BIBLIOTECA NAZ.
142
K
36
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
K
36
NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

—

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE

PAR

JOHN LOTHROP MOTLEY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX

TOME QUATRIÈME

BRUXELLES ET LEIPZIG

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

176
G
48

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS AU XVIE SIÈCLE.

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

Digitized by Google

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES.

—

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE,

PAR

JOHN LOTHROP MOTLEY.

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX.

TOME QUATRIÈME.

BRUXELLES

FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE DE LA PUTTERIE, 33

—

1860.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

UN LION DANS LES RÊTS.

(1577.)

La ville de Namur. — Marguerite de Valois. — Ses intrigues dans le Hainaut en faveur du duc d'Alençon.—Sa réception par Don Juan à Namur. — Fêtes en son honneur.—La citadelle de Namur est surprise par Don Juan. — Projet de surprendre celle d'Anvers.—Lettres des États à Philippe portées par Escovedo.—Aventures et sort d'Escovedo à Madrid.— Réparation des digues.—Voyage du Prince en Hollande.—Sa lettre aux États-Généraux au sujet de la citadelle de Namur.—Sa visite à Utrecht. — Correspondance et négociations entre Don Juan et les États.—Caractère violent et amer de ces rapports. — Tentative de Treslong sur Anvers déjouée par De Bourse. — Panique opportune des mercenaires allemands.—Anvers est évacué par les troupes étrangères.—Nouvelles correspondances. — Audace des exigences du Gouverneur. — Lettres d'Escovedo et d'autres; elles sont interceptées. — Projets personnels de Don Juan, les États ne les pénètrent pas.—Sa lettre à l'impératrice douairière.—Troisième correspondance avec les États.—Position pénible et fausse du Gouverneur. — Démolition partielle de la citadelle d'Anvers et d'autres forteresses par les patriotes. — Statue du duc d'Albe. — Lettre des États-Généraux au Roi.

Les Pays-Bas comptaient peu de cités de site plus pittoresque, d'architecture plus gaie, d'aspect plus attrayant que la petite ville de Namur. Au confluent de la Sambre et de la Meuse, jetant sur chacune de ces rivières un pont de structure solide mais gracieuse, elle s'étendait dans un vallon des plus fertiles; c'était une large plaine, en forme de croissant coupée par la Meuse rapide et enclose ici de collines aux douces

pentes cultivées jusqu'au faite, là d'abrupts escarpements calcaires couronnés de verdure.

Des champs de blés, de riches vignobles, des jardins pleins de fleurs, séparés par des haies, s'en partageaient la surface. Bien des regards ont contemplé avec délices ce vallon célèbre et charmant; bien des flots de sang se sont mêlés à ces eaux scintillantes, depuis les jours néfastes écoulés par bonheur qui nous servent aujourd'hui de thème, et le vallon est toujours aussi calme, le fleuve est toujours aussi clair. Aujourd'hui, comme en ces temps passés mais non pas oubliés, la petite ville se groupe à l'angle des deux rivières; droit au dessus d'elle se dresse la sombre et massive forteresse, suspendue au milieu des airs comme le casque énorme de la fable, prête à écraser la ville pygmée étendue à ses pieds.

C'était cette fameuse citadelle surplombant d'environ cinq cents pieds le lit du fleuve et placée près des frontières de France qui rendait la ville de Namur si importante et qui, en ce moment d'embarras, attira l'attention de Don Juan. Le prétexte qu'il cherchait ne tarda pas à se présenter. Il lui fut fourni par la visite inattendue d'un personnage célèbre. La belle Marguerite de Valois, reine de Navarre, se rendait à Spa pour y prendre les eaux [1]. Sa santé était aussi bonne que sa beauté était parfaite, mais elle fuyait un mari détesté pour seconder un frère qu'elle aimait d'une affection plus que fraternelle;—le duc d'Alençon était, en effet, l'un des nombreux compétiteurs du gouvernement des Pays-Bas, et la correspondance engagée par lui et son frère avec d'Orange et ses agents se poursuivait toujours. La trêve hypocrite conclue avec les Huguenots en France avait de nouveau fait place à la guerre. Henri de Valois avait déjà commencé en Gascogne ses opérations contre Henri de Navarre qu'il détestait non moins vivement peut-être [2] que Marguerite le faisait de son côté, et le

[1] Bor, X. 828. Meteren, VII. 122. Cabrera, XI. 929. Hooft, XII. 508, et al.
[2] Mémoires de Marguerite de Valois, p. 125. Liege, 1714.

duc d'Alençon avait entrepris le siége d'Issoire [1]. Pendant ce temps, la belle Reine venait mêler le fil d'or de ses intrigues de femme à la trame sombre des destinées des Pays-Bas.

Peu d'esprits ont déployé plus de ruses que le sien; peu de visages ont eu des grâces plus fatales que les siennes. Vraie descendante d'une Médicis, digne sœur de Charles, de Henri et de François, — ces princes à jamais infâmes dans les annales de la France, — elle avait plus de beauté et d'esprit que Marie Stuart, et dans les sciences comme dans les arts d'agrément elle surpassait Élisabeth d'Angleterre. « L'éclat de sa beauté brûlait, » suivant le langage déclamatoire d'un de ses plus grands adorateurs, « les ailes de toutes celles du monde. Il faudrait que Dieu allongeât le monde et haussât le ciel plus qu'il n'est pour publier ses mérites, beauté et vertus, d'autant que l'espace du monde et de l'air n'était assez capable pour le vol de sa perfection et renommée [2]. » Et ailleurs cet adorateur nous dit encore qu'elle était une Minerve pour l'éloquence, qu'elle composait des vers incomparables, qu'elle chantait divinement aux accords de son luth dont elle s'accompagnait, et que ses lettres familières renfermaient tant d'esprit qu'il « n'y avait nul, les voyant, qui ne se moquât du pauvre Cicéron, avec les siennes familières [3]. » Le monde a frissonné pendant longtemps au souvenir de la sombre tragédie de ses fiançailles? Était-il donc étrange que la haine et l'inceste et le meurtre aient suivi un mariage inauguré par de telles horreurs !

Don Juan avait vu les perfections de Marguerite à Paris, sous son déguisement mauresque, et il avait couru le danger de devenir réellement vis à vis d'elle l'esclave dont il jouait le rôle. « Sa beauté est, en effet, plus divine qu'humaine, »

[1] De Thou, VII. 500, sqq., liv. 63.

[2] Eloge de Marguerite de Valois, Royne de France et de Navarre, etc., par Brantôme, p. 2, usâ.

[3] « — Ses belles lettres — les mieux couchées soit pour estre graves, que pour estre familières — il n'y a nul qui les voyant ne se mocque du pauvre Ciceron avec les siennes familières, » etc., etc. — Éloge, etc., etc. p. 18.

disait-il, « mais elle est plutôt faite pour corrompre les âmes que pour les élever[1]. » Et voici maintenant que l'enchanteresse traversait son propre gouvernement; elle devait passer par Namur pour se rendre à Liége : la galanterie exigeait de lui qu'il allât à la rencontre de la noble visiteuse. Suivi par une troupe choisie de gentilshommes et par quelques chevaliers de sa garde du corps, le Gouverneur vint à Namur[2].

Pendant ce temps, la Reine franchissait la frontière, et était cordialement accueillie à Cambrai. L'évêque de cette ville,— membre de la maison de Berlaymont, — était un dévoué partisan du Roi, et quoique flamand, il était espagnol dans le fond du cœur. La belle Reine essaya sur lui ses cajoleries, mais tout fut vain. Le prélat lui donna un bal magnifique, mais résista à ses séductions. Il se retira au souper; le gouverneur de la citadelle, le seigneur d'Inchy, resta près de Marguerite qui eut plus de succès avec lui. Elle trouva en lui un ennemi ardent de l'Espagne, un ami de la France, un homme impatient de l'autorité de l'évêque. Il obtint l'autorisation d'accompagner son hôtesse royale, pendant les premiers relais de son voyage; quand il rentra à Cambrai, esclave volontaire de Marguerite, il ne tint plus la citadelle pour l'évêque ni pour le Roi, mais pour le frère de Marguerite, le duc d'Alençon. La Reine fut reçue avec grande pompe à Mons par le comte de Lalaing, qui était le gouverneur du Hainaut, mais gouverné lui-même par sa femme. Des réjouissances d'une semaine célébrèrent l'arrivée de la Reine; cette courte période de temps suffit à Marguerite pour subjuguer complétement les cœurs de Lalaing et de sa femme. Ils convinrent que les Flandres avaient été trop longtemps séparées de la France, leur mère-patrie, à laquelle elles revenaient de droit. Le comte était un franc catholique, mais haïssait l'Espagne. Parent d'Egmont, il désirait en venger la mort; citoyen sans amour

[1] « Aunque la hermosura desta Reyna se mas divina que humana, es mas para perder y danar los hombres que salvarlos. » Ibid., p. 4.
[2] Bor, X. 828. Hooft, XI. 508. Cabrera, XI. 929.

pour le peuple, il jalousait d'Orange. En outre, sa femme avait été complétement fascinée par l'adroite Reine. L'amitié éclose en un jour entre ces deux belles dames était d'ailleurs si vive qu'elle rendait indispensable la jonction à la France des Flandres et du Hainaut. Le comte promit de tenir tout son gouvernement au service du duc d'Alençon et conseilla à Marguerite de gagner l'incorruptible gouverneur de Cambrai. Marguerite ne lui dit pas que déjà elle avait converti à ses vues ce haut fonctionnaire, mais recommanda aux deux époux de chercher à l'éloigner, si c'était possible, de sa fidélité au Roi [1].

Lalaing, avec une suite d'hommes armés, accompagna alors le Reine sur la route de Namur, mais, en entendant le bruit lointain de l'escorte de Don Juan qui s'approchait, il s'en retourna, car il ne souhaitait pas en ce moment se trouver face à face avec le Gouverneur. Don Juan s'arrêta quelque temps en attendant l'arrivée de Marguerite. Il ne se doutait nullement des intrigues politiques qu'elle avait déjà ourdies, et il ne vit pas dans cette belle créature qui s'approchait, son ennemi le plus mortel. Marguerite voyageait dans une magnifique litière aux colonnes dorées, garnie de velours écarlate [2], et entièrement fermée de glaces; sa litière était suivie de celle de la princesse de la Roche-sur-Yon et de madame de Tournon. Après elles, venaient dix dames d'honneur à cheval et six voitures occupées par les suivantes. Le cortége se complétait enfin par des gardes et des domestiques attachés au service de la Reine. En abordant la litière royale, Don Juan descendit de cheval et présenta ses hommages à la visiteuse. Marguerite répondit à ce salut, à la manière française, en lui présentant sa joue à embrasser; et la même faveur fut accorau duc d'Aerschot et au marquis d'Havré [3]. Les cavaliers remontèrent alors à cheval et escortèrent la voyageuse jusqu'à Namur. Don Juan chevauchait à côté de la litière de la Reine

[1] Mémoires de Marguerite de Valois, II, pp. 123, 129-134, sqq.
[2] Ibid., 124-125, sqq.
[3] Ibid., II. 135. Hooft, XII. 508.

et conversa avec elle durant tout le chemin. La soirée était fort avancée, lorsque le cortége entra dans la ville. Les rues en étaient cependant brillamment illuminées; et quoiqu'il fût presque minuit, boutiques et maisons n'offraient que feux et lumières. Don Juan, croyant que nulle attention ne serait aussi agréable à son hôtesse que de pourvoir à son repos, la conduisit au logement préparé pour elle. Marguerite fut frappée de la magnificence des appartements, où elle fut introduite. Un salon spacieux et imposant, pompeusement meublé, s'ouvrait sur une série de chambres et de cabinets, dignes, dans leur arrangement, d'un palais royal. Le dais et les couvertures du lit réservé à Marguerite, retraçaient, dans leurs broderies exquises, les épisodes de la bataille de Lépante [1]. Le grand salon était tendu de tapisseries splendides en satin et en velours, brochées d'argent et sur lesquelles ressortaient un grand nombre de personnages avec le costume antique, personnages en même broderie massive. Le reste de la garniture était aussi en satin, en velours, en toile d'or et en brocard. La Reine fut éblouie de tant de magnificence, et l'un des courtisans ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement de la splendeur des appartements et des décorations, qui, comme il l'observa au duc d'Aerschot, semblaient plus appropriés au palais d'un puissant monarque, qu'à l'habitation d'un jeune prince célibataire [2]. Le duc répondit que ces luxueuses broderies n'étaient point les produits de l'extravagance, mais bien de la valeur et de la générosité. Après la bataille de Lépante, Don Juan avait rendu sans rançon, à un puissant pacha turc, ses deux fils faits prisonniers. Le père reconnaissant avait envoyé au vainqueur, en présent, cette superbe tapisserie, et Don Juan l'avait fait arranger en tenture, à Milan, ville que le goût de ses tapissiers a rendue célèbre dans cet art [3].

[1] Mémoires de Marguerite de Valois, 137.

[2] « Ces meubles me semblent plustost d'un grand Roy que d'un jeune Prince à marier tel qu'est le Sgr. Dom Jean, » etc. — Mémoires de Marguerite de Valois, II. 136.

[3] Ibid. — Comparez Van der Hammen y Leon, D. J. d'Austria. lib. II.

Digitized by Google

Le lendemain matin, une grand'messe, accompagnée par une musique militaire, fut célébrée et suivie d'un banquet somptueux dans le grand salon. Don Juan et la Reine se trouvaient assis à une table, à trois pieds du restant des convives. Le vin leur était servi à genoux par Ottavio Gonzaga[1]. Le bal vint, comme à l'ordinaire, après le banquet, et les fêtes continuèrent ainsi jusque fort avant dans la nuit, sans qu'un seul moment Don Juan quittât sa belle visiteuse. Pour le jour suivant, au matin, avait été organisée une fête sur une petite île, au milieu du fleuve. La compagnie prit place sur une flottille de barques magnifiquement pavoisées et peintes, et dont plusieurs étaient montées par des musiciens[2]. Marguerite se reposa sur un riche canapé, dans sa chaloupe dorée. Plus belle et plus perfide que la reine d'Égypte, Cléopâtre, elle aussi avait séduit le jeune homme fameux qui avait conquis et non pas perdu le monde, sous les hauteurs d'Actium. Les convives débarquèrent à l'île où le banquet se trouvait déjà préparé, au milieu d'un grand berceau de lierre et sous des ormes plein d'ombrage. Les danses sur la pelouse se continuèrent jusqu'à une heure très avancée de la soirée; depuis plusieurs heures déjà, les étoiles d'été s'étaient levées dans les cieux, lorsque la société remonta dans les barques.

Plus que jamais enchaîné par la fiancée de la Saint-Barthélemy, Don Juan ne voyait pas que le seul but de Marguerite, en visitant ses États, avait été de séduire ses sujets et de miner son autorité. Cependant son but à lui avait été moins de faire la cour à la Reine que d'utiliser la présence de celle-ci pour cacher ses propres desseins. Il se mit immédiatement à l'œuvre : la Reine, le jour qui suivit cette fête, avait repris son voyage vers Liége, en descendant le fleuve; à peine avait-elle disparu à sa vue qu'il enfourcha son cheval et accompagné de quelques serviteurs dévoués, il sortit des portes en galopant

[1] Mémoires de M. de Valois, p. 137. Hooft, XII. 508.
[2] Mémoires de Marguerite de Valois. II. 137, 138. Hooft, XII. 508.

et traversa le pont qui menait à la citadelle[1]. Il y avait déjà envoyé le fidèle Berlaymont avec ses quatre fils non moins sûrs; les seigneurs de Meghem, de Floyon, de Hierges et de Haultepenne. Ces gentilshommes avaient informé le commandant de la forteresse que le Gouverneur se rendait à la chasse et qu'il serait convenable de lui offrir l'hospitalité du château, s'il venait à passer de ces côtés. Un nombre considérable d'hommes armés avaient été cachés dans les bois et bosquets du voisinage. Le seigneur de Froymont qui ne soupçonnait rien, s'était rendu à la justesse de la proposition de Berlaymont. Pendant ce temps, Don Juan arriva près du château, en faisant sonner le cor. Il pénétra avec le châtelain dans la citadelle, tandis qu'un des gentilshommes de sa suite restait à la porte et que les soldats embusqués aux alentours escaladaient le rocher. Dès que tout fut prêt, le gentilhomme rentra dans la salle et fit un signe à Don Juan qui déjeûnait avec le commandant. Le Gouverneur-Général se leva vivement et tira l'épée; Berlaymont et ses quatre fils mirent la main à leurs pistolets; au même instant entraient les soldats. Don Juan dit au châtelain de se rendre, s'écriant que ce jour était le premier de son règne. De Froymont pris à l'improviste, et ne comprenant rien à cette attaque mélodramatique d'un gouverneur légitime contre sa propre citadelle, ne fit pas grande difficulté d'obéir. Il fut alors renvoyé ainsi que la garnison de la place, composée en grande partie de vieillards et d'invalides. Les soldats nouvellement arrivés les remplacèrent, d'après les ordres du Gouverneur. Le château de Namur appartenait à Don Juan[2].

Il n'y avait point de doute que le représentant de Philippe eût pleinement le droit de se rendre maître d'une forteresse

[1] Mémoires de Marguerite de Valois, 145, rapporte l'événement d'après l'autorité du marquis d'Havré. Hooft, XII. 508.

[2] Hooft, XII. 509. — « Stokouwde of verminkte soldaaten, etc. Bor, X. 832. Discours Sommier des Justes Causes, pp. 26, 27. Meteren, VII. 122. Bentivoglio, X. 194, 195.

faisant partie de son gouvernement; il n'y a point de doute non plus que le stratagème insolite qu'il avait employé avait lieu d'offenser les États, sans être même excessivement agréable au Roi; toutefois rien n'assure qu'il eût pu accomplir son projet d'une autre manière. Ce n'était là du reste que le premier acte d'une série de desseins à réaliser bientôt par lui, desseins qui devaient lui servir à rétablir son autorité ébranlée. Il était fatigué de jouer l'hypocrite, et avait acquis la conviction que lui et son Roi étaient tous deux détestés par les habitants des Pays-Bas. La paix était impossible, — la guerre lui était interdite. Presque réduit à une nullité absolue par le prince d'Orange, il était temps pour lui de se chercher un point d'appui, et dans cette forteresse imprenable, il avait au moins une bonne position. Plusieurs mois auparavant déjà, le prince d'Orange avait manifesté un vif désir que les États s'assurassent de cette ville importante et de sa citadelle. « Vous connaissez, » avait-il écrit à Bossu, en décembre, « le dommage et les dangers que la perte de la ville et du château de Namur peut nous causer [1]. Permettez-moi de vous recommander de prendre autant de soins que possible pour les conserver. » Malgré ces avis, leur garde avait été confiée à une poignée d'estropiés commandés par un vieux gouverneur affaibli.

Nous savons combien pressantes avaient été les sollicitations du Prince, non seulement en vue de faire bonne garde dans les citadelles, mais même en vue de détruire « ces repaires de la tyrannie, » bâtis par des despotes, non pour protéger, mais pour écraser les villes qui se trouvaient à leur pied. Toutes ces précautions avaient été négligées, et voici que les suites s'en faisaient sentir, car le château de Namur n'était pas le seul dont Don Juan cherchât à s'assurer. Quoique le duc d'Aerschot semblât son serviteur tout dévoué, le Gouverneur ne s'y fiait pas, et désirait voir la citadelle d'Anvers en

[1] Archives de la Maison d'Orange, V. 571.

des mains moins équivoques. Il avait en conséquence éloigné de ce poste important, non seulement le duc, mais son fils, le prince de Chimay, qui pendant l'absence de son père commandait la forteresse; il les avait tous deux engagés à l'accompagner à Namur [1]. Un courtisan aussi galant que d'Aerschot ne pouvait se refuser à porter ses hommages à une princesse aussi illustre que Marguerite de Valois; pendant l'absence du duc et du prince, les clefs de la citadelle d'Anvers avaient été, d'après les ordres de Don Juan, remises en la possession du seigneur de Treslong [2], un royaliste sans scrupules et dévoué. Le célèbre colonel Van Ende — dont la participation, à la tête de cavalerie allemande, au terrible sac de cette ville qu'il avait dû défendre, a été racontée, — reçut l'ordre de retourner à Anvers. Il devait se présenter ouvertement aux autorités de la ville, mais il avait l'ordre secret du Gouverneur-Général d'agir en coopération avec les colonels Fugger, Frondsberger et Pollwiller qui commandaient les forces stationnées dans la ville [3]. Ces officiers distingués avaient eu, durant tout l'été, une correspondance secrète avec Don Juan, car ils étaient les instruments au moyen desquels il se proposait, par un coup hardi, de reconquérir son autorité presque perdue. Tout en paraissant seconder les efforts des États-Généraux pour payer et renvoyer les mercenaires, il n'en avait cependant jamais eu la pensée, et il voyait maintenant le temps venu d'exécuter les plans secrets convenus entre lui et les colonels allemands. Il leur écrivit donc de ne plus retarder l'accomplissement de ces projets [4], — projets consistant en la prise de la citadelle d'Anvers, de la même manière qu'avait déjà été heureusement saisie celle de

[1] Bor, X. 828. Meteren, VII. 122b.

[2] Bor, X. 828. Louis de Bloys, Seigneur de Treslong. Meteren, ubi sup. Discours Sommier des Justes Causes, etc. p. 19, 20.

[3] Discours Sommier, etc., p. 18, 19. Voir les lettres originales dans l'appendice au Discours Sommier, etc., p. 56, et seq.; aussi dans Bor, X. 848, sqq. — Traduites.

[4] Lettre de Don Juan, 13 Juillet 1577, aux Colonels Frondsberger et Fugger. Discours Sommier, ubi sup. Bor, X. 843.

Namur. Le duc d'Aerschot, son frère et son fils étaient en son pouvoir et ne sauraient rien faire pour empêcher la coopération des colonels dans la cité avec Treslong dans la forteresse; le Gouverneur allait de cette manière pouvoir, en attendant la suite des événements, reposer tranquillement sa tête « sur l'oreiller du château d'Anvers [1], » selon l'expression employée plus tard par les États.

La carrière aventureuse de Don Juan n'était cependant pas destinée à s'écouler aussi tranquillement, sur un courant facile. Il est vrai que les États n'avaient pas encore entièrement perdu leur confiance en son caractère, mais la prise de Namur et la tentative sur Anvers, en même temps que le contenu des lettres interceptées écrites par Don Juan et Escovedo à Philippe, à Perez, à l'Impératrice, aux colonels Frondsberger et Fugger, étaient chose de nature à leur ouvrir bientôt les yeux. Dans l'entretemps, presque au même moment où Don Juan exécutait son entreprise sur Namur, Escovedo avait pris affectueusement congé des États à Bruxelles [2], car, comme nous l'avons donné déjà à entendre, il avait été jugé nécessaire, tant au point de vue des intérêts apparents que des projets secrets de Don Juan, que le secrétaire Escovedo fît visite à la cour d'Espagne. D'après l'ordre du Gouverneur-Général, il avait offert de se charger de toute mission pour le Roi, que les États voudraient lui confier, et ceux-ci avaient, en conséquence, envoyé à Philippe une longue lettre, dans laquelle ils épanchaient abondamment leur indignation et leur haine. Ils se plaignaient au Roi de l'occupation continuelle du pays par les mercenaires allemands qui leur tenaient toujours le poignard sur la gorge, et qui par leurs pillages et leur arrogance appauvrissaient et torturaient le peuple. Ils lui rappelaient les grands sacrifices pécuniaires que s'étaient imposés autrefois les Provinces, pour le maintien du gouvernement, et ils avaient

[1] « Et se reposant sur l'oreiller du Chasteau d'Anvers duquel il se tenoit entièrement asseuri, » etc. — Discours Sommier, etc., p. 35.

[2] Bor, X. 825. Hooft, XII. 507. Discours Sommier, etc., p. 47.

recours maintenant à sa générosité. Ils lui remettaient sous les yeux le pitoyable spectacle que présentait Anvers, peu de temps auparavant « la nourrice de l'Europe, le plus beau fleuron de la couronne royale, la plus belle et la première ville du monde, et maintenant presque ruinée et perdue [1]; » et comme instructions supplémentaires à Escovedo, afin qu'il n'omît pas dans ses communications verbales de représenter les mauvais résultats de la voie que suivaient les Gouverneurs de Sa Majesté dans les Pays-Bas, ils le renvoyaient avec des souhaits de bonheur et avec « une escorte de couronnes » suffisante pour produire deux milles couronnes de rente. Sa correspondance secrète fut interceptée et publiée quelques semaines après son départ pour cette terrible Espagne d'où si peu de voyageurs revenaient [2].

Nous le suivrons là pour un instant. Quelques mots, concernant les causes et l'accomplissement de ce meurtre célèbre, qui fut élaboré jusque dans le cours de l'année suivante, suffiront pour en finir avec l'infortuné Escovedo. Nous avons vu avec quelle adresse Antonio Perez, secrétaire de l'État, amant de la princesse Éboli, et à cette époque conseiller dirigeant de Philippe, avait fait naître et avait nourri dans l'esprit du Roi la plus extravagante défiance quant aux projets de Don Juan et de son secrétaire intime [3]. Il avait persuadé au Roi que leur projet était de l'attaquer en Espagne et de le dépouiller de sa couronne, aussitôt que Don Juan serait solidement assis sur le trône d'Angleterre. Il rejettait sur Escovedo la première idée et l'instigation de cet absurde complot dont des fous seuls auraient pu avoir l'idée, et qui probablement n'avait jamais existé.

« —— voodster van geheel Europa, d'edelste bloeme van uwe majesteits krone en de vornaemste en rijxste van de wereld. » etc., etc. Lettre des États, Bor, 826, 827.

[2] Bor, X. 825. Hooft, XII. 508. Discours Sommier, p. 47. Meteren, VII. 121, Bor, X. 827-842.

[3] Mem. de Ant. Perez, passim.; particulièrement pages 28, 317. Obras y Relaciones. Geneva, 1644.

Aucune preuve de cet absurde projet n'était fournie. Le langage que Perez accusait Escovedo d'avoir tenu avant son départ pour les Flandres : — qu'ils avaient l'intention, Don Juan et lui, de fortifier la roche de Mogro, qui, de même que la ville de Santander, devait les mettre à même de s'emparer de l'Espagne, aussitôt qu'ils seraient en possession de l'Angleterre [1], — est trop absurde pour avoir été tenu par un homme d'autant de valeur qu'Escovedo. Certes, si Perez avait pu se procurer le moindre écrit, de la main de Don Juan ou d'Escovedo, qu'il aurait pu transformer en une preuve irrécusable de ce qu'il avançait, cela aurait simplifié la chose, et aurait rendu tout à fait superflu cet ouï-dire imaginaire. Perez, d'accord en cela avec Philippe, avait systématiquement correspondu avec Don Juan et Escovedo, de façon à tirer de leur correspondance quelque preuve qui démontrât à l'évidence la réalité du crime dont il les accusait. « C'était le seul moyen, » disait Perez à Philippe, « de leur faire présenter leur sein au glaive. » — « Je suis tout à fait de la même opinion, » répondit Philippe à Perez, « car selon ma théologie, vous ne rempliriez pas votre devoir envers Dieu et envers les hommes, si vous ne faisiez comme vous faites [2]. » De plus, les conspirateurs de Madrid ne pouvaient arracher de la bouche des conspirateurs supposés des Flandres, aucune preuve accablante, si ce n'est que Don Juan, après l'arrivée d'Escovedo en Espagne, demandait instamment et fréquemment dans ses lettres, qu'on le renvoyât avec l'argent qu'il était allé chercher en Espagne. « De l'argent, beaucoup d'argent, et Escovedo [3], » écrivait le Gouverneur; et Philippe était tout disposé à accepter cette exclamation toute naturelle, comme

[1] Mem. de Ant. Perez, 313.

[2] « Es menester de escrivir y oyr de aquella manera — porque assy se meten porla espada, » etc. — Billet d'Ant. Perez au Yorg. « Y segun mi theologica yo entiendo lo mismo quo vos. — Que no haviodos para con Dios ni para con el mundo, sino le hiziessedes ansy, etc. — Annotation de la main de Philippe sur le billet, Mem. de Perez, p. 310, 311.

[3] « Dinero, y mas dinero, y Escovedo. » — Ibid., 314.

une preuve convaincante des desseins de son frère contre sa royauté. S'appuyant sur cet assemblage de choses disparates — le complot contre l'Angleterre, la bulle du pape, le désir exprimé par Don Juan de se jeter en France, comme simple aventurier, à la tête de quelques mille hommes seulement, — Perez, d'après son propre aveu, rédigea un protocole, que le Roi approuva formellement dans la suite, et qui concluait à la nécessité de faire mourir Escovedo immédiatement, mais secrètement et par le poison. Le marquis de Los Velos, à qui on montra cette pièce en lui demandant son conseil, assura que, fût-il même sur son lit de mort et eût-il l'hostie sacrée en bouche, il voterait la mort du coupable [1]; Philippe s'était déjà arrêté à la même conclusion; Perez entreprit joyeusement l'exécution de la chose, le Roi lui ayant donné *carte blanche;* c'est ainsi que le malheureux secrétaire fut voué à son malheureux sort. Immédiatement après l'arrivée d'Escovedo à Madrid, il adressa une lettre au Roi. Philippe l'expédia parmi d'autres dépêches, avec cette annotation : « *l'avant-courrier* est arrivé ; il est urgent de se hâter et d'en finir avec lui avant qu'il ne nous assassine [2]. »

Le Roi ayant été si artificieusement excité contre son frère et l'infortuné secrétaire de celui-ci, demandait à grands cris la mort d'Escovedo. Vers la même époque, Escovedo découvrit, peu de temps après son arrivée en Espagne, les amours de Perez et de la princesse d'Éboli, et en fut vivement choqué [3]. Il croyait de son devoir, tant envers le Prince décédé qu'envers le Roi vivant, de protester contre cette perfidie. Il menaça de dénoncer au Roi, qui seul de toute la cour ignorait, paraît-il, cette affaire, la double trahison de sa maîtresse et de son

[1] « Que con le Sacramento en la boca —— votara la (muerte) de Juan de Escovedo, » etc., etc. — Mem. de Ant. Perez, 317.

[2] Cartas del S. D. Juan y del Sec. Escovedo, MS., de la bibliothèque royale de la Haye.

[3] Mignet, Perez et Philippe II, p. 28-33. — Comparez Hooft, XII. 512-515; Cabrera, XII. 972, qui couvre le nom de la princesse d'un voile qui ne pouvait tromper aucun des contemporains.

ministre. Perez et Anne d'Éboli, furieux de l'audace d'Escovedo, et craignant de le voir exécuter sa menace, résolurent de se débarrasser d'un personnage si importun [1]. Ils mirent à profit la colère de Philippe contre Don Juan, et Perez reçut du Roi l'ordre secret de faire assassiner Escovedo [2]. Le crime que l'on projetait ainsi, avait donc pour prétexte une prétendue conspiration de Don Juan contre la couronne de Philippe, et pour motif réel les terreurs et la rage de la princesse d'Éboli et de son amant.

Les détails du meurtre furent arrangés et exécutés par Perez [3], mais il faut, pour rendre justice à Philippe, reconnaître qu'ils restèrent très inférieurs en habileté aux exploits qu'avait souvent réalisés le Roi sur le même terrain. Trop de gens furent mis dans la confidence du complot. Il y eut beaucoup de maladresse, beaucoup de scandale, et dans le public de Madrid personne n'entretint jamais de doutes raisonnables, sur les instigateurs et les auteurs réels du crime. Deux tentatives d'empoisonner Escovedo furent commises par Perez à sa propre table, par l'intermédiaire d'Antonio Enriquez, un de ses serviteurs ou page de confiance. Toutes deux échouèrent. Une troisième eut le même sort, mais éveilla enfin des soupçons. Pour les détourner, une femme, esclave de la maison d'Escovedo, fut arrêtée et pendue incontinent en place publique, comme ayant prétendûment attenté ainsi à la

[1] Mignet, p. 32.

[2] Mem. de Ant. Perez, 314-317. Mignet, Ant. Perez, et Philippe II, p. 32, 33 Hooft, XII. 514. — Comparez Cabrera, XII. 972, qui cherchant comme toujours à excuser le Roi dont il est le panégyriste officiel, raconte que l'arrêt de mort d'Escovedo fut écrit sur un blanc seing du monarque, tel qu'en ont souvent les ambassadeurs et les vice-rois. Il ne nous apprend pas comment Perez (qui n'était ni vice-roi ni ambassadeur) se trouvait muni de pareilles pièces. Il avoue de plus que la mort d'Escovedo ne déplut pas au Roi, « que no desplaria al Rey su muerte violenta. » — p. 972.

[3] Le récit de cet assassinat, si remarquable en lui-même, et si important par ses conséquences médiates, a été fait d'une façon magistrale par Mignet (Antonio Perez et Philippe II), p. 34. et suivantes, d'après une copie manuscrite du fameux procès, laquelle appartient au ministre des affaires étrangères de France.

vie de son maître [1]. Quelques jours après (le 31 mars 1578), le coup réussit enfin; il fut accompli à la tombée de la nuit, dans les rues de Madrid, par six conspirateurs : le majordome de Perez, un de ses pages, un campagnard, frère de ce dernier, un ancien marmiton des cuisines du Roi, nommé Jean Rubio et qui avait été employé dans les tentatives d'empoisonnement, enfin, deux *bravi* de profession furent engagés pour la circonstance. Ce fut Insausti, l'un des deux derniers, qui dépêcha Escovedo d'un seul coup d'épée, les autres l'assistèrent en attirant Escovedo et en faisant le guet aux alentours [2].

Les meurtriers s'enfuirent et vinrent faire rapport à Perez qui, pour sauver les apparences, était à la campagne. Les soupçons du public eurent bientôt découvert les vrais coupables, qui étaient au dessus de l'atteinte des juges; les motifs qui avaient amené le meurtre ne restèrent pas davantage ignorés, sauf du principal meurtrier lui-même. Philippe avait ordonné l'assassinat, mais il était dans la plus complète erreur sur sa véritable cause. Il était la dupe d'un misérable plus retors encore que lui, et il croyait sacrifier un conspirateur qui en voulait à sa couronne, alors qu'il ne faisait qu'écraser un malheureux qui avait pris trop de soin de ce qu'il appelait l'honneur de son maître.

Les assassins furent, cela va sans dire, protégés contre toute poursuite et dûment récompensés. Miguel Bosque, le paysan, reçut cent couronnes d'or, payées par un commis de Perez. Mesa, l'un des *bravi*, fut gratifié d'une chaîne d'or, de cinquante doublons de huit, et d'une coupe d'argent, outre un diplôme d'intendant de la princesse d'Éboli que celle-ci lui remit elle-même de sa belle main [3]. Le second bravo, Insausti, qui avait porté le coup mortel, le page Enriquez, et le mar-

[1] Mignel; d'après la même copie, p. 38, 39. Cabrera donne aussi brièvement le récit des tentatives d'empoisonnement commises par Perez à sa propre table et celui de l'exécution de l'esclave. — XII. 972.

[2] Mignet, p. 40.

[3] Mignel (d'après la copie ci-dessus), p. 41.

Digitized by Google

miton furent tous nommés *enseignes dans l'armée de Sa Majesté*, avec une pension annuelle de trente couronnes d'or par dessus le marché [1]. Philippe signa leurs brevets le 19 avril 1578. Tel était alors en Espagne le salaire du meurtre : des chaines d'or, des coupes d'argent, des doublons, des rentes et des grades dans l'armée! Quant à la fidélité, elle ne recevait que trop souvent le poignard pour récompense, comme dans le cas du pauvre Escovedo. Devait-on s'étonner que le meurtre y fût plus commun que la fidélité?

La carrière ultérieure d'Antonio Perez, — son procès fameux, son bannissement, ses intrigues, ses mensonges, son long exil et sa mort misérable, — n'a point trait à notre histoire; nous allons donc finir notre brève digression.

Avant d'exposer l'issue du complot ourdi contre la citadelle d'Anvers, il nous faut revenir pour un instant au prince d'Orange. C'est dans les actes et les écrits de cet homme, de cet homme seul, que réside pour le moment presque toute l'histoire de la Réforme dans les Pays-Bas, presque tout le développement de la République encore enfant. Tout le reste n'est qu'une suite de mines et contre-mines, de luttes et de récriminations réciproques entre Don Juan et les États.

Pendant le court instant de répit dont ils jouissaient, les habitants de la Hollande et de la Zélande s'étaient appliqués à réparer sur une grande échelle leur vaste système de digues. Ils reconstruisirent complétement et à frais énormes, sous l'encouragement de la présence du Prince, sous la direction de son expérience, sous l'aiguillon de son énergie, ces barrières qui protégeaient leur patrie contre l'océan, mais qu'ils avaient détruites de leurs propres mains pour se protéger eux-mêmes contre la tyrannie [2]. La tâche ainsi accomplie était effrayante, et digne, dit un contemporain, d'une éternelle mémoire [3].

[1] Mignet (d'après la copie ci-dessus), p. 41.
[2] Bor, X. 419. Wagenaar, VII. Hooft, XII. 504.
[3] Bor, X. 819.

Pour satisfaire au vœu populaire, le Prince parcourut alors ces petites provinces, honorant tour à tour chaque ville d'une courte visite. L'hommage spontané qui s'élevait de tous les cœurs étaient touchant et simple. Il n'y eut ni arcs de triomphe, ni musique guerrière, ni bannières, ni troupes théâtrales. On n'entendait qu'un cri, qu'un chant de reconnaissance, sortant en chœur de mille bouches : « Père Guillaume arrive ! Père Guillaume est là! » s'écriait joyeusement toute la population, les hommes, les femmes, les enfants, quand la nouvelle de sa venue se répandait en quelque lieu [1]. C'était un patriarche visitant ses enfants, et non un conquérant, non un vulgaire monarque posant devant des adorateurs. Heureux étaient ceux qui entendaient sa voix, plus heureux ceux qui lui touchaient la main, car ses paroles étaient pleines de tendresse, sa main était offerte à tous. Nul n'était assez humble pour n'oser l'approcher, nul assez ignorant pour ne point le connaître. Tous savaient que pour défendre leur cause, il était descendu de ses grandeurs de Prince, des douceurs de son luxe, à l'état presque misérable d'un proscrit mis hors la loi. Pour eux, il s'était ruiné, lui et les siens; il avait engagé ses domaines, vendu ses joyaux, ses meubles, il s'était presque privé de vêtements et de pain. Grâces à ses efforts, l'Espagnol avait été chassé de leur sol étroit, l'Inquisition écrasée dans leurs murs, et hier encore leurs frères des autres provinces étaient unis avec eux en un faisceau de résistance à un ennemi commun.

Il trouvait encore le temps, au milieu de ces foules enthousiastes qui se pressaient sur ses pas, de diriger les travaux des États-Généraux qui, à mesure que leurs relations avec Don Juan se compliquaient et s'aigrissaient, s'en rapportaient de plus en plus à ses conseils. Dans une lettre qu'il leur adressa, de Harlem, le 20 juin, il les conjurait avec beaucoup de chaleur, de bien garder la Pacification de Gand, qui devait

[1] Bor, X 830 Hooft, XII. 520. Wagenaar, VII. 159, 160.

Digitized by Google

être leur ancre pendant la tempête. Il leur assurait que si on parvenait à la leur arracher, leur naufrage était inévitable. Il leur rappelait que jusqu'ici, ils n'avaient eu, de ce traité, que l'ombre, et non la substance; qu'ils étaient restés privés de ce qui eût dû être son plus précieux fruit—la concorde entre eux-mêmes. Lui-même, avec ses frères, par leurs labeurs, par leurs richesses, par leur sang, avaient construit le pont au dessus duquel la contrée avait passé à la Pacification de Gand. C'était à la nation à maintenir ce qu'ils avaient si péniblement gagné ; mais, ajoutait-il, le gouvernement n'agit point de bonne foi, on fait des préparatifs secrets pour anéantir l'autorité des États, rétablir les Édits, élever des étrangers aux hauts emplois, et réédifier l'échafaud et tout l'attirail des vieilles persécutions [1].

Déjà auparavant et dès que Don Juan se fut emparé du château de Namur, et eût lancé, pour justifier cet acte, ses accusations contre d'Orange, celui-ci s'était empressé d'envoyer aux États-Généraux Taffin et Sainte-Aldegonde avec le mandat de faire connaître son opinion sur l'événement. Outre ces ambassadeurs, il avait adressé aux États un message d'une éloquence convaincante dans sa simplicité? «Le seigneur Don Juan, » disait-il, « m'a accusé de violer la paix, et de soutenir des attentats contre sa vie, et cela pour chercher à vous persuader de vous unir à lui, pour me déclarer la guerre à moi, à la Hollande et à la Zélande; mais je vous supplie, avec la plus vive affection, de vous rappeler nos engagements mutuels, solennels, de maintenir et d'observer le traité de Gand. » Il engageait en conséquence les États à se bien tenir en garde contre les artifices employés pour les détourner du seul sentier qui menât à la tranquillité de leur commune patrie, et à sa véritable splendeur et prospérité. « Je crois qu'il n'y a parmi vous personne, » continuait-il, « qui puisse douter de moi, s'il consent à peser soigneusement toutes mes actions et à

[1] V. la lettre dans Bor, X. 829, 830.

observer attentivement la voie que je suis et que j'ai toujours suivie. Qu'on les confronte avec la conduite de Don Juan, et chacun verra que toutes mes espérances de bonheur tant pour mon pays que pour moi-même, se fondent uniquement, par le maintien de la concorde, sur la légitime restauration de nos libertés, but auquel aspirent également tous les bons patriotes et vers lequel tous mes efforts ont toujours tendu. Comme au contraire Don Juan ne trouve de grandeur que dans la guerre, comme il n'est rien qui lui soit aussi odieux que le calme, comme il a donné d'amples preuves de ces penchants dans tous ses desseins et toutes ses entreprises, tant avant qu'après le traité de Marche en Famenne, tant au dedans qu'au dehors des frontières du pays, comme il est de plus évident que son projet est et a toujours été de nous entraîner en de nouvelles querelles, avec nos voisins d'Angleterre et d'Écosse, comme il doit être manifeste pour chacun de vous que ces prétendus griefs contre moi, ne sont qu'ombres et couleurs pour embellir son désir personnel d'hostilités, sa soif de vengeance, et sa haine non-seulement contre moi, mais contre vous-mêmes, comme enfin sa détermination est, comme l'a dit Escovedo, de châtier quelques-uns d'entre nous par le moyen du reste, et d'exciter la jalousie d'une partie du pays contre l'autre, — Je vous exhorte, à raison de tout cela, Messeigneurs, et du plus profond de mon cœur, à baser vos résolutions en ces matières, non sur les mots mais sur les actes. Scrutez scrupuleusement ma conduite dans tous les points qui servent d'appui à ces accusations; prêtez une oreille attentive à tout ce que mes envoyés vous diront sur mon compte; et alors, ayant comparé tout cela avec les procédés du seigneur Don Juan, vous serez à même de prendre une décision digne du rang que vous occupez, et conforme aux obligations envers tout le peuple, dont vous êtes les chefs et les protecteurs de par le choix de Dieu et des hommes. Repoussez toute préoccupation qui pourrait obscurcir votre clairvoyance; sauvegardez avec magnanimité et comme des hommes, votre propre

salut, celui de vos femmes et de vos enfants, de vos biens et de vos libertés; veillez à ce que ce pauvre peuple dont les yeux sont fixés sur vous, ne périsse point; protégez-le contre l'avidité de ceux qui voudraient s'agrandir à vos dépens; éloignez de lui le joug d'une misérable servitude; et que la postérité n'ait pas à se lamenter de ce que par votre pusillanimité il ait perdu les libertés que nos ancêtres avaient conquises pour lui, avaient léguées à lui comme à nous-mêmes, et qu'il soit tombé en proie à l'orgueilleuse tyrannie de l'étranger. »

« Espérant, » disait en terminant le Prince « que vous accorderez foi et attention à mes envoyés, je me bornerai à vous exprimer encore une fois ma sincère résolution de m'employer sans cesse pour votre service, pour le bien du peuple tout entier, et ce sans épargner rien de ce qui est en mon pouvoir, et pas même ma vie [1]. »

Vraiment, le Prince avait été prompt à profiter de la fausse manœuvre du Gouverneur. Tout en désirant au fond la paix, si elle était possible, Don Juan avait le premier jeté le gant; tout en affectant la franchise et la sincérité, comme il convient à un soldat et à un fils d'empereur, il s'était entremis dans un réseau de petits stratagèmes et d'intrigues transparentes, qui ne lui avaient rapporté que la réputation d'un homme d'intrigues à la parole duquel on ne pouvait se fier. Sainte-Aldegonde avait exprimé l'espoir [2], que la surprise du château de Namur ouvrirait les yeux aux gens, et certes le Prince faisait de son mieux pour leur aiguiser la vue.

Pendant qu'il visitait la Nord-Hollande, Guillaume d'Orange reçut du magistrat et de la cité d'Utrecht, une pressante invitation de passer par cette ville. L'autorité que son ancienne

[1] Cette lettre, datée du mois d'août 1577, et dont l'orignal est en français, n'a jamais été publiée; elle se trouve dans une collection de MS., aux archives de La Haye et intitulés « Acta Statuum Belgii. » tom. I, fol. 367, 368. — Comparez Bor, X. 830.

[2] Sainte-Aldegonde au comte Jean de Nassau.—Archives de la maison d'Orange, VI. 116.

commission de Gouverneur lui donnait sur cette province, n'y était pas encore reconnue, mais il n'y avait pas de doute que le compromis ou « satisfaction » qu'il projetait, ne fût bientôt conclu, car il avait dans ces pays des amis nombreux et influents. Sa compagne, Charlotte de Bourbon, qui était avec lui, tremblait à l'idée du danger qu'allait courir son mari en s'aventurant ainsi hardiment sur un territoire qui pouvait être plein d'ennemis, mais le Prince se résolut à confier ses jours à la loyauté d'une province qu'il espérait voir bientôt sienne. Agitée de sombres pressentiments, la Princesse le suivit dans l'antique cité épiscopale. Comme ils en franchissaient les portes, au milieu d'un immense concours d'habitants venus à leur rencontre, un projectile d'arme à feu, passant par la portière, frappa le Prince en pleine poitrine. Charlotte terrifiée se jeta au cou de son époux, en s'écriant qu'ils étaient trahis, mais le Prince s'apercevant qu'il ne s'agissait que d'un fragment de bourre sorti d'un des canons qui tonnaient pour célébrer sa bienvenue, n'eut pas de peine à calmer les craintes de sa compagne [1]. Son carrosse parcourut lentement les rues, au milieu des clameurs assourdissantes de la multitude; car toute la population était sur pied. Sur les balcons, sur les toits se pressaient des groupes de femmes et d'enfants, et cela fut cause d'un pénible incident dont la fête fut de nouveau assombrie. L'enfant d'un apothicaire, une petite fille de dix ans, en se penchant avec trop d'empressement au dessus d'une haute balustrade, perdit l'équilibre et vint tomber à terre, juste devant les chevaux de la voiture du Prince. Elle resta étendue raide morte. Le cortége s'arrêta; le Prince descendit, releva le petit cadavre, et le remit aux bras des malheureux parents avec de tristes regards et de douces paroles de commisération [2]. Le jour semblait marqué de sinistres présages, heureusement ils étaient trompeurs. Chez les habitants

[1] Bor, X. 830. Hooft, XII. 520.
[2] Bor, Hooft, XII. 521.

Digitized by Google

d'Utrecht, le penchant à accepter le gouvernement du Prince ne fit que s'accroître. Ils l'honorèrent de banquets et de fêtes pendant la courte durée de son séjour, et quand il partit, il n'était plus douteux que le « traité de satisfaction » ne se ferait plus longtemps attendre. Aussi fut-il conclu cette année même, à l'automne, sur les mêmes bases qu'avaient acceptées Harlem et Amsterdam, — bases larges qui laissaient place aux deux religions, tout en donnant à l'ancienne foi la suprématie nominale [1].

Dans l'entretemps, une correspondance active mais sans fruits s'était échangée entre Don Juan et les États [2]. Des envoyés, choisis des deux parts, n'avaient pu aboutir qu'à l'aigreur et aux récriminations. Dès que le Gouverneur eût pris possession du château de Namur, il avait dépêché le seigneur de Rassenghien vers les États-Généraux. Ce gentilhomme était porteur de la copie de deux lettres anonymes reçues par Don Juan le 19 et le 21 juillet 1577, et dans lesquelles on lui révélait une conspiration tramée contre sa vie et contre sa liberté. Le Gouverneur croyait que le comte De Lalaing, qui l'avait invité en secret à une entrevue, avait voulu lui dresser une embûche. Chacun savait que le pays était couvert de soldats licenciés, et le Gouverneur affirmait de façon certaine qu'il n'y avait pas une taverne de village dans le Hainaut ou dans les Flandres qui ne servît de lieu de ralliement à des bandes innombrables de gens sans aveu, gagés pour le tuer. Il sommait les États de pourchasser tous ces conspirateurs et d'infliger un châtiment sévère à leurs coupables chefs; il requérait le désarmement des soldats et des bourgeois à Bruxelles et dans tout le Brabant, et justifiait son entreprise sur Namur par les nécessités de sa sécurité personnelle, sa vie n'étant désormais sauve que dans une forteresse [3].

[1] Les articles de la « Satisfactie, » datée du 9 Octobre 1577, sont rapportés dans Bor, X. 893-896. Vera et Simplex Narratio, etc., p. 26.

[2] Bor, X. 832. Hooft, XII. 509. Discours Sommier des Justes Causes, etc., 29.

[3] Voyez la lettre de Don Juan, dans Bor, X. 832.

En réponse à cette lettre du Gouverneur, datée du 24 juillet, les États envoyèrent à Namur, Marolles, l'Archidiacre d'Ypres, et le seigneur de Bresse, avec mission de discuter une bonne fois pleinement tous ces griefs [1]. Ces gentilshommes, protestant d'un dévouement extrême aux intérêts de Sa Majesté et de la religion catholique, exprimèrent des doutes sur l'existence de la conspiration dénoncée. Ils demandèrent à Don Juan de faire connaître les coupables, afin qu'on pût leur infliger incontinent le châtiment qu'ils méritaient. L'entretien prit alors un tour fort peu satisfaisant. Le Gouverneur, parlant d'un ton hautain et même menaçant, déclara à Marolles qu'il était en ce moment maître de la citadelle d'Anvers comme de celle de Namur; les députés s'en revinrent, sans grand résultat de leur voyage. A peine avaient-ils le dos tourné, que Don Juan expédiait de nouveaux ambassadeurs, Rassenghien et Grobbendonck, de Namur vers Bruxelles [2]. Ils étaient porteurs d'une longue lettre de reproches qui se terminait par quelques demandes précises [3]. C'était encore une série de plaintes sur les conspirations, et de protestations de sa sincérité. Le prince d'Orange y était vivement attaqué; on y flétrissait ses intrigues pour entrer dans Amsterdam, sans « la satisfaction » convenable, et dans Utrecht, à laquelle il n'avait aucun droit. On y maintenait que les Hollandais et les Zélandais ne rêvaient que la destruction radicale de la religion catholique, et qu'ils confessaient publiquement leur volonté de refuser obéissance à l'assemblée des États, si elle décrétait l'exclusion de la nouvelle religion. Ce qu'il demandait, c'était la liste des personnes que les États jugeaient propres à être appelées à l'assemblée générale des États, afin qu'il pût voir s'il ne s'en trouvait pas dans le nombre qu'il serait forcé de récuser. Il exigeait que si le prince d'Orange n'exécutait pas immédiatement le traité de

[1] Bor, XI. 834.
[2] Bor, XI. 834, 835. Discours Sommier, etc., p. 29, 30.
[3] Voyez la lettre dans Bor, XI. 836, 837.

Gand, les États cessassent tout rapport avec lui. Enfin il sommait les États d'avoir à le pourvoir sans retard d'une garde du corps convenable [1].

A cette suite de plaintes et d'exigences, les États répondirent par une série de résolutions [2]. Ils commencèrent par leurs protestations ordinaires d'attachement à Sa Majesté et à la foi catholique et accordèrent de bonne grâce une garde d'infanterie de trois cents archers. Mais ils dénièrent fièrement au Gouverneur le droit d'éliminer qui que ce fût de la liste des députés, par le motif que de temps immémorial ces représentants avaient été élus par le clergé, les nobles, les villes et les bourgs. Leurs noms pouvaient changer chaque jour, de plus aucun d'entre eux n'était suspect, et d'ailleurs c'était une affaire dans laquelle le Gouverneur n'avait rien à voir. Ils promirent que rien ne serait négligé pour procurer l'exécution du traité par le prince d'Orange. Ils prièrent, en revanche, Don Juan d'abandonner la citadelle de Namur, et lui donnèrent à entendre que ses pratiques secrètes étaient découvertes, qu'un gros paquet de lettres venait d'être intercepté dans le voisinage de Bordeaux et envoyé au prince d'Orange [3]. Dans le paquet se trouvaient quelques dépêches de Don Juan et d'Escovedo à Sa Majesté et à Antonio Perez, auxquelles nous avons déjà fait allusion.

Le comte de Bossu, De Bresse et Meetkercke furent choisis pour porter ces résolutions à Namur. Ils eurent une longue et vive conversation avec Don Juan, qui se plaignit avec plus d'amertume que jamais de conspirations contre sa personne et des intrigues d'Orange. Il soutint avec force que cet *architraître* avait semé par tous les Pays-Bas les germes de ses damnables doctrines; que la terre gémissait sous une moisson

[1] Lettre de Don Juan 27 Juillet 1577. Bor, ubi sup.

[2] Dans Bor, XI. 837, 838.

[3] Elles étaient tombées dans les mains de Henri de Navarre, qui les avait transmises au prince d'Orange, lequel les déposa devant les députés des États-Généraux le 28 Juillet. — Meteren, VII. 121. Hooft, XII. 516. — Comparez Discours Sommier, etc., p. 32, 33.

rapidement mûrissante, d'hérésie et de rébellion. Il était temps, s'écria-t-il que les États abandonnassent le Prince et se ralliassent autour du Roi. Toute patience était épuisée. Quant à lui, il avait fait tout et plus encore que tout ce qu'on pouvait raisonnablement exiger de lui. Il avait fidèlement exécuté la Pacification de Gand, et cependant sa conduite ne lui avait acquis aucune reconnaissance ni aucune confiance [1].

Les députés répliquèrent, que pour exécuter réellement le traité de Gand, il devait licencier les troupes allemandes, convoquer les États-Généraux et exécuter les résolutions de ceux-ci. Tant que tout cela resterait encore à faire, il n'avait nul droit de se targuer d'avoir fidèlement observé la Pacification. Après un long entretien dans lequel se reproduisirent les mêmes griefs, les mêmes affirmations et leurs dénégations, les mêmes demandes et les mêmes faux fuyants, et les mêmes menaces réciproques que dans les entrevues précédentes, — les députés reprirent le chemin de Bruxelles [2].

Immédiatement après leur départ, Don Juan apprit le résultat de ses efforts contre la citadelle d'Anvers. On n'aura pas oublié qu'il en avait éloigné d'Aerschot, sous prétexte de se faire accompagner par ce seigneur dans sa visite à la reine Marguerite, et lui avait substitué comme châtelain, Treslong, partisan sans scrupule de tous ses projets. Mais ce commandant temporaire s'aperçut bientôt qu'il avait accepté une tâche au dessus de ses forces. Les troupes commandées par Van Ende ne furent pas reçues en ville, malgré la demande du Gouverneur qui avait sollicité l'autorisation de les y cantonner [3]. Il avait tenté de persuader aux autorités que ces troupes étaient indispensables à la sûreté de leur ville, mais les magistrats ne savaient que trop bien, d'après une expérience récente, quelle sorte de protection pouvaient donner Van Ende et ses mercenaires. Un détachement des troupes

[1] Bor, XI. 838, 839.
[2] Ibid.
[3] Bor, XI. 852. Hooft, XII 517.

des États sous les ordres de De Vers, le neveu de Champagny, rencontra le régiment de Van Ende et le mit en fuite, en lui tuant beaucoup de monde. En même temps, un officier de la garnison même de la citadelle, le capitaine De Bours, entreprit sous main de gagner la forteresse aux États.

Il agit secrètement et rapidement. Le seigneur de Liedekerke avait succédé à Champagny dans le gouvernement de la cité. Ce choix avait été amené par l'entremise du greffier Martini, chaud partisan du prince d'Orange. Le nouveau gouverneur était connu comme grand ami du Prince, on le soupçonnait même d'être au fond du cœur converti à la religion réformée. De Bours arrangea son plan d'accord avec le greffier Martini et Liedekerke. On le fournit d'une forte somme d'argent, avancée secrètement par les principales maisons de commerce de la ville. Ces fonds servirent à gagner la garnison ; une seule compagnie resta fidèle à Treslong. Le reste, d'après la déclaration même de celui-ci à Don Juan, était prêt à lui « sauter à la gorge » d'un moment à l'autre [1].

Le premier du mois d'août, jour fixé de commun accord avec le Gouverneur et le Greffier, on lui sauta en effet à la gorge. Le combat dura peu, mais assez cependant pour que la ville doutât un moment du dénoûment. Dans la mêlée, De Bours avait perdu son feutre à plume blanche qui était tombé dans le fossé. Entrainé par le courant dans le fleuve, il avait été reconnu par les vedettes placées par les individus les plus intéressés dans l'affaire, et bientôt Liedekerke qui se tenait caché dans la maison de Martini, attendant le résultat de la tentative, avait été averti de l'incident. Là dessus, grand émoi, mais Martini plus confiant que le Gouverneur, sortit pour s'enquérir de la vérité [2]. A peine dans la rue, des cris

[1] Bor, Hooft, ubi sup. Meteren, VII. 122. Discours Sommier, etc., p. 36, sqq. Cabrera, XI. 933, sqq. Lettre de Treslong à Don Juan, 1er août 1577, dans l'appendice au Discours Sommier, p. 76, 77.

[2] Bor, XI. 853. Hooft, XII. 518.

consolateurs lui frappèrent l'oreille. « Le château est aux Gueux! le château est aux Gueux! » entendait-on de tous côtés [1]. Il ne tarda pas à rencontrer un lieutenant qui venait droit de la forteresse et lui raconta toute l'affaire. Apprenant que De Bours était complétement victorieux et Treslong prisonnier, Martini courut avec cette importante nouvelle auprès de Liedekerke. Celui-ci se dirigea aussitôt vers la citadelle où il convoqua à l'instant les magistrats, les notables et les principaux marchands. On était maître du château, mais la ville tremblait déjà de la crainte de voir les mercenaires allemands de sa garnison, se soulever saisis d'indignation ou de panique et reproduire l'horrible drame de la furie espagnole [2].

Au fond il y avait quelque raison de croire à une semblable catastrophe. La correspondance de Don Juan avec les colonels venait d'être découverte [3], et on y avait lu avec quelle force il avait représenté à ceux qu'il cherchait à gagner, « que les dés étaient jetés, et qu'il était besoin de tous leurs efforts pour qu'ils tournassent bien [4]. » La citadelle était prise, mais qu'allait devenir la ville? Après quelques instants d'anxieuse délibération, les principaux marchands se résolurent à offrir 300,000 couronnes. Cet argent devait servir à donner, s'il se pouvait, amiable satisfaction aux soldats allemands qui, sur cet entrefaites, avaient déjà pris les avances et occupaient la place de Meir. Cependant, ne s'y croyant pas en sûreté, leurs colonels les conduisirent dans la Ville-Neuve. C'est là que barricadés derrière des fourgons, des ballots, des caisses de marchandises, ils attendirent les événements au lieu de les faire naître [5]. Une députation précédée d'un dra-

[1] « Het casteel is gies! het casteel is gies! » — Bor, XI. 854.
[2] Bor, XI. 854. Hooft, XII. 518.
[3] Elle fut découverte à la prise de la citadelle par De Bours. — Bor, XI. 854. Hooft, XII. 518.
[4] » Y pues queda ya el dado fuera de la mano, es menester encaminarle a que corra buen. » — Lettre de Don Juan aux Colonels Frondsberger et Fugger, 23 July 1577, appendice au Discours Sommier, p. 60. Bor, XI. 849.
[5] Bor, XI. 854. Hooft, XII. 518. Meteren, VII. 122.

peau blanc se présenta bientôt, venant de la citadelle, et les chefs de la soldatesque désignèrent immédiatement des négociateurs. Ceux-ci reçurent l'offre d'un paiement presque complet des arriérés de solde, si les troupes consentaient à évacuer sur l'heure et pour toujours la ville. On allait leur compter, s'ils l'exigeaient, 150,000 couronnes. Les marchands se tenaient sur le pont qui conduisait de l'ancienne ville à la Ville-Neuve, en pleine vue des troupes. Ils tenaient à la main leurs sacs de ducats étincelants. Les soldats voulaient à tout prix saisir l'aubaine, et juraient de passer leurs officiers au fil de l'épée, si ceux-ci rejetaient cette offre si tentante et si inattendue. Mais les parlementaires allaient et venaient, trouvant sans cesse quelque nouveau point à changer ou à résoudre. Les marchands avaient en réalité promis de donner, s'il le fallait, 300,000 couronnes; mais en négociateurs économes, ils cherchaient par leur diplomatie, à épargner la moitié de la somme. Le jour commençait à baisser, et l'on n'était pas encore tombé d'accord, quand tout à coup on signala des voiles au bas du fleuve; une puissante flotte de vaisseaux de guerre, bannière et pennons au vent, remontait l'Escaut à la faveur d'une bonne brise [1]. C'était une escadre appartenant au prince d'Orange. sous les ordres de l'amiral d'Haultain. Il avait été envoyé contre Tholen, mais instruit par des avis secrets, il avait saisi avec une heureuse audace, l'occasion de frapper un grand coup au profit de la cause qu'il avait déjà si fidèlement servie. Quelques coups de canon tirés des vaisseaux contre les barricades eurent un effet magique. Une panique soudaine et irrésistible s'empara des soldats : « Voilà les Gueux! Voilà les Gueux [2]! » hurlèrent-ils avec désespoir; car depuis le mémorable siége de Leyde, la terrible réputation des Gueux de mer n'avait fait que croître encore. Les marchands étaient

[1] Bor, XI, 855. Hooft, XII. 519. Meleren, VII. 122.
[2] « Die geusen, die geusen, daar zynze! « — Hooft, XII. 519. Bor, XI. 855.

toujours sur le pont, leurs bourses à la main. Les envoyés de la citadelle agitaient toujours leurs drapeaux blancs. Il était trop tard. La terreur inspirée par les farouches Zélandais, fut plus forte que l'amour de la solde, que la confiance en l'humeur pacifique des habitants. Les mercenaires au paroxysme de l'effroi, prirent la fuite, haletants, et cherchant partout un refuge « comme des loups devant les chiens [1]. » Le spectacle fut vraiment risible. Sans prendre le temps d'accepter l'argent que les marchands continuaient à offrir, sans emporter leurs bagages, jetant même en grand nombre leurs armes, ils se dispersèrent dans le plus grand désordre, les uns traversant l'Escaut à la nage, d'autres s'esquivant le long des digues, d'autres encore prenant leur course à travers champs.

Le colonel Fugger s'enferma avec une partie de ses troupes dans Berg-op-Zoom. Champagny ne tarda pas à venir les y assiéger et les contraignit à livrer leur chef et à déposer les armes [2]. Le reste se retira à Breda et y tint pendant deux mois, mais le prince d'Orange parvint à les en déloger par un adroit statagème. Un capitaine, qu'il savait être au service de Don Juan, fut arrêté sur la route de Breda. Il portait soigneusement cachée dans sa ceinture une lettre chiffrée et marquée du sceau du Gouverneur-Général. Celui-ci priait instamment le colonel Fondsberger, commandant de Breda, de résister pendant deux mois, lui promettant des secours à l'expiration de ce terme. A cette lettre, qu'on ne déchiffra qu'à grand'peine, en fut substituée une autre, contrefaite avec une grande habileté par le célèbre imprimeur d'Anvers, Guillaume Sylvius et revêtue de la signature et du cachet de Don Juan [3]. Dans celle-ci, le Gouverneur enjoignait au colonel de se tirer d'embarras le mieux possible, car se trouvant assiégé, il ne pouvait lui envoyer des renforts. Le capitaine qui avait

[1] « Als wolven die nagejagt werden van de honden. » — Bor, XI. 855a.
[2] Bor, XI. 856. Hooft, XI. 522.
[3] Bor, XI. 856. Hooft, XII. 522, 523.

apporté la véritable lettre fut gagné à prix d'argent et chargé de remettre la fausse missive. Il s'acquitta si loyalement de sa tâche et répandit avec tant de zèle ce récit mensonger dans la ville, que les troupes se révoltèrent et remirent leur chef et leurs armes à la garde des États. Tel fut le résultat des efforts tentés par Don Juan pour secourir la citadelle d'Anvers. Non seulement elle était au pouvoir des États, mais pour la première fois depuis douze ans, la ville était débarrassée de la soldatesque étrangère [1].

La fureur et le désappointement du Gouverneur-Général furent extrêmes. Il s'était vanté à Marolles un jour trop tôt. La proie qu'il croyait déjà embrasser de son étreinte venait de lui échapper, et il lui restait à satisfaire à d'interminables demandes auxquelles il n'avait pas songé et qui selon toute apparence consommeraient sa perte. Le triomphe en ce moment semblait réservé aux États, non à lui. Les « dés » lui étaient contraires, en dépit du soin avec lequel il avait joué. Cependant il ne désespérait pas de prendre sa revanche. « Ces rebelles, » écrivait-il à l'impératrice douairière, sa sœur, « s'imaginent que la fortune leur prodigue ses sourires et me destine ses déceptions. Les misérables sont bien orgueilleux et ils oublient qu'ils subiront un de ces jours leur châtiment [2]. »

Le 7 août, il adressa une longue lettre aux États. Ce document était suivi, comme de coutume, de certaines demandes, formulées catégoriquement en trente-trois articles [3]. Les États furent étonnés de la hardiesse et de l'étrangeté de son langage, car, en dépit du Gouverneur, ils se croyaient les maîtres de la situation. Cependant Don Juan semblait disposé à traiter avec eux, comme s'il eût pris la citadelle d'Anvers au lieu de l'avoir perdue, et comme si les troupes avec lesquelles

[1] Bor, XI. 856, 857. Hooft, XII. 525.
[2] Lettre de Don Juan à l'impératrice, 14 août 1577, appendice au Discours Sommier, p. 82.
[3] Bor, XI. 859, sqq.

il avait intrigué se trouvaient réunies sur le champ de bataille, au lieu d'être enfermées dans des villes éloignées, à la merci des États. Le Gouverneur demandait que toutes les forces de la nation fussent placées sous son commandement immédiat; que le comte Bossu, ou quelque autre personnage de son choix, fût chargé du gouvernement de la Frise; que le peuple du Brabant et de la Flandre s'occupât immédiatement de poursuivre, d'atteindre et de châtier tous les hérétiques et tous les prédicateurs errants. Il exigeait en particulier qu'on défendît à Sainte-Aldegonde et à Théron, ces rebelles pernicieux, de mettre le pied dans une ville quelconque des Pays-Bas. Il insistait pour que la commune de Bruxelles déposât les armes et reprît ses occupations ordinaires. Il demandait que le prince d'Orange fût contraint d'exécuter le traité de Gand ; de supprimer l'exercice de la religion réformée à Harlem, à Schoonhoven et en autres lieux; de retirer ses vaisseaux des points qu'ils menaçaient et de rendre Nieuport, qu'il détenait illégalement. Le Prince persistait-il dans sa résistance, Don Juan sommait les États de prendre les armes contre lui et de soutenir leur gouverneur légitime. Il réclamait en outre la restitution immédiate de la citadelle d'Anvers, et l'élargissement de Treslong [1].

L'audace de pareilles prétentions, quelque raisonnables qu'elles pussent sembler, envisagées au point de vue de l'Espagne, devait naturellement étonner les États. Que l'homme qui avait si ouvertement violé le traité de Gand osât reprocher au Prince de ne l'avoir point exécuté, — que l'homme qui avait comploté avec les mercenaires allemands jusqu'à rendre possible une nouvelle Furie d'Anvers, se hasardât à réclamer le commandement de toutes les troupes, — que l'homme qui avait tenté de s'emparer par un vil stratagème de la citadelle d'Anvers vînt maintenant de sang froid demander qu'on la lui rendît, — c'était là, trouvaient-ils, le comble de

[1] Lettre de Don Juan, 7 Août 1577. — Bor. XI. 839, 840.

l'insolence. Déjoué dans sa conspiration, Don Juan prétendait sans honte à la récompense qu'il aurait recueillie si sa perfidie lui avait réussi. Au moment où les États avaient sous les yeux les lettres d'Escovedo et la correspondance du gouverneur avec les colonels allemands, ils trouvaient par trop étrange que le fils bâtard et fourbe d'un empereur fourbe lui-même vînt leur prêcher la sincérité. Il était certain que l'homme de guerre déçu dans ses plans et à bout de ressources, s'était mis dans une bien fausse position. Le prince d'Orange, avec son adresse accoutumée, sut profiter habilement des fautes de son adversaire. Don Juan n'avait réussi qu'à ouvrir lui-même la trappe où il était tombé. Ses stratagèmes contre Namur et Anvers n'avaient eu d'autre résultat que de le faire passer pour un faiseur de projets rusé et sans scrupules. Cette réputation, que son antagoniste n'eût pas de peine à établir avec un entier succès, grandit encore par la diffusion des lettres interceptées et grâce à l'ingénieux empressement du Prince, de Sainte-Aldegonde et de tout le parti anticatholique, à s'en faire une arme contre le Gouverneur. Les États ne connaissaient pas les véritables motifs de sa répugnance au départ par terre des troupes; ils ignoraient ses projets romanesques contre l'Angleterre et pouvaient dès lors, à bon droit, l'accuser d'une perfidie consommée.

Lors même que Don Juan eut été, à son arrivée dans les Pays-Bas, en pleine possession de ses facultés, il n'aurait pas été de force à lutter contre ses puissants antagonistes. Trompé et entravé, soupçonné en outre par son maître, joué, abusé et irrité par son adversaire, que pouvait-il faire, si ce n'est de rencontrer difficulté sur difficulté, et d'osciller entre des menaces extravagantes et des concessions arrachées à sa lassitude, au point d'user entièrement sa vie et ses espérances? Ses instructions lui venaient de Philippe par l'entremise de Perez, et, ainsi que nous l'avons vu, ce dernier, hypocrite accompli, accusait, trompait systématiquement [1] le Gouverneur dans le

[1] Memorial de Ant. Perez, Obras y relaciones, p. 309.

but de lui faire commettre quelque acte de trahison et de satisfaire ainsi le Roi qui désirait obtenir la preuve des desseins secrets de Don Juan contre sa couronne. Aussi chaque lettre qui venait d'Espagne contenait-elle de faux renseignements et des réflexions mensongères [1]. Il n'y avait pas à douter que le Gouverneur se crût appelé à porter une couronne, et voulût s'en procurer une soit en Afrique, soit en Angleterre, partout ailleurs enfin où le hasard lui en désignerait une. Il était de l'étoffe dont on faisait à une époque quelque peu reculée, les croisés et les fondateurs de dynastie. Qui mieux que ce bâtard d'un empereur, ce vaillant et romanesque aventurier pouvait conquérir le Saint-Sépulcre ou dépouiller un souverain de sa couronne, soit en Italie, en Moscovie, en Orient ou dans l'Ultima Thulé? Malheureusement il était né quelques siècles trop tard. Le temps où l'on fondait des dynasties et où des flibustiers étrangers s'emparaient des trônes de l'Europe était passé et n'était pas encore revenu. Il s'était rendu dans les Pays-Bas avec la résolution d'aplanir les difficultés et de terminer paisiblement la révolte qui devait lui servir de marchepied pour arriver au trône d'Angleterre. Il lui était réservé d'éprouver un grand désappointement et de trouver au lieu des brillantes chimères qu'il poursuivait, une mort triste et prématurée : ses illusions avaient déjà subi d'amères déceptions. Les Pays-Bas se refusaient obstinément à l'aimer en dépit de la bienveillance qu'il leur témoignait. Ils ne voulaient pas même aimer le roi d'Espagne, en dépit des bienfaits dont Sa Majesté promettait de les combler. Ils reportaient toute leur affection sur le pervers prince d'Orange. Ce fanatique les menait cependant à leur perte, car il voulait les conduire dans les voies de la liberté, et rien, dans l'esprit du Gouverneur, n'était plus digne de pitié que le spectacle de ce peuple, encourageant aveuglément ses vues. « Bref, »

[1] Memorial de Antonio Perez, passim. — Comparez Mignet. Antonio Perez et Philippe II, Bruxelles, 1845, p. 16-21.

Digitized by Google

disait-il, plein d'amertune, dans sa mémorable lettre à sa sœur l'Impératrice, « ils ne veulent reconnaître ni Dieu, ni Roi. Ils veulent la liberté en tous points : aussi est-ce grand' pitié de voir comment ils se comportent; de voir l'impudence et le manque de respect avec lesquels, ils nous récompensent, Sa Majesté des faveurs qu'il leur a accordées, moi des peines, des indignités et des dangers que j'ai supportés pour eux [1]. »

Rien à la vérité, à part leur ingratitude, ne pouvait, dans l'opinion du Gouverneur, surpasser l'insolence des habitants des Pays-Bas. C'était la dent du serpent qui blessait incessamment le Roi clément et son frère courroucé. Il leur semblait amer de ne trouver que de l'ingratitude chez un peuple qui avait joui pendant sept ans du gouvernement d'Albe et pendant trois ans de celui de Requesens; qui avait été témoin de l'œuvre du Conseil de Sang, des massacres de Naarden, de Zutphen et de Harlem, du siège de Leyde et de la Furie d'Anvers. « Nous n'avons tiré et nous ne tirerons que peu de profit de tout le bien que nous avons fait à ce méchant peuple, » écrivait le Gouverneur à sa sœur. « Bref, ils obéissent en tout point *à ce damné prince d'Orange*, au tyran et au rebelle le plus pervers et le plus mécréant qui existe; ils l'aiment, tandis que sans crainte de Dieu et au mépris des hommes, ils exècrent et déshonorent le nom et les commandements de leur souverain naturel [2]. » Aussi, le guerrier s'était-il renfermé dans le château de Namur, l'esprit inquiet et le cœur brisé de tristesse pour attendre le progrès

[1] « Porque estos aqui ni quieren conveer a su Dios ni obedeçer a su Rey como deven; anles prelenden libertad en todo. De manera que *es compassion grandissima ver como lo tratan* y las desverguenças y poco respeto con que pagan a su Majestad las *mercedes que les ha hecho;* y *a mi los trabajos*, indignidades y peligros que he passado por estas gentes. » — Lettre à l'Impératrice, appendice au Discours Sommier, p. 81.

[2] « Mire V. Magd. quan poco que ha aprovechado in aprovecha para los malos el bien que se les haze. Al fin, ellos aman y obedecen de todo punto al mas perverso y tyranno hereje y rebelde de la tierra que *es este condenado del Principe de Oranges* y aborrecen y desacatan el nombre y mandamientos de su principe y natural Senor : sin lemor de Dios ni respelo o verguença de las gentes. » — Ibid.

des événements et pour échapper aux piéges de ses ennemis. « *Dieu sait combien je désire ne pas en venir aux extrémités,* » disait-il, « mais je ne sais comment agir envers des hommes qui se montrent si obstinément rebelles [1]. »

C'était dans ce langage pathétique que Don Juan déplorait son sort. La nation s'était éloignée de Dieu, de Philippe, de lui ; cependant il se tenait immobile dans sa forteresse, décidé à la sauver de la destruction et à ne point se souiller les mains par une effusion de sang, si c'était encore possible. Il n'était pas entièrement abandonné, car au milieu de l'infidélité, un petit nombre de cœurs lui étaient restés fidèles. Bien que le peuple fût en révolte ouverte, il y avait cependant une poignée de nobles résolus à faire leur devoir envers Dieu et le Roi. « Cette petite troupe, » disait le Gouverneur, « m'a accompagné ici, en qualité de gentilshommes et de chevaliers d'honneur [2]. » Le brave Berlaymont et ses quatre fils lui furent toujours dévoués, mais on voyait diminuer le petit nombre de gentilhommes et de chevaliers d'honneur qui l'avaient suivi. Aussitôt qu'on sût le résultat de l'entreprise contre la citadelle d'Anvers, et que l'orage semblait s'amoncéler sur la cause du Roi, d'Aerschot et d'Havré furent les premiers à déployer leurs ailes et à se diriger vers une atmosphère plus sereine [3]. Au mois de septembre, le Duc était de nouveau ce qu'il avait toujours prétendu être, sauf quelques importantes exceptions « le frère affectueux et l'ami cordial du prince d'Orange [4]. »

La lettre adressée par Don Juan aux États à la date du 7 août était restée sans réponse. S'apercevant bientôt de la difficulté de sa situation, et son indignation s'étant calmée, il leur écrivit de nouveau le 13 du même mois. Il déclarait dans

[1] Lettre à l'Impératrice, 81.
[2] « Como honradissimos cavalleros. » — Ibid.
[3] Hooft, XII. 520. Aerschot était tellement pressé de fuir, qu'il s'éloigna du château sur un cheval sans selle. — Gachard, Bull. Com. Roy. d'Hist. II. 135.
[4] Archives de la Maison d'Orange, VI. p. 143, 144.

sa missive qu'il désirait ardemment la paix et qu'un soulagement fut apporté à sa douloureuse position. Il protestait, devant Dieu et devant les hommes, de l'honnêteté de ses intentions et de son horreur excessive de la guerre. Il affirmait que si sa personne leur était aussi odieuse qu'il le croyait, il était disposé à quitter le pays, dès que le Roi aurait désigné son successeur. Il leur rappelait que c'était à eux, non à lui, de décider la question de la paix ou de la guerre, et que le monde jugerait sévèrement ceux sur qui pèserait cette responsabilité. Il finissait par une observation qui, dans son humilité, paraissait assez ironique : il priait les États, s'ils avaient terminé la lecture des dépêches arrivées de Madrid à son adresse et interceptées par eux, de vouloir lui permettre d'en prendre connaissance. Il exprimait donc l'espoir qu'elle lui seraient transmises à Namur [1].

Deux jours après avoir reçu cette lettre, les États y répondirent avec grand détail. Ils protestaient, comme de coutume, de leur attachement à Sa Majesté, de leur fidélité à la religion catholique, de leur résolution de maintenir le traité de Gand et l'Édit perpétuel. Ils repoussaient toute responsabilité quant à la nature désastreuse des relations entre eux et le gouvernement, puisqu'ils avaient licencié presque toutes leurs troupes, tandis que le Gouverneur, jusqu'au moment de sa retraite à Namur, n'avait cessé d'augmenter ses forces. Don Juan attestait, à la vérité, ses intentions amicales, et son vif désir de faire la paix, mais ces lettres et celles d'Escovedo qu'on avait interceptées leurs avaient révélé les mauvais conseils auxquels il avait prêté l'oreille et les intrigues auxquelles il avait pris part. Les États s'en rapportaient à sa conscience pour décider s'ils pouvaient, après la lecture de ces documents, croire à son intention de maintenir le traité de Gand, ou tout autre traité, et si on pouvait les blâmer de songer au soin de leur défense personnelle [2].

[1] Voir la lettre dans Bor, XI. 857.
[2] Bor, XI. 858.

Don Juan savait déjà à quelle déplorable erreur il avait été entraîné en s'emparant de Namur; en cherchant à prendre Anvers, il avait jeté le gant. Lui qui désirait la paix, il avait dans un moment de fureur et d'anxiété, déclaré et commencé la guerre. Le pont s'était rompu derrière lui, les vaisseaux étaient brûlés, un précipice s'était entr'ouvert; un retour à la paix était devenu presque impossible. Cependant il est douloureux de voir l'ardeur passionnée avec laquelle il semblait parfois vouloir terminer la querelle, et son impuissance absolue à apprécier sa situation. Le Prince triomphait; le Gouverneur était tombé dans un piége, non seulement volontairement, mais il avait lui-même tendu le piége auquel il s'était laissé prendre; il avait donné beau jeu au Prince, et était transporté de fureur de voir son adversaire le gagner avec autant de calme. Il est pénible de voir le Gouverneur passer de l'accent d'une indignation hautaine aux concessions les plus cruelles. Dans une longue lettre qu'il adressa aux États particuliers, aux évêques, aux conseillers et aux cités des Pays-Bas, il protestait de l'innocence de ses intentions, et se plaignait amèrement des calomnies répandues par le prince d'Orange pour le discréditer. Il repoussait tout dessein de rappeler les troupes qu'il avait congédiées, à moins d'une nécessité absolue. Il affirmait que Sa Majesté désirait sincèrement la paix. Il avouait que le pays n'aimait ni le Roi, ni la religion catholique, ni le Gouverneur. Il demandait avec amertume quelles nouvelles concessions on exigeait? N'avait-il pas fait tout ce qu'il avait promis? N'avait-il pas renvoyé les Espagnols, mis les forteresses entre les mains de nationaux, rétabli les priviléges, supporté les insultes et les outrages? Cependant, en dépit de tout ce qui s'était passé, il se déclarait prêt à résigner ses fonctions, si l'on nommait à sa place un prince ou une princesse du sang qui pût leur plaire davantage [1]. La lettre aux États se terminait par la proposition de

[1] Voir la lettre dans Bor, XI. 858-860.

cesser les hostilités et de nommer une commission pour aviser aux moyens d'exécuter fidèlement le traité de Gand. Cette proposition fut renouvelée, quelques jours plus tard, avec l'offre de faire un échange d'otages [1].

Il n'était pas difficile aux États de répondre aux lettres du Gouverneur. En effet, dans le cours de cette lutte désastreuse de part et d'autre les arguments ne faisaient pas défaut. On est effrayé à la vue de l'interminable échange de protocoles, de déclarations, de demandes, d'apostilles, de répliques et de réponses à des répliques qui forment au fond l'administration de Don Juan. Jamais hardi croisé ne fut moins à sa place. Ce n'était pas des soldats, mais un scribe que Philippe aurait dû chargé de ce service. Au lieu de la vaillante épée de Lépante, la « plume barbare » de Hopper eût bien mieux réussi à s'acquitter de cet office. Joachim griffonnant sur un vaisseau de guerre à peu de distance, le capitan-pacha turc ne se serait pas senti plus mal à l'aise que le brillant guerrier ainsi condamné à écrivailler et à dissimuler. Tandis qu'il fesait concessions sur concessions, les États se montraient chaque jour plus défiants et élevaient des prétentions plus exigeantes. Certes, le Gouverneur avait agi d'une façon au moins équivoque jusqu'au jour où il avait semblé vouloir revenir sur ses pas. Aussi était-il naturel que les États en répondant à sa lettre, lui fissent observer qu'à la vérité il avait renvoyé les Espagnols, mais qu'il avait comploté avec les Allemands restés dans le pays; qu'il avait en effet remis les forteresses au pouvoir de nationaux, mais qu'il avait fait ensuite tous ses efforts pour les leur arracher; qu'il avait également témoigné son désir de faire la paix, mais que les lettres interceptées prouvaient qu'il se préparait à la guerre [2]. Le bruit se répandait déjà que de petits détachements de troupes espagnoles quittaient la France. On savait aussi que le Gouverneur enrôlait

[1] Bor, XI. 860, 861. 862.
[2] Bor, XI. 861, 862.

de nouveaux mercenaires pour remplacer ceux qu'il avait vainement cherché à rallier sous son étendard. En effet, dès le 26 juillet, le marquis d'Ayamonte à Milan, et Don Juan de Idiaquez à Gênes, recevaient des lettres de Don Juan d'Autriche leur exposant que, les Provinces ne s'étant pas montrées fidèles à leurs engagements, il ne se croyait pas lié davantage par les siens, et leur témoignant son désir que les vétérans qui avaient quitté récemment les Flandres y revinssent au plus tôt [1]. Bientôt après, Alexandre Farnèse, prince de Parme, recevait du Roi l'ordre de diriger le mouvement des troupes, et de se transporter dans les Pays-Bas afin d'apporter à son oncle le secours de son génie militaire déjà illustre [2].

D'autre part, les États se sentaient tous les jours plus forts. Guidés, comme d'habitude, par le prince d'Orange, ils avaient pris dans leur correspondance un ton qui devait paraître au Gouverneur souvent peu respectueux et parfois même injurieux. Ils allaient jusqu'à exprimer, pour le cas où il persistait à quitter son poste en faveur d'un prince du sang, l'espoir que son successeur fût au moins un membre légitime de la famille royale [3]. C'était porter un rude coup à ce capitaine orgueilleux qui à en juger d'après ses allures hautaines semblait avoir à peu près oublié Barbara Blomberg et la barre fatale qui traversait son écusson. C'était lui faire comprendre, avec cette rude franchise flamande, qu'on attachait dans les Pays-Bas plus d'importance à la cérémonie du mariage qu'il ne semblait l'imaginer. Les demandes catégoriques formulées par les États étaient encore plus insupportables que de tels affronts, car ils y adoptaient formellement les vues du prince d'Orange quant au gouvernement constitutionnel des Provinces. Dans leur lettre du 26 août, ils

[1] Cabrera, XI. 937, 938.
[2] Ibid., XI. 940.
[3] Bor, XI. 859. — Comparez Meteren, VI. 119; Groen V. Prinst., Archives, VI. 170, note 1.

Digitized by Google

consentaient en dépit de ses torts dans le passé, à rendre leur confiance au Gouverneur; mais en même temps, ils lui imposaient des conditions dont la réalisation était inconciliable avec ses vues et ses principes politiques. Les États exigeaient qu'il licenciât tous les soldats encore à son service, qu'on fît quitter immédiatement le pays aux troupes allemandes, qu'il démissionnât tous les fonctionnaires étrangers, civils et militaires, et qu'il renonçât à sa ligue secrète avec le duc de Guise. Ils insistaient pour qu'à l'avenir il gouvernât uniquement avec les avis et le consentement du Conseil d'État, pour qu'il exécutât ce que le Conseil lui ordonnait à la majorité des votes, et pour que nulle décision ni dépêche ne pussent être considérées comme authentiques à moins d'avoir été rédigées par ce corps [1]. Évidemment, si une administration organisée sur cette base était conforme au véritable sens historique des constitutions des Pays-Bas, elle ne cadrait pas avec les instructions du monarque, avec les opinions personnelles du Gouverneur, ni avec les principes de gouvernement pratiqués par d'Albe et Requesens; mais le pays traversait une époque de crise révolutionnaire et le parti du Prince gagnait chaque jour du terrain.

Le grand homme d'État était résolu, par application de ses vues sur la pratique légitime du gouvernement, à rendre l'administration au Conseil d'État, corps exécutif dont les membres devaient nécessairement être désignés par les États-Généraux. Au sein de ces derniers, aussi bien qu'au sein des États particuliers, on cherchait constamment à renforcer l'élément populaire, la « communauté » de chaque ville, c'est à dire à y faire entrer les représentants des corporations et les bourgeois. C'était, dans l'opinion du Prince, le véritable système de gouvernement — républicain en tous points sinon dans la forme, sous la protection héréditaire et non sous l'autorité despotique d'une famille dont les droits étaient

[1] Lettre du 26 Août 1577, dans Bor, XI. 861, 862.

presque entièrement sacrifiés. L'adoption de ces vues devait faire faire un grand pas, non seulement à la Hollande et à la Zélande, mais encore aux députés des États-Généraux, et l'orgueil de Don Juan aurait à souffrir de semblable doctrine. La lettre finissait par la déclaration que le pays supporterait avec résignation le départ du Gouverneur, s'il persistait dans son intention de quitter son poste et qu'en attendant le choix de son successeur, le Conseil d'État se considérerait comme chargé *ad interim* du gouvernement. On priait également le Gouverneur de ne plus calomnier les États auprès des gouvernements étrangers, comme il l'avait fait récemment dans sa lettre à l'impératrice-douairière, lettre qu'on avait interceptée [1].

En recevant cette lettre, « Don Juan, » dit un vieux chroniqueur dont le témoignage n'est pas suspect, « s'aperçut que les grues avaient invité le renard à diner [2]. » En vérité, l'illustre guerrier ne réussissait guère dans les projets dont on l'accusait et à rapiécer la peau du lion avec celle du renard [3]. Il se voyait compromis et joué, et ne se sentait pas coupable d'une bien noire action. Le 28 août, il répondit longuement aux États; sa lettre était datée de la forteresse de Namur [4]. Son langage était plus modéré que de coutume, mais ses efforts pour justifier sa conduite passée ne dénotaient pas une grande habileté. Il rappelait les trois points qui formaient l'accusation dirigée à sa charge, c'est à dire, les lettres interceptées, ses intrigues avec les colonels allemands et la prise de Namur. Tout en reconnaissant qu'il fût l'auteur de ces lettres, il se contentait de faire observer que leur date antérieure à son installation comme Gouverneur atténuait outre mesure la gravité des faits qu'elles révélaient [5]. Quant aux dépêches

[1] Lettre des États-Généraux, dans Bor. XI. 861, 862.

[2] « —— en dat de Kraen, so de fabel seid, de Vos le gasl genood hadde, » etc. — Bor, XI. 862b.

[3] Reponse à un petit livrel, intitulé, Déclaration de l'Intention du Seign^r Don Jehan d'Austrice, p 3. — Anvers, 1778.

[4] Bor, XI. 862. 863.

[5] Ibid. Hooft, XII. 521.

d'Escovedo, il repoussait toute responsabilité des principes et des opinions qu'elles pouvaient exprimer. On savait cependant que le secrétaire était l'ami intime du Gouverneur et on trouvait peu loyal et peu habile de la part de ce dernier de vouloir décliner sa part de complicité. En ce qui touchait sa correspondance avec les colonels allemands, sa défense ne fut guère plus complète et se bornait à de vagues récriminations contre le prince d'Orange. Le Gouverneur ne pouvait rester inactif en présence d'un adversaire aussi remuant et turbulent. Il n'était pas en son pouvoir d'exécuter le traité et l'édit, tandis que le Prince se refusait à faire observer le premier et à publier le second. Sa dignité et le soin de sa sûreté ne lui permettait pas de déposer les armes, en face d'ennemis armés. Il se serait mis « dans une position bien ridicule » s'il s'était laissé faire la loi, lui, désarmé, par un parti en état de défense. Quant au troisième chef d'accusation, la prise de la citadelle de Namur, il racontait les diverses péripéties que le lecteur connait déjà. Il exposait avec détail la manière dramatique dont le vicomte de Gand était venu tirer les rideaux de son lit au milieu de la nuit; il s'étendait longuement sur les avertissements de mauvais augure qu'il avait mainte fois reçus à Bruxelles, du duc d'Aerschot, et terminait par un récit circonstancié de l'embûche que lui avait tendue, prétendait-il, le comte de Lalaing [1]. Le Gouverneur finissait en manifestant l'espoir que les difficultés, qu'il ne pouvait considérer comme insurmontables s'aplaniraient; il demandait une conférence solennelle et proposait un échange d'otages [2].

Tandis que cette correspondance entre Namur et Bruxelles continuait, Anvers était le théâtre d'un événement qui devait réjouir grandement d'Orange. La Furie espagnole, et la tentative infructueuse faite par Don Juan pour s'emparer de la fameuse citadelle, avait décidé les autorités à suivre les

[1] Lettre de Don Juan, 24 Août 1577. Bor, XI. 864.
[2] Lettre de Don Juan, 24 Août 1577.

Digitized by Google

conseils que le Prince leur avait si souvent donnés en vain, et la citadelle d'Anvers fut rasée au niveau du sol du côté qui fait face à la ville [1]. Il serait plus exact de dire que ce n'était pas les autorités, mais la ville même qui se leva enfin pour secouer le joug qu'elle avait si longtemps subi. Plus de dix mille personnes travaillèrent jour et nuit, jusqu'à ce que la démolition de l'édifice fut complète [2]. De graves magistrats, d'illustres seigneurs, de nobles dames, des bourgeois et leurs femmes, des mendiants avec leurs enfants, travaillaient pêle-mêle. Tous désiraient contribuer à détruire le nid où l'on avait tramé tant de meurtres, et qui avait enfanté tant de malheurs. Cette entreprise ne fut pas laborieuse pour des ouvriers si zélés et la citadelle fut bientôt détruite du côté, où elle pouvait causer du tort aux habitants. On était activement à l'œuvre lorsque l'antique statue du duc d'Albe fut découverte dans une crypte oubliée [3], où elle se trouvait depuis qu'elle avait été enlevée par l'ordre de Requesens. Le gigantesque fantôme du fondateur de la citadelle semblait s'élancer soudainement des ténèbres au milieu des ruines, mais son apparition ne fit qu'accroître la rage du peuple. L'image du Gouverneur détesté reçut des coups furieux comme si cette effigie en bronze pouvait souffrir de cette violence, ou comprendre la colère du peuple. Le statue fut retirée de son obscure cachette et transportée en public. Des milliers de bras s'offrirent pour la promener dans les rues et l'exposer aux regards et aux outrages de la populace. Des milliers de marteaux se levèrent pour la détruire, le peuple semblait éprouver la satisfaction qu'il eut trouvé à assouvir sa haine sur le tyran lui-même. Réduite bientôt à l'état de masse informe, dont les débris furent emportés et conservés dans les familles comme un souvenir de la vengeance populaire, elle

[1] Hooft, XII. 323, 224 Bor, XI. 856.
[2] Hooft, Bor, ubi. sup. Strada, IX. 443.
[3] Hooft, XII. 523. Strada, IX. 443.

Digitized by Google

fut fondue et redevint, par une transformation bien naturelle, ce qu'elle était primitivement, un canon [1].

L'exemple donné par Anvers fut suivi dans d'autres villes; la citadelle de Gand, entr'autres, fut immédiatement rasée, au milieu des démonstrations d'un enthousiasme général [2]. Sur ces entrefaites la correspondance entre Don Juan et les États réunis à Bruxelles continuait toujours et les États-Généraux des Pays-Bas avaient adressé au Roi deux longues et remarquables lettres, à la date du 24 août et du 8 septembre. Ils y rappelaient avec force les événements passés et exposaient les complications actuelles qui engendraient le désordre dans la république. Ils insistaient, comme de coutume, pour que le Roi y apportât remède; et ne dissimulaient guère les difficultés d'une réconciliation sincère aussi longtemps que Don Juan, dont ils lui révélaient la duplicité et l'insolence, conserverait ses fonctions. Si cependant Sa Majesté était déterminée à lui continuer sa charge, ils étaient tout disposés, en considération de ses bonnes qualités naturelles, à s'entendre avec le Gouverneur le mieux qu'ils pourraient. Mais si le Roi jugeait tout rapprochement impossible entre eux et Don Juan, ils le priaient de nommer à sa place un prince légitime de sang royal [3].

[1] Strada, ubi sup. Hooft, XII. 524.
[2] Bor, XI. 856. Hooft, XII, 524. Meteren, VII, 125.
[3] Voir les lettres dans Bor, XI. 867, 868. Meteren, VII, 125.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

LE RETOUR DU PROSCRIT.

(1577.)

Le prince d'Orange est invité à se rendre à Bruxelles. — Sa correspondance à ce sujet avec les États-Généraux. — Voyage du Prince vers la capitale. — Le Prince rompt ses négociations avec Don Juan. — Nouvelles et instantes demandes faites au Gouverneur. — Son indisposition. — Rupture déclarée. — Intrigues des nobles Néerlandais avec l'archiduc Mathias. — Politique d'Orange. — Attitude de la reine Élisabeth. — Fuite de Mathias loin de Vienne. — Anxiété d'Élisabeth. — Adresse du Prince. — Les fonctions de *Ruward* — Nomination d'Orange à cette dignité. — Ses plaintes contre la haute noblesse. — Aerschot, gouverneur des Flandres. — Un orage couve à Gand. — Rybove et Hembyse. — Hessels membre du Conseil de Sang. — Arrogance du parti aristocratique en Flandre. — Entrevue secrète de Ryhove avec d'Orange. — Sédition à Gand. — Arrestation d'Aerschot, de Hessels et d'autres membres du parti réactionnaire. — Le Duc est mis en liberté, à la demande du Prince. — Visite d'Orange à Gand. — Démonstrations des « Chambres de Rhétorique. » — La nouvelle union de Bruxelles se caractérise. — Traité avec l'Angleterre. — Clauses par lesquelles l'archiduc Mathias est nominalement désigné comme Gouverneur-Général. — Son inauguration à Bruxelles. — Fêtes brillantes. — Lettre de Don Juan à l'Empereur. — Sa colère contre l'Angleterre. — Une armée rassemblée. — Arrivée d'Alexandre Farnèse. — Distribution peu judicieuse des emplois dans l'armée des États. — Celle-ci rebrousse chemin vers Gembloux, suivie par Don Juan. — Défaite terrible des patriotes. — Disparité énorme entre les pertes respectives des deux armées.

Tandis que les événements marchaient ainsi, une mesure importante fut prise par les États-Généraux. Le prince d'Orange fut instamment prié par eux de se rendre à Bruxel-

Digitized by Google

les, pour les aider de ses conseils et de sa présence [1]. Le Proscrit, condamné comme traître, n'avait pas visité la capitale depuis onze ans. Nous avons raconté les circonstances de son départ, alors que se firent entendre les trompettes de l'armée d'Albe qui s'avançait. Nous avons décrit sa mémorable et chaleureuse entrevue avec d'Egmont. Depuis cette époque, bien que son génie se manifestât dans la capitale, comme s'il y eût été présent; bien qu'il eût été l'aimant vers lequel avaient toujours involontairement oscillé les États dans toutes leurs actions, cependant il était constamment demeuré invisible. Il avait été sommé par le Conseil de Sang de se présenter pour son procès, et avait été condamné à mort par défaut. Aux sommations, il avait répondu par un défi, à sa condamnation, par deux campagnes sans succès en apparence, mais qui, en réalité, avaient paralysé la puissance du souverain.

Depuis cette époque, le représentant de la Royauté avait employé tous les moyens pour faire oublier le Proscrit. L'orgueilleux frère de Philippe avait fait toutes sortes de bassesses pour se rapprocher du Prince. Le Prince avait refusé, non par mépris, mais par défiance, il avait rejeté les prières, comme il avait défié la proscription du Roi. Pouvait-il exister aucune amitié entre le destructeur des droits du peuple, et son protecteur? Le Prince désirait-il seulement le rappel de sa condamnation à mort, et l'agrandissement de sa famille? Nous avons vu combien il avait eu en son pouvoir tous les moyens d'y arriver. Jamais il n'avait été plus facile, plus désirable pour un proscrit, de tenter quelque chose pour une cause à peu près perdue. Nous avons vu comment son courageux et adroit prototype, le Batave Civilis [2], avait agi avec les représentants du despotisme romain. Dans les premiers siècles de notre ère, l'idée possible ou impossible d'une

[1] Bor, XI. 871. Meteren, VII. 125. Hooft, XII. 526.
[2] Introduction historique.

république batave avait été abandonnée à contre cœur, mais le moderne Civilis avait avec raison plus de confiance en son peuple.

Et maintenant la scène avait changé de nouveau. Le frère du Roi, le fils de l'Empereur, était pour ainsi dire assiégé, le proscrit rebelle, après plusieurs défaites réapparaissait victorieux. La nation le reconnaissait partout pour maître, et se mettait en révolte ouverte contre le souverain légitime. La haute noblesse qui détestait à la fois Philippe et la religion réformée, était obligée, pour obéir aux vœux impérieux du peuple avec lequel elle sympathisait peu, d'accepter l'ascendant du Prince calviniste dont elle était profondément jalouse. L'indécis et incapable d'Aerschot lui-même était obligé d'adhérer au Prince, au moins en apparence, ainsi que le brave Champagny ennemi juré des Espagnols, et en même temps ardent catholique, « l'homme le plus sage et le plus politique qui fût à cette époque à Bruxelles, » ainsi que l'écrivait l'envoyé Wilson à Burghley [1], avait été « brabantisé, » comme son frère Granvelle le disait lui-même[2]; il fut l'un des commissaires envoyés auprès de l'illustre Proscrit pour l'engager à se rendre à Bruxelles. Les autres commissaires étaient l'abbé de Sainte-Gertrude, le docteur Leoninus et le seigneur de Liesvelt [3]. Ces envoyés, en arrivant à Gertruydenberg, présentèrent au Prince un court mais important mémoire [4], l'informant que les États-Généraux, ayant reconnu l'urgence de sa présence, à cause de sa grande prudence, de son expérience, et de sa sollicitude pour le bien et la tranquillité du peuple, s'étaient unanimement mis d'accord, afin de le supplier de venir incontinent à Bruxelles, y

[1] Élisabeth et son époque, séries de Lettres Originales, par Th. Wright, t. II. 45. — Londres, 1838.

[2] « On disoit qu'ils avoient brabantisé M. de Champagney ce qui ne me pleut quand je l'entendis, » etc. etc. — Granvelle à M. de Bellefontaine, 31 Mars 1578, Archives de la maison d'Orange, VI. 339.

[3] Bor, XI. 871. Hooft, XII. 526. Meteren, VII. 123.

[4] Dans Bor, XI. 872. — Comparez Meteren, Hooft, ubi sup.

aviser sur les besoins du pays; mais comme la principale calomnie employée par leurs adversaires, était que toutes les Provinces et les hauts personnages avaient l'intention, en changeant de souverain de changer de religion, suivant les instigations du Prince, — il était nécessaire de démentir de tels bruits. Ils prièrent en conséquence instamment le Prince de faire quelque démonstration en sens contraire, qui pussent prouver à tous que son Excellence d'accord avec les États de Hollande et de Zélande, avait la ferme intention de tenir leurs promesses. De plus, ils priaient le Prince, de permettre l'exercice du culte catholique en Hollande et en Zélande, comme il le permettait dans les places qui venaient récemment de reconnaître son autorité. Ils lui demandèrent en outre, de promettre, par un acte authentique, que dans les provinces de Hollande et de Zélande ledit culte n'aurait point à souffrir d'entraves, et qu'aucune autre religion nouvelle ne serait introduite dans les autres provinces des Pays-Bas [1].

Ce message pouvait bien être un piége de la part de la noblesse catholique. Certainement, par le traité de Gand, la religion réformée était prohibée dans la forme, mais en fait, on en tolérait l'exercice. La nouvelle religion faisait, il est certain, de grands progrès : ceux qui s'étaient exilés dans un but de conscience, revenaient en foule; le synode des églises réformées, autrefois tenu à Dordrecht, avait été rouvert et fréquenté par les ministres et les diacres des nombreuses églises dissidentes, établies dans les différentes parties des Provinces [2]. La violence des édits et les horreurs de l'Inquisition n'étant plus à craindre, la Réforme foulée aux pieds avait reparu avec plus de force que jamais.

Le Prince ne pouvait se laisser prendre au piége, si réellement il y avait piége; il répondit donc aux envoyés avec

[1] Mémorial dans Bor. XI. 872. Il est aussi publié par Groen, V. Prinst., Archives, etc., VI. 155-157.

[2] Groen, V. Prinst., Archives, etc., VI. 148, 149. Languet, Ep. Sec., I. 2, 298.

franchise, mais avec une certaine réserve [1], qu'il acceptait l'invitation, mais à la condition que son voyage à Bruxelles serait expressément autorisé par la Hollande et la Zélande. Malgré son désir de revoir son cher pays, ses frères et ses meilleurs amis, il voulut avant tout se consulter avec les États de ces deux provinces; entre elles et lui existaient d'étroites obligations réciproques, longtemps mises à l'épreuve, et une sincère et solide amitié. Il demandait donc d'en référer aux assemblées des dites Provinces, qui devaient se réunir à Gouda, où en effet, le voyage fut autorisé quelques jours après, non sans de grandes difficultés.

Quant aux demandes plus importantes posées dans le message, il répondit que son intention était d'exécuter en tous points le traité de Gand. Il observa cependant, qu'en ce qui concernait la tolérance de l'exercice du culte catholique en Hollande et en Zélande, c'était chose qui regardait principalement les États de ces provinces qui s'étaient engagés à ne faire aucune innovation, en cette matière, jusqu'à la réunion des États-Généraux. Il fit comprendre qu'il ne pouvait ni ne devait permettre aucune innovation de ce genre sans l'assentiment et le consentement de ces États. Quant à promettre par acte authentique que ni lui ni les deux provinces ne s'opposeraient à l'exercice du culte catholique dans les autres parties des Pays-Bas, le Prince se contenta de répondre, que conformément au traité de Gand, ni lui ni la Zélande et la Hollande ne souffriraient que l'on troublât le repos public, ou qu'on empêchât le culte catholique. Il ajouta que comme son intention n'était nullement d'usurper en quoi que ce fût la supériorité sur les États-Généraux assemblés à Bruxelles, il laissait volontiers à leur libre arbitre et à leur sagesse, la solution de ce point, s'engageant à n'apporter, et à ne souffrir aucunes entraves à leurs travaux [2].

[1] Réponse du prince d'Orange, dans Bor, XI. 873 a, et aussi dans Groen V. Prinst. Archives, etc., VI. 157-161. — Comparez Meteren, VII. 125, 126. Hooft. XII. 527.
[2] Ibid., Bor, Meteren, Hooft, ubi sup.

Les Députés furent, dit-on, satisfaits de cette réponse [1]. S'il en fut ainsi, il faut avouer, qu'ils furent reconnaissants d'une bien légère faveur. Ils avaient demandé que la religion catholique fût admise en Hollande et en Zélande, le Prince les avait simplement engagés à en référer aux États de ces provinces. Ils lui avaient demandé la garantie que la religion réformée ne serait pas « autorisée » dans le reste du pays, il avait fait seulement la promesse que le culte catholique ne serait point entravé. Entre les termes du message et les termes de la réponse, il y avait une différence assez notable.

Les États de Hollande et de Zélande donnèrent, non sans difficulté, leur adhésion au voyage du Prince [2], et sa femme toute en pleurs, et tourmentée de funestes pressentiments, le vit partir pour une capitale où les têtes de ses braves et puissants amis étaient tombées, et où se cachaient encore tant de ses ennemis mortels. Pendant son absence, par ordre des États, dans toutes les églises de la Hollande et de la Zélande, des prières furent dites chaque jour pour son heureux voyage et sa conservation [3].

Il arriva à Anvers le 17 septembre et y fut reçu avec un enthousiasme extrême. Le Prince qui s'était mis en route sans un seul garde, avait toute la population de la grande cité pour escorte. Il y passa cinq jours, observant en soupirant les tristes changements qui s'étaient faits pendant le long espace de temps où il avait été éloigné de cette ville. Les traces récentes de l'horrible « Furie, » les murs encore noircis de l'Hôtel de Ville, les ruines éparses des maisons de marbre qu'autrefois il avait connues comme les plus imposantes de toute l'Europe, ce triste spectacle pouvait à peine être effacé à ses yeux par le spectacle bien plus agréable de la forteresse démantelée.

Le 23 septembre, il fut accompagné par un immense

[1] Bor, XI. 878. Hooft, XII. 526.
[2] Bor, XI. 873. — « Hoewel ongeyrne. » — Hooft, XII. 527.
[3] Bor, XI. 873.

cortége de citoyens jusqu'au nouveau canal qui conduisait à Bruxelles, et où trois bateaux avaient été préparés pour le Prince et sa suite. Dans l'un de ces bateaux un festin avait été servi; un autre décoré des emblèmes et des bannières des dix-sept Provinces, lui était destiné pour son rapide voyage; le troisième était monté par les membres des inévitables sociétés de Rhétorique avec toutes les merveilles de leurs talents plastiques et dramatiques. Rarement l'on avait pu voir, surtout dans les limites étroites d'un bateau, un tel mélange de vices et de vertus, de dragons écrasés, et d'archanges victorieux, de fers brisés, et de nationalités ressuscitées. Quoique le goût qui avait présidé à tous ces arrangements fut un peu pédantesque, l'intention était noble et dénotait une affection sincère [1].

Une grande partie de la population de Bruxelles vint au devant du Prince, à quelques milles des portes de la ville. Ainsi escorté, il fit son entrée dans la capitale, dans l'après-midi du 23 septembre [2]. Ce fut le plus glorieux jour de sa vie. Les Représentants de toutes les provinces, encouragés par le chaleureux enthousiasme du peuple des Pays-Bas unis, le saluaient du nom de leur « Père Guillaume. » Tous, au milieu de leurs divisions, de leurs perplexités, de leurs haines, de leurs craintes et de leurs doutes, n'avaient de foi, de respect et d'amour que pour leur Prince « Taciturne. » Sa présence en ce moment dans la ville de Bruxelles, fut le triomphe du peuple et de la tolérance religieuse. Il se proposa de profiter de cette crise pour agrandir et assurer les droits du peuple, et établir la suprématie des États-Généraux sous la souveraineté d'un Prince dont le choix resterait à faire; en attendant un corps exécutif nommé par les États-Généraux serait constitué en conseil d'État. Autant qu'on peut le supposer, d'Orange n'avait encore rien décidé à l'égard du futur protec-

[1] Bor, XI. 873. Hooft, XII. 527.
[2] Bor, XI. 873. Hooft, XII. 528. Meteren, VII. 126.

teur des Provinces, mais cependant il avait pris la résolution que ce ne serait ni Philippe d'Espagne ni lui-même. Le Proscrit était venu à Bruxelles pour détruire une royauté qui avait consommé sa propre forfaiture. Quoiqu'intérieurement, il n'eût fait aucun choix, il penchait toutefois pour le misérable duc d'Anjou, ce Prince qu'il ne put juger lui-même comme l'a fait la postérité, mais que plus tard il apprit à mépriser. Longtemps encore cet indigne et méprisable intrigant sut se cacher sous le masque du héros, trompant même des diplomates aussi clairvoyants, que Sainte-Aldegonde et le Prince.

Le premier acte de Guillaume fut d'imprimer un arrêt aux négociations pendantes avec Don Juan [1]. Il savait qu'elles aboutiraient à la guerre, parce que la paix était impossible, à moins qu'on ne donnât en échange, les libertés civiles et religieuses, — car dans son opinion il était ridicule de s'attendre au maintien de la pacification de Gand, de la part du gouvernement espagnol, malgré toutes les promesses que la crainte pourrait lui arracher. Une députation munie de nouvelles propositions des États, avait déjà été envoyé à Namur auprès de Don Juan. Les députés étaient Gaspard Schetz et l'évêque de Bruges [2]. Ils étaient presque parvenus à un arrangement amiable avec le Gouverneur; les conditions en avaient déjà été transmises aux États-Généraux, avec demande de ratification, au moment même où le Prince arrivait à Bruxelles D'Orange se hâta avec une grande habileté, d'arrêter la ratification de ces conditions, qu'en réalité les États-Généraux avaient déjà voté d'accepter. De nouveaux articles furent ajoutés à ceux qu'on avait premièrement présentés à Don Juan [3]. Il fut maintenant stipulé que le traité de Gand et l'édit

[1] Bor, XI. 874, seq. Hooft, XII. 528.

[2] Bor, XI. 874. Remigius Drutius, évêque de Bruges. Hooft, XII. 528. Cabrera, XI. 942.

[3] Memoire el Recueil de ce qu'est passé entre le Seigneur Don Jan d'Autriche, etc., depuis sa retraicte au chasteau de Namur — rédigé par escript par le

perpétuel seraient maintenus. On exigeait du Gouverneur, qu'il abandonnât sur le champ, le château de Namur, et congédiât les troupes allemandes; il devait céder également les autres citadelles et places fortes, licencier tous les soldats à son service et donner ordre aux gouverneurs de chaque province de prohiber l'entrée de toute levée étrangère. Il s'obligerait immédiatement d'accorder la liberté aux prisonniers et promettrait de restituer les propriétés confisquées et à réinstaller dans leurs fonctions les officiers qui avaient été démissionnés; les détails de ces restitutions seraient abandonnés aux soins du Conseil de Malines et des autres tribunaux provinciaux. Le comte de Buren recouvrerait sa liberté, sous un terme de deux mois. En attendant la nomination de son successeur, Don Juan devait s'établir à Luxembourg, et pendant le séjour qu'il y ferait, devait se conformer en tout à la décision du Conseil d'État, exprimée à la majorité de ses membres. De plus, et cette condition n'était pas la moins dure, la reine d'Angleterre — qui était l'alliée secrète d'Orange, et dont le Gouverneur avait eu l'idée de s'approprier la couronne, — devait être comprise dans ce traité [1].

La rage et l'indignation de Don Juan, en recevant ces insolentes propositions, au moment même où le Prince entrait triomphalement à Bruxelles, peuvent à peine être retracées [2].

Seigneur de Grobbendonck, p. 220, sqq. Ce très curieux mémoire, par un des négociateurs, a été réimprimé, d'après l'écrit original, dans les Bulletins de la Com. Roy. d'hist., X. 172-223. Comparez Archives et Correspondance, VI. 166-170.

[1] Ces remarquables articles se trouvent dans Bor, XI. 874-876. Cabrera en a donné un très maigre extrait, XI. 942. Groen v. Prinst., VI. 166-170.—Comparez le « Mémoire et Recueil » de Grobbendonck, passim.

[2] « Mémoire et Recueil, » passim.—Suivant Cabrera, XI. 944, ceux qui entouraient le Gouverneur accueillirent fort joyeusement la chose. Les propositions n'excitèrent que leur hilarité. Le même historien, comme tous les auteurs espagnols d'ailleurs, naturellement représente le Prince comme guidé dans toute sa politique par des intérêts égoïstes, par son impuissance à payer ses dettes, et par sa crainte de ne pouvoir obtenir le pardon du Roi, quand la paix se conclurait. La paix du pays, c'était d'après ses ennemis, sa mort à lui. « Doliendose un ministro de Orange, diziendo que ya se acabo el tratar de pazes aunque le fue nueva alegre, *con indignacion* respondio fuera *insigne par perder la vida el;*

Jamais champion de la croix ne fut bravé de la sorte par les infidèles. Le traité de Gand, avec le sens que lui donnait d'Orange, c'est à dire l'hérésie rendue légitime, devait être la loi du pays. Sa Majesté devait abandonner drapeaux et canons à ses sujets révoltés. L'autorité royale serait remplacée par celle du Conseil d'État, désigné par les États-Généraux, selon le système du Prince. Le Gouverneur-Général lui-même, le frère de Sa Majesté catholique, resterait tranquillement les bras croisés à Luxembourg pendant que l'infâme hérétique, le prince rebelle trônerait en maître à Bruxelles. C'était s'attendre à trop d'espérer que le fougueux soldat accéderait à des propositions qu'il ne pouvait considérer que comme une capitulation honteuse. L'arrangement proposé lui parut aussi déraisonnable que d'inviter le sultan Selim à l'Escurial, ou d'envoyer Philippe II résider à Bayonne. Il ne put considérer toutes ces propositions que comme équivalentes à une insolente déclaration de guerre. Don Juan avait raison. C'était une déclaration de guerre, tout aussi légale que si elle eût été proclamée au son de la trompette du héraut d'armes. Comment Don Juan pouvait-il refuser un défi de combat aussi fièrement proféré?

Le placide Schetz, seigneur de Grobbendonk, et l'Évêque son collègue essayèrent vainement de calmer la fureur du Gouverneur, qui brisant toutes les retenues, se donna libre carrière [1]. Ils s'efforcèrent, d'excuser l'arrivée d'Orange et les circonstances de sa réception, mais sans succès, car il était impossible que leur éloquence amenât Don Juan à regarder ces choses du même œil qu'eux. On convint que les hostilités

monstrando que su prosperidad no consistia en el bien publico, sino en la guerra: *que a esto le truxo la desperacion del perdon de su pena no merecido.* » XI. 944. Le lecteur en sait déjà assez par l'analyse de la correspondance secrète et des négociations avenues entre Don Juan et d'Orange, pour comprendre combien tout cela était calomnieux. Les offres de pardon illimité et de faveurs de tout espèce, faites au Prince pour lui seul par le Gouverneur-Général, dès son arrivée dans le pays répondent suffisamment à ces accusations stupides.

[1] Mémoire et Recueil par le Seigneur Grobbendonck.—Comparez Bor, XI. 876. Hooft, XII. 529.

seraient suspendues, mais seulement pendant trois jours, et le Gouverneur s'indigna à l'extrême de ce que les États-Généraux ne voulussent point consentir une plus longue trêve. Ils étaient cependant fort sages en ce point, car ils savaient que des vétérans d'Espagne et d'Italie venaient chaque jour le rejoindre et accroître ses forces. Les envoyés retournèrent à Bruxelles pour décrire la colère du Gouverneur, qu'ils étaient bien forcés de trouver naturelle, et pour aider aux préparatifs de la guerre qui semblait désormais inévitable. Don Juan laissant une forte garnison dans le château de Namur partit pour Luxembourg, après avoir adressé aux États-Généraux une dernière missive sous la date du 2 octobre. Dans cette pièce, sans cependant jeter positivement le gant, il acceptait sans équivoque la position d'ennemi qu'on l'avait forcé à prendre et répondait à toutes les creuses protestations d'attachement à la religion catholique et à l'autorité de Sa Majesté, en flétrissant l'intention manifeste de renverser ces deux suprématies. Bref il donnait à entendre aux États qu'il les avait pénétrés, et se montrait à eux tel qu'il était réellement [1].

La querelle avait donc enfin abouti, et Don Juan vit avec une sombre satisfaction la plume céder la place à l'épée. Ce fut alors qu'apparut un pamphlet remarquable en sept langues différentes : latine, française, flamande, allemande, italienne, espagnole et anglaise ; il contenait un compte sommaire des négociations avenues entre le Gouverneur et les États, accompagné du texte des lettres interceptées de Don Juan et d'Escovedo, au Roi, à Perez, aux colonels allemands et à l'Impératrice. Cet ouvrage, composé et publié par ordre des États-Généraux, fut envoyé avec une épitre spéciale à tous les princes chrétiens [2]. Il fut bientôt après suivi d'un

[1] Bor, XI. 876. Hooft, XII. 529, 530.

[2] Bor, XI. 881. — Les citations de ce pamphlet, faites dans les pages qui précèdent, sont tirées de l'édition originale, Anvers, 1577, chez Silvius, portant pour titre : « Discours Sommier des Justes Causes et Raisons, qui ont contrainct les Estats Generaux des Païs Bas de pourveoir à leur Deffence contre le Seigneur Don Jehan d'Austrice : avec plusieurs lettres interceptées en plus grand nombre, » etc.

Digitized by Google

contre-mémoire, préparé par ordre de Don Juan, et exposant les faits à son point de vue, en même temps que ses griefs contre la conduite des États [1].

Pendant tout cela, une autre démarche de grande importance avait été accomplie par le troisième des partis en jeu dans ces complications. Les nobles catholiques jaloux de l'influence croissante d'Orange, et indignés du pouvoir auquel arrivait le peuple, avaient entamé des négociations secrètes avec l'archiduc Mathias, jeune homme de vingt ans, d'un caractère doux et facile, frère de l'empereur Rodolphe, alors régnant. Après avoir traité entre eux de cette démarche, quelque temps et en secret, ils résolurent vers la fin de septembre, d'expédier quelqu'un à Vienne pour inviter le jeune Prince à se rendre incognito à Bruxelles; à leur grande surprise ils apprirent qu'une quinzaine de grands seigneurs des Pays-Bas, parmi lesquels d'Aerschot, d'Havré, Champagny, De Ville, Lalaing, De Hèze, avaient déjà pris l'initiative de pareille démarche. Le 26 août, le seigneur de Maelstede s'était mis en route pour Vienne, en leur nom. Il n'y a pas à douter, que cette résolution provint de la jalousie qu'inspirait d'Orange, mais en même temps il est certain que plusieurs des promoteurs de l'entreprise continuaient à être ses partisans [3]. Les uns, comme Champagny et de Hèze l'étaient sincèrement; les autres, comme d'Aerschot, d'Havré et De Ville, toujours traitres au fond du cœur à la cause nationale, fidèles seulement à leur propre intérêt, continuaient à feindre. D'autre part, il est indubitable que le Prince avait été mis au courant du projet, avant l'arrivée de l'archiduc dans les Pays-Bas, car le marquis

Une traduction flamande en est donnée dans le « Byvoegsel Auth. Slukk. I. 151 et 176. — Bor, sous le titre : « Kort Verhael van de rechte oorsaken en redenen, » etc., etc.

[1] L'Édition de ce pamphlet, d'où ont été tirées nos citations est l'édition latine de Marchant publiée à Luxembourg, 1578, sous le titre : « Vera et Simplex Narratio eorum quæ Ab Adventu D. Joannis Austriaci Supremi in Belgio, etc., gesta sunt, » etc., etc.

[3] Bor, XI. 898. Meteren, VII. 126. Hooft, XII. 530. Cabrera, XI, 944, 945. Gr. van Prinst., Archives, VI. 191.

d'Havré se rendant en Angleterre comme ministre extraordinaire des États passa par Gertruydenberg et y tint conférence avec d'Orange [1]. Cela eut lieu vers le milieu de septembre et avant que le Prince ne partit pour Bruxelles. Naturellement, au premier abord, la proposition ne lui parut rien moins que convenable; mais par la suite le marquis prétendit avoir enfin amené le Prince à la voir d'un œil plus favorable [2]. Toutefois, la démarche avait été faite avant que l'entrevue n'eût lieu, et ce n'était pas du reste la première fois que l'on prenait l'avis d'Orange sur un projet après que le projet était déjà en voie de réalisation.

Quelles qu'aient été ses premières impressions à ce sujet, le Prince toujours plus porté à plier ses combinaisons personnelles aux faits accomplis qu'à se confondre en plaintes sur ceux-ci, devait bientôt faire voir à ses adversaires que le nouvel obstacle qu'ils venaient de mettre sur sa route, pouvait facilement se transformer en un appui des plus utiles. En attendant dans les Pays-Bas et dans les pays voisins chacun considéra cette démarche secrète auprès de l'Archiduc comme une nouvelle trame des ennemis d'Orange. Davison, envoyé de la reine Élisabeth se trouvait en ce moment à Bruxelles et se hâta d'informer sa royale maîtresse, dont les sympathies et les sentiments étaient tout en faveur du Prince des intrigues dont celui-ci était l'objet [3]. Les efforts de l'Angleterre tendaient naturellement à contrecarrer tout ce qui combattait le champion protestant; la Reine, spécialement, avec sa sagacité ordinaire prévoyait chez les nobles catholiques une sympathie très probable pour le protectorat auquel visait d'Alençon. Elle ne connaissait pas au juste quels étaient les desseins d'Orange, et rien ne pouvait mieux contribuer à lui faire abandonner ses coquetteries politiques et contracter une alliance positive que ce qui excitait sa jalousie contre tout

[1] Hooft. XII. 520.
[2] Bor, XI. 900.
[3] Ibid, 899.

Digitized by Google

accroissement de l'influence française dans les Provinces. Aussi manifesta-t-elle à l'instant la plus vive amitié au Prince [1]. Elle envoya à la Princesse des présents de grand prix; un joyau où figurait un lézard ciselé, en faisait partie. Charlotte de Bourbon en écrivant à son mari pour le prier d'exprimer ses remerciments à la reine d'Angleterre lui faisait remarquer en termes gracieux que ce cadeau était un emblème. « On dit du lézard dans les légendes » écrivait-elle « qu'il a pour vertu d'éveiller celui qu'un serpent va mordre. Vous êtes le lézard, et les Pays-Bas le dormeur,—fasse le ciel qu'ils échappent à la dent du serpent [2] ! » Le Prince était donc bien au courant des complots qui s'ourdissaient contre lui. Il avait peu de foi dans les grands seigneurs, auxquels il se fiait « comme il se fût fié à des sangsues à jeûn » et ne comptait que sur les villes et la masse de la bourgeoisie. En cela sa confiance était bien placée, car les citoyens veillaient à sa sûreté avec une sollicitude extrême. Un jour, qu'il restait au Conseil d'État fort tard dans la nuit, les Bruxellois s'alarmèrent et un grand nombre d'entre eux prenant spontanément les armes, coururent au palais. Le Prince, averti, ouvrit une fenêtre, et les remerciant de leur affection leur déclara qu'il était sain et sauf et non menacé. Cela ne les empêcha pas de refuser de le laisser seul et de demeurer sous les armes jusqu'à la fin de la séance, pour l'escorter avec un soin respectueux jusque dans son hôtel [3].

L'ambassadeur secret arrivé à Vienne, excita aisément l'ambition du jeune Mathias [4]. Il faut cependant avouer que l'offre n'avait rien de très engageant et l'on est surpris que l'Archiduc ait trouvé l'aventure digne d'être tentée. Quelques habitants des Pays-Bas, peu nombreux et sans aucune responsabilité lui offraient chez eux une position des plus anor-

[1] Archives et Correspondance, VI. 190.
[2] Ibid.
[3] Langueti, Epist. ad Aug. 125. 17 Oct., 1577, p. 324.
[4] Bor, XI. 898. Hooft, XII. 551. Meteren, VII. 126.

males. Une triple perspective s'ouvrait dès l'abord devant lui : une intrigue dépourvue de chances contre le premier politique de l'Europe, une lutte à outrance contre le plus fameux conquérant du temps, une querelle mortelle avec le monarque le plus puissant et le plus implacable du monde. C'est dans cette triple entreprise que l'Archiduc allait se jeter tête baissée, et sans ressources, car il ne possédait ni expérience, ni influence, ni richesses [1]. Il n'apportait donc aucun renfort à une cause des plus faibles en elle-même. Il n'avait aucune protection à espérer, aucune confiance à inspirer. Quelque courage, quelque souplesse et un certain tempérament d'aventurier politique; voilà tout ce qu'il possédait. Des visions conjurées par les auteurs du complot [2] : Philippe aux abois accordant la main de sa fille avec les Pays-Bas pour dot, au prince hardi qui saurait renverser dans ces pays le régime espagnol, firent marcher Mathias, il admit comme plausibles ces absurdes idées, et partit pour la conquête de ce château de nuages.

Le 3 octobre 1577, il se retira dans sa chambre à coucher à huit heures du soir, prétextant un violent mal de tête. Après que son frère Maximilien, qui habitait dans la même chambre, se fut à son tour couché et endormi, Mathias se leva en silence et se glissa hors de l'appartement en costume de nuit sans même prendre ses pantoufles. Les complices de sa fuite, l'eurent bientôt déguisé en domestique, lui noircirent la figure et ainsi accoutré l'entraînèrent à minuit hors de Vienne [3]; il n'est pas bien certain toutefois que Rodolphe ignorât la chose aussi complétement qu'il le feignait [4]. L'Ar-

[1] Bor, XI. 899.
[2] Hooft, XII. 530.
[3] Lettre du Dr. Labbe à la Reine-Mère de France, dans les Archives et Correspondance, VI. 202.
[4] Dans l'opinion de Languet, l'Empereur feignit d'abord d'ignorer le complot, feignit ensuite d'y avoir prêté la main dès l'origine et ne fut sincère dans aucune de ces prétentions. « Pulchre sane instructa fabula, » dit finement notre auteur, « sed caveant aucupes ne se suis retibus involvant; » et six mois plus tard,

chiduc arriva à Cologne en compagnie de deux gentilshommes et de quelques domestiques. Le Gouverneur fut hors de lui de rage et de fureur; la reine d'Angleterre partagea cette indignation; le Prince seul, le principal objet de tout le complot, conserva son calme habituel [1].

Le secrétaire Walsingham, dès que la nouvelle parvint en Angleterre, fit chercher Meetkercke, envoyé des États conjointement avec le marquis d'Havré [2]. Il lui fit part de la perplexité et de l'excitation extrêmes que, suivant les dépêches de l'ambassadeur Davison, l'approche de l'Archiduc avait créées dans Bruxelles. Les uns, disait le résident anglais, sont pour le recevoir ici, d'autres veulent que ce soit autre part, d'autres encore ne veulent pas le recevoir du tout. Les affaires étaient déjà bien assez compliquées, sans cette nouvelle cause de trouble. Don Juan se renforçait de jour en jour, par l'entremise secrète du duc de Guise et de son parti. Son mérite de guerrier était bien connu, ainsi que l'expérience des vétérans qui accouraient se ranger sous sa bannière. D'autre part, le duc d'Alençon était à La Fère, levant anssi des troupes, et dans les Pays-Bas, pour tenir tête à cette foule de rivaux ennemis, pour conjurer cet amas d'imminents désastres il n'y avait qu'un seul homme. Le prince d'Orange était le seul à qui dans leur mortel embarras les États pussent avoir recours. En sa valeur et en sa prudence seules, la Reine conservait encore quelque espoir. Donc, continua Walsingham, Sa Majesté va être forcée de retirer aux États tous les secours qu'elle leur avait donnés jusqu'ici, à moins qu'on n'en confie le commandement au prince d'Orange; car c'est de ce commandement seul qu'elle peut espérer de bons résultats.

« jam profitetur se fuisse authorem Matthiæ fratri, ut in Belgium iret. Quam caute id faciat, nescio, cum id antea constanter negaverit. » — Huberti Langueti Epistolæ ad illustrem et generosum Dominum Phylippum Sydnæum. Francof. 1633, LXII 224, LXVI. 138.

[1] Bor, XI. 900. Meteren, VII. 126.

[2] Bor, XI. 899, 900.

Elle n'était nullement disposée à s'exposer à tant de risques sans aucune chance de profit [1].

Meetkercke répondit au secrétaire en lui faisant observer que les principaux nobles du pays avaient été unanimes à désirer un nouveau Gouverneur-Général. Ils avaient trouvé que Mathias dans le contrôle d'un bon conseil d'État composé de natifs des Pays-Bas, remplirait convenablement ces fonctions. Ils avaient tout lieu de croire, que quand il aurait été reçu, l'Empereur finirait par donner son approbation et que par son intercession le roi d'Espagne pourrait être amené à approuver de même [2]. Il parla en outre de la conférence que d'Havré avait eue avec d'Orange à Gertruydenberg, et fit valoir l'opinion du Prince qui avait déclaré qu'il serait malséant après l'invitation faite, de traiter avec mépris l'Archiduc à son arrivée à Bruxelles et de s'attirer ainsi le ressentiment de toute la maison impériale. Nécessairement, continua l'envoyé, il y a dans toute grande assemblée des divergences d'opinion, mais suivant les avis que vient d'expédier le marquis d'Havré en ce moment à Bruxelles, tout y est rentré dans le calme. En terminant l'entretien, Walsingham répéta encore en appuyant sur ce point, que la seule condition à laquelle la Reine pourrait continuer à secourir les Pays-Bas, était la nomination du Prince comme Lieutenant-Général de l'Archiduc [3].

Le résultat immédiat de toute cette agitation fut la réception de Mathias à Anvers par d'Orange suivi de deux mille cavaliers et au milieu d'un immense concours d'habitants [4]. Si le Prince en eût agi autrement, peut-être l'Archiduc eût-il dû piteusement reprendre le chemin de Vienne; mais en même temps la colère de l'Empereur et de toute l'Allemagne se fût soulevée contre d'Orange et la cause qu'il servait, si le Prince,

[1] Bor, XI. 899, 900.
[2] Ibid.
[3] Ibid., XI. 900.
[4] Ibid. Meteren, VII.

au contraire, avait lui-même abandonné la partie, et regagné la Hollande, il laissait le jeu à ses adversaires. Depuis qu'il avait fait à Bruxelles ce que son frère Jean appelait « son dangereux voyage aux potences [1], » son influence avait été sans cesse en grandissant accompagnée de la jalousie des grands nobles croissant du même pas. S'il s'était laissé chasser de sa position, il aurait précisément réalisé leur désir le plus cher. En restant, il dérangea tous leurs plans. En prenant Mathias sous son égide, il eut une pièce de plus dans la grande partie d'échecs qu'il jouait contre son adversaire de l'Escurial. En faisant un adroit usage des événements à mesure qu'ils surgissaient, il força les vagues qui devaient l'engloutir, à porter en avant sa cause triomphante.

Le premier fruit de l'appel à Mathias, fut l'élection d'Orange, comme Ruward de Brabant [2]. Cette fonction était entourée d'un grand prestige historique, mais ne laissait pas que d'être assez singulière. La province de Brabant, n'ayant pas de gouverneur spécial, était considérée dans les circonstances ordinaires comme sous la direction immédiate du Gouverneur-Général. La capitale du Brabant était la résidence de cet officier, cet état de choses n'avait jamais présenté d'inconvénient depuis l'avènement de la maison de Bourgogne. Mais, maintenant, la condition singulière des affaires — le siége du gouvernement vide sans cependant être vacant — offrait une occasion toute spéciale de conférer au Prince à la fois de la puissance et des honneurs. Un Ruward n'était pas tout à fait un dictateur, bien que son autorité s'étendit sur tout. Il n'était à proprement parler ni protecteur, ni gouverneur, ni stathouder. Ses fonctions étaient d'une durée illimitée — et en cela, supérieures à celle des dictateurs antiques; elles appartenaient d'ordinaire à l'héritier présomptif de la souveraineté

[1] « —— wie man's achten mocht, zwar galgreisen, so des Hern Printz ahnhero und gehn Brussel — thun mussen, » etc., etc. — Archives et Correspondance, VI. 215.

[2] Hooft, XII. 552. Wagenaar, VII. 171.

— et en cela dépassaient en dignité celles des autres stathouders. Tous ceux qui jusqu'alors avaient revêtu ces fonctions, avaient par la suite régné en leur propre nom. Le duc Albert de Bavière, par exemple, avait été trente ans Ruward de Hainaut et de Hollande, pendant la folie de son frère Guillaume, et à la mort de celui-ci était devenu comte des deux provinces [1]. Philippe de Bourgogne s'était institué lui-même Ruward de Brabant en 1425 [2], et bientôt avait dépouillé Jacqueline de Bavière de tous ses titres pour se les approprier. Dans le premier de ces cas le régent, et dans le second, l'usurpateur étaient devenus princes régnants. Ainsi, le premier acte inspiré aux nobles par leur jalousie eut pour effet d'élever le Prince à une dignité qui avait pour caractère marquant de conduire à la souveraineté.

Voici comment l'élection s'accomplit. Les « membres » ou députés de Bruxelles, d'accord avec les doyens, les ghildes et les notables d'Anvers adressèrent aux États de Brabant une requête pour que Guillaume d'Orange fût nommé Ruward; et après une longue délibération il fut fait droit à cette demande. On lui donna aussitôt connaissance officielle de cet honneur qu'il n'avait pas sollicité. Il le refusa, et il fallut des instances pressantes et réitérées pour l'amener à accepter. Les États-Généraux eurent alors à s'occuper de l'affaire, et confirmèrent la nomination après quelques tergiversations, et sous la condition que le Prince se démît dès qu'il y aurait un Gouverneur Général [3]. Enfin le 22 octobre, il fut définitivement proclamé Ruward, à l'immense joie du peuple, qui célébra l'événement par une fête solennelle à Anvers, à Bruxelles et dans les autres villes [4]. Les amis du Prince, inspirés par les intrigues de ses ennemis, l'avaient ainsi élevé à une puissance presque sans

[1] Wagenaar, III. 304 (en 1387, A. D.).
[2] Wagenaar, III. 465. — Comparez Groen v. Prinsterer, VI. 208-210; Strada, IX. 440, 441; Wagenaar, VII. 171.
[3] Groen van Prinst., VI. 208, 209. Bondam, III. 519, sqq. (cité par Groen van Prinst.)
[4] Hooft, XII. 522.

limites; et en même temps l'allié le plus important des Pays-Bas; l'Angleterre exprimait les plus vives sympathies en faveur du gouvernement du Prince. Bientôt il ne dépendit plus que de lui seul d'être stadhouder des Flandres; les quatre membres des États de cette importante province l'avaient en effet élu à cet office non pas une mais dix fois, et il l'avait tout aussi constamment refusé[1]. Avec la Hollande et la Zélande dévouées à sa personne, le Brabant et la Flandre soumis régulièrement à son autorité, la capitale des Pays-Bas lui prodiguant les preuves d'affection, la masse du peuple l'adorant pour ainsi dire, il n'eut pas été difficile au Prince de jouer un jeu aussi égoïste qu'il avait été jusqu'alors prudent et réservé. Il eût pu prouver aux grands seigneurs que leurs soupçons étaient fondés, en s'emparant d'une couronne qu'ils avaient cherché par leurs intrigues à lui rendre inaccessible. Évidemment les nobles méritaient leur déconvenue. Ils avaient mis tout en œuvre, et sans perdre un moment, pour circonvenir d'Orange. Ils avaient courtisé tour à tour chaque puissance, quand elle était à son apogée, et s'étaient efforcés de nager constamment avec le flot populaire quand celui-ci montait. Le Prince ne se vengea de leur perfidie qu'en servant son pays plus fidèlement que jamais; mais pouvait-il faire autrement que de s'indigner cependant en même temps contre ces gentilshommes, « enfans de bonne maison, » (selon ses propres expressions) « issus de tels pères, » et dont il avait constamment aimé et honoré les pères[2].

« Ils servent le duc d'Alve, et le grand Commendador comme varlets, » s'écrie-t-il; « ils me font la guerre à toute oultrance : peu apres, ils traictent avec moi : ils se reconcilient, les voila ennemis des Espaignols. Don Jean revient : ils le suivent, ils le servent, ils machinent ma ruine. Don Jean fault à son entreprise du chasteau d'Anvers : ils le quittent

[1] Apologie du Prince d'Orange, p. 108, 109.
[2] Ibid., p. 106, 107.

incontinent, ils m'appellent. Je ne suis pas si tost venu, contre leur serment, sans en communiquer ni à vous, Messieurs, ni à moi, ils appellent Monseigneur l'Archiduc Matthias. Est il venu, ils voient qu'ils ne peuvent venir à leur but : ils le laissent, et sans l'advertir vont querir Monseigneur le Duc D'anjou, ils l'amenent, ils lui promettent merveilles. Ils voient qu'ils ne le peuvent amener à ce point de se rendre chef contre vous, Messieurs, et contre ceus de la Religion : ils le delaissent, et se joignent au Prince de Parme. Y a il flots de la mer plus inconstants, Euripe plus incertain, que les conseils de telles gens [1] ? »

Pendant que tout cela se passait à Bruxelles et à Anvers, Gand était témoin d'une scène de toute autre nature. Le duc d'Aerschot venait d'être nommé par le Conseil d'État [2], Gouverneur des Flandres, mais au grand déplaisir de la grande masse de la population. Bien que depuis la défaite à Anvers du parti de Don Juan, d'Aerschot fût redevenu l'affectionné frère d'Orange, il était connu comme la tête de la cabale qui avait été chercher Mathias à Vienne. De plus, la Flandre fourmillait de convertis à la religion réformée [3], et le strict romanisme du Duc était chose notoire. Le peuple qui haïssait le Pape et adorait le Prince, avait donc reçu avec colère la nomination du nouveau Gouverneur, mais au moyen de promesses illimitées au sujet du rétablissement immédiat des priviléges et de chartes qui dormaient depuis trop longtemps dans les archives, les amis d'Aerschot étaient parvenus à lui aplanir la voie d'une inauguration [4].

Le 20 octobre, accompagné de vingt-trois compagnies d'infanterie et de trois cents chevaux, il arriva aux portes de Gand [5]. Cette cité fameuse était encore toujours une des

[1] Apologie du Prince d'Orange, p. 107.
[2] Bor, XI. 903. Meteren, VII. 126. Van d. Vynckt, II. 278.
[3] Van d. Vynckt, II. 276. Hooft. XII. 533.
[4] Meteren, VII. 126. Van d. Vynckt, II. 279.
[5] Meteren, Van d. Vynckt, ubi sup. Bor, XI. 903.

villes les plus puissantes et les plus turbulentes de l'Europe. Quoique déchue de son importance depuis le déclin d'activité commerciale qu'avait nécessairement amené le sanglant système de Philippe, elle regorgeait encore d'habitants, population énergique et dangereuse [1], qui n'avait pas oublié les temps où la voix de bronze de Roland appelait sous les bannières de la ville quatre-vingt mille hommes armés [2]. Et, aujourd'hui, il y en avait encore vingt mille ligués en secret [3] et prêts à se lever à l'appel de quelques chefs, citoyens gantois, de race noble, chauds partisans de la foi réformée et dévoués de cœur à d'Orange. Ces chefs n'ignoraient pas que, par l'entremise du nouveau Gouverneur de la Flandre, une réaction allait être tentée en faveur de Don Juan et du catholicisme. D'Aerschot n'avait le respect ni la confiance d'aucun des deux partis. La seule différence dans les appréciations respectives, consistait en ce que les uns le regardait comme un traître rusé et dangereux, tandis que les autres le croyaient plus léger que perfide [4], et plus propre à ruiner une bonne cause qu'à en faire réussir une mauvaise. Les chefs du parti populaire à Gand le croyaient dangereux. Ils étaient convaincus que c'étaient de la part des seigneurs catholiques un plan profond et bien mûri que d'établir à Gand une influence qui contrebalançât celle d'Orange; battus dans les manœuvres qui avaient amené Mathias de Vienne dans les Pays-Bas, furieux de ce qu'elles n'avaient abouti qu'à raffermir la base de la puissance d'Orange, ils voulaient faire des Flandres un contrepoids au Brabant envahi par les tendances tolérantes. D'Aerschot y devait contrecarrer les projets d'Orange. On soustrairait Mathias à l'influence du grand hérétique, on lui ferait enfin jouer le rôle que lui avaient réservé ceux qui l'avaient

[1] Van d. Vynckt, II. 276, 277.
[2] Guicciardini-Gandavum, p. 343, 344; voir l'Introduction à cet ouvrage. Tassis, IV. 916.
[3] Van d. Vynckt, II. 277.
[4] « Sed plerique existimant eum stultitiâ potius quam malitiâ peccasse. » — Languet Ep. Sec., II. 307.

fait monter sur la scène. Sans doute, la plupart des idées que l'on prêtait de la sorte aux grands nobles étaient réelles, mais ils n'étaient guère à la hauteur de la partie qu'ils avaient à livrer. D'Orange devait cette fois encore dérouter tous ces plans, et, comme il l'avait fait souvent, sans sortir du nuage qui le cachait.

De tous les chefs influents parmi la population gantoise, deux jeunes gentilshommes : Ryhove et Hembyze, étaient le plus en vue [1]. Tous deux de race antique mais de fortune détruite, ils avaient pour le Prince un attachement ardent, ils portaient à tout ce qui était catholique ou Espagnol une haine vigoureuse. Ils s'étaient avancés plus loin dans la voie réformatrice que la plupart de leurs contemporains, et leurs opinions méritaient vraiment d'être appelées démocratiques. Ils avaient la tête pleine de fantômes de la Grèce et de Rome; l'éloge des républicains était sans cesse sur leurs lèvres, et ils ne cachaient pas à leurs fidèles qu'il était très possible de faire des dix-sept provinces des Pays-Bas une fédération républicaine comme celle des cantons suisses [2]. Les uns les regardaient comme des rêveurs ; les autres comme des aventuriers. Peu de gens avaient confiance en leur mérite ou en leur probité ; mais d'Orange, qui connaissait les hommes, entrevoyait en eux d'utiles instruments pour d'audacieuses entreprises. Ils se plaisaient aux stratagèmes et aux surprises armées. Hardis et durs de nature, ils trouvaient du plaisir à ces désolations qu'engendrent les tumultes populaires.

Plusieurs réunions agitées furent tenues par les quatre États de Flandre dès que le duc d'Aerschot fut arrivé à Gand [3]. Sa venue avait été précédée de larges promesses, mais bientôt il fut évident que l'on en remettrait indéfiniment l'accomplissement. Le 27 octobre eut lieu une des séances les plus orageuses ; l'assemblée se composait surtout de membres

[1] Van d. Vynckt, II. 274, sqq.
[2] Van d. Vynckt, II. 284, 285.
[3] Ibid., II. 276, sqq. Meteren, VII. 126.

Digitized by Google

de la noblesse et du clergé, le tiers État y était peu nombreux. Des discours violents s'y produisirent avec d'audacieuses menaces contre ces priviléges dont on avait fait tant de bruit, et que la nouvelle administration avait été censée devoir élargir. Ce fut à la même séance que les pouvoirs d'Aerschot furent présentés officiellement par Champagny et Sweveghem, députés spéciaux du conseil d'État [1]. La position de Champagny n'était pas très nette. Il y avait beaucoup d'incertitude dans les appréciations dont il était l'objet. Dans ces derniers temps, il avait paru l'ami d'Orange, mais il était cependant le frère de Granvelle. Ses efforts héroïques mais infructueux à Anvers pendant la furie espagnole, n'étaient pas oubliés, mais on se souvenait aussi qu'il était catholique ardent. Il haïssait les Espagnols, mais n'aimait pas la liberté. On suspectait ses sentiments à l'égard d'Orange, mais peut-être était-ce à tort. Quoi qu'il en soit, deux ou trois jours après la séance dont nous venons de parler, il écrivit au Prince une lettre toute privée pour l'assurer de son dévoûment. D'Orange s'était plaint de ne point avoir été secondé comme il aurait dû l'être, à ce propos, Champagny se déclarait prêt à jurer solennellement qu'il n'avait jamais rencontré personne qui n'admirât le Prince et ne lui portât l'affection la plus sincère non seulement en paroles, mais au fond du cœur [2]. Quant au surplus du parti aristocratique qui venait de prendre Gand par centre d'action, il n'y avait pas de doute sur ses sentiments. Ils se manifestèrent avec toute la netteté voulue aux séances des États.

Hessels, le vieux membre du Conseil de Sang, était alors à Gand, occupant de hautes fonctions. C'était lui, qui, on se le rappellera avait l'habitude de dormir à son tribunal, et ne s'éveillait en sursaut que pour vociférer sa sentence toujours la même : *ad patibulum*. Une lettre de Hessels au comte du

[1] Meteren, VII. 126b, Hooft, XII. 533.
[2] Archives de la Maison d'Orange, VI. 226.

Rœulx, ancien gouverneur de la Flandre pour le Roi, vint à être interceptée[1]. Peut-être n'était-ce là qu'une invention; mais réelle ou supposée la lettre d'Hessels passa de mains en mains dans le parti populaire, et eut pour effet la réalisation des prophéties de madame de Hessels. Elle précipita la révolution en Flandre et coûta la vie au vieux conseiller. « Nous avons déjà ramené au parti de Son Altesse Don Juan, beaucoup de magistrats notables des Flandres, » écrivait Hessels. « Nous espérons, quand le duc d'Aerschot sera gouverneur, accomplir pleinement les intentions de Sa Majesté et les plans de Son Altesse. Nous saurons bien alors, *circonvenir le scandaleux hérétique et toute sa séquelle*[2]. »

Certes, si cette lettre était vraie, il était grand temps que les amis du « scandaleux hérétique, » prissent garde à eux. Si au contraire elle était imaginaire[3], ce qui est le plus probable, elle était fort ingénieuse et eut toute l'influence d'une réalité. Le parti de la révolution, se trouvant en faible minorité dans l'assemblée des États, reçut des chefs l'avis de plier devant l'orage. C'est ce qu'il fit, et le parti de la réaction n'en devint que plus arrogant, en présence de cette apparente défaite de ses adversaires. Les réactionnaires s'écrièrent ouvertement que ceux qui réclamaient à si grands cris leurs priviléges n'obtiendraient que la corde. Les chartes enterrées ne reverraient jamais le jour, mais l'esprit du défunt Empereur qui les avait tuées et avait mis jadis la hart au col des insolents gantois, revivait dans le Roi son fils. On ne se fit point faute de dénonciations. Tous ces bourgeois turbulents allaient bientôt être mis à la raison par Don Juan et d'Aerschot, on allait en finir avec toutes ces clameurs à propos de parchemins moisis[4]. Au sein de l'assemblée ces menaces

[1] Bor, XI. 903a.
[2] Ibid., 903.
[3] Archives de la Maison d'Orange, VI. 220. — Comparez les remarques de Groen v. Prinsterer; Bor, XI. 223.
[4] Meteren, VII. 126. Bor, XI, 903, sqq.

Digitized by Google

créèrent une indignation contenue quoique profonde. Au dehors la flamme cachée de la révolte s'étendit avec la rapidité de la foudre. Cependant il n'y eut aucune explosion ce soir là. Avant la fin de la séance, Ryhove quitta la ville, annonçant qu'il allait à Tournai, mais dès qu'il fut sorti des portes, il tourna bride et s'élança au galop de son coursier dans la direction d'Anvers. Il y demanda audience à Guillaume d'Orange [1], et lui fit de l'état alarmant des affaires, un tableau saisissant.

« Et qu'allez-vous faire en de telles conjonctures? » lui demanda le Prince d'un ton assez froid [2]. — Ryhove fut quelque peu surpris. Il s'était attendu à un violent éclat, quelque calme que pût posséder son interlocuteur. « Je ne vois rien de mieux, » répondit-il enfin, « que de saisir à la gorge le Duc, avec son ramassis d'évêques, de conseillers et de seigneurs, et de les chasser tous ensemble de la ville [3]. »

« Entreprise bien chanceuse, que celle-là? » dit le Prince d'un air indifférent et à demi interrogateur.

« Je ne vois pas d'autre moyen, » répondit Ryhove; « j'aime mieux le risquer moi-même sans autre appui que Dieu, et mourir s'il le faut en brave, que de vivre éternellement dans la servitude, comme les Romains antiques, » continua le jeune républicain, avec quelque emphase, « je suis prêt à sacrifier ma vie, quand il s'agit du bien de mon pays. »

« Hardi langage! » dit le Prince en fixant sur Ryhove son tranquille regard; « mais sur quelles forces, comptez-vous pour cette entreprise? »

[1] Meteren, VI. 126b. Hooft, XII. 533. — Bor fait seulement observer que l'on *supposait* que Ryhove avait visité le prince d'Orange pendant sa courte absence de Gand. Meteren, néanmoins, donne un compte rendu détaillé de leur entrevue; Hooft, qui avait à sa disposition une plus grande source de renseignements, a suivi ce récit. — Comparez Groen v. Prinst., V. 217, 218; Wagenaar, VII. 177; V. der Vynkt, II. 279, 280, et al.

[2] « Waer toe den Prince niet anders en wiste op te segghen dan vraeghde wat raedt? » — Meteren, VII. 126b. Hooft, XII. 533.

[3] « —— met den geheele neste by den halse te vatten ende te verdrijven. » — Meteren, VII. 126. — Comparez Hooft.

« Si je ne puis obtenir l'aide de Votre Excellence » répondit le noble Gantois, « je me précipiterai au milieu de la foule. Je saurai bien soulever mes concitoyens au nom de leurs vieilles libertés, qu'ils doivent reconquérir maintenant ou jamais. »

Le Prince, trouvant probablement le projet, si projet il y avait, mal mûri et téméraire, n'était pas très disposé à se compromettre avec le jeune conspirateur. Il lui déclara, que pour le moment, il ne pouvait rien décider, et ajoutant que ce n'était pas trop d'une nuit pour réfléchir, il le congédia. Le lendemain matin, au point du jour, Ryhove se présenta de nouveau. Le Prince demanda à ce bouillant partisan de sa cause s'il était toujours résolu à marcher en avant, sans autre appui plus sûr que celui dont il avait parlé? Ryhove lui déclara qu'il était décidé à réussir ou à perdre la vie. Le Prince haussa les épaules et parut s'absorber dans ses réflexions [1]. Ryhove continuait à parler, mais il s'aperçut bientôt que Son Altesse ne l'écoutait plus. Alors il rompit brusquement l'entrevue et se retira. Mais à peine était-il sorti que le Prince envoya Sainte-Aldegonde à sa recherche. Celui-ci, courant à l'auberge où le Gantois était descendu, entra dans l'appartement qu'on lui indiqua, et s'adressant à la personne qui s'y trouvait, il se mit à lui parler du projet; à sa grande surprise il ne tarda pas à apprendre qu'il s'était fourvoyé complétement, malgré toute son habileté politique. Il venait de révéler un dangereux secret à un étranger [2], et Ryhove entrant quelques minutes après, recula de stupéfaction à la vue du conseiller intime du Prince en plein entretien sur la conjuration avec Van Rooyen, bourgmestre de Termonde. Aussitôt le jeune seigneur, sans perdre sa présence d'esprit, tira son épée et somma le bourgmestre surpris de jurer discrétion éternelle sur ce qu'il venait d'apprendre, s'il ne voulait à l'instant mourir de mâle mort.

[1] « De Prince trok syn schouderen ende aenhoorde hem met doove ooren, » etc. — Meteren, ubi sup. Hooft, XII. 534.

[2] Meteren, VII. 126. Hooft, XII. 534.

Ce magistrat qui n'avait recherché ni les confidences du jeune noble, ni l'honneur de ses coups d'épée pour les avoir reçues, restait pétrifié devant la manière expéditive dont ces gentilshommes menaient les affaires. Il prit bien volontiers l'engagement qu'on lui demandait et s'empressa de quitter la place.

La conférence avec Sainte-Aldegonde eut pour effet de convaincre Ryhove, que le Prince ne voulait ni soutenir ouvertement son entreprise, ni la désavouer si elle réussissait. Bref, de même que lors de l'arrestation du conseil d'État, aux agents subalternes était laissé le rôle apparent de chefs et de moteurs; Guillaume d'Orange, laissait ses fidèles pénétrer tacitement le secret de ses désirs intimes, et agir comme instruments de réalisation [1]. « *Vice qui vince!* » s'écria Sainte-Aldegonde, encourageant Ryhove et lui serrant la main comme celui-ci remontait à cheval et reprenait la route de Gand.

Pendant l'absence du jeune conspirateur, la ville avait été fort agitée, mais sans explosion sérieuse. Hembyze avait accosté en pleine rue le duc d'Aerschot pour lui demander quand et comment il entendait proclamer le rétablissement des anciens priviléges. Le hautain gouverneur s'était efforcé de se débarrasser de l'importun questionneur; Hembyze avait persisté avec plus de hauteur encore jusqu'à ce qu'enfin d'Aerschot perdant patience, s'était écrié avec fureur : « Vos priviléges, vos priviléges! vous allez voir vous autres qui criez tant pour vos priviléges, que nous savons encore le vieux moyen de vous faire taire, avec la corde au cou. Retenez bien cela quelque fort que vous excite le prince d'Orange [2]. »

La violence d'Aerschot fit bouillir le sang dans les veines d'Hembyze. Il courut à l'endroit où se réunissaient les conju-

[1] « Ryhove, ziende dat den Prince conniveerde ofte d'ooghe luyckte om sijn voorneemen in 't werk te stellen, » etc. — Meteren, VII. 127. « Ryhove hieruit scheppende dat zyn Doorluchtigkeit door de vingeren zagh, » etc. — Hooft, XII. 534. — Comparez Strada, II. lib. I. p. 4; Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 217, 218.

[2] Meteren, VII. 127. Hooft, XII. 534. Van d. Vynckt, II. 280.

rés, tous décidés aux coups les plus désespérés. Çà et là des groupes populaires poussaient des clameurs menaçantes. De temps en temps l'on entendait les sourds roulements du tambour. Mais ce tumulte naissant parut s'apaiser après quelques instants, grâce aux efforts des magistrats, et surtout à cause de l'absence de Ryhove. A quatre heures du soir celui-ci rentra dans Gand et courant en hâte au quartier général de la conspiration, apprit avec surprise que l'on eût laissé tomber l'œuvre si bien commencée dans la matinée. « Il n'y a pas de temps à perdre, » s'écria-t-il, « si nous nous endormons, avant demain nous sommes morts dans nos lits. Il faut attiser le feu qui s'est allumé dans le cœur des citoyens. Il faut cueillir ce fruit, puisqu'il est mûr. Marchons en avant, avec ceux qui nous aiment, je m'engage à vous montrer le chemin. Coulons à fond le vieux vaisseau de l'esclavage; rechassons une bonne fois dans l'enfer qui l'a vomie l'Inquisition d'Espagne [1]! »

« C'est là parler en homme [2]! » répondit Miegem, officier flamand et l'un des principaux conjurés ; « conduis-nous, Ryhove, je jure de te suivre aussi loin que mes jambes me porteront. »

Ainsi accueilli, Ryhove s'élança dans les rues, appelant partout sur son passage le peuple à la révolte. Tous se levèrent en armes, s'organisant par bandes en divers points de rendez-vous convenus d'avance; les masses populaires, au signal du tocsin, quand la nuit fut tombée, affluèrent sur la Grand'Place et suivant Ryhove, se ruèrent vers la demeure d'Aerschot auprès de Saint-Bavon. A la vue de cette foule menaçante brandissant des piques, agitant des torches, les gardes fermèrent les portes. « Qu'on ouvre les portes! qu'on nous livre le Duc! » hurlèrent mille voix furieuses. Et comme rien ne répondait à ces sommations : « Brûlons les oiseaux

[1] Hooft, Meteren, ubi sup. Bor, XI. 903, 904.
[2] « Daar (zeyde Miegem hierop) hoor ik een' man spreeken, » etc., — Ibid., Meteren. 127.

dans leur nid! » s'écria résolûment Ryhove [1]. Déjà le goudron, le petit bois, les fagots nécessaires étaient réunis; quelques instants de plus et le palais était en flammes, si d'Aerschot, voyant que la menace était sérieuse, n'eût capitulé. Les portes s'ouvrirent, et les plus ardents s'élançant sur le Duc, allaient le mettre en pièces; mais Ryhove, au péril de ses jours, protégea la vie du Duc et à deux fois le couvrit de son corps contre des coups mortels [2]. Il le déclara son prisonnier et l'entraînant, en vêtements de nuit et pieds nus, il le fit conduire sous bonne escorte dans son propre hôtel. Les autres chefs du parti catholique furent arrêtés de même, successivement pendant toute la soirée. Rassenghien, Sweveghem, Fisch, De la Costa et d'autres membres marquants des États ou du Conseil de Flandre étaient du nombre, Champagny parvint à s'échapper [3]. Les évêques de Bruges et d'Ypres furent moins heureux. Hessels, l'ancien conseiller au Tribunal de Sang, et dont la lettre — réelle ou inventée — avait tant contribué à hâter l'explosion actuelle, fut gardé avec un soin tout spécial; pour lui, ainsi que pour l'échevin Fisch, les événements de cette soirée devaient avoir les plus funestes conséquences.

Tel fut le début audacieux, heureux et momentanément non sanglant de la révolution anti-catholique dans la Flandre. Ces scènes n'étaient que les premières d'une longue et émouvante série. C'en était fait. A l'ancien Gouvernement succéda un Gouvernement provisoire ayant pour chef Ryhove qui se fit prêter serment d'obéissance sauf ratification des États-Généraux et d'Orange. Le 9 novembre, les nobles, les notables et la cité de Gand firent paraître un Mémoire justificatif détaillé de la révolution et des arrestations opérées; on y dénonçait le parti catholique et d'Aerschot, son chef, comme intriguant

[1] Meteren, VII. 127. Hooft, XII. 535. Bor, XI. 905.
[2] Hooft, XII. 535. Meteren, VII. 127. Van d. Vynckt, II. 282.
[3] « Zoo dat hy verreys), verborghen, oft door gunste, verschoont moet geweest zyn. » — Hooft, XII. 535.

en secret, d'accord avec Don Juan, pour ramener les troupes espagnoles, renverser le prince d'Orange, lui enlever le protectorat du Brabant, anéantir la pacification de Gand et supprimer la religion réformée [1].

Ce soulèvement soudain du parti populaire eut par tous les Pays-Bas un prodigieux retentissement. Néanmoins, l'audace de ces mesures extrêmes ne pouvait trouver des défenseurs avoués dans aucun des partis qui divisaient les États-Généraux. Champagny écrivit au prince d'Orange pour lui faire observer que, quand bien même la lettre d'Hessels serait vraie, elle ne prouvait rien contre d'Aersehot [2], et le prier vivement de réprimer sans tarder ce déchaînement d'anarchie au moyen de l'influence de ceux qui avaient action sur le bas peuple de Gand. Sinon, affirmait-il, toute justice régulière allait s'évanouir et de toute part on allait lâcher les limiers sur toute sorte de gibier. Sainte-Aldegonde de son côté, déclara au Prince, que justifier l'affaire de Gand, serait bien important mais aussi bien difficile, car il était presque certain que la lettre d'Hessels n'avait rien de sérieux [3]. C'est donc avec grande raison que le Prince n'avait point voulu s'engager nettement dans le complot de Ryhove; ainsi, il s'était conservé le droit d'intervenir dans la suite, suivant les exigences de la justice et d'une saine politique.

Aussitôt il envoya à Gand, Arend Van Dorp, pour reprocher aux chefs de l'insurrection la violence de leurs procédés, et réclamer la mise en liberté des prisonniers — ce dernier point ne fut accordé que pour d'Aersehot. Le 14 novembre, on relâcha ce gentilhomme, après lui avoir fait jurer oubli et pardon pour le traitement dont il avait été l'objet; les autres prisonniers restèrent dans leurs donjons. Quelques semaines plus tard, à la requête des quatre États de Flandre, le prince

[1] Adresse des Notables dans Bor, XI. 904. 905.
[2] Archives de la Maison d'Orange, VI. 224.
[3] Ibid., VI. 219, 220.

d'Orange vint lui-même à Gand, où sa présence, pensait-on, pourrait contribuer à rétablir la paix [1].

Naturellement cette visite fut l'occasion d'un brillant déploiement du talent dramatique et littéraire des rhétoriciens; car jamais passion ne fut plus vive que celle des Flamands de cette époque pour l'apologue et la charade. Ils trouvaient dans l'allégorie la consolation suprême de leurs douleurs les plus profondes. Bien que ce fût en plein jour, des tonnes de goudron et des torches brûlaient le long des rues sur le passage du Prince, depuis les portes de la ville jusqu'à l'église Saint-Jacques; ici devait se donner une représentation splendide organisée par la reine des Ghildes de rhétorique : « Jésus et la fleur de baume. » Pour faire honneur au Prince, le drame avait pour titre : *Judas Macchabée.* Au milieu de la scène se tenait debout le héros d'Israël, tout armé et symbolisant l'hôte illustre de la cité gantoise, prêt à combattre pour sa patrie et à côté de lui figuraient les trois États du pays, ingénieusement représentés par un seul personnage portant la toque de velours d'un noble, la soutane d'un prêtre et le haut de chausses d'un bourgeois [2]. Des groupes d'autres personnages allégoriques garnissaient la droite et la gauche du théâtre. Le courage, le patriotisme, la liberté, la miséricorde et la vigilance, et foule d'autres qualités estimables, d'un côté en opposition avec le meurtre, la rapine, la trahison, et tout le reste de la confrérie du crime, de l'autre, une vieille hideuse, hâve et affamée figurait l'Inquisition. « La Pacification de Gand, » vêtue de satin cramoisi, portait sur la tête en guise de turban, une ville emmuraillée; le

[1] Bor, XI. 905, 906. Le Prince se rendit à Gand le 29 Décembre 1577.

[2] Beschrijvinghe van het gene dat vertoocht wierd ten inkomste Van der Excellentie, des Prinzen van Orangien, binnen der Stad van Ghendt. » — Gand, 1578. Pour ce qui concerne l'histoire des arts dans les Flandres et en Europe, ce petit volume, rempli, non seulement des poésies mais aussi des plans et décorations architecturales dont on fit usage à cette occasion, est digne d'attention. Le pamphlet est très rare. L'exemplaire dont s'est servi l'auteur se trouve dans la collection Duncan de la Bibliothèque royale de La Haye.

catholicisme et le protestantisme, liés à sa ceinture, étaient réunis l'un à l'autre par une chaîne à dix-sept anneaux qu'elle forgeait sur une enclume. Sous l'enclume, un soldat en armure complète et se rongeant le cœur, représentait la Discorde. A l'avant-scène on voyait l'Histoire et la Rhétorique, vêtues « de vêtements blancs comme vierges triomphantes » et portant chacune une couronne de lauriers et une torche enflammée. Tous ces personnages, après un long dialogue rimé, bourré d'allusions, de concettis et de jeux de mots incomparables, haranguèrent l'un après l'autre le prince d'Orange et Macchabée en une longue suite de détestables vers.

Après une succession variée de groupes et de scènes, et un énorme débit de fabricats poétiques flamands, la « Pacification de Gand » s'avança, d'une main conduisant un lion, et de l'autre, tenant un cœur d'or pur. Ce cœur, qui portait inscrit le mot *Sinceritas*, fut présenté au Prince en personne qui assis, « se reposait de ce spectacle » et peut-être bâillait quelque peu, une nouvelle et effroyable bordée de compliments en vers accompagna le cadeau[1]. Alors enfin Guillaume d'Orange put gagner les logements qui lui avaient été préparés mais sur le seuil il rencontra les magistrats et les notables et eut à écouter un long discours prononcé par le pensionnaire de la cité. Même établi dans ses quartiers, le Prince devait encore être ressaisi par l'allégorie; en effet, pendant qu'il soupait et se délassait de tant d'allégories et de métaphores, un personnage symbolique, vêtu de façon à figurer le corps municipal[2], apparut et soumit d'Orange à un poème héroïque d'une longueur et d'un ennui sans pareils. Par bonheur cet épisode clôtura les travaux de cette journée.

Le 7 decembre 1577, les États-Généraux déclarèrent formellement que Don Juan cessait d'être Stathouder, Gouverneur et capitaine-général, car il avait violé la paix qu'il avait

[1] Beschrijvinghe, etc.
[2] Ibid.

Digitized by Google

juré de respecter, et s'était montré un ennemi de la patrie. Tous les habitants natifs du pays qui lui porteraient assistance ou lui montreraient de la faveur, étaient déclarés rebelles et traîtres; un édit séparé, publié le même jour, ordonnait de dresser sur le champ un inventaire des biens de toutes les personnes qui se trouveraient dans ce cas de rébellion [1].

Après une courte suspension pendant les négociations troublées, perfides et sans succès possible qui avaient suivi l'arrivée de Don Juan, la guerre allait donc être reprise. C'est à ce résultat qu'avaient tendu tous les efforts d'Orange, fidèle à l'aphorisme par lequel il avait terminé les conférences de Breda : « Mieux vaut la guerre qu'une paix douteuse. » Toutefois, en même temps que sa politique poussait à la guerre comme seul moyen d'arriver plus tard à une paix solide avec l'Espagne, elle avait fait faire de grands progrès à la cause de la concorde religieuse au sein de provinces. Le 10 décembre, fut signé à Bruxelles, un nouvel acte d'union par lequel ceux de l'Église Romaine et ceux qui s'en étaient retirés s'engageaient avec des gages de garantie à se respecter et à se protéger l'un l'autre contre tout ennemi quelconque [2]. C'était un pas de plus dans la voie qu'avait ouverte la Pacification de Gand. Ce premier traité avait implicitement inauguré la tolérance en supprimant la persécution légale, mais la nouvelle union élevait formellement la religion réformée au niveau de l'ancienne. C'était là l'effet des efforts du Prince; et les sectateurs d'une croyance depuis si longtemps proscrite, se gardèrent bien de négliger l'occasion favorable. Du

[1] Bor, XI. 916.

[2] Meteren, VII. 127d. Haraei Ann., III. 268, 269. — Il est singulier que Bor, Reyd, Bentivoglio, Van der Vynckt, Grotius, et même l'historien constitutionnel, Kluit, gardent tous le silence sur ce remarquable Acte d'Union. Hooft y consacre tout juste deux lignes; Strada, De Thou et Wagenaar sont tout aussi concis. L'archiviste de Jonghe n'a rien laissé à désirer néanmoins dans son intéressante monographie (« Verhandelingen en Onuitgegevene Stukken. » p. 163-204), outre qu'il donne le texte original français de cet important document. Les historiens contemporains cités plus haut (Meteren et Haraeus) en ont également donné la substance.

fond des allées sombres, des fourrés solitaires, des souterrains secrets, où les hérétiques tremblaient depuis si longtemps craignant pour leurs jours, les opprimés se montrèrent enfin à la lueur du jour. Ils osèrent publiquement exercer un culte pour lequel la persécution avait feint la même sainte horreur qu'elle eût pu ressentir en présence des mystères druidiques de la Badahuenna ou de l'Hercynie et sans frémir, sans entrevoir le gibet prêts à unir leur audace, ils adorèrent le Dieu commun du catholique et du puritain, dans les prières de leur choix.

En fait, le temps était venu où le midi et le nord, le Celte et le Germain, le catholique et le protestant allaient unir leurs cœurs, ou prononcer entre eux un éternel divorce. Si l'idée de nationalité, l'amour d'une commune patrie, prenaient le dessus sur l'attachement à telle ou telle forme de religion, — si le danger commun et des destins communs, pouvaient faire accepter les leçons de la tolérance, il en était temps encore, les provinces des Pays-Bas pouvaient ne faire qu'un seul pays et défier à jamais la puissance de l'Espagne. Depuis l'Union de Bruxelles de janvier 1577, le cancer intérieur des désordres religieux avait il est vrai recommencé à ronger les entrailles de la nation. La Pacification de Gand, n'avait pas ouvert, mais seulement trouvé et laissé ouverte la porte à la tolérance religieuse. L'Union de Bruxelles avait refermé cette porte. Contrairement à l'espoir du prince d'Orange et des patriotes qui marchaient dans sa voie, les garanties promises à la religion catholique avait induit les catholiques à un redoublement d'insolence et de persécution. Dans le cours de quelques mois la nouvelle union sur laquelle on avait fondé tant d'espérances n'avait produit d'autres fruits que des emprisonnements, des confiscations, des bannissements, des exécutions [1]. L'Édit Perpétuel par lequel quinze

[1] « Die nieuwe oder nadere Unie van Brussell. » — Door J. C. de Jonghe, Verhandelingen en Onuitg. Stukk., p. 184.

Digitized by Google

des Provinces avaient ensemble reconnu Don Juan tandis que la Hollande et la Zélande, refuge du protestantisme, restaient isolées par la sage défiance d'Orange, l'Édit avait élargi la brèche entre les catholiques et les protestants. La conduite ultérieure de Don Juan avait confirmé les soupçons et démontré la sagacité du Prince. La surprise de Namur et l'hostilité déclarée du Gouverneur força de nouveau les Provinces à se rapprocher. Le foyer de l'esprit national se ralluma et jeta de nouvelles flammes. Catholiques et protestants, Hollandais et Flamands, d'un mouvement instinctif serrèrent leurs rangs une fois encore pour la défense de leurs droits. Le cri unanime du pays entier appela le prince d'Orange. Il vint à Bruxelles; sa première mesure fut, on l'a vu, de rompre les négociations que les votes des États-Généraux avaient déjà ratifiées. On revint sur les mesures prises, sous prétexte d'y introduire des amendements. Ces amendements furent ces insolentes sommations faites à Don Juan le 25 septembre, de livrer sans condition les villes et forteresses qu'il citerait, — sommations qui ne pouvaient aboutir qu'à une déclaration de guerre de la part du Gouverneur.

Ainsi, le but du Prince avait été atteint. Une paix perfide, qui n'assurait que la défaite finale du pays, était écartée, mais l'intrigue qui alla chercher à Vienne l'archiduc Mathias vint jeter un nouvel obstacle devant les plans vigoureux et larges d'Orange. Encore une fois, il déjoua les cabales de ses ennemis secrets avec la même adresse devant laquelle succombaient ses antagonistes déclarés. Mathias devint le coefficient d'une politique nouvelle, le porte-étendard de la nouvelle union que le Prince parvint à former; car ses premiers efforts tendirent immédiatement à convaincre les Provinces qui avaient ensemble jeté le gant à l'ennemi commun, de la nécessité de s'unir en une ligue permanente. Déjà la perte de Namur enlevait aux États une province. Les seize autres ne pouvaient s'unir d'une façon solide que par un seul lien : celui de la tolérance religieuse, et pour un instant, le génie

d'Orange, qui toujours devança son époque, réussit à élever la masse de ses concitoyens jusqu'aux hauteurs sur lesquelles il avait si longtemps été seul.

La « seconde Union de Bruxelles » fut signée le 10 décembre, onze mois après la conclusion de la première. Ce fut le troisième et malheureusement le dernier acte de confédération entre toutes les provinces des Pays-Bas. Le texte original en est perdu, mais l'on sait que la mesure fut acceptée à l'unanimité par les États-Généraux dès qu'elle fut proposée [1]. Les principaux seigneurs catholiques étaient à l'armée, mais une députation, envoyée au camp, revint avec leurs signatures et leur approbation; avec les signatures et l'approbation des catholiques comme les Lalaing, les Melun, les d'Egmont et Lamotte [2]. Si des hommes de ces tendances pouvaient se joindre, dans l'intérêt de la patrie, à une convention de tolérance religieuse, quelles magnifiques espérances le Prince n'avait-il pas sujet de concevoir pour l'avenir; car au Prince seul [3], revenait tout l'honneur de cette victoire de la raison sur la passion. Comme monument non seulement de son génie, mais encore des nobles aspirations de tout un peuple à une époque d'intolérance universelle, la « seconde Union de Bruxelles » mérite une place spéciale dans l'histoire des progrès de l'humanité. Malheureusement elle ne devait avoir qu'une courte existence. La bataille de Gembloux fut son coup de mort, et avant la fin d'un mois, l'Union que l'on avait édifiée avec tant de confiance fut pour toujours réduite en poudre. Depuis, le peuple des Pays-Bas ne rentra plus jamais dans une confédération générale. Plus tard, par l'Union d'Utrecht, sept provinces sauvèrent leur indépendance et vécurent pour édifier une république puissante. Les autres étaient destinées à rester pendant plusieurs siècles, provinces vassales d'une métropole lointaine, à être jetées par morceaux

[1] De Jonghe, p. 188.
[2] De Jonghe, p. 188-190.
[3] De Jonghe, p. 183, seq. Meerbeck. Chronyk, p. 188.

comme complément de lots dans les balances politiques, pour n'atteindre qu'au commencement de ce siècle le rang honorable d'États constitutionnels indépendants.

Le Prince avait eu soin, d'autre part, de se renforcer pour la lutte prochaine, par une alliance avec l'Angleterre. L'avare mais habile Élisabeth, craignant de voir aboutir les intrigues d'Alençon — que d'Orange à ce qu'elle soupçonnait tenait en réserve pour s'en servir en cas de besoin contre Mathias et Don Juan — Élisabeth avait enfin consenti à un traité d'alliance avec subsides. Le 7 janvier 1578, le marquis d'Havré, ambassadeur des États, conclut à Londres une convention, par laquelle la Reine leur prêtait son crédit, c'est à dire endossait leurs obligations jusqu'à concurrence de cent mille livres sterling. L'argent devait être pris, partout où les États pourraient négocier les billets, et la garantie royale n'était donnée que pour une année. De plus quelques villes des Pays-Bas devaient cautionner en même temps que la Reine [1]. Certes ce sacrifice n'avaient rien de colossal, il était même fortement empreint de parcimonie. Néanmoins, c'était un commencement, le principe des subsides était établi. La Reine s'engageait, en outre, à expédier dans les Provinces cinq mille fantassins et mille cavaliers, sous les ordres d'un officier de haut rang, qui aurait droit de siége et de vote dans le conseil d'État du pays [2]. La solde de ces troupes resterait à la charge des États. Par contre ceux-ci ne concluraient aucun traité sans avertir la Reine, et ne prendraient aucune mesure d'importance sans la consulter. Pour le cas où elle serait elle-même attaquée par une autre puissance, les Provinces devaient lui porter assistance de la même manière qu'elles en recevaient aujourd'hui; en cas de guerre maritime leur contingent devait être de quarante vaisseaux. Il avait été stipulé d'avance que la nomination de Guillaume

[1] Meteren, VII. 127, 128. Bor, XI. 902, 903
[2] Bor, X. 902, 903. Meteren, VII. 128.

Digitized by Google

d'Orange aux fonctions de lieutenant-général pour Mathias était une condition *sine quâ non*, de tout traité avec l'Angleterre. Sir Thomas Wilkes fut aussitôt envoyé en Espagne et M. Leyton vers Don Juan pour présenter le traité d'alliance sous le jour le plus favorable [1]. Mais il n'était pas probable que leur habileté diplomatique, quelle qu'elle fût, pût rendre la mesure agréable à Philippe ou à son représentant.

Quelques jours après la signature de cet acte remarquable, le Prince était enfin parvenu à maîtriser les passions divergentes au sein des États Généraux, et à réconcilier jusqu'à un certain point les divers partis. La seconde union avait été signée, on y ajouta le vote de trente articles, préparés par les soins du Prince et déjà acceptés depuis le 17 décembre par Mathias, qui fixaient les conditions essentielles de l'admission de l'Archiduc à la qualité de Gouverneur Général [2]. Le jeune ambitieux, venu de si loin et si plein de rêves avides, ne recevait littéralement aucune autorité. Comme le Prince n'avait ni désiré ni sollicité son arrivée, résultat au contraire de machinations hostiles, il n'était pas étonnant que le pouvoir conféré à l'Archiduc ne fût qu'une ombre, et sa présence une vraie superfluité. Le peuple lui donna le nom de *Greffier du Prince* [3], et à bon droit, car ses fonctions ne consistaient pour ainsi dire qu'à signer les actes qu'avait contresigné d'Orange. Conformément aux exigences de la reine d'Angleterre, et aux vœux de tout le parti populaire, le Prince resta Ruward de Brabant malgré la nomination d'un Gouverneur Général, dont l'existence devait faire cesser ces fonctions.

Les articles fondamentaux sur lesquels reposait l'autorité de l'Archiduc, constituaient un Gouvernement largement

[1] Bor, XI. 900-903. Meteren, ubi. sup.

[2] Voir les articles tout au long dans Bor, XI. 727-929. Dans les notes de De Reiffenberg sur Van d. Vynckt, II. 368-383; et dans Meteren, VII. 129, elles sont données avec plus ou moins d'exactitude. — Comparez les remarques de Groen v. Prinsterer, Archives, VI. 259, 260.

[3] Tassis, IV. 290.

représentatif, dans lequel tous les pouvoirs législatifs et une bonne part des pouvoirs exécutifs étaient confiés aux États Généraux et au Conseil d'État choisi par eux. Pour ne point rester dans la condition d'un peuple sans chef, les États déclaraient consentir à accepter Mathias comme Gouverneur Général, sous réserve de l'approbation du Roi, et sur les bases du traité de Gand. L'Archiduc prêterait serment de fidélité en même temps au Roi *et aux États Généraux*. Il gouvernerait le pays suivant l'avis d'un Conseil d'État, dont les membres seraient nommés par les États Généraux, et devaient être « natifs des Pays-Bas, bons patriotes et non ambitieux ni avides [1]. » Dans toute discussion au sein du Conseil, la majorité de voix l'emporterait. Le Gouverneur Général et son Conseil d'État ne décideraient rien sur les questions engageant les intérêts du pays entier : telles que requêtes, emprunts, traités de paix ou déclarations de guerre, alliances ou fédérations avec des nations étrangères, sans le consentement des États Généraux. Nul édit ou ordonnance, ne serait publié, nulle loi établie, sans le même consentement [2]. Le Conseil d'État ne pouvait délibérer sans la présence de la majorité des membres. Tous les actes et dépêches devaient être minutés par un des conseillers. Les États-Généraux devaient s'assembler, *quand, où et aussi souvent*, et siéger aussi longtemps qu'*ils le jugeraient convenable* [3]. A la requête d'une seule province les États de toutes les autres seraient tenus de se réunir sans aucunement attendre les ordres du Gouverneur Général quand il s'agirait d'affaires résolues d'habitude par une décision de la généralité [4]. Les États de chaque province s'assembleraient également quand ils le voudraient. Le Gouverneur et le Conseil, auraient la nomination des principaux officiers militaires, mais sous l'avis des États. Les troupes

[1] Getrouvre en goede patriollen niet wesende ambilieus of gierig. — Art. 4.
[2] Article 8.
[3] Art. 13.
[4] Art. 14.

devaient être enrôlées et les garnisons établies au nom et avec le consentement des États. Le Gouverneur Général choisirait les Gouverneurs provinciaux avec l'avis du Conseil et le consentement de la province intéressée. La direction des affaires militaires appartiendrait, pendant la guerre, au Gouverneur, toujours sous le contrôle du Conseil, mais les États se réservaient la recette et la dépense des impôts généraux [1].

Il résulte à l'évidence de ce bref résumé que le pouvoir laissé à Mathias seul, n'était absolument rien, et que ce qu'il pouvait faire avec l'avis du conseil d'État n'était pas beaucoup plus. La force réelle du gouvernement, en toute matière : législative, exécutive ou administrative reposait en l'assemblée des États; le Roi n'avait plus d'autre droit que celui d'approuver ces procédés révolutionnaires, comme on le déclarait dans le préambule. Pareille réserve en faveur de Sa Majesté ressemblait fort à un sarcasme. Enfin le prince d'Orange devait être le lieutenant-général de Mathias et conserver ses fonctions de Ruward [2]. Cette constitution établie par les soins du Prince avait, comme nous l'avons dit déjà, été acceptée par Mathias lors de son séjour à Anvers, et en conséquence le 18 janvier l'archiduc fut solennellement inauguré.

Depuis neuf mois c'était le troisième cortége triomphal que voyait Bruxelles. Aussi fut-ce le plus brillant des trois; car les habitants, comme pour demander pardon de la nullité effective à laquelle ils réduisaient l'archiduc semblaient avoir résolu de le transporter jusqu'au septième ciel de l'allégorie. Les chambres de rhétorique parurent le regarder comme la plus éclatante constellation de vertus qui eût jusqu'alors illuminé le ciel des Flandres. Une brillante cavalcade, conduite

[1] Art. 21. — « Le hizieron jurar, » dit Cabrera, « treinta i una condiciones, » (un article de plus, soit dit en passant, que le nombre actuel, qui était de trente.) —Bor, XI. 927-929), « instituyendo el gobierno popular a la traça que Julio Cesar escrive de los antiguos Flamencos, que el pueblo tenia el mismo mando sobre el Rey que el sobre pueblo : i el *Archiduque les serviria de estatua.* » — XII. 959 b.

[2] Bor, XI. 927.

par d'Orange accompagné du comte Jean de Nassau, du prince de Chimay et d'autres notables, alla à sa rencontre jusqu'à Vilvorde et le ramena à Bruxelles. Aux portes de la ville sur une grande esplanade le comte de Bossu avait organisé une revue des troupes, qui se termina par un combat simulé; au dire d'un classique du temps « la rencontre parut aussi ardente que l'avait été celle du duc Miltiade d'Athènes et du roi Darius dans les plaines de l'Attique [1]. » Le cortége fit son entrée par la porte de Louvain, en passant sous un superbe arc de triomphe, qui contenait un orchestre de musiciens invisibles. « Je crois qu'Orphée sur sa harpe, » dit le même auteur, « Apollon sur sa lyre, ou Pan sur sa flûte, ne firent jamais entendre accords si mélodieux que ceux de ces musiciens [2]. » Dès que Mathias eut franchi la porte, il fut livré aux mains de la mythologie, bourgeois et rhétoriciens s'emparant de leur illustre captif, étant bien résolus à se surpasser dans leurs témoignages d'allégresse. Les représentants des « neuf nations » de Bruxelles, suivis de bourgeois en vêtements splendides, le reçurent dans la rue du Chevalier. Quoiqu'il fût plein jour, tous portaient des torches allumées. Bien qu'on fût en janvier, les rues étaient jonchées de fleurs. Les maisons étaient ornées de guirlandes et de riches tentures de soie et de velours. Une foule immense encombrait les rues où s'élevaient de distance en distance des arcs de triomphe. Sur la Grande Place, qui toujours à Bruxelles fut le théâtre central soit des drames soit des tournois, soit des exécutions, on avait accumulé les principales ressources. La superbe façade de l'Hôtel de Ville dis-

[1] Bor, XI. 927.

[2] « Sommare Beschryvinghe van den triumphelijcke Incomst van den door luchtigen Aerlshoge Matthias binnen die Princelijcke Stadt van Brussele. » — 't Antwerpen. Plantin, 1579. Cette petite publication contemporaine, écrite par J.-B. Houwaert, contient un rapport détaillé des fêtes données à cette occasion en même temps qu'elle donne tous les poèmes chantés et récités; elle est remplie de planches gravées, bien exécutées, des décorations, temples, théâtres et arcs de triomphe. Pour l'histoire littéraire et artistique des Flandres et du Brabant elle est importante. L'exemplaire dont l'auteur a fait usage se trouve dans la « Collectio Duncaniana » de la bibliothèque royale à La Haye.

paraissait sous les banderolles et les bannières; à ses balcons et à ses fenêtres, comme à tous ceux de la pittoresque enceinte de la place, une foule compacte de dames et demoiselles étalaient leurs habits de fête. Vingt-quatre estrades garnissaient le pourtour de la plaine, offrant chacune aux yeux des groupes gracieux composés des plus belles jeunes femmes de la ville. Les brocards, les broderies, le drap d'or rehaussaient leur beauté. Les sujets de ces *tableaux vivants* étaient, cela va sans dire, du classique le plus pur; car dans les Pays-Bas l'allégorie était souveraine maîtresse; néanmoins, comme spectacles organisés par des bourgeois et des artisans pour le divertissement d'autres artisans et bourgeois, ces sujets prouvaient certainement un haut degré de culture chez le peuple qui pouvait y prendre plaisir. Tous les groupes étaient artistement disposés. L'un représentait Junon avec son paon, présentant à Mathias la ville de Bruxelles, sous la forme d'une gracieuse figure qu'elle tenait à la main. Dans un autre, Cybèle offrait des clefs, La Raison une bride, Hébé un panier de fleurs, la Sagesse un miroir et les livres des lois, la Vigilance une paire d'éperons; tandis que la Constance, la Magnanimité, la Prudence et d'autres vertus lui apportaient un casque, une cuirasse, une lance et un bouclier. Sur d'autres théâtres encore, Bellone lui donnait des hommes d'armes, solidement liés; la Renommée sa trompette et la Gloire sa couronne. Ailleurs, on voyait Quintus Curtius, se jetant à cheval dans l'abîme entrouvert; puis, six scènes, les plus saisissantes de la carrière de Scipion l'Africain [1]. L'imberbe Mathias n'avait jamais accompli d'autre exploit, que sa fuite nocturne en robe de chambre, hors des murs de Vienne; mais il plaisait aux bons Flamands de le représenter comme la réincarnation des deux héros romains. Entraînés par leur amour de l'antiquité, ils le regardaient déjà comme un mythe; et vraiment c'était là ce qu'il allait rester pendant toute la durée de son séjour aux Pays-Bas. Quant il

[1] Sommare Beschryvinge, etc.

eut contemplé toutes ces merveilles, Mathias n'eut plus qu'à gravir la montagne qui conduisait au palais ducal, où après des discours et des odes à foison, il put enfin souper et s'aller coucher.

Pendant ce temps les citoyens festoyaient dans les rues. Partout s'allumaient des feux de joie auxquels le même peuple faisait rôtir « oies, porcs, chapons, perdrix et poulets ; » partout retentissaient les sons joyeux des orchestres de danse. Soudain, un dragon volant s'élança dans les airs. Il plana quelques instants sur la foule en liesse qui couvrait la Grand'-Place, puis encore avec un bruit terrible, lançant de tous côtés des fusées et d'autres pièces d'artifice. Ce spectacle, alors encore tout nouveau, produisit une telle frayeur, que tous les assistants prirent leurs jambes à leur cou « comme si mille soldats les eussent assailli, » et se bousculant tout en désordre rentrèrent chacun chez eux [1].

Le lendemain, Mathias prêta les serments voulus comme gouverneur-général, promettant de maintenir la nouvelle constitution, et d'Orange de son côté en fit autant comme lieutenant-général et gouverneur du Brabant. Ils se rendirent ensuite à un splendide banquet préparé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, par les soins des États-Généraux, et quand la nappe eût été enlevée, la rhétorique fit son apparition suprême et dernière par l'entremise de la célèbre Ghilde « Marie à la guirlande de fleurs. »

Deux personnages, — l'un habillé en bourgeois notable, l'autre en prêtre avec étole et surplis — s'avancèrent sur une estrade élevée en face de leurs Altesses et débitèrent un long dialogue en vers. L'un des orateurs jouissait du beau nom de « Cœur Désirant » l'autre de celui de « Bien Public. » « Cœur Désirant » curieux de caractère, passa par une série de questions énigmatiques, au sens mythologique; charades classiques en quelque sorte, et qui avaient trait pour la plupart, aux

[1] Sommare Beschryvinghe, etc.

faits et gestes de Vénus, Junon et autres divinités [1]. Ces questions n'avaient en apparence guère rapport à Mathias ou à l'événement du jour, mais « Bien Public » savait mieux à quoi s'en tenir. En conséquence, il apprit, en un nombre convenable de rimes, à son inquiet confrère que tout se terminerait de façon parfaite! que Jupiter, Diane, Vénus et le reste de l'Olympe feraient tous leur devoir, et que la Belgique serait guérie de tous ses maux par l'arrivée de certain personnage. Sur quoi, Cœur Désirant de s'écrier :

Oh Bien Commun! quel sera ce héros
De quel nom, de quel sang?

et Bien Public, de répondre [1] en nommant l'Archiduc en une strophe enthousiaste et courageuse où figuraient ingénieuse-

[1] Comme par exemple —

« Wanneer sal Jupiter Saturnum verdrijven?
Wanneer sal Neptunus Phaelhon verdrijncken,
Wanneer sal Hercules Hydram ontlijven,
Wanneer sal Vulcanus laten sijn hincken, » etc., etc.
Somm. Beschryv.

Ou bien dans notre langue —

Quand Jupiter chassera-t-il Saturne?
Quand Neptune engloutera-t-il Phaëton?
Quand Hercules tuera-t-il l'Hydre?
Quand Vulcain cessera-t-il de boiter, etc., etc.?
Somm Beschryv.

[1] « Hy is van Keyserlicken stamme gheboren,
Aartsherloge Matthias is sijnen name.
Die generale staten hebben hem ghecoren,
Voor Gouverneur, door sijne goete fame
Hy is als Julius Cesar eersame, » etc., etc.
Somm. Beschryv.

Il est né de race impériale,
L'archiduc Mathias est son neveu,
Les États-Généraux l'ont élu
Pour Gouverneur, par sa réputation,
Il est aussi honorable que Jules César.
Somm. Beschryv.

Digitized by Google

ment les inévitables Curtius et Scipion l'Africain. La conclusion du discours ne fut pas récitée, elle servit d'occasion à la venue de nouveaux personnages : le trop exploité Scipion accompagné d'Alexandre et d'Annibal, et symbolisant avec eux le futur gouvernement de Mathias. Chacun de ces héros débita sa centaine de vers; ce fut la fin de la pièce et la Rhétorique s'en alla cette fois pour tout de bon. Toute l'assistance était restée à table pendant cette longue exhibition; on lui servit alors le dessert, consistant en un « festin richement triomphant de pâtisseries, confitures, de toutes sortes de friandises en sucre [1]. »

Don Juan, pendant tout cela rongeait son frein et se consumait en de folles colères à Namur. Il ne manquait certes pas de motifs pour perdre son sang-froid. Jamais depuis le temps de Maximilien, frère de roi n'avait été bafoué de la sorte. La croix était à terre, l'autorité royale ouvertement bravée, le représentant de Sa Majesté enfermé dans une forteresse, et tout cela tandis que « le maudit prince d'Orange, » régnait en maître à Bruxelles avec un Archiduc fils d'empereur pour secrétaire.

Le Gouverneur adressa à l'empereur une lettre particulière, longue et des plus amères, à l'effet de se mettre en règle vis à vis de ce souverain et de lui faire entendre ce qu'avec Philippe il espérait de la cour impériale. Il ne doutait pas que les légats de l'empire, n'aidassent à la pacification des Pays-Bas, et déclarait désirer vivement qu'il en fût ainsi, mais pourvu, que les deux grands points de la religion catholique et de l'autorité royale restassent intacts. « Dans l'espoir du maintien de ces deux bases, il avait, disait-il, délivré les villes et les places importantes de leurs garnisons, alors qu'il y eût pu garder aisément ses soldats, et avec eux les places elles-mêmes, contre le monde entier, au lieu de les confier aux soins d'individus qui aujourd'hui se levaient les armes à la

[1] Sommare Beschyvinghe, etc., etc.

main contre leur prince légitime. Il déclarait avec chaleur que depuis son arrivée dans les Provinces, toutes ses actions n'avaient eu pour but que l'intérêt de Philippe, intérêt auquel il resterait fidèle jusqu'au bout. Il faisait remarquer à l'empereur qui était de la même maison que Philippe et par cela plus tenu qu'aucun autre à épouser les querelles de celui-ci, qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'embrasser avec ardeur le parti de l'Espagne, « que les vassals soient gardés d'obly de l'obéissance à leur Prince souverain, » disait-il, « obly de laquelle est si dangereulx que tous princes et potentats voires ceulx qui présentement sont exempts de troubles en dévroient soigner le remède affin que, à l'exemple de ceulx-ci les leurs ne prennent quelque par envye de faire le semblable, *étoit la liberté qu'ils cherchent comme ung mal contagieulx qui est infectant au voisin si en temps et promptement ny est remédié* [1]. » C'était selon lui, une situation bien triste pour un monarque quand ses sujets après des concessions, comme celles qu'avaient obtenues les Pays-Bas, ne l'en aimaient pas plus et lui obéissaient si peu. Les Pays-Bas montraient clairement, par cette conduite, que tous leurs griefs n'étaient que des prétextes, mis en avant pour l'exécution du dessein, conçu depuis longtemps, de renverser l'ancienne constitution nationale et de vivre dorénavant dans un état de liberté sans frein. Tant d'actes incouvenants avaient été posés au préjudice de la religion et de la dignité de Sa Majesté, que désormais aucune relation ne pouvait être entretenue entre les Provinces et le Gouverneur, sans des ordres formels et spéciaux. Don Juan priait l'Empereur de ne point considérer ce que *disaient* les États, mais ce qu'ils *faisaient*.

Il ajoutait qu'il n'y avait rien de plus absurde que ces

[1] « —— Obéissance de leur Prince souverain, obly de laquelle est si dangereulx que tous princes et potentats voires ceulx qui présentement sont exempts de troubles en dévroient soigner le remède affin que, à l'exemple de ceulx ci les leurs ne prennent quelque jour envye de fre le semblable, etant la liberté qu'ils cherchent comme ung mal contagieulx qui vast infectant au voisin si en temps et promptement ny est remédié. »

Digitized by Google

bruits de négociations entre Philippe et la France, pour une cession éventuelle des Pays-Bas. Ce territoire restait à la maison d'Autriche, Philippe comme chef de famille et comme souverain des Pays-Bas ne pouvait être insensé au point de céder à autrui ses domaines, et de son côté Don Juan ne consentirait point à servir d'instrument pour une pareille folie [1].

L'Empereur était donc prié de regarder ces fables, comme l'invention de traîtres et de mécontents, trop nombreux malheureusement à sa cour; et de se souvenir que rien n'était plus nécessaire pour le maintien de la grandeur de sa maison qu'une parfaite union entre tous ses membres. « Aussi, » ajoutait-il, avec une feinte candeur, « puisque je ne doute nullement de la bonté des intentions qui ont amené l'archiduc Mathias en ces pays, peut-être eût-il mieux valu, — ceci est l'opinion de nombre de gens — que cette expédition n'eût pas eu lieu. » « Si l'archiduc, » disait-il plus loin avec une ironie à peine dissimulée, « désire s'employer aux affaires de Sa Majesté, il ferait mieux de s'y prendre à la façon ordinaire. Votre Majesté ferait action louable en le rappelant d'ici, conformément à la promesse que Votre Majesté m'en a faite. « Pour terminer, Don Juan se plaignait de ce que l'on eût mis obstacle à ses recrutements de troupes dans l'Empire, tandis qu'on accordait toute facilité aux rebelles. Il insistait pour que l'on mît ordre à cet état de choses anormal et injuste [2].

Au fond du cœur, Don Juan n'était point fâché de ce que la crise fût enfin décidée. Sa chaîne était brisée. Ses ressentiments firent explosion, dès sa première entrevue avec Leyton, que la reine Élisabeth lui avait envoyé comme nous l'avons

[1] « —— car estant icelle chef de la dite maison et Sgr. des Pays Bas seroit chose absurde de lui attribuer une imprudence si grande que de donner le sien à autrui et à moi qu'en vouldrais estre l'instrument. »

[2] Cette lettre, qui n'a jamais été publiée, est en français de l'écriture de Jean Baptiste de Tassis et est signée par don Juan. Elle est datée de Luxembourg du 11 Janvier 1578, et se trouve dans la collection des MSS. dans les Archives de Bruxelles, sous le titre « Reconciliation des Provinces Wallones. » — t. I. 44-54.

Digitized by Google

vu, immédiatement après son traité avec les États pour tâcher d'apaiser sa colère [1]. Que lui importaient s'écria-t-il, l'Angleterre et la France et l'Empereur! Il avait reçu de Sa Majesté catholique, le mandat de faire la guerre à ces provinces rebelles. Il la ferait de tout son cœur. Quant à l'Empereur, pour le punir de sa perfidie, il allait déchaîner contre lui les Turcs. Quant aux bourgeois de Bruxelles, il leur ferait bientôt sentir le poids de sa vengeance [2].

Et ce n'était pas là de vaines menaces. La guerre était de nouveau déchaînée sur les malheureuses Provinces. Une armée peu nombreuse, mais choisie s'était rapidement réunie à Luxembourg sous les bannières de Don Juan; Pierre Ernest de Mansfeldt avait amené de France des troupes aguerries et le prince Alexandre de Parme était arrivé avec des régiments d'élite tirés de l'Espagne et de l'Italie [3]. Ce vieil ami, ce compagnon d'études et de jeux de Don Juan, en revoyant son oncle, fut frappé de sa face amaigrie et fatiguée [4]. Le fils de Charles-Quint, le héros de Lépante, semblait même avoir perdu cet air de majesté qui lui était si naturel; ses traits portaient la trace sombre des incessantes contrariétés, des offenses à coup d'épingle qu'il avait eu à subir. Mais le croisé revint à la vie, au bruit sympathique des préparatifs de guerre qui retentissaient de toutes parts.

Le 25 janvier il lança une proclamation en trois langues — français, allemand et flamand. Il y déclarait qu'il n'était pas venu asservir les provinces, mais bien les protéger. Pour cela, il fallait rétablir l'autorité royale et la religion romaine foulée aux pieds. Il appelait tous les habitants, soldats ou bourgeois des Pays-Bas à se ranger sous ses drapeaux, leur promettant pardon pour leurs offenses passées et protection contre les

[1] Bor, XI. 931.
[2] Bor, XI. 931. Hooft, XIII. 546.
[3] Bor, XII. 932, 933. Hooft, XIII. 546. Strada, IX. 460.
[4] « Attenuata non magis valetudine quam specie illa majestateque fortunatissimi Imperatoris. » — Ibid.

Digitized by Google

hérétiques et les rebelles [1]. Cette proclamation était la conséquence naturelle de l'échange de défis qui s'était déjà fait, et il n'était pas douteux que ce violent manifeste ne dût être bientôt suivi de coups vigoureux. L'armée de Don Juan, comptait déjà plus de 20,000 vétérans en bon état d'armement et de discipline [2]. Lui-même était le général le plus célèbre de l'Europe. Auprès de lui figuraient des lieutenants d'une renommée presque égale à la sienne. Alexandre de Parme, qui s'était distingué à Lépante, était déjà reconnu possesseur de ce génie militaire qui devait bientôt faire de lui le premier soldat de son temps; et Mansfeldt, Mondragon, Mendoza avec d'autres officiers de valeur revenaient cueillir de nouveaux lauriers sur cette scène des Pays-Bas qui leur avait déjà acquis tant de gloire [3].

Dans l'autre parti, les affaires militaires étaient dans une confusion complète. Les États avaient réuni presque autant de troupes que l'armée royale, mais par une insigne maladresse les emplois principaux avaient été confiés aux grands nobles. Déjà les effets de la jalousie que d'Orange inspirait à leur caste tout entière, se faisaient péniblement sentir. Malgré l'immense popularité qui lui avait valu le poste de Lieutenant-Général, il ne lui était pas toujours facile de maintenir son autorité sur les grands, ses rivaux secrets [4]. Il avait le plus grand désir de se concilier l'affection de personnages qui cependant au fond du cœur, il n'estimait pas, et il se prêtait à leurs vues ambitieuses en tout ce que sa dignité permettait, peut être même plus que ne l'exigeait l'intérêt de la nation. Il avait encore confiance en Lalaing, du patriotisme

[1] Proclamation dans Bor, XII. 932, 933. — Comparez Cabrera, XII. 966.

[2] Bor, XII. 932. Hooft, XIII. 546, 547, dit 22,300 savoir : — 4,000 Espagnols, 4,000 Français, 5,000 Allemands, 6,800 Wallons, 2,500 cavalerie, total, 22,300 ; — environ 20,000 suivant Strada, IX. 462. Cabrera affirme qu'il n'y avait que 10,000 hommes à l'armée de Don Juan, tandis que les forces ennemies montaient au double de ce nombre. — XII. 967.

[3] Strada, IX. 467

[4] Ibid., 464.

Digitized by Google

duquel il était convaincu. Il avait même été sur le point de refuser les fonctions de Lieutenant-Général, pour ne point donner à ce gentilhomme le moindre sujet de penser « qu'il vouleist lui faire non plus qu'à nul aultre de l'armée préjudice en chose que fust au monde [1]. » A cette grandeur d'âme il n'avait pas été convenablement répondu. Nous avons déjà vu comment Lalaing était secrètement acquis à d'Anjou depuis le jour où avec la comtesse, sa femme, il s'était laissé prendre aux flatteries de Marguerite de Navarre; cependant Lalaing avait été désigné comme commandant en chef de l'infanterie dans l'armée des États. Robert de Melun, vicomte de Gand, était commandant de la cavalerie [2], et c'était lui que récemment Don Juan avait envoyé à la reine d'Angleterre comme ambassadeur de confiance [3]. Ces deux seigneurs et même Pardieu de la Motte, général de l'artillerie, n'étaient pas d'ailleurs en ce moment avec l'armée, ils étaient à Bruxelles sous prétexte de célébrer les noces du seigneur de Beersel avec la nièce et l'héritière de l'infortuné marquis de Berghes [4]. Le fantôme de cette victime de l'Espagne eût dû se dresser au milieu de la salle du banquet nuptial, pour reprocher aux traîtres le sanglant massacre dont leur défection allait être la cause. Philippe d'Egmont, fils aîné de l'illustre Lamoral, était au camp des États, de même que le seigneur de Hèze, le héros de l'arrestation du conseil d'État et l'inconstant d'Havré. Mais on n'avait guère à espérer de pareils chefs. En fait, les affaires des États étaient restées dans la condition déplorable dont Jean de Nassau traçait le tableau quelques semaines auparavant. « Il y a très peu de patriotes, » avait-il dit, « mais abondance de prêtres et de jeunes gens sans expérience — ne cherchant, les uns que de la gloire, les autres que du profit [5]. »

[1] Lettre du Prince d'Orange, Archives de la Maison d'Orange, VI. 279.
[2] Archives de la Maison d'Orange, VI. 279.
[3] Strada, IX. 463.
[4] Strada. IX. 464, 465, Hooft, XIII. 548.
[5] Lettre du Landgrave G. de Hesse. — Archives de la Maison d'Orange, VI. 227.

Digitized by Google

Les deux armées avaient été passées en revue dans les derniers jours de janvier. Le Pape avait publié au profit de Don Juan, une bulle identique à celles qui jadis servaient dans les croisades contre les sarrazins [1]. On y donnait à Don Juan, l'autorisation de lever des contributions sur les biens de l'Église, et pleine absolution, pour quelque crime que ce fût, était promise pour l'heure de leur mort, à tous ceux qui combattraient sous la bannière de la croix. Au moins, il n'y avait pas de feinte. On avait pris au mot les Zélandais porteurs du croissant, et tout le peuple des Pays-Bas était mis au ban de la chrétienté comme infidèle. Ce fut à Marche, dans le Luxembourg, que l'armée de Don Juan fut passée en revue; celle des États le fut dans une plaine à une petite lieue de Namur [2]. Les deux armées étaient égales en nombre; elles montaient chacune à près de 20,000 hommes, comprenant, de part et d'autre, 2000 cavaliers [3]. Ç'avait d'abord été l'intention des patriotes que d'attaquer le Gouverneur de Namur. Mais ayant appris que lui-même se disposait à marcher en avant pour offrir la bataille, ils résolurent de se retirer sur Gembloux, petite ville à environ quatre lieues de Namur [4]. En conséquence, le dernier jour de janvier, avant l'aurore, ils levèrent le camp au village de Saint-Maré et se mirent en marche vers Gembloux. De Goegnies, vieux soldat de Charles-Quint, qui avait assisté à la bataille de Saint-Quentin, commandait en chef. Il avait disposé l'armée des États en trois corps. L'avant-garde était composée des régiments d'infanterie de De Hèze et de Montigny flanqués d'un corps de cavalerie légère. Le centre comprenant les régiments d'Allemands et de Wallons, avec quelques compagnies de Français et trente compagnies d'Anglais et d'Écossais sous le colonel Balfour, était commandé par les

[1] Voir dans Bor, XII. 935b.
[2] Bor, XII. 932, sqq. Hooft, XIII. 548.
[3] Toutes les autorités sont d'accord quant à l'estimation des forces de l'État. Hooft, XIII. 547. Cabrera, XII. 969. Strada, IX. 463, et mult. al.
[4] Bor XII. 933, Hooft, XIII. 547. Strada, IX. 464.

deux meilleurs officiers Bossu et Champagny. L'arrière-garde, en ce jour le poste d'honneur et de responsabilité, était formée de toute la grosse cavalerie, sous les ordres de Philippe d'Egmont et de Lumey de la Marck. Le marquis d'Havré et Goegnies, le général en chef, galoppaient sur les flancs de l'armée surveillant la marche et suivis de leur état-major [1].

Les troupes de Don Juan sortirent de Namur au point du jour, et se mirent à la poursuite de l'ennemi en retraite. En tête marchait presque toute la cavalerie, carabiniers, lanciers et gros dragons. Le centre disposé en deux carrés, consistait surtout en infanterie espagnole avec quelques Allemands. Derrière, venaient les Wallons, également en carré et protégeant les bagages et les munitions. Charles de Mansfeldt avait été laissé avec une force de réserve pour garder le passage de la Meuse; Octave de Gonzague était à l'avant-garde, Pierre de Mansfeldt à l'arrière-garde et au centre commandait Don Juan assisté du prince de Parme. Au dessus de sa tête flottait la bannière au crucifix avec sa fameuse devise : *In hoc signo vici Turcos, in hoc Hæreticos vincam* [2].

De petits détachements de cavalerie sous Oliveira Da Costa marchaient en éclaireurs, fouillant les bois et parcourant les routes pour disperser les embuscades que l'on aurait pu disposer. Quelques traînards pris par ces officiers firent connaître les plans des généraux qui se retiraient. Avant que l'on ne fût bien avant dans cette sombre journée d'hiver, l'avant-garde espagnole apercevait les dernières colonnes de l'armée des États. Aussitôt Don Juan, faisant choix d'environ six cents cavaliers, tous soldats d'élite, et d'environ mille hommes d'infanterie, les divisa en deux corps qu'il donna à Gonzague et au vieux et illustre Christophe Mondragon [3]. Ces officiers reçurent l'ordre de harceler l'arrière garde de l'ennemi, de la fatiguer et de lui faire tout le mal possible sans

[1] Bor, XII. 933, 934. Strada, IX. 464. Hooft, XIII, 548.
[2] Bor, XII. 933. Hooft, XIII. 549. Strada, IX. 465.
[3] Strada, IX. 465, 466. Hooft, XIII. 549. Bor, XII. 933, sqq.

Digitized by Google

en arriver cependant à un engagement général, avant que le corps d'armée commandé par Don Juan et Parme ne fût arrivé. Au commencement ces ordres furent suivis à la lettre. Mais l'escarmouche s'échauffant, Gonzague s'aperçut qu'un officier de cavalerie trop ardant, du nom de Perotti, s'était avancé avec une poignée d'hommes beaucoup plus près de l'ennemi qu'il n'était désirable. Il se hâta d'envoyer à ce capitaine l'ordre de revenir. Mais à cet ordre péremptoire et bref, Perotti répondit par un refus non moins net. « Dites à Octave de Gonzague, » s'écria-t-il, « que jamais jusqu'ici je n'ai tourné le dos à l'ennemi, et que je ne commencerai certes pas aujourd'hui à le faire. D'ailleurs, si j'en avais l'envie, je ne le pourrais plus [1]. » L'armée en retraite longeait en ce moment un ravin profond, plein d'eau et de boue aussi large et plus dangereux qu'une rivière [2]. Pendant que l'escarmouche continuait Alexandre de Parme accourut reconnaître l'état des choses. D'un coup d'œil il constata la marche incertaine des colonnes ennemies, forcées de prendre des précautions pour ne point tomber dans le marécage. Il vit les lances vacillant, les rangs confondus, et l'avantage que cela donnait à une attaque. Montrant vivement à ses officiers l'occasion fortunée qui s'offrait ainsi d'assaillir en flanc à l'improviste l'armée ennemie, il rallia sans perdre un instant les compagnies de cavalerie que l'on avait détachées du corps d'armée espagnol. Puis prenant un cheval frais et vigoureux que Camillo Monte tenait à sa disposition, il se déclara décidé à traverser le dangereux ravin et à frapper un coup inattendu. « Dites à Don Juan d'Autriche, » s'écria-t-il à un officier qu'il envoyait au général en chef, « qu'Alexandre de Parme s'est jeté dans l'abîme, pour y périr s'il n'en ressort victorieux [3]. »

Cette inspiration soudaine se réalisa avec la rapidité de l'éclair. L'instant d'après le hardi cavalier était dans le marais,

[1] Strada, IX. 466.
[2] Strada, ubi sup. Bor, XII. 934. Hooft, XIII. 549.
[3] Strada, IX. 466, 467. Hooft, XIII. 549.

Digitized by Google

et son puissant coursier se dégageant avec effort de la boue épaisse le portait sur l'autre bord. Il s'arrêta, la lance au poing [1], pour donner à ses soldats le temps de le suivre, de reprendre haleine, et de se former en colonne serrée sur le plateau qu'ils avaient gagné inaperçus. Puis après quelques mots d'encouragement il les lança sur l'ennemi. Le choc violent et tout à fait inattendu eut un succès plus grand encore que celui auquel le Prince s'était attendu. La cavalerie des Etats chancela et tomba dans la plus grande confusion sans que d'Egmont parvint à la rallier pour opposer quelque résistance. La magie de son nom s'était évanouie. Goegnies tenta aussi, mais en vain, de ramener l'ordre dans les rangs. Le plan de Parme exécuté avec cette rapidité et cette audace décidait de la journée. Assaillis au même instant en queue et en flanc au moment où déjà les difficultés du terrain rendait leur marche flottante, les cavaliers tournèrent bride et s'enfuirent. Ils laissaient ainsi découvert le centre de l'armée des patriotes, sur lequel Parme fondit aussitôt. La cavalerie en fuyant avait déjà mis le désordre dans l'infanterie du centre, dont elle avait, en sa panique, traversé et rompu les rangs. Aussi en un instant toute l'armée ennemie fut-elle rompue par les Espagnols [2], et si profonde même était la terreur des vaincus, qu'à peine ils avaient la force de fuir. Ils étaient stupéfaits et inertes. Pas un coup ne fut porté par les fuyards. Les Espagnols n'eurent que quelques blessés, tandis qu'en une heure et demie ils exterminèrent toute l'armée ennemie. Il est impossible de se rendre un compte exact du nombre des victimes. Les uns le portent à dix mille hommes tués ou faits prisonniers, sans aucune perte du côté de l'armée royale [3]. D'autre

[1] « Con gran valor, la lança en puno, » etc., etc. — Cabrera, XII. 968.

[2] Strada, Hooft, Bor, ubi sup. — Comparez Cabrera, XII. 968, 969; Meteren, VIII. 133; Harael Ann., III. 273, 274; Tassis, IV. 293, 294 et mull. al.

[3] « Dei vincitori *non morì quasi soldato alcuno,* » dit Benlivoglio, « pochi restaron feriti. » — (Guerra di Fiandra, X. 206). Il a la modestie néanmoins de ne proclamer que 3,000 tués du côté des Etats, et un grand nombre de prisonniers.

part, ce massacre fut l'œuvre non pas de l'armée de Don Juan, mais d'une si faible partie de cette armée que quelques historiens vont même jusqu'à réduire à six cents le nombre des royalistes engagés au commencement de l'action et ne le font monter qu'à douze cents vers la fin. A ce compte, chacun des Espagnols engagés eût dû tuer de sa main dix ennemis et cela, dans l'espace d'une heure et demie [1]! D'autres historiens, plus sages, s'abstiennent de toute statistique précise de ce massacre, et avouent du côté des Espagnols une faible perte : dix ou douze hommes au plus. C'est également le chiffre le plus élevé auxquels prétendent les historiens des Pays-Bas, tandis qu'ils reconnaissent la destruction totale de l'armée des États [2]. Rarement poignée de cavaliers accomplit exploit plus éclatant. C'est au coup d'œil d'Alexandre de Parme que

[1] « Siquidem à sexcentis equitibus (tot enim incepere aucti dein ad mille ac ducentos, confecere pugnam) peditum *millia omnino decem*, partim cœsa, partim capta, ac reliquus exercitus non minor octo bellatorum millibus *sesquihoræ spatio* (!!); desideratis ex Regiis *tantummodo novem*, profligatus est. » — Strada, IX. 468. Besogne un peu trop fatiganle, même pour le 31 janvier.

[2] Suivant Tassis (IV, 294), 7000 hommes de l'armée des États furent tués ou faits prisonniers (les premiers ayant été noyés ensuite), tandis qu'il n'y eut que 10 hommes seulement de l'armée royaliste qui furent tués ou blessés. D'après Haraeus (III, 274), 8000 hommes de l'armée des États furent taillés en pièces par *deux mille* hommes de troupes royalistes (se trouvant ainsi dans la proportion de quatre hommes contre un royaliste). Il ne dit pas qu'un seul des soldats du roi fut tué ou même blessé. Suivant Cabrera (XII, 968), il y eut plus de 7000 hommes de tués ou pris appartenant à l'armée des Pays-Bas (le nombre des prisonniers n'étant nulle part évalué à plus de 600, dont *tous* furent par la suite noyés ou pendus), tandis que il n'y eût que 2 hommes de tués de l'armée espagnole et 5 seulement furent blessés. D'après Bor, 30 compagnies furent taillées en pièces et 600 hommes faits prisonniers, du côté de l'armée des États, tandis que Don Juan ne perdit que 12 ou 13 hommes. Hooft accepte les chiffres absurdes de Strada ; répétant, après cet historien, que « 1,200 espagnols tuèrent 6, 8 et même 10,000 hommes de l'armée des États, dans l'espace d'une heure et demie, avec une perte de 10 hommes de leur côté seulement » (XIII, 550). Van Meteren, seul, au milieu de cet ensemble de faits évidents, maintient avec acharnement qu'il n'y eut pas *plus d'une victoire après tout* et que le nombre ne fut pas très grand des soldats appartenant à l'armée des États tués pendant l'action. — « Het gelhal der verslagenen war niet seer groot. » (VIII, 133.) — Un contemporain qui vivait sur les lieux, manifeste certainement son patriotisme en avançant une assertion aussi intrépide : mais nous avons eu souvent occasion de noter sur de semblables points l'opiniâtreté de ce chroniqueur distingué.

Digitized by Google

revenait tout le mérite de cette victoire saisissante et complète, improvisée pour ainsi dire à la faveur d'une circonstance toute fortuite; c'est lui qui avait remarqué la faiblesse momentanée de l'ennemi et l'avait mise à profit avec la soudaineté terrible qui n'appartient qu'au génie. L'anéantissement d'une armée en était résultée. Tout le matériel de l'ennemi tomba aux mains des Espagnols. Trente quatre étendards, plusieurs pièces de campagne, tout un équipage de camp avec vivres et munitions, plus, sept ou huit mille cadavres et six cents prisonniers en vie, furent la moisson de cette journée d'hiver [1]. Des captifs, les uns furent sans retard jetés du haut du pont de Namur et noyés comme des chiens dans la Meuse [2], les autres furent pendus [3]; aucun n'eut la vie sauve. La clémence de Don Juan ne valait pas mieux que celle de ses sanguinaires prédécesseurs.

Une nouvelle preuve était donc acquise — si tant est qu'il fallût encore des preuves — de la valeur espagnole. Il faut bien excuser les habitants des provinces d'avoir cru leurs ennemis surnaturels et presque invulnérables. Comment eussent ils pu expliquer autrement ces énormes succès? Comment concevoir ces milliers d'hommes tombant sous le glaive des Espagnols, parfois sans qu'un seul cadavre du côté de ceux-ci vint témoigner d'une sérieuse résistance? A Jemmingen, d'Albe n'avait perdu que sept soldats, tandis qu'il en massacrait sept mille; à Anvers, lors de la furie espagnole, deux cents assaillants, au plus, étaient tombés, tandis qu'ils

[1] Bor, Strada, Hooft, Haraeus, Meleren, Cabrera, ubi sup. et mult. al.

[2] Tassis, IV. 294.

[3] Bor, XII. 934. Hooft, XIII. 555. — Le dernier historien dit que 600 prisonniers furent pendus à Namur. Cabrera au contraire affirme que Don Juan mit en liberté les prisonniers écossais : « a seiscientos Escoseses presio dio libertad Don Juan, mostrando su clemencia. » A cette assertion toute gratuite il suffit de répondre que Tassis, qui était sur les lieux et le chef du conseil privé de Don Juan, dit expressément que la plus grande partie des captifs, *qui étaient écossais*, furent jetés par dessus le pont de Namur dans la rivière. « Ac capti, quorum magna pars, qui Scholi erant, ex ponte Namuriensi in fluvium postea præcipitati, » IV. 294. — Comparez Haraei Ann., III. 274, où il est établi que tous les prisonniers furent pendus : — « extemplo suspendio necantur. »

Digitized by Google

égorgeaient huit mille bourgeois et soldats des États; et voilà qu'à Gembloux, six, sept, huit, dix — Dieu sait combien de milliers de patriotes succombaient, tandis qu'à peine quelque Espagnol gisait à côté d'eux! Sans doute, la cause première de ces résultats, c'était la supériorité du soldat espagnol. C'était l'homme d'armes le plus hardi, le mieux discipliné, le mieux aguerri du monde entier. Son audace, sa rapidité, son féroce courage le rendait presque invincible. Dans l'action qui nous occupe en ce moment l'armée de Don Juan consistait au moins pour la moitié de vétérans espagnols et hispano-italiens. En outre, ils étaient commandés par les plus célèbres capitaines du temps — par Don Juan lui-même et Alexandre de Parme aidés de vieux guerriers comme Mondragon, le héros des fameuses expéditions amphibies de Schouwen et Duiveland; comme Abendoza officier de cavalerie, diplomate et historien également distingué; comme Mansfeldt duquel Don Juan lui-même disait au Roi, que Sa Majesté n'avait pas dans tous les Pays-Bas un second officier du même mérite [1]. Qu'on ajoute à de pareils chefs, Gonzague, Camillo Monte, Mucio Pagano, qu'on se les figure à la tête des soldats que nous avons décrits, combattant sous la bannière de la croix et l'on pourra s'expliquer la terrible victoire que venait de remporter l'Inquisition. D'un autre côté, si Bossu et Champagny étaient avec l'armée des États, leurs cœurs n'étaient cependant pas avec la cause de ces derniers. Tous deux avaient été longtems fidèles au Roi, et avaient cueilli bien des lauriers en combattant les rebelles; Champagny continuait à nourrir pour l'Église romaine le plus chaud dévouement, et des tiraillements pénibles entre sa haine de l'hérésie et sa haine de l'Espagne le secouaient. D'Egmont et De Hèze, jeunes gens sans pratique, sans expérience, n'avaient point le génie qui parfois supplée à celle-ci. Goegnies, le général en chef, était un vieux soldat,

[1] « Y que no tiene aqui otro hombre de su estado. » — Lettre de Don Juan à Philippe. Discours Sommier, p. 37, appendice.

Digitized by Google

mais un vieux soldat sans gloire et les commandants de la cavalerie, de l'infanterie et de l'artillerie, abandonnant l'armée, étaient en liesse à Bruxelles. La nouvelle du nouveau massacre infligé à la nation pour laquelle de Berghes et Montigny avaient donné leur vie, servit de bénédiction nuptiale à l'héritière du même marquis de Berghes; ce fut aux principaux des convives de son banquet de noces qu'à juste titre on reprocha le désastre de Gembloux. Les soldats des États n'étaient après tout pour la plupart que des mercenaires, poussés surtout par l'appât du butin; il leur fallait des chefs et ces chefs étaient absents; ceux mêmes des officier qui se trouvaient sur le champ de bataille n'avaient, ni assez d'attachement à leur propre drapeau, ni assez d'expérience pour le faire respecter.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

LE TUTEUR ET LES PRÉTENDANTS DE LA FIANCÉE NÉERLANDAISE.

(1578.)

Villes prises par Don Juan. — Colère du peuple contre le parti aristocratique à cause de la récente défaite. — Tentatives contre Amsterdam. — La *satisfaction* d'Amsterdam et ses résultats. — De Selles arrive d'Espagne avec des lettres du Roi. — Conditions offertes par Philippe. — Proclamation de Don Juan. — Correspondance entre de Selles et les États-Généraux. — entre le Roi et le Gouverneur-général. — Les États lèvent de nouvelles troupes. — Ste Aldegonde à l'assemblée. — Résolution municipale à Amsterdam. — Lettre du Prince au sujet des Anabaptistes de Middelbourg. — Inaction des deux armées. — De la Noue. — Combat de Rymenants. — Jean Casimir. — Politique perfide de la reine Élisabeth. — D'Alençon dans les Pays-Bas. — Portrait de ce prince. — Situation d'Orange vis à vis de lui. — Politique avouée et politique supposée de la Cour de France. — Colère d'Élisabeth. — Arrangements entre le duc d'Alençon et les États. — Les négociations avec Don Juan sont reprises. — Dures conditions qu'on lui soumet. — — Entrevue des envoyés anglais avec le Gouverneur. — Découragement de Don Juan. — Tentatives d'Orange pour amener une paix de religion. — Son isolement dans ces idées. — Le parti des malcontents. —Le comte Jean, gouverneur de la Gueldre.—Projet d'une paix de religion. — Proclamation d'Orange, à Anvers, en vue de cette paix. — — Pétition en faveur de l'Église romaine présentée aux États-Généraux, par Champagny et d'autres seigneurs catholiques. — Mouvement qui s'ensuit à Bruxelles. — Champagny et d'autres sont emprisonnés. — Inaction et pénurie des deux armées. — Maladie et mélancolie de Don Juan. — Ses lettres à Doria, à Mendoza et au Roi. — Mort de Don Juan. — Soupçons d'empoisonnement. — Pompeuses funérailles. — Translation de son corps en Espagne. — Remarques finales sur son caractère.

Don Juan ayant ainsi maintenu vaillamment sa propre réputation militaire et la terrible supériorité des armes espa-

Digitized by Google

gnoles, poursuivit le cours de ses triomphes en réduisant rapidement un grand nombre de places d'importance secondaire. Louvain, Jodoigne, Tirlemont, Aerschot, Bouvignes, Sichem, Nivelles, Rœulx, Soignies, Binche, Beaumont, Walcourt, Maubeuge et Chimay, ou bien se soumirent au vainqueur, ou bien furent prises après un court siége. Là où l'on tenta d'opposer quelque résistance, les malheureux habitants durent subir les atrocités ordinaires. Le commandant de Sichem fut pendu à sa propre fenêtre, ainsi que plusieurs des principaux bourgeois et officiers, tandis qu'on passait la garnison au fil de l'épée et qu'on jetait les cadavres dans le Demer. Le seul crime de ces infortunés était d'avoir osé risquer quelques coups pour la défense des foyers qu'ils avaient pour mission de protéger [1].

A Bruxelles, d'autre part, il y eut moins de consternation que de fureur contre le parti aristocratique; car on attribuait avec raison la défaite de Gembloux aux intrigues et à l'incapacité des grands seigneurs catholiques. Ce fut avec grande peine qu'Orange, courant au milieu de la nuit de maison en maison, de rue en rue, réussit à calmer l'indignation du peuple, et à l'empêcher de se jeter en masse sur les demeures des principaux seigneurs pour tirer vengeance sommaire des traîtres. Tout le monde regardait le Prince comme le seul sauveur, Mathias n'avait pour lui pas une pensée, pas une parole. Dans l'assemblée pas une voix ne s'éleva pour excuser les manœuvres secrètes du parti catholique, pas une pour s'opposer aux mesures que le Prince allait suggérer [2]. Le terrible désastre avait fait sentir le besoin de concorde. Tous les partis s'entendirent sincèrement et prirent les dispositions

[1] Bor, XII, 934, sqq. Hooft, XIII. 551. Meteren, VIII. 133, Strada, IX. 473. — « Alexandre, *omissa intempestiva benignitate*, » dit le panégyriste avoué de la famille Farnèse, — « ex ipsa arce decem palam suspendi, reliquos (centum circiter ac septuaginta) noctu jugulatos in subjectum amnem projici jubet. »

[2] Reidani Ann., II. 22. « Ne quidem habuisse rationem Archiducis Matthiæ sed Orangius eum (populum subtraxit periculo. » — Languet, Ep. Secr. I., II, p. 347.) Bor. XII. 935 Languet ad Sydn., p. 314, 317, 329.

Digitized by Google

nécessaires pour mettre la capitale en bon état de défense et rassembler sur-le-champ de nouvelles troupes destinées à remplacer l'armée qui venait d'être détruite. La victoire ne profita point au vainqueur à cause surtout des avantages que les États puisèrent dans leur commune disgrâce. Toutes les villes tombées récemment dans les mains de Don Juan ne pouvaient non plus, réunies, balancer en importance, la cité d'Amsterdam, qui par un heureux concours de circonstances vint donner au parti national une magnifique compensation au désastre de Gembloux.

Depuis la conclusion de la Pacification de Gand, le désir le plus ardent du Prince, de la Hollande et de la Zélande, avait été de reprendre possession de cette grande ville. Ce désir était naturellement partagé par tous les vrais patriotes des États-Généraux. Mais on avait rencontré d'énormes difficultés dans l'arrangement des clauses d'une « *Satisfaction.* » Toutes les tentatives faites pour aboutir à un arrangement amiable venaient échouer contre la bigote obstination des principales autorités civiles. Elles ne voulaient consentir à reconnaître le prince d'Orange, qu'à des conditions, qui leur permissent, comme le disait Sainte-Aldegonde, « de gouverner leur gouverneur [1]. » L'influence des moines, très nombreux dans la ville, et celles des magistrats, tous rigides catholiques, avaient suffi jusqu'ici pour paralyser les efforts faits par la foule des partisans de la religion réformée, qui composaient la masse de la population. Il était pourtant impossible de laisser Amsterdam persister dans cette attitude d'isolement et d'hostilité vis-à-vis du reste de la Hollande. Le Prince ayant promis de ne pas recourir à la force, et observant loyalement son engagement, n'avait contenu qu'avec une extrême difficulté l'impatience des Hollandais et des Zélandais, bien résolus à ramener par tous les moyens, bons ou mauvais, la capitale de la Hollande à sa place naturelle dans le stathouderat d'Orange.

[1] Archives et Correspondance, VI. 117.

Digitized by Google

A différentes reprises, et notamment le 21 octobre de l'année précédente, il s'était vu forcé d'adresser une lettre très nette et très résolue aux États de Hollande et de Zélande, pour défendre l'emploi de mesures hostiles à l'égard d'Amsterdam [1]. On avait obéi à ses ordres, mais avec répugnance, en partie, et seulement pour le moment. Les États renoncèrent à leur projet de réduire la ville par la famine, mais ils n'encouragèrent pas moins les expéditions privées et secrètes que chaque jour voyait naître dans le but d'opérer l'annexion par quelque surprise.

Vers la fin de novembre, le colonel Helling, de concert avec le gouverneur Sonoy, avaient tenté un coup désespéré [2]. Les forces que cet aventurier avait rassemblées étaient insuffisantes et son plan maladroitement combiné. Il fut tué dans les rues dès le début de l'action; là dessus, pour employer le bizarre langage d'un chroniqueur contemporain, « les cœurs de ses soldats tombèrent dans leurs souliers, » et ils évacuèrent la ville beaucoup plus rapidement qu'ils n'y étaient entrés [3]. Le Prince voyait avec colère ces efforts violents qui retardaient plutôt qu'ils ne hâtaient la réalisation de ses désirs. En même temps c'était un mal d'une grande portée que la situation bizarre de sa capitale. Sans cesse les conspirateurs municipaux et cléricaux formaient à l'abri de ses murs des complots, et l'on savait qu'à différentes fois Don Juan avait concerté des entreprises pour porter aux provinces de Hollande et de Zélande un coup mortel dans leur point le plus vulnérable et le plus essentiel. La *satisfaction* acceptée par Utrecht [4], pendant l'automne de 1577, avait cependant frayé la route à la reprise d'Amsterdam; de sorte que le 8 janvier 1578, quelques députés d'Utrecht réussirent enfin à faire

[1] Bor, XI. 897, 898.
[2] Bor. XI. 906-908.
[3] « En het hert sonk de soldaaden in de schoen; so men seid, » etc, — Bor, XI. 908a. Hooft, XII. 537, 538.
[4] Bor, XI. 893-896.

Digitized by Google

accepter des conditions d'arrangement par la cité-sœur [1]. La base du traité était, comme d'ordinaire, la suprématie nominale de la religion catholique, avec tolérance pour le culte réformé. Le résultat inévitable devait être, comme à Harlem, à Utrecht et dans d'autres endroits, l'établissement de la nouvelle religion, sur un pied d'égalité complète avec l'ancienne. Il fut convenu qu'aucune congrégation ne serait troublée dans l'exercice de sa religion, dans les locaux assignés aux confessions respectives. Ceux de la foi réformée devaient exercer leur culte hors des murs. Cependant ils devaient jouir du droit d'enterrer leurs morts au dedans de ces limites, et il est singulier de voir quelle importance on attachait à cette époque à une coutume, contre laquelle l'opinion publique et le sens commun des temps modernes se révoltent. « Enterrer ses morts dans nos propres villes est un droit qu'on refuserait à peine à des chiens, » disait le prince d'Orange [2]; ce droit fut, par conséquent, largement confirmé par la nouvelle Satisfaction d'Amsterdam. Il fut cependant stipulé que les funérailles seraient modestes et escortées au plus, par vingt-quatre personnes à la fois [3]. Le traité fut salué avec une joie sans réserve en Hollande et en Zélande, tandis que l'on couvrit de bénédictions innombrables les *bienheureux pacificateurs*, c'est à dire les députés d'Utrecht quand ils parcoururent les rues d'Amsterdam [4]. Sans aucun doute, le triomphe remporté ainsi par le parti national compensait abondamment la victoire du Gouverneur-Général à Gembloux.

Dans l'intervalle, le seigneur de Selles, frère de feu Noircarmes, était arrivé d'Espagne [5]. Il était porteur exprès d'une lettre du Roi aux États-Généraux, écrite en réponse à leurs

[1] Les vingt-quatre articles de la « Satisfaction » sont donnés en entier dans Bor, XI. 924-926.

[2] Bor, XI. 810a. — « — die men schier den honden niet en soude konnen ontseggen, » etc., etc.

[3] Satisfaction dans Bor, XII. 924, 926, Art. 1 ; voy. aussi Hooft, XIII. 554-558.

[4] Bor, XII. 926.

[5] Bor, XII. 938. Hooft, XIII. 558.

Digitized by Google

communications du 24 août et du 8 septembre de l'année précédente. Le ton de la dépêche royale[1] était très amical, quand au fond il était de nature à justifier complétement toute la politique d'Orange. Il était manifeste que cet homme d'État ferme et pénétrant avait agi sagement en refusant de se laisser entraîner soit à droite, soit à gauche, par le langage spécieux des premières lettres de Philippe, ou par les airs de franchise de Don Juan. Sans doute, le Gouverneur avait été sincère dans son désir d'arriver à une paix, mais le Prince connaissait trop bien sa totale inaptitude à conférer un tel bienfait. Le Prince savait, — chose qu'à cette époque personne ne semblait bien comprendre, — que la lutte engagée entre l'Inquisition et la Réforme était une lutte à mort. Oui, le grand combat entre la divine raison et le droit divin, combat dont dépendait le sort de générations encore à naître, devait se livrer, sous les yeux de toute la chrétienté, dans les plaines des Pays-Bas.

D'Orange était disposé à mettre bas les armes, pour peu qu'il vît la sécurité du culte réformé assurée. Il ne désirait pas l'extirpation de l'ancienne religion, mais il ne voulait pas non plus que la nouvelle fût extirpée. Pareille sécurité, il le sentait, ne serait jamais accordée, et c'est pour cela qu'il s'était résolu à ne pas écouter Don Juan ; il était convaincu qu'une paix avec lui était chose impossible. Les lettres que produisit De Selles le confirmèrent complétement dans ses idées. Le Roi ne disait pas un mot de la nomination d'un gouverneur-général, mais il insistait fortement sur la nécessité de maintenir ces deux points essentiels : sa suprématie royale et la religion catholique, *sur la base adoptée par son père*, l'empereur Charles-Quint[2].

Telle était la substance de sa communication : la suprématie de la royauté et de la papauté comme au temps de Charles-Quint. Ces mots cabalistiques étaient répétés deux

[1] Voir la lettre dans Bor, XII. 938.
[2] Lettre du Roi, 18 Décembre 1577, dans Bor, XII. 938.

Digitized by Google

fois dans sa courte épître aux États. Ils étaient répétés cinq fois dans les instructions données à De Selles par Sa Majesté[1]. En fait, la lettre et les instructions ne contenaient que cela. Pour fermer les blessures du corps politique, épuisé par la fièvre et les convulsions de dix années horribles, il proposait deux simples, — simples que le malade ne pouvait être assez déraisonnable pour rejeter, — le despotisme illimité et la persécution religieuse! Toute la question tenait dans une coquille de noix, mais cette coquille de noix renfermait les édits pleins de flammes de Charles-Quint, avec leurs échafauds, leurs gibets, leurs tortures, leurs bûchers funèbres. Le Prince et les États-Généraux repoussèrent avec mépris de semblables ouvertures pacifiques et aimèrent mieux se ceindre pour le combat.

Pour qu'il n'y eût pas de possibilité de méprise à ce propos, Don Juan, immédiatement après avoir reçu la lettre, publia une proclamation pour corroborer les ordres du Roi. Il y avança comme un fait reconnu que les États-Généraux avaient depuis longtemps juré le maintien des deux points énoncés : la suprématie de la royauté et du catholicisme, conforme à la pratique suivie sous l'empereur Charles[2]. Les États lancèrent immédiatement une réplique véhémente, où ils soutenaient, ce qui était incontestablement vrai, qu'ils n'avaient juré que le maintien de la Pacification de Gand; en conséquence ils qualifiaient d'infâme mensonge l'assertion de Don Juan. C'était un outrage au sens commun, disaient-ils, que de torturer le traité de Gand, au point de le représenter comme sanctionnant les placards et l'inquisition, maux que ce document sacré avait eu précisément pour objet d'anéantir[3].

On adressa donc, au nom de l'archiduc Mathias et des États, une lettre en forme à Sa Majesté pour lui demander le

[1] Ces instructions se trouvent également dans Bor, XII. 939.
[2] Proclamation, ou Lettres Patentes dans Bor, XII. 940.
[3] Bor, XII. 939, 940.

Digitized by Google

rappel de Don Juan et le maintien de la Pacification de Gand [1]. De Selles envoya en réponse un écrit assez court et rempli d'excuses, mais contenant une note de Don Juan, que l'envoyé reconnaissait pouvoir paraître un peu aigre dans ses expressions. En effet, cette pièce consistait en une sommation passablement fière et péremptoire aux États d'obéir aux ordres du Roi relatifs au système de Charles-Quint, et cela conformément à leurs engagements antérieurs; en même temps le gouverneur y exprimait avec véhémence son déplaisir de ce qu'ils eussent osé réclamer l'assistance de princes étrangers [2]. Le 18 février De Selles vint proposer que le prince d'Orange se plaçât entre les mains de Don Juan, tandis que le prince de Parme, seul et sans armes, se rendrait au sein de l'assemblée pour y négocier avec les États sur toutes ces matières [3]. Les États-Généraux, dans leur réplique à cette absurde proposition, dirent qu'ils regrettaient que le fils de la duchesse Marguerite eût pris rang parmi les ennemis des Pays-Bas; ils se plaignirent de la bulle par laquelle le pape avait excité à faire la guerre contre eux comme s'ils eussent été des Sarrasins; ils répétèrent leur argument le plus irréfragable, — que la Pacification de Gand avait établi un système directement opposé à celui qui existait sous Charles-Quint, et ils déclarèrent qu'ils étaient résolus à ne plus jamais se soumettre aux armées, aux exécuteurs, aux édits ni aux inquisitions espagnoles, et à ne plus jamais revenir aux principes de l'Empereur et d'Albe [4]. A ces échanges diplomatiques succéda une guerre de paroles et de pamphlets, dont quelques-uns furent vraiment pleins de verve et d'éloquence. En attendant, on faisait continuellement les préparatifs nécessaires pour reprendre les hostilités avec vigueur. Le prince d'Orange, au moyen de ses envoyés en Angleterre, s'était procuré des subsides

[1] Dans Bor, XII. 940.
[2] Bor, XII. 940, 941.
[3] Dans Bor, XII, 942.
[4] Lettre des États-Généraux. 27 Févr. 1578, dans Bor, XII. 942, sqq.

Digitized by Google

pour tenir la campagne prochaine et pour lever des troupes qui devaient être amenées du palatinat dans les Pays-Bas sous les ordres du duc Casimir. Il envoya des commissaires dans les provinces pour y percevoir le montant des contributions respectives qu'on lui avait accordées, indépendamment d'une taxe extraordinaire de quatre cent mille florins par mois. Il négocia aussi un emprunt de cent vingt mille florins avec les citoyens d'Anvers. Plusieurs nouveaux impôts furent créés d'après ses conseils à la fois sur les revenus et sur la consommation. D'après son avis cependant, et du consentement des États-Généraux, les provinces de Hollande et de Zélande ne participèrent pas aux charges communes aux autres provinces, mais de leur libre volonté elles contribuèrent pour des sommes plus fortes que celles qui auraient pu leur être assignées. M. Leyton, qui était sur le point de retourner en Angleterre à la suite de la mission infructueuse dont Élisabeth l'avait chargé pour Don Juan, fut prié par les États-Généraux de soumettre à Sa Majesté un résumé fidèle de la correspondance récente échangée avec le gouverneur général, et spécialement du langage tenu par ce dernier. Il fut également invité à user de son influence sur la Reine, afin qu'elle remplît sans retard ses promesses de secours [1].

On enrôla rapidement des troupes et on suivit de nouveau la même politique, honnête mais maladroite, de conférer les principaux commandements à de grands seigneurs, tels que d'Aerschot, Champagny, Bossu, d'Egmont, Lalaing, le vicomte de Gand, le baron de Ville et plusieurs autres, dont la plupart devaient déserter la cause du pays à l'heure du danger. D'un autre côté, Don Juan montait ses préparatifs de guerre sur une plus grande échelle. Le Roi venait de lui fournir un million neuf cent mille dollars et lui avait promis de lui en envoyer en outre deux cent mille autres par mois. Avec ces ressources pécuniaires, Sa Majesté espérait qu'on

[1] Bor, XII, 948, 949.

pourrait lever et tenir sur pied une armée de trente mille fantassins, de seize mille cavaliers et avoir trente pièces d'artillerie. Si des secours ultérieurs devenaient nécessaires, on promettait de les fournir [1].

Tel fut le résultat des nombreuses et sérieuses remontrances faites par le Gouverneur relativement à la politique dilatoire du Roi. Fatigué de recevoir constamment l'ordre « de souffler le chaud et le froid de la même haleine [2], » il avait insisté auprès de Sa Majesté pour qu'elle voulût bien choisir entre le chaud et le froid, et lui procurer les moyens de réaliser ce choix. Don Juan déclarait à son frère que, pour lui, les mesures les plus chaudes étaient les meilleures à son goût et les mieux appropriées aux circonstances. Le feu et le glaive pouvaient seuls sauver l'autorité royale, car toutes les provinces s'étaient « livrées, corps et âme, au plus grand hérétique et au plus grand tyran que jamais province ait eu pour vassal [3]. » Les plaintes et les supplications du capitaine général, provoquées par l'apathie ou l'irrésolution de Philippe, avaient été incessantes. Ce n'était qu'en assurant au monarque que les Pays-Bas appartenaient actuellement à d'Orange qu'on pouvait le réveiller. « Ils sont à lui et à personne d'autre [4], » disait le Gouverneur d'un ton plaintif. Le Roi avait donc congédié De Billy, l'envoyé de Don Juan, avec l'injonction formelle de recourir à la force et à la vigueur pour mettre d'un seul coup fin à la révolte, et avec l'assurance qu'à l'avenir les fonds pourraient être plus régulièrement expédiés, puisqu'on attendait la flotte des Indes pour le mois de juillet. Philippe conseillait en outre à son frère d'employer une partie

[1] Lettre de Philippe, dans Cabrera, XII. 978.

[2] « Sin encargar me que soplo frio y caliente, porque no lo comporta el negocio, sino que bien lo uno o lo otro, » etc., etc. — Carta del S. D. Juan al Rey, mano propria, MS. Bib. de Bourg., No. XVII. 383.

[3] « Estas gentes sean dado y entregado ya de todo punto a la obediencia y sucesion del mayor herege y tiranno que truvo nunca principe por vasallo. » — Ibid.

[4] « —— Solamente del P. de Oranxes, que suyas son y no de otro, » etc. — Ibid.

Digitized by Google

de ses ressources financières à gagner les gouverneurs et les principaux personnages placés à la tête des villes et des autres places fortes appartenant aux États [1].

Dans l'intervalle, Don Juan lança un manifeste, récemment élaboré à Madrid, par lequel les États, aussi bien les États-Généraux que les États provinciaux, étaient sommés de se séparer sur-le-champ, et recevaient la défense de se réunir de nouveau, si ce n'était en vertu d'une autorisation spéciale. Toutes les nominations, civiles ou militaires, effectuées par les États de leur plein pouvoir, étaient en outre annulées, en même temps que prohibition était faite à chacun de poser le moindre acte d'obéissance envers des fonctionnaires ainsi nommés et de payer le moindre impôt qui pourrait être levé par leur autorité [2]. De pareilles foudres étaient maintenant comparativement impuissantes; car les États avaient pris leur essor et s'occupaient activement, aussi bien au dedans qu'au dehors, à s'armer pour la lutte. Sainte-Aldegonde fut député pour assister à la diète impériale, alors réunie à Worms; il y prononça un discours qui obtint une grande célébrité à cette époque comme œuvre oratoire, mais dont on ne peut guère dire qu'il ait eu grand résultat dans le domaine de la réalité. Le courant en Allemagne était malheureusement contraire à la religion réformée et à la cause des Pays-Bas; les membres de la confession d'Augsbourg n'y montraient pas plus de sympathie pour les calvinistes hollandais que pour les papistes espagnols [3].

Des envoyés de Don Juan assistèrent également à la diète et demandèrent à Sainte-Aldegonde de leur procurer une copie de son discours. Mais celui-ci s'y refusa. Pendant son séjour en Allemagne, Sainte-Aldegonde fut informé par Jean Casimir que le duc Charles de Suède avait été prié de fournir un

[1] Lettre de Don Juan MS. Bib. de Bourg. — Comparez Cabrera, XII. 978.
[2] Proclamation dans Bor, XII. 946, 947. — Comparez Cabrera, XII. 978. 979; Hooft, XII. 560.
[3] Bor, XII. 953, 960.

Digitized by Google

certain nombre de bâtiments de guerre pour une opération qu'on projetait contre Amsterdam [1]. Le Duc avait spontanément donné avis de ce complot au prince palatin. Il était donc naturel que Sainte-Aldegonde communiquât de suite la nouvelle à ses amis des Pays-Bas et les prévint des dangers qu'ils avaient à redouter par suite des machinations des agents et fonctionnaires catholiques à Amsterdam; car, bien que la réforme eût fait de rapides progrès dans cette place importante depuis la conclusion de la *Satisfaction*, cependant les magistrats étaient restés catholiques [2].

Guillaume Bardez, fils d'un ancien haut-shériff, chaud partisan d'Orange et de la *religion*, avait déjà résolu de renverser cette magistrature et d'expulser les moines qui infestaient la ville. Les informations nouvelles expédiées par Sainte-Aldegonde se confirmèrent dans son projet. Il y avait eu de nombreuses contestations entre les fonctionnaires papistes et ceux de la religion réformée à propos de l'organisation de la garde bourgeoise. Les calvinistes ne pouvaient éprouver aucune sécurité pour leurs propres vies, ni pour le repos de la république hollandaise, à moins qu'il ne leur fût accordé une pleine participation à la direction de cette force importante. Ils étaient d'ailleurs mécontents de la désignation des cimetières qui avait été faite pour les membres de leur communion. Ces causes de dissentiment avaient entretenu une irritation générale au sein de la masse des habitants, et Bardez se servit de cette irritation comme d'un prétexte pour atteindre son but. Il savait que la ville était mûre pour le renversement du magistrat, et il s'était arrangé avec le gouverneur Sonoy pour qu'on lui fournît un nombre suffisant de soldats choisis, qui devaient se cacher dans la maison des confédérés. Un grand nombre de citoyens étaient aussi prêts à se montrer, sur son ordre, les armes à la main [3].

[1] Bor, XII. 952. Hooft, XIII. 565.
[2] Bor, XII. 952.
[3] Bor, XII. 953. Hooft, XIII. 569. Wagenaar, Vad. Hist., VII. 205.

Digitized by Google

Le 24 mai, il écrivit à Sonoy pour l'inviter à se tenir lui-même prêt, tout étant disposé dans la ville. En même temps il priait le Gouverneur de lui envoyer de suite *un morion et un bouclier à l'épreuve;* car il s'attendait à ce que l'affaire fut très chaude [1]. Sonoy répondit d'une façon encourageante et lui envoya l'armure qu'il demandait. Le 28 mai, Bardez, accompagné de quatre complices, se rendit à la chambre du conseil pour faire des représentations au sénat au sujet des griefs qui avaient été si souvent discutés. Vers midi, un des complices en quittant la chambre du conseil, s'arrêta un moment sur le balcon, qui avait vue sur la place publique. Se trouvant là, il ôta gravement son chapeau et puis le remplaça tout aussi gravement sur sa tête. C'était le signal convenu. Au même instant, on vit un matelot s'élancer à travers la place, faisant flotter un petit drapeau dans chacune de ses mains. « Que tous ceux qui aiment le prince d'Orange montrent du cœur et me suivent! » s'écria-t-il [2]. En un clin d'œil la place fut couverte de monde. Soldats et citoyens armés surgirent tout à coup, comme des entrailles de la terre. Bardez fit entrer une forte troupe dans la chambre même du conseil et arrêta tous les magistrats stupéfaits. Pendant ce temps, ses amis avaient parcouru la ville en tous sens et avaient mis tous les moines sous bonne garde. Puis religieux et sénateurs furent conduits solennellement sur le quai, où un navire était prêt pour les recevoir. « Qu'on les envoie à la potence, qu'on les envoie à la potence! » s'écria la populace, qui se trouvait sur leur passage. « Au gibet, où ils ont traîné grand nombre de braves gens avant leur temps! » Tels étaient les vœux exprimés ouvertement par leurs concitoyens, lorsque ces dignitaires et ces saints hommes marchaient à ce qu'ils croyaient leur perte. Bien que traités respectueusement par leurs gardiens, ils étaient remplis de frayeur, parce qu'ils s'imaginaient que les

[1] Bor, XII. 953. Hooft, XIII. 570.
[2] Hooft, XIII. 571. Wagenaar, VII. 206.

Digitized by Google

imprécations de la populace étaient les avant-coureurs de leur destinée. Lorsqu'ils entrèrent dans le navire, ils étaient persuadés que la mort par submersion avait été substituée au gibet. Le pauvre vieux Henri Dirckzoon, ex-bourgmestre, refusa pathétiquement une couple de chemises propres que sa femme, soigneuse ménagère, lui avait envoyées par l'intermédiaire de la servante de la maison. « Remportez-les; remportez-les chez moi, » dit le bourgmestre désolé; « je n'aurai plus jamais besoin de chemises propres dans le monde [1]. » Il n'avait pas le moindre doute que l'intention de ceux qui les avaient arrêtés, était de faire couler le navire, aussitôt qu'ils se seraient trouvés un peu au large en mer, et de les abandonner à leur sort. On n'avait cependant pas conçu un dénouement si tragique, et en réalité jamais révolution municipale plus complète ne s'accomplit d'une façon si douce et si comique. Les magistrats catholiques et les moines s'en allèrent avec leurs craintes. Ils furent simplement renvoyés de la ville, avec défense, sous peine de la vie, d'y revenir jamais. Après que le navire se fût éloigné à une petite distance de la ville, on les débarqua tous sans être le moins du monde mouillés, sur le haut d'une digue et on les abandonna ainsi sains et saufs au milieu de la campagne [2].

On nomma bientôt un nouveau conseil de magistrats, dont le hardi Guillaume Bardez fit partie; on réorganisa la milice; on ouvrit les églises au culte réformé — à l'exclusion, d'abord, des catholiques. Certainement cela était contraire au traité de Gand et à la récente *Satisfaction:* cela répugnait tout aussi fortement aux principes d'Orange. Aussi au bont de quelque temps, l'accès des églises fut de nouveau permis aux catholiques, mais la face des choses était entièrement changée et pour toujours dans la capitale de la Hollande et la réforme était passée en fait accompli dans toute l'étendue de cette petite province.

[1] Wagenaar, VII. 207.
[2] Hooft, XIII. 571. Bor, XII. 953. Wagenaar, VII. 207.

Digitized by Google

Des événements analogues eurent lieu le jour suivant à Harlem, et furent même accompagnés d'un peu de sang répandu,—pour lequel cependant le coupable fut puni de mort; —la grande église de cette ville fut ouverte aux congrégations réformées et fermée pour quelque temps aux catholiques [1].

Ainsi la cause de la nouvelle religion triomphait en Hollande et en Zélande, et elle faisait à la fois des progrès rapides dans les autres provinces. Partout avaient lieu en public des prédications journalières. Sur un seul dimanche, quinze ministres différents de la religion réformée prêchèrent en divers endroits à Anvers [2]. « Pensez-vous qu'on puisse empêcher cela? » dit Orange au bourgmestre de cette ville qui lui adressait des remontrances. « C'est à vous à exercer des mesures de répression, » répondit le bourgmestre, « j'accorde plein pouvoir à Votre Altesse pour agir dans ce sens. » « Et pensez-vous, » répliqua le Prince, « que je puisse faire dans le moment actuel ce que le duc d'Albe a été incapable d'accomplir dans toute la plénitude de son pouvoir [3]? » En même temps, le prince d'Orange était plus que jamais disposé à s'opposer à ce que sa propre Église se lançât à son tour, dans la voie de la persécution. Il éleva de nouveau une voix imposante en faveur des anabaptistes de Middelbourg. Il rappela aux magistrats de cette ville que ces citoyens pacifiques s'étaient toujours montrés fort bien disposés à supporter leur part de toutes les charges communes, que leur simple parole était aussi bonne qu'un serment et que, en ce qui concernait le service militaire, bien que leurs principes les empêchassent de porter les armes, ils avaient toujours été prêts à fournir des remplaçants ou à payer pour s'en procurer. « Nous vous déclarons donc, » dit-il, « que vous n'avez pas le droit de vous inquiéter de la conscience de qui que ce soit, aussi longtemps qu'il n'a été posé aucun acte de nature à causer un

[1] Bor, XII. 953. Hooft, XIII. 572. Wagenaar, VII. 209, 210.
[2] Bor, Hooft, ubi sup.
[3] Langueti, Ep. ad Aug. Sax., ep. 147, p. 744.

Digitized by Google

dommage privé ou un scandale public. En conséquence, nous vous ordonnons formellement de cesser de molester ces anabaptistes, d'apporter quelque entrave à leurs travaux d'artisans et à leurs opérations commerciales, au moyen desquels ils gagnent le pain de leurs femmes et de leurs enfants, et de leur permettre dorénavant d'ouvrir leurs échoppes et d'accomplir leurs travaux, suivant la coutume des anciens jours. Gardez-vous de désobéir et de résister à l'ordonnance que nous établissons actuellement [1]. »

En attendant, des deux côtés les armées s'étaient rassemblées et s'étaient mises en mouvement l'une contre l'autre. Don Juan se trouvait à la tête d'environ trente mille hommes, comprenant un grand nombre de vétérans espagnols et italiens [2]. L'armée des États comptait à peine dix-huit mille fantassins et deux mille cavaliers, sous les ordres du fameux François de la Noue, surnommé *Bras de fer*, qui venait d'être nommé *Maréchal de camp*, et du comte de Bossu, commandant en chef [3]. Le rendez-vous des forces des Provinces fut dans les plaines situées entre Hérenthals et Lierre. Elles attendirent en cet endroit les renforts du duc Casimir, qui s'était rendu depuis le commencement de l'été dans le pays de Zutphen, mais qui s'y trouvait encore sans occupation et sans gloire, jusqu'à ce qu'on pût lui fournir les fonds nécessaires aux avances à faire à ses troupes [4]

Don Juan était décidé, si c'était possible, à défaire l'armée des États avant que le duc Casimir, avec ses douze mille Allemands, eût effectué sa jonction avec Bossu. Le gouverneur franchit donc le Demer, près d'Aerschot, vers la fin de juillet, et offrit le lendemain la bataille à l'ennemi. Une suite d'escarmouches indécises s'ensuivit; dans la dernière, qui eut lieu

[1] Cette lettre du Prince aux autorités calvinistes de Middelbourg est donnée par Bor, XII, 993, et par Brandt, Hist. des Ref., I. 609, 610.

[2] Bor, XII, 987. Meteren, VIII, 140. Strada, Bentivoglio et d'autres ne lui accordent que seize ou dix-sept mille hommes.—Comparez Hooft, XIII. 581.

[3] Hooft, XIII. 581.

[4] Hooft, XIII. 581. Bor, XII. 987. Strada, X. 491.

Digitized by Google

près de Rymenants, le 1er août, les royalistes furent défaits et obligés de se retirer après un engagement à bâtons rompus d'environ huit heures; ils laissèrent un millier de morts sur le champ de bataille [1]. Leur offre de « jouer quitte ou double » le lendemain matin fut refusée avec fermeté par Bossu qui, plein de sécurité dans ses retranchements, n'était guère d'humeur en ce moment à courir les chances d'une action générale. Il fut sévèrement blâmé pour ce motif par les hommes les plus violents du parti national [2]. On suspectait grandement un patriotisme dont l'origine était toute récente; et sa mort, qui arriva peu de temps après, fut seule regardée comme ayant prévenu sa désertion du parti des États pour aller combattre sous le drapeau espagnol. Ces soupçons étaient probablement injustes. La sincérité de caractère de Bossu avait été aussi universellement reconnue que sa bravoure était signalée. Si, dans cette occurrence, il refusa une bataille générale, ceux qui réfléchissaient sur les résultats ordinaires, pour la bannière des patriotes, de semblables engagements, devaient avouer sans doute qu'on avait évité un désastre de plus. Don Juan voyant l'impossibilité de réaliser ses projets et de remporter une autre victoire de Gembloux, se retira de nouveau dans le voisinage de Namur [3].

Les troupes des États continuèrent à attendre les secours si longtemps promis par Jean Casimir. On arriva cependant au 26 août avant que le Duc n'amenât ses douze mille

[1] Bor, XII, 987. Meteren, VIII, 140. Hooft, XIII, 583. — Les Espagnols cependant ne comptent que vingt morts et cinquante blessés. — Comparez Hooft, ubi sup. Strada, ne rapporte pas l'un des détails les plus pittoresques de cette journée célèbre. La chaleur du jour était si accablante qu'une troupe de vétérans écossais, sous les ordres de Robert Stuart, trouvèrent plus commode de se débarrasser de tout vêtement, sauf leurs chemises; et à la fin, comme la température et l'engagement devenaient de plus en plus chauds, ils déposèrent même cette dernière enveloppe, et se mirent à combattre tout le long du jour, dans le costume des anciens Pictes. — Strada, X. 497. La date de la bataille, dans Strada et dans Bentivoglio, X, 215, est le 1er Août. Hooft donne la même date, mais Bor dit que c'est le 31 Juillet.

[2] Bor, XII. 987. Hooft, XIII. 584.

[3] Bor, XII. 987. Hooft, XIII. 584.

Digitized by Google

hommes dans le voisinage de Malines, où Bossu était campé [1]. Le jeune prince ne possédait ni l'habileté ni la grandeur d'âme nécessaires pour jouer le rôle héroïque qu'il avait l'ambition de remplir dans le drame des Pays-Bas. Il était inspiré par un vague désir d'agrandissement personnel, tout en professant en même temps la plus grande déférence pour Guillaume d'Orange. Il exprimait l'espoir que lui et le Prince « ne seraient que deux têtes sous un bonnet [2]; » mais il aurait bien fait de se demander si sa propre mise dans cette association de cervelles devait beaucoup enrichir le silencieux homme d'État. D'Orange lui-même le regardait avec un mépris mélangé d'égards, et n'envisageait son intervention dans les affaires des Pays-Bas que comme un germe de mal en plus. Le bras droit du Duc, Pierre Peutterich, le « docteur en matière équestre, » — comme sir Philippe Sidney l'appelait, — homme également habile à manier le glaive et la plume, avait cependant réussi, pendant une mission en Angleterre, à gagner la faveur de la Reine pour son maître [3]. A Casimir donc avaient été confiés le commandement des levées et la majeure partie des subsides qu'elle avait mis à la disposition des États. Elle comptait sur Casimir pour servir de contrepoids au duc d'Alençon, qui était déjà entré dans les Provinces, comme elle le savait, à la sollicitation secrète d'une grande fraction des nobles. Elle avait bien autant de confiance que jamais dans d'Orange, mais elle s'imaginait fortifier sa cause en lui procurant un lieutenant. Les amis intimes de Casimir n'avaient qu'une médiocre opinion de ses capacités. Son beau-père, Auguste de Saxe, n'approuva pas son expédition. Le landgrave Guillaume, à qui il écrivit pour demander conseil, répondit, de sa façon bizarre, qu'il était toujours difficile pour un ami de donner de bons avis à quelqu'un sur trois questions, — savoir, celles de prendre femme, de s'embarquer

[1] Bor, XII. 997.
[2] Archives de la Maison d'Orange, VI. 377.
[3] Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 376, 377, note 1.

et d'entreprendre la guerre; mais que néanmoins, en dépit de l'ancien proverbe, il voulait assumer la responsabilité de conseiller à Casimir de ne pas s'embourber dans ce qu'il aimait à appeler le « *confusum chaos* de la politique des Pays-Bas. » Le Duc ne se sentit pas pourtant d'humeur à suivre l'avis qu'il avait demandé. Il avait été piqué du sarcasme lancé jadis par d'Albe, que les princes allemands portaient dans leurs armoiries une quantité de lions, de dragons, d'aigles et de griffons; mais que ces féroces animaux étaient incapables de mordre ou d'égratigner. Il était donc disposé, une fois pour toutes, à montrer que les dents et les griffes des princes allemands pouvaient encore être dangereuses. Malheureusement il était destiné à ajouter un nouvel élément de désordre dans le chaos et à fournir une preuve de plus de l'exactitude de la plaisanterie d'Albe [1], plutôt qu'une réfutation de celle-ci.

Voilà le héros que l'on poussait maintenant, avec la tête et les épaules dont il était doué, dans les affaires entortillées des Pays-Bas, et c'était Élisabeth d'Angleterre, plus que jamais alarmée des projets d'Alençon, qui avait mis ce champion protestant en avant, malgré le mécontentement d'Orange.

La Reine était dans le vrai en témoignant du déplaisir de la présence du prince français. Les seigneurs catholiques, comptant sur le sentiment hostile à la religion réformée, encore vivace dans tout le pays wallon, et ressentant plus que jamais de la répugnance pour d'Orange, dont le génie les rejetait si complétement dans l'ombre, avaient déjà montré de

[1] Meteren, VIII. 140. Hooft, XIII. 584. Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 375, note. « Dann, zu weih nehmen über mehr schiffen, undt zum Kriege, kein freundt dem andern, dem gemeynen Sprichwortt nach, rathen. » etc. — Lettre du landgrave Guillaume, Archives de la Maison d'Orange, VI, 317. Il ajoute que les habitants des Pays-Bas sont un tas de sauvages, d'impies et de gens ingouvernables, nullement attachés à la vraie religion et n'ayant aucun respect réel pour le Prince, etc., etc. — Ibid. Voir aussi Archives et Correspondance, VI. 300 et 427.

Digitized by Google

l'empressement auprès du Duc. Les mêmes influences qui jadis avaient été mises en œuvre pour faire venir Mathias de Vienne furent employées pour attirer Alençon. Maintenant que l'Archiduc, qui passait pour devoir être le rival de Guillaume, en était devenu le satellite, ils dirigèrent leur attention sur le fils de Catherine de Médicis; d'Orange lui-même d'ailleurs avait toujours tenu le Duc en réserve, comme un instrument pour triompher de la coquetterie politique d'Élisabeth. Cette grande princesse ne montra jamais moins de grandeur que dans ses premiers rapports si tourmentés avec les Pays-Bas. Après les avoir leurrés pendant des années par des apparences brillantes mais variables, elle jetait encore un regard froid sur la mer désolée où ils allaient à la dérive. Elle avait promis beaucoup; ses actes s'étaient réduits à rien. Sa jalousie à l'endroit de l'influence française avait à la fin été mise à profit; on était parvenu à lui arracher, dans sa crainte, un subside et une levée d'hommes. Ses ministres et ses conseillers les plus éminents, tous s'étaient prononcés en faveur d'un appui franc et généreux à donner aux Provinces. Walsingham, Burleigh, Knollys, Davidson, Sidney, Leicester, Fleetwood, Wilson, tous désiraient qu'elle épousât ouvertement cette cause. Ils croyaient que dans les circonstances actuelles une politique hardie était seule sage; cependant la Reine regardait comme prudent d'envoyer des députés à la fois à Philippe et à Don Juan, comme si, après ce que ceux-ci savaient de ses menées secrètes, de pareilles missions pouvaient aboutir au moindre résultat utile. Mieux valait donc, dans l'opinion des honorables et courageux hommes d'État d'Angleterre, jeter de suite le gant pour la cause des opprimés que de brouiller les cartes et de biaiser jusqu'à ce que le rival redouté eût franchi la frontière. Ils envisageaient des Pays-Bas français comme plus dangereux que des Pays-Bas espagnols, et Élisabeth partageait leur avis, tout en étant incapable de se montrer aussi décidée qu'eux. Avec cette duplicité, qui formait la tache principale de son caractère, elle aimait à

Digitized by Google

croire que le Duc pourrait encore être un prétendant à sa main, même pendant qu'elle intriguait contre ses espérances politiques [1]. Elle prêtait l'oreille avec une complaisance marquée à ses propos d'amour, et en même temps elle contrecarrait secrètement ses plans ambitieux.

En attendant, d'Alençon était arrivé à Mons, et nous avons déjà vu l'adresse féminine avec laquelle sa sœur de Navarre avait préparé son entrée. Ce n'est pas en vain qu'elle avait cajolé le commandant de la citadelle de Cambrai; ce n'est pas maladroitement qu'elle avait captivé les cœurs de Lalaing et de sa femme, pour assurer ainsi l'importante province du Hainaut au Duc. Don Juan pouvait bien grincer les dents de rage, lorsqu'il remarqua le résultat de toutes les fêtes et flatteries, de tous les jeux et danses à Namur.

François, duc d'Alençon, et — depuis l'accession de son frère Henri au trône de France — duc d'Anjou, était, au total, le plus méprisable personnage qui fût jamais entré dans les Pays-Bas. Sa carrière antérieure dans son pays avait été d'une fausseté si insigne qu'il en avait perdu l'estime de tous les honnêtes gens en Europe, catholiques ou luthériens, huguenots ou mécontents. Tout le monde connaissait depuis longtemps son caractère. L'histoire le réservera toujours comme exemple, pour montrer à l'humanité combien un prince, féroce sans courage, ambitieux sans talent, dévot sans croyances, peut commettre de mal. Incapable lui-même de convictions religieuses, il avait aspiré tour à tour à être le chef des fanatiques catholiques et des enthousiastes huguenots, et par sa conduite vacillante il n'avait rien obtenu, si ce n'est le mépris le plus complet de tous les partis et des partisans des deux religions. Détourné de se mettre du côté de Navarre et de Condé par l'attitude menaçante de la *Ligue*, craignant de compromettre sa succession au trône, s'il ne

[1] Voir, par exemple, une lettre de sir Amias Paulet au comte de Leicester, dans Groen v. Prinsterer, VI, 421-423.

Digitized by Google

faisait pas la paix avec la cour, il venait de reprendre sa place au milieu des chefs catholiques. Rien n'était plus aisé pour lui que de se retourner sans rougeur vers un parti qu'il avait déserté honteusement, sauf peut-être à le trahir de nouveau le lendemain, si son intérêt le poussait à agir ainsi. Depuis la paix de 1576, il était devenu évident que les protestants ne pouvaient plus compter sur son amitié, et bientôt après il avait été placé à la tête de l'armée qui assiégeait les huguenots d'Issoire [1]. Il chercha à expier la faute d'avoir commandé les troupes de la nouvelle religion par la barbarie avec laquelle il persécuta alorsses partisans. Lorsque Issoire tomba entre ses mains, il n'épargna à la malheureuse ville aucun des maux qu'une soldatesque brutale et ivre de rage est capable d'infliger. Les hommes furent égorgés, les femmes violées, les propriétés pillées avec un ensemble qui égalait ce qui avait été mis en pratique dans les Pays-Bas par d'Albe, ou par Frédéric de Tolède, ou par Julian Romeo. La ville fut saccagée et réduite en cendres par les catholiques furieux, sous les ordres de François d'Alençon, presqu'au même moment où sa sœur, la belle Marguerite, préparait dans les Pays-Bas la voie à une nouvelle trahison de sa part [2], trahison qu'il méditait déjà pour la cause catholique. Le traité de Bergerac, signé pendant l'automne de 1577 [3], procura de nouveau un semblant de repos à la France, et fournit encore à d'Alençon une occasion de changer de politique et de ce qu'il appelait sa religion. Les mains souillées du sang des protestants d'Issoire, il avait maintenant le loisir de recommencer à prodiguer ses caresses à la reine de l'Angleterre protestante, et de reprendre sa correspondance avec le grand chef de la réforme dans les Pays-Bas.

C'est peut-être un reproche qu'on pourrait adresser à la perspicacité d'Orange, même malgré les graves raisons qui

[1] De Thou, VII. liv. LXIII. Mémoires de Marg. de Valois, liv. II.
[2] Trois hommes furent seulement épargnés, suivant De Thou, VII, 502, l. LXIII.
[3] De Thou, VII. 529. liv. LXIV.

Digitized by Google

l'influençaient, d'avoir souffert ce méchant et indigne « fils de France. » Néanmoins on doit se rappeler qu'il n'avait eu l'intention de le tenir en réserve que pour exciter la jalousie et rechauffer l'amitié de la reine d'Angleterre. Ceux qui trouvent quelque chose de tortueux dans une semblable politique doivent se garder de juger l'époque de ruses de Philippe et de Catherine de Médicis d'après les idées plus élevées de temps postérieurs et peut-être plus sincères. Il eût été puéril pour un homme de la trempe de Guillaume le Taciturne de se laisser jouer par les intrigues de toutes les cours et de tous les cabinets de l'Europe. De plus, il faut se souvenir que si lui seul pouvait se guider et guider son pays à travers le labyrinthe embarrassant dans lequel ils étaient enfermés, c'était parce qu'il tenait en main un fil conducteur, c'est à dire qu'il poursuivait un but honorable. La position vis à vis du duc d'Alençon était devenue maintenant assez compliquée, car le tigre qu'il avait tenu par la chaine venait d'être secrètement mis en liberté par ceux qui songeaient à mal. Dans l'automne de l'année précédente, le parti aristocratique et catholique, au sein des États-Généraux, était entré en rapport avec un Prince, par lequel ce parti espérait se dédommager de sa défaite antérieure.

Les funestes effets de la coquetterie d'Élisabeth ne se manifestèrent enfin que trop évidemment; mais d'Alençon avait alors un pied dans les Pays-Bas. Hâtée par les menées du parti qui avait toujours été, soit ouvertement, soit secrètement, hostile à d'Orange, son arrivée ne put être différée davantage. Il ne resta plus au Prince qu'à se rendre maître de lui, comme il était parvenu à s'assujettir chacun de ses rivaux antérieurs. Et c'est ce qu'il réalisa avec son adresse ordinaire. Il fut bientôt évident, même pour une nature aussi engourdie et aussi ignoble que celle du Duc, que sa meilleure politique était de continuer à ménager une amitié si puissante. Il lui en coûtait peu de commettre des bassesses, mais les événements devaient fatalement prouver un peu plus tard qu'il y a des

Digitized by Google

êtres trop pervers pour qu'on puisse se fier à eux et les dompter. Pour le moment cependant Alençon témoigna les sentiments les plus amicaux envers le Prince. Excité par une faction si ardente et si considérable, le Duc ne devait pas longtemps se retenir de tenter l'aventure [1], et s'il ne pouvait effectuer son entrée par des moyens loyaux, il était déterminé à le faire par la force [2]. Il voulait imposer son assistance, si elle était refusée. Il voulait travailler de son mieux à démembrer les provinces, si une partie de celles-ci seulement consentait à accepter l'offre de son amitié. Dans ces conditions, comme le Prince ne pouvait le tenir éloigné davantage du pays, il devint nécessaire de subir son amitié et de le placer sous surveillance. Le Duc avait formellement proposé son aide aux États-Généraux, immédiatement après la défaite de Gembloux [3], et au commencement de juillet il avait fait son apparition à Mons. De là il envoya ses délégués, Des Pruneaux et Rochefort, pour négocier avec les États-Généraux et avec Orange, tandis qu'il traitait Mathias avec mépris et déclarait qu'il n'avait pas l'intention d'entrer en rapports avec lui. L'Archiduc fondit en larmes à la nouvelle de cet affront et exprima faiblement le désir qu'on pût trouver en Allemagne un secours qui rendit cette alliance française inutile. Ce n'était ni la première ni la dernière mortification que le futur Empereur devait subir. Quant au Prince, on le traita avec égard et considération; Des Pruneaux protesta qu'il ne désirait que trois choses,—la gloire de son maître, la gloire de Dieu et la gloire de Guillaume d'Orange [4].

On supposait naturellement que le roi de France était complice des plans de son frère, car il eût été ridicule de supposer que les troupes mêmes de Henri pouvaient être conduites par

[1] Voir les remarques et citations de Groen v. Prinst. Archives, etc. VI, p. 364-370. — Comparez Apologie d'Orange, p. 107 et Bor, XII, 973.

[2] Rés. MSS. des Es. Gx., dans Groen v. Prinst., VI. 370.

[3] Meteren, VIII. 140a. Bor, XII. 950.

[4] Archives et Correspondance, VI. 404, sqq. Lettre de Des Pruneaux dans les Archives de la Maison d'Orange, VI, 399.

Digitized by Google

son propre frère, pour cette expédition à l'étranger, sans sa connivence [1]. En même temps, dans des lettres particulières écrites par lui à cette époque, il exprimait sa désapprobation des projets d'Alençon et sa jalousie de son agrandissement. Il était peut-être difficile de décider quelles étaient au juste les intentions d'un monarque trop faible pour se former une opinion par lui-même, et trop faux pour défendre celles que d'autres lui avaient suggérées. Quant à la reine-mère, Catherine de Médicis, c'était différent, et on la regardait comme la fautrice de toute cette intrigue. Il circulait même une vague idée que le monarque espagnol pourrait bien être initié au complot et qu'une alliance possible entre Alençon et l'Infante serait le dessous des cartes [2]. Le fait est cependant que Philippe se sentit blessé de toutes ces sourdes manœuvres. Il refusa positivement d'accepter les excuses présentées par la cour de France, et de renoncer à ses soupçons sur la complicité de la Reine-douairière qui gouvernait tous ses fils, comme on le savait bien. Elle avait, sans doute, jugé convenable de lire aux députés des États-Généraux un discours où elle appuyait sur l'inconvenance de la part des sujets de s'opposer aux ordres de leur Prince légitime, mais on regardait de pareils artifices comme trop grossiers pour faire illusion. Granvelle se moquait de cette idée qu'elle fût ignorante des projets d'Anjou ou contraire à leur réussite [3].

Quant à Guillaume de Hesse, tout en déplorant plus que jamais le malheureux plongeon que Casimir avait fait dans le *confusum chaos*, il se déclara, sans hésiter, convaincu que l'invasion d'Alençon était un tour de maître de Catherine. Il fit retomber en réalité toute la responsabilité de l'événement sur la Reine-douairière et sur la comète, qui

[1] C'était l'opinion de Granvelle. Voir lettre de Granvelle à Bellefontaine, Archives de la Maison d'Orange, VI. 426.

[2] Remarques et citations de Groen v. Prinst., VI. 368, 424-427. — Comparez DeThou, VII. 698.

[3] Lettre de Granvelle à Bellefontaine.

Digitized by Google

justement à cette époque avait apparu sur l'horizon, et avait rempli l'âme de l'excellent Landgrave de sinistres appréhensions [1].

La reine d'Angleterre fut extrêmement irritée de la réalisation à ce moment de l'invasion qu'elle avait si longtemps redoutée. Elle signala à grand bruit le danger et le déshonneur qui devaient résulter pour les Provinces de cette alliance avec la France. Non seulement elle menaça d'abandonner leur cause, mais même de prendre les armes contre une république qui avait osé accepter Alençon pour maître. Elle avait consenti, dans l'origine, à fournir cent mille livres par voie d'emprunt. Ce secours s'était ensuite transformé en une levée de trois mille fantassins et deux milles cavaliers, à réunir aux forces de Jean Casimir et à placer sous ses ordres. Il avait été stipulé également que le Prince palatin aurait le rang et la paie d'un général en chef anglais et serait considéré comme le lieutenant de la Reine. On avait fourni l'argent et enrôlé les troupes. On avait donc déjà accordé beaucoup de choses et on ne pouvait plus revenir là dessus; mais il n'était pas à présumer que, dans sa mauvaise humeur actuelle, la Reine pût être portée à augmenter ses faveurs [2].

Le Prince, obligé par la nécessité des circonstances, avait réglé les termes et le titre sous lesquels Alençon serait accueilli. Le 13 août, l'envoyé du Duc conclut un traité en vingt-trois articles qui furent ensuite souscrits par le Duc lui-même, à Mons, le 12 du même mois [3]. La substance de cet arrangement était qu'Alençon prêterait son assistance aux provinces contre l'insupportable tyrannie des Espagnols et contre l'invasion injustifiable, à main armée, de Don Juan. Il devait en outre amener sur le champ de bataille dix mille

[1] « — Summa, der comett und die grosse *prodigia* so diesz jahr geschehn wordenn, wollen ihre wirckung haben. Goll gebe dasz sie zu eynem guten ende lauffen. » — Archives et Corresp., VI. 140. — Comparez Strada, IX, 463.

[2] Bor, XII. 948, 949, 975, sqq. — Comparez Meteren, VIII. 140.

[3] Bor. XII. 976-978. Meteren, VIII. 140, 141.

fantassins et deux mille cavaliers pour deux mois. Après l'expiration de ce délai, ses forces pourraient se réduire à trois mille fantassins et cinq cents cavaliers. Les États devaient lui conférer le titre de « défenseur de la liberté des Pays-Bas contre la tyrannie des Espagnols et leurs partisans. » Il ne devait pas entreprendre d'hostilités contre la reine Élisabeth. Les États devaient l'aider toutes les fois que cela deviendrait nécessaire, en lui fournissant la même quantité de troupes qu'il amenait maintenant à leur secours. Il devait se soumettre patiemment au gouvernement civil du pays pour tout ce qui concernait sa constitution politique intérieure. Il ne devait passer aucune convention, aucun traité particulier avec aucune des villes ou provinces des Pays-Bas. Si les États-Généraux acceptaient un autre prince comme souverain, le Duc devait être préféré à tout autre, à des conditions à régler ultérieurement. Toutes les villes qui pourraient être conquises sur le territoire des provinces unies devaient appartenir aux États. Les places non situées sur ce territoire, si elles se rendaient volontairement, devaient être réparties, en proportion égale, entre le Duc et les États. Le Duc ne pouvait amener dans les Provinces d'autres troupes étrangères que des Français. On réservait le mois d'août pour que, pendant ce délai, les États entrassent, si c'était possible, en arrangement avec Don Juan [1].

Sans contredit, ces articles étaient rédigés avec adresse. Un titre sonore mais stérile, qui caressait la vanité du Duc et ne signifiait rien, lui avait été conféré, tandis qu'en même temps il lui était défendu de faire des conquêtes ou des traités, et on l'obligeait à se soumettre au gouvernement civil du pays; bref, il avait à obéir en tout au prince d'Orange, — et ainsi avortait le nouveau complot des ennemis du Prince. Voilà, pour le présent du moins, comment la position d'Anjou avait été déterminée.

[1] Voir spécialement les Articles 4, 5, 10, 14, 15, 16, 21.

Digitized by Google

Comme le mois d'août, pendant lequel il était convenu [1] que les négociations avec le gouverneur général resteraient ouvertes, était déjà à moitié écoulé, on soumit tout d'un coup à Don Juan un certain nombre d'articles préparés par les États-Généraux. Lord Cobham et sir Francis Walsingham se trouvaient alors dans les Pays-Bas; ils avaient été envoyés par Élisabeth pour amener, si c'était possible, la paix entre les États et le Gouverneur. Ils avaient expliqué, — autant qu'une explication était possible, — l'assistance que le gouvernement anglais avait prêtée aux rebelles, par ce motif qu'on ne pouvait empêcher autrement l'invasion française [2]. Ce prétexte, quelque peu boiteux, Don Juan l'avait passé sous silence plutôt qu'il n'y avait adhéré. Dans la même entrevue les envoyés firent des efforts non moins infructueux pour persuader au Gouverneur d'accepter les conditions présentées par les États. Une proposition ultérieure, venue de leur part pour l'établissement d'un *interim* [3] sur le plan mis en avant par Charles-Quint, en Allemagne, antérieurement à la paix de Passau, ne rencontra pas plus de faveur qu'elle ne méritait; car à coup sûr cette dénomination, — qui était devenue si odieuse en Allemagne que, par dérision, les gens du peuple appelaient *interim* les chats et les chiens, — ne pouvait être un mot assez puissant pour s'en servir actuellement comme d'un charme dans les Pays-Bas. Puis ils exprimèrent leur intention de retourner en Angleterre, fortement froissés du résultat de leur mission. Le Gouverneur répondit qu'ils pouvaient agir comme ils l'entendaient, mais que, quant à lui du moins, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour amener la paix, et que le Roi également avait manifesté des intentions pacifiques. Il demanda alors aux envoyés ce que eux-

[1] Article 21 de la Convention. — Voir Bor, XII. 978; Meteren, VIII. 141.

[2] « Y disculpando a la Reyna su ama de lo que avia hecho en favor de los Estados, y que avia sido por mejor y porque el frances no metiesse pie en ellos. » — Lo que en substancia ha passado con su Alteza, 14 Agosto, 1578. Acta Stat. Belg. III MS. Archives de La Haye.

[3] Ibid.

Digitized by Google

mêmes pensaient des conditions proposées. « En vérité, Votre Altesse, *elles sont trop dures* [1], » répondit Walsingham, « mais c'est seulement par *pure menace* que nous les avons arrachées aux États, quelque défavorables qu'elles paraissent. »

« Alors vous pouvez leur dire, » répliqua le Gouverneur, « de garder leurs offres pour eux. De telles conditions ne serviront guère à frayer la voie à une négociation quelconque avec moi. »

Les envoyés haussèrent les épaules.

« Quelle est votre opinion personnelle sur toute l'affaire? » reprit Don Juan. « Peut-être votre avis m'aidera-t-il à aboutir à une meilleure conclusion. »

Les envoyés restèrent silencieux et pensifs.

« Nous ne pouvons répondre, » dit à la fin Walsingham, « qu'en imitant le médecin, qui ne voudrait prescrire aucun remède avant d'être sûr que son malade est prêt à l'avaler. Il est inutile de prodiguer les conseils ou les drogues [2]. »

La réponse n'était pas satisfaisante, mais les députés s'étaient convaincus que le glaive était le seul instrument de chirurgie convenable pour être accueilli favorablement dans l'occurrence. Don Juan s'en référa, en termes vagues, à ses inclinations pacifiques, mais protesta qu'il n'y avait pas à traiter avec un peuple aussi effréné que les habitants des Pays-Bas. Bientôt après les ambassadeurs prirent congé. Après cette conférence, qui eut lieu le 24 août 1578, Walsingham et Cobham adressèrent aux États-Généraux une lettre, où ils déploraient la conduite artificieuse et temporisatrice du Gouverneur, et où ils les priaient de ne pas leur imputer le défaut de conclusion de la paix [3]. Là-dessus ils retournèrent en Angleterre.

[1] « Que in verità erano troppo duri. » — L'entretien eut lieu partie en Italien partie en Français, partie en Espagnol. MS. Memorandum, dict. act.

[2] MS. Memorandum, dict. act.

[3] Acta Stat. Belg. III. f. 71. — MS. Archives de La Haye.

Digitized by Google

L'envoyé impérial, le comte de Schwartzbourg, sur la sollicitation pressante duquel cette tentative nouvelle d'arrangement avait été faite, désirait très vivement que le Gouverneur acceptât les articles du traité [1]. On dressa donc les bases d'un gouvernement libéral, constitutionnel, représentatif, dans lequel le monarque espagnol ne continuerait à conserver qu'une souveraineté strictement limitée [2]. Dans l'arrangement proposé on exigeait que Don Juan, avec toutes ses troupes et ses partisans, quittât le pays, après avoir remis toutes les places fortes et les villes qui étaient en sa possession. On y stipulait que l'archiduc Mathias resterait gouverneur général *sous les conditions auxquelles il avait été admis à l'origine.* On y laissait la question du culte religieux à la décision des États-Généraux. On s'y occupait de la mise en liberté de tous les prisonniers, du retour de tous les exilés, de la restitution de toutes les propriétés confisquées. On y décidait qu'à la mort ou au départ de Mathias Sa Majesté ne pourrait pas désigner un gouverneur général *sans le consentement des États-Généraux* [3].

Lorsque le comte de Schwartzbourg se rendit auprès du Gouverneur avec ces propositions étonnantes — que Walsingham pouvait bien appeler quelque peu dures — il se trouva moins disposé à se mettre en colère qu'il ne l'avait été dans les conférences antérieures. Déjà le caractère impétueux du jeune guerrier était brisé, et par la maladie qui minait rapidement sa constitution, et par la situation d'abandon où on l'avait laissé pendant qu'il luttait avec la grande rébellion. Il avait des soldats, mais pas d'argent pour les payer le moins du monde; il n'avait pas le moyen de soutenir cette suprématie de la couronne et de l'Église qu'il avait reçu pour instruction de défendre avec tant d'énergie; et il était profondément lassé de fulminer des édits qu'il lui était

[1] Bor, XII. 979. Hooft, VII. 587.
[2] Voir les treize articles dans Bor, XII. 979, 980.
[3] Articles 5 et 12 de la Convention proposée. Bor, XII. 979.

impossible de mettre à exécution. Sans cesse il avait sollicité un rappel, et de jour en jour il s'impatientait davantage de ne pas voir arriver sa démission. En outre l'horrible nouvelle de l'assassinat d'Escovedo l'avait frappé au fond de l'âme [1]. Cet événement avait fait jaillir comme une lueur soudaine dans le sombre abîme de duplicité où sa propre destinée était enfermée. Son ami, son confident le plus intime, avait été massacré par ordre du Roi, tandis que lui-même était abandonné par Philippe, exposé aux insultes et privé de moyens de défense. En dépit de ses importunités continuelles et malgré des promesses réitérées, on ne lui fournissait aucun argent [2]. Des mots en abondance, voilà ce qu'on lui envoyait; il se plaignait de ce qu'on crût qu'il possédât l'art d'en extraire de l'or, et qu'il fût possible de faire la guerre rien qu'avec des paroles [3].

C'est par suite de cet état d'abattement qu'il refusa d'entamer une discussion au sujet des nouvelles propositions, que cependant il qualifiait de très injustes. Il assura seulement que Sa Majesté était résolue à soumettre les affaires des Pays-Bas à l'arbitrage de l'Empereur, que sous peu le duc de Terra-Nova recevrait pleins pouvoirs de traiter à ce sujet avec la cour impériale, et que dans l'entretemps lui-même attendait son rappel avec la plus vive impatience [4].

Un synode des églises réformées s'était tenu pendant le mois de juin, à Dordrecht. Là on avait dressé un exposé des principes du gouvernement de l'Église en cent et un articles [5]. Dans le même mois, les chefs de l'Église réformée avaient rédigé une adresse habilement motivée à Mathias et au Conseil d'État à propos de la paix générale de religion dans les Provinces [6].

[1] Cet événement eut lieu, comme nous l'avons déjà raconté, le 31 Mars de cette année (1578).
[2] Voir la lettre de Philippe, dans Cabrera, XII. 978.
[3] Strada, X. 502.
[4] Bor, XII. 981. — Comparez Meteren, VIII. 140, 141.
[5] Donné dans Bor, XII. 981-986.
[6] Dans Bor, XII. 971.

Digitized by Google

Guillaume d'Orange fit son possible pour tirer le meilleur parti des circonstances. Il esquissa un plan de tolérance provisoire qui devait être signé par l'archiduc Mathias, et qui, pour un temps du moins, consacrerait la liberté religieuse [1]. Cet homme calme et ferme suivait toujours seul sa voie au milieu des vagues furieuses, répandant autant de lumière qu'un simple être humain est capable d'en dispenser; cependant son faible fanal, si loin en avant, fut absorbé par le brouillard; avant que ceux qui naviguaient dans son sillage pussent diriger leur course d'après son exemple. Personne ne le comprit. Ses amis les plus intimes même ne saisirent pas ses vues et ne s'aperçurent pas qu'il s'efforçait d'établir, non la liberté du calvinisme, mais la liberté de conscience. Sainte-Aldegonde se plaignit de ce que le Prince ne voulait pas persécuter les anabaptistes [2]. Pierre Dathenus le dénonça comme un athée, tandis que le comte Jean lui-même, le seul de ses vaillants et généreux frères qui existât encore, était opposé à la paix de religion, excepté quand elle devait tourner à l'avantage de la nouvelle religion. Là où les catholiques avaient réellement eu le dessous comme en Hollande et en Zélande, l'honnête Jean ne voyait pas de raison pour leur permettre de se relever [3]. Dans les provinces papistes, au contraire, il était partisan de la paix de religion. Il n'était suivi dans ces sentiments fanatiques que par une trop grande fraction de la masse des réformés, tandis que de leur côté les Wallons des provinces plus méridionales se liguaient déjà contre eux, sous le nom de Malcontents. Stigmatisés par les calvinistes comme des « serviteurs du Pater noster[4], » de jour en jour ils resserraient leur alliance avec Alençon et rendaient plus lâches les liens qui les unissaient à leurs frères protestants. Le comte

[1] Bor. XII. 973.
[2] Hooft, XIII. 575. Ev. Reyd. Ann. II. 23.
[3] Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 434, 435.
[4] « Pater noster Knechten. » — Meteren, VIII. 145. Bor, XII. 998. — Comparez Bentivoglio, X. 216.

Jean était à la fin devenu un fonctionnaire permanent des Pays-Bas. Vivement sollicité par les chefs et par la foule des réformés, il s'était refusé pendant longtemps à abandonner sa maison et à négliger ses affaires privées, que son dévouement à la cause néerlandaise avait mises dans un grand désordre. Le landgrave, dont il avait demandé l'avis, avait fortement insisté de son côté auprès de lui pour qu'il ne « plongeât pas ses doigts dans l'*olla podrida* [1]. » D'après son avis, l'avenir des Provinces était si gros de désastres, que le passé avec toutes les horreurs du temps d'Albe et Requesens, ne pouvait être considéré que comme les *preludia* de ce qui devait arriver [2]. Son principal motif pour émettre des vues aussi désespérées, c'était, comme d'ordinaire, la comète; ce malheureux astre continuait toujours à éclairer d'une lumière lugubre le chemin du Landgrave [3]. Nonobstant ces avis sinistres d'un Prince réformé, nonobstant l'*olla podrida* et la *comète*, le comte Jean avait pourtant accepté les fonctions de Gouverneur de la Gueldre, auxquelles il avait été appelé par les États de cette province le 11 mars [4]. Ce boulevard important de la Hollande, de la Zélande et d'Utrecht, d'un côté, de Groningue et de la Frise, de l'autre, — en un mot, le principal arc-boutant de la république naissante, était maintenant confié à des mains qui le défendraient à la dernière extrémité.

Dès que la discussion au sujet des demandes formulées à Dordrecht fut entamée au sein des États-Généraux, Orange proposa que chacun des membres dont l'opinion serait formée l'exprimât complétement et franchement. Tous cependant désirèrent se laisser guider et gouverner par les sentiments du Prince. Personne ne prit la parole, si ce n'est pour demander quelles étaient les vues de leur chef, et pour annoncer

[1] Groen v. Prinst., Archives, VI, 317.
[2] Archives de la Maison d'Orange VI. 256.
[3] Lettres du Landgrave Guillaume, Archives et Correspondance, V. 34, II. 236-269.
[4] Archives et Correspondance, VI. 308.

d'avance leur adhésion au plan de conduite que dans sa sagesse il croirait pouvoir suggérer [1]. Le résultat de tout cela fut un projet de convention, une traite sur la paix de religion [2], qui, définitivement établie, aurait guéri bien des blessures et détourné beaucoup de calamités. Mais elle n'était pas destinée à être acceptée à cette époque par les États des différentes provinces où elle était mise en délibération; et de nombreux changements furent faits, aussi bien pour la forme que pour le fond, avant que le système fût adopté dans son entier. En attendant, le Prince présenta, pour l'importante ville d'Anvers, où des troubles religieux étaient de nouveau sur le point de faire explosion, un arrangement provisoire qu'il mit sur-le-champ à exécution. Par une proclamation au nom de l'archiduc Mathias et du conseil d'État on assigna cinq emplacements particuliers dans la ville, où les membres de la « religion prétendue réformée » auraient la liberté de pratiquer les offices de leur culte, de prêcher, de chanter et d'administrer leurs sacrements [3]. Les cimetières des églises paroissiales devaient être ouverts pour l'enterrement de leurs morts, mais les funérailles devaient se célébrer sans accompagnement de discours et sans aucune démonstration publique de nature à exciter des troubles. Il était défendu aux adhérents d'une religion d'inquiéter, d'insulter ceux de l'autre, ou d'interrompre d'une façon quelconque leurs solennités. Tous devaient s'abstenir de se rallier réciproquement—par des dessins, des chansons, des livres ou autrement — et de porter une atteinte quelconque aux propriétés ecclésiastiques. Tout individu, de n'importe quelle religion, avait la faculté d'entrer dans les églises de l'autre culte, et là tous devaient se soumettre modestement et respectueusement à la police de l'église. Ceux

[1] Langueli Ep. Sec. ad Aug. Sax. 147, p. 744.

[2] D'après les 3e et 4e articles, la religion catholique ou réformée devait être rétablie et librement exercée dans toutes les villes et villages où semblable rétablissement serait demandé par une centaine de familles. — Meteren, VIII, 143a.

[3] Voir le document dans Bor, XII. 974, 975. Hooft, XIII. 575.

de la nouvelle religion devaient prêter serment d'obéissance aux autorités, et s'abstenir de se mêler de l'administration séculière des affaires. Les prédicateurs des deux religions avaient défense de prêcher hors des portes, ou de se servir d'un langage tendant à la sédition. Tous devaient s'engager à prêter assistance aux magistrats pour apaiser les émeutes et soutenir le gouvernement civil [1].

Cet exemple de paix religieuse, en même temps que la correspondance active établie ainsi entre les différentes assemblées des États, excita la jalousie des chefs catholiques et de la population wallonne [2]. Champagny qui, en dépit de ses admirables qualités et de ses brillants services, était encore incapable de se mettre sur le même pied de tolérance qu'Orange, entreprit alors une croisade résolue contre la politique du Prince. Catholique jusqu'à dans la moelle des os, il rédigea une pétition pour protester très vigoureusement contre le projet de paix de religion alors en circulation dans les Provinces [3]. Il se procura pour cette pétition un grand nombre de signatures parmi les seigneurs catholiques les plus ardents. De Hèze, De Glimes et d'autres de la même trempe n'étaient que trop bien disposés à suivre le chemin frayé par un chef aussi distingué. La remontrance fut adressée à l'Archiduc, au prince d'Orange, au conseil d'État et aux États-Généraux, et on réclama d'eux tous de ne pas s'engager par des promesses solennelles à souffrir le moindre schisme dans l'ancienne église. Si l'exercice de la nouvelle religion était octroyé, les pétitionnaires prétendaient que la licence impie des Pays-Bas exciterait le mépris de tous les peuples et de tous les souverains. En terminant ils insinuaient que toutes les principales

[1] Bor, XII. 974, 975. Le principe de la paix de religion fut adopté et par conséquent on désigne pour les membres de l'église réformée des églises dans les villes d'Anvers, Bruxelles, Malines, Mons, Breda, Lierre, Bruges, Ypres et dans un grand nombre de villes de la Gueldre et de la Frise. — Meteren, VIII. 142

[2] Bor, XII. 975. Hooft, XIII. 575.

[3] Voir la Pétition dans Bor, XII. 989, 990. — Comparez Hooft, XIII. 578. Meteren, VIII. 142.

Digitized by Google

villes de France—et en particulier la ville de Paris—s'étaient débarrassées de l'exercice de la nouvelle religion et que le repos et la prospérité en avaient été le résultat[1].

Cette pétition fut portée en grande cérémonie à l'Hôtel de Ville par Champagny, suivi d'un grand nombre de confédérés, et présentée au magistrat de Bruxelles. Les membres de ce corps furent requis de la remettre sur-le-champ à l'Archiduc et au Conseil. Les magistrats hésitèrent. Une discussion s'ensuivit et devint de plus en plus chaude, plus chaude même qu'il ne convenait. Les plus jeunes seigneurs se permirent des excès de langage que les fonctionnaires de la cité ne voulurent pas souffrir. La séance fut levée et les magistrats, toujours escortés des pétitionnaires, descendirent dans la rue. Les confédérés, plus ardents que jamais, continuaient à vociférer et à proférer des menaces. Bientôt la foule s'amassa sur la place. Les habitants étaient naturellement curieux de savoir pourquoi on voulait ainsi en imposer à leurs sénateurs et pourquoi une troupe de jeunes et insolents seigneurs catholiques les insultaient? Les vieux politiques qui se trouvaient à leur tête, et qui, en dépit de leurs nombreux services, n'étaient pas considérés comme amis de la nation, leur inspiraient peu de confiance[2]. La multitude, informée de la présentation de la pétition, demanda à grands cris la lecture de ce document. Cela fut fait immédiatement. L'ensemble de la remontrance n'était rien moins qu'acceptable, mais l'allusion de la fin, à Paris, excita une tempête d'indignation. « Paris! Paris! Saint-Barthélemy! Saint-Barthélemy! Allons-nous avoir aussi des noces de Paris à Bruxelles? » hurla la populace, ne retenant, comme il arrive souvent, qu'une seule idée

[1] Pétition dans Bor, XII. 989,990.

[2] Bor, XII. 988. Champagny était catholique et le frère de Granvelle; c'était aussi un des seigneurs des Pays-Bas les plus patrioles et les plus honorables — de même qu'il était incontestablement un des plus braves. Son caractère est intéressant et ses services sont remarquables. Il est triste qu'il n'ait pu s'élever, en ce qui concerne la tolérance religieuse, à la même hauteur de vues que le prince d'Orange.

et encore la plus mauvaise, de la lecture publique qui venait d'être faite. « Allons-nous avoir un massacre de Paris, un bain de sang comme à Paris, ici, dans la capitale des Pays-Bas? Que Dieu nous en garde! que Dieu nous en garde! Arrière les conspirateurs! A bas les papistes [1]! »

On persuada facilement à l'imagination surexcitée du peuple qu'une Saint-Barthélemy avait été organisée à Bruxelles et que Champagny, qui était là sous ses yeux, en était le fauteur et le meneur. Les ingrats habitants des Pays-Bas oublièrent l'héroïsme avec lequel le vieux soldat avait disposé la défense d'Anvers contre « la furie espagnole, » seulement deux ans auparavant. Ils n'écoutèrent que les instigations de ses ennemis; ils ne se rappelèrent qu'une chose, c'est qu'il était le frère de Granvelle détesté; ils ne crurent qu'une chose, c'est qu'il existait un complot par suite duquel ils seraient tous forcés, d'une manière tout à fait incompréhensible, de se couper la gorge les uns aux autres et de se jeter par les fenêtres, comme on avait fait à Paris une demi-douzaine d'années auparavant. Telle était la funeste portée attribuée à la pétition que Champagny et ses amis avaient autant de droit de présenter — quelque étroite et quelque erronée que pût être considérée d'ailleurs leur manière de voir — que le synode de Dordrecht en avait eu de faire ses représentations. Jamais on n'avait prêté un sens plus méchant ou plus absurde à une simple phrase fort peu alarmante. Il n'avait pas été fait la moindre allusion à la Saint-Barthélemy, mais on n'en supposa pas moins que toutes les horreurs de cette journée étaient cachées sous l'allusion à Paris. Les seigneurs furent arrêtés sur la Place et jetés en prison, à l'exception de Champagny, qui s'échappa dès l'abord, et se tint caché pendant quelques jours [2]. Finalement cependant il fut découvert dans sa retraite et conduit à Gand. Là on le soumit à un empri-

[1] Bor, XII. 988. Hooft, XIII. 578, 579.
[2] Bor, XII. 988. Hooft, XIII. 579. Meteren, VIII. 142

sonnement rigoureux, quoiqu'en le traitant avec tous les égards possibles, comme le complice d'Aerschot et des autres seigneurs qui avaient été arrêtés à l'époque de la révolution de Ryhove [1]. Certes cette conduite à l'égard d'un brave et généreux gentilhomme était mal calculée pour augmenter la sympathie générale en faveur de la bonne cause, ou pour mériter l'approbation d'Orange. Il régnait cependant de fortes préventions contre Champigny. Les habitants des Pays-Bas n'avaient jamais oublié son frère Granvelle, et le regardaient encore comme leur ennemi le plus acharné, et on supposait que Champagny était en rapports intimes avec le Cardinal. A cet égard le peuple se trompait complétement.

Pendant que ces événements se passaient à Bruxelles et à Anvers, les deux armées, celle de Don Juan et celle des États s'observaient mutuellement dans l'inaction. Le nerf de la guerre faisait défaut des deux parts. Des deux côtés on était rongé par la misère la plus profonde. Les troupes, sous les ordres de Bossu et de Casimir, campées près de Malines, témoignaient déjà du mécontentement, faute de paie. Les cent mille livres d'Élisabeth avaient déjà été dépensées, et il n'était pas à présumer que la Reine, froissée, voulût fournir un nouveau subside. Les États ne pouvaient que difficilement arracher des différentes Provinces rien de plus que les quotités fixées. Le duc d'Alençon était encore à Mons, d'où il avait lancé une violente proclamation de guerre contre Don Juan, manifeste que cependant aucune démonstration bien vigoureuse n'avait suivi. Don Juan lui-même se tenait dans son camp fortifié de Bouge, à une lieue de Namur, mais une fièvre morale et corporelle minait le héros. Il était dans la position d'un assiégé. On le laissait exactement sans fonds, et en même temps son royal frère refusait obstinément de céder à ses demandes instantes de rappel, et accueil-

[1] Bor, XII. 988. Hooft, XIII. 579. Meteren, VIII. 142. — Sa captivité dura plusieurs années.

Digitized by Google

lait froidement ses importunités pour obtenir des secours pécuniaires [1].

Forcé de soutenir la guerre contre une rebellion armée, rien qu'avec l'or qu'on pouvait tirer des paroles royales; blessé au cœur par les soupçons dont il se sentait l'objet en Espagne et par la haine qu'on lui portait dans les Provinces; outragé dans ses sentiments les plus intimes par le meurtre d'Escovedo; tenu en échec, surpassé en finesse, réduit à une sorte de nullité politique par les coups de maître de « l'odieux hérétique des hérétiques » à qui il avait offert dans l'origine son propre patronage et le pardon royal, le hardi guerrier en était arrivé à exciter la pitié, même de ses adversaires religieux et politiques. Fatigué de l'agitation des camps sans se battre, des travaux de cabinet sans recevoir de direction, il aspirait au repos, quand même il n'aurait pu le trouver que dans un cloître ou dans le tombeau. « Je me réjouis de voir par votre lettre, » écrivait-il pathétiquement à Jean-André Doria, à Gênes, « que votre vie s'écoule avec tant de calme, tandis qu'autour de moi le monde est si tumultueusement agité. Je vous regarde comme excessivement heureux de pouvoir consacrer le reste de vos jours à Dieu et à vous-même; de n'être pas forcé de vous mêler sans cesse aux complications des événements du monde, ni de vous risquer chaque jour dans ces chances et ces hasards [2]. » Il continuait à informer son ami de sa situation si pénible, entouré qu'il était d'innombrables ennemis, sans moyens de résistance pour plus de trois mois, et privé de tout secours de la part d'un gouvernement qui ne pouvait comprendre que si la chance actuelle était perdue tout était perdu. Il déclarait impossible pour lui de lutter dans la position à laquelle il était réduit,

[1] Bor, XII. 997, 998 Hooft, XIV, 584, 585. Les États avaient consenti à payer 600,000 florins par mois. Les dépenses de l'armée étaient évaluées à 800,000 florins par mois. — Groen v. Prinst., Archives. VI, 397. Proclamation dans Bor, XII, 996-997.

[2] Cette remarquable et touchante lettre, aussi bien que la lettre adressée à Mendoza, est rapportée dans Bor, XII. 1004, 1005, et dans Hooft, XIV. 589, 590.

Digitized by Google

resserré comme il se trouvait à un demi-mille de l'endroit qu'il avait toujours considéré comme son dernier refuge Il constatait aussi que les Français se fortifiaient dans le Hainaut, sous les ordres d'Alençon, et que le roi de France était prêt à se jeter sur la Bourgogne, si son frère parvenait à s'établir solidement dans les Provinces. « J'ai supplié Sa Majesté, sans cesse et sans cesse, » continuait-il, « de m'envoyer ses ordres; s'ils arrivent, ils seront exécutés, à moins qu'ils n'arrivent trop tard. *On nous a coupé les bras, et maintenant il ne nous reste plus qu'à courber nos têtes sous la hache.* Je regrette de vous importuner de mes lamentations, mais j'ai confiance dans votre sympathie comme homme et comme ami. J'espère que vous vous souviendrez de moi dans vos prières, car vous, vous pouvez placer votre consolation là où jamais, dans mes jours passés, je n'ai pu placer la mienne [1]. »

Le croisé mourant écrivit une autre lettre, sur le même ton lugubre, à un autre ami intime, don Pedro Mendoza, envoyé de l'Espagne à Gênes. Elle était datée du même jour, de son camp près de Namur, et il y répétait l'assertion que le roi de France était prêt à envahir les Pays-Bas, aussitôt qu'Alençon lui en aurait préparé le chemin. « Sa Majesté, » continuait Don Juan, « n'est décidée sur rien; ou du moins on me laisse ignorer ses intentions. *Par moments la vie nous est arrachée ici.* Je pousse les hauts cris, mais cela ne me sert à rien. Bientôt, grâce à notre négligence, les affaires se trouveront exactement dans l'état dans lequel le Diable voudrait qu'elles fussent. Il est clair que nous sommes destiné à languir ici jusqu'à notre dernier souffle. Que Dieu nous mène tous comme il le juge convenable; toutes choses sont dans ses mains [2]. »

Quatre jours plus tard il écrivit au Roi, pour lui dire qu'il

[1] Lettre à Doria; Bor, Hooft, ubi sup.
[2] Lettre à Pedro de Mendoza; Bor, XII. 1005. Hooft, XIV. 590.

Digitized by Google

était confiné dans sa chambre par la fièvre et qu'il était déjà aussi abattu que s'il avait été malade pendant un mois. « Je puis assurer à Votre Majesté, » disait-il, « que la besogne ici suffit pour miner n'importe quelle constitution, n'importe quelle vie. » Il rappelait à Philippe combien de fois il l'avait averti des menées perfides de la France. Ces prophéties s'étaient maintenant transformées en faits. Les Français étaient entrés dans le pays, et en même temps les habitants étaient ou en proie à la terreur ou mécontents. Don Juan déclarait se trouver dans une situation ambiguë. Avec le petit nombre de forces qu'il avait sous la main, forces à peine suffisantes pour tenir tête aux adversaires placés en face de lui, et pour défendre les places qui devaient être conservées, il lui était impossible de quitter sa position pour attaquer l'ennemi en Bourgogne. S'il continuait à ne pas bouger, les voies de communication, par lesquelles il pourrait recevoir des secours en argent et en hommes, lui seraient fermées. « Ainsi, » disait-il, « je reste perplexe et embarrassé, souhaitant plus que la vie une décision quelconque de la part de Votre Majesté, décision que j'ai implorée à tant de reprises différentes. » Il pressait très instamment le Roi de *lui envoyer des instructions sur la marche à suivre* [1], et il ajoutait que cela le blessait jusqu'au fond de l'âme de se sentir délaissé depuis si longtemps. Il le suppliait de l'informer « s'il devait attaquer l'ennemi en Bourgogne, ou bien attendre les secours de Sa Majesté là où il était actuellement, ou bien encore s'il devait combattre, et dans ce cas avec lequel de ses ennemis : enfin de ce qu'il avait à faire; car, victorieux ou défait, il voulait se conformer à la volonté de Sa Majesté. Il se sentait profondément affligé, disait-il, d'être en disgrâce auprès du Roi et d'être abandonné par lui, après l'avoir servi, comme

[1] « *La orden de como tengo de gobernar.* » — Ces mots de la lettre de Don Juan furent soulignés par Philippe, qui fit en les lisant l'annotation suivante, annotation très caractéristique : « La demande marquée ici, je ne veux pas l'accorder. Je ne veux pas la dire. » (Lo royado no yo le diré.)

frère et comme homme, avec amour, fidélité et empressement. « Notre vie, » disait-il, « nous la risquons dans ce jeu là, et tous nous désirons la perdre avec honneur [1]. » Il conjurait le Roi d'envoyer un ambassadeur spécial en France, pour faire des remontrances au sujet d'Alençon, et un autre au pape pour réclamer de lui l'excommunication du Duc. Il protestait qu'il préférerait verser son sang plutôt que de causer tant d'ennui au Roi, mais qu'il sentait que c'était son devoir de dire la vérité tout entière. La peste ravageait sa petite armée. Douze cents hommes étaient en ce moment à l'hôpital, indépendamment de ceux qu'on entretenait dans les maisons particulières et il n'avait ni les moyens ni l'argent nécessaires pour remédier au mal. De plus, l'ennemi voyant qu'on ne lui oppose aucune résistance en pleine campagne, avait forcé le passage dans la principauté de Liége par la Meuse, et s'était avancé jusqu'à Nivelles et Chimay pour se mettre en communication avec la France par le même fleuve [2].

Dix jours après qu'il eût tracé ces lignes pathétiques, leur auteur était mort. Depuis l'assassinat d'Escovedo, une mélancolie sombre s'était emparée de son esprit et une fièvre brûlante vint, au mois de septembre, détruire ses forces physiques. La maison où il gisait malade était une bicoque; et l'unique chambre qui s'y trouvait avait longtemps servi de pigeonnier. Ce méchant gatelas avait été nettoyé, autant que possible, des ordures qui le souillaient et recouvert de tapisseries blasonnées avec les armoiries du Prince. C'est là, dans ce trou à pigeons que le héros de Lépante était destiné à mourir. Pendant les quelques jours de sa dernière maladie, il entra en délire. Agité sur sa couche incommode, il préparait en imagination les combinaisons de grandes batailles, jetait au vent l'ordre de lancer les escadrons et écoutait l'œil plein de feu, la trompette de la victoire. La raison lui revint cepen-

[1] « Nos van las vidas en este juego, » etc., etc.

[2] Carta (descifrada) del Sor. D. Juan a Su Magd., 20 sept., 1578. MS. De la bibliothèque royale de La Haye, f. 41-44v°.

Digitized by Google

dant avant l'heure de sa mort, et lui permit de prendre les dispositions devenues nécessaires par sa situation. Il désigna son neveu, Alexandre de Parme, qui avait veillé assidûment à son lit de douleur, pour lui succéder provisoirement dans le commandement de l'armée et dans ses autres dignités; il reçut les derniers sacrements avec componction et rendit tranquillement le dernier soupir le premier jour d'octobre, mois que depuis la bataille de Lépante, il avait toujours considéré comme un mois gai et heureux [1].

Il était inévitable que le soupçon d'empoisonnement se fit jour à son décès. Ces soupçons n'ont jamais cessé de régner, mais jamais ils n'ont reçu de confirmation. Deux Anglais, nommés Ratcliff et Gray, furent arrêtés et exécutés sur l'accusation d'avoir été chargés par le secrétaire Walsingham d'assassiner le Gouverneur [2]. L'accusation était sans doute une insigne fausseté; mais si Philippe, qui était soupçonné d'être le véritable criminel, avait réellement comploté la mort de son frère, il n'est pas le moins du monde improbable qu'il ait ordonné l'exécution d'une ou deux victimes innocentes pour sauver les apparences. Maintenant que le temps nous a dévoilé tant de mystères, maintenant que nous avons appris de la bouche même de Philippe et de celle de ses complices la manière exacte dont Montigny et Escovedo furent mis à mort, le monde aura de la peine à montrer beaucoup d'indulgence à l'égard des autres imputations. On soupçonna donc fortement que Don Juan avait été conduit au tombeau par les ordres de Philippe, mais jamais ce fait ne fut prouvé.

Lorsqu'on ouvrit le corps pour pouvoir l'embaumer, on a prétendu qu'il offrait des traces évidentes de poison. Le cœur était desséché, les autres organes internes l'étaient également si fort qu'ils tombaient en poussière au moindre contact, et la couleur générale de l'intérieur du corps était d'un brun noi-

[1] Van der Hanmen y Leon, VI. 324. Bor, XII. 1005. Cabrera, XII. 1008, 1009. Strada, X. 503, 505, 506. Hooft, 591.

[2] De Thou, VII. 699. — Comparez Cabrera, XII. 1006.

Digitized by Google

râtre, comme s'il avait été brûlé. On désigna différentes personnes comme les criminels présumés; on assigna différents motifs à la perpétration du fait. Pourtant il faut reconnaître qu'il pouvait y avoir des causes incontestables de sa mort, et qu'elles étaient suffisantes pour rendre relativement superflue toute recherche ultérieure des causes plus mystérieuses. Une épidémie appelée la peste ravageait son camp et avait enlevé en quelques jours un millier de soldats; d'autre part ses souffrances morales avaient été assez aiguës pour réduire son cœur en cendres. Découragé, tourmenté par ses amis et ses ennemis, soupçonné, insulté, l'esprit abattu, il n'étaient pas étonnant qu'il offrit une proie facile à cette maladie funeste qui chaque jour frappait des hommes plus vigoureux que lui [1].

Le troisième jour après son décès, on célébra ses funérailles. Une contestation s'éleva dans l'armée entre les Espagnols, les Allemands et les natifs des Pays-Bas, tous réclamant la préséance dans la cérémonie à cause de la parenté nationale plus rapprochée avec l'illustre défunt. En réalité tous étaient également proches de lui, à différents titres, et on arrangea les choses de manière que tous prissent une part égale aux obsèques. Le corps, vide de ses entrailles et embaumé, fut placé sur un lit de parade. Le héros était

[1] « Namque in defuncti corpore extitisse non obscura veneni vestigia affirmant, qui viderunt. »—Strada, X. 512. Le jésuite n'émet pas d'opinion sur la véracité du rapport.— Comparez Cabrera, XII. 1009. Van der Vynckt, II. 253, 254. « —— ballaron la parte del coraçon seca i todo lo interior i lo esterior denegrido i como tostado, que se deshazia con el toque; i lo demas de color palido de natural difunto. » — Cabrera, XII, 1009. Le seigneur de Brantôme, après avoir exprimé ses regrets de ce qu'un si brave fils de Mars fût mort dans son lit, (« —— comme si c'eust esté quelque mignon de Venus, ») insinue qu'il fut empoisonné par *des bottines parfumées*; (certainement c'est là une méthode originale, et qui ne devrait pas faire que l'*intérieur* de son corps parût comme *brûlé*,) « — car on tient tout qu'il mourut empoisonné par des bottines parfumées. » — Hommes Illust. et Gr., cap. II. 140. On attribua l'empoisonnement à différentes personnes, à Philippe, au prince d'Orange et à l'abbé de Sainte Gertrude, qui, dit-on, fit commettre ce méfait par un certain Guerin, empoisonneur bien connu de Marseilles. — V. Wyn, Aanm. et Wagenaar, VII. 65. Voir aussi Hooft, XIV. 391; Bor, XII. 1004.

Digitized by Google

revêtu de son armure complète; son glaive, son casque, ses gantelets d'acier gisaient à ses pieds; une couronne ornée de pierres précieuses couvrait sa tête, la chaîne composée de joyaux et les insignes de la Toison d'or entouraient son cou et des gants parfumés enveloppaient ses mains. Ainsi royalement et martialement équipé il fut placé dans sa bière et porté hors de la maison où il était mort, par les gentilshommes de sa chambre. Il fut transmis de leurs mains à celles des colonels des régiments campés près de son quartier. Ces chefs de corps, suivis de leurs soldats, les armes renversées et les tambours voilés escortèrent le corps jusqu'à la station la plus voisine, où il fut reçu par les officiers commandant les autres régiments nationaux, pour être à son tour remis à ceux de la troisième catégorie. Il fut ainsi successivement conduit par les soldats des trois nations jusqu'aux portes de Namur, où les autorités civiles l'accueillirent. Ceux qui tenaient le drap mortuaire, le vieux Pierre Ernest Mansfeld, Octave Gonzaga, le marquis de Villa Franca et le comte de Reux, le menèrent alors jusqu'à l'église, où il fut déposé jusqu'à ce qu'on reçût d'Espagne les ordres du Roi. Le cœur du héros fut définitivement enterré sous le pavé de la petite église et une inscription monumentale, préparée par Alexandre Farnèse, indique encore la place où ce cœur de lion fut rendu à la poussière [1].

Don Juan en mourant avait demandé à Philippe que ses restes furent ensevelis dans l'Escurial à côté de l'Empereur son père; cette prière fut accordée et l'ordre du Roi arriva en temps opportun pour la translation du corps en Espagne. Permission fut requise et concédée de faire traverser la France par un petit nombre de troupes espagnoles. Le parci-

[1] Strada, X. 515. Hooft, XIV. 591. « Relacion de la enfermedad y muerte del S. D. Juan. » — Documentos inéditos, VII. 443-448. — Comparez Tassis, IV. 326; Hooft, XIV. 591; Haraeus (Ann. III. 285). On peut encore lire à Namur l'inscription gravée sur la pierre, bien qu'une nouvelle église ait remplacé celle où le cœur fut déposé dans l'origine.

Digitized by Google

monieux monarque n'avait pourtant pas fait la moindre allusion à la circonstance que ces soldats devaient emmener avec eux les restes mortels du héros de Lépante; car il voulait épargner la dépense qu'une translation officielle du corps et l'échange de pompeuses courtoisies avec les autorités de chaque ville auraient occasionnée pendant ce long trajet. Le corps fut donc divisé en trois parts et empaqueté en trois ballots séparés; et c'est ainsi que, ces différents fragments suspendus, *pour éviter le poids*, à la selle de plusieurs soldats, on transporta le cadavre du conquérant à son dernier et lointain lieu de repos [1].

> « Expende Hannibalem : quot libras in duce summo
> Invenies? »....

C'est ainsi que d'une façon aussi peu respecteuse, presque blasphématoire, les restes disjoints du grand guerrier traversèrent la France à la hâte; — cette France, que le romanesque esclave sarrassin n'avait traversée que deux petites années auparavant, rempli de hautes espérances et pourchassant de folles visions. Des historiens classiques [2] ont rapporté que les différents fragments, à leur arrivée en Espagne, furent rajustés et cousus ensemble avec du fil; que le corps fut alors rembourré, revêtu d'habillements magnifiques, placé sur ses pieds et soutenu sur un bâton de guerre; qu'ainsi préparés pour l'entrevue royale, les restes mortels de Don

[1] Strada, X. 516, 519. — « Relacion de la enfermedad y muerte, » p. 443-448. Hooft. XIV. 592.

[2] « —— ubi ossibus iterum commissis, æreique nexu filii colligatis, totam facile articulavere compagem corporis. » — Strada, X. 519. « —— Quod tomento expletum, ac superindutis armis, pretiosis vestibus exornatum ita Regis obtutere oculis quasi pedibus innitens. Imperatorii videlicet baculi adjumento, *plane vivere ac spirare videretur*. » — Ibid. Cette histoire doit cependant être accueillie avec beaucoup de réserve, comme n'étant peut-être qu'une invention brodée par Strada, l'ingénieux jesuite. Il n'a fait aucune mention de ce détail dans la « Relacion de la enfermedad, » etc., au contraire, on y rapporte que le corps du héros fut décemment enveloppé dans un linceul de « fine toile de Hollande, » et placé dans un cercueil recouvert au dedans et au dehors de velours noir.—Documentos inéditos, VII. 443-448.

Digitized by Google

Juan furent présentés à Sa Majesté très catholique. On dit que Philippe témoigna une certaine émotion à la vue de ce spectre hideux — car il devait être hideux et sépulcral, en dépit des joyaux, des parfums et des broderies, ce corps sans sépulture simulant la vie par l'attitude et la coutume, mais ne se tenant là debout que pour proclamer son privilége de descendre dans la tombe. La prétention fut accordée et Don Juan d'Autriche trouva à la fin du repos à côté de l'Empereur, son père [1].

La suite de notre récit a dû fournir une appréciation suffisante de son caractère. Mort avant d'accomplir entièrement sa trente-troisième année [2], il excite la pitié et l'admiration presque autant que le blâme. Sa carrière militaire fut brillante de gloire. Général en chef dans les guerres contre les Mores à vingt-deux ans, et dans la campagne contre les Turcs à ving-six, il avait acquis une renommée sans pareille avant d'être sorti de ses jeunes années; mais son soleil était destiné à disparaître dans son plein. Il ne trouva dans les Pays-Bas ni gloire ni puissance, et il y fut délaissé par un Roi et écrasé par le génie supérieur du prince d'Orange. Bien qu'il justifiât de ses qualités militaires à Gembloux, sa victoire fut infructueuse. Ce n'était que le bond solitaire du tigre hors de son repaire, et après cette lutte remarquable sa vie se termina dans les ténèbres et l'obscurité! Possédant un génie militaire d'un rang élevé, doué d'une bravoure personnelle extraordinaire, il fut le dernier des paladins et des croisés. Ses talents aussi étaient nombreux et il parlait italien, allemand, français et espagnol avec facilité. Sa beauté était remarquable; la fascination qu'exerçait sa personne était reconnue des deux sexes; mais comme prince ayant pour mission de commander aux autres hommes, sauf sur le champ de bataille, il ne déployait qu'une capacité médiocre. Son ambition était celle d'un che-

[1] Strada, X. 519.
[2] Tassis, IV. 326. Cabrera, XII. 1009. Strada, X. 503. Bentivoglio, X 218.

Digitized by Google

valier errant, d'un aventurier, d'un pirate normand; c'était une ambition égoïste et de mauvais aloi. Des songes vagues et contradictoires de couronnes, de mariages royaux, de dynasties improvisées, flottaient sans cesse devant lui; mais lui-même était toujours le héros de son propre roman. Il cherchait un trône en Afrique ou en Bretagne; il songeait à épouser Marie d'Écosse aux dépens d'Élisabeth, et a été jusqu'à croire qu'il aspirait secrètement à la main de la grande reine d'Angleterre elle-même [1]. Ainsi, tout croisé et fanatique qu'il fût, il était disposé à se réconcilier avec l'hérésie, si l'hérésie avait pu lui procurer un trône.

Il est superflu de dire que pour les facultés intellectuelles il n'était pas l'égal de Guillaume d'Orange; d'ailleurs en eût-il été ainsi, le point de vue moral auquel chacun d'eux se plaçait mettait le conquérant bien au dessous du père du peuple. Il faut reconnaître que son nom n'acquit que peu de crédit dans l'accomplissement de son rôle politique dans les Pays-Bas. Il était incapable de comprendre que le grand débat entre la Réforme et l'Inquisition ne pouvait jamais s'arranger à l'amiable dans ces Provinces et que le caractère de Guillaume d'Orange ne pouvait être ni amolli par les caresses royales, ni perverti par des appels à de sordides intérêts. Peut-être aurait-il été impossible pour lui, avec son éducation et son tempérament, d'embrasser ce qui nous semble la bonne cause, mais au moins il doit avoir été en son pouvoir de lire dans le caractère de ses adversaires et d'apprécier sa propre position avec un peu plus de justesse. On peut lui pardonner de n'avoir pas réussi à réconcilier les partis ennemis, puisque le seul moyen de réaliser un pareil plan était l'extermination de la faction la plus considérable; mais bien qu'on ne pût pas

[1] Ce projet, comme tant d'autres visions, peut avoir occupé l'esprit rêveur de Don Juan lui-même, mais il semble étonnant que de graves historiens aient émis l'opinion qu'un tel projet avait été approuvé par Élisabeth. Cependant Cabrera, Bentivoglio, Strada et même Van der Vynckt, écrivain plus moderne, font allusion à ce fait. — Voir Cabrera, XII. 971. Bentivoglio, X. 518. Strada, X 503. Van der Vynckt, II. 254. — Comparez Groen v. Prinsterer, VI. 453.

Digitized by Google

s'attendre à ce qu'il envisageât les Provinces du même œil que Guillaume le Taciturne, il aurait pu comprendre que le chef des Pays-Bas soulevés n'était pas homme à se laisser gagner ou cajoler. Le seul système de nature à faire vivre en paix les deux religions avait été découvert par le Prince; mais aux yeux des catholiques et du grand nombre de protestants, la tolérance était encore considérée comme l'hérésie la plus nouvelle de toutes.

Digitized by Google

Digitized by Google

SIXIÈME PARTIE.

ALEXANDRE DE PARME.

1578-1584.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE I.

UNE NATION SE DIVISE; UNE RÉPUBLIQUE NAÎT.

(1578-1579.)

Alexandre Farnèse; sa naissance, son éducation, son mariage, sa jeunesse. — Ses aventures. — Ses exploits à Lépante et à Gembloux. — Il prend les rênes du gouvernement. — Son extérieur; quelques traits de caractère. — Aspect des affaires publiques. — Dissensions intestines. — D'Anjou à Mons. — Intrigues de Jean Casimir à Gand. — D'Anjou licencie ses troupes. — Les Pays-Bas sont en proie aux ravages de mercenaires de toutes les nations. — Anarchie et confusion à Gand. — Hembyze et Ryhove. — Fin tragique de Hessels et de Visch. — Nouvelle Pacification établie par d'Orange. — Représentation de la reine Élisabeth. — Remontrance de la ville de Bruxelles. — Émeutes et Iconoclastie à Gand. — Mécontentement d'Orange. — On implore sa présence à Gand, où il vient établir une paix de religion. — Position difficile de Jean Casimir. — Aigres reproches de la reine Élisabeth. — Jean Casimir quitte les Provinces. — Ses troupes demandent à Farnèse la permission de se retirer; ce qui leur est accordé. — Départ et proclamation du duc d'Anjou. — Lettre d'Élisabeth aux États-Généraux au sujet de ce dernier. — Adresse des États au Duc. — Mort de Bossu. — Calomnies lancées contre d'Orange. — Rivalité des chefs des malcontents. — Trahison de La Motte. — Intrigues du prieur de Renty. — Sainte-Aldegonde à Arras. — Efforts du prieur de Saint-Vaast. — Le clergé des provinces wallonnes refuse de se laisser taxer par le gouvernement d'Espagne. — Triple conflit. — Révolution municipale effectuée à Arras par Gossen et autres. — Contre-révolution. — Jugements et exécutions sommaires. — « La Réconciliation » des chefs des malcontents. — Traité secret du Mont Saint-Éloy. — Turbulence du prieur de Renty. — Les accusations contre les seigneurs ralliés. — La vengence qu'ils en tirent. — Contre-manœuvre du parti libéral. — Union d'Utrecht. — Analyse et appréciation de cet acte.

Un cinquième gouverneur se trouvait maintenant au poste que successivement, Marguerite de Parme, d'Albe, le Grand Commandeur et Don Juan d'Autriche avaient occupé. De tous

Digitized by Google

les personnages illustres à qui Philippe avait confié les rênes de cette administration si difficile et si dangereuse, l'homme qui allait aujourd'hui la diriger était de beaucoup le plus habile et le plus apte à cet emploi. S'il existait un conducteur assez adroit pour guider le char de l'État dans sa course plus effrénée que jamais à travers « un chaos informe, » ce conducteur c'était Alexandre Farnèse. Sa main était la seule qui pût quelque chose.

Il entrait dans sa trentième année; son oncle, Don Juan, son cousin, Don Carlos, et lui-même étaient nés à quelque mois l'un de l'autre. Son père était Octave Farnèse, le fidèle lieutenant de Charles-Quint et le petit-fils du pape Paul III; sa mère était Marguerite de Parme, la première régente des Pays-Bas lorsque Philippe eut quitté ces Provinces. C'était l'un des jumeaux dont l'union de Marguerite et de son époux avait été bénie et le seul survivant des deux. Son bisaïeul Paul, qui lui avait donné son propre nom du monde : celui d'Alexandre, avait posé sa main sur la tête de l'enfant nouveau-né en prédisant qu'il grandirait pour devenir un puissant homme de guerre [1]. L'enfant, dès ses premières années, parut destiné à vérifier cette prophétie. Bien que suffisamment appliqué aux études, c'est avec empressement qu'il abandonnait ses professeurs de lettres, pour les exercices du corps et les entreprises les plus risquées. Le bruit des armes entoura son berceau. Les trophées d'Octave, revenant vainqueur d'au delà des Alpes, avaient ébloui les yeux de son enfance, et il n'avait que dix ans, lorsqu'il assista au siége de Parme sa ville natale, et à la vigoureuse défense de son courageux père. Pendant que Philippe était encore dans les Pays-Bas, — dans les années qui suivirent immédiatement l'abdication de Charles-Quint,—il avait pris l'enfant auprès de lui comme garantie de la fidélité de ses parents. Bien qu'il n'eut que onze ans alors, Alexandre avait demandé avec instance l'autorisation de

[1] Strada, XI. 451, X. 508.

Digitized by Google

servir comme volontaire dans la mémorable journée de Saint-Quentin; et il versa des larmes amères, quand le monarque étonné avait répondu par un refus [1]. Son éducation s'était achevée à Alcala et à Madrid sous la direction immédiate du Roi son oncle et dans la compagnie de Don Carlos et de Don Juan. Le bâtard impérial parvenait seul à surpasser, voire même à égaler le Prince italien, en adresse et en force. Ils étaient tous les deux également passionnés pour la chasse et pour les tournois; ils attendaient tous les deux avec impatience le moment où l'insipide discipline de moines pédants et les combats simulés qui faisaient leur seule récréation cèderaient la place aux sérieux plaisirs de la guerre. A l'âge de vingt ans, Alexandre avait été fiancé à Marie de Portugal, fille du prince Édouard, petite-fille du roi Emmanuel, et ses noces avec cette princesse incomparable furent, quelque temps après, comme nous l'avons vu, célébrées en grande pompe à Bruxelles. Des fils et des filles lui naquirent en juste nombre, durant le séjour qu'il fit ensuite à Parme. Alors, en effet, dans ce petit duché, l'esprit ardent et énergique du futur triomphateur fut condamné pour un temps à ronger son frein et à se rouiller dans une odieuse oisiveté. Son père encore dans toute la vigueur de l'âge, gouvernant paisiblement ses domaines héréditaires de Parme et de Plaisance, Alexandre n'avait aucune occupation pendant la courte période de paix qui existait alors. Ce belliqueux génie aspirant à une vaste et glorieuse sphère d'action, la seule où son activité pût trouver à s'employer fructueusement, chercha un délassement dans des exploits de duelliste et de gladiateur. Pendant la nuit, le Prince héréditaire, parcourait les rues de sa capitale, déguisé et bien armé, seul ou bien avec un confident [2]. Chaque passant, de tournure martiale, qu'il venait à rencontrer à minuit dans les rues, était sommé de s'arrêter et de mesurer son épée avec cet

[1] Strada, IX. 438.
[2] Ibid. IX. 454, 455.

Digitized by Google

ennemi inconnu, qu'à peine il voyait, mais dont il éprouvait bientôt la supériorité; tant qu'il put garder l'incognito, ce divertissement se prolongea. Ce qu'Alexandre cherchait surtout c'était à rencontrer et à provoquer les gentilshommes dont l'habileté ou la bravoure lui était vantée. Enfin, une certaine nuit, il arriva qu'un comte Torelli dont la réputation de spadassin et de duelliste était bien établie à Parme, fut son adversaire. Les épées s'entrechoquaient, le combat s'était déjà engagé dans l'ombre épaisse, lorsque la torche d'un passant attardé éclaira subitement la figure d'Alexandre. Torelli, reconnaissant ainsi et tout à coup son adversaire, laissa tomber son épée et implora son pardon[1], car, en Italien rusé, il avait compris de suite que si même aucun des combattants ne tombait dans la lutte, sa position n'en était pas moins des plus fausses. Vainqueur, il s'attirait la haine, et vaincu, le mépris de son futur souverain. Le peu de succès de cette dernière rencontre et le bruit qu'elle fit, mirent un terme aux plaisirs nocturnes d'Alexandre; et il dut, pour quelque temps, prendre des habitudes plus pacifiques et chercher des distractions dans la société du « phénix de Portugal » qu'il avait laissé si longtemps solitaire au foyer domestique.

Mais la ligue sainte fut enfin conclue; une nouvelle et dernière croisade proclamée, son oncle et ami fidèle appelé au commandement des forces réunies de Rome, d'Espagne et de Venise. Le retenir plus longtemps fut impossible. Sans écouter les supplications de sa mère et de son épouse, il arracha à Philippe son consentement nécessaire et vola sur le théâtre de la guerre dans le Levant. Don Juan le reçut à bras ouverts, juste au moment où la bataille de Lépante était imminente, et lui confia un poste de choix au premier rang de la ligne de bataille, avec le commandement de quelques galères génoises. Les exploits d'Alexandre dans cette journée célèbre ressemblent à ceux des héros fabuleux de roman. Accrochant

[1] Strada, IX. 455.

Digitized by Google

la galère aux flancs du navire portant le trésor de la flotte turque, et qui, à raison de son importance, était plus fortement équipé et armé qu'aucun autre, il sauta seul, après quelques bordées, sur le pont de l'ennemi, et brandissant une immense épée à deux mains, son arme habituelle, il tailla de droite et de gauche un passage à travers les rangs de ses adversaires, pour les soldats chrétiens qui ne pouvaient suivre la course impétueuse de leur général. Mustapha Bey, trésorier de la flotte et commandant du navire tomba sous son glaive parmi beaucoup d'autres qu'il ne comptait point, qu'il semblait même ne pas voir. La galère fut bientôt prise, ainsi qu'une autre qui ne vint au secours du navire-trésorier que pour partager sa défaite. Le butin, qui fut la récompense de l'audace d'Alexandre, fut prodigieux, les simples soldats eurent chacun pour leur part deux ou trois mille ducats [1]. Après la bataille Don Juan reçut son neveu avec des éloges mêlés cependant de reproches. L'heureux dénoûment justifiait seul une aussi folle témérité; et en cas de mort ou de défaite, fit observer le commandant en chef, personne n'eût osé applaudir. Alexandre répondit en riant qu'il s'était senti soutenu par une confiance surhumaine; les prières que sa sainte femme ne cessait d'adresser au ciel pour son salut depuis qu'il était à la guerre, étant un bouclier et un appui incomparables, qui le protégeraient de dangers même plus grands que ceux qu'il venait d'affronter [2].

Ce fut la première campagne d'Alexandre et pendant quelques années il ne lui fut pas donné de moissonner d'autres lauriers. Enfin Philippe se décida à envoyer de nouveau Marguerite avec son fils dans les Pays-Bas pour relever ainsi Don Juan du supplice qui le faisait tant souffrir. L'intervention de Granvelle auprès de la duchesse n'aboutit point. Mais Alexandre, toujours avide d'aller partout où des coups s'échan-

[1] Strada, IX 456, 457.
[2] Ibid., IX. 458.

geaient se mit joyeusement à la tête des renforts expédiés à Don Juan vers la fin de 1577. Il avait atteint Luxembourg le 18 décembre de cette année, assez à temps comme nous l'avons vu pour prendre part à la victoire signalée de Gembloux, et même, en réalité, pour la décider. Il avait vu avec stupeur le fatal changement qui s'était produit dans la superbe et hautaine apparence de son illustre parent [1]. Il lui avait depuis fermé les yeux au camp de Bouges et, dans la petite église du village, il avait déposé son cœur sous un marbre tumulaire. Maintenant il gouvernait à sa place.

Son apparence physique répondait à son caractère. Il avait la tête d'un gladiateur, petite, ronde, combative, avec quelque chose du chat et du serpent dans les mouvements. Sa chevelure, noire et coupée rase, était droite et rude. Il avait le front haut et étroit, les traits bien formés, son nez régulièrement aquilin; ses yeux grands et ouverts, noirs, perçants, mais ayant quelque chose de menaçant et de sinistre dans l'expression [2]. Il avait l'habitude de regarder sans cesse de côté et d'autre, comme un homme qui cherche à parer ou à porter un coup mortel, — le regard d'un spadassin et d'un bravo. La partie inférieure de son visage disparaissait sous une barbe touffue; sa bouche et son menton étaient complétement invisibles. Il était de taille moyenne, bien fait et gracieux de sa personne, princier dans son maintien, somptueux et splendide dans son accoutrement [3]. Sa haute fraise de dentelle, son collier de la Toison d'Or, son armure de Milan incrustée d'or, le désignaient au premier aspect comme un personnage de haut rang. Sur le champ de bataille il possédait le don bien rare de communiquer à ses soldats son audace et son impétuosité personnelles. Il était toujours en avant, même dans les entreprises les plus dangereuses et les plus désespérées, et,

[1] Strada, IX. 460.

[2] « Een fel gesicht, » dit Bor, 3, XXIX. 661 et les portraits confirment ce jugement.

[3] « Kostelijck en overdadig in kleederen, » — Bor, loc. cit.

Digitized by Google

comme son oncle et son grand-père, l'empereur, il savait récompenser avec délicatesse le dévouement de ceux qui l'avaient suivi de près par quelque bagatelle : poignard, plume, ruban ou joyau que de ses mains il prenait dans sa propre parure [1].

Ses talents militaires, — appelés aujourd'hui pour la première fois à se déployer sur une vaste échelle, — étaient, sans conteste, supérieurs à ceux de Don Juan, dont le nom ne devait toute sa gloire qu'à la victoire de Lépante, célébrée dans l'univers entier. D'ailleurs il possédait bien plus que lui la science de gouverner les hommes, soit dans les camps, soit dans le conseil. Avec moins de puissance d'attraction et de fascination, il avait plus d'autorité que son parent. Froid et composé, il n'était passionné que devant l'ennemi, et rarement laissait passer sans le châtiment qu'ils méritaient un geste ou un mot inconvenant. Ce n'était ni un rêveur ni un homme à projets. Il n'avait rien du chevalier errant. Il n'eut point traversé des mers et des montagnes pour délivrer une reine captive, ni songé à se faire payer son héroïsme en se mettant sur la tête la couronne de la délivrée. Il avait un genre de caractère tout à lui et tout en lui. Il se rendait un compte exact de l'œuvre que demandait Philippe, et se disait qu'il était précisément l'ouvrier que l'on attendait depuis si longtemps. Froid, incisif, intrépide, rusé, il joignait à l'audace sans scrupule d'un condottiere la patience pénétrante d'un jésuite. Il savait ramper inaperçu par des voies ignorées, se dresser tout à coup et frapper mortellement. Il arrivait préparé non seulement à écraser en rase campagne les habitants des Pays-Bas, mais aussi à leur tenir tête dans les détours de la politique, à les lasser et à les déjouer dans cette lutte où son impétueux prédécesseur était tombé vaincu et bafoué. Il possédait assez d'art et de patience, — comme les événements allaient le prouver, — non seulement pour réduire par la mine leurs villes les plus

[1] Strada, 2, III. 150.

Digitized by Google

inexpugnables, mais aussi pour dépasser en profondeur les intrigues de leurs hommes d'État les plus accomplis. Circonvenir à la fois leurs négociations et leurs guerriers, voilà la tâche qu'il s'était imposée. Sans le courage, la vigilance et l'intelligence supérieure d'un seul de ses adversaires, les Pays-Bas entiers eussent partagé le sort des provinces méridionales. Et d'autre part, si la vie de Guillaume d'Orange s'était prolongée, peut-être eût-on conjuré, dans toute l'étendue de la contrée, le mauvais génie des Provinces.

Quant à la religion, Alexandre Farnèse était naturellement catholique des plus strictes, regardant tout dissident du romanisme comme un *chien de païen*, non qu'en pratique il s'inquiétât beaucoup de questions religieuses; pendant la vie de sa femme, il avait cavalièrement rejeté sur ses saintes épaules tout le fardeau de son propre salut. Maintenant elle s'était envolée vers les régions célestes; mais apparemment Alexandre continuait à s'en rapporter à son intercession. En temps de paix la vie d'un bravo, en temps de guerre la ferme résolution de détruire sans pitié des villes entières pleines d'innocents, n'ayant d'autre tort que d'entretenir sur l'adoration des images et les cérémonies du culte d'autres idées que celles qu'on professait à Rome, ne lui paraissant nullement incompatibles avec les préceptes de Jésus-Christ. Pendre, noyer, brûler et massacrer les hérétiques était une déduction toute simple de sa théologie. Il n'était, à vrai dire, ni casuiste ni candidat à la canonisation, mais il était dévot comme tous ceux de son temps, et c'était vraiment une sainte horreur que lui inspirait l'impiété des hérétiques qu'il persécutait et massacrait. Il assistait régulièrement à la messe de bon matin; l'hiver, à la lueur des torches, il aurait plutôt manqué sa partie de paume de chaque jour que ses exercices religieux. Le dogme de Rome était la croyance de sa caste. C'était la religion des princes et des gentilshommes de haut rang. Quant aux dogmes de Luther, de Zwingle, de Calvin et autres systèmes du même genre, qu'était-ce autre chose que la foi

ridicule de tisserands, de brasseurs et autres gens de peu, misérable troupeau qui, osant s'appeler chrétiens tout en rejetant le pape, ne pouvait être puni de sa présomption que par une extermination immédiate. Ses habitudes privées étaient très sobres. Il avait coutume de dire qu'il ne mangeait que pour vivre, et rarement il finissait de dîner sans s'être levé trois ou quatre fois de table pour s'occuper de quelque affaire publique qui, selon lui, ne pouvait souffrir de retard [1].

Les relations antérieures avec les Pays-Bas pouvaient lui être utiles et il sut les mettre immédiatement à profit. Les grands nobles, qui tous avaient agi sous la pression de leur jalousie contre le prince d'Orange, qui s'étaient vu déjoués dans leurs intrigues avec Mathias et dont les projets naissants sur d'Anjou venaient d'être étouffés dans leur germe, étaient précisément dans la situation qui convenait le mieux aux plans astucieux d'Alexandre Farnèse. Les Montigny, les La Motte, les Melun, les d'Egmont, les d'Aerschot, les d'Havré, déçus et redéçus encore dans leurs petites menées et leur basse ambition, étaient tout prêts à sacrifier leur pays à l'homme qu'ils haïssaient et à l'ancienne religion qu'ils croyaient adorer. Les Malcontents qui ravageaient le pays de Hainaut et qui menaçaient Gand, les « Jacques Patenôtres » qui n'attendaient qu'une occasion favorable et de bonnes conditions pour faire la paix avec l'Espagne, étaient les instruments dont Parme résolut de se servir dès le début de ses efforts. Il arrivait au pouvoir dans des circonstances bien plus favorables qu'elles ne l'avaient été pour Don Juan. En somme, tout semblait présager le succès. Parme paraissait avoir toute chance de pouvoir parvenir à réduire enfin cette rébellion chronique et à rétablir la suprématie de l'Église et du Roi. Les clauses de la Pacification de Gand n'existaient plus, les deux « Unions de Bruxelles, » qui lui avaient succédé, avaient, par leurs fatales stipulations, quant à la religion, changé en

[1] Bor, XXIX. 661b. d. III.

Digitized by Google

armes de guerre des instruments de paix. La « paix de religion, » que l'on avait proclamée à Anvers, n'avait trouvé faveur presque nulle part. Comme, pendant un certain temps, les Provinces avaient paru l'emporter sur leur ennemi, elles s'étaient tournées avec rage les unes contre les autres et le feu des discordes religieuses, qu'avait éteint l'effort commun de toute une race craignant la destruction de sa patrie, avait repris, rallumé par mille brandons arrachés au foyer domestique. Pères et enfants, frères et sœurs, époux et femmes argumentaient déjà avec colère et étaient prêts à se persécuter. Catholiques et protestants, pendant le temps d'arrêt momentané de l'oppression, oublièrent leur spontané et bienheureux accord de Gand pour reprendre leurs querelles intestines. Les exilés réformés qui, aux premières nouvelles de paix et de tolérance générale, étaient revenus en foule, furent cruellement déçus. Ils rencontrèrent dans les provinces wallonnes les persécutions des Malcontents; et dans le pays de Frise, l'oppression plus puissante encore des stathouders royaux.

Une persécution en avait engendré une autre en sens contraire. La ville de Gand était devenue le centre d'un régime insurrectionnel qui, sous prétexte d'établir une large liberté politique et religieuse, faisait outrage à toutes les lois divines et humaines. Ce fut à Gand que se passèrent les premiers incidents de l'administration du prince de Parme. Deux des divers prétendants de haut parage au douaire de la fiancée des Pays-Bas, continuaient à s'observer d'un œil jaloux. D'Anjou était à Mons, dont il avait, mais en vain, secrètement tenté de s'emparer à son profit personnel. Jean Casimir était à Gand [1], fomentant une révolte, qu'il n'avait ni assez d'adresse pour conduire, ni assez d'intelligence pour comprendre. On parlait de le faire Comte de Flandre [2], et sa vulgaire ambition se laissait éblouir par l'éclat de cet espoir. D'Anjou qui, lui aussi,

[1] Bor, 3, XIII. 3.
[2] Ibid.

Digitized by Google

voulait devenir Comte de Flandre, aussi bien que Duc ou Comte dans toutes les autres Provinces, s'indigna vivement à ces nouvelles qu'il lui plut de regarder comme vraies. Il écrivit aux États-Généraux pour leur exprimer son vif mécontentement. Il écrivit à Gand pour offrir son intervention entre les bourgeois et les Malcontents. Casimir avait besoin d'argent pour ses troupes. On lui en donnait abondamment, mais cela ne suffisait point Aussi ses mercenaires, en attendant, se payaient-ils eux-mêmes dans les provinces méridionales ; mangeant le blé en vert et trouvant à voler et à piller là où le vol et le pillage avaient déjà passé tant de fois qu'on eût dû croire qu'il n'y avait plus d'aliment aux rapines [1]. Voilà comment les soldats traitaient les paysans, tandis qu'à Gand leur maître trempait dans les intrigues sans issue qu'étendaient sur cette malheureuse ville deux démagogues, les plus odieux dont jamais cause sacrée ait été polluée. Le caractère de Jean Casimir était bien apprécié et par le cardinal Granvelle, son ennemi, et par Guillaume de Hesse, son parent et ami. Il avait pour exploits le vol et le pillage; pour destinée, d'embrouiller le chaos. D'Anjou, dégoûté de la faveur momentanée dont jouissait un rival pour lequel il affichait un souverain mépris, dans un accès de dépit, licencia ses troupes et se disposa à rentrer en France [2]. Immédiatement, plusieurs milliers de ses soldats prirent service parmi les Malcontents [3] sous Montigny, grossissant ainsi les rangs des plus mortels ennemis de ce pays que d'Anjou avait accepté de protéger. L'armée des États, de son côté, s'était rapidement dissoute. A peine leur restait-il assez d'hommes pour figurer en rase campagne ou pour garnir suffisamment les villes les plus importantes. Les malheureuses Provinces, déchirées par les discordes civiles et religieuses, étaient parcourues par des hordes de soldats non payés, de toutes nations, de toutes croyances, de toutes langues : Espa-

[1] Bor, 3. XIII. 3.
[2] Bor, 12.
[3] Ibid., Meteren, VIII. 144d.

Digitized by Google

gnols, Italiens, Bourguignons, Wallons, Allemands, Écossais et Anglais; les uns venus pour l'attaque, les autres pour la défense, mais tous oisifs, tous divisés, sauf quand il s'agissait de maltraiter et d'outrager les pauvres paysans sans défense ou les habitants des petites villes. Les chroniques du temps regorgent de scènes domestiques, de meurtre et de rapine dont les acteurs sont invariablement l'insolente soldatesque étrangère et leurs victimes au désespoir [1].

Gand, — l'énergique, la riche, la puissante, la passionnée, la turbulente Gand, — était pour le moment le foyer des désordres, le centre d'où rayonnaient non pas les chaudes et lumineuses effluves d'une liberté raisonnable et sage, mais les flammes incendiaires d'une licence sanguinaire et d'une sauvage anarchie. Ville citée au nombre des plus riches et des plus puissantes de la chrétienté, la seconde ville des Pays-Bas, sa destinée l'avait si souvent conduite à dépasser les bornes du bon sens et de la modération dans son culte pour la liberté, et à devoir subir de la main des princes, que ses propres excès avaient rendus puissants, d'ignominieux châtiments, que son nom était passé en proverbe. Elle devait, cette fois encore, méconnaître, malheureusement et sans remède possible, sa véritable position. Le prince d'Orange, architecte savant des grandeurs de sa patrie, voulait faire de Gand la clef de voûte de l'arc qu'il s'occupait d'édifier. S'il lui eût été donné d'amener son plan à perfection, le monument, rempart éternel contre la tyrannie et l'injustice, eût affronté les siècles. Mais le frêle échafaudage temporaire dont le grand artiste avait soutenu son œuvre inachevée, fut mis en pièces par des mains grossières et rudes; la clef de voûte disparut dans l'abîme, pour s'y perdre à jamais, et le travail d'Orange resta dès l'origine à l'état fragmentaire. Les excès démagogiques, l'horreur de la licence, la jalousie des nobles, la rivalité des chefs militaires, venaient chaque jour jeter sur sa route

[1] Bor, b. XIII. Hooft, b. XIV. Meteren, b. VIII., passim.

Digitized by Google

héroïque de nouvelles pierres d'achoppement. Six mois à peine après avoir pris les rênes du pouvoir, Farnèse, hardi et souple, tenait l'épée à deux tranchants des discussions religieuses d'une main aussi ferme que le fameux brandon avec lequel, à Lepante, il s'était élancé à bord de la galère de Mustapha Bey, et il coupait les Pays-Bas en deux tronçons qui ne devaient jamais plus se réunir. Le traité séparé conclu entre les provinces walloones allait opérer la division de l'élément celte et roman d'avec l'élément batave et frison et détruire ainsi une nationalité qui, par la fusion de toutes ses parties, aurait constitué le plus admirable mélange d'ardeur et de résistance dont l'histoire ait jamais eu à parler.

En attendant, l'herbe croissait et le bétail paissait dans les rues de ce Gand [1] où jadis les pas bruyants des artisans allant et venant étaient comme le mouvement d'une puissante armée [2]. La grande majorité des habitants étaient de la religion réformée et décidés à opposer une résistance ferme aux Malcontents conduits par la noblesse aigrie. La ville, qui se regardait comme la tête des provinces méridionales, s'indignait de l'audace de la partie wallonne proclamant de nouveau la suprématie de Rome qu'on venait de renverser, et déclarant encore possibles des rapports d'amitié avec un souverain complétement déchu. Il y avait cependant deux partis dans Gand, tous deux conduits par des hommes dangereux et sans foi [3]. Hembyze, le plus dangereux des deux chefs populaires, était changeant, cruel, lâche et perfide, mais possédait le don de l'éloquence et de l'intrigue. Ryhove avait plus de courage, sans plus d'honnêteté; il était violent, âcre et sans aucun scrupule. Ryhove se regardait comme l'ami du Prince. Nous l'avons vu prendre l'avis d'Orange avant sa mémorable attaque contre d'Aerschot dans l'automne de l'année précédente, et nous savons comment s'était terminée cette conférence.

[1] Van d. Vynckt, III. 3.
[2] Guicciardini, Descript, Gandav.
[3] Van d. Vynckt, III. 58, 39. Bor, XIII. 5. sqq. Hooft, XIV. 589, 599.

Digitized by Google

Le Prince, avec cette teinte de dissimulation qui provenait plutôt de ses théories politiques que de son caractère, et que peut-être, en ces temps d'intrigues, aucun de ceux qui aspiraient à gouverner les hommes, soit en bien soit en mal, ne pouvait éviter, le Prince avait souri à un projet qu'il ne voulait cependant point approuver ouvertement. A vrai dire, il ne connaissait pas à fond Ryhove, autrement il n'eût pas manqué de rejeter avec mépris un instrument aussi ignoble que l'était cet homme comme on le vit par la suite. Les violences de ce personnage, lors de l'arrestation d'Aerschot, étaient de la douceur comparées au forfait dont il va souiller la cause de la liberté. Il avait reçu l'ordre de quitter Gand pour aller à la rencontre d'une troupe de Malcontents qui se rassemblaient dans le voisinage de Courtrai [1]; mais il se jura de ne point franchir les portes aussi longtemps que deux des gentilshommes, arrêtés par lui le 28 octobre précédent, seraient encore en vie [2]. Ces deux victimes étaient l'ancien procureur fiscal Visch et le membre du Conseil de sang Hessels. Ce dernier avait, à ce qu'il paraît, déclaré à Ryhove haine éternelle pour les outrages que celui-ci lui avait fait subir, et il avait juré, « par sa barbe grise, » que quelque jour il ferait pendre ce bandit. Ryhove, ne se sentant point en sûreté dans le présent état de choses, et sachant bien qu'il ne pouvait se fier ni à Hembyze, son ami jusqu'alors, ni aux nobles emprisonnés ses ennemis implacables depuis toujours, Ryhove résolut de détruire au moins l'un des deux dangers qui le menaçaient avant de se mettre en campagne contre les Malcontents. En conséquence, le 4 octobre 1578, Visch et Hessels, occupés à jouer aux échecs dans leur prison, reçurent tout à coup l'ordre de monter dans un carrosse qui venait de s'arrêter devant la porte. Une troupe de gens armés suffisante pour faire exécuter l'ordre par la force accompagnaient celui qui le portait. Les

[1] Bor, XIII. 5.
[2] Ibid.

Digitized by Google

prisonniers obéirent, et le carrosse se mit à rouler lentement par les rues de la ville, franchit la porte de Courtrai et prit la route de cette ville [1].

Après quelques minutes, on fit halte. Ryhove apparut alors à la portière et annonça aux prisonniers stupéfaits qu'on allait incontinent les pendre à l'un des arbres qui bordaient le chemin. Le vieux Hessels, qui l'avait menacé lui-même de la hart en jurant par « sa barbe grise, » offrait trop beau sujet de raillerie pour que Ryhove laissât passer l'occasion. « Tu ne vivras jamais assez longtemps pour porter barbe grise pareille, bandit! » lui répondit audacieusement Hessels, plus furieux que tremblant en présence de la mort inattendue qui le menaçait. « Tu en as par ma foi menti, faux traître! » vociféra Ryhove, et pour appuyer ses paroles il saisit à pleine main la barbe du vieillard et en arrachant une poignée; il se l'attacha au chapeau en guise de plume. Plusieurs de ses compagnons l'imitèrent, en coupant pour eux-mêmes des mèches de cette même barbe grise et en s'en décorant comme l'avait fait leur chef. Ces préliminaires terminés, les deux vieillards furent pendus sans même un semblant de jugement ou de sentence [2].

Telle fut la fin du fameux conseiller qui, au Tribunal de Sang, ne s'éveillait que pour crier « *ad patibulum.* » N'est-il pas cruel de voir la face rayonnante de la liberté civile ne se découvrir après des années d'éclipse totale que pour recevoir de la part de ses sectateurs d'aussi sanglantes insultes? N'est-il pas triste de voir les crimes de personnages tels qu'Hembyze et Ryhove, coûter à la fortune de la liberté politique et religieuse, plus cent fois que ne valait la vie de vingt mille bandits comme eux? Sans l'influence de leur démagogie impure, qui détruisait tout l'effet des nobles efforts et de la vie sans tache de Guillaume d'Orange, jamais peut-être la

[1] Hooft, XIV. 593. Bor, XIII. 5.
[2] Hooft, XIV. 593, 594. Bor, XIII. 5, seq. Meteren, VIII. 143. Wagenaar, Vad. Hist., VII. 234.

Digitized by Google

séparation des deux parties des Pays-Bas ne se fût accomplie. Malheureusement, le Prince n'avait pas assez de puissance et l'État naissant assez de consistance pour arrêter les tendances désorganisatrices du fanatisme romain d'une part, et d'une ochloeratie à cruelles représailles, de l'autre.

De semblables événements, joints à la haine qui, de jour en jour, devenait plus intense entre les Wallons et les Gantois, rendaient hautement désirable la conclusion d'un accord bon ou mauvais. Dans les campagnes, les Malcontents, sous prétexte de protéger le clergé catholique, maltraitaient et dépouillaient le peuple, tandis qu'à Gand on outrageait les prêtres et saccageait les cloîtres sous prétexte de défendre la liberté [1]. Dans cet embarras les yeux de tous les honnêtes gens se tournèrent naturellement vers d'Orange.

Il y eut entre Anvers et Gand échange de députations et de messages. Le Prince posa trois points comme base indispensable de tout arrangement : premièrement, que le clergé catholique recouvrerait le libre usage de ses biens; secondement, qu'il ne serait point troublé dans l'exercice de son culte; troisièmement, qu'on relâcherait les personnes tenues captives depuis le fameux vingt-huit octobre [2]. Si ces points étaient acceptés, l'archiduc Mathias, les États-Généraux et le prince d'Orange s'engageaient, à chasser la soldatesque wallonne et à défendre Gand contre toute agression [3]. Les deux premiers points furent acceptés, sous la condition d'établir des garanties suffisantes pour la sécurité de la religion réformée; mais le troisième fut rejeté et remplacé par la promesse de juger régulièrement et dans l'entretemps de préserver de tout outrage les prisonniers : Champagny, Sweveghem et les autres qui, naturellement depuis l'horrible mort de Hessels et de Visch, étaient des plus inquiets pour leur propre destinée [4].

[1] Bor, XIII. Hooft, XIV. Van der Vynckt, 3, III. 33, sqq.
[2] Bor. XIII. 5.
[3] Ibid.
[4] Voir l'Acte d'Acceptation, Bor, XIII. 5, sqq.

Digitized by Google

Le 3 novembre 1578, ces articles furent rédigés et signés à Anvers [1]. Pendant ces négociations, Gand était plein de murmures; les extravagants parmi les partisans de la liberté déclaraient que tout en consentant à ne pas molester les catholiques ils n'entendaient nullement introduire « la paix de religion. » Le 11 novembre, le prince d'Orange expédia à Gand des commissaires au nom de l'Archiduc et des États-Généraux pour sommer les autorités d'exécuter fidèlement l'accord qu'elles venaient de conclure. Le même jour, l'envoyé anglais, Davidson, fit aux mêmes magistrats d'énergiques représentations, leur déclarant que la conduite des Gantois excitait des regrets universels, et semblait prouver que leur but était non de finir mais de continuer la guerre civile qui sévissait depuis si longtemps. Leurs procédés faisaient douter de la possibilité de les soumettre à aucune loi, à aucune autorité. Et comme on pouvait supposer que la présence de Jean Casimir à Gand était autorisée par la reine Élisabeth, puisqu'on savait qu'il était subsidié par elle, l'envoyé saisit cette occasion pour déclarer que Sa Majesté désapprouvait hautement tout ce qui se passait. Il fit observer en outre que dans l'opinion de Sa Majesté, il était encore possible de maintenir la paix en se conformant aux conseils du prince d'Orange et des États-Généraux. Mais il fallait pour cela exécuter les trois articles dont on était convenu. Enfin, il déclara au Gantois que Sa Majesté britannique craignait que leur conduite ne la forçât à abandonner complétement la cause du pays, et que, en conséquence, elle réclamait — trait bien caractéristique de sa parcimonie — immédiatement des obligations au nom de la ville jusqu'à concurrence de 45,000 livres sterling [2].

Deux jours plus tard, des envoyés bruxellois arrivèrent chargés, eux aussi, de faire des remontrances à la cité flamande et de la sauver, s'il était possible, de l'espèce de folie

[1] Bor, XIII. 6, 7.
[2] Bor, XIII. 7.

Digitized by Google

dont elle était saisie. Ils rappelèrent aux magistrats les sages et fréquents conseils du prince d'Orange. Le seul moyen qu'il y eût de sauver la patrie des dangers qui la menaçaient, le Prince l'avait dit souvent, c'était l'union de toutes les Provinces et l'obéissance au Gouvernement central. Maintenant, sa propre réputation, l'honneur de sa maison étaient compromis, car à raison des dignités qu'il exerçait en ce moment, on lui reprochait méchamment, comme s'il en était l'auteur, tous les crimes commis dans Gand. Aussi allait-il sans plus hésiter publier sa défense contre ces calomnies [1]. Après ce préambule les envoyés supplièrent les magistrats d'accepter la paix religieuse que d'Orange avait proposée et de mettre en liberté les prisonniers. Quant à eux, Bruxellois, ils n'abandonneraient jamais le Prince, car il n'y avait personne, après Dieu, qui comprît aussi bien leurs intérêts ou trouvât dans chaque circonstance le remède nécessaire avec autant de promptitude [2].

Tels furent les arguments produits au nom des États et de la cité de Bruxelles, mais pendant que les envoyés argumentaient ainsi, une nouvelle émeute éclata dans Gand. Les démagogues, et surtout Pierre Dathenus, le moine défroqué de Poperinghe qui, après avoir servi successivement le Pape et d'Orange, les haïssait tous deux avec la même ferveur, avaient excité le peuple et, sous leur influence, une populace furieuse s'élança sur les catholiques, brisa en pièces les images sacrées et les tableaux d'église, pilla les couvents et chassa hors de la ville tous les papistes. Tout cela avec tant de cris, d'emportement et de vacarme que, dit un chroniqueur, on eût dit que tous les habitants étaient en proie à une folie furieuse [3]. Les tambours battirent l'alarme, les magistrats sortirent pour

[1] Bor, XIII. 8.

[2] « Als naest God niemand kennende die de gemeine sake en inwendigen nood beter verstaet en de remedien beter kan dirigeren. » — Bor, ubi sup.

[3] « Met sulken geraes, getier en gebaer datmen geseid soude hebben dat alle de inwoonders dol en rasende waren. » — Bor, XIII. 9. Meteren, IX. 149.

arrêter la foule, mais leurs prières ou leurs ordres restèrent vains jusqu'à ce que l'œuvre de destruction fût complète; alors enfin le tumulte s'apaisa faute d'aliment.

La situation devint plus menaçante que jamais. Rien n'excitait davantage l'indignation du prince d'Orange que ces stupides iconomachies. Il était parvenu même à obtenir des autorités de Gand une ordonnance qui les défendait sous peine de mort [1]. Il partageait l'opinion de Luther, disant qu'il fallait arracher le culte des idoles du cœur de l'homme et qu'alors les idoles des églises tomberaient toutes seules. Il croyait aussi, avec le landgrave Guillaume, que « la destruction de ces idoles sans valeur se payait toujours par des torrents de fort bon sang humain [2]. » On comprendra donc aisément que ce nouvel acte d'absurde violence, en réponse aux remontrances qu'ils n'avaient pas encore achevées, en présence de ses envoyés, lui inspira le plus profond mécontentement. Il fut sur le point de publier une défense contre les calomnies que sa tolérance lui attirait de la part des catholiques aussi bien que des calvinistes. Il agita sérieusement la question de savoir s'il ne ferait pas mieux de tourner définitivement le dos à un pays si incapable d'apprécier ses hautes idées, ou de seconder ses vertueux efforts. Heureusement on le détourna de ces projets; et, quoique abreuvé d'amertume par ses amis comme par ses ennemis, quoique averti que, même dans sa fidèle Hollande [3], on soupçonnait sa pureté, depuis qu'on parlait partout de ses sympathies pour le duc d'Alençon, il conserva sa majestueuse sérénité, et souriait aux traits qui tombaient sans force à ses pieds. « J'admire sa sagesse de jour en jour davantage, » s'écriait Hubert Languet; « Je vois ceux qui se disent ses amis lui causer plus d'ennuis que ses ennemis; et cependant il reste toujours fidèle à lui-même, aucun

[1] Gh. Gesch., II. 59 : cité par Groen v. Prinst., VI. 465.
[2] Lettre du Landgrave Guillaume de Hesse. — Groen v. Prinst., Archives et Correspondance, VI. 451, sqq.
[3] Groen v. Prinst., Archives, etc., 481, 482.

Digitized by Google

orage ne trouble son égalité d'humeur, les injures les plus constantes ne le poussent à aucun acte excessif [1]. »

Le Prince, cette année, avait été choisi à l'unanimité par les quatre membres des États de Flandre, comme gouverneur de cette Province, mais avait encore une fois refusé cette dignité [2]. Les habitants de Gand, malgré leurs turbulences, professaient de l'attachement à sa personne et du respect pour son autorité. On le supplia donc de se rendre dans leur ville; sa présence seule ramènerait les bourgeois au bon sens. Mais pareille démarche n'était rien moins qu'agréable, et de plus, pouvait offrir des dangers; cependant, dans tout le cours de sa carrière, cette considération ne l'influença jamais. Hembyze et sa bande étaient capables de recourir à toutes les extrémités, à tous les guets-apens, pour se débarrasser de celui qu'ils craignaient et haïssaient en même temps. La présence de Jean Casimir ajoutait encore à toutes les complications; car d'Orange, tout en préférant ce personnage, ne voulait pas s'aliéner ses amis. D'ailleurs Casimir s'était montré disposé à soutenir la cause patriotique et à s'en référer aux avis du Prince. Il avait mis sur pied une armée, à l'aide de laquelle il n'avait, il est vrai, rien fait, sinon ravager à fond les campagnes, et pour laquelle cependant il demandait à grands cris des subsides aux États. Les soldats des diverses armées qui parcouraient la contrée rivalisaient du reste d'audace et d'extravagance. « Leurs outrages sont des plus exécrables, » écrivait le marquis d'Havré; « ils exigent les mets les plus exquis et boivent le champagne et le bourgogne à pleins baquets [3]. » Néanmoins, le 24 décembre, le Prince vint à Gand [4]. Il y tint de longues et anxieuses conférences avec les magistrats. Chaque jour il s'enferma avec Jean Casimir, dont il flatta la vanité et sut adroitement, comme toujours, ménager le carac-

[1] Lettre à Sir P. Sidney.
[2] Bor, XIII. 9. Apologie d'Orange, p. 108, 109.
[3] Kervyn de Volkarsbeke et Diegerick, Documents historiques, I. 156, 157.
[4] Bor, XIII. 10.

Digitized by Google

tère emporté. Il dîna même avec Hembyze, et, de cette façon, aplanissant les difficultés et calmant les passions soulevées, il réussit enfin à obtenir une paix religieuse consentie par tout le monde et publiée le 27 décembre 1572. Elle était conçue dans les mêmes termes que le projet préparé et proposé pour les Pays-Bas tout entiers pendant le cours de l'été précédent. L'exercice des deux cultes était autorisé; les insultes et les outrages, soit par paroles, livres, peintures, chants ou gestes, étaient défendus de part et d'autre, sous des peines sévères, et tous les citoyens juraient de protéger la tranquillité publique au prix de leur sang, de leur fortune et même de leur vie. Les catholiques, en vertu de cet accord, rentrèrent en possession de leurs églises et de leurs cloîtres, mais on ne put rien obtenir en faveur des gentilshommes captifs [1].

Les Wallons et les Malcontents furent donc sommés de déposer les armes; mais comme on devait s'y attendre, ils déclarèrent cette paix de religion tout à fait insuffisante, et contraire à la fois à la Pacification de Gand et à l'Union de Bruxelles [2]. En somme, la suppression totale du culte réformé eût seule pu les satisfaire, de même que l'extirpation du catholicisme romain pouvait seule contenter Hembyze et sa faction. L'homme le plus fort se fût trouvé impuissant entre des fanatiques de ce genre.

Pour Jean Casimir, l'arrivée du Prince à Gand fut en définitive excellente. Comme toujours, ce personnage sans cervelle s'était jeté, tête baissée, dans des embarras dont il était parfaitement incapable de se tirer. Il ne savait plus que faire, ni quel chemin prendre. Après avoir intrigué avec Hembyze et sa séquelle, il trouvait qu'un personnage de sa qualité se compromettait en entrant en rapport avec de pareilles gens. Après avoir mis sur pied une forte armée, il s'apercevait qu'il n'avait pas un sou dans ses coffres. Il sentait amèrement la vérité des

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 307, sqq. Voy. aussi l'Accord dans Bor, 2. XIII. 10, 11.
[2] Bor, XIII, 12.

Digitized by Google

paroles du Landgrave, lorsqu'il déclarait « qu'il vaut mieux avoir trente mille diables aux trousses, que trente mille Allemands réclamant leur solde; car il est possible de payer les diables avec le signe de la croix, tandis qu'on ne peut se débarrasser des soldats qu'avec de l'argent ou des coups [1]. » En outre, la reine Élisabeth, sous le patronage de laquelle il avait entrepris sa ridicule campagne, l'accablait de reproches et de demandes de remboursement. Elle lui écrivit de sa main pour se plaindre de ses grandes prétentions et de son chétif mérite. L'arrivée de Jean Casimir à Gand, si peu justifiée et si funeste; l'impossibilité où il s'était mis d'opérer avec l'armée des États, commandée par Bossu, cette jonction qui eût permis d'anéantir l'armée royale; l'occasion qu'il avait donnée au même peuple de soupçonner la Reine et le prince d'Orange d'être de moitié dans ses intrigues personnelles et disposés à poursuivre leur intérêt égoïste plutôt que le salut des Pays-Bas en général. L'aggravation que par là il avait apportée au danger de voir les provinces wallonnes sous l'empire de ces soupçons, se séparer de la « généralité » et travailler à conclure un traité séparé avec Parme; tous ces péchés de faute ou de négligence et d'autres du même genre passés en revue par la Reine, formaient le thème d'amères et mordantes remarques [2]. « Ce n'était pas, disait-elle, pour toutes ces maraudes et ces intrigues qu'elle l'avait nommé son lieutenant et fourni de soldats et de subsides. Il lui fallait bien vite changer de manière de faire, dans l'intérêt de son nom et de sa renommée, qui n'étaient déjà que trop flétris partout où ses soldats avaient ravagé le pays qu'ils venaient défendre [3]. »

La Reine envoya Daniel Rogers aux États-Généraux muni d'instructions du même genre, dans lesquelles elle désavouait nettement et à plusieurs reprises les actes et blâmait la conduite de Casimir. Elle insistait en même temps avec force sur

[1] Archives et Correspondance, VI. 479.
[2] Bor, 3. XIII. 13, sqq.
[3] Bor, VIII. 3.

Digitized by Google

le payement de ses obligations. Bref, jamais général ne reçut de ses supérieurs semonce aussi verte et de ses subalternes déshonneur plus grand. C'est à l'ambition téméraire de prouver au monde que les princes d'Allemagne savaient non seulement porter sur leurs écus des griffons et des tigres, mais encore mordre et déchirer tout aussi bien que ces monstres, c'est à cette ambition que Casimir devait la ridicule position dans laquelle il se trouvait. D'Orange vint l'en tirer autant que possible. Il lui fit faire la paix avec les États-Généraux. Il rendit plus traitables les Réformés extravagants et parvint même à obtenir des autorités gantoises le bon de quarante-cinq mille livres sterling sur lequel Élisabeth avait si opiniâtrement insisté [1]. Casimir paya ces services du Prince en la monnaie que les esprits étroits et les natures jalouses emploient d'ordinaire dans ces cas : l'ingratitude. L'amitié dont, dans l'origine, il avait fait parade, fit tout à coup place à la froideur. Puis il quitta Gand et regagna l'Allemagne laissant derrière lui une longue et ennuyeuse remontrance à l'adresse des États-Généraux, dans laquelle il faisait l'historique de ses exploits et s'efforçait de se laver de tout reproche. Il terminait ce manifeste aussi lourd que superflu en déclarant que, pour des raisons soigneusement exposées en long et en large, il voyait bien « qu'il n'était ni trop utile ni trop agréable aux Provinces. » Et, comme on l'avait informé, disait-il, d'une démarche des États-Généraux auprès de la reine d'Angleterre pour qu'elle le rappelât, il s'était résolu, afin de leur éviter, à eux comme à elle, cette peine, à s'en aller de lui-même, « laissant le sort de la guerre en la haute et puissante main de Dieu [2]. »

Les États répondirent à cette remontrance avec une courtoisie exquise; ils se déclarèrent « les obligés pour toute l'éternité » à raison de ses services, et lui firent vaguement

[1] Bor, XIII. 11. sqq.
[2] Voir le document en entier dans Bor, XIII. 13-17.

Digitized by Google

espérer qu'avant peu l'argent qu'il réclamait pour ses troupes lui serait fourni [1].

Casimir ayant répondu à la lettre mécontente de la reine Élisabeth en rejetant toute la faute du démérite apparent de sa conduite sur les États-Généraux, et ayant promis de se présenter bientôt en personne devant Sa Majesté, ne resta que peu de temps en Allemagne et passa de là en Angleterre. Il y fut fêté, choyé et flatté et investi de l'ordre de la Jarretière [2]. Dans l'ivresse de ces royales douceurs et de la splendide hospitalité anglaise, il oublia totalement « les trente mille diables, » qu'il avait laissé courant à l'aventure dans les Pays-Bas, et ces sauvages soldats, mourant littéralement de faim, car il n'y avait plus guère à ramasser dans un pays déjà si souvent ravagé, eurent l'impudence de s'adresser au prince de Parme pour recevoir payement de leur solde [3]. Alexandre Farnèse rit de bon cœur à cette proposition qu'il regarda comme une excellente plaisanterie. Cela avait, en effet, l'air d'une plaisanterie, mais elle était fort triste. Parme répondit au messager de Maurice de Saxe, porteur de cette proposition, que les Allemands devaient avoir perdu la tête pour lui demander de l'argent, au lieu de lui en offrir, et beaucoup, pour qu'il les laissât quitter tranquillement le pays. Il voulait cependant pousser la condescendance jusqu'à leur donner gratuitement leurs passeports, pourvu qu'ils effectuassent leur départ immédiatement. Mais, s'ils y mettaient le moindre retard, il allait tomber sur eux sans plus de cérémonie, et, ajouta-t-il, avec l'arrogance caractéristique de tout général espagnol, un courrier était tout sellé pour aller porter en Espagne le chiffre de ceux d'entre eux qui auraient survécu à l'attaque. Abandonnés par leur chef, terrifiés par les fanfaronnades de leur adversaire, les mercenaires, peu disposés d'ailleurs à combattre sans solde, acceptèrent les passeports

[1] Bor, 3. XIII. 17. (II).
[2] Bor, XIII. 34, 35 Hooft, XIV. 609.
[3] Bor, XIII. 34, sqq. Strada, 2 Déc., I, 26. sqq.

que leur offrait Parme [1]. Ils se vengèrent de la manière dont ils avaient été traités par Jean Casimir et les États-Généraux, en chantant tout le long de leur route une sorte de ballade hybride — moitié flamande, moitié allemande — dans laquelle ils donnaient, avec une certaine verve grossière, carrière à leurs griefs.

Casimir reçut l'annonce du départ de ses soldats en guenilles, le jour même où la belle main d'Élisabeth en personne venait de l'investir de la Jarretière [2]. Quelques jours après, il quitta l'Angleterre, escorté par une troupe de gentilshommes et de lords désignés expressément par la Reine. Il aborda à Flessingue, où, par ordre du prince d'Orange, on le reçut avec distinction, et, le 14 février 1579, il passa par Utrecht [3]. Logé à la « Maison des Allemands, » il ne s'y fit pas faute de gorges chaudes au sujet de ses troupes vagabondes dont les dernières aventures parurent l'amuser beaucoup. Pour divertir ses convives, il chanta même après le souper quelques vers de la ballade dont nous avons fait mention [4].

Dans l'entretemps, le duc d'Anjou, après avoir licencié ses troupes, s'était tenu quelque temps au guet à la frontière. Mais s'étant enfin résolu à partir, il envoya son plénipotentiaire, Des Pruneaux, porter aux États-Généraux une longue missive dans laquelle il se plaignait de ce qu'ils n'avaient ni publié ni exécuté le contrat qu'il avait avec eux. Il excusait

[1] Strada, 2, I. 27, 28.
[2] Ibid., 2, I. 28.
[3] Languet. ad Sydnæum, 90; Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 371, 372. Bor, XIII. 34 (II).
[4] Bor, qui entendit le Duc chanter cette chanson à la maison des Allemands à Utrecht, 3, XIII. 34.
La traduction d'un des couplets suffira pour la bien faire apprécier :
« O, avez-vous été en Brabant, combattre pour les États ?
« O, avez-vous rapporté autre chose qu'une jambe cassée ?
« O, j'ai été en Brabant, avec tous mes camarades.
« Nous n'irons plus en Brabant, à moins que nous ne perdions la tête.
« Nous revenons chez nous à pied, nous en étions partis à cheval ;
« Il n'y a ni gloire ni argent à gagner, en combattant pour les États, » etc., etc.

Digitized by Google

de son mieux la circonstance fâcheuse de l'asile trouvé par ses troupes aussitôt après leur licenciement dans le camp des Wallons, et affectait de motiver son propre départ par d'urgentes affaires publiques de France, pour l'arrangement desquelles le roi, son frère, réclamait son instante intervention. Il exprimait ensuite le désir hypocrite de voir les Provinces se réconcilier promptement avec leur souverain et quoique dans leur intérêt il se fut fait l'ennemi de Sa Majesté Très Catholique, il était résolu, disait-il, à ne mettre aucun obstacle à la réalisation d'un événement si désirable [1].

A ces phrases creuses, les États répliquèrent avec la plus délicate urbanité, car d'Orange voulait éviter à tout prix, en cette conjoncture, de se faire des ennemis à la fois en France et en Angleterre. Les Provinces en avaient déjà suffisamment sans cela, et en ce moment tous les gens, au courant des affaires, étaient persuadées qu'une alliance matrimoniale ne tarderait pas à unir les deux couronnes. Au fond, cette probabilité du mariage d'Anjou avec Élisabeth était la principale raison de l'alliance étroite d'Orange avec le Duc. L'édifice politique, comme élément duquel il avait fait du prince français le protecteur des Pays-Bas, était dessiné avec habileté; malheureusement il reposait sur une base chancelante : les sables mouvants de la coquetterie d'une femme et d'une Reine. Ceux qui ne jugent que d'après les résultats, blâmeront une politique qui eût pu cependant aboutir autrement. Ceux qui, au contraire, se placent pour juger, dans les temps qui précédèrent le voyage d'Anjou en Angleterre, admettront qu'il était presque impossible de ne pas se laisser prendre aux usages politiques d'alors. De plus, la Reine avait pris de son côté la peine de reprocher, par lettre, aux États-Généraux, leur dédain et leur ingratitude envers le duc d'Anjou, conduite qui l'avait « justement scandalisé. » Elle leur avait assuré, que, pour sa part, elle avait appris avec un extrême déplaisir

[1] Bor, XII. 12, sqq.

que les États-Généraux croyaient la contenter en se montrant ainsi « comme si la personne de Monsieur, fils de France, frère du Roi, pouvait lui être désagréable, ou comme si elle lui voulait du mal; » tandis qu'au contraire, ils ne pouvaient mieux la satisfaire qu'en montrant au Prince français toute la courtoisie à laquelle son haut rang et ses bons services lui donnaient tant de droits [1].

Même avant de recevoir cette lettre, les États avaient déjà agi comme elle le désirait. Ils avaient adressé au Duc de longues excuses et d'infimes protestations de dévouement. En somme, ils le remercièrent chaudement de tout ce qu'il avait fait, se déclarèrent on ne peut plus marris de son départ, exprimèrent leur espoir sincère qu'il reviendrait bientôt et lui donnèrent « un éternel souvenir de ses héroïques vertus [2]. » Ils lui annoncèrent que jusqu'au premier du mois de mars suivant, s'ils n'avaient pas conclu avec Sa Majesté une paix honorable, ils se croiraient obligés de déclarer le Roi déchu de tout droit de souveraineté sur les Provinces. Alors, les citoyens étant dégagés de tout devoir de fidélité envers le monarque espagnol, pourraient traiter avec Son Altesse le duc d'Anjou au sujet de la souveraineté, conformément au contrat déjà existant [3].

C'était là de larges assurances, mais les États connaissant la vanité du personnage, y ajoutèrent d'autres perspectives dont quelques-unes étaient assez puériles. Ils lui promirent que « sa statue en bronze, serait érigée sur les places publiques d'Anvers et de Bruxelles, pour l'éternelle admiration de la postérité, » et que « chaque année une couronne de feuilles d'olivier lui serait offerte [4]. » Le Duc, loin de se montrer insensible à d'aussi courtoises sollicitations, désirait forte-

[1] Archives, etc., de la maison d'Orange, VI. 335, sqq.

[2] « Sijn bewesen bystand en sijne heroike deugt souden sy nimmermeer vergeten. » — Bor, XIII. 12, sqq.

[3] Bor, XIII. 12, sqq.

[4] Meteren, IX. 143a. — « Accompagnés cependant de nombreux présents d'une valeur de 100,000 livres Artois. » — Meteren, ubi supra.

Digitized by Google

ment atteindre la puissance et l'immortalité en continuant ses relations amicales avec les États, aussi leur répondit-il avec une politesse exquise. Nous aurons bientôt à exposer le résultat de cet échange de civilités.

Vers la fin de l'année, mourut le comte de Bossu, laissant de grands regrets au prince d'Orange dont, depuis sa mise en liberté à la suite du traité de Gand, il avait chaudement épousé la cause. « Nous sommes dans la plus profonde détresse du monde, » écrivait le Prince à son frère trois jours avant le trépas du comte, « à cause de la dangereuse maladie de M. de Bossu. Certainement le pays aurait beaucoup à perdre par sa mort, aussi j'espère que Dieu nous épargnera cette affliction [1]. » Malgré cela les calomniateurs contemporains ne se firent aucun scrupule de répandre, pas plus que les historiens royalistes de conserver les fables les plus absurdes et les plus infâmes au sujet de la fin de ce gentilhomme. Il mourut d'un poison, dirent-ils qui lui fut administré « *dans des huîtres*, [2] » par ordre du prince d'Orange, celui-ci alla même jusqu'à assister aux derniers moments de sa victime, expressément pour porter un ironique défi aux cérémonies catholiques par lesquelles on lui rendait l'agonie moins amère [3]. Tels sont les contes que de graves historiens nous ont transmis à propos de Maximilien de Bossu, pour qui le Prince avait tant fait. Le commandement de l'armée des États et une pension annuelle de cinq mille florins, accordés quelques mois auparavant au Comte sur les instances personnelles du Prince, joints au profond regret dont témoigne la lettre intime que nous venons de citer répondent assez à toutes ces infamies [4].

Le courage personnel et la profonde science militaire de Parme étaient d'une immense utilité pour la cause royale; mais sa politique souple, souterraine et sans aucun scrupule,

[1] Archives et Corresp., VI. 513.
[2] J. B. Tassis, Comment., lib. V. 329.
[3] Strada, 2, l. 37.
[4] Comparez Groen v. Prinst., VI. 511, 512. Bor, 2, XIII. 25b. Wagenaar, Vad. Hist., VII. 243, 244.

Digitized by Google

au moment où nous sommes arrivé, lui rendaient encore plus de service. Jamais personne ne comprit mieux et ne pratiqua plus adroitement la corruption. Un homme d'État, un général, un grand seigneur, ou un régiment d'infanterie était toujours acheté par lui au prix le plus bas possible, et avec tout ce qu'un pareil trafic pouvait comporter de délicatesse. Les gens venaient d'eux-mêmes se rendre au gouvernement, d'après un tarif déterminé, soit en florins et deniers, soit en places et en pensions, et la nudité éhontée de leurs trahisons trouvait toujours un voile décent de phrases de convention sous lequel elle pût se cacher. Des hommes de rang élevé, d'ancêtres illustres, de valeur éclatante, s'offraient à l'encan, et livraient leur patrie trop confiante, attirés uniquement par un appât non moins ignoble que celui qui conduit au gibet les faussaires ou les meurtriers, tandis que pour le public ils semblaient n'être poussés que par les motifs les plus nobles. Sous leurs antiques blasons, où s'étalaient avec ostentation leurs vieilles devises de fidélité au Roi et à l'Église, ils avançaient une main mendiante avec une avidité qu'on se refuserait à croire, si elle n'était attestée par des monuments plus durables que l'airain : leurs propres lettres et la relation de leurs conversations.

Déjà, avant que Parme n'arrivât au pouvoir, la fameuse trahison du seigneur De la Motte, avait montré qu'elle était la vraie voie conduisant à la désunion des Provinces. Ce gentilhomme commandait un régiment à la solde des États-Généraux et était gouverneur de Gravelines. Moyennant promesse d'un pardon absolu pour tout son passé, de la conservation sous Philippe des charges militaires qu'il occupait sous les patriotes, et d'une « *merced* » assez considérable pour satisfaire les rêves les plus cupides, il passa au gouvernement du Roi [1]. La négociation fut conduite par

[1] Réconciliation des Provinces Wallonnes, I. 2-12. 202, 213-216, 227-234, 271, 272. Lettres de La Motte et de Don Juan d'Autriche, etc., MS., Archives du Royaume à Bruxelles.

Digitized by Google

Alonzo Curiel, agent du Roi pour les finances, et qui n'y montra pas beaucoup d'adresse. Le trésorier ne voyant dans l'affaire qu'une pure question d'argent — ce qu'elle était au fond — avait voulu réaliser un trop grand bénéfice. Il n'offrit que 50,000 couronnes pour La Motte et son ami le baron de Montigny, et assura à son gouvernement qu'à ce prix, ces seigneurs et les soldats qu'ils commandaient étaient encore payés fort chers [1]. La Motte se déména fort pour avoir plus, il invoqua d'un ton pathétique ses services et ses blessures, car il comptait de nombreuses campagnes pleines de distinction et de courage, mais Alonzo fut inexorable [2]. Un certain Robert Bien-Aimé, prieur de Renty, avait assisté à toutes les conférences. Cet ecclésiastique était grand intrigant mais assez maladroit. Il désirait se rendre utile au gouvernement, pour arriver à la mître d'évêque de Saint-Omer, objet de ses secrets désirs; il était l'auteur d'un ingénieux libelle contre le prince d'Orange, dans lequel « quoi qu'il ne prétendit être ni Apelles ni Lysippe, » il espérait que le Gouverneur-Général reconnaitrait un portrait d'après nature [3]. Mais cet excellent artiste n'était pas aussi heureux dans ses entreprises que pittoresque et industrieux. Il était extraordinairement vain de ses services, et se croyant, comme le disait plaisamment Alonzo, « digne d'être porté à « la procession comme un petit saint [4], » et comme il avait la langue aussi remuante que le cerveau, il possédait à merveille l'art de se rendre parfaitement insupportable. Ce n'était pas le moyen de gagner son évêché. La Motte apprit par les indiscrétions du Prieur, que dans le camp et le cabinet du

[1] Lettres interceptées du Contador Alonzo Curiel au Prince de Parme. Plantin Anvers, 1579. — « —— parece à me que son soldados comprados a muy allo precio. »

[2] « —— con cien mil remonstraciones y historias de sus servicios y heridas, » etc. — Ibid.

[3] Renty au Prince de Parme, Réc. Prov. Wall., III, 97, MS.

[4] « —— que avia Va. Alteza de mandar traer en palmas o andas, » etc. Lettres interceptées de Curiel.

Digitized by Google

due de Parme il était l'objet de toutes les railleries; trahir sa patrie et son parti n'y était pas regardé, semble-t-il comme un acte bien noble quelque utile qu'en ce moment il pût être à la cause royale. D'après le Prieur c'était surtout Octave de Gonzague dont les remarques sur le compte de La Motte avaient été le plus mordantes. Enflammé de colère en apprenant de quelle façon les chefs de l'armée royale appréciaient sa conduite, le vieux brave Vénal voulut rompre toute négociation. On se l'assura, cependant de nouveau, par des offres plus considérables : Don Juan lui accorda 300 florins par mois, deux des meilleurs chevaux de son écurie, et lui envoya un blanc-seing qu'il pouvait remplir de façon à ce que le gouvernement fut obligé aussi strictement que possible à lui payer une *merced* ample et satisfaisante sous tous les rapports [1]. Voilà comment fut accompli l'achat du seigneur De la Motte; crime qui s'il n'avait eu d'autre résultat que la perte de troupes qu'il commandait et de la ville de Gravelines, n'eût pas eu d'importance historique. Malheureusement ce fut le coup de début d'un vaste système de trahison, dont le tranchant perfide ne devait pas tarder à séparer pour jamais les Provinces en deux partis, — le premier d'une série de honteux marchés, dans lesquels les noms les plus nobles des Pays-Bas allaient se souiller par la fraude et par la corruption.

Pendant le cours des négociations avec La Motte, les États-Généraux de Bruxelles, avaient envoyé Sainte-Aldegonde à Arras. Les États d'Artois avaient fait de grandes difficultés à l'occasion d'une contribution de sept mille florins que leur demandait le pouvoir central. Cette circonstance était habilement exploitée par les agents du parti royaliste désireux d'affaiblir l'attachement de l'Artois et des autres provinces wallonnes à la cause patriotique. Sainte-Aldegonde prit la parole en pleine assemblée en déclarant hardiment que

[1] Don Juan à de La Motte, Réc. Prov. Wall., MS. I. 271, 272. Lettres de Curiel.

la guerre avait pour objet la liberté de conscience et celle de la patrie et que tous les catholiques et protestants étaient également tenus de contribuer à cette œuvre sainte. La somme fut votée, mais à la condition que la moitié de la contribution serait fournie par l'ordre du clergé, et cette stipulation souleva un tumulte effroyable. Le banc des prêtres regardait cette taxe comme un vol et une injure. « La chose en étoit venue jusques de venir aux mains et jouer des cousteaux pour veoir quy aurait belle amye, » raconte l'ecclésiastique le plus distingué de l'assemblée, « les ecclésiastiques n'eussent certes fait joueq (crié assez!) [1]. » Furieux ils quittèrent tous ensemble la séance pour aller se consulter entre eux sur « ces demandes exorbitantes et plus que turcques. » Jean Sarrazin, prieur de Saint-Vaast, le plus fin, le plus hardi et le plus infatigable des partisans du roi à cette époque, leur tint un habile discours. Ce personnage, meilleur politique que l'autre Prieur, jouait aussi pour une mitre, mais il faisait meilleur usage de ses cartes. Il fut bientôt l'agent le plus précieux de la grande trahison alors en voie de préparation. Nul n'avait plus de silencieuse dextérité et moins de scrupule que lui, et il ne tarda pas à être reconnu par le Gouverneur-Général et le Roi, comme celui auquel par dessus tout autre serait dû le rétablissement de l'autorité royale dans les provinces wallonnes. Chaussé de vitesse, vêtu d'ombre et la bourse à la main, il courait invisible et sans bruit d'un Malçontent à l'autre, achetant tout : centurions, capitaines et

[1] « —— les communes forcèrent les ecclésiastiques d'en prendre la juste moitié à leur charge — et de fait la chose éloit venue jusques de venir aux mains et jouer des cousteaux pour veoir quy aurait belle amye — les ecclésiastiques n'eussent fait joueq, » etc. — MS. Lettre du Prieur de Saint Vaast, Réc. Prov. Wall., I. 76, 135. 136. Toute l'histoire de ces intrigues est racontée avec beaucoup de piquant et d'esprit dans les nombreuses lettres encore entièrement inédites du Prieur. Celles-ci se trouvent dans la collection de correspondances entre Don Jnan, Parme et autres et les chefs malcontents, intitulée « Réconciliation des Provinces Wallonnes, » 5 volumes, Archives du royaume à Bruxelles. Pour bien comprendre la cause de la division définitive des Pays-Bas en 1578 et 1579, il faut de toute nécessité examiner ces documents d'un intérêt immense.

simples soldats; déjouant les Orangistes, les démocrates gantois, les partisans d'Anjou; nouant mille intrigues, éventant cent mines hostiles et traversant intact les plus graves dangers et les plus formidables obstacles. Éloquent au besoin, il jugeait en un instant son auditoire, aussi dans le cas qui nous occupe mit-il au clair l'arme la plus incisive chose la plus parfaite dont on puisse user dans un débat. Ce qui coûtait le plus dit-il à ses collègues, c'était d'être patriote, tandis qu'en étant royaliste on gardait son argent et on gagnait de l'or. Il valait mieux tenir ses fonds soi-même pour sa propre défense, que de les donner au prince d'Orange, qui les empochait à son profit sous le prétexte des nécessités publiques. Le Ruward de Brabant ne tarderait pas à se retirer en sa tanière, s'écria-t-il, et à les laisser tous dans les griffes de leurs ennemis. Puisqu'il en était ainsi, ne feraient-ils pas mieux de se jeter d'eux-mêmes dans les bras de leur souverain, pendant qu'il les leur tendait encore. Ils allaient à un précipice, ils entraient dans un labyrinthe leur dit encore le Prieur et, non seulement à la perte éternelle de l'âme et du corps les menaçait, mais leurs biens allaient aussi leur être pris, puis on leur jetterait le chat dans les jambes. « Par cette chute soudaine dans le plus trivial des proverbes, Jean Sarrazin voulait dire à ses auditeurs qu'ils allaient se mettre dans une position difficile dont on leur laisserait tout le danger et toute la responsabilité [1]. »

La harangue produisit le plus grand effet sur ses collègues ecclésiastiques, qui préférant comme le disait le Prieur « être maltraités par leur Prince, que barbarement tyrannisés par un hérétique, » s'affermirent plus que jamais dans la résolution de se révolter contre le gouvernement que tout récemment ils avaient reconnu. Tant était grande la colère excitée dans ces âmes toujours occupées du ciel, par une demande de 3,500 florins!

[1] Lettre de Saint Vaast, précitée.

Digitized by Google

Sainte-Aldegonde fut invité dans la soirée à un grand banquet, suivi d'une controverse historique, dont Jean Sarrazin se plaignit en disant que « c'était l'attaquer sur son propre fumier. » Le lendemain, l'illustre patriote partit pour visiter les principales villes de la province; l'infatigable moine mit cette absence à profit pour exciter encore davantage l'hostilité des ordres d'Artois contre les demandes pécuniaires de l'autorité centrale. Ce qui l'aida beaucoup dans cette tâche, ce fut une ordonnance venant de Bruxelles au nom de l'archiduc Mathias et commandant, si la contribution du clergé n'était pas spontanément donnée, de saisir incontinent les richesses des églises; « anneaux, joyaux et reliquaires, » jusqu'à concurrence de la somme à fournir. La rage des prêtres ne connut alors plus de bornes, et avant que Sainte Aldegonde ne revînt, une formidable opposition s'était organisée. L'envoyé du gouvernement rencontra un accueil glacial, adieu banquets et discussions, « ses demandes d'argent » aboutirent à « un beau *nihil* » dit Saint-Vaast, et sa polémique à cette conclusion proclamée par ses adversaires (au dire du même) : que pour le bien du pays, « il fallait tuer le prince d'Orange et son ministre aussi. » Plus d'une fois déjà le Prieur avait insinué au gouvernement, comme beaucoup d'autres avant lui, que « dépêcher d'Orange auteur de tous les troubles, » était un préliminaire indispensable de tout arrangement politique. Chez Philippe et son Gouverneur-Général, comme chez le plus obscur de leurs partisans, cette conviction gagnait de jour en jour, le couteau ou la balle d'un assassin était le seul moyen d'en finir avec la rébellion incarnée [1].

[1] « Ils commencent à desestimer leur Rouart et ont opinion que si les affaires basteni mal, il se retirera en sa tasnière. Il semble aux bons sy l'on peut dépescher le chef des troubles, que ce seroit le moyen pour réunir ce quy est tant divisé. Ste Aldegonde s'est bien apercheu que chacun se desgouste du Pce d'Orange. Et où auparavant tout le monde l'adorait et tenoit pour son sauiveur, maintenant l'on se bien dire qu'il le fault tuer en son ministre aussi. » — MS. Lettre de Saint Vaast, précitée.

Digitized by Google

La situation s'empirait donc de plus en plus en Artois. Le Prieur plus actif que jamais fut un jour arrêté en compagnie d'autres émissaires royalistes, tenu quinze jours « dans une cave puante où la servante lavait les plats, » et enfin envoyé à Anvers pour y paraître devant les États-Généraux. Il montra beaucoup de fermeté, quoiqu'il eût de grands motifs pour trembler et craindre pour ses jours. Interrogé par Léoninus au nom du gouvernement central, il déclara fièrement que jamais on n'obtiendrait les requêtes d'argent adressées aux États du pays wallon et surtout celles qui regardaient le clergé. « Au temps du duc d'Albe, » dit Sarrazin, « on écorchait les gens mais on ne les tondait pas. » Ceux qui tenaient plus à leur peau qu'à leur toison pouvaient blâmer les pratiques des bons vieux temps du Duc, mais telle n'était pas l'opinion du Prieur et de ceux de son ordre; leur peau ne courait aucun risque. Après un interrogatoire sans résultat et quelques jours de prison, ce clerc intrigant fut relâché; et comme on n'avait pas soupçonné ses desseins les plus graves, il s'y remit à son retour avec plus d'ardeur que jamais [1].

Une intrigue à trois faces était en ce moment établie dans le pays wallon. Le duc d'Alençon avait son quartier-général à Mons; le centre de ralliement de la faction royaliste était à Gravelines avec La Motte; quant au parti des États, son chef apparent, le vicomte de Gand, gouverneur d'Artois, passait pour être tout puissant à Arras. Le gouvernement avait mis à la disposition de La Motte une forte somme en fonds secrets, et lui avait donné pour instruction d'être très large sur le prix d'achat des personnages de distinction; toutefois cela était superflu, le vieux soldat voyant naturellement avec tendresse les demandes même excessives et de jour en jour plus nombreuses, adressées à la bourse royale [2]. « Le petit Comte, » nom que le Prieur donnait à Lalaing, était ainsi que

[1] Lettre de Saint Vaast, Réc. Prov. Wall., I. 269, 270 MS.
[2] Parme à de La Motte, Réc. Prov. Wall., II. 140-142, MS.

Digitized by Google

le baron de Montigny son frère, ardemment convoité par le gouvernement; les gagner eût été d'une valeur inestimable. Mais, on croyait généralement qu'ils avaient la « fleur de lys » trop profondément imprimée dans le cœur [1]; l'effet produit par Marguerite de Valois sur Lalaing, gouverneur du Hainaut, subsistant toujours avec la même force. Montigny, quoique penchant aussi en faveur du prince français, paraissait plus facile à convaincre. Quelques entretiens particuliers entre lui et La Motte, et les conseils évangéliques du prieur de Saint-Vaast, — dont les arguments dorés sonnaient avec un charme irrésistible, — eurent bientôt modifié les idées du seigneur malcontent. D'autres étaient l'objet des mêmes menées secrètes. Lalaing, De Héze, d'Havré, Capres, d'Egmont et le vicomte de Gand lui-même prêtaient l'oreille à l'enchanteur, et contemplaient d'un regard plein de désirs et d'amour les prestidigitations de l'adroit Prieur, faisant miroiter à leurs yeux toutes ses séductions. La plupart cependant n'avaient point encore ouvertement pris parti; mais de tous les seigneurs commandant des corps de troupes importants et possédant dans leur classe une influence réelle, pas un dans toute l'étendue des provinces wallonnes ne restait assuré à la cause de la patrie [2].

La noblesse et le clergé étaient donc tout prêts à s'unir pour soutenir l'Église et le Roi, mais dans la ville d'Arras, chef-lieu de la province, le parti d'Orange et de la liberté conservait une grande puissance. Gosson, homme de grande fortune, un des avocats les plus fameux des Pays-Bas, et doué à un point remarquable du don de l'éloquence pupulaire,

[1] Moncheaux à Parme, Réc. Prov. Wall., 216-218, MS. Emmanuel de Lalain, Seigneur de Montigny, et plus tard Marquis de Renty, était frère du comte de Lalain, gouverneur du Hainaut, et Cousin du Comte d'Hoogstraeten et du Comte de Renneberg. Il n'était pas le parent du malheureux Baron de Montigny, dont nous avons raconté la tragique histoire, et qui lui était un Montmorency.

[2] MS. Correspondance de Parme avec Saint Vaast, La Motte, Lalain, Montigny, Capres, Longueval et autres. Réc. Prov. Wall, II. 3, 4, 19, 20, 31-42, 44, 61-77, 87, 88, 104, 105, 115, 116, 140-142.

Digitized by Google

était le chef de ce parti bourgeois. Au début de l'administration de Parme, juste au moment où les provinces wallonnes étaient près de se former en faveur du Roi, en une ligue déclarée, les orangistes d'Arras tentèrent un coup d'audace. Enflammés par les harangues de Gosson, et soutenus par cinq cents fantassins et cinquante cavaliers sous les ordres d'un certain capitaine Ambrose, ils se soulevèrent contre les autorités municipales, acquises au parti de Parme, et les jetèrent en prison [1]. Puis, ils constituèrent un nouveau conseil de quinze membres, moitié catholiques et moitié protestants, mais tous patriotes et dont Gosson fut nommé chef. La ville fut d'abord surprise et les conjurés parvinrent à se maintenir. Mais ils n'avaient de secours à attendre que de Bruxelles. Le parti du Roi et de l'Église se remit bientôt de sa surprise, et un vieux soldat du nom de Bourgeois, déclara un jour en public que le capitaine Ambrose, le général du parti révolutionnaire, n'était qu'un couard sans valeur, et se fit fort, avec trente bons hommes d'armes de réduire en poussière toute l'armée des rebelles, — « un tas de corbeaux, » dit-il, « qui ne valaient pas leur nombre de hiboux, pour les choses du militaire. »

Trois jours après l'incarcération des anciens magistrats, une grande manifestation catholique fut faite en leur faveur sur le Marché au Poisson, le prieur de Saint-Vaast, qu'on rencontrait partout, y assistait; il volait de groupe en groupe, allègre et prompt comme d'habitude quand se formaient des orages, Mathieu Doucet, de la faction révolutionnaire, adonné à la fois aux arts de la paix et à ceux de la guerre, et non moins éminent comme fabricant de pains d'épices que

[1] MS. Lettre anonyme d'Arras (26 Oct. 1578) dans le recueil « Réconciliation Prov. Wall., » I. 440, 442.—Tout l'épisode est également raconté d'une façon parfaite dans un fragment manuscrit, émané d'un témoin oculaire, et intitulé « Discours Veritable de ce que s'est passé en la ville d'Arras, » Bibl. de Bourgogne, n° 6042. L'auteur en est Pontus Payen, Seigneur des Essarts, chaud catholique et partisan du Roi, et dont le grand ouvrage — également inédit — sur les premiers troubles des Pays-Bas a été souvent cité dans nos premiers volumes. Un chapitre de l'ouvrage de Renom de France est aussi consacré à ces événements; Troubles des Pays-Bas, IV. c. 3.

Digitized by Google

comme homme d'épée [1], jura qu'il aurait la vie du remuant petit moine, quand bien même il devrait aller le chercher à l'autel; mais le Prieur avait bravé bien d'autres menaces! Du reste, le maître-autel n'était pas précisément la place où on l'eût trouvé ce jour-là. Tandis que Gosson faisait à l'Hôtel-de-Ville un émouvant discours en faveur de la liberté, de la conscience et de la patrie, Jean Sarrazin plus pratique provoquait, bourse à la main, le capitaine Ambrose en combat singulier. En une demi heure, le guerrier était vaincu et fuyait du champ de bataille, suivi par ses corbeaux [2], car rien ne résistait à la puissance devant laquelle avaient cédé les La Motte et les Montigny. L'éloquent Gosson se trouva seul et sans défense, tenant captifs les magistrats catholiques sans avoir personne pour les garder, il ressemblait, comme le fait observer un malicieux contemporain, à un homme qui a pris le loup par les oreilles : — craignant également de le lâcher et de le retenir.

Il fut bientôt tiré de ce dilemme. Tandis qu'avec ses collègues : Mordacq, vieux soldat, Crugeot, Bertoul et autres, il délibérait s'ils resteraient ou s'ils prendraient la fuite, ils entendirent les royalistes qui s'avançaient tambours et trompettes en tête. L'instant d'après l'Hôtel-de-Ville regorgeait d'hommes armés conduits par Bourgeois, le vétéran qui s'exprimait si crûment sur la valeur du capitaine Ambrose. Les tables furent renversées la révolution en miniature close, la contre-révolution accomplie. Gosson et ses collègues s'échappaient par une porte de derrière, mais ils ne tardèrent pas à être pris. Le lendemain matin, le baron de Capres, l'un des grands Malcontents, campé avec son régiment à peu de distance de la ville, et qui depuis longtemps négociait avec le Prieur et Parme, entra en ville avec un fort détachement et fit incontinent dresser un grand gibet en face de l'Hôtel-de-

[1] « Faiseur des pains d'espices — epicier et joueur d'espée. » — Lettre d'Arras précitée. P. Payen, Troubles d'Arras, MS.
[2] Lettre d'Arras, MS.

Digitized by Google

Ville[1]. Cela plut grandement aux magistrats qu'on venait de tirer de prison et de réinstaller, et sans tarder ils firent paraître devant eux Gosson, Crugeot et tous les autres. Peut-être l'avocat se dit-il avec un soupir, que ces juges, il y a quelques instants encore ses prisonniers, eussent fait bonne figure pendus à la potence, s'il avait eu l'idée d'en planter une quand il était encore maître du sol; mais faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il s'attacha à encourager ses collègues — maintenant ses co-accusés. Crugeot, imperturbable, apparut devant le tribunal, en corselet d'acier, avec l'épée à poignée d'or, l'écharpe brodée d'or et de perles, et le chapeau bravement empanaché de plumes blanches, oranges et bleues : les couleurs de Guillaume le Taciturne; mais à peine entré dans la salle, il se vit, en un clin d'œil, dépouillé de tout cet attirail[2].

Le procès fut rapide. D'heure en heure pouvait arriver de Bruxelles l'ordre de porter la cause devant la juridiction du pouvoir central, et comme les provinces wallonnes n'étaient pas encore mûres pour une révolte ouverte, cet ordre eût été des plus gênants. De là provenait la nécessité de hâter le dénoûment. Le Conseil d'Artois, auprès duquel il y avait appel des sentences du magistrat, se réunit immédiatement dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, pendant que les juges du premier degré en finissaient avec les prisonniers; Bertoul, Crugeot, Mordacq et plusieurs autres n'attendirent pas longtemps, ils furent au bout de quelques heures condamnés à être pendus. On les avertit qu'ils pouvaient en appeler au Conseil d'Artois, mais, apprenant que cette cour était en séance dans la chambre voisine, et que, par conséquent, ils n'avaient pas à espérer d'être délivrés en passant par les rues, ils se déclarèrent prêts à subir la sentence. Gosson n'était pas encore jugé, on le réservait pour le lendemain.

Pendant tout cela, cette courte journée d'automne s'était

[1] P. Payen, Troubles d'Arras, MS.
[2] Ibid.

Digitized by Google

close. Une nuit tempétueuse, à rafales de vent et de pluie, lui avait succédé et le parti royaliste, bourgeois et soldats massés pêle-mêle, tous armés jusques aux dents et poussant des cris farouches, à la fantastique lueur des torches et des barils de poix enflammée, continuait à faire bonne garde sur la Grand'-Place autour de l'hôtel de ville. Bientôt s'ouvrit une terrible série de scènes nocturnes à la Rembrandt; sombres, fantastiques, pleines d'épouvantes. Bertoul, un vieillard qui, depuis des années se regardait comme si sûrement prédestiné au sort qui l'atteignait, qu'il tenait dans sa propre demeure un gibet dressé pour s'accoutumer à son aspect, Bertoul fut emmené le premier et pendu à dix heures du soir [1]. C'était un honnête homme, d'un passé entièrement irréprochable, bon catholique mais chaud partisan d'Orange.

Valentin de Mordacq, un vieux soldat, sortit à minuit de l'Hôtel-de-Ville pour marcher à la mort. Au milieu de l'échelle fatale, aux vacillantes flammes des torches, il éclata tout à coup en imprécations furieuses, secouant avec frénésie sa longue barbe blanche, faisant de hideuses grimaces et maudissant le sort cruel qui, après tant de dangers évités sur des champs de bataille et dans des villes assiégées, lui réservait une mort semblable. La corde coupa court à ses malédictions. Crugeot ne fut exécuté qu'à trois heures du matin; il obtint quelques heures de répit afin de se préparer à la mort et de mettre ordre à ses affaires, ce qu'il fit avec le même calme que s'il eût été à la veille d'un voyage d'agrément. Suivant des témoins oculaires, il ressemblait à un spectre lorsqu'au pied du gibet il s'arrêta pour adresser à la foule quelques paroles très pieuses et très orthodoxes.

Toute la journée du lendemain fut consacrée au procès de Gosson. On prononça sa condamnation à la tombée du jour, il en appela et comparut immédiatement devant la cour supérieure.

[1] P. Payen, Troubles d'Arras, MS.

Digitized by Google

Le 25 octobre 1578, à minuit, il fut définitivement condamné à perdre la tête et l'arrêt ordonnait une exécution immédiate. Les gardes urbaines et le régiment d'infanterie sous les ordres de Capres continuaient à bivouaquer sur la Grand'Place; comme la veille, l'ouragan hurlait, mais, grâce à la flamme des fagots et des torches, on y voyait comme en pleine lumière du jour. L'ancien avocat, les yeux hagards et les traits contractés par la colère, ayant à ses côtés le prévôt et un moine franciscain, traversa la grande salle de l'hôtel entre deux rangées de hallebardiers, et apparut sur l'échafaud dressé devant la grande porte d'entrée. Secouant son poing serré avec une rage impuissante du côté des magistrats, que la veille encore il tenait prisonniers et à sa merci, il déplora sa malencontreuse indulgence, grâce à laquelle sa tête allait tenir sur le billot la place que les leurs eussent dû occuper. Il reprocha amèrement aux habitants la lâcheté qui les empêchait de frapper un coup de vigueur en faveur de leur patrie et de celui qui les avait toujours si fidèlement servi. Le greffier de la cour lut alors la sentence au milieu d'un silence si profond que chacune de ses syllabes, chacun des soupirs ou des exclamations de la victime pouvaient être distinctement entendus par la foule. Puis Gosson s'écria qu'il mourait assassiné et s'agenouilla. Sa tête tomba en même temps que de ses lèvres s'échappait un dernier cri d'exécration [1].

Divers autres personnages de moindre marque furent pendus dans le courant de la semaine, entre autres, Mathieu Doucet, le farouche homme aux pains d'épices, dont la colère s'était si justement mais si inutilement dirigée contre le prieur de Saint-Vaast. D'autre part, le capitaine Ambrose ne fut pas longtemps à jouir du prix de sa trahison. Il ne tarda pas à être arrêté à Anvers, par le gouvernement des États, mis à la torture, pendu et écartelé [2]. En des temps aussi profondé-

[1] P. Payen, Troubles d'Arras. MS.
[2] Lettre de Saint Vaast, Réc. Prov. Wall., II. 41, 42, MS.

Digitized by Google

ment troublés et où les honnêtes gens ne parvenaient qu'avec difficulté à se garder la tête sur les épaules, les coquins rencontraient parfois le sort qu'ils méritaient, à moins qu'ils n'eussent l'avantage d'une illustre naissance et d'une haute position.

« *Ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema.* »

Ces scènes de révolution et de contre-révolution communales, quoique obscures en apparence, avaient en réalité une importance énorme. C'était le dernier effort de la liberté dans le pays wallon. L'insuccès de ce mouvement décida dans les Pays-Bas cette scission qui a duré jusqu'à nos jours ; à partir de ce moment, rien ne résista plus à l'influence des ecclésiastiques de l'Artois et du Hainaut jointe à la force militaire des Malcontents de la noblesse achetés par Parme et Jean Sarrazin. La liberté des provinces gauloises fut vendue et le prix en fut touché par quelques traîtres de haut rang Avant que l'année ne fut finie (1578), Montigny avait signifié au duc d'Alençon qu'un prince qui se déclarait trop pauvre pour payer ses soldats, n'était point un maître qui lui convint [1]. En conséquence, il se mit d'accord avec La Motte et Sarrazin, agissant au nom d'Alexandre Farnèse et reçut le commandement de l'infanterie dans les provinces wallonnes, une *merced* de quatre mille couronnes par an, et pour lui et ses soldats une part dans les cent mille florins de La Motte, aussi large qu'il pût l'arracher à ce dernier [2].

Le baron de Capres, pour l'acquisition duquel Jean Sarrazin, auquel il était spécialement recommandé, avait, suivant ses propres expressions, « tiré sang et eau, » le baron de Capres finit par consentir à se rallier au parti du Roi moyen-

[1] Memoire de ce qui s'est passé à l'entrevue entre le Sr. de Montigny, Comte de Lalain, Duc d'Arschot, Marquis d'Havré, et al.; Réc. Prov. Wall., II. 104-105. MS.

[2] MS. Lettres de Parme, Saint Vaast. Montigny, La Motte, et al. Réc. Prov. Wall., II. 35-37, 115; III. 120; IV. 221.

Digitized by Google

nant la place de Gouverneur général d'Artois, et de Gouverneur spécial de la ville d'Hesdin, emplois très lucratifs dont le vicomte de Gand était titulaire en vertu de commission des États-Généraux [1]. Mais ce dernier dont la répugnance à abandonner le parti libéral auquel il devait de si hautes fonctions, paraissait si marquée, que le Prieur avait dressé contre lui et le marquis d'Havré une embuscade afin de s'emparer de « deux ennemis aussi puissants [2], » ce vicomte de Gand, déploya alors ses véritables couleurs. Il se déclara également prêt à se rallier, à condition de recevoir par l'investiture royale les mêmes pouvoirs qu'il tenait des autorités nationales, et en outre le titre de marquis de Richebourg, le commandement de la cavalerie dans les Provinces méridionales, et certaines sommes à fixer. En tenant au Roi la dragée haute, et en restant à distance, il obtint le prix auquel il s'évaluait. De Capres, au nom de qui Philippe, à la demande de Parme, venait d'expédier le diplôme de Gouverneur d'Artois et de Hesdin, fut obligé de renoncer à ces belles charges, malgré l'antériorité de sa « réconciliation » et « le sang et l'eau » de Jean Sarrazin [3]. Le vicomte de Gand ne se tint pas encore pour satisfait, il insista sur le commandement de toute la cavalerie, y compris la bande d'ordonnance que l'on avait donnée à Lalaing comme partie du prix de sa propre trahison [4]; il l'obtint, malgré les cris du « petit comte » qui non moins susceptible que son petit et belliqueux cousin [5], — celui dont les exploits ont illustré les premières pages de cette histoire, — accusa hautement Parme et le Roi, de le tricher et de le dépouiller pour plaire à un seigneur dont les services n'étaient pas compa-

[1] Réc. Prov. Wall., II. 130, 133, MS.

[2] Réc. Prov. Wall., II. f. 73. MS. — Comparez Corresp. Alex. Farnèse, p. 61. — Parme à Philippe II.

[3] MS. Lettres du Vicomte de Gand à Philippe II et de Philippe II au Vicomte de Gand, Marquis de Richebourg; Réc. Prov. Wall., II, 197-210. — Comparez Correspondance d'Alex. Farnèse, 81, 85, 89, 97.

[4] Réc. Prov. Wall., IV. 223, Lalain à Parme, MS.

[5] Anthony, Comte d'Hoogstraeten, l'ami d'Orange.

Digitized by Google

rables à ceux de la maison de Lalaing [1]. S'étant ainsi attribué la part du lion, due, selon lui, à son courage et à ses talents militaires notoires, aussi bien qu'aux puissantes influences de famille dont il disposait, ayant amené en outre son frère le prince d'Espinoy, sénéchal héréditaire du Hainaut, à se rallier aussi au parti du Roi, le vicomte de Gand annonça en riant au prince de Parme qu'il comptait sur les deux meilleurs chevaux de son écurie pour remplacer ceux qu'il avait perdus à Gembloux [2], désastreuse journée dans laquelle il avait commandé la cavalerie des États. Il envoya en échange à Farnèse deux chiens terriers, en exprimant l'espoir « qu'ils seraient plus utiles qu'ils n'étaient beaux [3]. » Peut-être le Prince pensait-il la même chose de la trahison du comte.

Jean Sarrazin, l'incomparable Prieur, en récompense de ses efforts, reçut de Philippe l'abbaye de Saint-Vaast, l'établissement ecclésiastique le plus riche et le plus puissant des Pays-Bas. Plus tard, son souverain reconnaissant le fit archevêque de Cambray [4].

Ainsi finirent ce qu'on appela les « troubles d'Arras. » Gosson, l'avocat respecté, riche, éloquent et intègre, catholique comme tous ses compagnons d'infortune, mais aussi comme ceux-ci amis de la patrie et de la liberté, mourut avec eux de la mort des traîtres pour avoir vainement tenté de sauver le pays d'un complot ourdi entre le clergé et la vénalité, tandis que les conspirateurs, après avoir tous bien joué leur rôle, reçurent pleine mesure de profits et d'applaudissements.

Le traité séparé par lequel les Provinces wallonnes de

[1] « —— j'espère que S. M. ne jugera les services que j'ay fait et fais journellement à icelle moindres que ceulx du dit Marquis de Richebourg, et que pour son seul respect elle ne m'estimera si peu, de me frauder de ce que le Comte de Mansfeld m'avait auparavant fait entendre de la part de V. E., » etc. — Lalain à Parme. Réc. Prov. Wall., IV. 278. MS. Parme à Lalain, Réc. Prov. Wall., II. 75-77.

[2] Réc. Prov. Wall., II. 202-204, MS.

[3] Réc. Prov. Wall., III. 127, Marquis de Richebourg à Parme, MS.

[4] Correspondance d'Alex. Farnèse, 41, 46, 55.

Digitized by Google

l'Artois, du Hainaut, de Lille, de Douay et d'Orchies formèrent entre elles une ligue particulière, fut signé le 6 janvier 1579, mais ce ne fut que le 6 avril qu'advinrent les derniers arrangements pour la réconciliation des Malcontents de la noblesse et de leurs soldats; ce jour-là un contrat secret fut signé au Mont-Saint-Éloi.

Mais le courant souterrain des intrigues n'avait cependant pas atteint sans agitation cette placide solution. Au contraire, il y avait eu force querelles, aigreurs, soupçons et récriminations mutuels. Il y avait eu de violents débats entre les prétendants aux largesses royales. Lalaing et Capres n'étaient pas les seuls Malcontents qui eussent lieu de se plaindre qu'on les eut frustrés de promesses formelles. Montigny, en faveur de qui Parme avait spécialement chargé La Motte de ne pas épargner les fonds secrets du Roi, accusait amèrement le gouverneur de Gravelines d'avoir reçu d'Espagne une grosse somme en or et de « cacher à ses amis ses comptes de coquin, » de sorte que Parme, pour apaiser le baron et beaucoup d'autres barons du même genre, fut obligé de recourir à sa caisse personnelle. Tous se plaignaient, en outre, de ce que le Roi, si prodigue de promesses, tant que la réconciliation avait été pendante, faisait la sourde oreille à toutes leurs pétitions et laissait leurs lettres sans réponse, depuis que la chose était accomplie [1].

Le malheureux prieur de Renty, dont les indiscrétions auprès de Sa Majesté sur les sarcasmes des Espagnols avait si bien manqué de faire rompre les négociations entamées avec ce gentilhomme, fut encore la cause d'autres embarras par sa correspondance privée avec Alonzo Curiel, que les États parvinrent à intercepter. Aussitôt qu'ils eurent en main ces pièces révélatrices de tant de corruptions et du mépris conçu par les corrupteurs, ils se hâtèrent de les mettre à profit. On

[1] Montigny à La Motte, Réc. Prov. Wall., III. 120 et v. 145. MS. Mansfeld à Parme. — Comparez Corresp. d'Alex. Farnèse. 135.

Digitized by Google

dépêcha à Montigny un messager spécial[1], porteur des lettres interceptées et d'une prière pressante de ne pas souiller son épée et son nom illustre en servant ceux qui, tout en achetant les traîtres, les méprisaient. Ce seigneur, à la fois confus et exaspéré, prêta pour un instant l'oreille à la voix de l'honneur et du patriotisme, mais après réflexion se décida enfin à empocher à la fois et ses griefs et sa *merced*. Les États-Généraux communiquèrent aussi la correspondance en question, aux autorités des Provinces wallonnes, en y joignant un éloquent message dans lequel on les suppliait de bien considérer le rôle pitoyable qu'avait rempli La Motte dans la comédie qui se jouait, et d'y voir le miroir de leur propre situation si elles ne revenaient sur leurs pas, avant qu'il ne fût trop tard[2].

Le seul effet sérieux que produisit cette révélation, fut pour le prieur de Renty lui-même. Octave de Gonzague, l'ami intime de don Juan, devenu le confident de Parme, écrivit à La Motte, pour dénier avec indignation toute vérité aux bavardages de Robert Bien-Aimé et affirmer que jamais, ni lui ni qui que ce fût en sa présence n'avait articulé un seul mot fâcheux pour le Gouverneur de Gravelines. Il ajoutait que si ce n'eût été l'habit que portait le Prieur et l'infériorité de son rang, il lui eût fait rentrer ses paroles dans la gorge au bout de quelques pouces de fer. Il ne fut pas moins véhément dans une autre lettre adressée à Bien-Aimé lui-même[3]. Peu après, ce malheureux prêtre, malgré rang et habit, se vit soudain assailli sur le grand chemin au milieu d'une nuit obscure par deux soldats qui le laissèrent grièvement blessé et tout couvert de sang[4]; mais il n'était pas mort et se hâta d'écrire à Parme, le détail de ses malheurs, « son coup d'épée dans la cuisse gauche » et de lui réclamer en compensation une bonne « *merced.* »

[1] Groen v. Prinsterer, Archives, VI. 606.
[2] MS. Lettres des États-Généraux aux États d'Artois, Hainault, Lille, Douay et Orchies; Ord. Depêchen Boek der St. gl. Ao. 1579, f. 200. Archives Roy. de La Haye.
[3] Réc. Prov. Wall., II. 270 et 270vo. MS. Lettres d'Ottavio Gonzaga.
[4] Prieur de Renty à Parme, MS., Réc. Prov. Wall., III. 140.

Digitized by Google

A peine sorti de ces embarras, le Prieur s'en créa de nouveaux en publiant, sous forme d'apologue, disait-il, un pamphlet contre les nobles ralliés, dans lequel il les accusait de trahir à la fois le gouvernement du Roi et celui des États, d'être plus mutins que jamais, « alors qu'on venait de tuer le veau gras pour eux, qui si longtemps avaient été paître avec les pourceaux hérétiques, » et de n'avoir pour but que l'établissement dans les Pays-Bas d'une oligarchie, dont les membres se partageraient le territoire à l'exclusion du souverain. Naturellement cela souleva la colère du vicomte et de ses compagnons. Le seigneur d'Auberlieu, dans une lettre « du grossier style d'un gendarme » comme il le disait lui-même, accusa le Prieur de calomnie envers d'honorables gentilshommes, et d'essayer, suivant l'expression favorite du temps, « de leur jeter le chat entre les jambes. » Mais le remuant Prieur, n'avait en réalité commis d'autre crime, que de tirer du sac où on le cachait, ce malencontreux animal. On lui tendit donc une nouvelle embuscade et le comte de Lalaing l'ayant pris le jeta en prison. Sous les verroux il publia une basse apologie de son apologue, dans laquelle il expliquait que ses allusions « aux prodigues revenus,» « aux pourceaux hérétiques,» et à «Sodome et Gomorrhe, » avaient été comprises entièrement de travers. Il continua néanmoins à rester sous bonne garde, jusqu'à ce qu'enfin Parme ordonna sa mise en liberté en alléguant que la peine avait égalé l'offense. Il sollicita alors l'Évêché de Saint-Omer, qui était vacant. Parme avertit le Roi de bien se garder d'accéder à cette demande, attendu que le Prieur n'avait ni l'âge ni la discrétion nécessaire pour une semblable dignité, mais d'accorder quelque moindre récompense, soit en argent soit autrement, au pauvre ecclésiastique qui avait rendu tant de services et couru tant de dangers [1].

Les États-Généraux et avec eux tout le parti national,

[1] Réc. Prov. Wall., IV. 81-83, 264, 275, sqq., 336, v. 25. MS. Lettres de Renty, Auberlieu et Parme. — Comparez Corresp. d'Alex. Farnèse, 74, 99.

Digitized by Google

voyaient avec une douleur prophétique s'approcher le moment du démembrement de la patrie commune. Ils envoyaient députation sur députation aux états wallons, pour les avertir du danger et conjurer s'il était possible le dénoûment fatal. Mais comme en attendant, la « généralité » par suite des événements déjà accomplis se fondait rapidement et n'était plus déjà que l'ombre d'elle-même, il semblait nécessaire de tenter quelque vigoureux effort sans rendre au moins une demi-unité au pays déchiré. La Pacification de Gand avait servi de rempart extérieur, assez ample et assez forte pour enceindre et protéger toutes les provinces. A peine élevée cette muraille avait été minée par la mauvaise foi et le fanatisme religieux. Tout le pays assiégé était menacé de se trouver nu et sans défense exposé aux coups d'un ennemi de jour en jour plus menaçant. De même que dans les villes fortes, un boulevard improvisé s'élève à l'intérieur quand les défenses extérieures vont s'écrouler sur elles-mêmes, de même l'énergie d'Orange avait préparé en silence l'Union d'Utrecht forteresse transitoire, jusqu'au moment où l'on aurait refoulé l'ennemi et où l'on pourrait enfin se préoccuper de la marche à suivre dans l'avenir [1].

Pendant tout le mois de décembre 1578, une active correspondance avait été entretenue par le Prince et le comte Jean son frère avec les nombreux agents dans la Gueldre, la Frise et le pays de Groningue, et des personnages marquants des provinces et des villes plus centrales [2]. La Gueldre, le boulevard naturel de la Hollande et de la Zélande, commandant les quatre fleuves du pays, la Gueldre était heureusement confiée au gouvernement du fidèle Jean de Nassau, elle était d'ailleurs hautement favorable à une union plus intime avec les provinces sœurs et spécialement avec celles dont le langage et la religion les rapprochaient.

[1] Groen v. Prinsterer, VI. 537.
[2] Ibid., VI. 479, sqq., 556, sqq.

Digitized by Google

Dès le même mois de décembre 1578 le comte Jean à la demande de son frère, avait soumis aux États de Hollande et de Zélande réunis à Gorcum, le projet d'une nouvelle union avec « la Gueldre, Gand, la Frise, Utrecht, l'Overyssel et Groningue [1]. » La proposition avait reçu un accueil favorable et l'on avait désigné des commissaires chargés de conférer à Utrecht avec les commissaires des autres parties, chaque fois que le comte Jean jugerait à propos de les convoquer. Le Prince avec la discrétion et la prudence qui faisaient le fond de sa politique, préférait ne pas paraître comme promoteur du plan lui-même. Il ne voulait point effaroucher inutilement l'archiduc Mathias — ce zéro placé à ses côtes et dont l'enlèvement soudain eût causé bien plus de pertes que sa présence n'avait procuré de profits. Il ne voulait point qu'on le déviât comme violateur de la Pacification de Gand, alors même que de l'aveu de tout le monde, ce traité était perdu sans retour. C'est pour ces motifs et d'autres d'égale importance qu'il résolut de faire paraître l'Union comme l'œuvre d'autrui et de ne consentir à l'adopter que lorsqu'elle serait certaine et présentée toute formée à la patrie.

Après diverses réunions préliminaires pendant les mois de décembre et de janvier, les députés de la Gueldre et de Zutphen suivant le comte Jean leur stathouder, conjointement avec les députés de la Hollande et de la Zélande et des provinces comprises entre L'Ems et le Lauwers, s'assemblèrent dans les premiers jours de janvier 1579 et, le 23 de ce mois, sans attendre plus longtemps les députés des autres provinces, ils convinrent d'un traité d'Union provisoire qui fut publié le 29 du aut du balcon de l'Hôtel-de-Ville d'Utrecht [2].

Cette pièce mémorable, que l'on regarde généralement comme la première pierre de la République de Hollande, comprenait vingt-six articles [3].

[1] Groen v. Prinsterer, VI. 479, sqq.
[2] Kluit, Hist. der Holl. Staatsreg., I. 170, sqq. Bor, XIII. 21, sqq.
[3] Le document est donné en entier par Bor, XIII. 26-30, et quelque peu abrégé

Digitized by Google

Le préambule exposait le but de l'Union. Elle venait raffermir et non pas répudier la Pacification de Gand, déjà presque réduite à néant par les violences de la soldatesque étrangère. C'est pour en arriver là et se défendre plus aisément contre leurs ennemis que les députés de la Gueldre, de Zutphen, de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht et des provinces frisonnes jugeaient à propos de se lier réciproquement plus étroitement qu'auparavant. Ils promettaient de rester unis pour l'éternité, comme s'ils n'étaient qu'une seule province. Toutefois, chacune des parties contractantes devait conserver ses priviléges, libertés, louables et anciennes coutumes et autres lois particulières. Les cités, corporations et habitants de chaque province conserveraient leurs anciennes institutions garanties contre toute atteinte. Les disputes, au sujet de ces divers statuts et coutumes, devaient être jugées par les tribunaux ordinaires, des prud'hommes ou par arbitrage à l'amiable. Les provinces, en vertu de l'Union, devaient se défendre mutuellement « au prix de leur vie, de leurs biens et de leur sang, » contre toute force militaire marchant au nom ou au profit du Roi. Elles devaient se prêter de même secours mutuel contre tous princes, provinces ou cités étrangères ou du pays, à charge seulement de laisser le contrôle de cette défense à la « généralité de l'Union [1]. » Pour couvrir les frais de la défense commune, certains impôts et taxes d'accises seraient établis et levés avec équité. Aucune trève ou traité ne pouvait être conclu, aucune guerre résolue, aucun impôt établi sur la « généralité » sans le consentement unanime de tous les confédérés. Sur tout autre point, la majorité déciderait, suivant le mode de votation suivi d'ordinaire dans l'assemblée des États-Généraux. Pour le cas où, dans certains des cas requis, il serait impossible d'arriver à une entente unanime, on devait en référer au Stathouder alors en office;

par Wagenaar, VII. 251-262; Meteren, IX. 151. 152; Tassis, v. 339; sqq.; Hooft, XIV. 609-615.

[1] Articles 1, 2, 3.

Digitized by Google

et si celui-ci ne parvenait point à amener l'accord, des arbitres désignés par la masse devaient décider quelle serait l'opinion à suivre. Aucune des provinces unies, non plus qu'aucune de leurs villes ou corporations, ne pourrait traiter avec d'autres souverains ou États sans le consentement des confédérés. Si des princes, des provinces ou des villes du voisinage désiraient entrer dans la confédération, il faudrait pour les recevoir le consentement unanime des provinces unies. Une monnaie commune à toute la confédération serait frappée. Quant au culte, la Hollande et la Zélande feraient chez elles ce qu'elles jugeraient convenable. Mais les autres provinces de l'Union devaient, ou bien se conformer à la paix religieuse promulguée par l'archiduc Mathias et son conseil, ou bien prendre chacune pour elle-même les mesures les plus propres au maintien de la tranquillité intérieure, sous la seule condition de laisser chaque citoyen libre dans sa religion de n'interroger ni molester personne au sujet du culte, conformément à ce qu'avait déjà établi la Pacification de Gand [1]. Une certaine divergence d'opinions s'étant fait jour, quant au sens de cette clause importante, un paragraphe nouveau y fut ajouté quelques jours après. On y déclarait que nul n'avait l'intention d'exclure de la confédération les provinces ou cités exclusivement catholiques ou contenant trop peu de protestants pour que, d'après la paix de religion, ceux-ci eussent droit au libre exercice de leur culte. Au contraire, on désirait les admettre dans l'Union, pourvu qu'elles se soumissent aux conditions d'icelle et se comportassent patriotiquement ; on n'avait en vue que d'empêcher l'intervention d'aucune ville ou province dans les affaires religieuses de sa voisine et confédérée. Toute dispute entre deux provinces devaient être décidées par les autres, ou — au cas où il y allait de l'intérêt de la généralité — suivant les stipulations de l'article neuvième.

[1] Articles 5, 9, 10, 11, 12, 13.

Digitized by Google

Les confédérés devaient s'assembler à Utrecht chaque fois qu'ils y seraient appelés par certains commissaires spéciaux. Toutes les matières qui leur seraient soumises devaient être décidées à la majorité des votes, même en l'absence de quelques-uns des membres de la confédération, qui pourraient cependant se faire représenter par procuration civile. Aucune addition ou modification ne pourrait être apportée au traité d'Union que d'un consentement unanime. Les Stathouders, magistrats et premiers officiers des provinces et des villes et toutes les associations, guildes, fraternités et sodalités, même des plus petits villages, devaient recevoir communication des articles convenus et les approuver par leur signature [1].

Telles étaient les clauses simples de ce contrat qui servit de base à la puissante République des Provinces-Unies. Le jour où il fut conclu, cinq provinces seulement avaient leurs députés présents [2]. Le comte Jean de Nassau signa le premier, comme Stathouder de la Gueldre et de Zutphen, après lui vint la signature des quatre députés de cette double province; puis celle des envoyés de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et des provinces frisonnes [3].

Quant au prince d'Orange lui-même, quoiqu'il fût au fond le principal directeur du mouvement, il retarda l'apposition de son nom jusqu'au 3 mai 1579 [4]. Ce qui lui dictait cette conduite, c'était outre les motifs déjà exposés, l'espoir de parvenir à établir peut-être une union plus étendue dont Mathias eût été le chef nominal. Comme de coutume ses ennemis attri-

[1] Articles 16. 19, 22.

[2] Bor, 3, XIII. 26. Kluit, Holl. Staatsreg., I. 173, sqq. Wagenaar, Vad. Hist., VII. 263, sqq.

[3] Bor, Kluit, Wagenaar, ubi sup. — Le comte Renneberg, comme Stathouder de Frise, Overyssel, Groningue, Drente, etc., ne donna pas son adhésion finale avant le 11 juin 1579. Sa trahison ultérieure fit la ville de Groningue en dehors de l'union et elle n'y fut admise qu'en l'année 1594.— (Wag., VII. 266.) D'un autre côté, plusieurs cités qui, éventuellement, n'étaient pas destinées à faire partie de la confédération, en devinrent membres peu après sa formation, — comme Gand, le 4 février 1579; Anvers, 28 juillet 1579; Bruges, 1er février 1580, etc. — Bor, XIII. 31, et seqq.

[4] Bor, 2, XIII. 30.

Digitized by Google

buèrent à des causes viles ce patriotique retard. Ils l'accusèrent de vouloir s'approprier le titre de gouverneur général, en excluant l'Archiduc; insinuation que les États de Hollande dénoncèrent publiquement comme une calomnie [1]. Pour ceux qui ont étudié le caractère de l'histoire du grand homme toute discussion de cette diffamation est superflue. D'Orange était déjà toute la substance, Mathias n'était que l'ombre. On n'avait accepté l'Archiduc que pour dérouter une intrigue politique, et sous la condition expresse que le Prince serait en nom, son lieutenant-général, en fait, son maître. Immédiatement après le départ de Mathias, l'année suivante, l'autorité du Prince qui s'en allait avec l'Archiduc, lui fut rendue à lui-même, et par acte formel des États-Généraux [2].

L'Union d'Utrecht fut la première pierre de la république Néerlandaise; mais ceux qui fondèrent la confédération ne songeaient cependant nullement à établir une République, ou quelque autre souveraineté indépendante. Ils n'avaient point encore abjuré le roi d'Espagne. Ils n'en avaient pas encore l'intention. L'acte d'Union ne contenait rien qui révélât des tendances aussi graves. Au contraire, le préambule par lequel il s'ouvrait proclamait l'intention de renforcer la Pacification de Gand; or cette Pacification reconnaissait l'obéissance due à Sa Majesté. Les confédérés ne rêvaient aucune innovation politique. Ils acceptaient formellement les choses existantes. Les statuts, chartes et priviléges, des provinces, villes et corporations devaient tous rester intacts. Ils ne songeaient ni à la formation d'un État indépendant, ni à celle d'une fédération à part [3]. Sans doute, la déchéance formelle du monarque espagnol, qui deux ans plus tard allait être déclarée, était déjà aux yeux de quelques-uns dans les probabilités de l'avenir; mais

[1] Resol. Holl., 8 Mei, fol. 93. Kluit, Holl. Staatsreg., I. 180.
[2] Kluit, I. 180, 181, note 15.
[3] Kluit, Holl. Staatsreg., I. 182, sqq. — Comparez Groen v. Prinst., Archives de la Maison d'Orange, VI. 556-564.

Digitized by Google

nul ne la prévoyait avec assurance comme un événement inévitable.

L'acte d'union n'était pas regardé comme la constitution d'un État. Il n'avait qu'un seul objet : se défendre contre un oppresseur étranger. Les parties contractantes s'engageaient l'une envers l'autre à consacrer leurs richesses et leur sang à l'expulsion hors du sol national de toute force militaire étrangère. Pour atteindre ce but ils s'abstenaient soigneusement de se mêler de leurs intérêts politiques ou religieux respectifs. Chaque homme devait pouvoir adorer Dieu suivant le cri de sa conscience. Tous les corps de citoyens, les ghildes obscures de rhétorique aussi bien que les États provinciaux devaient conserver leurs antiques constitutions. La fondation d'une République, qui dura deux siècles, entoura d'une ceinture de riches colonies toute la circonférence du globe, et s'éleva à un si haut degré de prospérité commerciale et d'influence politique, cette fondation fut le résultat de l'Union d'Utrecht; mais ce résultat n'eut rien de prémédité. Un État, individuel vis à vis du reste du monde, un dans toutes ses relations avec l'extérieur, tout en laissant subsister à l'intérieur une infinie variété de souverainetés et d'institutions, État prototype sous beaucoup de rapports de la grande et puissante Union américaine, était contenu en germe dans l'acte que venaient de signer les députés des cinq provinces. Cependant, ces députés n'agissaient que sous la pression d'une nécessité extrême et dans des vues selon eux purement temporaires. La future confédération n'allait point ressembler à l'empire d'Allemagne car elle ne reconnait point de chef unique. Elle allait différer de la ligue Achéenne, dont l'assemblée générale avait bien plus de pouvoirs, et dont les divers éléments constitutifs conservaient bien moins d'attributs souverains que n'en gardaient les États membres de l'Union d'Utrecht. D'autre part elle allait être plus resserrée et plus intime que la confédération suisse, laquelle n'était qu'un contrat mutuel de protection, entre cantons restant entièrement

Digitized by Google

indépendants [1]. Enfin la République fédérale des États-Unis d'Amérique ne devait point lui être identique, car tandis que ce dernier État forme une république représentative, les Provinces-Unies des Pays-Bas n'allaient devenir qu'une confédération de souveraineté. Le nouvel État sortit d'un contrat et non d'une constitution. Comme parties contractantes, y figurèrent des États et des corporations, qui se regardaient comme autant de petites nationalités, *de jure et de facto*, et comme investies du suprême pouvoir dès qu'elles eurent déclaré déchu le monarque espagnol. L'Assemblée fédérale se composa d'agents diplomatiques, liés par les instructions de leurs mandants. On n'y vota point par têtes, mais par États. Les députés n'y représentèrent point le peuple, mais les États; car jamais le peuple des États-Unis des Pays-Bas ne fut convoqué, comme plus tard le peuple des États-Unis d'Amérique, pour convenir d'une constitution abandonnant à l'Union tout ce qu'il lui fallait de pouvoir, sans pour cela se départir des droits nécessaires à l'existence sérieuse de cette autonomie gouvernementale locale qui est comme le sang même de la liberté.

L'Union d'Utrecht, restreinte comme elle le fut à la portion la plus basse d'une contrée qui dans son ensemble eût pu former un État si puissant, dévoila le lamentable défaut de patriotisme de la plus grande partie de ce beau pays. Si les sages conseils de Guillaume d'Orange, avaient pu contenir la jalousie des grands nobles, l'âpreté des discordes religieuses, les préjugés étroits de la population wallonne catholique d'une part et les folies démagogiques de la populace gantoise de l'autre, au lieu de sept provinces l'Union en eût compté dix-sept, et de longues et sanglantes années de guerres civiles eussent été épargnées.

L'Union d'Utrecht n'en fut pas moins d'un prix inestimable. Il était temps d'agir, si l'on voulait empêcher l'anarchie de

[1] Comparez Kluit, I. 193, 194.

Digitized by Google

régner jusqu'au retour de l'Inquisition et de l'absolutisme. Par l'Union, la république future, se dégageant du chaos et des ombres, prit forme et corps. N'eût-elle même pas eu ce mérite, l'Union au moins édifiait une digue contre un ennemi dont les masses armées affluaient de plus en plus épaisses sur le territoire des provinces. C'est du reste uniquement ce à quoi elle tendait. Elle maintint ce qu'elle trouva établi. Elle donna des garanties à la liberté religieuse et accepta les constitutions civiles et politiques déjà existantes. Les défauts de celles-ci, quoique visibles et tangibles n'avaient point encore atteint alors les proportions énormes auxquelles elles devraient s'élever.

C'est ainsi, que par l'Union d'Utrecht d'une part, et de l'autre par la marche rapide de la réconciliation des provinces wallonnes, marchaient côte à côte le travail de démolition et celui de décomposition.

CHAPITRE II.

LA TRAHISON TRIOMPHE.

(1579.)

Feinte attaque de Parme contre Anvers. — Il investit Maestricht. — Députation et lettres des États-Généraux, de Bruxelles et de Parme aux provinces wallonnes. — Négociations actives de la part d'Orange et de Farnèse. — Envoyés wallons au camp de Parme devant Maestricht. — Fêtes. — Le traité de réconciliation. — Réjouissances du parti royaliste. — Comédie jouée sur les théâtres de Paris. — Tumultes religieux à Anvers, Utrecht et dans d'autres villes. — Orange fait observer la paix de religion. — Tentatives infructueuses de Philippe d'Egmont contre Bruxelles. — Siége de Maestricht. — Échec à la porte de Tongres. — Mines et contremines. — Destruction partielle du ravelin de Tongres. — Attaque simultanée contre les portes de Tongres et de Bois-le-Duc. — Les Espagnols repoussés avec grandes pertes. — Progrès graduels des assiégeants. — Luttes sanglantes. — La ville est prise. — Horrible massacre. — Entrée triomphale et solennelle. — Actions de grâces. — Attaques calomnieuses contre Orange. — Renouvellement des troubles à Gand. — Hembyse et Dathenus. — On réclame le présence du Prince. — Coup d'état d'Hembyse. — L'ordre est rétabli et Hembyse est expulsé par Orange.

Les événements politiques des deux côtés allaient marcher avec rapidité par suite des opérations militaires de la campagne qui s'ouvrait. Dans la nuit du 2 mars 1579 le prince de Parme fit une démonstration contre Anvers. Un corps de trois mille Écossais et Anglais occupait Borgerhout; il en fut promptement chassé; une chaude escarmouche s'ensuivit immédiatement sous les remparts de la ville. Le prince d'Orange se trouvait en ce moment à Anvers avec l'archiduc

Digitized by Google

Mathias; il resta sur les fortifications, surveillant l'engagement, et Parme fut obligé de se retirer après un heure ou deux d'un combat acharné, et une perte de quatre cents hommes [1]. Cette démonstration pourtant n'était qu'une feinte. Son véritable but était Maestricht; aussi dix jours plus tard, lorsqu'on s'y attendait le moins, apparut-il devant cette place importante avec des forces considérables [2].

Bien fortifiée, entourée d'un fossé large et profond, la ville était bâtie sur les deux rives de la Meuse; cependant la partie située sur la rive droite du fleuve était si peu considérable qu'on l'appelait simplement le village de Wyk. Cette clef de communication des Pays-Bas avec l'Allemagne était malheureusement entre des mains courageuses, mais faibles. La garnison comptait à peine mille hommes de troupes; la milice bourgeoise ne montait qu'à douze cents hommes au plus; environ trois à quatre mille campagnards, qui s'étaient réfugiés dans la ville, y rendaient d'excellents services comme sapeurs-mineurs. Parme de son côté s'était montré devant les remparts avec vingt mille soldats et il recevait en outre de continuels renforts. L'évêque de Liége lui avait envoyé en outre quatre mille pionniers — secours très utile; car c'étaient les mines et les contremines qui devaient décider du sort de Maestricht [3].

Déjà en janvier les royalistes avaient surpris le château fort de Carpen, dans le voisinage de la ville; et à cette occasion, tous les soldats de la garnison avaient été pendus au clair de la lune aux arbres du verger. Le commandant avait partagé leur sort; chose curieuse, il avait précisément un an auparavant fait pendre au même endroit, le capitaine royaliste, Blomaert, et celui-ci, la corde au cou, avait alors prédit un sort analogue à son bourreau [4].

[1] Bor, XIII. 35, 36. Hooft, XV. 620.
[2] Bor, XIII. 36. Hooft, ubi sup. Strada, 2, II. 58.
[3] Bentivoglio, 2, lib. I. 235. Bor, XIII. 36. Suivant Strada (2, II. 81) 3000.
[4] Lettre de G. de Mérode, Ordinaris Depêchen Boek der Staten-gen., Ao. 1579, f. 42. MS. Archives de La Haye.

Digitized by Google

Le prince d'Orange, comprenant le danger que courait Maestricht, ne perdit pas de temps pour presser les États de prendre les mesures nécessaires, et les supplia « de ne pas s'endormir à l'ombre des négociations pour la paix [1]; » en attendant, Parme jetait deux ponts sur la Meuse, au dessus et au dessous de la ville, et investissait si étroitement la place que toute communication avec le dehors était absolument interceptée. Les lettres ne pouvaient passer qu'au risque pour les messagers de perdre la vie et toute possibilité de secourir la ville dans ce moment s'évanouit [2].

Pendant que ce siége, gros d'événements, se poursuivait, les négociations avec les Wallons arrivaient à maturité. Le siége et les conférences marchaient de front. Outre les arrangements, dont nous avons déjà fait mention, pour la séparation des provinces wallonnes, il y avait eu de très sérieuses et très éloquentes remontrances de la part des États-Généraux et d'Orange — de nombreuses et solennelles ambassades et des appels publics. Ainsi que d'ordinaire, la Pacification de Gand servait des deux côtés comme de bouclier suspendu entre les partis pour parer ou justifier les coups que l'un portait à l'autre. On n'a pas de doute quant à l'opinion réelle que le parti royaliste nourrissait relativement à ce fameux traité. « Au moyen de la paix de Gand, disait Saint Vaast, tous nos ennemis se sont réunis contre nous. » La Motte fit savoir à Parme qu'il était cependant nécessaire de feindre une sorte de respect pour la Pacification, à cause de sa popularité, mais que les chefs du mouvement wallon comprenaient très bien qu'il s'agissait de restaurer le système de Charles-Quint. Parme signifia son consentement à se servir du traité comme de point de départ « pourvu qu'on l'interprétât toujours sainement et qu'on ne le renversât pas par des chicanes et par de méchantes interpolations, comme cela avait été fait par le

[1] Lettre d'Orange aux États-Généraux. Ord. Dep. Boek, 1579, f. 41vo, MS.
[2] Bor, XIII. 17-36, sqq. Hooft, XV. 626-628. Strada, 2, I. 37, 57-61. Meteren, IX. 134.

Digitized by Google

prince d'Orange. » Les généraux Malcontents des troupes wallonnes étaient excessivement inquiets de ce que la cause de la religion ne fût compromise ; mais les arguments par lesquels Parme persuada ces militaires casuistes de la compatibilité de la paix de Gand avec le saine doctrine, ont déjà été produits.

Le crédit des seigneurs ralliés était destiné à exercer une fatale influence sur les États d'Artois, de Hainaut et d'une partie de la Flandre française. L'élément gaulois du sang et l'attachement excessif au culte romain, qui distinguaient la population wallonne de leurs frères, les Bataves, furent exploités avec succès par le rusé duc de Parme pour ébrécher l'accord des Pays-Bas révoltés [1]. De plus, le Roi offrait de bonnes conditions. Le monarque, voyant la question religieuse sauvée, se montrait disposé à faire des concessions libérales quant à la question politique. En réalité, le grief capital faisait l'objet des plaintes des Wallons, c'était l'insolence des soldats étrangers et leurs intolérables outrages. Cela seul, disaient-ils, les avait indisposés [2]. Évidemment le rôle de Parme était donc de promettre le départ immédiat des troupes. Il pouvait s'y engager d'autant plus aisément qu'il n'avait pas l'intention de garder sa promesse.

Dans l'entretemps les efforts d'Orange et des États-Généraux, où son influence prédominait encore, étaient incessants pour contrecarrer la politique de Parme. Une députation fut chargée par la généralité de visiter les États des provinces wallonnes [3]. Une autre fut envoyée par les autorités de Bruxelles. Le marquis d'Havré et quelques-uns de ses collègues des États-Généraux allèrent voir le vicomte de Gand, qui les reçut d'une façon excessivement insolente. Lorsqu'ils furent admis en sa présence, il les regarda fixément, sans bouger, « semblable à un cadavre, que l'âme a entièrement aban-

[1] Bor, Hooft, Strada, ubi sup. Archives, etc., de la Maison d'Orange, VI. 610-615.
[2] Strada, 2, 1. 50, 51.
[3] Bor, XIII. 57, 58. Hooft, XV. 622, sqq. Meteren, IX. 150, 151.

donné. » Revenu ensuite de son indignation pétrifiante et léthargique, il demanda à voir leurs instructions. Ils s'y refusèrent avec courtoisie, en disant qu'ils étaient accrédités non auprès de lui, mais auprès des États d'Artois. Là dessus, il entra dans une violente colère et les menaça d'un châtiment signalé pour avoir osé venir jusque chez lui avec des desseins aussi perfides. Bref, suivant leurs propres expressions, il les traita « comme s'ils avaient été des coquins et des vagabonds [1]. » Le marquis d'Havré, malgré sa haute naissance, était suffisamment préparé à de tels procédés. L'homme qui avait successivement servi et trahi tous les partis, qui avait été l'ami obséquieux et l'ennemi avoué de don Juan dans la même quinzaine, et qui avait été capable d'avaler et de digérer intérieurement plus d'une insulte de ce fier guerrier, était bien en état d'endurer les insolences de Robert Melun.

Les pièces dont la députation était porteuse furent enfin produites devant les États d'Artois, et ceux-ci firent une réponse aussi cavalière et aussi amère que l'adresse était réfléchie et éloquente. Les Wallons sommés de rester fidèles à la paix de Gand, cette égide de l'unité nationale, répliquèrent que ce n'était pas eux, mais la portion hérétique des États-Généraux qui voulait la fouler aux pieds. Le traité de Gand n'avait jamais eu en vue de porter atteinte à la suprématie de la religion catholique, disaient ces provinces, déjà sur le point de se séparer pour toujours du reste du pays. Le traité de Gand, répondait le parti national, a eu expressément pour but l'abolition de l'Inquisition et des placards. D'ailleurs la « véritable substance de ce traité [2], » c'était le départ des soldats étrangers, et cependant ils continuaient encore à infester le pays. Les Wallons répondirent qu'Alexandre avait expressément accordé le renvoi des troupes. « Ne croyez pas aux paroles mielleuses et décevantes d'un ennemi rusé, » ripos-

[1] Rapport des Commissaires. Bor, XIII. 45.
[2] « De substantie en principael merg van selve pacificatie. » — Bor, XIII. 39.

Digitized by Google

taient les patriotes [1]. » Des promesses, on en a fait assez et avec profusion — mais seulement pour vous leurrer et vous perdre. Vos ennemis vous font des concessions pour assouvir votre faim et votre soif par le vain espoir du départ des troupes, mais vous êtes encore dans les fers, bien que vos chaînes soient de similor espagnol, que vous prenez pour de l'or pur. » « Ce n'est pas nous, » s'écriaient les Wallons, « qui voulons nous séparer de la généralité; c'est la généralité qui se sépare de nous. Nous préférerions mourir plutôt que de ne pas maintenir l'union [2]. » Dans le même instant cependant ils se vantaient des excellentes conditions que le monarque leur offrait et témoignaient de leur forte inclination à les accepter. « Les Rois, » répliquèrent les patriotes, « quand ils se débattent pour recouvrer leur autorité perdue, promettent toujours des montagnes d'or et toute sorte de miracles [3]; mais ce fut en vain qu'ils donnèrent ces avertissements.

Pendant ce temps, la députation de la ville de Bruxelles arriva le 28 mars à Mons, en Hainaut, et elle y fut reçue avec beaucoup de courtoisie par le comte de Lalaing, gouverneur de cette province. L'enthousiasme avec lequel il avait épousé la cause de la reine Marguerite et de son frère Anjou s'était refroidi; cependant le comte reçut les députés bruxellois avec une politesse qui faisait un contraste frappant avec la brutalité de Melun. Il prononça de beaux discours — protestant de son attachement à l'union, pour laquelle il était prêt à verser la dernière goutte de son sang — il invita les envoyés à dîner, proposa des toasts à la prospérité des Provinces-Unies, et congédia finalement ses hôtes avec toute sorte de discours

[1] « De vijand hem sal behelpen met het woord van de Religie als met een bedriegelijk pijpken of fluijken om ons met de Tarre te vangen. » — Adresse des États-Généraux du 3 mars 1579. Bor, XII. 41. « T gefluit en gepijp van de gene die komen van onser vijanden wegen — om namaels te gecken en te spotten met onse bederfenisse. » — Ibid.

[2] Bor, XIII. 38.

[3] « Gewoont sijn te beloven goude berge en wonderlijke saken. » — Adresse des États-Généraux. Bor, XIII. 44.

fleuris. Cependant après avoir attendu vainement pendant quelques jours une communication des États des provinces wallonnes, les députés des deux catégories reçurent l'avis de partir sur-le-champ comme fauteurs de troubles et rebelles. Ils retournèrent donc à Bruxelles, emportant avec eux la réponse écrite que les États avaient daigné préparer [1].

Les États-Généraux, sous l'inspiration de Guillaume d'Orange, adressèrent encore un appel solennel aux provinces, leurs sœurs, qui étaient sur le point de rompre à jamais tout lien de fraternité [2]. Il parut bon d'invoquer une dernière fois la Pacification de Gand, et de frapper un coup décisif en faveur de l'interprétation large et digne d'hommes d'État, qui seule pouvait rendre le traité viable. C'est ce que l'on fit avec logique et avec éloquence. On rappela aux Wallons qu'à l'époque de la paix de Gand le nombre des réformés hors de la Hollande et de la Zélande était présumé peu considérable. Car maintenant la nouvelle religion avait répandu ses racines dans tout le pays et des multitudes innombrables réclamaient la faculté de la pratiquer. Si la Hollande et la Zélande voulaient rétablir le culte catholique dans les limites de leur territoire, elles pourraient évidemment le faire sans violer le traité de Gand. Pourquoi donc ne serait-il pas permis aux autres provinces, avec la même fidélité au traité, d'autoriser l'exercice de la religion réformée dans leurs limites [3]?

Parme, de son côté, invita publiquement par lettre les États-Généraux à se conformer au traité de Gand, en acceptant les conditions offertes par les Wallons et en restaurant le système de l'empereur de très haute mémoire. A cette invitation superflue, les États-Généraux répondirent, le 19 mars, que le système de l'empereur Charles de haute mémoire avait été de maintenir la suprématie du catholicisme et de l'autocratie

[1] Bor, XIII. 44, 45. Hooft, XV. 622, sqq. Meteren, IX. 139, 150.
[2] Bor (XIII. 39-42) donne le texte en entier.
[3] Adresse des États-Généraux, dans Bor, 3, XIII. 40, sqq.

Digitized by Google

royale dans les Pays-Bas, en brûlant les habitants — et cette coutume, les États avaient été unanimement d'avis qu'il était à désirer qu'il n'en fut plus question [1].

D'Orange, les États-Généraux et autres corps firent par écrit divers appels chaleureux aux provinces chancelantes pour les mettre en garde contre la séduction. Ils leur rappelèrent que le prince de Parme se servait de cette petite négociation « comme d'une seconde corde à son arc; » que rien ne pouvait être plus puéril que de supposer les Espagnols capables de s'être assurés de Maestricht, de renvoyer leurs troupes — et « d'abandonner ainsi la fiancée au beau milieu de la lune de miel. » Ils exprimaient leur étonnement d'être invités à abandonner le grand traité, le traité général, qui avait été fait à la vue du monde entier par l'intervention des principaux princes de la chrétienté, et cela pour entamer sous main des négociations avec les commissaires de Parme, — avec des hommes « qui, on ne pouvait le nier, étaient traitres et filous. » Ils suppliaient leurs frères de ne pas s'embarquer dans les ténèbres sur les vaisseaux de l'ennemi, parce que, pendant qu'ils seraient occupés à marchander le prix du voyage, ils s'apercevraient que leurs faux pilotes auraient hissé les voiles et se seraient éloignés pendant la nuit. En vain voudraient-ils alors regagner la côte. L'exemple de La Motte et des autres, « pris à la glu par l'or espagnol, » devait être salutaire pour tous; — ces personnages étaient maintenant poussés en avant à coups de fouet, leurs nouveaux maîtres se moquaient d'eux avec dédain, et les forçaient à avaler l'amer breuvage de l'humiliation avec le doux poison de la corruption. On les engageait à bien étudier les lettres interceptées de Curiel, afin de découvrir à fond les profonds desseins et le secret mépris de l'ennemi [2].

[1] Lettre des États-Généraux. — Ibid., XIII. 48.
[2] Réponse des États-Généraux sur les lettres des États d'Artois, Haynault, Lille, Douay et Orchies; Ord. Depèch. Boek der St.-gen., 1579, f. 33-31. MS. Archives de La Haye.

Digitized by Google

Tel ayant été le résultat des négociations entre les États Généraux et les provinces wallonnes, une forte députation partit de ces provinces, vers la fin d'avril, pour obtenir une dernière entrevue avec Parme, alors occupé déjà à investir Maestricht. On alla à la rencontre des députés sur leur route en grande cérémonie, et on les escorta jusqu'en présence de Farnèse avec des tambours, des trompettes et des bannières flottantes [1]. Il les reçut avec une aménité altière, dans une tente magnifiquement décorée, et il les invita nonchalamment à un repas, qu'il appela une collation d'après-midi, mais qui, en réalité, fut un festin très somptueux et splendidement ordonné [2]. Ce « banquet frivole et joyeux » terminé, les députés furent escortés, avec un grand appareil militaire, jusqu'aux logements qui avaient été préparés pour eux dans un village voisin. Pendant la durée de leur visite, tous les principaux officiers de l'armée et les gens de la maison de Parme reçurent l'ordre d'amuser les Wallons par de brillants festivals, des dîners, des soupers, des danses et des carrousels de toute espèce. A l'une des plus somptueuses de ces fêtes — un bal magnifique, auquel on avait invité toutes les dames et les jeunes filles de la contrée environnante — le prince de Parme lui-même fit une apparition sans être attendu. Il réprimauda doucement les ordonnateurs de cette fête de se permettre une hospitalité aussi splendide, sans le laisser au moins y prendre part. Plein d'une charmante affabilité pour les dames rassemblées dans la salle de bal, courtois mais dédaigneux et réservé vis à vis des envoyés wallons, il excita l'admiration de tous par la convenance et la noblesse de ses manières. Lorsqu'il traversa les salles en modulant ses pas gravement et en cadence conformément à la musique, la dignité et la grâce de son maintien parurent vraiment majestueuses; mais lorsqu'il se mit à danser une mesure, l'enthou-

[1] Strada, 2, I. 49, sqq.

[2] « Regiis epulis quas extenuato ad superbiam vocabulo, pomeridianam gustationem appellabant, excepti sunt. » — Strada, 2, I. 52.

Digitized by Google

siasme fut à son comble [1]. En vérité, s'écrièrent d'une seule voix les envoyés wallons, il faudrait être des rustres pour ne pas tendre à l'instant une main amie à un prince aussi aimable et aussi plein de condescendance [2]. Cette exclamation parut être la manifestation du sentiment général et présager une conclusion rapide.

Bien peu de temps après, un accord préliminaire fut signé entre le gouvernement du Roi et les provinces wallonnes. Les concesions de la part de Sa Majesté étaient assez libérales. La question religieuse n'offrant pas d'obstacle, il était relativement facile pour Philippe de se montrer bénin. On stipula que les priviléges provinciaux seraient respectés; qu'un membre de la famille même du Roi, de naissance légitime, serait toujours choisi pour gouverneur-général et que les troupes étrangères seraient immédiatement renvoyées [3]. L'échange officiel des ratifications de ce traité fut retardé jusqu'au 4 septembre suivant [4], mais la nouvelle que la réconciliation avait été définitivement arrêtée, se répandit bientôt dans tout le pays. Les catholiques en furent ivres d'orgueil et les patriotes épouvan-

[1] Strada, 2, I. 53, qui décrit la scène avec une plaisante gravité.

[2] Ibid. — « Agrestes se plus nimio visum iri, nisi adeo benigni amabilisque ingenii viro manus darent. »

[3] L'accord préliminaire fut signé le 17 mai 1579. Une copie en fut envoyée par le prince d'Orange aux États-Unis, le 1er août 1579. — Bor, XIII. 95-98. Tratado de Reconcilacion de las Provincias d'Artois, Haynau, Lille, Douay, y Orchies; Réc. Prov. Wall., III. f. 289-296, MS. Les clauses du traité n'étaient pas mauvaises. La pacification de Gand devait être maintenue et les troupes étrangères éloignées. Malheureusement la correspondance secrète des parties contractantes prouve que l'observation fidèle de cette pacification était fort loin de leur pensée; d'autre part l'histoire subséquente du pays devait montrer que l'éloignement des troupes n'avait été qu'une comédie, dans laquelle l'acteur principal renonça bientôt au rôle qu'il avait consenti à contre-cœur à remplir.

[4] Réc. Prov. Wall., III. f. 179, 180, MS. — Il y a quelque chose de presque comique dans le préambule de la ratification. « Certains bons personnages dans nos provinces d'Artois, etc., » dit Philippe, « zélés pour le service de Dieu et désireux d'échapper au danger que couraient leurs propriétés, et voyant qu'on tentait d'établir une tyrannie populaire sur les gens d'église, sur les seigneurs et sur les bons bourgeois, tyrannie qui, par des contributions exorbitantes, devait ronger la nation jusque dans la moelle, ayant à la fin ouvert leurs propres yeux, ont fait de leur mieux pour réveiller leurs voisins, etc. »

Digitized by Google

tés. D'Orange — le « prince des ténèbres[1], » comme les Wallons de l'époque se plaisaient à l'appeler — ne voulait pas encore désespérer; refusant d'accepter ce démembrement de son pays chéri, démembrement qu'il prévoyait devoir être perpétuel, il adressa aux provinces wallonnes et à leurs chefs militaires les adjurations les plus prononcées et les plus solennelles. Il offrit tous ses enfants en otages pour gages de sa bonne foi dans l'observation sacrée de tout arrangement que ses concitoyens catholiques pourraient vouloir conclure avec lui. Ce fut en vain. Le pas était irrévocablement franchi; le fanatisme religieux, la jalousie des seigneurs, la corruption sous toutes ses formes, avaient séparé pour jamais les Pays-Bas en deux. Les amis de l'ultramontanisme, les ennemis de la liberté politique et religieuse, d'un bout de la chrétienté à l'autre, furent tous fiers de ce résultat. Il fut reconnu que Parme avait en réalité remporté une victoire, qui, sans coûter du sang, était aussi importante pour la cause de l'absolutisme qu'aucune autre victoire que son glaive devait encore accomplir.

La joie du parti catholique à Paris se manifesta de toutes sortes de façons. Au principal théâtre[2] on joua une pantomime grotesque, dans laquelle on faisait intervenir Sa Majesté Catholique sur la scène, menant par un licou une vache bien douce qui représentait les Pays-Bas. La bête, par un effort soudain, brisait la corde et se cabrait d'une manière désordonnée. Alexandre de Parme accourait à la hâte pour rattacher ensemble les fragments de la corde, pendant que divers personnages, représentant les États-Généraux, saisissaient la vache par les cornes, les uns lui sautant sur le cou, les autres appelant les assistants à leur aide pour contenir l'animal rétif. L'Empereur, le Roi de France et la reine d'Angleterre, —

[1] « Le Prince d'Oranges qu'ils nommèrent en ce temps Prince des Ténèbres, etc. » — Renom de France, IV. c. XII. MS. Au moins dans la phrase du pauvre Tom « le prince des ténèbres était un gentilhomme. »

[2] Strada, 2, l. 55.

Digitized by Google

ce dernier personnage était représenté tantôt souriant à l'un des partis, tantôt témoignant une profonde sympathie pour l'autre, — restaient là sans bouger; mais le duc d'Alençon se précipitait sur la scène et saisissait la vache par la taille. Alors le prince d'Orange et Jean Casimir se montraient, munis d'un seau, et se préparaient à la traire, mais Alexandre saisissait de nouveau le licou. La vache faisait une espèce de plongeon, culbutait le veau, d'un coup de pied renversait Casimir, de l'autre Orange, et puis suivait directement Parme qui la ramenait à Philippe [1]. Cela ne semble pas une très « admirable farce, » mais cela était extrêmement goûté des Parisiens polis du XVIe siècle et les historiens classiques ont jugé le fait digne d'être rapporté.

Aux yeux des amis de l'absolutisme, l'accord avec les Wallons parut un prélude heureux aux négociations qui s'étaient ouvertes à Cologne, au mois de mai. Avant de retracer, aussi rapidement que possible, ces conférences célèbres mais stériles, il est nécessaire, pour mettre de l'unité dans notre récit, de jeter un coup d'œil sur quelques événements qui se passèrent à la même époque dans différentes parties des Pays-Bas.

Le succès obtenu par le parti catholique dans les négociations avec les Wallons avait soulevé une animosité en sens contraire dans les cœurs des réformés de tout le pays. Comme d'ordinaire l'animosité avait produit l'animosité; l'intolérance engendra l'intolérance. Le 28 mai 1579, comme les catholiques d'Anvers célébraient l'*Ommegang* — la même fête qui avait excité les troubles mémorables de l'année soixante-cinq, — l'irritation de la multitude ne put être contenue [2]. La populace se souleva dans sa fureur pour mettre un terme à ces démonstrations — qui, rapprochées des événements récents, semblaient inopportunes et insolentes — d'une

[1] Strada, 2, 1. 55,56.
[2] Bor, XIII. 67.

Digitized by Google

religion dont les partisans ne formaient alors qu'une faible minorité des citoyens d'Anvers. Il y eut un grand tumulte. Deux personnes furent tuées. L'archiduc Mathias, qui avait assisté lui-même à la cérémonie dans la cathédrale de Notre-Dame, courut le danger de perdre la vie. Le cri bien connu de *paapen uit* (au dehors les papistes!) retentit dans les rues; les prêtres et les moines s'enfuirent tous de la ville au milieu d'un tonnerre d'imprécations [1]. D'Orange fit son possible pour apaiser la mutinerie, et ses efforts ne furent pas infructueux, car l'émeute, bien que tumultueuse et ignoble, ne fut pas du moins sanguinaire. Le lendemain, le Prince convoqua le magistrat, le Conseil du Lundi, les officiers des Ghildes et tous les fonctionnaires municipaux et leur exprima son indignation dans des termes très catégoriques. Il déclara formellement que si de semblables désordres, dus à un véritable esprit d'intolérance, chose qu'il déplorait le plus, ne pouvaient être réprimés à l'avenir, il était décidé à résigner ses charges et à ne pas conserver davantage une autorité quelconque dans une ville où l'on se jouait de ses conseils. Les magistrats alarmés de ses menaces, et prenant part à son mécontentement, le supplièrent de ne pas les abandonner, et déclarèrent à leur tour que s'il résignait les charges, eux déposeraient immédiatement leurs fonctions. On rédigea donc et l'on proclama immédiatement à l'Hôtel-de-Ville une ordonnance qui permettait aux catholiques de rentrer dans la ville et de jouir du privilége de pratiquer leur culte. En même temps, on annonça qu'un nouveau projet de paix de religion serait soumis sans retard à l'approbation de toutes les villes [2].

Des désordres analogues, produits par les mêmes motifs, se commirent à Utrecht et aboutirent à un semblable résultat [3]. D'autre part, la ville de Bruxelles fut frappée d'étonnement à

[1] Bor, Meteren, IX. 155a.
[2] Bor, XIII. 68.
[3] Ibid., 70-73.

Digitized by Google

la vue d'une faible et infructueuse tentative de trahison [1], faite par un jeune homme qui portait un nom illustre. Philippe, comte d'Egmont, fils aîné de l'infortuné Lamoral, avait le commandement d'un régiment au service des États. Il avait en outre un petit corps de cavalerie immédiatement attaché à sa personne. Depuis quelque temps il s'était senti porté — comme les Lalaing, les Melun, les La Motte et d'autres — à se réconcilier avec la couronne, et il pensa, en homme avisé, que les conditions qui lui seraient accordées seraient bien plus avantageuses, s'il pouvait entraîner la capitale du Brabant avec lui pour la présenter en offrande de paix à Sa Majesté. Sa résidence était Bruxelles. Son régiment stationnait hors des portes, mais dans le voisinage immédiat de la ville. Dans la matinée du 4 juin, il envoya les soldats — comme il avait coutume de le faire — dans la campagne pour y marauder. A leur retour, après avoir rassemblé le régiment, lui et ses hommes maîtrisèrent facilement et égorgèrent la garde qui se trouvait à la porte par laquelle ils rentraient, et mirent à sa place des soldats pris dans leurs rangs. Le régiment d'Egmont s'avança alors en traversant la porte en bon ordre — le comte Philippe en tête — et alla stationner sur la Grand'Place au centre de la ville. Tout cela se passait au point du jour. Les bourgeois, qui voyaient cela de leurs maisons, s'étonnèrent et concevant de l'inquiétude d'un pareil mouvement à une heure aussi indue, ils coururent en hâte à leurs armes. Egmont envoya un détachement pour prendre possession du palais. C'était trop tard. Le colonel Van der Tympel, commandant de la ville, avait pris les devants sur lui; il avait fait mettre ses troupes sous les armes, et il se rendit maître du détachement des rebelles. En attendant, l'alarme s'était répandue. Des bourgeois armés sortaient de toutes les maisons, et on éleva à la hâte des barricades en travers des rues étroites qui conduisaient à la place. Toutes les issues furent ainsi fermées.

[1] Bor, XIII. 66, sqq. Meteren, IX. 153. Hooft, XV. 657, sqq.

Digitized by Google

Pas un des partisans d'Egmont — s'il avait en réalité des partisans dans la ville — n'osa se montrer. Le jeune traître et tout son régiment rangé sur la Grand'Place, étaient vraiment pris comme dans une trappe. Il ne s'était pas emparé de Bruxelles, mais c'était Bruxelles qui certainement s'était emparé de lui. Tout le long du jour il fut gardé à vue dans la prison et au pilori qu'il avait choisi lui-même, crevant de rage et de honte. Ses soldats, privés de nourriture et de boisson, commencèrent à devenir insolents et mutins, et il était condamné en même temps à entendre les insultes amères et bien méritées des gens du peuple. Mille sarcasmes piquants, suggérés par son nom et par la localité, étaient impitoyablement lancés contre lui. On lui demanda s'il venait jusqu'à la place pour chercher la tête de son père. On lui rappela que le lendemain était l'anniversaire du meurtre de ce même père — à la même place — par ceux avec qui le fils voulait maintenant conclure la paix par une trahison. On l'invita à n'arracher qu'un petit nombre de pierres du pavé que foulaient ses pieds, afin que le sang du héros pût crier du fond du sol contre lui [1]. Des larmes de dépit et de colère s'échappaient des yeux du jeune homme [2] lorsqu'il entendit ces railleries mordantes, mais la nuit couvrit bientôt la mémorable place, et le Comte était toujours prisonnier. Onze ans auparavant les étoiles de la saison d'été avaient brillé sur un bien plus grand nombre d'hommes armés, rangés dans le même emplacement. Les préparatifs de la solennelle et dramatique exécution, qui, le lendemain, devait épouvanter l'Europe, avaient été faits au sein d'une population réduite au silence et terrifiée ; et maintenant, dans la nuit anniversaire même de celle où l'échafaud avait été dressé, le grand spectre de la victime ne sortirait-il pas du tombeau pour maudire son traître de fils ?

C'est ainsi que, pendant tout un jour et toute une nuit, ce

[1] Bor, XIII. 66. Hooft, XV. 638.
[2] Meteren, IX. 153. — « Sulcx dat de tranen hem van passie ontspronghen, etc. » — Bor, Hooft, ubi sup.

Digitized by Google

conspirateur déçu fut obligé de rester dans la position ignominieuse qu'il avait spontanément choisie. Le 5 juin, au matin, par une indulgence quelque peu inexplicable, on lui permit de s'en aller avec tous ses compagnons. Au point du jour, il sortit des portes de la ville, courbé sous le mépris et abattu, à la tête de son régiment de traîtres, et peu après — pillant et levant des taxes sur sa route — il alla rejoindre les quartiers de Montigny [1].

Il pourrait sembler naturel qu'après une telle échauffourée Philippe d'Egmont aurait accepté son rôle de renégat, et avoué son intention de se réconcilier avec les meurtriers de son père. Mais au contraire, il adressa au magistrat de Bruxelles une lettre dans laquelle il repoussa avec véhémence « toute intention de se joindre au parti des pernicieux Espagnols, » protesta chaleureusement de son zèle et de son attachement aux États, et dénonça « les inventeurs pervers de ces calomnies contre lui comme les pires ennemis du pauvre pays affligé. » Le magistrat répondit qu'il lui était impossible de comprendre comment le comte, qui avait souffert de la part des Espagnols des avanies si cruelles qu'il était impossible pour lui de trop les déplorer et de trop vouloir s'en venger, pourrait jamais avoir l'idée de se faire l'esclave de pareils tyrans. Et pourtant, au moment même où cette correspondance avait lieu, Egmont était en négociation secrète avec l'Espagne ; car quinze jours avant la date de sa lettre au sénat de Bruxelles, il avait informé Parme de sa résolution « d'embrasser la cause de Sa Majesté et de l'ancienne religion, » — intention qu'il se vantait d'avoir prouvée « en coupant la gorge à trois compagnies de soldats des États, à Nivelles, à Grammont et à Ninove. » Parme avait déjà écrit au Roi pour lui communiquer ces intelligences et pour lui demander des encouragements pour le Comte. Au mois de septembre, le monarque écrivit à Egmont une lettre pleine de reconnaissance et de

[1] Bor, Hooft, Meteren, ubi sup.

Digitized by Google

promesses, à laquelle le Comte répondit pour exprimer sa vive satisfaction de voir que Sa Majesté agréait ses petits services, pour faire l'aveu de son profond attachement à l'Église et au Roi, et pour lui demander avec instance de l'argent en même temps que le gouvernement d'Alost. Il devint bientôt singulièrement importun sur l'article des récompenses et des promotions, et il réclama entre autres le poste de commandant de la *bande d'ordonnance*, poste qu'avait occupé son père. Parme, dans sa réponse, se montra prodigue de promesses, et rappela au jeune seigneur « qu'il servait un souverain qui savait fort bien comment récompenser les exploits signalés de ses sujets. » Tel fut le langage tenu par Philippe II et son Gouverneur au fils du héros décapité de Saint-Quentin; et voilà avec quelle obséquiosité rampante Egmont voulait baiser la main royale qui fumait encore du sang de son père [1].

Pendant ce temps, le siége de Maestricht avançait avec une précision régulière. Pour les esprits militaires de l'époque — peut-être même pour ceux des temps postérieurs — cet exploit de Parme parut un chef-d'œuvre d'art. La ville dominait la Meuse inférieure et servait de porte du côté de l'Allemagne. Elle renfermait trente-quatre mille habitants. Une armée, composée à peu près d'une même quantité d'âmes, avait été menée contre elle; et le nombre des morts, grâce auxquels sa prise fut effectuée, égala probablement la moitié de la population [2]. Pour un esprit technique, le siége doit paraître sans doute un magnifique produit de l'intelligence humaine. Pour l'honnête homme qui étudie l'histoire, une telle manifestation de la capacité intellectuelle ne semble qu'une assez triste exhibition. Étant donnés, d'un côté une ville pourvue de forts rem-

[1] Ordin. Depêchen Boek der Staten-gen., A0. 1579, f. 287. Archives de La Haye, MS. Réconciliation des Provinces Wallones, IV. f. 110, 116. Archives royales de Bruxelles, MS. — Comparez Correspondance d'Alexandre Farnese avec Philippe II, Gachard, 1853, Kervyn et Diegerick, Documents Inédits, I. 428.

[2] Strada, 2, IV. 39, 130. A la fin du siége, l'armée de Parme fut estimée à 20,000 hommes. et 4,000 avaient succombé dans les deux assauts d'avril seulement. — Bor, ubi sup.

Digitized by Google

parts et de tours solides, avec une garnison faible et une population abandonnée, d'un autre côté, un capitaine consommé, avec une armée de vétérans à sa disposition, sans crainte de voir ses opérations troublées, et ayant devant lui tout le loisir nécessaire pour les mener à bonne fin, il ne paraîtra pas à un esprit non prévenu que ce soit un exploit très digne d'éloge pour des soldats, de s'emparer d'une ville au bout de quatre mois de dur labeur.

L'investissement de Maestricht commença le 12 mars 1579. Il y avait dans la ville, outre sa population, deux mille paysans, tant hommes que femmes, une garnison de mille soldats et une garde bourgeoise disciplinée comptant à peu près douze cents individus [1]. Le commandant militaire s'appelait Melchior. Immédiatement sous ses ordres venait Sébastien Tappin, officier lorrain de beaucoup d'expérience et de bravoure; en réalité c'était lui qui dirigeait principalement les opérations. Il avait été envoyé là par le prince d'Orange pour servir sous les ordres de La Noue, lequel devait avoir le commandement de Maestricht, mais avait été hors d'état d'entrer dans la ville [2]. Comprenant que le siége devait se transformer en blocus et sachant que de choses devaient dépendre de son issue, Sébastien ne perdit pas de temps pour faire les préparatifs nécessaires en vue des événements futurs. Partout les remparts furent raffermis; on creusa des puits pour se préparer aux contre-mines qui pourraient bientôt devenir indispensables; on approfondit et on dégagea les fossés; on répara complétement les forts situés auprès des portes. De son côté, Alexandre avait entouré la place et avait jeté deux ponts, bien fortifiés, sur le fleuve. Il y avait six portes à la ville, toutes pourvues de ravelins, et on ne savait dans quelle direction se ferait la première attaque. Les avis balançaient entre la

[1] Bor, XIII. 36. Hooft, XV. 628. Meteren, IX. 154. — Comparez Strada, 2, II. 59, qui porte la garde citoyenne à 6,000 hommes et les paysans à un chiffre plus élevé.

[2] Strada, 2, II. 59. Hooft, XV. 628.

Digitized by Google

porte de Bois-le-Duc, près du fleuve, et celle de Tongres, située au sud-ouest; finalement on se décida à attaquer la porte de Tongres.

On construisit donc sur ce point des plates-formes, et après une lourde canonnade de quarante-six grands canons, continuée pendant plusieurs jours, on crut, le 25 mars, que cela avait produit quelque effet sur la ville. Une partie du rempart en briques était tombée en poussière, mais à travers la brèche on aperçu un terre-plein massif, très bien protégé par un fossé, et qui, après les six mille coups déjà dirigés contre le mur extérieur, restait encore parfaitement debout [1]. On reconnut que la porte de Tongres était, non pas le côté le plus attaquable, mais, au contraire, la partie la plus forte de la défense, et Alexandre prit en conséquence la résolution de dresser ses batteries contre la porte de Bois-le-Duc. En même temps l'attaque contre celle de Tongres devait être modifiée, mais non abandonnée. Quatre mille mineurs, habitués à passer la moitié de leur vie à fouiller la terre pour retirer le charbon des houillères de cette contrée, avaient été envoyés par l'évêque de Liége, et on chargea alors ces hommes vigoureux de leur besogne souterraine [2]. On creusa une mine à une certaine distance et les assiégeants se frayèrent ainsi tout doucement un chemin vers la porte de Tongres, tandis qu'en même temps on s'occupait d'opérations plus ostensibles dans une direction opposée. Les assiégés avaient aussi leurs mineurs, car on avait utilisé les campagnards réfugiés dans la ville en leur faisant manier le pic et la pioche. Les femmes mêmes s'enrôlaient en compagnies, choisissaient leurs officiers — ou leurs « maîtresses de mines, » comme on les appelait [3], — et rendaient tous les jours d'excellents services dans les entrailles de la terre. Toute une légion de gnomes était ainsi constamment à l'œuvre, soit pour renverser, soit pour défen-

[1] Strada, 2, II. 65, 66.
[2] Bor, XIII. 56. Hooft, XV. 628. Strada.
[3] « Magistras cunicularias appellabant. » — Strada, 70.

Digitized by Google

dre la place assiégée. La mine dirigée contre la porte avançait; les assiégés creusèrent plus profondément et la coupèrent par une excavation transversale; les partis opposés se rencontraient journellement et engageaient des luttes mortelles dans ces allées sépulcrales De part et d'autre on recourait à une foule de stratagèmes. Les habitants de la ville construisirent secrètement une écluse à travers la mine espagnole et inondèrent alors leurs ennemis avec des chaudières d'eau bouillante. Des centaines d'hommes furent ainsi brûlés et périrent. On entassa des branches et des petits fagots dans la mine ennemie, on mit le feu à ces matières inflammables, on souffla des quantités de fumée dans cet étroit passage, en se servant des soufflets d'orgue pris à cet effet dans les églises. Beaucoup de malheureux furent ainsi suffoqués. Les assiégeants découragés abandonnèrent la mine où ils avaient rencontré une contremine aussi redoutable, et allèrent creuser en secret, à minuit, un autre puits à une grande distance de la porte de Tongres. Cependant, même sur ce point, ils travaillaient dans les ténèbres, et se guidaient, pour arriver à leur destination, au moyen de l'aiguille aimantée, du niveau et du fil à plomb, tout comme le marin pour traverser les chemins sans traces de l'Océan se sert de la boussole et des cartes marines. Ils se frayèrent ainsi leur route sans obstacle, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à leur port souterrain, précisément au dessous du ravelin condamné. Là ils construisirent une sorte de salle spacieuse, qu'ils soutinrent au moyen de colonnes et ils déployèrent dans leurs dispositions architecturales autant de précision et d'élégance que s'ils n'avaient eu en vue qu'une œuvre purement artistique. On plaça alors le long du plancher dans toutes les directions, des coffres remplis de poudre en énorme quantité, on disposa la traînée et on fit savoir à Parme que tout était prêt. Alexandre, après avoir auparavant préparé les corps de troupes destinés à monter à l'assaut, s'approcha en personne de la bouche du puits et donna l'ordre de faire sauter la mine. L'explosion fut épouvantable; une partie de

Digitized by Google

la tour fut renversée par le choc et le fossé se remplit d'un amas de décombres. Les assaillants se précipitèrent à travers le passage qui leur était ainsi pratiqué et se rendirent maîtres de la partie ruinée du fort. Cependant ils se rencontrèrent sur la brèche avec les défenseurs opiniâtres de la ville, et après un combat acharné de plusieurs heures, ils furent obligés de battre en retraite, tout en restant maîtres pourtant du fossé et de la portion du fort qui était en ruines. Cela se passa le 3 avril [1].

Cinq jours plus tard un assaut général fut ordonné. Comme on avait déjà creusé une nouvelle mine aux abords du ravelin de Tongres et que pendant quinze jours une canonnade continuelle avait été dirigée contre la porte de Bois-le-Duc, on crut opportun d'attaquer les deux points à la fois. Le 8 avril donc, après avoir fait une prière en commun et entendu un discours d'Alexandre Farnèse, le gros de l'armée espagnole marcha sur la brèche. Le fossé avait été rendu praticable en plusieurs endroits par les tas de décombres dont il était rempli et par les fagots et la terre que les assiégeants y avaient jetés. L'engagement à la porte de Bois-le-Duc fut excessivement chaud. Les vétérans d'élite d'Espagne, d'Italie et de Bourgogne se rencontrèrent face à face avec les bourgeois de Maestricht, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous étaient armés jusqu'aux dents et combattirent avec une valeur qui semblait surhumaine. Les femmes, féroces comme des tigresses défendant leurs petits, grimpaient sur les remparts et se battaient aux premiers rangs. Elles versaient des seaux d'eau bouillante sur les assiégeants, elles leur lançaient à la face des tisons ardents, elles leur jetaient autour du cou avec une dextérité merveilleuse, des paniers remplis de poix enflammée. Les paysans de leur côté, armés de leurs lourds fléaux, travaillaient aussi gaiement à cette sanglante moisson que s'ils avaient battu le blé dans leurs granges. Ils vannaient aussi de

[1] Strada, 2, II. 666-671.

Digitized by Google

bon cœur les rangs des royalistes qui étaient venus pour les massacrer et les assiégeants tombaient en foule les uns sur les autres; ils se battaient pourtant bravement, mais ils étaient déconcertés par ces armes d'une nouvelle espèce, dont se servaient les paysans et les femmes pour venir en aide aux glaives, aux piques et aux mousquets des troupes disciplinées. Plus de mille combattants étaient tombés à la porte de Bois-le-Duc et cependant des troupes fraîches montaient toujours sur la brèche, pour être repoussées, à la vérité, ou pour augmenter le nombre des morts entassés [1]. Pendant ce temps l'assaut n'avait pas produit de meilleurs résultats à la porte de Tongres. On avait envoyé là un héraut en grande hâte pour crier de toute la vigueur de ses poumons : « Santiago! Santiago! les Lombards sont maîtres de la porte de Bois-le-Duc! » on recourait à la fois au même stratagème pour faire croire aux assiégeants, de l'autre côté de la ville, que leurs camarades s'étaient emparés de la porte de Tongres [2]. Excités par cette nouvelle supposée, les soldats se précipitèrent comme des furieux sur le fameux ravelin, qui n'avait été détruit qu'en partie; mais ils furent accueillis par une décharge des grands canons de la portion encore debout, et par une mousqueterie bruyante tirée des remparts. Ils hésitèrent un peu. Au même instant la nouvelle mine — qui devait faire explosion entre le ravelin et la porte, mais qui avait été secrètement contreminée par les habitants de la ville, — éclata avec un horrible fracas, au moment où les assiégeants s'y attendaient le moins. Cinq cents royalistes sautèrent en l'air; Ortiz, capitaine du génie espagnol, qui inspirait les travaux souterrains, fut lancé des profondeurs de ces abîmes et enseveli sous la masse retombante de la terre jetée hors de la mine. Quarante-cinq ans après, en bêchant pour établir les fondations d'un nouveau mur, on retrouva son squelette.

[1] Strada, 2, II. 68-71.
[2] Hooft, XV. 629. Meteren, IX. 154. Strada, 2, II. 73.

Digitized by Google

Revêtu de son armure complète, le heaume et la cuirasse encore entiers, sa chaîne d'or autour de son cou, son hoyau et sa pioche à ses pieds, le guerrier gisait [1] là intact et semblait presque en état de reprendre son rôle dans une guerre analogue qui — même après son sommeil d'un demi siècle — ravageait encore le pays.

Cinq cents Espagnols périrent par cette explosion [2], mais aucun des défenseurs de la cité ne fut atteint, car ils avaient été prévenus. Remis de leur panique momentanée, les assiégeants revinrent à la charge. Le combat redoubla de fureur. Six cent septante officiers, munis de brevets ou sans brevets, étaient déjà tombés; plus de la moitié étaient mortellement blessés. Quatre mille royalistes, horriblement blessés, gisaient sur le sol [3] Il était temps que le jour accomplît sa carrière, car Maestricht ne pouvait être emporté cette fois. Les meilleurs et les plus braves des officiers survivants supplièrent Parme de mettre fin au carnage en rappelant les troupes; mais le cœur de gladiateur du général en chef était échauffé, au lieu d'être adouci par ce spectacle farouche. « Retournez sur la brèche, » s'écria-t-il, « et dites aux soldats qu'Alexandre va venir pour les mener en triomphe dans la ville, ou pour périr avec ses camarades [4]. » Il s'élança en avant avec cette impétuosité qui le distingua, lorsqu'à Lépante il aborda la galère de Mustapha; mais tous les généraux qui étaient près de lui se jetèrent devant ses pas et le conjurèrent de renoncer d'une tentative aussi téméraire et aussi insensée. Leurs supplications seraient probablement restées sans résultat, si son ami intime, Serbelloni, ne s'était interposé avec une autorité presque paternelle, et ne lui avait rappelé les

[1] Strada, 2, II. 76.

[2] Cinq à six cents, d'après une lettre écrite, entre le 12 et le 16 avril 1579, par un habitant de Maestricht, et citée par Bor, XIII. 51, 52.

[3] Lettre de Maestricht mentionnée ci-dessus. — Comparez Strada, 2, II. 79. Hooft, XV. 629, qui porte le nombre des Espagnols tués dans cet assaut à deux mille. — Meteren, IX. 154. Haræus (Tumult. Belg.), t. III. 299.

[4] Strada, 2, II. 77.

Digitized by Google

instructions précises contenues dans les lettres récentes de Sa Majesté; or, d'après celles-ci, le Gouverneur-Général, sur la tête duquel reposait une si grande responsabilité, devait s'abstenir, sous peine de déplaire au monarque, d'exposer sa vie comme un vulgaire soldat [1].

Alexandre, malgré sa répugnance, donna à la fin le signal du rappel et accepta la défaite. Pour l'avenir, il résolut de compter un peu plus sur les sapeurs et les mineurs [2], et un peu moins sur la supériorité, en combat réglé, de ses vétérans, sur des bourgeois et des paysans. Persuadé, en dernier résultat, de prendre la ville, en se conformant aux règles et aux préceptes de l'art militaire, bien résolu à passer tout l'été au pied des remparts, plutôt que d'abandonner son projet, il se mit avec calme à compléter ses circonvallations. Un réseau de onze forts sur la rive gauche, de cinq sur la rive droite de la Meuse, le tout relié par un mur continu [3], lui donna toute sécurité contre les interruptions et lui permit de continuer le siége à loisir. Sa nombreuse armée était bien logée et amplement pourvue; il avait construit une forte et populeuse cité pour en détruire une autre. Secourir la place était chose impossible. Un millier d'hommes à peine suffisait actuellement pour défendre la ville improvisée par Farnèse, de sorte que le gros de son armée pouvait marcher sur-le-champ contre tout ennemi qui s'approcherait. Une troupe de sept mille hommes, rassemblés péniblement par le prince d'Orange, manœuvrait aux abords de la place, sous les ordres de Hohenlo et de Jean de Nassau; mais frappés d'étonnement à la vue de ce spectacle, les deux chefs reconnurent qu'il n'y avait pas d'espoir d'entreprendre une diversion. Maestricht était entouré d'un second Maestricht.

Les efforts d'Orange se tournèrent nécessairement alors vers l'obtention, si possible, d'une trêve de quelques semaines

[1] Strada, 2, II. 77. La lettre de Philippe est donnée en partie par cet historien.
[2] Strada, 2, II. 80. Bor, XIII. 52.
[3] Strada. 2, II. 83.

Digitized by Google

de la part des négociateurs à Cologne. Mais Parme était trop fin pour permettre à Terranova [1] d'y consentir et comme le Duc désavouait tout pouvoir pour trancher directement la question de paix et de guerre, le siége continua. Les portes de Bois-le-Duc et de Tongres ayant trop bien résisté aux forces dirigées contre elles, on changea de point d'attaque et on choisit la porte de Bruxelles. Cette porte voisine de celle de Tongres, était la plus éloignée du fleuve et faisait face à l'ouest à la pleine campagne. Les assiégés avaient construit en cet endroit un ravelin supplémentaire qu'ils avaient baptisé, par dérision, du nom de *Parme* et contre lequel les batteries de Parme furent actuellement dirigées. Alexandre éleva une plate-forme d'une grande étendue et très solide, directement en face du nouvel ouvrage; après une canonnade sérieuse et continue, partie de cette élévation, il y eut un engagement sanglant et le fort de *Parme* fut pris. Un millier au moins de ses défenseurs tombèrent en cette circonstance; repoussés petit à petit d'un point de défense sur un autre, ils virent successivement s'écrouler sous leurs yeux la triple enceinte de leur bastion. La tour était littéralement anéantie avant qu'ils ne voulussent abandonner les ruines et se retirer dans leurs derniers retranchements. Alexandre étant ainsi maitre du fossé et des approches de la porte de Bruxelles, plaça des forces considérables des deux côtés de cette entrée, le long des bords du fossé et se mit à miner sous terre le mur intérieur de la ville [2].

Pendant ce temps la garnison avait été réduite à quatre cents combattants, et presque tous encore étaient blessés. Épuisés et poussés au désespoir, ces soldats voulaient traiter. Mais la population repoussait cette proposition avec des cris de rage, et proclamait qu'elle détruirait la garnison de ses propres mains si pareille insinuation était renouvelée. Sébas-

[1] Voir une lettre remarquable de Parme au duc de Terranova, datée du camp devant Maestricht, le 21 mai 1579, dans Bor, XIII. 57, 58.
[2] Bor, XIII. 64. Strada, III. 115-117.

Digitized by Google

tien Tappin de son côté les encourageait en leur faisant espérer un prompt secours, et leur représentait les conséquences funestes de leur confiance en la miséricorde de leurs ennemis. La garnison reprit courage; quant à celui des bourgeois et de leurs femmes, il n'avait jamais faibli. Leur principale espérance actuellement reposait sur une fortification qu'ils avaient construite à l'intérieur de la porte de Bruxelles — une demi-lune d'une force considérable. Derrière celle-ci il y avait un parapet en gazon et en maçonnerie, destiné à servir de dernier boulevard pour le cas où toute autre défense serait forcée. Le tout avait été entouré d'un fossé de trente pieds de profondeur; lorsque les assiégeants montèrent sur la brèche qu'ils étaient enfin parvenus à ouvrir dans les retranchements extérieurs, près de la porte de Bruxelles, ils aperçurent pour la première fois ce nouveau rempart [1].

La situation générale des lignes de défense, les dispositions des habitants, Alexandre avait été instruit de tout cela par un déserteur venu de la ville. Alors les suprêmes efforts de l'ennemi furent dirigés contre la fortification érigée en dernier lieu. Alexandre ordonna de jeter un pont sur le fossé de la ville. Comme celui-ci avait soixante pieds de largeur et autant de profondeur, et qu'il était placé directement sous les canons de la nouvelle demi-lune, l'entreprise était passablement hasardeuse. Alexandre fraya le chemin en personne, un maillet dans une main, une bêche dans l'autre. Deux hommes tombèrent morts instantanément frappés l'un de sa main droite, l'autre de sa main gauche, tandis que lui-même, plein de sang-froid, se mettait à jeter les fondations des premières piles du pont. Ses soldats tombaient pour ainsi dire à ses côtés. Le comte de Berlaymont [2] fut frappé à mort,

[1] Strada, 2, III. 117, 118.

[2] Mieux connu sous le nom de baron de Hierges, fils aîné du célèbre royaliste, et devenu plus tard comte de Berlaymont. Il n'y avait pas longtemps que Hierges avait hérité de ce titre, par suite de la mort de son père. — Strada, 2, III. 119. — Comparez Bor, XIII. 64. Hoofl, XV. 650; Meteren, IX. 154c; Archives de la Maison d'Orange, VI. 622; Tassis, V. 338.

Digitized by Google

plusieurs officiers de distinction furent tués ou blessés; mais aucun soldat n'osait reculer pendant que leur général combattait au milieu d'une pluie de boulets comme un simple pionnier. Alexandre préservé comme par miracle, ne quitta pas la place avant que le pont ne fût construit, et que dix grands canons n'y eussent été amenés, puis pointés contre la demi-lune [1]. On ouvrit le feu, on fit sauter une mine creusée à l'avance, une partie du bastion fut lancée en l'air, et les assaillants s'élancèrent sur la brèche. Une lutte furieuse corps-à-corps s'engagea de nouveau; et de nouveau, après une résistance obstinée, les habitants de la ville furent forcés de céder. Abandonnant petit à petit le fort ruiné, ils se retirèrent à l'abri du parapet situé en arrière, — leur extrême et dernier point de défense. Ils s'accrochèrent à cette barrière comme on s'accroche à une barre de bois en cas de naufrage, et là ils se tinrent sur la défensive, bien résolus à vendre chèrement leur vie.

Le parapet, étant encore fort, on n'essaya pas de l'attaquer ce jour-là. On rappela les assaillants et dans l'entretemps Parme envoya un héraut aux défenseurs de la ville, pour applaudir hautement à leur courage, et pour les engager à se rendre à discrétion. Ils répondirent à ce messager par des paroles de hautaine défiance; et se précipitant en foule vers le parapet, ils se mirent, à l'aide de la bêche, de la pioche et de la truelle à le renforcer encore davantage. Tous les hommes valides de la ville campèrent là en permanence; ils y prirent leurs aliments, leur boisson, et se livrèrent au sommeil à leur poste; leurs femmes et leurs enfants leur apportaient leur nourriture [2].

Une petite lettre, « tracée d'une écriture belle et nette, » arriva alors mystérieusement dans la ville, pour encourager les habitants au nom de l'Archiduc et du prince d'Orange,

[1] Strada, 2. III. 118.
[2] Bor, XIII. 64. Hooft, XV. 650. Strada, 2, III. 120, 121.

Digitized by Google

et pour leur garantir du secours dans une quinzaine de jours [1]. Une ardeur momentanée fut le résultat de cette communication, en même temps que de leur côté les assiégeants éprouvaient de l'abattement; car Alexandre était tombé de la fièvre depuis le jour où la demi-lune avait été emportée. De son lit de douleur il tançait sévèrement ses officiers et s'indignait à l'idée qu'un parapet improvisé et fabriqué à la hâte par des paysans et des bourgeois, au beau milieu d'un siége, pourrait devenir un obstacle insurmontable pour des hommes qui avaient apporté avec eux tous les engins nécessaires. Le lendemain était la fête [2] de saint Pierre et saint Paul et on trouva convenable de sanctifier un jour aussi vénéré par une victoire chrétienne et apostolique. Saint Pierre serait là pour ouvrir la porte avec ses clés et saint Paul mènerait les assiégeants au combat avec son invincible glaive. On donna donc les ordres nécessaires et l'assaut fut décidé pour le lendemain matin.

En attendant les postes furent renforcés et on recommanda plus de vigilance que d'ordinaire. Cette recommandation eut un résultat remarquable. Au sein de l'obscurité de la nuit un soldat de garde faisait sa tournée à l'extérieur du parapet, et écoutait si par hasard il ne pourrait pas surprendre comme cela arrivait quelquefois, une partie de la conversation des bourgeois assiégés qui serait tenue entre eux à l'intérieur du rempart. Jetant un regard scrutateur de tous les côtés, il découvrit enfin dans le mur une crevasse, produite probablement par la dernière canonnade et passée inaperçue jusque-là. Il élargit cette fente avec ses doigts et finalement effectua une ouverture assez large pour y introduire sa personne. Il se glissa hardiment à travers et regarda alentour à la clarté des étoiles [3]. Les sentinelles dormaient toutes à leur poste. Il

[1] Cette lettre est encore conservée aux Archives de Hollande. — Groen van Prinst., Archives de la Maison d'Orange, VI. 622 — note. Bor, XIII. 65.
[2] 29 juin 1579.
[3] Strada, 2, III. 121.

Digitized by Google

s'avança furtivement dans les rues sombres. Pas un veilleur de nuit ne faisait sa ronde. Soldats, bourgeois, femmes, enfants, épuisés par des fatigues incessantes, tous étaient endormis. On n'entendait pas le moindre bruit de pas; pas un chuchottement ne rompait le silence; la ville ressemblait à une cité des morts. Le soldat repassa de nouveau par la crevasse et se hâta d'informer ses chefs de ce qui lui était arrivé [1].

Alexandre instruit sur le champ de la situation de la ville, ordonna de suite l'assaut et avant le lever de l'aurore le dernier rempart fut soudainement assailli. Les soldats se frayèrent un chemin par la brèche ou sautèrent sur le parapet et surprirent enfin — au milieu de son sommeil — cette ville qui s'était si longtemps et si vigoureusement défendue. Les bourgeois, arrachés à leur repos, troublés, surpris, se trouvaient engagés dans une lutte inégale avec des ennemis dispos et farouches. Le combat, comme cela arrivait chaque fois que les villes des Pays-Bas étaient surprises par les soldats de Philippe, dégénéra bientôt en massacre. Les habitants se précipitaient çà et là, mais il n'y avait pas d'évasion possible, il n'y avait pas moyen de résister à un ennemi qui maintenant se répandait dans Maestricht par milliers. Alors eut lieu une boucherie aveugle. Femmes, vieillards, enfants, tous avaient été combattants, et tous, par conséquent, avaient mérité d'encourir la vengeance des vainqueurs. Des cris d'agonie furent poussés et entendus distinctement à près d'une lieue à la ronde. Des mères prenaient leurs enfants dans les bras et se jetaient par centaines dans la Meuse, — et c'était principalement contre les femmes que l'ardeur sanguinaire des assaillants s'exerçait. Des femmes qui avaient combattu journellement dans la tranchée, qui avaient creusé des mines et s'étaient montrées aux créneaux, s'étaient dépouillées de leur

[1] Strada, 2. III. 121. — Comparez Bor, XIII. 65, sqq. Hooft, XV. 652, 653. Meteren, IX. 515 sqq,

Digitized by Google

sexe aux yeux de ceux dont elles avaient contribué à faire périr les camarades. Peu importait qu'elles eussent surmonté la faiblesse de leur sexe pour défendre tout ce qu'il y avait de cher et sacré pour elles sur la terre. Il suffisait que des mercenaires espagnols, bourguignons ou italiens fussent tombés sous leurs coups. On poursuivait de maison en maison ces malheureux; on les précipitait des toits et des fenêtres; on les poussait dans le fleuve; on les mettait en pièces dans les rues, lambeau par lambeau. Les hommes et les enfants ne furent pas mieux traités. Le cœur saigne au récit de ces horreurs, qui hélas! se reproduisaient si fréquemment dans les Pays-Bas. Des cruautés trop monstrueuses pour être décrites, exercées sur une trop vaste échelle pour être crues par des esprits non familiarisés avec les outrages que les soldats espagnols et italiens étaient habitués à exercer sur les hérétiques, leurs semblables, furent alors commises de nouveau dans les rues de Maestricht [1].

Le premier jour quatre mille hommes et femmes furent massacrés [2]. Le carnage dura encore deux autres jours; et on peut soutenir sans exagération que le total des victimes pendant les deux derniers jours fut au moins égal à la moitié de celui du premier [3]. On a prétendu qu'il n'y eut pas quatre cents habitants laissés en vie après la fin du siége [4]. Ceux-ci

[1] Bentivoglio, 2, I. 239. Haræi, Ann. Brab., III. 299. Hooft, XV. 633. Bor, XIII 66. Meteren, IX. 153. Strada, 2, III. 124.

[2] C'est l'estimation du jésuite Strada.

[3] Strada évalue le nombre total des habitants de Maestricht, tués pendant les quatre mois de siége, à huit mille, dont dix-sept cents femmes. — P. 127.

[4] Pas plus de trois ou quatre cents, dit Bor, XIII. 65. Pas plus de quatre cents, dit Hooft, XV. 633. Pas trois cents, dit Meteren, IX. Évidemment il doit y avoir là exagération; car la population comptait trente-quatre mille habitants au commencement du siége. Quoi qu'il en soit, les survivants n'étaient qu'un faible reste et tous émigrèrent. La place, qui tout récemment encore était très prospère et très industrieuse, ne fut plus qu'un désert. Pendant l'hiver suivant la plupart des constructions encore debout furent jetées bas, afin que le bois des charpentes et des ouvrages de menuiserie pût être employé comme combustible par les soldats et les vagabonds, qui de temps à autre venaient séjourner là. — Meteren, Hooft, Bor, ubi sup.

Digitized by Google

émigrèrent bientôt et un tas de cantiniers et de vagabonds wallons vinrent prendre leur place. Maestricht fut non seulement pris, mais dépeuplé. Le butin recueilli après le massacre fut excessivement considérable, car cette cité avait été très florissante, et ses manufactures de drap étaient considérables et importantes. Sébastien Tappin, le défenseur héroïque de la place, avait été atteint d'un coup de feu à l'épaule lors de la prise du bastion de Parme, et avait encore été blessé sérieusement plus tard à l'assaut de la demi-lune. Lors de la chute de la ville, il fut frappé mortellement et fait prisonnier; on le transporta au camp ennemi, mais seulement pour y mourir. Le gouverneur Schwarzenberg perdit également la vie [1].

Alexandre au contraire fut ranimé sur son lit de malade par les joyeuses nouvelles de la victoire et aussitôt qu'il put être transporté, il fit son apparition dans la ville. Placé sur un magnifique siége de parade, porté sur les épaules de ses vétérans, la tête garantie des rayons de soleil par un baldaquin doré planant au dessus de lui, accompagné des officiers de son état-major qui d'après ses ordres exprès étaient revêtus de leur équipement le plus magnifique, escorté de ses gardes du corps, suivi de ses « troupes ornées de plumes, » au nombre de vingt mille hommes, environné de tous les vains honneurs de la guerre, c'est ainsi que le héros fit son entrée triomphale dans la cité [2]. Il se fraya un chemin au milieu des rues désertes et des maisons en ruines. Le pavé était rouge de sang. Des corps mutilés, des membres épars, — amas hideux de misère et de corruption, — étaient éparpillés de tous côtés et corrompaient cet atmosphère d'été. Le cortége pompeux traversant la cité florissante qu'Alexandre était parvenu en quatre mois à convertir en un abattoir et en une solitude, se dirigea vers l'église de Saint-Servais [3]. Là d'humbles actions de grâces furent offertes au Dieu d'amour

[1] Strada, 2, III. 126.
[2] Strada, 2, III. 130. — Comparez Tassis, V. 339.
[3] Strada, 2. III. 130. — Comparez Tassis, V. 339.

Digitized by Google

et à Jésus de Nazareth, pour cette nouvelle victoire. On témoigna particulièrement de la reconnaissance pour les apôtres Paul et Pierre : c'était le jour de leur fête, c'était au glaive de l'un, aux clés de l'autre qu'un fait si merveilleux s'était accompli [1]; c'était par leur influence spéciale que huit mille hérétiques gisaient actuellement sans sépulture dans les rues. Ces actes de piété accomplis, le cortége triomphal retourna au camp où bientôt après, la joyeuse nouvelle de l'entière guérison d'Alexandre Farnèse fut proclamée.

Comme d'ordinaire, on blâma le prince d'Orange à cause de la conclusion tragique de ce long drame. Tout ce qu'il était humainement possible de faire, il l'avait fait pour éveiller l'attention de ses concitoyens sur l'importance du siége. A diverses reprises, il avait solennellement soulevé la question devant l'assemblée et il l'avait implorée, presque à genoux, en faveur de Maestricht. Dominés par la tiédeur et la parcimonie, les États avaient répondu à ses éloquents appels par des adresses pleines de chicanes et des votes insuffisants. Au moyen d'un subside spécial obtenu en avril et en mai, il avait organisé une faible tentative de secours; c'était tout ce qu'il avait pu effectuer, mais l'événement prouva que cela ne pouvait pas réussir. Maintenant qu'était accompli le massacre qu'il s'agissait d'empêcher, les mêmes hommes qui avaient gardé le silence et étaient restés inertes lorsqu'il était encore temps de parler et d'agir, se montrèrent bruyants dans leurs reproches. C'était le Prince, disaient-ils, qui avait livré à la boucherie tant de milliers de ses concitoyens. Pour se sauver, ils insinuaient qu'il complotait actuellement l'abandon du pays au pouvoir du traître français, et lui seul, affirmaient-ils, était un obstacle insurmontable à une paix honorable avec l'Espagne [2].

[1] D'après le père Strada, Alexandre considéra cette cérémonie comme la solde de la paye due à ses célestes camarades, Pierre et Paul : « Petro et Paulo gratias *quasi stipendium persolvit commilitonibus Divis.* » P. 130.

[2] Groen v. Prinst., Archives, etc., VI. 621, 622; VII. 41, 42. Bor, XIII. Hooft, XVI. passim.

Digitized by Google

Une lettre, apportée par un messager inconnu, fut produite à l'assemblée des États, en pleine séance, et déposée sur la table du greffier pour être lue à haute voix. Après la lecture des premières lignes, ce fonctionnaire hésita à continuer. Plusieurs membres lui ordonnèrent formellement de s'arrêter; car on voyait bien que la lettre n'était qu'un libelle violent et calomnieux contre d'Orange, en même temps qu'elle contenait un appel pressant en faveur des propositions de paix alors débattues à Cologne. Le Prince, seul de toute l'assemblée, conservant son sangfroid, ordonna qu'on lui apportât la pièce en question, et sur-le-champ la lut lui-même à haute voix, du commencement jusqu'à la fin. Puis il prit occasion de là pour énoncer son opinion au sujet des calomnies incessantes auxquelles il était en butte. Il fit spécialement allusion à l'accusation si souvent répétée qu'il était le seul obstacle à la paix, et il répéta qu'il était prêt en ce moment même à quitter le pays, et à fermer la bouche pour jamais, si, en agissant ainsi, il pouvait être utile à son pays et lui rendre un repos honorable. Les cris d'indignation ainsi que les protestations d'attachement et de confiance qui faisaient explosion à l'instant dans l'assemblée, lui donnaient cependant la conviction que l'affection pour sa personne était profondément enracinée dans le cœur de tous les patriotes néerlandais, et qu'il n'était pas au pouvoir des médisants de lui faire perdre confiance dans cet attachement [1].

Pendant ce temps, on ne cessait de réclamer son appui pour rétablir l'ordre dans la ville de Gand, ce foyer d'anarchie. Après sa visite pendant l'hiver précédent et le départ, qui en avait été la conséquence, de Jean Casimir pour le palatinat, les dispositions pacifiques prises par le Prince avaient tenu bon pour quelque temps. Au commencement de mars cependant, Jean de Hembyse, ce fauteur de désordre, avait de nouveau poussé la populace à la sédition. On se mit de nou-

[1] Archives. etc., VII. 42, 43.

Digitized by Google

veau à piller les propriétés des catholiques, clercs ou laïcs; on se mit de nouveau à maltraiter les personnes des catholiques de toutes les conditions. Le magistrat, avec le premier sénateur Hembyse à sa tête, encourageait plutôt qu'il ne cherchait à réprimer les troubles; mais Orange, aussitôt qu'il eut connaissance officielle des événements, se hâta de leur adresser des paroles pleines de sagesse et de sérieuses exhortations [1]. Il avouait que les habitants de la province avaient raison d'être mécontents de la présence et de la mauvaise conduite de la soldatesque wallonne. Il convenait que la violence et les menaces des tyrans étrangers rendaient fort difficile à d'honnêtes bourgeois de gagner de quoi vivre. En même temps, il exprimait son étonnement de voir que des hommes raisonnables cherchaient un remède à de tels maux dans des troubles qui nécessairement entraîneraient la ruine totale du pays. « Ce serait imiter à peu près, faisait-il observer, le malade qui, par impatience, arracherait les bandages de ses blessures, ou le maniaque qui, au lieu de permettre qu'on le guérit, se plongerait une dague dans le cœur [2]. »

Ces exhortations exercèrent un effet salutaire pour un moment, mais les choses allèrent bientôt de mal en pire. Hembyse, redoutant l'influence du Prince se permit bruyamment d'injurier un homme dont il n'avait jamais été capable d'apprécier le caractère. Il l'accusa d'intrigues avec la France à son propre bénéfice, d'être un papiste déguisé, de désirer l'établissement de ce qu'il appelait une « paix de religion, » uniquement pour rétablir l'idolâtrie romaine. Dans toutes ses folles extravagances, le démagogue était très puissamment secondé par l'ex-moine. Les invectives que Pierre Dathénus lançait du haut de la chaire sur la tête de Guillaume le Taciturne étaient incessantes et effrénées. Il le dénonçait — ainsi que souvent il l'avait fait auparavant — comme un athée au

[1] Archives, etc., VI. 586, sqq.
[2] Ibid., VI. 589.

fond du cœur; comme un homme qui changeait de religion aussi aisément que de vêtements; comme un homme qui ne connaissait pas de Dieu, et qui n'avait de culte que pour la raison d'État, sa seule idole; comme un politique exclusif qui arracherait sa chemise de ses reins et la jetterait au feu, s'il pouvait la supposer souillée de religion [1].

Quelque déraisonnables qu'elles fussent, des dénonciations aussi véhémentes, sorties de la bouche d'un prédicateur qui était à la fois populaire et relativement sincère, ne pouvait manquer de frapper l'imagination de la partie la plus impressionnable de ses auditeurs. La faction d'Hembyse devint triomphante. Ryhove — ce scélérat dont les mains étaient encore teintes du sang tout récemment versé de Visch et de Hessels — fit plus de tort à la cause de l'ordre qu'il ne lui rendit service. Il s'opposa au démagogue qui bavardait sans cesse de la Grèce, de Rome et de Genève, pendant que son associé clérical dénonçait Guillaume d'Orange, mais il s'opposa en vain. Une tentative faite pour s'emparer de la personne d'Hembyse échoua [2]; cependant, grâce à l'influence de Ryhove, on envoya un messager à Anvers, au nom d'une faction considérable de la population de Gand; on invoqua une fois de plus les conseils et la présence de l'homme vers lequel se tournaient instinctivement tous les cœurs, de tous les recoins des Pays-Bas, à l'heure de la nécessité [3].

Le Prince s'adressa de nouveau à eux dans un langage dont personne que lui ne pouvait se servir avec autant d'effet. Il leur dit que sa vie, passée à rendre des services et à faire des sacrifices, témoignait assez de sa fidélité. Pourtant il croyait nécessaire — pour répondre aux calomnies mises en circulation contre lui — de répéter de nouveau que, selon lui, on ne pouvait négocier aucun traité de paix, de guerre ou d'alliance,

[1] Gh. Gesch., II. 199, citée dans Gr. v. Prinst., Archives, etc., VII. 81 — note.
[2] Archives, etc., VI. 586, sqq., et VII. 18. Van der Vynckt, III. 29, sqq.
[3] Ibid. Ibid.

Digitized by Google

si ce n'est avec le consentement du peuple [1]. Sa conduite en Hollande et en Zélande avait prouvé, disait-il, sa bonne volonté de toujours consulter les vœux de ses concitoyens. Quant à la question religieuse, il était presque incroyable qu'il y eût quelqu'un qui doutât de son zèle à l'endroit de la religion pour laquelle il avait tant souffert. « Je désire, continuait-il vivement, qu'on compare ce qui a été fait par mes accusateurs pendant les dix années écoulées avec ce que j'ai fait moi-même. En ce qui touche le véritable avancement de la religion, je ne le céderais à personne. Ceux *qui m'accusent si hardiment n'ont d'autre liberté de parler* que celle qui leur a été acquise par le sang de mes parents, par mes travaux et mes dépenses excessives. C'est à moi qu'ils doivent d'oser parler à tort et à travers. » Cette lettre (qui était datée du 24 juillet 1579) contenait l'assurance que son auteur se rendrait bientôt à Gand [2].

Le jour suivant, Hembyse exécuta un *coup d'État*. Ayant à sa disposition une troupe d'environ deux mille soldats, il s'empara inopinément de la personne de tous les magistrats et autres notables, peu partisans de sa politique; après quoi, au mépris de toutes les lois, il installa un nouveau conseil de huit fonctionnaires irresponsables, d'après une liste préparée par lui-même, tout seul. C'était là sa manière de renforcer la liberté démocratique de la Grèce, de Rome et de Genève, si chère à son cœur. Il fit publier ensuite une proclamation en quatorze articles, pour justifier ce procédé arbitraire. On y déclarait que l'objet de cette mesure quelque peu irrégulière « était de prévenir l'établissement de la paix de religion, qui n'était qu'un moyen de replanter le papisme déraciné et la tyrannie d'Espagne extirpée. » Bien que les arrangements

[1] « Dieu merci, je ne suis pas si peu cognoissant que je ne sache bien qu'il faut necessairement traicter, soit de paix, soit de guerre, soit d'alliance, avec le gré du peuple. » etc. — Lettre d'Orange, Archives, etc., VII. 20, sqq.

[2] Ibid. — L'ensemble de ce beau document sera lu et relu par tous ceux qui s'intéressent au caractère de Guillaume d'Orange.

Digitized by Google

pris ne fussent pas en parfaite harmonie avec les formes et coutumes légales, cependant ils trouvaient leur justification dans le fait qu'il avait été impossible, par d'autres moyens, de conserver les anciennes libertés et la liberté religieuse. Au même moment, un pamphlet, préparé auparavant pour la circonstance par Dathénus, fut répandu à profusion. Dans cette production, on défendait avec effronterie la révolution arbitraire effectuée par le démagogue, tandis qu'on déversait comme d'ordinaire les injures les plus viles sur le caractère d'Orange. Pour empêcher le traître de venir à Gand et d'y établir ce qu'il appelait sa paix de religion, il avait été urgent et sage de prendre ces mesures irrégulières [1].

Voilà par quelles menées Jean Hembyse et par quelles calomnies Pierre Dathénus cherchaient à contrecarrer les efforts patriotiques du Prince; mais ni la conduite démagogique de Jean, ni les libelles de Pierre ne devaient réussir dans l'occurrence. Guillaume le Taciturne traita les médisances du moine frondeur avec un mépris plein de dignité. « Ayant appris », dit-il au magistrat de Gand, « que Pierre Dathénus m'a dénoncé comme un homme sans religion et sans foi, et plein d'ambition, et qu'il a ajouté à cela d'autres phrases peu en conformité avec l'habit qu'il porte, je ne crois pas nécessaire de répondre autre chose cette fois, sinon que je m'en rapporte volontiers au jugement de tous ceux qui me connaissent [2]. »

Le Prince arriva à Gand, d'autant plus puissant que Hembyse et ses partisans avaient mis tout en œuvre pour empêcher son arrivée. Sa présence eut un effet magique. Le démagogue et toute sa bande s'évanouirent comme des oiseaux nocturnes aux premiers rayons du soleil. Hembyse n'osa pas regarder en face le père de son pays. Orange réprimanda le peuple dans ce langage vigoureux et indigné dont ses vertus publiques et privées, son énergie et ses hautes vues autorisaient l'emploi

[1] Archives et Correspondance, VII. 31. Van der Vynckt, III. 38, sqq. Meteren, IX. 161, sqq Bor, XIII. 84, 85.
[2] Archives et Corresp., VII. 33, 34.

Digitized by Google

de la part d'un pareil chef politique. Il se débarrassa sans retard du conseil des dix-huit, — cette institution gréco-romano-genèvoise d'Hembyse, — et resta dans la ville jusqu'à ce que des élections régulières, conformément aux priviléges locaux, eussent eu lieu. Hembyse, qui s'était effacé à son approche, fut pourtant découvert par ses propres compagnons. Il s'était échappé secrètement pendant la nuit qui avait précédé l'arrivée du Prince, et il fut trouvé blotti dans une cabine de navire, demi-mort de frayeur, par un cabaretier qui avait été un de ses chauds partisans. « Il ne s'agit pas de se cacher, » s'écria l'honnête ami, en saisissant le tribun du peuple par les épaules, « il ne s'agit pas de décamper pendant la nuit. Vous nous avez tous fourrés dans le bourbier, vous devez revenir et en subir les conséquences avec ceux qui vous ont soutenu [1]. »

C'est dans cet état d'affaissement que le boursouflé démagogue, qui avait rempli la moitié de la Flandre de ses clameurs et de ses colères, fut traîné devant le prince patriote. Il essuya de sérieuses et amères réprimandes, mais il se sentit passablement soulagé lersqu'on lui permit de s'en aller sain et sauf [2]. Jugeant du sort probable qui lui était réservé, d'après sa pratique ordinaire et d'après celle de ses partisans dans des cas analogues, il ne s'était attendu à rien moins qu'au gibet. Cependant ce châtiment ne devait lui être infligé que plus tard, par d'autres mains, et après qu'il eût joint à la liste de ses crimes la trahison de son pays et une rétractation honteuse de toutes ses professions de foi violentes en faveur de la liberté civile et religieuse. Pour le moment, il fut autorisé à s'en aller librement. En compagnie de son clérical frère, Pierre Dathénus, il se rendit en toute hâte auprès de son excellent ami, Jean Casimir, qui les reçut tous deux à bras ouverts et leur accorda à chacun une pension [3].

[1] Bor, XIII. 85, sqq. Meteren, IX. 161. sqq. Van der Vynckl, III. 38, sqq.
[2] Bor, Meteren, Van der Vynckl, ubi sup.
[3] Van der Vynckt, III. 38-42. — Comparez Hooft, XV. 145-150.

Digitized by Google

L'ordre étant ainsi de nouveau rétabli à Gand, grâce à l'énergie du Prince, et lorsqu'aucune autre main d'homme n'avait été en état de refouler l'anarchie qui semblait avoir le dessus, Guillaume le Taciturne retourna à Anvers, après avoir accepté le gouvernement de la Flandre, qu'on l'avait engagé avec tant d'instance à ne pas refuser [1].

[1] Archives, VII. 60, et Meteren, IX. 163b; mais le Prince dit, dans son Apologie, publiée dix-huit mois plus tard (décembre 1580), qu'il avait jusque là refusé le gouvernement de la Flandre, bien que souvent pressé de l'accepter. — Apologie, etc., 108, 109. Il est probable que son acceptation n'était que conditionnelle, ainsi que Meteren le fait en effet observer.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

CONFÉRENCES STÉRILES. INTRIGUES FÉCONDES.

(1579).

Les conférences de Cologne — Intentions des parties délibérantes. — Tentative préalable d'acheter le prince d'Orange risquée par le gouvernement. — Propositions et rejet de divers articles par les plénipotentiaires. — Départ des commissaires impériaux. — Comparaison entre l'ultimatum des États et celui du gouvernement du Roi. — Clôture de ces vaines négociations. — Trahison de De Bours, gouverneur de Malines. — Théories sur la forme du gouvernement. — La déchéance de Philippe est imminente. — Abnégation d'Orange. — Attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre. — Négociations matrimoniales entre Élisabeth et le duc d'Alençon. — D'Orange pousse à l'élection du duc comme souverain. — Ses adresses et ses discours. — Il lutte contre l'avarice et la jalousie réciproque des Provinces. — Correspondance secrète du comte de Renneberg avec le gouvernement royal. — Sa trahison à Groningue.

Depuis le commencement de mai les négociations de Cologne s'étaient péniblement traînées dans leur lente voie. Peu de gens croyaient à la possibilité de voir quelque chose de bon sortir de ces solennelles et lourdes conférences; mais tout le monde était si las de la guerre, si désireux d'un terme à l'atrophie dans laquelle languissait le pays, que bien des regards se tournaient avec anxiété vers la ville où l'auguste assemblée prolongeait ses majestueuses séances. Certes, si c'est dans les têtes mitrées que l'on devait trouver la sagesse, si c'est dans les hauts rangs que devait se rencontrer la puis-

Digitized by Google

sance de calmer les passions soulevées et d'apaiser le conflit des consciences et de la prérogative royale, les conférences de Cologne eussent dû aplanir tous les obstacles et redresser tous les torts par toute l'étendue de la chrétienté. Là étaient réunis, comme plénipotentiaire de Rome, l'archevêque de Rossano, plus tard pape sous le nom d'Urbain VII; comme ambassadeur de Sa Majesté Catholique, Charles d'Aragon, duc de Terranova, assisté de cinq conseillers; comme envoyés des États-Généraux : le duc d'Aerschot, l'abbé de Sainte-Gertrude, l'abbé de Marolles, le docteur Bucko Aytta, Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonck, et le savant Frison Aggeus d'Albada avec sept autres hommes de grande sagesse. On y voyait leurs Altesses Sérénissimes les électeurs et archevêques de Cologne et de Trèves avec l'évêque de Wurzbourg. Enfin Sa Majesté Impériale y comptait de nombreux ambassadeurs, à la tête desquels figurait le comte Othon de Schwarzenbourg [1].

De sainteté, de sérénité, de dignité, de science et de jurisprudence, il n'y avait donc point manque : Un pape *in posse* entouré d'archevêques, de princes, de ducs, de juristes et de canonistes *in esse*, en nombre suffisant pour refaire le monde, si c'était à l'aide de pareils outils que les mondes se refont; des médecins de quoi fournir en abondance illimitée des protocoles, des répliques, des notes et des apostilles; si c'était par de pareils moyens que pouvaient se fermer les plaies saignantes d'un pays aux abois. Des rames de papier barbouillées de tous les barbarismes du langage juridique pouvaient-elles étouffer et mettre en terre une querelle qui devait son origine à l'antagonisme de deux éléments fondamentaux de la nature humaine? Dans ce cas, les envoyés étaient de taille à griffonner sans fatigue jusqu'à ce que les rames empilées prissent des formes pyramidales. Une seule et même idée peut-elle recevoir un supplément de vie en se présentant sans cesse sous de nou-

[1] Bor, XIII. 52. Meteren, IX. 155.

Digitized by Google

veaux aspects? Les marchands de paroles, habiles à revêtir de mille habits divers une pauvre idée, étaient en abondance. Au fond, les envoyés venus d'Espagne, de Rome et de Vienne n'apportaient avec eux que deux idées. N'était-ce pas un chef-d'œuvre d'habileté diplomatique que de parvenir à tirer de ce maigre sol sept longs et mortels mois de négociations? Deux idées : l'intégrité de la prérogative de Sa Majesté et l'exercice exclusif de la religion catholique romaine, tel était l'alpha et l'oméga de leur mandat.

C'est de ces deux cordes qu'ils allaient exclusivement jouer au moins jusqu'à ce que les murs de Maestricht fussent tombés. Les envoyés accomplirent parfaitement leur mission : ils étaient venus pour remplir leurs rôles dans une solennelle comédie, et ils en parcoururent majestueusement toutes les phases. Non pas que le Roi désirât la guerre; au contraire il en était foncièrement las. La prérogative était lasse, le romanisme était las, la conscience était lasse, l'esprit de liberté était las, mais le prince d'Orange n'était pas las, lui! A l'exception de ce calme et placide esprit, tout commençait à fléchir; tout le sang et les trésors avaient coulé à flots pressés pendant douze brûlantes années.

Chacun cependant des deux partis avait autant de répugnance à faire des concessions que peu d'ardeur à combattre. Ce n'était certes pas le parti du Roi qui eût voulu céder. Le monarque s'était montré facile avec les Wallons, parce que sur le point de la religion, le plus important de tous, ils n'étaient pas en dissidence, et que sur tous les autres il n'avait nullement l'intention de tenir sa parole [1]. Quant aux négociations qui nous occupent ici, elles n'avaient d'autre but que de gagner du temps. En tirant adroitement parti des discordes religieuses du moment, on espérait comme chose très probable amener entre les provinces naguère liées par une

[1] Ceci ressort de toute évidence de la correspondance du prince de Parme à la fois avant et après le traité d'Arras. — Rec. Prov. Wallones, MS., Bruxelles. Archiv. particulières. vol. IV et V.

Digitized by Google

commune union une scission définitive. « Pour les diviser, » écrivait Tassis dans une lettre toute confidentielle, « il n'y a pas de meilleur moyen que de les amuser par ces prétendues négociations de paix. Quelques-unes sont disposées à traiter par désir de repos, d'autres par crainte de la guerre, d'autres encore à cause des différends qui les séparent et qu'il importe surtout d'entretenir [1]. » Mais ce qu'il fallait avant tout, c'était éviter que les discordes religieuses ne s'apaisassent avant la chute de Maestricht. Le siége de cette ville était le nœud de la situation. Si l'on parvenait à conclure tout tranquillement dans un coin un accord séparé avec les Wallons, tandis que Parme battait la forteresse des bords de la Meuse et que les pompeuses négociations des bords du Rhin continuaient leur cours majestueux, on espérait avoir fort avancé avant la fin de l'année l'œuvre de désorganisation si désirable.

« Quant à une suspension d'armes, » écrivait Alexandre à Terra Nova, sous la date du 21 mai, « plus elle tardera mieux ce sera. Quant à Maestricht, c'est de là que dépend tout ce que nous possédons ou désirons posséder. Évidemment si le prince d'Orange peut secourir cette ville, il le fera. S'il le fait, jamais notre expédition actuelle ni aucune autre dans l'avenir ne sera menée à bonne fin. Aussitôt que les gens verront nos affaires aller mal, ils rentreront de nouveau dans l'union parfaite et se joindront les uns aux autres pour arriver à réaliser toutes leurs fanfaronnades [2]. » Avec de semblables vues, il était naturel que les rouages de Cologne marchassent avec lenteur et ne fussent pas près d'achever leur tâche.

Trop remuer la savante cendre de ces protocoles, après trois siècles de repos, ne servirait point à grand'chose. Une

[1] Archives de la Maison d'Orange, VII, 50. Ainsi observait également Du Plessis Mornay en écrivant à un ami, trois années plus tard : « Le traité de Coloigne a suffisament monstré quelle a esté l'intention de l'ennemi en proposant ce beau nom de Paix, à scavoir de diviser et rompre les provinces et suborner les villes. » — Mem. de Mornay, I. p. 75.

[2] Lettre de Parme, 21 Mai 1579, de son camp devant Maestricht, apud Bor. 2, XIII. 57.

Digitized by Google

rapide esquisse de la marche suivie, avec l'indication sommaire de l'esprit qui animait les parties en présence, suffira à toutes les nécessités. Elles arrivèrent et s'en retournèrent avec leurs mêmes desseins diamétralement contradictoires. « Les désirs de Terra Nova et ceux des États, » dit le royaliste Tassis, « étaient en opposition radicale. Le Roi désirait que l'exercice de la religion catholique romaine fût seule autorisé et sa prérogative de monarque absolu conservée dans son intégrité [1]. » D'autre part, les Provinces voulaient leurs chartes et une paix religieuse. C'est suivant ces deux lignes que les négociations marchèrent depuis leur début jusqu'à leur clôture, et ces deux courbes sans fin, véritables asymptotes, eussent pu leur servir d'orbite pendant des siècles, sans qu'elles vinssent jamais à se trouver en un point de coïncidence. Aucune des deux parties n'était encore vaincue. Les Provinces qui venaient de s'unir n'étaient pas plus disposées qu'auparavant à accepter le Saint-Office comme une de leurs institutions nationales. La faction despotique n'était pas encore prête à renoncer à l'établir. Repoussée mais non découragée, l'Inquisition, assise sur le seuil des Provinces comme une vieille hideuse, menaçait de sa rage impuissante ce sol d'où elle était chassée pour jamais; et pendant ce temps les trois inexorables : l'Espagne, l'empire et Rome, assises à Cologne comme trois Parques industrieuses, quenouille en main, filaient et coupaient, sombres et soucieuses, le fil des destinées humaines.

La première démarche dans la voie des négociations avait été secrète. S'il y avait un moyen quelconque de détacher le prince d'Orange du parti qu'il avait embrassé, s'il était à vendre quelque qu'un prix pût monter, et si par là on pouvait l'amener à abandonner une cause chancelante et à quitter le pays qui l'avait vu naître, il n'avait qu'à parler, qu'à fixer lui-même ses conditions, c'est ce qu'on lui fit savoir indirec-

(1) Com. de Tum. Belg., v. 367.

Digitized by Google

tement mais de la façon la plus nette. Nous avons vu ce qu'avaient amené les propositions du même genre faites naguère par Don Juan d'Autriche. Il n'y avait probablement personne au monde qui se souciât d'adresser directement au père de sa patrie, des propositions aussi déshonnêtes. Les d'Aerschot, les Melun, les Lalaing et une nuée d'autres nobles avaient leur prix, et se passaient aisément de main en main, mais auprès de Guillaume d'Orange une démarche directe n'était pas chose aussi facile. On savait, comme lui-même le déclara peu de temps après dans sa fameuse Apologie, que « ni pour les biens ni pour la vie, ni pour femme ni pour enfant, il ne voulderait mêler en son breuvage une seule goutte du venin de trahison [1]. » Néanmoins on parvint à lui faire clairement entendre « qu'il n'y avait de ce qu'il pouvait demander pour lui personnellement, qu'on ne fût prêt à lui accorder. » Restitution de tous ses biens confisqués, mise en liberté de son fils captif, parfaite indépendance pour lui-même sous le rapport du culte, payement de toutes ses dettes, remboursement de toutes ses anciennes avances, sans compter les autres désirs qu'il pourrait encore former, tout lui était offert; s'il préférait se retirer en pays étranger, son fils serait mis en possession de toutes ses villes, terres et dignités et lui-même recevrait une indemnité en Allemagne, et en outre comme gratification un million en argent comptant. L'envoyé de l'Empereur, le comte de Schwartzenbourg engageait son honneur et sa réputation personnels en garantie du fidèle accomplissement de toutes les promesses faites au Prince [2].

[1] « — Si je ne veuille ni pour les biens ni pour la vie, ni pour femme ni pour enfans, mesler en mon breuvage une seule goutte du venin de trahison. » — Apologie, p. 127.

[2] « — Que je n'eusse rien sçeu demander pour mon particulier, qu'on ne m'eust accordé, et me donner comptant un million. » — Ibid. — Comparez Strada, qui écrivit en ayant sous les yeux tous les papiers secrets de la famille Farnèse, « — si hæc omnia abituro homini adhuc non sufficiant, neque hanc neque quamcumque persimilem conditionem repudiandam, » etc. — 2, II. 86. — Comparez, particulièrement, Ev. Reidani, Ann, II. 29. Comparez Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., vol. IV., préface.

Digitized by Google

Rien n'y fit. Tout ce que purent insinuer les commissaires impériaux aux serviteurs et aux proches parents du Prince échoua complétement. Il n'était pas homme à se laisser induire à négocier pour lui seul pour son propre profit. Si les États étaient satisfaits, il l'était aussi. Il n'avait d'autres conditions à poser que les leurs; « et qu'il n'entendoit ni directement ni indirectement se séparer de la cause commune de laquelle il jugeoit dépendre son mal ou sa félicité. » Il savait que le but de l'ennemi était uniquement d'enlever au pays la tête qui le dirigeait et il ne voulait point tremper dans ce complot [1]. Cependant, il ne voulait pas que sa personne fût un obstacle à la conclusion d'une paix honorable. Il était prêt à résigner les charges dont il n'était investi qu'à la demande du pays tout entier, si cette démission pouvait donner plus de chances de succès aux négociations. « Le Prince de Parme et les Provinces *désunies*, » disait-il aux États-Généraux, « affectent de ne regarder cette guerre que comme dirigée contre mon nom et ma personne seuls, comme si la question était exclusivement celle du nom et de la personne du général. S'il en est ainsi, considérez d'abord, je vous prie, si cela ne provient pas de ma fidélité constante à la patrie. Néanmoins, si je suis un obstacle, je suis prêt à disparaître. Par conséquent, si dans le but d'enlever à l'ennemi tout motif de reproche, vous croyez devoir choisir un autre chef et conducteur de vos affaires, *je vous promets de te servir et de lui obéir de tout mon cœur.* De cette façon nous ne laisserons à l'ennemi aucun moyen de fomenter des dissensions parmi nous [2]. » Tel fut le langage qu'il tint à ses ennemis et à ses amis; l'histoire a au moins cette fois à enregistrer, un homme que les rois n'étaient pas assez riches pour acheter.

Le 18 mai, les envoyés des États à Cologne produisirent quatorze articles, demandant la liberté de religion et le main-

[1] Apologie, pp. 127. 128, Ev. Reidani, II. 29.
[2] Voyez la lettre dans Bor, XIII. 95-98.

Digitized by Google

tien des anciennes chartes. La Religion, disaient-ils, était l'affaire de Dieu, non des hommes; à Dieu, le Roi était soumis aussi bien que le peuple. Le Roi et le peuple « *et par peuple on entendait tous les individus du pays, sans exception,* » — étaient également tenus à servir Dieu suivant leur conscience [1].

Les envoyés impériaux trouvèrent ce langage extrêmement répréhensible et refusèrent en leur qualité d'arbitres d'admettre à la discussion les quatorze articles. D'autres points formulés par Terra Nova et ses collègues, comme expression des exigences du parti du Roi et de Rome, furent alors présentés à leur tour et éprouvèrent le même sort. Les arbitres impériaux se mirent enfin en avant et produisirent deux faisceaux de propositions, approuvées au préalable par les plénipotentiaires de l'Espagne. Dans le faisceau politique on insistait sur l'obéissance due au Roi « comme au temps de l'empereur Charles. » Dans le faisceau religieux on déclarait que « la religion romaine — *à l'exclusion de toutes autres* — serait à l'avenir pratiquée dans toutes les provinces. » Les envoyés des États trouvèrent ces deux chapitres moins acceptables encore que les conditions de Terra Nova et exprimèrent leur étonnement « de la mention que l'on osait faire des édits impériaux — comme si l'on n'avait pas versé déjà trop de sang à cause de la religion [2]. »

Les plénipotentiaires des Pays-Bas donnèrent en outre clairement à entendre aux commissaires impériaux que si la paix tardait à se conclure « les États déclareraient incontinent le Roi déchu de sa souveraineté; » dégageraient à toujours le peuple de ses serments d'allégeance et appelleraient probablement le duc d'Anjou en sa place. Les États-Généraux, auxquels on avait envoyé les propositions impériales, rejetèrent à leur tour les articles en s'appuyant d'arguments logiques et historiques d'une accablante prolixité [3].

[1] Voy. le document dans Bor, XIII. 54, sqq.—Comparez Meteren, IX. 156, sqq.
[2] Bor, XIII. 58, 59.
[3] Ibid., 3, XIII. 58 *a*, 113-118.

Digitized by Google

L'appel ainsi fait par les plénipotentiaires de l'Empire et de l'Espagne aux États-Généraux, directement et même à la population des diverses provinces, avait été tenu caché aux plénipotentiaires des Pays-Bas ; aussi souleva-t-il leur colère. Ils se plaignirent vivement de ce mépris de l'étiquette diplomatique, et leur indignation se donna plus libre cours encore, dès qu'ils se virent soutenus par la réponse des États-Généraux entièrement conforme aux leurs propres.

Le 13 novembre 1579, les envoyés des États furent introduits dans la chambre du conseil des commissaires impériaux pour y entendre les derniers lieux communs officiels de ces députés. Pendant sept mois, déclarèrent ceux-ci, ils avaient en vain attendu l'adhésion des envoyés des Pays-Bas à leurs demandes si modérées. Leur patience était à bout. De plus, leurs intentions conciliatrices n'avaient cessé d'être dans toutes les Provinces le sujet de satires amères, les autorités de plusieurs villes avaient été jusqu'à déclarer publiquement que les citoyens préféreraient mille morts à l'acceptation de pareilles conditions. En conséquence, les pacificateurs déclaraient en se louant infiniment de leur propre intégrité, de leur sagesse et de leur bienveillance, qu'ils remettaient tout « entre les mains de Dieu et des parties intéressées [1]. »

A ce long adieu, la réponse fut brève et quelque peu acerbe ; « s'ils avaient su, » dirent les députés des États, « que leurs Altesses Sérénissimes n'avaient que ces intentions et le duc de Terra Nova que ces pouvoirs restreints, toute l'affaire, bien loin de durer six mois, n'eût pas duré six jours [2]. » Ainsi finirent les conférences. Les commissaires impériaux s'en retournèrent, sauf Schwartzenbourg, qui prolongea de quelques jours son séjour à Cologne en même temps que cinq des députés des États, désireux de faire personnellement leur paix avec le Roi. Est-il besoin de faire remarquer qu'à la tête de

[1] Bor, XIII. 101, sqq. Meteren, IX. 157, sqq.
[2] Ibid. — Comparez Strada, 2, II. 110, 111.

Digitized by Google

ces pécheurs repentants figurait le duc d'Aerschot [1]? En partant, la députation des Pays-Bas remit à Schwartzenbourg l'ultimatum des États-Généraux [2]; il suffit d'en comparer les conditions avec celles que les médiateurs impériaux offraient comme le point extrême de ce que l'on pouvait obtenir de l'Espagne, pour se convaincre que jamais ces faux semblants de négociations ne pouvaient aboutir. L'éloignement des troupes étrangères; la restitution de tous les biens confisqués; la ratification formelle et sans équivoque de la pacification de Gand et de l'Édit perpétuel; l'admission des nationaux seuls aux emplois publics; une formule de serment promettant fidélité au Roi et aux États-Généraux; le libre exercice de la religion réformée et de la confession d'Augsbourg dans tous les lieux où elles étaient actuellement pratiquées en public, telles étaient en somme les demandes du parti patriote.

Dans les instructions secrètes [3], remises aux députés des États, on leur recommandait surtout de bien faire sentir à Sa Majesté l'absolue nécessité, si elle voulait conserver les Provinces, de tolérer la pratique de la croyance de Calvin et de celle de Luther. « La nouvelle religion a jeté des racines trop profondes, » disait-on, « pour qu'on les puisse arracher sans détruire le pays tout entier. »

Ainsi, après sept longs mois de négociation, après des milliers de pages de protocoles et de mémoires, les augustes diplomates en étaient revenus chacun au point d'où il était parti. D'un côté la prérogative sans limites et le catholicisme sans concurrent, de l'autre la liberté constitutionnelle avec une égale liberté de conscience pour les catholiques et pour les protestants, telles étaient les prétentions respectivement formulées, dès l'origine des conférences, par les partis en pré-

[1] Bor, XIII. 108.
[2] Apud Bor, 2, XIII. 108-110.
[3] Apud Bor, XIII. 110-113.

Digitized by Google

seuce, telles étaient celles auxquelles, à la clôture de ces dernières, ils s'accrochaient avec une égale ténacité [1].

Le Congrès avait coûté gros. Tout en faisant fort peu pour le progrès politique ou religieux de l'humanité, on avait pendant sept mois amplement fêté à Cologne la bouteille et la table. L'Évêque de Würtzbourg avait consommé : « Quatre-vingts aimes de vin du Rhin et vingt grandes tonnes de bière [2]. » Les députés des États avaient dépensé 24,000 florins. L'Archevêque de Cologne, 40,000 thalers [3]. En définitive, les délibérations firent beaucoup de tort à la cause des Provinces, et « un grand personnage » écrivit aux États-Généraux que le Roi n'avait eu d'autre but que de créer des dissensions [4]. C'était là une exagération, car Sa Majesté n'eût pas demandé mieux que de recevoir tout le pays à composition aux conditions que les Wallons avaient acceptées. Quoi qu'il en soit, les provinces méridionales ayant conclu leur traité séparé, les Pays-Bas furent pour jamais scindés en deux. Maestricht tomba. La discorde et la défiance prirent possession du pays.

Pendant le cours de l'année, d'autres dures épreuves étaient venues encore accabler les États. La trahison faisait chaque jour de hideuses apparitions dans les rangs mêmes de ceux qui jadis avaient activement travaillé à la cause de la liberté. Non seulement les grands chefs du parti wallon des malcontents et avec eux le vénal d'Aerschot et l'hésitant d'Havré avaient conclu avec Parme leur réconciliation privée, mais

[1] Tous les documents les plus importants de cette négociation laborieuse mais stérile, sont donnés en entier par Bor, III, 13 sqq. L'on peut trouver aussi tous les protocoles et les arguments dans un volume intitulé : « Acta pacificationis quæ coram sac. ces. maj. inter ser. reg. Hisp. et Princip. Malth. ordinumque Belg. leg. Coloniæ habita sunt. » Leyde, 1580. — Comparez Strada, 2, II. 82-112; Haraei, Tum. Bel., III. 295-298; Tassis, Com. Tum. Belg., v. 348-385; Meteren, IX. 155-161; Wagenaar, Vad. Hist., VII. 278-285, et 310-316; Hooft, XV. 361, 362, et XVI. 658-672, et mult. al.

[2] Bor, XIII. 114.

[3] Ibid.

[4] Ibid.

l'épidémie de trahison gagna des soldats tels que le seigneur De Bours, celui-là même auquel était dû l'inappréciable service d'avoir sauvé la citadelle d'Anvers. Il était gouverneur de Malines pendant que le comte de Renneberg était gouverneur de la Frise. Tous les deux ils possédaient la confiance entière d'Orange et des États, tous les deux ils étaient sur le point de la payer par la plus basse des défections.

On savait déjà que Parme avait été en rapport avec De Bours; mais Renneberg était encore vierge de tout soupçon. « Le Prince, » écrivait le comte Jean, « est abandonné par toute la noblesse, sauf par le Stathouder de Frise et par moi, et hors de là il n'a personne à qui il puisse se fier [1]. » Les deux frères allaient se sentir rudement secoué de leur sécurité en ce qui regarde Renneberg, mais auparavant la trahison d'un officier de moindre importance devait causer au parti national un dommage grave quoique de moins longue durée.

Dans Malines vivait un frère, de l'ordre des Carmes, d'un caractère audacieux et d'une grande éloquence; un homme qui, « grâce à sa langue perfide et venimeuse, parvenait à faire du peuple tout ce qu'il voulait [2]. » Ce moine redoutable, Pierre Lupus ou Wolf, comme on l'appelait, avait formé le dessein de faire rentrer Malines sous l'autorité du prince de Parme et d'obtenir comme récompense l'évêché de Namur. C'est dans ce but qu'il avait su se rendre complétement maître de l'esprit de De Bours, homme courageux, mais sans principes. Une correspondance ne tarda pas à s'ouvrir entre Parme et ce gouverneur, et bientôt des troupes espagnoles furent admises dans la ville. En vain, au nom de l'archiduc et des États, le prince d'Orange s'efforça-t-il de ramener à ses devoirs cet officier aveuglé. En vain le conjura-t-il par des lettres répétées de ne point ternir la gloire qu'il avait si noblement conquise au service de la bonne cause. Un vieil ami de

[1] Archives de la Maison d'Orange, VII. 36, 37; lettre du 31 juillet, 1579.

[2] « En konde met sijn soete fenijnige tonge het volk luiden en bewegen daer hy toe wilde. » — Bor, XIII. 80.

Digitized by Google

De Bours, catholique comme lui, intervint aussi. Ce gentilhomme, nommé De Fromont, lui écrivit à plusieurs reprises [1]; mais De Bours, en réponse, lui exprima sa surprise de ce que lui, Fromont, qu'il avait toujours regardé comme un bon catholique et un gentilhomme de vertu, tentât de le maintenir en rapport avec le prince d'Orange et ses suppôts hérétiques. Il déclara que sa résolution était bien prise, et qu'il avait reçu de Parme la garantie de son maintien dans le poste qu'il occupait et même d'une promotion dès que la chose serait possible [2].

De Fromont le fit à son tour ressouvenir des fréquents retours de la fortune, et lui exprima ses craintes de voir cette promotion dont il se vantait n'être au fond qu'une honteuse dégradation. Il reprocha ironiquement au nouveau fanatique de romanisme ses efforts antérieurs si puissants pour établir le calvinisme. Il lui rappela qu'il avait fondu les statues d'argent de la cathédrale de Malines, y compris la fameuse châsse de saint Rombaut que le prince d'Orange avait toujours épargnée. « Je ne dis pas combien vous retirâtes pour votre part de cet indigne pillage, » poursuivait Fromont indigné, « car les enfants mêmes vous le crient aux oreilles quand vous passez par les rues; on sait bien que si Dieu lui-même eût été changé en or vous l'eussiez mis en poche [3]. »

Ce langage était un peu cru, mais non moins vrai pour cela. La fameuse châsse de saint Rombaut, trésor de vermeil enrichi de pierres précieuses et que l'on évaluait à 70,000 florins, avait été successivement respectée et par les fanatiques iconoclastes et par les Espagnols cupides qui s'étaient disputé la ville. Elle venait d'être fondue et prise par Pierre Lupus, le frère carme, et De Bours, le fervent catholique dont les lèvres ne s'ouvraient que pour des protestations de dévouement à l'ancienne Église et d'horreur pour l'hérésie [4].

[1] Bor, XIII. 80-83. Hoof, XV, 636, 637.
[2] Lettre de Ponius de Noyelles, Seigneur de Bours, apud Bor, XIII. 83.
[3] Lettre de J. V. Bourgoigne, Sr de Fromont, apud Bor. 2, XII. 83.
[4] Meteren, X. 172. Bor, ubi sup. Hooft, XX. 636.

Digitized by Google

Les efforts d'Orange et des États restèrent vains. De Bours livra la ville et courut vers Parme qui le reçut avec grande amitié et lui donna, outre un régiment d'infanterie, la somme de cinq mille florins, prix convenu de sa trahison; il lui exprima en même temps son étonnement de ce qu'il eût atteint son camp vivant [1]. La carrière ultérieure de De Bours fut courte; il trouva la mort deux ans plus tard dans la tranchée devant Tournay [2]. Malines, la ville archiépiscopale, était donc passée aux mains des royalistes, mais le brave Van der Tympel, gouverneur de Bruxelles, la reprit par surprise moins de six mois après l'événement et y rétablit le pouvoir des États. Pierre Lupus le carme, armé jusqu'aux dents et combattant bravement à la tête des partisans du Roi, fut tué dans les rues et de cette façon perdit ses chances à la mitre namuroise [3].

Pendant que les négociations de Cologne se traînaient lentement, le prince n'était pas resté inactif, et il avait obtenu des provinces que pour le cas où le majestueux congrès ne réussirait pas à rétablir la paix, le Roi serait déclaré déchu du trône. De cette façon elles n'auraient plus de chef. Cependant personne ne songeait à la forme républicaine. Le conflit n'avait point pour objet des théories mais des faits; car, la guerre ne tendait pas à révolutionner mais à conserver pour autant du moins qu'il s'agit de droits politiques. Quant à la religion, les Provinces, de pas en pas en étaient arrivées à réclamer la liberté la plus complète, la liberté de conscience pour tout le monde. La religion, disaient-elles est chose divine et non humaine et dans laquelle, Roi ni peuple ne peuvent

[1] Bor (XIII. 84) rapporte qu'il fut traité avec un grand mépris par le prince de Parme, et privé de ses charges. En ceci le loyal vieux chroniqueur se trompe; ainsi qu'il ressort des lettres manuscrites du prince il accueillit, le traître avec grandes caresses et avec beaucoup plus de respect qu'il ne méritait. Il a couru généralement bien des bruits contraires, cependant, en suite de ce que le seigneur de Rossignol avait été nommé par le prince de Parme gouverneur de Malines à la place de De Bours. — Lettre du Prince de Parme à Mansfeld, Rec. Prov. Wall, IV. f. 324-328, MS. Archives Royales de Bruxelles.

[2] Bor, XV. 288.

[3] Ibid., XIV. 175.

Digitized by Google

rien l'un sur l'autre, et sont tous deux sujets de Dieu seul. En politique il en était tout autrement. Le droit de souveraineté héréditaire continuait à être reconnu comme une réalité; toutefois, l'esprit de liberté commençait à parler son véritable langage. Il réclamait déjà hautement le droit naturel des hommes à être gouvernés suivant les lois de la raison, de la justice divine. Si le prince était un pasteur, au moins devait-il être légal de lui enlever sa houlette quand il égorgeait le troupeau qu'il était appelé à protéger.

« Pour quelles raisons, » disaient les États-Généraux, « les Provinces devraient-elles supporter les continuelles persécutions de leur souverain, avec leur accompagnement de vols, d'incendies, des meurtres et d'égorgements [1]? Pourquoi, étant ainsi opprimées, continueraient-elles à donner à leur souverain, précisément *comme s'il agissait de façon parfaite* [2], l'honneur et le titre de seigneur du pays? » Du reste si l'hérédité du pouvoir était un fait reconnu, il en était de même des anciennes chartes. Maintenir et non pas renverser le contrat politique, voilà ce que voulaient les États. « *Je maintiendrai* » était la devise du blason d'Orange. Qu'il y eut contrat entre le prince et son peuple, et que le souverain n'occupât son office qu'à la condition d'y faire son devoir, c'est ce que l'on déclarait non tout bas et en se le murmurant à l'oreille, mais tout haut et sur la place publique. « Il est bien connu de tout le monde, » disait deux ans plus tard la fameuse déclaration d'indépendance, « que si Dieu commet un prince au gouvernement d'un pays, c'est pour le protéger contre tout mal, comme un berger protége ses brebis. Les sujets ne sont point commis par Dieu pour le profit du prince, mais bien le prince pour celui des sujets, sans lequels il n'y a point de

[1] « Wat reden is dat de Landen allijd sollen van hunnen Heer getraivalleert, bedorven en met roven, branden, worgen en moorden continuelijk overvallen en verkracht worden, » etc., etc. — Adresse des États-Généraux, juillet, 1579, Bor, XIII. 93 *b*.

[2] « Gelijk als ob hij wel dede, » etc. — Ibid.

Digitized by Google

princes. Que si le prince viole les lois, le plus mince de ses sujets peut le renier et refuser de le reconnaître plus longtemps comme prince [1]. »

Guillaume d'Orange ne méconnut jamais ces vérités, mais son plan de gouvernement comportait un chef permanent et comme il devenait évident que le souverain espagnol ne tarderait pas être frappé de déchéance, il était nécessaire de se fixer sur le choix d'un remplaçant. « Quant à gouverner ces provinces en forme de république, » disait-il, parlant au nom des États-Généraux, « ceux qui connaissent la condition des priviléges et les ordonnances du pays, peuvent aisément comprendre qu'il est pour ainsi dire impossible de se passer d'une tête ou surintendance unique [2]. » Mais en même temps, il donnait clairement à entendre, que cette « tête ou surintendance » ne devait pas être celle d'un monarque, seul maître, mais uniquement celle du premier magistrat héréditaire d'une libre communauté politique.

Où trouverait-on ce chef magistrat héréditaire? Le Prince écarta complétement ses propres titres. Cette charge était à sa portée, et sans difficultés il se fut fait élever à la souveraineté de tous les Pays-Bas [3]. Peut-être même eût-il à cette époque bien fait de faire valoir ses droits et d'accepter la souveraineté dont Philippe s'était déchu lui-même. Comme il ne croyait pas à la possibilité d'une république, il eût pu honnêtement prendre en ses propres mains le sceptre qu'il regardait comme indispensable. Mais son abnégation personnelle fut absolue. Non seulement il déclina la souveraineté, mais à diverses reprises il se déclara prêt à résigner toutes ses charges, si l'on croyait pouvoir lui donner avantageusement un

[1] Bor, XV. 277.
[2] Ibid., XIII. 93.
[3] « U nog moet erkend worden dat er gelegenheiden waren in welke zijne *verkiezinge met eene groote meerderheid* doorgegaan zoude zijn — en *misschien zonder tegensprack*, indien hij deze eerzucht gehad had. Echter verneemt men niet dat noch hij noch zijne aanhangelingen daartoe immer het voorstel gewaagd hebben, etc. » — — Van der Vynckt, III. 72, sqq.

Digitized by Google

successeur. « Que personne ne pense, » disait-il dans un remarquable discours aux États-Généraux, « que mon bon vouloir soit en quoi que ce soit changé ou diminué. Je consens à obéir, aussi bien que le moindre des seigneurs ou gentilshommes du pays, à celui qu'il vous plairait de choisir. Vous n'avez qu'à requérir mes services partout où vous en aurez le plus besoin; pour garder une province comme pour une simple ville, ou en quelque autre qualité que vous puissiez me croire utile. Je promets de faire mon devoir, de toute ma force et habileté, comme Dieu et ma conscience me sont témoins que je l'ai fait jusqu'à ce jour [1]. »

Les négociations conduisant à une prompte déchéance de Philippe; la République n'étant dans l'esprit de personne; le prince d'Orange ne voulant point étendre la main vers le sceptre; qui donc allait recevoir ce signe d'une souveraineté bientôt disponible? On avait essayé d'un prince allemand; placé à la vérité dans une position assez anormale, il ne s'était guère montré capable de fournir un soutien aux Provinces. Pouvait-on trouver rien de plus insignifiant que Mathias? Du reste, son frère Rodolphe n'était rien moins que favorablement disposé. C'était toutefois une raison pour le ménager; car traiter l'archiduc avec dédain, maintenant qu'il était à demi établi dans les Provinces, c'était encourir la colère de l'Empereur. D'autre part ce n'était point s'attirer sa bienveillance que de donner un plus haut rang à son frère; car, Rodolphe adversaire de la prérogative et du pape, c'était chose absolument impossible. Il n'y avait pas non plus trop à espérer de la part des princes protestants d'Allemagne. Il était passé le temps de leurs généreuses sympathies pour ceux qui continuaient la grande lutte commencée par Martin Luther. La génération actuelle des protestants allemands était plus disposée à écraser chez elle le schisme calviniste qu'à le défendre au dehors contre ses oppresseurs. Les hommes préféraient se battre sur

[1] Bor, XIV. 143. Discours du 26 novembre 1579.

Digitized by Google

l'os maigre des disputes théologiques, qu'à courir aider leur père sur le champ de bataille. « Je ne sais, » disait Gualtherus, « ce qui est le plus déplorable, des calamités des Pays-Bas, ou de la bestiale stupidité des Allemands. Grâces aux folles querelles sur des abstractions dogmatiques, ils sont pour la plupart tout prêts à verser le sang et à se ruer sur leurs frères. La haine des Luthériens en est à un tel point qu'ils souffriraient plutôt les papistes que nous [1]. »

En Angleterre, les Provinces inspiraient la plus grande sympathie, et, quoique la forme du gouvernement y fût encore arbitraire, il était difficile d'y réprimer l'instinct de la liberté civile et religieuse qui toujours a caractérisé la race anglo-saxonne. Sur plus d'un des champs de bataille de la liberté dans les Pays-Bas on avait vu combattre pour le droit des soldats nés des flancs d'une Anglaise. Le sang et les trésors des hommes d'Angleterre avaient coulé à profusion pour la cause de ceux que la communauté de race et de religion leur rendait chers; mais c'étaient là des efforts individuels. Jusqu'ici la Reine n'avait fourni qu'une faible assistance; et au contraire elle avait presque affolé les Provinces par sa politique inconsistante tant envers elles qu'envers d'Anjou. La rivalité d'influence existante entre ce Prince et la Reine dans les Pays-Bas, venait pour le moment de faire place à ces mémorables amours dont on attendait d'importants résultats, et on regardait comme certain qu'Élisabeth verrait avec satisfaction toute dignité conférée à son amant [2]. D'Orange avait lieu d'entretenir pour sa part cette croyance. Néanmoins, comme on le sait, les principaux conseillers d'Élisabeth, quoique tous disposés à assister les Provinces, ne regardaient que d'assez mauvais œil l'union avec d'Anjou. « Le Duc, » écrivait David-

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., VII. 7. Hubert Languet regrettait aussi la froideur de l'Allemagne envers ses frères par la croyance et la race. « Germania suo more » écrivait-il à sir Philippe Sydney, « est otiosa spectatrix tragœdiarum, quæ apud vicinas ipsi gentes aguntur et ex alienis incommodis sua commoda capit. » — Ep. 71, p. 254.

[2] Lettre d'Orange aux « États de la petite union, » apud Bor, 3, XIV. 132.

Digitized by Google

son à Walsingham (en juillet 1579), « sous le prétexte d'un mariage avec Sa Majesté cherche évidemment à épouser les Pays-Bas; c'est là le but et l'objet principal de sa prétendue passion, quelque bien qu'il les déguise. » Cet envoyé regardait Élisabeth et les Provinces comme en grand danger de se donner un bien mauvais maître. « Y a-t-il moyen plus sûr, » ajoutait-il, « de ruiner notre État dans ses fondements et d'empêcher et de rompre le cou à tous les bons projets que pourraient successivement nous inspirer les nécessités du temps[1]? »

Les provinces de Hollande et de Zélande, malgré l'affection qu'elles portaient à Guillaume d'Orange, ne se laissèrent jamais amener par ses arguments à soutenir d'Anjou. Au fond, c'était plutôt leur affection même pour le Prince, affection qu'ils étaient décidés à ne porter qu'à leur souverain, qui leur faisait repousser toutes les prédications en faveur du rival de Guillaume, même sortant de la bouche de celui-ci. Les États-Généraux, dans un mémoire aux États de Hollande, rédigé sur les instructions du Prince, produisirent en faveur du duc français pour le cas de la déchéance du Roi, tous les arguments ordinaires[2]. Ils rappelèrent le traité avec d'Anjou (du 13 août 1578), les grandes dépenses que s'était déjà imposées celui-ci pour leur venir en aide, le danger de l'offenser, la possibilité de le voir dans ce cas s'allier à l'Espagne, la perspective d'avoir alors trois ennemis à combattre en campagne ouverte : les Wallons, les Espagnols et les Français, dont toutes les forces pourraient peut-être accabler alors la Hollande et la Zélande isolées. D'autre part, continuait-on, l'élection d'Anjou rendrait certaine l'amitié de la France, et cette alliance ferait trembler l'Empereur et le monarque espagnol, car ils ne sauraient envisager sans jalousie la possibilité seule d'une incorporation des Provinces dans le royaume français. D'ailleurs la position géographique de la France rendait son alliance immensément désirable. En conséquence, les États de Hol-

[1] Archives de la Maison d'Orange, etc., VI. 646, sqq.
[2] Rapport apud Bor, XIII. 92-93.

Digitized by Google

lande et de Zélande étaient vivement invités à envoyer des députés à une assemblée des États-Généraux, afin d'y décider les mesures à prendre pour déclarer l'indépendance du pays contre le Roi et élire en sa place le duc d'Anjou [1].

Les communications officielles du prince d'Orange, soit par discours, soit par lettres aux diverses assemblées et corporations, avaient pris à cette époque une énorme extension. Souvent sa colère était excitée par la parcimonie et la jalousie mutuelle des Provinces, la lourdeur de conception des États et il donnait fréquemment carrière à son indignation en termes peu mesurés. Il brusquait sans crainte les corps publics. Son éloquence se distinguait par un souffle de hardiesse, de franchise et de rondeur, se préoccupant peu de blesser ou de ménager l'auditoire. Dans ses paroles il malmenait plus souvent ses auditeurs qu'il ne les caressait, car il trouvait impossible de consulter toujours en même temps et l'humeur et les hauts intérêts du peuple, et, gardien de la liberté populaire, il n'hésitait point à flétrir les vices populaires qui la mettaient en danger [2].

Il se plaignait de ce que les deux grands partis notaient avec soin toutes ses fautes et passaient sous silence tout ce qu'il avait fait de bien [3]. Il protestait solennellement du sincère

[1] Bor, XIII. 95*a*.

[2] « Artes ad regendam plebem, » dit un individu qui le connaissait bien « in eo omnes ; quam licet præfracti obstinati animi, tandem ad obsequium flexit : nunc blanda aspera nunc ac violenta oratione *cujus frequentior illi usus, quam lenocinionum*. Libertatis atque autoritatis sane adsiduus custos, ut liberè plebi sua objicere vitia posset. » — Ev. Reidan., Ann. Belg., II. 59.

[3] Lettre aux États-Généraux, août 1579, apud Bor, XIV. 97, sqq. C'était l'opinion qu'exprimait souvent Languet : « Chérissez l'amitié du Prince, je vous en conjure, » écrit-il à sir Philippe Sydney, « car il n'y a pas d'homme qui le vaille dans toute la chrétienté. Néanmoins, il a le sort de tous les hommes prudents, il est censuré par tous les partis. Le peuple se plaint de ce qu'il le méprise ; les nobles déclarent que c'est leur ordre qu'il hait ; et c'est aussi raisonnable que si vous me disiez que vous êtes le fils d'un laboureur ; (quasi v. dicebat mihi, ego sim patre rustico natus). » — Ep. ad Sydn., ep. 76, p. 270. « Ego non possum satis admirari Auriaci prudentiam et æquanimitatem, » continue-t-il, « in tanta negotiorum mole sustinenda et ferendis tot injuriis. Obsecro respice ejus virtutem et ne deterreat a colenda cum eo amicitia ejus fortuna, quæ tandem etiam forte magis laeta fulgebit. » — Ibid.

Digitized by Google

désir qu'il nourrissait au fond du cœur de voir s'étendre la religion qu'il professait et, avec la grâce de Dieu, espérait professer jusqu'à la fin de ses jours [1]. Mais en même temps rappelait-il aux États-Généraux, il n'en avait pas moins juré en devenant lieutenant-général, « de tenir sous une égale protection tous les sujets du pays, » et ce serment, il l'avait tenu. Il flétrissait la parcimonie qui mettait dans une condition misérable et humiliante le chef élu des Provinces. « L'archiduc a été forcé, disait-il au mois d'août aux États-Généraux, « de congédier toute sa maison, faute de ressources. Quelle honte et quel déshonneur pour le pays s'il allait être contraint, par le besoin, à quitter le pays! Il offrait de résigner tous les pouvoirs qui lui étaient délégués, mais réclamait avec insistance, si l'on voulait qu'il les conservât, une augmentation de ressources. « Il m'est impossible, » disait-il, « de servir plus longtemps sur le même pied; me trouvant sans pouvoir ni autorité, sans moyens, sans troupes, sans argent, sans obéissance. » Il rappelait aux États-Généraux que les ennemis, sous prétexte de traiter de la paix, ne cessaient de faire circuler le bruit calomnieux que lui seul de sa personne formait obstacle à cette paix. Que le but réel de ces vaines conférences était de semer la discorde dans le pays et de soulever les uns contre les autres les bourgeois et les familles nobles. Ainsi qu'en Italie les Guelfes et les Gibelins, qu'à Florence les Neri et les Bianchi, qu'en Hollande les Hocks et les Kabbeljaws, avaient, par leurs malheureuses querelles, armé les citoyens contre leurs concitoyens, les frères contre leurs frères, de même les différences de religion, avec une puissance sans pareille, poussaient l'ami contre l'ami, le père contre le fils, l'époux contre l'épouse [2].

[1] « —— hoewel dat wy niet en willen onlkennen, dat wy niet uit ganscher herten en souden begeert hebben de vorderinge van der Religie van de welke wy God lof openbare professie doen en verhopen 't selve te doen tot den einde onser leevens, » etc. — Lettre aux Etats-Généraux, ubi sup.

[2] Lettre aux Etats-Généraux, 18 sept. 1579, Bor, 2, XIV. 131, sqq.

Digitized by Google

Il mettait les États en garde contre les propositions de paix de l'ennemi. L'Espagne n'avait, disait-il, aucun penchant aux concessions; ce qu'elle voulait, c'était l'extirpation. Quant à lui personnellement, il n'avait qu'à perdre à la prolongation de la guerre. Ses magnifiques domaines étaient sous séquestre et, ajoutait-il simplement, il n'est personne qui ne désire jouir de son bien [1]. Mais son fils délivré de sa lointaine captivité, était de plus, après la gloire de Dieu et le salut de la patrie, la plus chère des préoccupations de son cœur. Enfin il approchait au déclin de la vie. Douze années s'étaient passées dans des anxiétés et des labeurs sans trève au profit de la cause. Quand la vieillesse arrive, on n'a que trop de raisons de désirer le repos. Malgré tout cela, quand il songeait à la multitude qui se reposait en lui, il se sentait incapable de recommander sans rougir, au profit de ses intérêts privés, une paix qu'il ne croyait pas parfaitement sûre. Il pouvait, quant à lui, se mettre aisément à l'abri de tout danger, mais il en était autrement du peuple. L'existence de la religion que, grâce à Dieu, il professait serait sacrifiée, et d'innombrables multitudes d'innocents jetés, par sa faute, sans défense aux mains des sanguinaires inquisiteurs, qui jadis avaient égorgé tant de gens et désolé si affreusement tout le pays. Quant aux incessantes insinuations que les gens se permettaient à son adresse, « à table ou dans les rues, » il faisait philosophiquement remarquer que « l'humanité avait pour la calomnie un penchant naturel, et que sa vie était la meilleure réponse à présenter à ces infamies. Écrasé de dettes comme il l'était, il ferait certes mieux, à son point de vue personnel, *d'accepter les excellentes et profitables offres* qui, tous les jours, lui parvenaient de la part de l'ennemi [2]. » Et pour justifier pareille

[1] « Daer is niemand hy sonde wel begeren hel sijne te gebruiken. » — Lettre aux États-Généraux.

[2] « Om alsulke goede vorderlijke condilien aen te nemen als de zelve zijn gepresenteert en aengeboden even verre hy daer na hadde willen luisteren en gedurende desen vredenhandel tot eenig particulier accord verslaen. » — Ibid.

Digitized by Google

conduite, il n'aurait qu'à alléguer l'exemple de tant d'autres qui l'avaient abandonné après avoir trahi leur foi. Cependant, il avait refusé et refuserait toujours de prêter l'oreille aux propositions qui ne garantiraient que ses intérêts propres. Il défendrait toujours le pays, et avait fait dans ce but tout ce que lui permettait la faiblesse des ressources mises à sa disposition. Les États des provinces de la petite Union le pressaient de conserver le poste de lieutenant-général. Il y voulait bien consentir, mais à la condition, — sans laquelle il ne resterait pas un instant de plus en fonction, — d'obtenir le droit de forcer les villes à recevoir des garnisons, de forcer les provinces à payer les subsides nécessaires et de faire en général tout ce qu'il jugeait nécessaire au salut de la patrie [1].

Trois conseils furent alors établis, dont l'un devait être attaché à l'Archiduc et au prince d'Orange, et les deux autres résider respectivement dans les Flandres et à Utrecht. Ils devaient être composés par Mathias et par la Province d'après une liste double de candidats présentée par les États des Provinces-Unies. Toutes les décisions devaient y être prises à la majorité des voix, sans pouvoir être arrêtées par aucun conseil ou cabinet intime caché derrière le rideau [2]. Il s'écoulât néanmoins beaucoup de temps avant que ces conseils ne fussent en possession de toute leur activité. La fatale jalousie des autorités provinciales entre elles, la mesquine ambition des magistratures locales, venaient chaque jour mettre un nouvel obstacle aux progrès de la généralité [3]. Jamais la jalousie ne fut plus funeste, jamais la défiance plus inopportune. Ni le pays, ni la crise contemporaine ne prêtaient à une centralisation dangereuse. Le gouvernement local des municipalités était en réalité la seule force encore debout. Pouvait-elle disparaître, engloutie par une autorité centrale qui n'avait point d'existence? Le pays n'avait point de centre. Y avait-il

[1] Lettre aux États-Généraux, 18 sept. 1579, Bor, 2, XIV. 131, sqq.
[2] Bor, XIV. 135. Archives de la Maison d'Orange, VII. 107.
[3] Archives, etc., 94.

Digitized by Google

chance d'apoplexie alors qu'il n'y avait point de tête? Le péril était plutôt dans les mutuelles répulsions de ces atomes de souveraineté, dans les tendances centrifuges qui menaient rapidement au chaos une nation à l'état de nébuleuse. La désunion et la discorde ne pouvaient manquer d'amener la plus fatale des centralisations, celle de la commune absorption par un despote lointain.

Vers la fin de novembre, 1579, d'Orange tint aux États-Généraux réunis à Anvers un second discours non moins remarquable [1]. Il traita les matières accoutumées avec sa vigueur ordinaire et avec ce charme et cette chaleur d'élocution qui rendait sa parole si persuasive et si émouvante [2]. Il parla des nombreuses calomnies répandues sur son compte, de la hargneuse avarice des Provinces, du peu d'effet de ses fréquentes plaintes. Il leur dit franchement la grande cause de tous leurs embarras. C'était l'absence de larges sentiments patriotiques : C'était le peu de pouvoirs laissés avec défiance plutôt que conférés aux membres des États-Généraux. Ils n'étaient vraiment que des chargés d'affaire, enchaînés par leurs instructions. Ils ne pouvaient agir, qu'après en avoir longuement référé à la volonté de leurs maîtres, les autorités provinciales. Les députés de l'Union ne venaient à l'assemblée, disait-il, qu'en qualité d'avocats de leurs provinces ou de leurs villes et non comme, conseillers d'une même nation, de telle façon qu'ils ne cherchaient qu'à favoriser d'étroits intérêts au risque même de perdre les autres provinces, leurs sœurs. Les impôts, poursuivait-il, étaient inégalement assis et dépensés avec égoïsme. En cette occasion comme en toutes les autres, il déclarait soumettre son administration à l'enquête la plus sévère, et appeler sur lui-même les châtiments

[1] Dans Bor, XIV. 141-143.

[2] « Avec un accent propre, » dit l'un de ses plus ardents ennemis, « et action convenable, en quoi le prince d'Orenges excelloit, — donnant à l'assemblee si grande impression et persuasion qu'il remporta le fruict qu'il desiroit, » etc. — Renom de France, MS., t. IV. c. XI.

Digitized by Google

les plus rigoureux si l'on y pouvait découvrir la moindre malversation; et il répétait, en outre, son ardent désir d'être déchargé de ses fonctions si l'on ne voulait lui fournir les moyens de les remplir convenablement.

Le 12 décembre 1579, il parla de nouveau avec force devant les États-Généraux [1]. Le 9 janvier 1580 il leur adressa un long mémoire sur l'état du pays, exposant la nécessité de lever immédiatement une armée forte et aguerrie. Il fixait le nombre de soldats absolument indispensable à 12,000 fantassins, 4,000 cavaliers et au moins 1,200 mineurs. « Pesez bien, » disait-il en terminant, « tout ce que je viens d'exposer; c'est de la plus extrême nécessité. Les gens dans leur extrême misère, accourent journellement me demander assistance, *comme si j'avais en mains la toute puissance.* » En même temps, il se plaignait de ce que la lenteur des États, l'empêchait de soulager les malheurs dont il avait le remède sous la main. « Enfin, mes maitres, » continuait-il, « je vous prie de croire que ce présent mémoire n'est point un simple discours. C'est le fidèle tableau de choses qui, si l'on ne les réforme, entraîneront rapidement la ruine complète du pays. Quoiqu'il en arrive, du reste, restez bien assuré qu'avec l'aide de Dieu je suis résolu à vivre ou à mourir avec vous [2]. »

Le commencement de l'année 1580 réservait au Prince un amer désappointement et aux Provinces un terrible dommage : la trahison du comte de Renneberg gouverneur de la Frise. Ce jeune gentilhomme était de l'illustre maison de Lalaing. C'était le frère cadet d'Antoine de Hooghstraeten, le

[1] Bor. XIV. 150-151.

[2] Bor, XIV. 153-156. Les dépenses présumées de l'armée des États pour 1580 à répartir entre toutes les provinces, étaient de 518,000 florins par mois. Cela suffisait pour 225 compagnies d'infanterie, soit 32.162 hommes, à la solde mensuelle de de 359,240 florins; 3,750 cavaliers à 80.590 florins par mois, outre 1,200 reitres allemands à 40,000 florins par mois; plus d'autres dépenses accessoires. Un capitaine recevait 90 florins par mois, un lieutenant 45, un sergent 12 florins, un chirurgien 12, etc., etc. — Renom de France, MS., t. IV. c. 37.

Digitized by Google

fidèle ami d'Orange. Il avait été élevé dans la famille de son cousin le comte de Lalaing, gouverneur du Hainaut, et avait reçu son titre de Renneberg par héritage d'un oncle dignitaire de l'église catholique [1]. Depuis plus d'une année on soupçonnait sa fidélité. On se doutait de rapports noués entre lui et le duc de Terra Nova à la première visite de cet ambassadeur dans les Pays-Bas [2]. Néanmoins le prince d'Orange était resté sourd aux bruits qui couraient sourdement sur le comte. Lui-même en butte aux calomnies et conservant du frère aîné de Renneberg un affectueux souvenir, il persista à conserver sa confiance à celui qui, en réalité, était indigne de son amitié. Georges de Lalaing était donc resté Stathouder de Frise et Drenthe et en possession de Groningue, la capitale de ces provinces.

Les bruits dont il était l'objet, étaient vrais. Dès le mois de novembre 1579 il avait conclu avec Terra Nova un traité formel, aux termes duquel, il devait recevoir, comme prix « de la vertueuse résolution qu'il allait prendre, » la somme de 10,000 couronnes comptant, 10,000 autres couronnes dans les trois mois et une pension annuelle de 10,000 florins. En outre on érigerait en marquisat sa baronnie de Ville et, à la première vacature, on lui confierait l'ordre de la Toison d'Or. Le Roi devait lui conserver toutes les charges qu'il occupait au nom des États [3]. Le contrat de vente par lequel,

[1] Bor, XV. 276.

[2] Bor, XIV. 162, sqq. Meteren, V. 168. Hooft, XVI. 681.

[3] Réconciliation de Groningen et du Comte de Renneberg, MS., I. f. 59, 69, 75. Sous ce titre, d'un bienveillant euphémisme, les premières conventions de Renneberg, jointes à une nombreuse correspondance relative à sa fameuse trahison, se trouvent déposées aux archives royales de Bruxelles, en deux volumes in-folio. MS. — Comparez Byvoegsel Auth. Stukk. Bor. II. 3, 4. Les conditions du marché convenu avec cet incroyable sangfroid, sont dignes d'attention; elles nous montrent le point de vue exclusivement mercantile sous lequel ces grands nobles envisageaient ces ventes d'eux-mêmes. Un attachement sincère à la cause du Roi et du catholicisme, comme celui dont faisaient preuve des cavaliers comme Berlaymont et ses quatre vaillants fils, a droit à notre respect, tout en nous faisant regretter que tant de bravoure fût dépensée au profit d'une tyrannie aussi infâme. Mais si l'on peut pardonner à leur fanatisme, on ne saurait stigmatiser en termes trop énergiques ceux qui désertaient par cupidité la cause de la liberté politique

Digitized by Google

traitant avec un certain Guislain le Bailly, il consentait à se livrer à l'Espagne, fixait ces conditions avec toute la précision technique d'une affaire commerciale ordinaire. Renneberg se vendait comme l'on vend une paire de bœufs, et ses motifs n'étaient pas plus nobles que ne le faisait pressentir le cynisme du contrat lui-même. « Ne voyez-vous pas, » disait-il, en écrivant à l'un de ses amis, « que toute cette affaire est brassée par les Nassaus dans l'intérêt de leur propre grandeur et que partout ils se sont attribués les meilleurs morceaux? Ils doivent être Stathouders des principales provinces; nous devons nous contenter, nous autres, de l'Oversypel et de la Drenthe. Voilà pourquoi j'ai trouvé bon de faire ma paix avec le Roi, dont je tirerai de plus grands profits [1]. »

La jalousie et l'égoïsme, tels étaient donc les motifs de sa « vertueuse résolution. » Peut-être, toutefois, obéissait-il à d'autres incitations plus nobles. Il était amoureux de la comtesse de Meghem, veuve de Lancelot de Berlaymont et il avait stipulé secrètement que le gouvernement de Sa Majesté mettrait toute son influence en œuvre pour amener cette dame à l'épouser. Mais le traité conclu par Renneberg avec Guislain le Bailly ne devait pas être mis immédiatement à exécution. Il fallut l'intervention de Cornélie de Lalaing, baronne du Monceau, sœur et mauvais génie du comte. Au commencement de février 1580, elle vint le visiter à Groningue. Elle l'implora de ne point perdre son âme en persécutant la sainte Église. Elle fit appel à son orgueil de caste, en lui représentant qu'un Lalaing ne devrait point se dégrader par la fréquentation de « tisserands et fourreurs sans naissance. » Elle était sans doute d'avis qu'il était moins dégradant de souiller ses mains bien nées en touchant le prix

et religieuse. Qu'on se rappelle toutefois que Renneberg était encore beaucoup plus vertueux qu'un grand nombre de ses illustres confrères, qui passèrent si souvent d'un camp dans l'autre qu'ils finirent par perdre toute valeur marchande.

[1] Kluit. Holl. Staatsreg., I. 176, note 5.

Digitized by Google

infâme de ses trahisons. Elle fit de nouveau miroiter à ses yeux les milliers de couronnes, le marquisat, le collier de la Toison. Elle lui parla de cette riche veuve, dont la belle main devait couronner sa défection. Sur ce dernier point le comte était destiné à subir un amer désappointement; un sort plus brillant mais plus fatal aussi attendait la comtesse de Meghen. Celui qu'elle devait épouser était de plus haut rang mais aussi de plus haute infâmie; traître comme Renneberg à la cause de la liberté, à laquelle la comtesse était dévouée, il fut même accusé d'avoir attenté aux jours de sa compagne, quand celle-ci eût vieilli, et afin de la remplacer par une plus jeune rivale [1].

La perfide éloquence de Cornélie de Lalaing atteignit son but et Renneberg entra en correspondance avec Parme. C'est chose singulière que l'indulgence avec laquelle sa conduite et son caractère furent toujours appréciés, après comme avant sa trahison. Sa personne avait une grande puissance d'attrait. A une époque où la plupart des nobles de l'Allemagne et des Pays-Bas étaient adonnés à l'ivrognerie et à la débauche, et se distinguaient plutôt par la rudesse de leurs manières et la grossièreté de leur intelligence [2], que par la politesse ou l'instruction, le comte de Renneberg était au contraire un parfait gentilhomme plein d'élégance, le Sydney de son pays, sauf pour la loyauté du caractère. Versé dans la littérature classique, musicien et poète, il était à la fois trouvère gracieux et vaillant chevalier [3]. Il était « doux et affable dans la conversation [4], » d'une nature généreuse et bonne. Avec tant de dons naturels, il était mille fois regrettable que le don de la sincérité lui manquât. Jamais la trahison ne parut plus aimable, mais ce n'en était pas moins la trahison, et la plus noire. Il trahissait à l'heure du danger extrême, la patrie qui

[1] Meteren, X. 168. Bor, XIV. 161, et Hooft, XVIII. 423.
[2] V. les lettres du comte Jean de Nassau et du landgrave Guillaume. Arch., etc., vol. VI et VII. passim.
[3] Hooft, XVIII. 773.
[4] « Soet en lieflijk van conversatie. » — Bor, XVI. 276*a*.

Digitized by Google

s'était confiée en lui. Il trahissait le grand homme qui se reposait encore en sa fidélité, alors qu'il se voyait abandonné de tous les autres [1]. Il trahissait poussé par les motifs les plus sordides : jalousie envers son ami et désirs d'honneurs et d'écus; mais ses remords et sa fin prématurée ont couvert d'un voile la noirceur de son crime.

Pendant que Cornélie de Lalaing était à Grouingue, d'Orange était en Hollande. Des lettres interceptées lui donnèrent la preuve du complot et l'on décida que le Prince qui se rendait à Amsterdam inviterait le comte à une entrevue. A l'approche d'Orange, Renneberg ne put contenir son trouble [2]. Il sentait qu'il ne lui serait plus possible de regarder son ami en face. Ses plans cependant n'étaient pas mûrs; il désirait pouvoir dissimuler pendant une saison encore; mais comment affronter ce regard tranquille qui « voyait clair au fond des plus obscurs complots? » Il fallait évidemment que Renneberg agit sans plus tarder, s'il voulait réussir. Le Prince allait venir à Groningue et sa présence briserait tous les fils de cette trame si patiemment ourdie.

Le soir du 3 mars 1580, le comte avait invité à un banquet suivi d'un bal, la plupart des familles distinguées de la ville. A la table du souper, Hildebrand, premier bourgmestre de la ville, adressant sans ambages la parole à son hôte, au sujet des bruits calomnieux qui couraient sur son compte, lui déclara qu'il espérait bien que tout cela n'était que des inventions d'ennemis. Ainsi mis en demeure de s'expliquer, Renneberg pressant les mains d'Hildebrand dans les siennes, s'écria: « Oh, mon père! vous que j'estime comme mon père, pouvez-vous me soupçonner ainsi? Je vous en prie, fiez-vous à moi, et ne me craignez point [3]! »

[1] « Je me suis trouvé, » écrit le Prince en mars 1580 à Lazarus Schwendi, « et trouve encore à présent abandonné non seulement de secours et assistance, mais mesme de communication et de conseil, en la plus grande difficulté du temps et dangereuses occurrences qui me tombent sur les bras. » — Archives, VII. 231.

[2] Bor, XIV. 167.

[3] Bor, 167. Meteren, X. 159. Hooft, XVI. 682.

Digitized by Google

Par ces paroles, il rendit confiance au bourgmestre et à tous les autres convives. La fête et les danses continuèrent pendant que Renneberg, se préparait à l'action. Pendant la nuit les patriotes les plus influents furent saisis dans leurs lits et traînés en prison, en même temps les partisans secrets de Renneberg étaient avertis de se tenir prêts. Avant l'aube, une bande nombreuse de matelots et de vagabonds bien armés envahit la grande place. Ils portaient des chapeaux et des torches et poussaient de grands cris, qui terrifiaient la paisible petite ville. Ils prirent possession en règle de la place, plantèrent des canons devant la façade de l'hôtel de ville de façon à commander les rues principales et élevèrent des barricades sur divers points importants. Quand le jour parut, Renneberg en personne en grand harnais de guerre, apparut à cheval sur la place, pâle comme un spectre [1]. Il était suivi de trente hommes armés comme lui de la tête aux pieds. « Soutenez-moi maintenant, » s'écria-t-il à la foule assemblée; « ne me faites point défaut en ce moment, car c'est la première fois que je suis réellement votre Stathouder. »

Pendant qu'il parlait, quelques citoyens de haut rang fendaient les groupes et s'adressaient d'un ton d'autorité à la populace. C'étaient évidemment des magistrats s'efforçant d'apaiser l'émeute. A peine furent-ils parvenus au milieu de la place qu'un des hommes d'armes de Renneberg déchargea son arquebuse contre celui qui marchait en tête, ce n'était autre que le bourgmestre Hildebrand qui vint tomber raide mort aux pieds du Stathouder, de celui qui, il y a quelques heures à peine, lui pressait les mains, l'appelait son père et le suppliait de ne point soupçonner son honneur. La mort de ce personnage engendra une panique, dont Renneberg profita pour exciter ses partisans à racheter désormais par leur zèle pour le service du Roi, leurs fautes antérieures. Quelques jours

1 « Van 'l hooft ten voete gewapent. » — Bor, ubi sup. « In vollen harnas. » — Hooft, XIV. 682. « Hy sag anders niet dan een dood mensch. » — Bor, XIV. 1686. « Heel bestorven om de kaaken. » — Hooft, ubi sup.

Digitized by Google

plus tard il fit proclamer que la ville rentrait sous l'autorité royale, mais ses mesures avaient été prises avec tant de précipitation qu'il ne put parvenir à entraîner la province comme il l'avait espéré. Au contraire, il avait gagné la ville, mais la ville seule et il ne tarda pas à s'y voir assiégé par les troupes des États sous les ordres de Barthold Entes, de Hohenlohe et de Philippe Louis de Nassau. Il se hâta d'envoyer supplier Parme de le secourir sans retard [1].

Le prince d'Orange sous le poids de l'amer désappointement causé par la trahison de son ami, et de l'échec qu'il avait éprouvé dans sa tentative pour en arrêter les effets, continua sa route vers Amsterdam. Un immense enthousiasme l'y accueillit [2].

[1] MS. Lettre autographe de Renneberg au prince de Parme, 3 Mars 1580. — Rec. Groning. et Renneberg, I. 69. Bor, Meteren, Hooft. — Comparez Apologie d'Orange, p. 121. Groen v. Prinst., Archives, VII. 243-248; Strada, 2, 111; 135, 136. Ev. Reidani, II. 30.

[2] Bor, XIV. 170. Hooft, XVI. 684.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE.

(1580-1581.)

Captivité de La Noue. — Cruelles propositions de Philippe. — Siége de Groningue. — Mort de Barthold Enies. — Son caractère. — Hohenlohe chargé du commandement dans le nord. — Son incapacité. — Il est défait dans la bruyère d'Hardenberg. — Opérations sans importance. — Isolement d'Orange. — Mécontentement et départ du comte Jean. — Remontrance de l'archiduc Mathias. — Ambassade d'Anjou. — La Hollande et la Zélande offrent la souveraineté à d'Orange. — Conquête du Portugal. — Granvelle propose le ban contre le Prince. — Il est publié. — Analyse de ce document. — Analyse et caractère de l'Apologie d'Orange. — Siége de Steenwyk par Renneberg. — Lettres supposées. — Le siége est levé. — Mort de Renneberg. — Établissement du *Conseil national* (*Land-Raed*). — La duchesse de Parme est envoyée dans les Pays-Bas. — Irritation d'Alexandre. — Défense d'exercer le culte catholique à Anvers, à Utrecht et ailleurs. — Déclaration d'indépendance faite par les Provinces-Unies. — Négociations avec d'Anjou. — D'Orange accepte provisoirement la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Division des Pays-Bas en trois parties. — Définition des pouvoirs du Prince. — Esquisse du pacte gouvernemental. — Acquiescement du peuple aux actes posés par les États. — Départ de l'archiduc Mathias.

La guerre continuait dans les différentes parties du pays mais sans ensemble ni vigueur. Dans un engagement près d'Ingelmunster, l'excellent et brave de la Noue fut fait prisonnier [1]. Perte sérieuse pour les États, coup cruel pour

[1] Bor, XV. 194, 195. Hooft, XVI. 690.

Digitized by Google

Orange, car c'était non seulement un guerrier des plus expérimentés, mais en outre un des écrivains les plus parfaits de son temps. Sa plume était aussi célèbre que son glaive [1]. En vain les États offrirent-ils en échange de l'illustre Français le comte d'Egmont, qui avait été fait prisonnier quelques semaines auparavant, et De Salles, qui fut pris peu de temps après. Parme répondit dédaigneusement qu'il ne donnait pas un lion pour deux moutons [2]. On offrit alors d'ajouter encore Champagny, mais ce fut inutilement. Immédiatement après la capture, Parme avait écrit à Philippe, que si ce n'était à cause d'Egmont, de Salles et les autres gentilshommes alors au pouvoir d'Orange, il ordonnerait l'exécution de La Noue. Dans la situation des choses, cependant il avait demandé quel était le bon plaisir de Sa Majesté, et en attendant avait envoyé le prisonnier au château de Limbourg sous la garde de De Billy [3]. Comme de coutume, Sa Majesté ne fit point connaître ses intentions et le célèbre guerrier resta cinq ans enfermé dans un affreux cachot plus convenable pour un malfaiteur que pour un prisonnier de guerre. C'était dans le donjon du château, où la lumière n'entrait que par une ouverture du toit et où, par conséquent, le prisonnier était exposé à la pluie et à toutes les inclémences du temps; les rats, les crapauds et toute espèce de vermine avaient élu domicile dans ce fangeux local [4]. C'est là que cet homme d'élite, ce Français, Bras de Fer, que tous les Français, catholiques ou huguenots, admiraient pour son génie, pour sa bravoure, pour la pureté de son caractère, passa cinq années de la réclusion la plus étroite. Le gouvernement espagnol lui eût volontiers arraché la vie,

[1] « Che egli habbia saputo, » dit Bentivoglio, « così ben maneggiare la penna come la spada; e valere in pace non punto meno che in guerra. » — Guerra di Fiandra, 2, I. 249.

[2] Ev. Reidan., Ann. II. 39.

[3] Strada, d. 2, III. 155, 156. On prétend que Parme avait suggéré à Philippe que De Billy serait tout disposé à se charger d'assassiner en secret La Noue. — Popelinière, Hist. des Pays-Bas, 1556-1584.

[4] Moyse Amirault : La Vie de François, Seigneur de la Nouë, dit Bras de Fer (Leyde, 1661), p. 267-277.

Digitized by Google

mais la captivité d'Egmont et d'autres personnages empêcha de satisfaire cet ardent désir. Pendant ce long espace de temps, la femme et les nombreux amis de La Noue ne cessèrent d'unir leurs efforts pour obtenir son rachat ou son échange [1], mais aucun des prisonniers au pouvoir des patriotes n'était regardé comme un équivalent suffisant. Philippe II alla même jusqu'à faire à La Noue l'affreuse proposition de lui accorder la liberté sous la condition préalable de *permettre qu'on lui crevât les yeux*. Le fait est attesté dans différentes lettres écrites par La Noue à sa femme. Le prisonnier était épuisé, sa santé affaiblie; il soupirait après l'air et la liberté; aussi était-il disposé à accepter cette offre honteuse, il la désirait même, et il discutait philosophiquement la question dans ses lettres. Mais sa femme, frappée d'horreur, le supplia de repousser cette extrémité, ce à quoi il consentit enfin. Au mois de juin 1585, il finit par être échangé à des conditions excessivement rigoureuses, contre d'Egmont. Ce fut pendant sa captivité dans ce hideux séjour qu'il composa non seulement ses fameux discours politiques et militaires, mais plusieurs autres ouvrages, et entre autres, des annotations sur Plutarque et sur les Histoires de Guichardin [2].

Le siége de Groningue avançait, et Parme ordonna à Martin Schenck de marcher au secours de cette place avec les forces placées sous ses ordres. D'autre part les faibles troupes des États, commandées par Sonoy, Hohenlohe, Entes et Guillaume-Louis, le jeune fils du comte Jean de Nassau, n'avaient pas encore produit grand effet sur la ville [3].

La faiblesse numérique de l'armée assiégeante n'était guère

[1] Amirault, 267-298.

[2] « Enfin on en vint jusques à ce degré de barbarie, que de luy faire suggerer sous main, que pour donner une suffisante caution de ne porter jamais les armes contre le Roy Catholicque, il falloit qu'il se laissast crever les yeux. A peine l'eusse-je creu si je ne l'avois sçeu que par la lecture des histoires et par le rapport d'un tiers. *Mais 7 ou 8 lettres* qu'il en a faites de sa propre main à sa femme m'ont rendu *la chose si indubitable*, que sur sa foy je la donne icy pour telle. » — Amirault, p. 280, 281-298. — Comparez Strada, 2, III. 156.

[3] Bor, XV. 203-205. Hooft, XVI. 691, sqq. Meteren, X. 169, 170.

Digitized by Google

compensée par l'habileté militaire, la valeur brutale seule ne lui faisait pas défaut. Barthold Entes, homme d'aventures hardies, se montrait impatient de la lenteur des opérations. Après être tombé dans la disgrâce des États, en même temps que le comte De la Marck, son ami et patron, il était parvenu tout récemment à remplacer dans le commandement d'un régiment, le colonel Ysselstein « démissionné pour un ou deux meurtres [1]. » Le 17 mai, il était allé dîner à Rolda, en compagnie de Hohenlohe et du jeune comte de Nassau. Revenu dans la tranchée, ivre à n'y plus voir, il accosta un groupe d'officiers supérieurs, en leur disant qu'ils n'étaient que des enfants, et qu'il voulait leur montrer la manière de s'emparer en un instant du faubourg de Groningue. On lui répondit que le faubourg, défendu comme il l'était par des fossés et des remparts, ne pouvait être pris que par escalade ou après avoir été battu en brèche. Éclatant de rire, il s'élança sur la contrescarpe, en agitant son épée et en brandissant du bras gauche le couvercle d'un pot à beurre qu'il avait pris en guise de bouclier. A peine avait-il fait un pas, qu'une balle partie du faubourg lui cassa la tête, et qu'il tomba mort sans prononcer un mot [2].

Ainsi périt un de ces farouches fondateurs de la république batave, un de ces aventuriers sans scrupules qui composaient la petite bande à laquelle était due la prise de La Brielle en 1572, et par là, le premier fondement d'une grande république, destinée à dicter des lois à l'empire de Charles-Quint. Entes était en quelque sorte un type : la personnification de la mauvaise face du mouvement. D'une audace folle, sans foi ni loi, féroce, — brigand sur terre, pirate sur mer, — il avait rendu de grands services à la cause patriotique, tout en lui faisant aussi beaucoup de mal. Grâce aux méfaits d'hommes de son espèce, la face pure de la liberté avait été souillée dès qu'elle s'était

[1] Hooft, XVI. 691.
[2] Hooft, ubi sup. Meteren, X. 170a. — Comparez Bor, III. XV. 205.

Digitized by Google

montrée. Issu d'une famille honorable, il s'était signalé alors qu'il habitait, comme étudiant, cette même ville de Groningue où il venait de trouver son tombeau, pour le dérèglement de ses mœurs. Après avoir dissipé son patrimoine, il avait choisi la mer pour théâtre de ses exploits, la piraterie légale, issue de la guerre à mort avec l'Espagne, offrant une ressource propice à des dissipateurs comme lui. De même qu'un grand nombre de nobles bannis, de vieille souche mais de fortune perdue, l'étudiant tapageur devint un corsaire heureux, et il est probable que dans ses prises il ne respectait pas plus les amis que les ennemis de son pays. En peu de temps il amassa une centaine de mille couronnes, fortune qui n'était pas à dédaigner à cette époque. Il assistait La Marck lors de la mémorable attaque de La Brielle, mais il se comporta mal et prit la fuite lorsque Mondragon fit sa fameuse expédition pour secourir Tergoes [1]. Plus tard il avait été arrêté avec La Marck pour insubordination et, pendant sa captivité, une partie considérable de ses richesses s'était engloutie dans de folles dissipations. En 1576, après la violation du traité de Gand, il avait recommencé ses courses de pirate; ayant réussi de nouveau aussi rapidement que lors de ses premiers exploits, il s'était empressé d'échanger sa vie errante sur l'océan contre une existence plus honorable à terre. La fin tragique, avec une nuance de burlesque dont nous venons de faire le récit, clôtura cette carrière accidentée; Entes laissa une belle fortune, produit de ses nombreux actes de piraterie, ou, comme on dit d'ordinaire par euphémisme, de ses prises. Souvent il exprimait son regret du grand nombre de marchands qu'il avait jetés à la mer; il se plaignait surtout d'une de ces victimes qui, jetée par dessus bord, n'avait jamais voulu s'enfoncer; pendant de longues années elle avait flotté constamment dans son sillage, et chaque fois qu'il regardait au dessus du bastingage de son navire, elle le regardait fixément en face.

[1] Meleren, X. 170a.

Digitized by Google

Joueur, débauché, bandit, il avait cependant rendu service à la cause de la liberté, et son nom — souillant les noms plus purs et plus nobles des autres fondateurs de la république — « figure aux tables du Capitole [1]. »

Le comte Philippe de Hohenlohe, sur la tête duquel reposait maintenant la responsabilité entière du siége de Groningue et des opérations militaires en Frise, n'était que fort peu supérieur à ce corsaire du nord. Noble de haute naissance, proche parent de la famille de Nassau, issu du meilleur sang d'Allemagne, grand et beau de figure et de manières, ce n'était au fond qu'un débauché et un ivrogne. Du courage personnel, telle était sa principale qualité comme général; et cette vertu, grand nombre de ses soldats les plus infimes la partageaient avec lui. Il n'avait jamais étudié l'art de la guerre, et jamais n'avait ressenti la moindre ambition de l'acquérir. Livré à ses plaisirs, il dépravait ceux qui étaient placés sous ses ordres, et déshonorait la cause pour laquelle il combattait [2]. Sous un tel guide les véritables patriotes ne devaient s'attendre qu'à des défaites et des disgrâces. « On ne peut compter sur la bénédiction de Dieu, » écrivait Albada, « avec un pareil capitaine qui, par ses mœurs et ses manières, est plus propre à garder des pourceaux qu'à conduire des hommes pieux et honorables [3]. »

L'événement confirma la prophétie. Après quelques opérations sans importance devant Groningue, Hohenlohe fut appelé dans le voisinage de Coevorden, par le bruit de l'arrivée de Martin Schenck, à la tête de forces considérables. Le 15 juin, le comte marcha toute la nuit et une partie de la

[1] Meteren, X. 170. Bor, XV. 205. Hooft, XVI. 691. Archives de la Maison d'Orange, VII. 370. Les noms des aventuriers composant la bande qui s'empara de la Brielle, sont tous soigneusement conservés dans les vieilles archives de la République.

[2] Lettre d'Albada, Archives et Correspondance, VII. 370. Ev. Reidani Ann. Belg., II. 34.

[3] « — — Qui porcis regendis vita et moribus magis est idoneus quam bonis piisque defendendis. » — Archives et Correspondance, VII. 370.

Digitized by Google

matinée suivante, à la recherche de l'ennemi. Il le rencontra dans la bruyère de Hardenberg; c'était l'après-midi d'une chaude journée d'été. Ses hommes étaient épuisés par une marche forcée, accablés par la chaleur, tourmentés par la soif et hors d'état de se procurer même une goutte d'eau. Les royalistes étaient dispos, de sorte que l'issue de l'engagement était facile à prévoir. En une heure de temps, l'armée de Hohenlohe fut anéantie, toute la population de Coevorden prit la fuite, le siége de Groningue fut levé, Renneberg eut la latitude de reprendre ses opérations sur une plus vaste échelle, et le sort de toutes les provinces du nord-est fut encore remis en question [1]. Les paysans de Drenthe et de Frise se soulevèrent de nouveau. Ils avaient déjà reparu, en troupes considérables, dans les campagnes au commencement de l'année. S'appelant eux-mêmes *les désespérés*, et portant sur leur drapeau une coquille d'œuf, d'où s'écoulait le jaune, — pour montrer qu'ayant perdu le contenu, il ne leur restait plus à combattre que pour l'écaille, — ils s'étaient répandus dans les campagnes, pillant et brûlant tout sur leur passage. Hohenlohe les avait mis en déroute dans deux rencontres, il avait détruit une grande partie de leurs forces et les avait forcés à rentrer dans le repos pour quelque temps [2]. Sa défaite récente leur permit de se mettre de nouveau en campagne. Renneberg, toujours porté à s'enorgueillir dans la prospérité, autant qu'il se montrait abattu dans l'adversité, prit aussitôt des airs de conquérant. A peine avait-il huit mille hommes sous ses ordres [3], mais sa force consistait dans la faiblesse de ses adversaires. Une petite guerre s'ouvrit donc avec de petits généraux, de petites armées, de petites campagnes, des petits siéges. Pour le moment, le prince d'Orange fut même obligé de se contenter d'un général comme Hohenlohe. Comme

[1] Bor, XV. 207. Meteren, X. 170, 171. Hooft, XVI. 693, 694. Strada, 2, IV. 169-172.
[2] Bor, XIV. 177, 178.
[3] Bor, XV. 221a.

Digitized by Google

d'ordinaire, il était presque seul. « *Donec eris felix,* » disait-il avec douleur,

« Multos numerabis amicos,
Tempora cum erunt nubila, nullus erit [1]. »

et cet été-là même il allait devoir subir une perte bien plus pénible par le départ définitif de son frère Jean, quittant les Pays-Bas.

Le comte avait été obsédé de petites misères [2]. Son stadhoudérat de Gueldre l'avait surchargé d'ennuis, car dans toutes les provinces du nord-est, il n'y avait ni ensemble ni subordination. Le gouvernement ne pouvait exercer d'autorité ni sur une armée qu'il ne payait pas, ni sur une population qu'il ne protégeait pas. C'était des contestations sans fin entre les divers conseils chargés de l'administration provinciale et municipale et surtout à propos des contributions et des dépenses [3]. Pendant tous ces tiraillements, le pays était exposé aux

[1] Archives, VII. 251. Lettre à Lazarus Schwendi.

[2] Voir les lettres du comte Jean dans les Archives, vol. VII. passim.; particulièrement dans les lettres 929, 930, 931, 932, 974, 1019, et le Mémoire, aux pages 510-530.

[3] Si l'on tient compte de la générosité extraordinaire du Comte lui-même et des sacrifices, tout à fait sans exemple, du Prince, on peut bien supposer que la patience des deux frères devait être péniblement mise à l'épreuve par la parcimonie des États. Il résulte d'un document produit devant les États-Généraux pendant l'hiver de 1580-1581, que le Comte avait avancé à d'Orange 570,000 florins de ses deniers pour la cause nationale. Le total de l'argent dépensé par le Prince lui-même, dans l'intérêt de la liberté des Pays-Bas, était de 2,200,000 fl. Ces sommes énormes avaient été levées de différentes façons et provenaient de diverses personnes. Ses biens étaient si fortement hypothéqués, et ses créanciers si importuns, que, d'après ses propres paroles, il était hors d'état de s'occuper convenablement des affaires publiques, tellement les demandes de payement qu'on lui adressait étaient fréquentes et menaçantes. Tous les jours il sentait le presser de plus près la nécessité de se mettre en personne entre les mains de ses créanciers et d'abandonner ses biens à leur merci, jusqu'à ce que le dernier sou leur fût payé. Dans ses deux campagnes contre d'Albe (1568 et 1572) il avait dépensé 1,056,000 florins. Il devait à l'Électeur palatin 150,000 florins, au Landgrave, 60,000, au comte Jean, 370,000 et encore différentes sommes à d'autres personnes. — Slaat ende kort begrip van het geen M. E. Heere den P. van Orange betalt mag hebben mitsgaders het geene syne V. G. schuldig is gebleeven, etc. Ordin. Depesehen Boek, A°. 1580, 1581, f. 215v°, sqq., MS., Archives de La Haye.

Digitized by Google

forces de Parme, aux exploits privés des Malcontents, à la soldatesque mal payée des États, aux paysans armés et soulevés. On ne faisait guère attention aux conseils du comte Jean, qui était d'un caractère beaucoup plus vif que le calme prince d'Orange. Le stadthouder éclatait en transports de colère en présence des mesquineries et de l'arrogance qu'il rencontrait sans cesse devant lui. Il avouait volontiers son tort et se reconnaissait incapable d'accommoder son irascibilité à l'humeur des habitants. La plupart du temps, ses emportements n'étaient que trop justifiés. Jamais gouverneur de province n'avait eu liste civile plus misérable. « Le boulanger a fait savoir, » écrivait le comte Jean, au mois de novembre, « qu'il ne fournira plus de pain après-demain, s'il n'est pas payé. » Les États ne voulaient point fournir les fonds pour solder la facture. Il en était de même pour le boucher. « Le cuisinier n'a parfois pas de viande à rôtir, » disait le comte dans la même lettre, « de sorte que souvent nous sommes obligés d'aller nous coucher sans avoir soupé. » Son habitation était une caserne à moitié couverte, à moitié achevée, à moitié meublée, où le stadthouder passait ses journées d'hiver et ses soirées dans une petite chambre, obscure, froide, souvent sans bois à mettre au foyer[1]. Une telle situation n'était certainement pas de nature à exciter l'envie. Si maintenant l'on ajoute à cette misérable parcimonie des États de la province, leurs querelles continuelles entre eux et avec le comte, on pardonnera aisément à ce dernier de s'être enfin complétement lassé de cette existence. Grâce à ses perpétuels embarras, il était devenu « gris et grison; » on l'avait abreuvé d'ennuis, et pour répéter ses propres paroles : « Il en avait avalé à pleine cuiller. » Grevé d'une dette de six cent mille florins, qu'il avait dépensés au service des États, et ayant supporté longtemps avec courage les milliers de coups d'épingle dont on l'avait torturé, il ne peut être blâmé bien sévèrement

[1] Archives et Correspondance, VII. 109, 113, 328, 329.

Digitized by Google

d'avoir abandonné son poste [1]. Les affaires de son comté étaient dans un grand désordre. Ses enfants — filles et garçons — étaient nombreux et avaient besoin de la direction paternelle; l'aîné, Guillaume-Louis, fidèle aux instincts de sa race, était déjà sous les armes au service des Pays-Bas. Distingué pour sa bravoure et sa témérité, qui lui avaient valu les réprimandes de son père et les applaudissements de ses camarades, il avait débuté dans sa longue et glorieuse carrière par recevoir, à Coevorden, une grave blessure qui le rendit boiteux pour le reste de ses jours [2]. Laissant derrière lui un si digne représentant, le comte était encore plus excusable de partir.

Sa femme, d'ailleurs, était morte pendant son absence, et ses affaires domestiques le réclamaient impérieusement. Il faut avouer cependant que si le souvenir de sa défunte épouse le poursuivait fort, le choix d'une personne destinée à la remplacer tenait le premier rang dans ses préoccupations. Le digne gentilhomme avait reçu sur ce second choix des lumières surnaturelles, avant même que cela ne semblât nécessaire; en effet, avant que la nouvelle de la mort de sa femme ne lui fût parvenue, le comte rêva qu'il s'unissait en secondes noces à la belle Cunégonde, fille du défunt Électeur Palatin, et cette vision le poursuivit toute la nuit. Le lendemain il apprit, à son grand étonnement, qu'il était veuf, et il ne mit pas en doute qu'il ne fût destiné providentiellement à épouser la princesse, qu'il avait vue dans son sommeil, mais qu'il n'avait jamais vue en réalité [3]. Ses amis le poussaient à épouser l'Électrice douairière, plutôt que la fille de celle-ci, qui était de moitié plus pauvre que lui. Le brave comte cependant, « après mûre réflexion, » préféra décidément la jeune fille à la veuve. « J'avoue, » dit-il avec beaucoup de gravité, « que

[1] Archives et Correspondance, VII. 334, 487.
[2] Bor, XV. 216. Archives. etc., VII. 383-386. Hooft, XVII. 707.
[3] Archives, etc., VII. 323, sqq. Cette conviction d'une intervention divine fut insérée dans le contrat de mariage. — Voy. Memorial von Gr. Ernst à Schawenburg et Dr. Jacob Schwartz, Archives et Correspondance, VII. 461, sqq.

Digitized by Google

le mariage avec la vieille Électrice, eu égard à sa disposition à craindre le seigneur, à sa piété, à sa vertu, et cætera, serait bien plus raisonnable. D'ailleurs, comme elle a porté sa croix et qu'elle sait comment on doit s'y prendre avec les hommes, cela n'en vaudrait que mieux pour moi. Pourtant, comme elle a déjà eu deux maris, qu'elle est d'un âge assez mûr, et qu'elle est *de plus haute stature que moi-même*, je sens moins d'inclination pour elle que pour sa fille [1]. »

Mû par toutes ces considérations, le comte Jean, en dépit des représentations de son frère, déposa définitivement ses fonctions de Gouverneur de la Gueldre, et quitta les Pays-Bas vers le milieu de l'été [2]. On n'avait pas assez fait, dans l'opinion du Prince, aussi longtemps qu'il restait quelque chose à faire, et il ne pouvait souffrir que son frère abandonnât le pays à l'heure des ténèbres, ou qu'il doutât du Tout-Puissant, parce que la main de celui-ci se voilait de nuages. « On doit faire de son mieux, » disait-il, « et croire, lorsque de semblables malheurs arrivent, que Dieu veut nous éprouver. S'il s'aperçoit que nous ne perdons pas courage, il nous portera aide assurément. Si nous avions pensé autrement, nous n'eussions jamais percé les digues dans une circonstance mémorable; car c'était là une ressource bien incertaine, et une grande calamité pour le pauvre peuple; cependant Dieu a béni cette entreprise. Il nous bénira encore, car son bras ne s'est pas raccourci [3]. »

Le 22 juillet 1580, l'archiduc Mathias, voyant la tournure que prenaient les affaires, convoqua une réunion des États-Généraux à Anvers. Il ne parut pas à l'assemblée, mais il

[1] Archives et Correspondance, VII. 325 et 364, note. — « Item, » dit le mémorial du mariage déjà cité, « la veuve est une personne passablement robuste, qui semblerait presque déroger en épousant Sa Grâce. Quand ils seraient en société d'autres gentilshommes et d'autres dames, ou qu'ils se promèneraient ensemble dans les rues, Sa Grâce paraîtrait presque petite à ses côtés. » Mémoire du Dr. Schwartz.

[2] Archives, etc., VII. 390.

[3] Archives et Correspondance, VII. 316.

Digitized by Google

demanda qu'une députation vînt le trouver en ses quartiers, et exposa ses griefs à ce comité. Il exprima son ferme espoir que les États n'iraient point — en violation de toutes les lois humaines — se jeter dans les bras d'un prince étranger. Il leur rappela leurs obligations envers la sainte religion catholique et envers l'illustre maison d'Autriche, et en même temps les pria avec instances de prêter leur attention à sa propre position financière, leur déclarant qu'il fallait au moins le mettre à même de payer les arriérés de gage dûs aux gens de sa maison [1].

Les États-Généraux répondirent avec courtoisie aux réclamations personnelles de l'Archiduc. Pour le reste, ils le prirent sur un ton plus haut, et la prochaine déclaration d'indépendance perçait déjà à travers la convenance étudiée de leur langage. Ils justifièrent leurs négociations avec Anjou, en invoquant la nécessité et en rappelant que le roi d'Espagne était resté sourd à toutes les intercessions, et que maintenant, grâce aux intrigues de leurs ennemis les plus acharnés, ils étaient complétement abandonnés par l'Empire [2].

Bientôt après partit pour la France une ambassade spéciale, conduite par Sainte-Aldegonde, pour se concerter avec le duc d'Anjou. Ils tombèrent d'accord le 29 septembre 1580, par la conclusion de la convention de Plessis-lez-Tours, ratifiée définitivement plus tard par la convention de Bordeaux, signée le 23 janvier suivant [3].

Les États de Hollande et de Zélande restèrent toutefois complétement en dehors de cette transaction; dès l'origine ils s'étaient opposés au choix d'Anjou. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, ils ne voulurent jamais avoir d'autre maître que d'Orange; aussi cette année-là même lui offrirent-ils formellement la souveraineté de leurs provinces; mais cette offre fut faite en vain.

[1] Bor, XV. 212, 213.
[2] Ibid.
[3] Ibid., 214.

Digitized by Google

La conquête du Portugal avait fait diversion aux affaires des Pays-Bas. Mais ce n'était qu'une diversion passagère. Bientôt les Provinces virent se changer en terreurs, les espérances favorables que leur avait fait concevoir la nécessité où se trouvait l'Espagne de déployer de grandes ressources dans la péninsule. Les succès rapides d'Albe en Portugal, fournirent en effet à son maître de nouveaux moyens d'opprimer les hérétiques du nord. Henri, le Cardinal-Roi, était mort en 1580, après avoir remplacé don Sébastien, ce jeune aventurier, tué dans son expédition chevaleresque d'Afrique (le 4 août 1578). La lutte pour la succession, ouverte par la mort du vieux monarque, fut courte; au bout de cinquante-huit jours, le bâtard Antonio, le seul concurrent sérieux de Philippe, était totalement défait et rejeté, traqué comme une bête fauve, dans d'âpres montagnes dont les cavernes lui donnaient refuge. Sa tête était mise à prix; cent mille couronnes étaient promises à qui le livrerait [1]. Pendant le courant de l'année suivante, on rendit hommage, à Lisbonne, à Philippe, comme roi de Portugal [2]. A dater de cette conquête, il fut plus disposé et mieux en état que jamais de tourner sa colère contre les Pays-Bas et contre l'homme qu'il regardait comme l'incarnation de leur révolte.

Le cardinal Granvelle n'avait cessé de murmurer à l'oreille du Roi combien il serait expédient de se débarrasser du Prince par l'assassinat. On a déjà vu avec quel soin subtil ce prêtre distillait, avec quelle patience il amassait son venin contre ses ennemis, jusqu'à ce que le moment fût venu où il pouvait leur administrer le poison à coup sûr. Sa haine pour d'Orange était extrême et d'ancienne date. Il pensait, d'ailleurs, qu'il

[1] Cabrera, XII. cap. 29; XIII. cap. 1, 2, 5, 6, p. 1095-1139. Bor, XIV. 178, sqq. Archives de la Maison d'Orange, VII. 398, sqq.

[2] Il portait, à l'occasion de cette cérémonie, « une casaque de brocart cramoisi à larges plis. » Avec son sceptre dans la main droite et sa couronne sur la tête, il ressemblait, dit son biographe enthousiaste, au roi David, — rouge, magnifique et vénérable. « Parecia al Rey David, rojo, hermoso a la vista, i venerable en la Majestad que representaba. » — Cabrera, XIII, 1126.

Digitized by Google

était possible d'éloigner par la terreur le Prince du poste du devoir, même si le bras d'un assassin ne parvenait pas à le frapper au cœur. Il était donc favorable au projet de mettre publiquement sa tête à prix, croyant que si l'on attirait ainsi l'attention de tous les meurtriers du monde sur l'illustre victime, le Prince tremblerait à l'idée des dangers qui l'environneraient. « Une somme d'argent serait très bien employée à atteindre ce but, » disait le Cardinal, « et comme le prince d'Orange *est lâche et couard*, la peur seule lui fera perdre la tête [1]. » Quelques mois plus tard, revenant à la charge, il faisait cette observation : « Il serait bon d'offrir une récompense de trente ou quarante mille couronnes à qui nous livrerait le Prince, mort ou vivant; comme il est pusillanime, il serait fort possible *qu'il mourût de la peur seule de cette résolution* [2]. »

C'était insulter même à la faible intelligence de Philippe, que d'insinuer que le Prince reculerait devant le danger, ou mourrait de peur. Si d'Orange avait jamais été porté à la forfanterie, il aurait pu répondre aux calomnies de l'homme d'église, comme César aux avertissements du devin :

« ————. Le danger sait fort bien
Que César est plus dangereux que lui. — »

Et en réalité c'était Philippe qui avait longtemps tremblé sur son trône devant le génie de l'homme qui avait mis aux abois les généraux les plus hardis et les hommes d'État les plus rusés de l'Espagne. Le Roi, approuvant l'avis du prêtre, résolut de fulminer un ban contre le Prince, et de mettre sa

[1] Archives, etc., VII. 166. — « Y qualquier dinero seria muy bien empleado — — y como es vil y cobarde, el miedo le pondria en confusion. » — Lettre du Cardinal à Philippe, 8 août 1579.

[2] « Tambien se podria al Principe d'Oranges poner talla de 30 o 40 mil escudos a quien le matasse o diésse vivo, como hazen todos los potentados de Italia, pues con miedo solo desto *como es pusillanime*, no seria mucho moriésse de suyo, » etc. — Ibid.

Digitized by Google

tête à prix. « Il sera bon, » écrivait Philippe à Parme, « d'offrir trente mille couronnes ou environ cette somme à quiconque nous le livrera mort ou vivant. De cette façon, la contrée pourra être débarrassée d'un homme aussi dangereux; ou du moins on le tiendra dans une crainte perpétuelle, et, par conséquent, on lui rendra impossible d'exécuter à loisir ses desseins [1]. »

Ce fut en suite de ces suggestions et de ces espérances, que l'on rédigea le fameux ban daté du 15 mars 1580. Cependant, il ne fut pas publié officiellement dans les Pays-Bas avant le mois de juin de cette même année [2].

Cet édit restera comme la pièce la plus accablante à la charge de la mémoire du cardinal Granvelle. On la lira quand ses autres papiers d'état et lettres — tout méritants qu'ils sont incontestablement — seront tombés dans l'oubli. Il n'est pas d'ami qui, par des excuses, pas d'ennemi qui, par un généreux oubli, puisse arracher de dessus sa tombe ce roc d'infâmie. C'est par le cardinal Granvelle et par Philippe que la tête de l'homme le plus éminent de son époque fut mise à prix, comme si c'eût été une bête féroce, et l'admission dans les rangs de la haute noblesse d'Espagne fut offerte comme appât supplémentaire à l'avidité des assassins.

Le ban [3] comprenait un exposé préliminaire des faits destinés à justifier le châtiment auquel il concluait. Il rappelait les faveurs accordées par Philippe et par son père au Prince, et stigmatisait son ingratitude et sa dissimulation. Il l'accusait d'avoir été cause de la Requête, de l'Iconoclastie, et des prêches publics. Il lui reprochait son mariage avec une abbesse pendant la vie même de sa femme; il parlait de ses campagnes contre d'Albe, de sa rébellion en Hollande et des horribles massacres commis par les Espagnols dans cette pro-

[1] Archives, VII. 165-170. Lettre de Philippe au prince de Parme, 30 nov. 1579. La lettre, dit Groen v. Prinsterer, fut sans doute dictée par Granvelle.

[2] Wagenaar, Vad. Hist., VII. 345, 346.

[3] Il est joint à « l'Apologie, » dans l'édition de Bruxelles, 1858, 1 vol. in-12, relié.

Digitized by Google

vince, comme des conséquences nécessaires de sa félonie. Il l'accusait d'avoir introduit la liberté de conscience, de s'être fait nommer lui-même Ruward, d'avoir violé le traité de Gand, d'avoir fait échouer les efforts de don Juan, d'avoir rendu vaines par sa défiance constante les réunions des commissaires à Cologne. Il lui imputait à grief d'avoir organisé une nouvelle conspiration par l'établissement de l'union d'Utrecht ; puis, comme conséquence de cette série de méfaits, déroulée lentement, prudemment, avec des circonlocutions semblables aux spirales du serpent, tandis que le début, la tête de l'édit frappait d'un coup mortel et direct, comme conséquence l'édit proclamait le châtiment dû au « misérable hypocrite, » auteur de tant de crimes.

« Pour ces causes, » disait le ban en terminant, « le déclarons traître et méchant, ennemi de nous et du pays. Et comme tel l'avons proscrit et proscrivons perpétuellement hors de nosdits pays, et tous autres nos États, Royaumes et Seigneuries, interdisant et défendant à tous nos sujets, de quelque état, condition ou qualité qu'ils soient, de hanter, vivre, converser, parler, ni communiquer avec lui, en apprest, ou couvert, ni le recevoir ou loger en leurs maisons, ni lui administrer vivres, boire, feu, ni autres nécessités en aucune manière... Ains permettons à tous... de l'offenser tant en ses biens qu'en sa personne et vie, exposant le dit Guillaume de Nassau, comme ennemi du genre humain, donnant à chacun tous ses biens..., qui les pourra prendre et occuper, ou conquérir... Promettons en parole de Roi et comme ministre de Dieu, que s'il se trouve quelqu'un soit de nos sujets ou étrangers, si généreux de cœur... qui sache moyen... de se faire quitte de cette dite peste, le nous délivrant vif ou mort, ou bien lui ôtant la vie, nous lui fesons donner et fournir pour lui et ses hoirs en fonds de terres ou deniers comptants à son choix, incontinent après la chose effectuée, la somme de vingt-cinq mille écus d'or. *Et s'il a commis quelque délit ou forfait, quelque grief qu'il soit,*

Digitized by Google

nous lui promettons pardonner, et dès maintenant lui pardonnons ; même s'il ne fût noble, l'anoblissons pour sa valeur [1]. »

Tel était le fameux ban contre le prince d'Orange. Avant la fin de l'année, il recevait réponse par le moyen de la célèbre « Apologie du prince d'Orange [1], » un des documents les plus saisissants que nous offre l'histoire. Jamais défi ne fut lancé d'une voix plus terrible à la face d'un despote. Il était devenu évident pour le parti royaliste, que le Prince ne pouvait être acheté ni par les *millions*, ni par les faveurs, quelque considérables qu'elles fussent, et qu'il était impossible de le gagner par les flatteries ou l'offre d'illustres amitiés. On avait donc résolu de le forcer à la retraite par la terreur, ou de se défaire de lui par le meurtre. Le gouvernement s'était convaincu que le seul moyen d'en finir avec la révolte était « d'en finir avec d'Orange, » suivant le vieux conseil d'Antonio Perez. Le masque était jeté. Il allait être défendu de fournir au Prince le pain, l'eau, le feu, l'asile; ses biens allaient être livrés au fisc, son cœur aux assassins, son âme, on l'espérait, au Père du Mal. La rupture étant ainsi complète, il était de droit que le *vil hypocrite* lançât un ban contre ban, et répandit des flots de mépris sur la dénonciation du Roi. Il avait mal mérité, disait-il, l'épithète d'hypocrite. A l'époque où il était ami du gouvernement, il ne s'était point fait faute de lui dire que, par ses persécutions incessantes et de toutes sortes, il travaillait à sa propre ruine. Était-ce là de l'hypocrisie? Étant depuis devenu son ennemi, on n'avait guère eu à constater plus d'hypocrisie de sa part, à moins que ce ne fût hypocrisie, la guerre ouverte faite au gouvernement, la prise de ses villes, l'expulsion de ses troupes hors du pays.

Le rebelle proscrit s'élevant au point de vue moral et même social au dessus de l'homme qui prétendait être son maître

[1] Voir *Apologie de Guillaume de Nassau*, etc. Bruxelles, 1858, 1 vol. in-12, pp. 18 et 20. Le ban est reproduit textuellement dans ce volume, ainsi que la justification de 1568 et tous les autres documents de l'époque. (Note des éditeurs.)

Digitized by Google

par droit divin, tombait de ses hauteurs sur son adversaire et le foudroyait. Il rejetait toute idée d'une royauté dans les Pays-Bas. Ce mot pouvait être exact en Castille, à Naples ou dans les Indes; quant aux Provinces, elles ne connaissaient pas ce titre. Philippe n'avait hérité dans ces contrées que des pouvoirs d'un duc ou d'un comte, pouvoirs strictement limités par des constitutions plus anciennes que son droit de naissance. D'Orange n'était donc pas un rebelle, ni Philippe un monarque légitime. Même si le Prince était un rebelle, il ne l'était pas plus que l'ancêtre de Philippe, Albert d'Autriche, ne l'avait été vis-à-vis de son propre souverain, l'empereur Adolphe de Nassau, ancêtre de Guillaume. Les liens d'allégeance et d'autorité contractuelles une fois rompus, il devenait oiseux chez le Roi d'affecter une sorte de supériorité de lignage sur l'homme dont la famille occupait déjà des positions illustres, quand les Hapsbourgs n'étaient encore que d'obscurs seigneurs de Suisse, et avait dominé comme souveraine dans les Pays-Bas, avant qu'on n'y prononçât même le nom de ces envahisseurs.

Mais quels que fussent enfin les droits héréditaires de Philippe sur le pays, il y avait forfait par la violation de ses serments, par ses infractions tyranniques aux chartes du pays; tandis qu'en même temps il avait perdu, par ses crimes personnels, tout droit à siéger comme juge de ses semblables. Un peuple n'était-il pas justifié dans sa révolte, lorsque toutes ses lois avaient été foulées aux pieds, « non pas seulement une fois, mais un million de fois? » Et Guillaume d'Orange, époux légitime de la vertueuse Charlotte de Bourbon, pouvait-il être justement accusé, par un roi débauché, incestueux, adultère et meurtrier, d'avoir péché contre la morale? Il étalait alors avec une précision terrible, sous les yeux du monarque, tous les crimes dont il le croyait coupable, et, après avoir ainsi dit en face à Philippe : « Voilà ce que tu as fait, « il flétrissait sans retour le prêtre qui se cachait derrière le Roi. « Qu'on me réponde, » s'écriait-il, « par le

commandement de qui le cardinal de Granvelle a empoisonné l'Empereur Maximilien dernier, estant encore Roi des Romains? Je scai ce qu'il m'en a dict, et quelle a été depuis sa crainte du Roi et des Espagnols? »

Il ridiculisait l'effronterie de Philippe et de Grauvelle, osant lui reprocher « ses défiances, » tandis que la défiance était « l'atmosphère même de leur propre existence. » Il déclarait que ce sentiment était le seul moyen de salut pour le pays. Il rappelait à Philippe ces paroles adressées à son homonyme de Macédoine — un écolier en fait de tyrannie, comparé à lui — et sorties des lèvres de Démosthène : « La forteresse la plus solide d'un peuple libre contre un tyran était la *défiance*. » Cette opinion, digne d'être tenue en éternelle mémoire, le Prince déclarait qu'il l'avait tirée des « divines philippiques, » pour la graver au cœur de la nation, et il priait Dieu de faire en sorte que ses paroles fussent mieux écoutées de ses compatriotes, que ne l'avaient été celles du grand orateur grec.

Il traitait avec dédain la mise à prix de sa tête; il se raillait de ce moyen de lui inspirer de la terreur, comme manquant de nouveauté, et il demandait au monarque s'il croyait donc qu'on ignorât les nombreux marchés conclus antérieurement par lui avec des coupe-jarrets et des empoisonneurs pour enlever la vie à ce d'Orange exécré.

« Je suis dans la main de Dieu, » disait-il; « mes biens et ma vie sont depuis longtemps dédiés à son service. Il en fera ce qu'il lui plaira pour sa gloire et pour mon salut. »

Si cependant on pouvait démontrer, ou même espérer, que son départ pût être profitable à la cause de son pays, il se déclarait prêt à se rendre en exil. « Plût à Dieu, » disait-il en terminant, « ou que mon exil perpétuel, ou même ma mort vous pût apporter une vraie délivrance de tant de maux et de calamités!... O que ce bannissement me serait doux, que cette mort me serait agréable! Car pourquoi est-ce que j'ai exposé tous mes biens? est-ce pour m'enrichir? Pourquoi

Digitized by Google

ai-je perdu mes propres frères que j'aimais plus que ma vie? est-ce pour en trouver d'autres? Pourquoi ai-je laissé mon fils si longtemps prisonnier? m'en pouvez-vous donner un autre? Pourquoi ai-je mis ma vie si souvent en danger? Quel prix, quel loyer puis-je attendre, autre de mes longs travaux qui sont parvenus pour votre service jusques à la vieillesse et la ruine de tous mes biens, sinon de vous acquérir et acheter, s'il en est besoin, au prix de mon sang une liberté? Si donc vous jugez, Messieurs, ou que mon absence, ou que ma mort même vous peut servir, me voilà prêt à obéir : commandez, envoyez-moi jusques aux fins de la terre, j'obéirai. Voilà ma tête, sur laquelle nul Prince ni Monarque n'a puissance que vous, disposez-en pour votre bien, salut et conservation de votre République. Mais si vous jugez que cette médiocrité d'expérience et d'industrie qui est en moi,... si vous jugez que le reste de mes biens et que ma vie vous peut encore servir, je vous dédie le tout et le consacre au pays [1]. »

Sa devise — si bien appropriée à sa vie et à son caractère — *Je maintiendrai*, était la dernière phrase de ce document. Ses armes et sa signature s'y trouvaient officiellement apposées. L'Apologie, traduite dans la plupart des langues modernes, fut envoyée à presque tous les souverains de la chrétienté [2]. Elle avait été lue au préalable, le 13 décembre 1580, dans le sein de l'assemblée des États réunis à Delft, et accueillie avec autant de faveur que le ban l'avait été avec indignation [3].

[1] Apologie, p. 140. 141.

[2] Wagenaar, VII. 354.

[3] Ibid., Archives et Correspondance, VII. 480. — L'*Apologie* avait été rédigée par Villiers, ecclésiastique de savoir et de talent. (Voir Duplessis-Mornay, note sur De Thou, V. 813, La Haye, 1740.) Tous ceux cependant qui sont familiarisés avec les écrits et les discours du Prince ne peuvent douter que la substance entière du célèbre morceau n'ait été fournie de sa propre main. Le tout lui fut soumis pour recevoir ses dernières corrections, et on peut regarder comme certain que rien n'émane de la main de Villiers, si ce n'est l'arrangement artistique des parties et aussi certaines enflures de style qui çà et là nuisent à l'élévation sérieuse et à l'effet général de la pièce. L'apparition de l'Apologie causa à la fois de l'admi-

Pendant le restant de l'année 1580, et la moitié de l'année suivante, le siége des hostilités fut principalement dans le nord-est; car Parme, en attendant l'arrivée de troupes fraîches, demeurait inactif. Les opérations furent sans valeur, comme les armées et les généraux. Hohenlohe était opposé à Renneberg. Après quelques victoires insignifiantes, ce dernier mit le siége devant Steenwyk [1], ville de peu d'importance en elle-même, mais la clef de la province de Drenthe. La garnison se composait de six cents soldats et d'environ trois cents bourgeois enrégimentés. Renneberg, ayant avec lui six mille fantassins et deux cents cavaliers, somma la place de se rendre, mais fut accueilli par un refus. Le capitaine Cornput, qui s'était échappé de Groningue, après avoir inutilement averti les citoyens de la trahison préméditée par Renneberg, commandait à Steenwyk; son courage et sa bonne humeur soutinrent le moral de la population pendant un blocus qui dura tout l'hiver. Des gens du peuple parcouraient les rues en tumulte et demandant que la place fût livrée avant qu'il ne fût trop tard; il les traita en face de « troupeau d'oies bavardes, » indignes de l'attention des honnêtes gens. Un boucher, fier de sa force, demandait par préoccupation professionnelle, ce que la population mangerait, lorsque toute la viande serait consommée; il lui répondit froidement : « Nous te mangerons, vilain, le premier de tous, lorsque le moment sera venu; ainsi, retourne chez toi, et sois donc très sûr que tu ne mourras pas au moins d'inanition [2]. » C'est avec de pareilles boutades, brutales mais plaisantes, que le brave soldat, à la tête de sa faible troupe, soutint le courage de la ville assiégée. Entre temps Renneberg la serrait de près. Il la bombarda à boulets rouges, invention nouvelle introduite cinq ans aupa-

ration et de l'alarme parmi les amis de son auteur. « Maintenant le Prince est un homme mort, » s'écria Sainte-Aldegonde, lorsqu'il la lut en France. — Hooft, XVII. 735.

[1] Bor, XV. 219, 221. Hooft, XVII. 710. Meteren, X. 176, sqq.

[2] Hooft, XVII, 715. Meteren, X. 178 *a*.

Digitized by Google

ravant par Étienne Bathory, roi de Pologne, au siége d Dantzick [1]. Beaucoup de maisons furent brûlées, mais malgr cela Corruput et les habitants tinrent ferme. Comme l'hive avançait et que le secours promis n'arrivait pas, Renneber se mit à accabler la ville de sarcasmes, espérant que ce moye serait plus efficace que des boulets rouges. Il envoya demande par un héraut si les habitants n'avaient pas encore mangé tou leurs chevaux ; on répondit à cette question en montrant ave ostentatiou sur les remparts soixante rosses affamées, tout c que l'on avait pu rassembler. Dans une autre circonstance, leur envoya une courte épître, conçue en ces termes :

« Très honorables et très vaillants habitants, comme, pen dant les gelées actuelles, vous ne pouvez vous donner que pe d'exercice dans les tranchées, comme vous ne pouvez passe votre temps à faire tourner vos bagues dans vos doigts puisque vous les avez toutes vendues pour solder la paie d vos soldats, comme vous n'avez rien à mettre sous la dent, r rien pour nettoyer votre estomac, et comme pourtant vou avez besoin de quelque chose, ne fût-ce que pour occupe votre esprit, je vous envoie la lettre ci-incluse dans l'espoi qu'elle pourra vous amuser, 15 janvier 1581 [2]. »

La pièce jointe était une lettre du prince d'Orange au du d'Anjou, que l'on prétendait avoir été interceptée. C'était un fau grossier, mais aussi propre à atteindre le but que l'eût été un invention plus habile à une époque où les passions politique et religieuses aveuglaient les esprits. « Quant au point de l religion, » faisait-on dire, par exemple, par le Prince à so illustre correspondant, « la chose est simple et claire. Tou souverain qui veut parvenir à de grandes choses, ne doit fai nulle attention à la religion. Votre Altesse, au moyen de ga nisons et de forteresses, se rendra facilement maîtresse de villes principales de Flandre et de Brabant, même si le

[1] Meteren, X, 169 *d*. Wagenaer, VII, 339.
[2] Meteren, X, 178 *c*.

citoyens vous sont opposés. Après quoi vous les forcerez sans difficulté à embrasser la religion qui pourra vous paraître la plus utile aux intérêts de Votre Altesse [1]. »

Quelque odieux et cynique que fût le ton général de la lettre, elle passa dans beaucoup de mains. Il y a toujours assez de natures basses et brutales pour accueillir la calomnie et pour la faire circuler parmi les esprits de même trempe. On peut mettre en doute que Renneberg ait cru à la réalité de ce document; mais il était naturel qu'il prît un malin plaisir à répandre ce libelle contre l'homme dont il s'était si récemment attiré pour jamais le mépris. Rien n'était plus ordinaire alors que de telles fourberies, et au même moment une lettre, fabriquée avec autant de maladresse, passait de main en main, comme émanant du Comte lui-même et destinée à Parme [2]. L'histoire a moins intérêt à contredire les calomnies dirigées contre un homme comme Renneberg. L'épître supposée d'Orange fut cependant publiée si souvent et on en distribua si soigneusement les exemplaires, que le Prince crut nécessaire d'ajouter, comme appendice à sa fameuse *Apologie*, qu'il en répudiait formellement la paternité. Il saisit cette circonstance pour dire que si l'on pouvait produire la plus mince preuve qu'il eût écrit la lettre dont il s'agit, ou toute autre lettre analogue, il quitterait immédiatement les Pays-Bas et ne s'y montrerait plus jamais [3].

Malgré cette dénégation déjà bien connue, Renneberg pensa qu'il serait plaisant d'envoyer la lettre dans Steenwyk, où elle ne produisit qu'un médiocre effet sur l'esprit des bourgeois. Dans l'entretemps, on était parvenu à leur donner avis que le

[1] La lettre tout entière est donnée dans Bor, bien entendu, comme un faux. XVI. 239-241. Elle fut probablement préparée par Assonleville. — Ibid. Comparez Groen v. Prinst., Archives, VII. 380.

[2] Cette lettre, dont le caractère de fausseté est aussi évident que celui de l'épître supposée d'Orange, est donnée tout au long dans Bor, XV. 211, 212. Il est amusant de voir avec quel sérieux l'historien intercale ce document ridicule, évidemment sans nourrir le moindre doute sur son authenticité.

[3] Bor, XVI. 239 *b*.

secours était en route. Des balles creuses contenant des lett
furent lancées dans la ville, et y apportèrent la bonne nouv
de l'arrivée prochaine du colonel anglais, John Norris, a
six mille hommes de troupes des États. Le brave Cornput
manqua pas d'y joindre ses joviales exhortations et d'a
menter ainsi la satisfaction produite par cet événement.
jour ou deux après, trois cailles furent prises dans la pl
publique et le commandant profita de la circonstance pour
homélie de sa façon. Le nombre trois, fit-il observer, é
l'image de la Trinité, qui était ainsi venue symboliquem
leur aide. Le Seigneur avait soutenu par des cailles les Is
lites fléchissant. Le nombre trois indiquait trois semain
endéans lesquelles le secours promis devait certainem
arriver. En effet, le 22 février 1581, à l'expiration de
troisième semaine, Norris réussit à ravitailler la place;
brave et jovial Cornput fut tenu pour un vrai prophète, e
comte Renneberg abandonna le siége en désespoir de caus

La carrière ultérieure de ce malheureux gentilhomme
courte. Le 19 juillet ses troupes essuyèrent une défaite sig
lée de la part de Sonoy et Norris; les royalistes fugitifs r
trèrent à Groningue, au moment même où leur général,
avait été empêché par la maladie de prendre le comman
ment, recevait les derniers sacrements. Les remords, la ho
le désappointement avaient littéralement conduit Renneb
au tombeau. « Sa trahison, » dit un contemporain, « fut
des clous de son cercueil, » et sur son lit de mort il déplo
amèrement son crime. « Groningue! Groningue! plût à D
que je n'eusse jamais vu tes remparts! » répétait-il sans ce
à sa dernière heure. Il refusa de voir sa sœur, dont les cons
insidieux, renforcés de ses propres mauvaises passions, avai
fait de lui un traître; et il mourut le 23 juillet 1581, plein
repentir et d'humilité [2]. Après son décès on trouva son ce

[1] Strada. 2, IV. 172. Meteren, X. 179. Bor, XVI. 238. Hooft, XVII. 717, 718
[2] Bor, XVI. 276. Hooft, XVIII. 773. Meteren, X. 184.

Digitized by Google

« réduit aux dimensions d'une noix [1], » circonstance attribuée au poison par les uns, au remords par d'autres. Ses regrets, sa mort précoce, et l'attrait de ses nombreuses qualités, contribuèrent à préserver son caractère de la réprobation générale; aussi son nom, bien que souillé par la trahison, d'une tache indélébile fut toujours cité plutôt avec pitié qu'avec haine [2].

De grands changements, destinés à devenir perpétuels, se préparaient dans l'organisation intérieure des provinces. Une mesure préliminaire d'une nature importante avait été prise au commencement de cette année par l'assemblée des Provinces-Unies tenue à Delft, au mois de janvier. C'était l'établissement d'un conseil exécutif général. La constitution de ce conseil fut arrêtée, le 13 de ce mois, et réglée en dix-huit articles. Le nombre des conseillers fut fixé à trente, tous natifs des Pays-Bas; les États de chaque province devaient en choisir un certain nombre. L'avis et le consentement de ce corps allait être indispensable pour la conclusion de traités avec les puissances étrangères, à condition toutefois de ne point empiéter sur les droits et les obligations des États-Généraux, et de ne susciter aucun obstacle aux arrangements avec le duc d'Anjou [3].

Pendant que ce nouveau rouage du self-government des provinces était en voie de création, le monarque espagnol, de son côté, avait fait de nouveaux efforts pour recouvrer l'autorité qu'il sentait échapper à son étreinte. Philippe était en Portugal pour préparer son couronnement dans ce nouveau royaume, événement qui devait coïncider avec sa déchéance de la souveraineté des Pays-Bas, par lui reçue en si grande pompe un quart de siècle auparavant à Bruxelles; mais malgré

[1] « So verdorret en kleen als een walse note. » — Bor, XVI. 276.

[2] Sa mort fut attribuée par les royalistes au regret qu'il avait conçu de sa non-réussite à accomplir l'œuvre pour laquelle il avait reçu une si large récompense. — Lettre Mss. de Henri de Nebra au prince de Parme, du 22 juillet 1581. Rec. Gron. et Renneberg, II. f. 184. Archives royales de Bruxelles.

[3] La Constitution de la « Land-Raed » est donnée en entier par Bor, XVI. 241-243.

Digitized by Google

l'éloignement, il était persuadé qu'il était à même de gouv
ner les Pays-Bas plus sagement que les habitants du pays
pouvaient le faire, et comme toujours il ne voulait pas
confier à l'habileté de ceux à qui il avait délégué son autori
Pourvu, comme il l'était incontestablement alors, d'un m
dataire plus énergique qu'aucun de ceux qui avaient exe
antérieurement les fonctions de gouverneur royal dans
Provinces, il était invinciblement poussé à le harceler,
douter de lui et à s'interposer. Malgré les embarras de
conquête du Portugal qu'il avait sur les bras, il ne pouv
s'empêcher de vouloir surveiller les détails les plus minutie
de l'administration des Provinces. Pareille chose était imp
sible. Mais il n'était pas impossible, en essayant de la fai
de commettre beaucoup d'erreurs. « Cela me cause de
peine, » écrivait Granvelle, « de voir Sa Majesté travail
comme devant, cherchant à tout comprendre et à tout fai
Par procédé, comme je l'ai déjà souvent dit, elle accomplit
réalité beaucoup moins [1]. » Le Roi avait, en outre, t
récemment commis la profonde erreur d'envoyer de nouve
la duchesse Marguerite de Parme dans les Pays-Bas. Il av
la folie de croire le souvenir de cette Princesse assez cher a
Provinces, pour donner lieu sans le moindre doute à u
explosion de fidélité, aussitôt après sa réapparition, et en mê
temps il attestait ne pas tenir compte de l'irritation q
causait par là dans l'esprit du fils de la Duchesse. L'évé
ment confirma ce qui aurait pu être prévu. Les habitants
Pays-Bas furent très médiocrement émus de l'arrivée de l
ancienne gouvernante, mais le prince de Parme en fut furie
Sa mère arriva à Namur au mois d'août 1580, pour prem
l'administration civile des Provinces [2], et lui-même deva
conformément aux ordres du Roi, continuer à comman
l'armée. La moindre connaissance du cœur humain, eût c

[1] Archives, etc., VII. 568.
[2] Wagenaar, VII. 344, 345. Strada, 2. III. 156.

Digitized by Google

vaincu qu'Alexandre Farnèse n'était pas homme à se laisser mettre des lisières. Un souverain qui eût possédé quelque sagacité politique, aurait compris l'absurdité d'enlever les rênes du gouvernement, dans la crise actuelle, des mains d'un homme très résolu et très énergique pour les confier à la garde d'une femme. Un roi qui eût voulu réfléchir aux conséquences de ses propres actes, aurait dû prévoir le scandale qui résulterait probablement d'une guerre ouverte de préséance entre une telle mère et un tel fils. Marguerite de Parme avait cependant été prévenue d'avance par Alexandre, que, quant à un pouvoir divisé comme celui qu'on se proposait d'établir, il ne pouvait en être nullement question. Tous deux offrirent de résigner leurs fonctions; mais Alexandre fut inflexible dans sa résolution de conserver tout le pouvoir ou rien. La Duchesse, aussi docile envers son fils, après son arrivée, qu'elle l'avait été envers le Roi, en entreprenant le voyage, et se sentant insuffisante pour la tâche qui lui était imposée, implora de Philippe l'autorisation de s'en retourner, presque aussitôt après être parvenue à sa destination. Granvelle était également opposé à cette intervention dans le gouvernement d'Alexandre; à la fin le Roi consentit à céder. A la fin de l'année 1581, des lettres arrivèrent, confirmant le prince de Parme dans son gouvernement, mais priant la duchesse de Parme de rester dans les Pays-Bas sans caractère officiel. Elle continua donc à y résider sous un nom d'emprunt jusqu'à l'automne de 1583, époque à laquelle il lui fut enfin permis de retourner en Italie [1].

Pendant l'été de 1581, le même esprit de persécution qui avait poussé les catholiques à infliger tant de tourments à ceux de la religion réformée dans les Pays-Bas, commença à se manifester dans des actes ouvertement dirigés contre les papistes par ceux qui avaient à la fin obtenu l'ascendant poli-

[1] Strada, 2. III. 156-165. Wagenaar, VII. 344, 345. — Comparez Meteren, X. 174, qui constate erronément que la duchesse se retira durant l'année qui suivit son arrivée.

Digitized by Google

tique sur eux. On publia à Anvers, à Utrecht, et dans diverse villes de Hollande, des édits suspendant l'exercice du culte romain. Ces édits étaient certainement loin d'égaler en horreu les fameux placards qui condamnaient par milliers les réfor més à la hache, à la corde, au bûcher, mais pourtant il étai triste de voir les persécutés devenir persécuteurs à leur tour On fut poussé à prendre ces mesures de rigueur par le zèl turbulent de quelques moines dominicains de Bruxelles, don les discours extravagants [1] échauffaient tous les jours les pas sions des catholiques à un degré dangereux. Les autorités d la ville pensèrent en conséquence qu'il était nécessaire de sus pendre, par proclamation, l'exercice public de l'ancien culte assignant pour principal motif à cette défense les honteuse jongleries au moyen desquelles on trompait constamment le pauvres d'esprit. On voulait particulièrement faire allusio par là à la pratique de produire des miracles au moyen d reliques, de morceaux de la vraie croix, d'os de saints et d la transpiration des statues. On déclarait que des bouts d lattes étaient journellement exhibés pour des fragments de l croix; que des os de chiens et de singes étaient présentés l'adoration pour ceux des saints; que l'on introduisait d l'huile dans des trous pratiqués aux têtes des statues, afin qu le populaire pût croire à des suintements miraculeux. Pou ces motifs et pour éviter des troubles et peut-être du san versé, auxquels le dégoût suscité par de telles supercherie pourrait donner naissance, l'exercice du culte catholique romain était suspendu, jusqu'à ce qu'une plus parfaite tran quillité régnât dans le pays [2]. Des causes analogues donnèren lieu à des proclamations du même genre dans d'autres villes Le prince d'Orange se plaignit de l'esprit d'intolérance qui s faisait ainsi jour chez ceux-mêmes qui en avaient été le martyrs, mais il n'était pas possible en ce moment d'y mettr absolument un frein.

[1] Bor, XVI. 260.
[2] Voir la Proclamation dans Bor, XIV. 260, 261.

Digitized by Google

Un changement capital allait maintenant s'opérer dans sa position, une mesure essentielle allait être prise par les Provinces. Un pas, sur lequel on ne pouvait plus jamais revenir, fut enfin franchi le 26 juillet 1581 ; à cette date, les Provinces-Unies, assemblées à La Haye, proclamèrent solennellement leur indépendance vis-à-vis de Philippe et renoncèrent à jamais à lui obéir [1].

Cet acte s'accomplit avec toute la réflexion que comportait sa gravité. Il ne laissait pas que de placer le pays dans une situation vraiment anarchique. Cela était inévitable. Le Prince avait fait tout ce qui était humainement possible pour tenir les Pays-Bas unis et pour en former à perpétuité un ensemble, un corps politique; peut-être, s'il avait été inspiré par une ambition personnelle plus ardente, eût-il accompli cette tâche. Les dix-sept Provinces auraient pu accepter sa domination, mais elles ne seraient jamais tombées d'accord sur celle d'aucun autre souverain. La Providence ne permit pas que le pays, après ses longues souffrances, donnât naissance à une république unique bien constituée. Déjà les provinces wallonnes avaient abandonné la bonne cause, malgré les efforts du Prince. Les autres provinces, après les lentes et pénibles négociations avec d'Anjou, avaient à la fin consenti à accepter sa suprématie, mais la Hollande et la Zélande s'étaient tenues à l'écart de cette combinaison. D'une façon quelque peu étrange, elles envoyèrent des députés prendre part en même temps que ceux des autres provinces aux conférences avec le Duc, mais il était formellement convenu que jamais elles ne l'accepteraient pour souverain. Elles voulaient bien former avec lui et avec les provinces, leurs sœurs, — sur lesquelles il devait bientôt exercer le pouvoir, — une ligue solide et durable, mais quant à leur propre chef, leur cœur était fixé. Le prince d'Orange devait être leur seigneur et maître, et personne d'autre. S'il n'était pas depuis longtemps déjà revêtu de cette

[1] Bor, XVI. 276. Meteren, X. 187. Strada, 2. IV. 178, sqq.

Digitized by Google

dignité, cela n'avait tenu qu'à son désintéressement. Mais avait persévéré, dans l'espoir d'amener toutes les provinces reconnaître le duc d'Anjou pour souverain, sous des conc tions qui les constitueraient en république libre avec un ch héréditaire; et dans cet espoir il avait constamment refusé céder aux vœux des provinces septentrionales. Il exerçait fait le souverain pouvoir sur presque toute la population d Pays-Bas. Déjà en 1580, à l'assemblée tenue au mois d'avr les États de Hollande lui avaient formellement deman d'assumer chez eux la pleine et entière souveraineté, avec titre de comte [1] de Hollande et de Zélande, auquel Philip avait perdu tout droit. Il n'y avait pas consenti et la chose ét restée presque secrète. Lorsque les négociations avec d'Anj eurent fait du chemin et que la déchéance de Philippe devi de plus en plus imminente, on pressa plus vivement le Prin de donner son assentiment à la mesure en question. Comme était évident que l'on ne pourrait en aucune façon imposer a deux provinces, décidées à ce point à mettre d'Orange à le tête, la souveraineté d'Anjou, — comme en outre l'acte déchéance de Philippe ne pouvait être différé davantage, prince d'Orange accepta enfin avec répugnance et provisoi ment le pouvoir suprême sur la Hollande et la Zélanc Cet arrangement se conclut le 24 juillet 1581 [2], et l'acte déchéance eut lieu deux jours après. L'offre de la souverain sur les autres Provinces-Unies avait été acceptée par d'Anj six mois auparavant.

Ainsi les Pays-Bas étaient divisés en trois fractions, — provinces réconciliées, les Provinces-Unies sous d'Anjou, les provinces septentrionales sous d'Orange; ces dernières f maient le noyau, déjà en voie de développement, de la futt république. Quant à la constitution, ou à l'ensemble des con

[1] Groen van Prinsterer. Archives, etc., VII. 307. Kluit. Holl. Staatsreg., I. 3 et note 42. Correspondance entre le prince d'Orange et les États de Hollande d Bor, XV. 182, 199, 186*a*, spécialement.

[2] Bor, XV. 185, 186.

Digitized by Google

tions par lesquelles la souveraineté conférée à d'Anjou était renfermée dans des limites si étroites qu'elle se réduisait presque à une autorité nominale, tandis que le pouvoir réel restait entre les mains du corps représentatif des provinces, nous en retracerons plus loin les détails, quand nous parlerons de l'inauguration du Duc. Pour le moment il importe que le lecteur comprenne parfaitement la position respective du Prince et des provinces septentrionales. Nous allons donc exposer brièvement le contenu du fameux acte de déchéance et de la déclaration d'indépendance des Pays-Bas.

Le 29 mars 1580 les États de Hollande et de Zélande résolurent de ne jamais conclure la paix, ni entrer en arrangement avec le roi d'Espagne, sur la base de sa souveraineté. Il fut résolu en même temps que son nom — jusque là employé dans tous les actes publics — en serait à jamais écarté, que son sceau serait brisé et que dans toutes les nominations et dans tous les documents officiels on y substituerait le nom et le sceau du prince d'Orange. Presque à la même époque les États d'Utrecht prirent une résolution semblable. Ces offres ne furent cependant pas acceptées et l'affaire fut tenue profondément secrète [1]. Le 5 juillet 1581 « les chevaliers, nobles et villes de Hollande et de Zélande, » invitèrent de nouveau le Prince, d'une manière urgente et solennelle, à accepter « la pleine autorité comme souverain et chef du pays, *aussi longtemps que la guerre continuerait* [2]. » Cette limitation quant au temps fut insérée *avec la plus vive répugnance* par les États, et seulement parce qu'il était bien connu que sans cela le Prince n'accepterait en aucune façon la souveraineté [3]. L'acte en vertu duquel cette dignité lui était offerte, lui conférait plein pouvoir pour commander toutes les forces de terre et de mer, pour nommer tous les chefs militaires,

[1] Bor, XV. 181, 182.
[2] Bor, XV. 184, 185.
[3] Ibid. — Comparez Kluit, Holl. Staatsreg., I. 213, sqq., Groen v. Prinsterer. Archives, VII. 304-309.

Digitized by Google

pour diriger toutes les opérations de guerre, sans le cont ni l'avis de qui que ce fût. Il l'autorisait, avec l'assentit des États, à nommer à tous les emplois des finances et c justice, le reconnaissait pour le chef suprême du pou exécutif, avec faculté de rendre la justice et de faire grâc le chargeait « du maintien de l'exercice exclusif du culte é gélique réformé, sans cependant permettre qu'on fit la moi investigation en matière de croyances ou qu'on empiétât le domaine de la conscience individuelle, ou que le moi tort, la moindre entrave fût apportée à qui que ce fût à l'o sion de sa croyance religieuse [1]. »

Guillaume d'Orange accepta enfin, par acte formel dat La Haye, le 5 juillet 1581 [2], la souveraineté qui lui était of d'une façon si pressante, et qui devait n'avoir qu'une d temporaire; mais il est à remarquer que ce nouvel acte n conférait aucun pouvoir dont il n'eût pas encore l'exercice n'était, en effet, que la continuation officielle des fonct qu'il avait exercées depuis 1576 comme stadhouder du l en vertu de son ancienne nomination de 1555; bien q fond il existât une énorme différence entre ces deux positi Maintenant le nom du Roi était écarté et son droit de so raineté méconnu, tandis que le rebelle proscrit prenai place et exerçait le pouvoir suprême, non plus comme d gué, mais en son propre nom. La *limitation quant au te* fut en outre bientôt après *secrètement biffée par les État sans que d'Orange en eût connaissance* [3]. Ils avaient ré que le Prince serait leur souverain — si cela ne dépendait d'eux — pour toute la durée de sa vie.

L'offre des États étant ainsi acceptée le 5 juillet, le Pr et les États échangèrent les serments d'allégeance et de fid le 24 du même mois. Dans cette cérémonie, les États, con représentants des deux provinces, proclamèrent que le

[1] Bor, XV. 183, 184.
[2] Ibid.
[3] Kluit, I. 213, 214.

d'Espagne, contrairement à son serment comme comte de Hollande et de Zélande, ayant non seulement omis de défendre le pays, mais ayant cherché par tous les moyens en son pouvoir à les réduire en un perpétuel esclavage, il avait été jugé nécessaire de se détacher de lui. Ils déclaraient en conséquence tous les habitants relevés de leurs engagements, et en même temps, au nom de la population, ils juraient fidélité au prince d'Orange, comme revêtu de l'autorité suprême [1].

Deux jours après, le 26 juillet 1581, la fameuse déclaration d'indépendance fut publiée par les députés des Provinces-Unies, alors solennellement assemblés à La Haye. Elle fut appelée l'Acte d'abjuration [2]. On y déclarait Philippe déchu de la souveraineté, mais sans pour cela proclamer une nouvelle forme de gouvernement, car les Provinces-Unies n'étaient pas en mesure de se passer d'un chef héréditaire. Malheureusement celui dont elles s'étaient déjà pourvues pour remplacer Philippe dans la plus grande partie de leur territoire, était des plus mauvais, tandis que les Provinces septentrionales avaient eu la sagesse et le bonheur de choisir pour magistrat suprême le Père de la patrie.

La pièce dans laquelle les Provinces déclaraient répudier leurs obligations de sujets n'est pas le plus heureux de leurs papiers d'État. Il est trop prolixe et trop technique. Le style tient de la phraséologie formaliste des documents officiels, beaucoup plus qu'il ne convient à un semblable appel à tous les temps et à tous les lieux. Mais cela n'est qu'une affaire de goût. Les habitants des Pays-Bas étaient un peuple si éminemment respectueux de la loi, qu'en plus d'une occasion ils pré-

[1] Bor, XV. 185, 186.

[2] Ce document est donné en entier par Bor, XVI. 276-280, par Meteren, X. 187-190. Kluit, l'historien constitutionnel de la Hollande, présente sur la portée de la mesure et ses conséquences, des observations tracées de main de maître. (X. Hooft, vol. I. 198-280.) Voir aussi Wagenaar, VII. 391. — Comparez Strada, qui commence son récit de l'abjuration avec une solennité lugubre : « Jam mihi dicendum est facinus, cujus a commemoratione, quasi abhorrente animo, hactenus supersedi, etc. » — Bell. Belg. 2, IV. 178, sqq.

Digitized by Google

férèrent, tout comme les patriotes américains du dix-hui siècle, une précision méticuleuse à d'éloquentes déclama Ils voulaient, même en se révoltant, se conformer à leurs Et pourtant, tout en se parant par convenance de ces ments de convention, le génie de la liberté n'en trahissa moins ses formes majestueuses.

Dès le début de l'acte d'abjuration, ces pères de la l blique y consignaient des vérités salutaires, qui à époque, aux oreilles de la chrétienté, semblaient d'effroy blasphèmes. « Comme à un chacun il est notoire, » dis préambule, « qu'un Seigneur et prince du pays est orc de Dieu, souverain et chef de ses sujets, pour les défen contregarder de toutes injures, forces et violences, tout qu'un pasteur est pour la défense et garde de ses brel Que si le Prince faut en cela, et qu'en lieu de défendre s sujets, il se mette à les opprimer, outrager, priver de priviléges et anciennes coutumes, et à leur commander e vouloir servir comme d'esclaves, on ne le doit alors te respecter pour Prince et Seigneur, ains le réputer po tyran. Et ainsi ne sont ses sujets (selon droit et raison) gés de le tenir pour leur Prince : de manière que sans e méprendre (signamment quand il se fait avec délibératic États du Pays) on le peut franchement abandonner, et a d'icelui en choisir un autre pour chef et Seigneur qi défende [1]. »

Après avoir énoncé ces maximes, les États continuaic les appliquant au cas actuel, et certainement jamais d qu'il y a des princes, prince ne fut répudié par de plus motifs. Les États jetaient un coup d'œil rapide sur l'hi du dernier quart de siècle, et accumulaient patiemmen charge du monarque une série de griefs, dont le di: aurait suffi pour motiver sa déchéance du trône. Ils r taient au monde les maux qu'ils avaient soufferts, et cel

[1] Acte d'abjuration.

passion, sans exagération. Le tableau n'était pas fortement coloré. Au contraire, c'était plutôt une peinture affaiblie que saisissante des iniquités monstrueuses qui avaient si longtemps pesé sur eux. Ils n'en poursuivaient pas moins consciencieusement et gravement leur récit. Ils parlaient de la détermination récemment prise par le Roi de faire gouverner les Pays-Bas, non par des natifs, mais par des Espagnols ; de les traiter non comme des pays constitutionnels, mais comme des provinces conquises ; d'envisager les habitants non comme des hommes liges, mais comme des ennemis; et par dessus tout de remplacer leurs anciens priviléges par l'Inquisition espagnole; ils rappelaient à cette occasion le premier grand pas fait pour atteindre ce but : — la création des nouveaux évêchés, chacun avec ses inquisiteurs pour appuis [1].

Ils mentionnaient la fameuse pétition, la mission de Berghen et Montigny, leur emprisonnement et leur disparition au mépris de toutes les lois du pays, de celles même qui avaient toujours été tenues pour sacrées par les Princes les plus cruels et les plus tyranniques [2]. Ils passaient en revue l'histoire de l'administration d'Albe; les piéges dans lesquels, par de fausses promesses, il avait fait tomber les Seigneurs les plus distingués pour les livrer ensuite au bourreau; ses innombrables sentences de mort, de mise hors la loi et de confiscation ; les citadelles élevées par lui pour dompter le pays ; l'établissement de l'impôt du dixième et du vingtième denier pour l'épuiser; son Conseil de sang et les exploits de ce tribunal; le deuil sombre répandu partout par la corde, le feu, le bannissement, le pillage, pendant les sept années de sa résidence. Ils affirmaient que le Grand-Commandeur avait été envoyé non pour améliorer la situation du pays, mais pour suivre la même voie de tyrannie avec des apparences plus

[1] « — en door de voorz Canoniken de Spaense Inquisitie ingebrocht de welke in deze altijd so schrickelijk en odieus als de uitterste slavernye, etc. » — Acte d'abjuration.

[2] « Ook onder de wreelste en tyrannigste Princen altijd onverbrekelijk onderhouden. — Ibid.

Digitized by Google

conciliatrices. Ils n'oubliaient pas la terrible mutinerie (sa mort avait été le signal, la furie d'Anvers; l'approba formelle donnée à cet acte barbare par le Roi, qui non se ment avait loué le crime, mais promis encore de récompe les criminels; puis venait le tour de don Juan d'Autriche duplicité; sa prétendue confirmation du traité de Gand; tentatives de semer la division dans le pays; la polit d'Escovedo; ses intrigues avec les régiments allemands. touchaient un mot des négociations de Cologne, et des ef infructueux tentés par les patriotes en cette circonstance, obtenir la liberté de religion, tandis que le but des royal n'était que de diviser et déchirer la nation. Finalement ils mentaient avec douleur et désespoir la dernière mesure par le Roi, celle qui venait mettre le comble à sa tyrannie le ban contre le prince d'Orange.

Après cet exposé, ils faisaient observer avec calme q étaient suffisamment justifiés s'ils abandonnaient un souve qui les avait abandonnés depuis plus de vingt ans[1]. Obéis aux lois de la nature, — désireux de défendre les droits priviléges et les libertés de leur pays, — résolus de se s traire à l'esclavage des Espagnols, — et donnant con sance de leur résolution au monde, ils déclaraient le d'Espagne déchu de la souveraineté et annonçaient que d navant ils ne reconnaitraient plus ni son titre ni son auto Trois jours plus tard, le 29 juillet, l'assemblée adopta formule par laquelle chacun était invité à rendre publique abjuration[2].

[1] « — Te meer dat in al sulken desordre en overlaet de Landen bet dan 20 van haren Coning sijn vertaten geweest, etc. » — Acte d'abjuration.

[2] Bor, XVI. 280. — Voici quelle était cette formule : « Je jure solennell de ne plus honorer le roi d'Espagne, ni lui obéir, ni le reconnaitre pour prince et maitre; mais de le renier, et de me dégager du serment d'alleg par lequel je puis avoir été lié antérieurement à lui. En même temps j fidélité aux Pays-Bas unis, — savoir aux provinces de Brabant, Flandre, Gu Hollande, Zelande, etc., et par conséquent au conseil national, établi par les de ces provinces; et je promets mon assistance, autant que mes moyens permettent, contre le roi d'Espagne et ses adhérents. »

Digitized by Google

Telle fut la forme dans laquelle les Provinces-Unies se dégagèrent de leurs liens d'allégeance envers l'Espagne, et établirent *ipso facto* une république qui devait fleurir pendant deux siècles. Ce résultat cependant ne fut pas clairement prévu par le congrès qui déposa Philippe. Les pères de la république ne baptisèrent pas de ce nom le nouvel État. Ils ne songeaient pas à changer la forme de leur gouvernement. Ils ne se préoccupaient ni d'aristocratie ni de démocratie [1]. Comme les acteurs du grand drame national de l'Amérique du Nord, ces patriotes des Pays-Bas s'efforçaient de conserver et non de renverser; mais à la différence des Américains, ils n'invoquaient aucune théorie de liberté humanitaire, — ils ne promulguaient aucune doctrine de souveraineté populaire; ils s'appuyaient simplement sur l'observation due à des contrats existants, signés, scellés et jurés successivement par une suite nombreuse de souverains. Se basant sur le principe que le gouvernement doit être organisé dans l'intérêt des gouvernés et conformément aux prescriptions de la raison et de la justice, ils examinaient les faits à l'aide de ce flambeau divin, et y voyaient des motifs pour changer de souverain. Ils ne se refusaient pas à être gouvernés. Ils étaient contents de leurs institutions traditionnelles et préféraient à tout cette forme mixte d'une souveraineté héréditaire unie à une représentation populaire, à laquelle ils étaient habitués. Ils ne méditaient pas de constitution *à priori*. Philippe, ayant violé les lois de la raison et les statuts du pays, était déposé et un nouveau magistrat suprême devait être choisi à sa place. C'était là de la souveraineté populaire dans les faits sinon dans les paroles. La déposition et l'élection ne pouvaient être légalement justifiées que par le droit inhérent au peuple de déposer et d'élire son maître; cependant les Provinces, dans leur déclaration d'indépendance, parlaient du droit divin des rois, tout en détrônant leur propre Roi, en vertu du droit du peuple!

[1] Kluit, I. 199.

Digitized by Google

De même, dans les instructions données par les Ét
leurs envoyés chargés de justifier l'abjuration devant la
impériale tenue à Augsbourg [1], douze mois plus tard, on
qua comme raison fondamentale le droit du peuple d'éli
de déposer son souverain, tandis qu'en même temps
traitait les rois « d'élus de Dieu. » Il est vrai que da
même paragraphe on les désignait comme « les élu
peuple, » — ce qui était probablement en aussi parfaite
monie avec l'adage *Vox populi, vox Dei*, que pourr
l'exiger les démocrates les plus avancés de nos jours. L
est qu'une allure plus démocratique aurait fait manqu
but. Les tristes et sanglantes folies d'Hembyse, de Ryhc
autres démagogues du même genre, à Gand et ailleurs,
leurs extravagantes théories mises sous la prétendue
des républiques de Grèce, de Rome ou d'Helvétie, av
déjà bien assez causé de tort à la cause de la liberté et fa
la voie au rétablissement du despotisme royal. Les séna
assemblés à La Haye donnèrent des instructions plus n
rées à leurs délégués à Augsbourg. Ils devaient faire re
les droits du Roi sur un contrat — non pas un contrat l
thétique, mais un contrat non moins littéral que le bail
ferme. Ils devaient soutenir que la maison d'Autriche
entrée en possession des dix-sept provinces des Pays-Bas
certaines conditions bien expresses, et avec la clause
entendue que cette possession devait cesser à la prei
infraction aux termes convenus. C'était là une questic
droit et de fait, et nullement un débat entre les droits
Rois et ceux des peuples. Ils devaient prendre pour t
non seulement que le contrat avait été violé, mais qu
principes de justice éternelle sur lesquels il reposait, av
également été ébranlés. Il était temps d'invoquer à la fo
chartes écrites et les principes généraux. « *Dieu n'a don
pouvoir absolu à aucun mortel,* » dit Marnix de S

[1] Les instructions sont données dans Bor, XVII. 324-327.

Digitized by Google

Aldegonde, « *pour faire sa propre volonté en dépit de toute loi et de toute raison* [1]. » « Les contrats que le Roi a violés ne sont pas des inventions de pédants, » disaient les États, « ce sont au contraire des lois enracinées par la nature dans le cœur de tous les hommes et auxquelles prince et peuple ont formellement acquiescé [2]. » Pour tout homme, de langue anglaise au moins, la conclusion admise par les Provinces est à l'abri du blâme : des lois protégeaient les citoyens contre l'emprisonnement arbitraire et lui garantissaient d'être jugé dans sa propre province, — faisaient obstacle à la nomination d'étrangers aux hautes fonctions, — déchargeaient la propriété des citoyens de tout impôt, sauf ceux votés par le corps représentatif, — condamnaient l'immixtion du souverain dans les affaires de conscience et de religion ; ces lois renversées avaient fait place aux conseils de sang, où des juges endormis condamnaient sans les entendre des milliers de victimes au bûcher et à l'échafaud, — aux excommunications, aux confiscations, aux bannissements, aux pendaisons, aux exécutions par le fer et le feu, et tout cela en proportions si énormes et avec une si affreuse monotonie que le glaive de l'exécuteur en était venu à paraître le seul symbole de la justice ; certes avec de telles données, on pouvait dire sans exagération, que les plaintes des habitants des Pays-Bas n'étaient point « inventions de pédants, » et que le Roi avait cessé de remplir les fonctions de dispensateur de la justice de Dieu.

Les Pays-Bas invoquaient des faits. Ils possédaient un ensemble de lois, monuments de leur progrès national, en vertu desquelles chaque citoyen se trouvait doté d'une part de liberté individuelle, aussi grande qu'en aucune autre contrée du monde à cette époque. Leurs institutions étaient sans doute susceptibles d'amélioration ; mais il était naturel qu'un peuple

[1] Archives et Correspondance, VII. 277.
[2] Instructions aux envoyés, etc.; dans Bor, 3, XVII. 324-327.

ainsi constitué ne voulût pas échanger sa condition l'esclavage des « Mores ou des Indiens. »

On peut douter cependant que l'instinct de la liberté tique seul eût suffi à soutenir les peuples des Pays-Ba: leur longue lutte, et que les liens qui les unissaient à l rome d'Espagne eussent été rompus, si une passion forte, celle de la liberté religieuse, n'avait pas enflamm portion si considérable de la nation. Malgré la hardiess laquelle les États-Unis des Pays-Bas proclamaient leurs cipes politiques, le débat aurait peut-être été apaisé, solution pacifique de la question religieuse avait été po: Mais le fanatisme de Philippe poussé jusqu'à la frénésie résolution bien arrêtée des Néerlandais, « de la religio « mourir de mort, » suivant leurs propres expressions que d'abandonner la foi réformée, ne laissaient ouvert aucune espérance d'accord. Pourtant dans l'acte d'abjur on crut nécessaire de ne blesser aucune catégorie d'habi et de se contenter de poser des principes auxquels les liques éclairés ne feraient pas d'opposition. De toutes on abhorrait l'Inquisition et la haine de cette instituti toujours un des motifs principaux allégués pour justi déposition du monarque. « Sous prétexte de conserver l gion romaine, » disaient les États, « le Roi a cherché p moyens détestables à introduire la sévérité implacable de cards et de l'Inquisition, — *première et vraie cause d nos malheurs* [1]. »

Sans diriger aucune attaque contre la foi catholique ron les auteurs du grand acte par lequel Philippe fut à j

[1] Transactions entre les envoyés des États-Généraux et le duc d'Anjou. 3, XVII. 304-307. On en trouve encore la preuve dans la remarquable ci adressée en 1583 (le 6 mai) par les États de Hollande à ceux d'Utrecht et de provinces ; le même et insupportable grief y est retracé dans les termes l énergiques : « Sous prétexte de nouveaux évêchés, » disent les États, « l'I tion et le Concile de Trente ont été établis. Ainsi les Espagnols et leurs ad ont eu la faculté de dénoncer toutes les personnes qui étaient connues co professant pas les mêmes sentiments, de les livrer aux griffes de l'Inquisi de leur ravir la vie, l'honneur et leurs biens. » — Bor, 3, XV, 188.

Digitized by Google

chassé des Pays-Bas, indiquaient assez clairement que c'était la persécution religieuse qui les avait enfin poussés aux dernières extrémités. Pourtant ils consentaient — dans le but de se concilier toutes les catégories de concitoyens — à mettre au premier plan les causes politiques de mécontentement et à ne parler qu'avec réserve de la question religieuse [1].

Tel étant l'esprit des Provinces dans cette grande circonstance, on peut se demander quels étaient ces hommes qui s'en firent l'organe en signant cet acte d'une si grande importance? Au nom de qui et en vertu de quelle autorité agissaient-ils contre le souverain? Les signataires de la déclaration d'indépendance agissaient au nom et en vertu de la souveraineté du peuple des Pays-Bas. Les États étaient les représentants constitutionnels de ce peuple. Les hommes d'État de cette époque reconnaissant, après une froide analyse des faits, que Philippe par ses actes, s'était également déchu de sa souveraineté, proclamèrent en due forme cette déchéance. Puis recherchant ce qu'était devenue la souveraineté ils la trouvèrent non dans la masse du peuple, mais dans les corps représentatifs, qui actuellement personnifiaient le peuple. Les États des différentes provinces — composés des chevaliers, des nobles et des bourgeois de chacune d'elles, — envoyèrent donc leurs députés à l'assemblée générale de La Haye, et de cette assemblée sortit le décret d'abjuration. Il ne vint à l'esprit de personne de convoquer le peuple dans ces assemblées primaires et le peuple à cette époque n'eût pas compris l'objet d'une pareille convocation. On était habitué à l'action des États et ces corps offraient, en fait de capacités politiques, tout ce que l'on aurait pu attendre *à cette époque* d'une assemblée composée d'après les idées les plus larges. L'heure d'une analyse plus profonde du contrat social n'avait pas encore sonné. Philippe fut donc déposé justement, légalement, en bonne forme, — justement, parce qu'il était devenu nécessaire de

[1] Groen v. Prinst., Archives, VII. 588.

Digitized by Google

renier un monarque, résolu non seulement à opprimer mais à exterminer son peuple; légalement, parce qu'il avait constamment violé la constitution qu'il avait juré de défendre; en bonne forme, parce que l'acte fut posé au nom du peuple, par le corps qui, conformément aux traditions, représentait le peuple.

Quelle fut enfin la situation de la nation, après que ce grand pas eut été fait? Portant pour ainsi dire sa souveraineté dans les mains elle la partagea en deux portions et l'offrit, ainsi divisée, à deux individus distincts. La souveraineté de Hollande et de Zélande avait été acceptée avec répugnance par d'Orange. La souveraineté des Provinces avait été offerte à d'Anjou, mais les termes d'arrangement avec ce Duc n'avaient pas encore été ratifiés. Le mouvement accompli fut donc triple, il comprit une abjuration et deux élections distinctes de chefs héréditaires; celles-ci s'effectuant de la même manière, par les corps représentants respectifs des Provinces-Unies, de la Hollande et de la Zélande. Ni l'abjuration, ni les élections ne furent préalablement décidées par les corporations, les métiers, ou les gildes des villes — toutes représentées, en fait, par les magistrats et les conseils de chacune d'elles; ni par les paysans des campagnes — tous supposés représentés par les chevaliers et les nobles. Toutefois, toutes les catégories de citoyens comprises dans les divers organismes politiques ou militaires du pays donnèrent plus tard leur acquiescement à ces mesures, en prêtant le serment d'allégeance. Le peuple approuva ainsi les graves résolutions prises par ses représentants [1].

La République s'établit donc d'elle-même et sans que le peuple ou ses chefs l'eussent préméditée. Malheureusement la Providence ne permit pas que le pays tout entier, pays si abondant en richesses, en intelligence, en saine activité politique, si bien pourvu de cités opulentes et d'habitants éner-

[1] Kluit, I. 247-250.

Digitized by Google

giques, s'organisât sous cette forme républicaine en une seule nation libre et prospère. L'ambition factieuse d'un petit nombre de grands, la vénalité cynique de beaucoup de nobles, les fureurs des démagogues de Gand, l'esprit d'intolérance religieuse, le profond génie militaire et politique d'Alexandre Farnèse, le désintéressement exagéré et le sort tragique d'Orange, tout contribua à désunir ce groupe de provinces florissantes et ayant tant d'affinité entre elles.

L'absence d'ambition personnelle chez Guillaume le Taciturne fut peut-être bien funeste à sa patrie. Il croyait qu'il fallait un chef unique aux Provinces-Unies; il aurait pu l'être, mais toujours il s'y refusa; et néanmoins, pendant des siècles, une foule d'écrivains, l'ont regardé comme un conspirateur et comme un égoïste intrigant. « Il me semble, » dit-il, à l'occasion, avec autant de tristesse que de vérité, « que je ne suis né dans cette méchante planète qu'afin que tout ce que je ferais fût mal interprété [1]. » Le peuple l'adorait et dans plus d'une circonstance son élection aurait été accueillie avec enthousiasme [2]. « Ces provinces, » dit Jean de Nassau, « sont très peu disposées à entrer en arrangement avec le duc d'Alençon. La majorité se sent beaucoup plus portée *à choisir le Prince, que l'on supplie journellement et sans relâche de donner son consentement.* Cependant sa grâce n'y consentira en aucune façon; non par crainte des conséquences, telles que perte de biens ou accroissement de périls, car il est plongé dans cet abîme aussi profondément qu'il pourra l'être jamais; — au contraire, s'il ne considérait que les intérêts de sa race et la grandeur de sa maison, il n'aurait à attendre qu'accroissement d'honneurs, de richesses, de luxe, et de toute sorte d'avantages. *Il refuse uniquement par ce motif : — qu'on ne puisse pas supposer qu'au lieu de la liberté religieuse pour le pays, il a cherché un royaume pour lui-même et pour son profit*

Archives et Corresp., VII. 387.
Bor, XIX. 455b. — Comparez Van der Vynckt, III. 73.

personnel. En outre, il croit que l'alliance avec la France sera bien plus avantageuse au pays et à la chrétienté qu'une paix quelconque avec l'Espagne, qu'une acceptation de la souveraineté pour lui-même comme on désirerait qu'il fit [1]. »

Les malheureuses négociations avec d'Anjou continuèrent donc; personne n'y était plus contraire que le comte Jean. Dans l'entre-temps la souveraineté sur les Provinces-Unies resta provisoirement entre les mains du conseil national, et, à la sollicitation pressante des États-Généraux, du Prince [2]. L'archiduc Matthias, dont les fonctions avaient été supprimées d'une façon fort brusque et incivile, par suite des arrangements que nous venons de rappeler, prit congé des États et s'en alla au mois d'octobre [3]. Amené, jeune homme imberbe encore, dans le pays, par une faction qui voulait se servir de lui comme d'un instrument contre Guillaume d'Orange, il s'était au contraire paisiblement résigné à servir d'instrument à ce grand homme d'État. Son action personnelle, pendant son séjour fut nulle, et il eut à expier, par bien des mortifications mesquines, par bien des larmes amères, l'ambition juvénile qui l'avait entraîné dans les Pays-Bas. Il avait certainement eu tout le loisir nécessaire pour se repentir de la témérité avec laquelle il avait quitté son lit si chaud de Vienne pour entreprendre en pantoufles et robe de nuit le voyage de Bruxelles. Pourtant dans un pays où chez les hommes de haut rang s'étalaient au grand jour tant de bassesses, tant de cruautés, et tant de trahisons, que dans les Pays-Bas, il faut dire en l'honneur de Matthias qu'il n'avait été ni bas, ni cruel, ni traître [4]. Les États votèrent en sa faveur, lors de son départ,

[1] Archives, etc., VII. 332-333.
[2] Ibid., VII. 589.
[3] Bor, XVI. 282. Meteren, X. 190. Wagenaar, VII. 414, 415.
[4] Il est cependant accusé par Meteren d'être entré à la fin dans des intrigues secrètes avec le roi d'Espagne contre Guillaume d'Orange. — Nederl. Hist., X, 190c. Hooft répète cette assertion. — Nederl. Hist., XVIII. 779. Wagenaar n'y croit pas : VII. 414.

Digitized by Google

une pension annuelle de cinquante mille florins [1], laquelle vraisemblablement ne fut pas payée avec une régularité exemplaire [2].

[1] Bor, XVI. 282. Meleren, Hooft, Wagenaar, ubi sup.
[2] Wagenaar, VII. 414, 415. Groen v. Prinst., Archives, VII. 588.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

DEUX SOUVERAINS SONT ÉLUS.

(1581-1582.)

De l'élection d'Anjou comme souverain. — Ses avantages et ses inconvénients. — Avis d'Orange. — Opinions de la cour de France. — D'Anjou secourt Cambray. — Parme assiége Tournay. — Courageuse défense de la princesse d'Espinoy. — Capitulation honorable. — Les amours d'Anjou en Angleterre. — Son arrivée dans les Pays-Bas. — Portrait de ce prince. — Fêtes à Flessingue. — Inauguration à Anvers. — Conditions acceptées par le duc d'Anjou. — Attentat à la vie d'Orange. — Papiers de l'assassin. — Aveux de Venero. — Gaspard Anastro. — Sa fuite. — Exécution de Venero et de Zimmermann. — La vie du Prince est en danger. — Il guérit. — Mort de la Princesse. — Lettres trop hâtives de Parme. — Continuation des négociations nouées avec d'Orange au sujet de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Caractère de la nouvelle constitution de ces provinces. — Comparaison entre la position du Prince après et avant l'acceptation par lui du titre de comte.

Il était donc entendu que, au moins pour le moment, le Prince allait exercer les droits d'un souverain en Hollande et en Zélande; et cela, bien qu'il eût fait tous ses efforts pour amener ces Provinces à se joindre au reste des Pays-Bas unis pour élire d'Anjou [1]. Elles s'étaient obstinément refusées à pareille démarche. Dans les autres parties du pays il y avait d'ailleurs également de grandes répugnances contre cette aventureuse recherche d'une nouvelle suzeraineté [2], et il fal-

[1] Bor, XIV. 183.

[2] Voir notamment deux écrits du comte Jean sur ce point. — Archives et Correspondance, VII. 48-51, et 162-165.

Digitized by Google

lut en fait toute l'influence personnelle d'Orange pour faire adopter la mesure. Quand on examine aujourd'hui la situation des choses et le caractère d'Anjou, on se rend difficilement compte de la politique du Prince. Il est si naturel de juger tout d'après l'événement, que nous sommes portés à faire supporter aux hommes d'État le blâme de conséquences, qui à leurs yeux devaient paraître absolument improbables, et de fausses appréciations de certains caractères dont la véritable valeur ne pouvait être sainement jugée que par la postérité [1]. Néanmoins, d'Anjou devait, semble-t-il, être suffisamment connu pour n'inspirer que des défiances.

Il n'y avait non plus dans l'attitude de la cour de France, que bien peu de signes précurseurs d'une aide sérieuse à obtenir de ce côté. On disait, et non sans raison, que les Français deviendraient très probablement aussi dangereux que les Espagnols; qu'on trouverait en eux des maîtres plus rapprochés et plus gênants; que la France projetait de s'incorporer les Pays-Bas; que de cette façon les Provinces se verraient séparées à jamais de l'empire d'Allemagne; et qu'il était aussi bon pour elles de s'en tenir au tyran sous lequel elles étaient nées, que de s'aller donner volontairement à un nouveau despote de leur propre façon [2]. Bref, on déclarait, suivant un dicton vulgaire,

[1] Sainte-Aldegonde, par exemple, écrivit de Paris à un de ses amis intimes, qu'après une conversation d'une demi-heure avec d'Anjou, il avait conçu la plus haute opinion de ses talents et de son caractère. Il louait le Ciel de l'élégance de ses manières, de la vivacité de son esprit, de sa remarquable sincérité, qualité qui surtout le faisait si fort ressembler aux habitants des Pays-Bas. Il exaltait par dessus tout l'extrême désir que montrait le Duc de délivrer les Provinces. Il ajoutait que, si on laissait échapper l'occasion de s'assurer pareil prince, « la postérité le regretterait avec des larmes amères pendant plus de mille ans. » — Hooft, XVII. 736. L'opinion qu'exprimait Henri IV à Sully est bien digne d'être mise en parallèle avec les éloges extravagants de Marnix : « Il me trompera bien s'il ne trompe tous ceux qui se fieront en luy, et surtout s'il aime jamais ceux de la Religion, ny leur fait aucuns advantages; car je scay pour lui avoir ouy dire plus d'une fois, *qu'il les hait comme le diable dans son cœur*, et puis il a le cœur si double et si malin, a le courage si lasche, le corps si mal basty, et est tant inhabile à toutes sortes de vertueux exercices, que je ne me sçaurois persuader qu'il fasse jamais rien de généreux. » — Mém. de Sully, I. 102. — Comparez Groen v. Prinsterer, Archives, etc., VII. 4-13.

[2] « Incommoda et commoda, » etc. — Archives et Correspondance, VII. 48.

Digitized by Google

que « la France et l'Espagne étaient dans le même lit sous la même couverture [1]. » On aurait pu ajouter que la plus extrême misère seule pouvait induire les Provinces à se choisir l'un ou l'autre de ces compagnons de lit. De plus, on affirmait et avec raison, que d'Anjou serait un maître fort coûteux, à cause de ses notoires habitudes de luxe et d'extravagance, — que c'était un homme dans lequel on ne pouvait mettre aucune confiance, et qui s'efforcerait par tous les moyens en son pouvoir de se saisir du pouvoir absolu [2]. On insistait en outre sur ce qu'il n'était pas de la vraie religion; sur ce qu'il haïssait du fond du cœur les sectateurs de cette croyance, et sur ce qu'il était extrêmement imprudent pour des gens qui n'avaient rien plus à cœur que leurs intérêts religieux, que d'élire un souverain d'une foi ennemie de la leur. A toutes ces raisons fort plausibles le prince d'Orange et ceux de son parti, avaient toutefois de satisfaisantes réponses. Les Pays-Bas avaient assez longtemps attendu que des secours leur vinssent d'autres côtés; l'Allemagne ne lèverait pas seulement le doigt pour leur cause; au contraire, toute l'Allemagne tant protestante que catholique leur était hostile soit ouvertement soit en secret. C'était folie d'attendre que l'aide leur arrivât de sources imprévues. Il était temps pour eux de songer à s'aider eux-mêmes, et de s'en tirer le mieux possible; car aux gens mourant de faim, il convenait peu d'être friands. On pourrait leur lier pieds et poings, les écraser mille fois, avant que l'Allemagne, ou tout autre pays sauf la France, accourût à leur aide. Dans l'état où ils se trouvaient, de plus longues espérances, ne pouvaient offrir que de bien maigres consolations [3].

« Pour parler rondement, » disait d'Orange « nous demander d'attendre, c'est tout ainsi que si l'on auroit tenu quelque personne bien étroictement l'espace de deux ou trois jours,

[1] « Dasz Franckreich und Spanien mit einander under einer decke liegen. » — Archives, etc.

[2] Ibid., VII. 48.

[3] « Une froide et bien maigre consolation. » — Archives, VII. 240.

Digitized by Google

sans luy donner aucune chose à manger, soubs espoir d'un grand et magnifique banquet que l'on apprestoit pour luy, lui persuadant de ne se soucier de ceux qui luy présenteroient du pain, ains d'attendre ledict banquet, et que toutesfois, lesdits trois jours expirés, on allast luy dire que le banquet n'est encores prest, mais qu'il doibt avoir espoir d'ung meilleur; ne seriez-vous pas d'avis, Monsieur, que ce povre homme pour éviter l'apparente ruyne de sa personne que sa faim extrême lui apporteroit, ne doibt attendre dadvantaige, mais accepter du pain où il le pourra trouver? Il nous en prend tout ainsi [1]. »

C'est sur ce ton qu'il ne cessait de parler et d'écrire. Il s'agissait pour les peuples des Pays-Bas de se fier uniquement à leurs propres efforts et de se procurer la meilleure alliance et avec elle la plus solide protection possible. Ils n'étaient pas assez forts pour lutter à eux seuls contre leur puissant despote, mais ils le seraient s'ils voulaient s'aider des instruments que le Ciel mettait à leur portée. C'était non point se fier à la Providence, mais bien la tenter que d'attendre couché à terre au lieu de saisir bravement les moyens de salut prochain. A des hommes de courage il convenait non d'espérer mais d'agir. « Autrement » disait le Prince, « grimpons au sommet des arbres, comme les Anabaptistes de Munster et attendons que l'assistance de Dieu nous tombe des nuages [2]. » Ce n'est qu'en notant bien ces arguments si souvent répétés, que nous comprendrons la politique suivie alors par d'Orange. « Dieu a dit qu'il fournirait la patûre aux corbeaux et la proie aux lions, » disait-il, « mais les oiseaux et les lions ne vont point pour cela rester couchés au nid ou dans leur antre, attendant que le repas leur descende du Ciel; ils le cherchent là où il se trouve [3]. C'est encore ainsi, que plus tard, alors que les événements semblaient justifier la

[1] Archives, etc., VII. 240 et 235; Lettre à Lazare Schwendi.
[2] Archives, etc., VII. 576.
[3] Lettre au Comte Jean, Archives et Corresp., VII. 576.

Digitized by Google

défiance qu'inspirait si généralement le duc d'Anjou, le Prince continuait à tenir le même langage. « Je ne veux point » disait-il, « jeter le blâme sur ceux qui nous exhortent à nous en reposer sur Dieu. Telle est aussi mon opinion. Mais *c'est se reposer* sur Dieu que d'employer les moyens qu'il nous met dans les mains et de demander qu'il daigne en bénir l'usage [1]. »

Les plus confiants nourrissaient la croyance que le roi de France, viendrait cordialement en aide aux Pays-Bas, dès que son frère y serait sérieusement établi. Il avait écrit formellement dans ce sens, assurant à d'Anjou qu'il l'assisterait de toutes ses forces et contracterait alliance intime avec les provinces des Pays-Bas, qui l'accepteraient pour prince et souverain [2]. Dans une autre lettre plus confidentielle au Duc, le Roi allait même jusqu'à promettre à son frère, de l'assister « jusqu'à se dernière chemise [3]. » Il est certain que c'était là, la politique à laquelle poussaient les vrais hommes d'État de la France, tandis que les *mignons* de l'infâme monarque étaient d'un avis opposé. Beaucoup d'entre ces derniers étaient en secret partisans de l'Espagne, et trouvaient plus agréable de recevoir sous main l'argent de Philippe, que de venir au secours de ses sujets rebelles. Il ne leur fut pas difficile d'exciter la jalousie du Roi contre son frère; et cette passion basse se montra plus puissante que la noble ambition d'annexer les Pays-Bas que nombre d'hommes politiques français tâchaient en secret d'inspirer au monarque [4]. Quant à la Reine-Mère, elle était fermement résolue à voir s'accomplir de cette façon la fameuse prédiction de Nostradamus. Trois de

[1] Lettre aux États-Généraux, dans Bor, XVII. 349-354 (un des papiers d'État les plus nobles qui jamais soient sortis de sa plume).

[2] La lettre datée de Blois, 26 décembre 1580, est donnée par Hooft, XVIII. 754; suivant Dupiessis-Mornay, le Duc avait reçu pour instructions du roi son frère de faire disparaître la lettre dès que les députés l'auraient examinée. Il lui fut toujours recommandé de ne jamais importuner Sa Majesté à ce propos. —V. Borgnet, Philippe II et la Belgique, p. 147.

[3] Citation aux Archives, etc., VII. 403.

[4] De Thou, IX. 28-33.

Digitized by Google

ses fils avaient successivement porté la couronne de France. Afin de pouvoir être « mère de quatre rois, » sans coucher encore un de ses enfants dans la tombe, elle désirait ardemment pour son quatrième fils, son favori, cette souveraineté qui venait le chercher. Ce désir bien connu de Catherine de Médicis, était habilement exploité par les fauteurs de l'élection du Duc; grâce à l'influence de la Reine, disaient-ils, toute la puissance de la France sera employée à soutenir les Pays-Bas [1].

Après tout, la France ne pouvait être pire, à peine pourrait-elle être aussi mauvaise que la tyrannie actuelle. « Plutôt la domination du Gaulois, bien que suspect et dangereux, » disait Everard Reyd, « que la sanglante oppression de l'Espagnol. C'est comme la perdrix qui vole dans les mains de l'homme, pour échapper aux serres du faucon [2]. » Quant au caractère d'Anjou, on prendrait les mesures nécessaires, ajoutaient ses partisans, pour le tenir en bride, et on limiterait si bien le pouvoir qui lui serait conféré, qu'il ne serait en réalité souverain que de nom. Les Pays-Bas formeraient en fait une république, dont d'Anjou serait en quelque sorte le Podesta comme en Italie et en Frise. « Le Duc n'agira pas suivant son bon plaisir, » dit l'un des négociateurs dans une lettre au comte Jean; « nous prendrons soin de lui mettre une bonne muselière [3]. » Avec quelle conscience la muselière était faite, c'est ce qu'on verra aux conditions sous lesquelles les États, peu après, reçurent le nouveau souverain. Avec quelle mauvaise foi, celui-ci s'efforça de se débarrasser de la muselière, avec quelle lâche cruauté, il baigna sa griffe dans le sang du troupeau qui lui était confié, c'est ce que l'on ne verra également que trop tôt.

Quant aux objections tirées de la religion, et sur lesquelles on appuyait plus que sur aucune autre, elles recevaient égale-

[1] Renom de France, MS., tom. V. c. 5. — Comparez Strada, II. 214, 215.
[2] Reidani, Ann. Belg., II. 31.
[3] Archives et Corresp., VII. 290.

Digitized by Google

ment leur réponse. D'Orange déclarait n'être pas lui-même « assez théologien, » pour entrer dans les subtilités qui s'étaient produites. Comme on projetait d'ailleurs l'établissement plus solide que jamais d'une paix de religion, avec tolérance complète pour toutes les confessions, il ne croyait pas qu'un Prince de la foi réformée fût absolument indispensable. Il serait d'un étroit fanatisme de faire en religion la loi au souverain, au moment où pleine liberté était réclamée pour le sujet. D'Orange était quant à lui connu pour un sectateur zélé du culte réformé; mais ce n'était pas un motif pour qu'il rejetât en politique l'assistance que lui offrait un membre, fort peu enthousiaste d'ailleurs, de l'ancienne Église.

« Si le prêtre et le Lévite passent à côté de nous sans nous retirer des mains des voleurs, » disait-il avec beaucoup d'à propos et quelque acerbité, « rejetterons nous l'aide du Samaritain, parce qu'il n'est pas de la même foi que les saints pères qui nous laissaient périr [1]? » Enfin, on faisait observer avec beaucoup de sens, que Philippe avait été chassé non comme catholique, mais comme tyran; non parce que sa foi différait de celle de ses sujets, mais parce qu'il était résolu à exterminer tous ceux dont la religion différait de la sienne. Il n'y avait donc aucune inconséquence à choisir pour souverain un autre catholique, pourvu que l'on obtint des garanties suffisantes de protection pour les églises réformées en place de leur oppression. « Si Mr le Duc estoyt de la mesme condition et avoit le mesme desseing que le Roi, » disait Sainte-Aldegonde, « ce seroit grande sottise à nous de changer un tyran et un persécuteur contre un autre. Mais s'il y a apparence qu'en lieu d'opprimer nos droicts et libertés, il les maintiendra, et en lieu d'extirper ceux de la vraye religion, il les garentira, toutes les raisons et considérations des opposants sont sans vigueur [2]. »

[1] Archives et Corresp. VII. 573.
[2] Archives et Corresp., VII. 278.

Digitized by Google

Vers le milieu de l'été, le duc d'Anjou fit sa première apparition dans la partie occidentale des Pays-Bas. Le prince de Parme venait de se porter devant Cambray dans le but d'opérer la réduction de cette importante cité. Mais dès l'arrivée d'Anjou, à la tête de cinq mille cavaliers — presque tous gens de noble lignée, servant comme volontaires — et de douze mille fantassins, Alexandre leva en toute hâte le siége et se retira sur Tournay. D'Anjou ravitailla Cambray, y renforça la garnison; puis comme sa cavalerie n'avait pris d'engagements que pour un été, voyage de plaisir, et commençait à se fondre, il licencia toute son armée. Le gros de l'infanterie prit du service auprès des États-Généraux, sous les ordres du prince d'Espinoy gouverneur de Tournay. Quant au Duc lui-même, voyant que malgré le traité de Plessis-les-Tours et la bruyante manifestation à laquelle il venait de se livrer, les États n'étaient pas encore prêts à lui rendre officiellement hommage, et se trouvant du reste dans les beaux jours de ce que l'on regardait partout comme ses prospères amours avec la reine Élisabeth, il ne tarda pas à partir pour l'Angleterre[1].

Parme, délivré ainsi de son intervention, mit aussitôt le siége devant Tournay. Le prince d'Espinoy était à l'armée dans les Provinces du nord, mais la princesse commandait en son absence. Elle remplit ses devoirs, d'une façon digne de la maison dont elle était issue, car le sang des comtes de Hornes coulait dans ses veines. Fille de Marie de Montmorency la sœur de l'amiral, elle répondit avec fierté à Parme qui la pressait de se rendre à discrétion. Sa fermeté donna du courage à la garnison. Tous les jours elle paraissait au milieu des soldats, surveillant les travaux de défense et donnant elle-même ses ordres aux officiers. On dit, mais peut-être est-ce une erreur, que pendant un des assauts, elle fut blessée au bras et néanmoins ne voulut point quitter le lieu du combat [2].

[1] Bor, XVI. 287. Strada, 2, IV. 185-193. Tassis, VI. 428. Hooft, XVIII. 785.
[2] Bor, XVI. 287, 288. Meteren, X. 190. Hooft, XVIII. 785, 786. Strada, 2, IV 195-213 et al.

Digitized by Google

Le siége dura deux mois. Pendant tout ce temps, il fut impossible à d'Orange et aux États malgré tous leurs efforts, de réunir des forces suffisantes pour chasser Parme de ses tranchées. La ville était lentement mais sûrement minée de plus en plus à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur les artificieuses intrigues d'un moine dominicain, le père Géry, sapaient en secret la fidélité de la garnison. Une révolte ouverte de la portion catholique de la population, étant imminente, il devint impossible de défendre plus longtemps la ville. Ceux de la foi réformée insistaient eux-mêmes pour que la place fût rendue; et la Princesse, ainsi abandonnée de tous, conclut avec Parme une honorable capitulation. Elle obtint pour elle et pour tout ses soldats, le droit de sortir de la ville avec tout ce qui leur appartenait, et avec tous les honneurs de la guerre, tandis qu'en même temps la ville se rachetait du pillage moyennant une contribution de cent mille couronnes à fournir par tous les habitants. La Princesse dès qu'elle eut franchi les portes, fut accueillie dans l'armée royale par de telles clameurs d'applaudissements qu'elle ressemblait plus à un vainqueur qu'à un général vaincu. Le 30 novembre, Parme entra dans la place qu'il assiégeait depuis le premier d'octobre[1].

Vers la fin de l'automne, le prince d'Orange, plus que jamais dégoûté de l'état d'anarchie du pays, et de l'opiniâtre jalousie jointe à l'avarice des diverses provinces, s'adressa de nouveau au pays dans les termes les plus sévères pour qu'il fût pourvu à la défense nationale et aux mesures nécessaires pour l'inauguration d'Anjou. Il dépeignit en sombres couleurs, l'avenir qui s'ouvrait devant les Provinces, si l'on ne faisait rien pour arrêter le progrès des désordres intérieurs et de l'ennemi extérieur dont les forces augmentaient de jour en jour. Si les Provinces avaient suivi ses avis, au lieu de se quereller entr'elles, elles eussent eu sur pied une puissante armée pour

[1] Bor, Hooft, Meleren, Strada, Bentivoglio.

Digitized by Google

seconder les efforts d'Anjou, et par suite pour sauver Tournay. Mais elles étaient restées apathiques et sourdes, même pendant que le bruit du canon battant les murs de tant de belles villes, leur crevait les oreilles. Nul ne semblait se croire intéressé aux affaires publiques, à moins que l'on n'attaquât sa province ou son village [1]. Les jalousies locales faisaient oublier les intérêts communs de la généralité... S'il n'en avait pas été ainsi, il y a longtemps que l'ennemi eût été rejeté au delà de la Meuse. « Quand on demande aux gens, » poursuivait le Prince, « de l'argent pour continuer la guerre, ils vous répondent comme s'ils parlaient à feu l'empereur [2]. Cependant, dire comme ils le font, qu'ils ne veulent pas payer davantage, c'est comme s'ils disaient qu'ils veulent abandonner à la fois leur pays et leur religion. Tout ce que je dis, n'est pas parce que j'aurais désir de mettre à mon profit la main dans la bourse commune. Vous savez bien que je n'ai jamais touché aux deniers publics, mais vous devriez bien vous convaincre qu'il n'y a pas d'autre guerre dans le pays qu'une guerre qui vous concerne tous. »

Ainsi fouettés et sermonnés, les États se mirent en devoir de déférer aux désirs du Prince, et expédièrent en Angleterre une mission spécialement chargée de traiter avec d'Anjou de son installation officielle comme souverain. Sainte-Aldegonde et d'autres commissaires se trouvaient déjà dans ce pays. C'était à ce moment mémorable de sa recherche matrimoniale, où le Duc échangea avec Élisabeth des anneaux de fiançailles et où le monde entier crut que les noces n'allaient pas tarder à être célébrées. Sainte-Aldegonde écrivait le 22 novembre au prince d'Orange, qu'enfin ce jour-là le mariage venait d'être décidé [3]. Par tous les Pays-Bas, ces heureuses nouvelles furent saluées d'illuminations, de salves

[1] Remontrance aux États-Généraux, 1er déc. 1581, dans Bor, XVI. 289-290.

[2] « —— So varen sy in de sake voort en antwoorden daer op als sy spraken met den doden Kayser. » — Ibid.

[3] Strada, 2, IX. 214, sqq. Bor, XVI. 290. De Thou, VIII. 536, sqq.

Digitized by Google

et de feux de joie [1], et les préparatifs de l'inauguration prince, objet des faveurs d'une si grande reine, furent pous avec un redoublement d'énergie.

Néanmoins, le mariage s'en alla en fumée. Il y eut ab dance de tournois, de cortéges et de banquets; profus enfin de toutes sortes de fêtes nuptiales; les noces seu firent défaut. Vers la fin de l'année 1582, le Duc n'avait j fait vers le but un pas de plus que lors de son arrivée, tr mois auparavant. Aussi, accédant au désir des envo néerlandais, se prépara-t-il à visiter leur pays, où dev avoir lieu la célébration de sa Joyeuse Entrée comme duc Brabant et souverain des autres Provinces. Il n'y eut po entre lui et Élisabeth, de rupture ouverte. Au contraire, Reine avec une suite brillante accompagna le Duc jusq Cantorbéry, et chargea toute une escorte de ses gentilshomn et seigneurs du plus haut rang, de se rendre avec d'An dans les Pays-Bas, tandis qu'en même temps elle fais savoir par lettre spéciale aux États-Généraux, qu'elle désir qu'il fut traité avec beaucoup d'honneurs « comme un au soi-même [2]. »

Le 10 février, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre Flessingue. Le duc d'Anjou, suivi du comte de Leicester, des lords Hunsdon, Willoughby, Sheffield, Howard, de Philip Sidney et de beaucoup d'autres personnages de rang de réputation [3], débarqua de cette flotte. Il fut reçu et co plimenté par le prince d'Orange qui depuis plusieurs jo attendait son arrivée en compagnie du prince d'Espir

[1] Bor, De Thou, ubi sup. Hooft, XVIII. 788.

[2] « Oblectatus distractusque juvenis, —— videt se in mediis nuptiis celebr omnia præter nuptias. » — Strada, 2, IV. 217. — Comparez De Thou, VIII. 600, Hooft, XIX. 795. « —— Qu'il allast accompagné de la recommendation d'une P cesse —— qui estime avoir tel interest en vous que vous en serez poussés d'av tage à honnorer un Prince qui lui est si cher qu'elle fait autant de lui con d'un autre soi-même, » etc., etc. — Lettre de la Serenissime Reine d'Angleti aux États-Généraux, 6 Fév. 1581. MS. Ordinaris Depêchen Bock der Stat generael, Ao, 1582-1583, f, 1vo, Archives de la Haye.

[3] De Thou, Hooft, ubi sup. Bor, XVII. 296. Meteren, XI. 192.

Digitized by Google

et d'une nombreuse députation des États-Généraux. L'homme que les Pays-Bas avaient choisi pour maître, foulait les rives de Zélande. François Hercule, fils de France, duc d'Anjou et d'Alençon, avait alors vingt-huit ans; mais ni ses flatteurs, ni ses *mignons*, bande régulière non moins nombreuse que celle du roi son frère, n'eussent osé proclamer son apanage, les grâces de la jeunesse ou l'air majestueux des princes. Il était d'une taille au dessous de la moyenne, chétif et difforme. Il avait les yeux et les cheveux bruns, la figure marquée de la petite vérole, la peau pustuleuse et le nez si gros et si bizarrement contourné qu'on l'eut cru double. La proéminence de cette portion de sa figure n'avait pas échappé aux sarcasmes de ses concitoyens, qui entre autres lardons, se permettaient de faire observer qu'un homme à deux visages, pouvait bien avoir deux nez. On croyait que cette repoussante apparence était la raison principale de la rupture du mariage anglais, et vainement les partisans du Duc soutenaient-ils que puisqu'il passait sur l'âge de la Reine, celle-ci pouvait bien passer sur sa laideur à lui. Il y a, se disait-on, dans le hideux un degré que les princes royaux eux-mêmes ne peuvent impunément dépasser, et la seule chose qui étonnait était qu'Élisabeth ayant à ses pieds le beau Robert Dudley, souffrît un seul instant les hommages de François de Valois [1].

Quant à l'intelligence il n'était point à dédaigner. Doué d'une certaine vivacité de perception et d'une belle facilité de parole qui parmi ses admirateurs passaient pour de l'esprit et de la sagesse, il pouvait tromper pendant quelque temps; l'expérience de Sainte-Aldegonde lui-même y fut prise et après une entrevue d'une heure et demie il dépeignait le Duc comme plein de bonté, d'intelligence et de sincérité. Si des hommes tels que Sainte-Aldegonde et le prince d'Orange se

[1] Bor, XVII. 296. Meteren, XI. 192. Hooft, ubi sup. Mém. de Sully, loc. cit. « Fu picciolo di statura e poco ben fatto della persona. » — Bentivoglio, G. di Fiandra, 2, II. 275. « Pusillo ac deformi in corpore. » — Ev. Reidan., Ann. Belg., II. 34; III. 42. Van der Vynckt, III. 69 Strada, 2, IV. 215.

Digitized by Google

trompaient dans leurs appréciations, ce n'est pas qu manquassent de discernement, mais c'est que la réputati du Duc n'était pas encore alors ce qu'elle fut plus tard qua les événements de l'histoire l'eurent établie. Bien que va lante sa conduite jusqu'alors n'avait pas encore fait connai la nature profondément vile que ses actes ultérieurs devai déployer. En réalité, jamais être plus ignoble et surtout p dangereux n'avait été jusqu'ici déchaîné sur le sol fatal Pays-Bas. Aucun des personnages que nous avons vu figu dans le long drame de la révolte des Pays-Bas n'avait enc joué rôle aussi misérable. Ambitieux mais vulgaire, entrep nant mais lâche, intrigant et dupe à la fois, sans convictic ni religieuses ni politiques, n'ayant d'autre foi, d'autre s téme, que celui qui pourrait contribuer à ses propres d seins, c'était bien le plus détestable protecteur que prendre un peuple, qui, dans le vrai ou dans le faux, ét au moins de bonne foi et était habitué à regarder la sincér comme une vertu. Ce qui lui manquait le moins c'était u haute opinion de soi-même. Avec un passé insignifiant et u figure repoussante, il avait espéré effacer l'impression fa sur le cœur d'Élisabeth par le plus beau gentilhomme l'Europe. Avec des capacités ordinaires, et une éducati politique mesquine, il se proposait de jouer le plus profo homme d'État de son temps. Et voilà qu'il se trouvait sur quais de Flessingue entre ses deux compétiteurs; entre brillant Leicester, qu'il avait voulu éclipser, et le silencie d'Orange qu'il était résolu à vaincre en finesse. La postér sait depuis longtemps combien lui réussirent ces deux ent prises.

Le fracas de l'artillerie, le carillon des cloches, les clamei de la foule, accueillirent le Duc à son débarquement; discours de rigueur furent prononcés par les magistrats de ville, les députés de Zélande et d'autres fonctionnaires [1];

[1] Bor, XVII. 296. Hooft, XIX. 795.

Digitized by Google

un magnifique banquet réunit tous les arrivants, « si remarquable par ses sucreries et autres friandises, que les seigneurs anglais et français qui y assistaient en furent étonnés [1]. » Le Duc visita Middelbourg, où l'on déploya grande pompe pour le recevoir, et où il exprima aux autorités sa satisfaction de trouver deux villes superbes aussi près l'une de l'autre sur une si petite île [2].

Le 17 février, il mit à la voile pour Anvers. Une flotte de cinquante-quatre vaisseaux, pavoisés de drapeaux et de banderolles, le transportèrent lui et sa suite, ainsi que la nombreuse députation qui l'avait rencontré à Flessingue, jusqu'à la grande métropole commerciale. Il aborda au Kiel environ à un trait d'arc de la ville, car de même que tous les ducs de Brabant, il ne devait entrer dans Anvers qu'après avoir juré de respecter la Constitution, et la cérémonie de l'inauguration allait avoir lieu hors des murs. A cet effet, l'on avait édifié une vaste plate-forme de laquelle la splendide cité se voyait dans tout son ensemble, avec ses pittoresques fortifications et ses jardins nombreux [3]. Un trône couvert de velours et d'or y était préparé et c'est là que le Duc s'assit, entouré d'une foule brillante au milieu de laquelle on distinguait plusieurs des plus illustres personnages de l'Europe.

C'était par une belle matinée d'hiver, la flotte gaiement pavoisée, attirait tous les regards, tandis qu'un énorme concours de peuple se pressait de toutes parts pour aller saluer le nouveau souverain. Vingt mille bourgeois armés, en brillant uniforme, entouraient la plate-forme, sur les tapis de laquelle se tenaient debout les magistrats d'Anvers, les principaux membres des États de Brabant le prince d'Orange à leur tête, et nombre d'autres grands fonctionnaires. La

[1] Bor, XVII. 297.
[2] Ibid.
[3] « La joyeuse et magnifique entrée du Monseign^r François, Fils de France, Duc d'Anjou, etc., en sa très renommée ville d'Anvers. » — Anvers, Plantin, 1582. — Comparez Bor, XVII. 297. Hooft, XIX. 795.

Digitized by Google

magnificence déployée partout et surtout les riches costum des compagnies militaires, excitaient chez les Français étonnement profond ; ils s'écriaient que chaque soldat sembl un capitaine et reportaient avec dépit leurs regards sur l'in riorité de leur propre accoutrement [1].

André Hessels, *doctor utriusque juris,* prononça le d cours de bienvenue, dans lequel entre autres traits d'é quence, il exprimait l'espoir nourri par les Provinces de v le Duc au moyen des rayons de sa grandeur, de sa sagesse de sa magnanimité, dissiper tous les nuages, brouillards autres exhalaisons malignes pernicieuses à leur prospér nationale, et ramener le beau soleil de leur ancienne gloire

D'Anjou répondit à ces compliments avec non moins courtoisie, parlant beaucoup, naturellement, de sa ferme ré lution de verser la dernière goutte de son sang pour la défer des libertés brabançonnes; combien l'enthousiasme de moment eût été refroidi si le rideau cachant le lendem avait pu se lever! Les assistants attentifs à ces promess eussent vu que c'était bien plus leur sang que le sien q était disposé à verser, et bien moins pour la défense q pour l'assaut de ces libertés auxquelles il était en train jurer protection.

L'orateur Hessels lut ensuite à haute voix et en lang flamande les articles de la Joyeuse Entrée et l'on deman au Duc s'il désirait quelques explications sur cette célèl constitution. Il répondit qu'en venant de Flessingue il avait étudié à fond toutes les dispositions, avec l'aide prince d'Orange et qu'il était prêt à jurer de les maintenir. prêta et reçut aussitôt les serments nécessaires, en la for traditionnelle. Puis, le chapeau ducal et le manteau de velo bordé d'hermine ayant été apportés, le prince d'Orar assista son Altesse à revêtir ce costume historique des d

[1] Renom de France, MS., V. 2.
[2] Le discours est donné en son entier par Bor, XVII. 297, 298.

Digitized by Google

de Brabant et lui dit en lui fermant le bouton du cou, « je veux vous attacher cette robe si solidement, Monseigneur, que jamais homme ne vous l'arrachera des épaules [1]. »

Couvert enfin des emblèmes de la souveraineté, d'Anjou dut encore subir un second discours du conseiller pensionnaire d'Anvers, Jean Van der Werken. Après quoi, eut lieu un nouvel échange de serments avec la ville, et la remise des clefs au Duc qui les rendit au bourgmestre en la garde duquel elles devaient rester. Pendant tout cela les trompettes sonnaient, des largesses en monnaie d'or et d'argent tombaient en pluie dans la foule et les hérauts criaient à voix haute : « Longue vie au duc de Brabant [2]. »

La foule se forma alors en cortége pour escorter le nouveau Duc jusque dans sa capitale commerciale. C'était un cortége splendide et saisissant, Les marchands de la Hanse en leurs antiques costumes d'Allemagne, les marchands d'Angleterre en longues robes de velours, les hérauts à la tabarre blasonnée, les longues files de milices bourgeoises avec leurs musiques au complet, les principaux fonctionnaires de la ville et de la province à manteaux noirs et à chaines d'or, marchant sous des bannières symboliques ou d'antiques blasons de tout temps respectés, se succédaient en un ordre imposant. Puis venait le Duc en personne, sur un cheval barbe, blanc de robe et caparaçonné de drap d'or. Autour de lui l'Angleterre, la France, les Pays-Bas groupaient des personnages au rang et au nom illustres. C'était le noble Leicester; sir Philippe Sidney miroir de la chevalerie; la grande et imposante figure de Guillaume le Taciturne; son fils Maurice comte de Nassau, alors bel adolescent de quinze ans aux yeux et aux cheveux noirs et destiné à devenir plus tard le premier capitaine de son temps; le dauphin de France; le maréchal de

[1] Bor, XVII. 298. Hooft, XIX. 796. Meteren, XI, 192.

[2] « La joyeuse et magnifique entrée, » etc., Bor, XVII. 297, sqq., lequel donne consciencieusement en leur entier tous ces longs discours. Meteren, XI. 192. Tassis, VI. 429.

Digitized by Google

Biron et ses fils; le prince d'Espinoy; les lords Sheffield, Willoughby, Howard, Hunsdon, et bien d'autres encore de grande race et de réputation fameuse [1]. Les antiques ghildes d'arbalétriers et d'archers du Brabant, en splendides vêtements, formaient la garde du corps du Duc, tandis que ses cavaliers de France, les gardes du corps du Prince d'Orange, et les troupes de ligne, suivaient en grand nombre, en une masse éclatante et bigarrée, « comme les fleurs de lys sur un manteau royal. » Cet allègre et pompeux cortége, se terminait d'une façon plus triste par une troupe de trois cents malfaiteurs, chargés de fers et implorant du Duc la grâce, que celui-ci devait, d'après l'ordre de la fête, leur accorder dans la soirée. — De grandes torches, quoiqu'il fût midi plein, brûlaient tout le long de la route, à quatre ou cinq pieds l'une de l'autre, depuis la plateforme d'inauguration au Kiel jusqu'à la porte Saint-Georges, par laquelle devait se faire l'entrée dans la ville.

Au dedans des murs de formidables allégories attendaient le nouveau souverain [2]. Un massif char doré, chargé à rompre de ces personnages symboliques aux riches costumes qu'affectionnaient les Pays-Bas, barrait le passage au cortége. Toutes les vertus semblaient être dans le même carrosse pour un tour de promenade et s'être arrêtées en chemin pour offrir leurs hommages à François Hercule de Valois. La Religion «en satin rouge » portant l'Évangile dans ses mains, était soutenue par la Justice « en velours orange, » armée du glaive et de la verge. La Prudence et le Courage se tenaient embrassées auprès d'une colonne entourée de serpents « ayant leurs queües à leurs oreilles, donnant à entendre le gouvernement prudent et les oreilles estoupées aux flatteurs; » pendant que le Patriotisme sous la forme d'un pélican et la Patience sous

[1] « La joyeuse et magnifique entrée, » etc., Bor, XVII. 300, sqq. Hooft, XIX 797, 898.

[2] « La joyeuse et magnifique entrée, » etc., ouvrage du temps dans lequel on trouve de magnifiques gravures représentant toutes les merveilles exhibées en ces fêtes. — Bor, XVII. 300, 301.

Digitized by Google

celle d'une poule couvant, couvraient de doux regards toute la scène. Après que tout honneur eût été rendu à ce témoignage de bienvenue, le cortége pénétra plus avant dans la ville. Les troupes et les habitants encombraient les rues; les balcons regorgeaient de belles dames; « les pignons des maisons eux-mêmes, » dit un contemporain dans son enthousiasme, « semblaient sourire de beaux yeux feminins [1], » au centre de la grand'place toute couverte de flambeaux de cire et de tonnes de poix enflammée, se dressait le géant Antigon, fondateur d'Anvers treize cents ans avant l'ère chrétienne, — personnage fabuleux qui avait pour coutume de jeter dans l'Escaut la main droite de tous les marchands fraudeurs [2]. Cette colossale figure, vêtue d'un « surcot bleu de ciel, » et tenant à la main une bannière aux armes d'Espagne, tourna la tête vers le Duc au moment où il débouchait sur la place, salua le nouveau souverain, et jetant à terre l'écu d'Espagne, en éleva un autre aux armes d'Anjou [3].

Ainsi, entouré d'exubérantes explosions de la confiance publique, un nouveau Seigneur et maître était donc enfin établi dans les Pays-Bas! Hélas! que de fois ce peuple au cœur chaud n'acclama-t-il pas avec la même joie la venue de ses traitres et de ses tyrans! Comme il allait bientôt découvrir que celui qu'il recevait avec tant d'enthousiasme était encore le plus perfide de tous ces despotes!

Il était nuit close quand le cortége atteignit enfin le palais de l'abbaye Saint-Michel, où l'on avait préparé les logements provisoires du Duc [4]. Toute la journée du lendemain se passa

[1] Hooft, XIX. 798.

[2] « La joyeuse entrée, » etc.

« Hic fuit Antigoni castrum insigne Gigantis,
Quem Brabo devicit, de quo Brabonica tellus, » etc., etc.

Anciens vers cités par Ludovico Guicciardini dans sa description d'Anvers, « mais écrits par qui ? » dit l'auteur, « *novit Deus.* » — Tot. Belg. Descriptio, 131.

[3] « La joyeuse entrée, » etc., Bor, XVII. 301.

[4] Bor, ubi sup. Hooft, XIX. 798, 799. « Maer de geheele stadt was vol Tortsen, Fackelen ende Vyeren op alle de straden, ende op de kerck torens, dat de stadt scheen in een vyer te staen. » — Meteren, XI, 193c.

Digitized by Google

en discours; de nombreuses députations venant présenter au nouveau duc de Brabant des adresses de félicitations. Le Grand Pensionnaire débita sa pompeuse oraison sur une estrade tendue de soie bleu de ciel et recouverte de drap d'or. Une députation des églises réformées de France et d'Allemagne vint dans une longue harangue exprimer l'espoir que le Seigneur rendrait le Duc « vaillant comme David, sage comme Salomon, et pieux comme Ezéchias [1]. » Un comité de catholiques romains sa plaignit à son Altesse de ce que depuis huit mois on avait interdit aux membres de l'ancienne église toute pratique extérieure du culte, sauf le baptême, le mariage, la visite des malades et les enterrements. On leur promit que cette défense résultat des désordres racontés en un précédent chapitre, allait être immédiatement levée, et en effet le 15 mars il fut décrété par ordre des magistrats que tous les catholiques auraient faculté d'assister à tous les actes publics de leur religion, suivant la liturgie ancienne, dans l'église de Saint-Michel consacrée d'avance à l'usage du nouveau duc de Brabant. Toutefois il fut stipulé que tous ceux qui voudraient jouir de cette faveur, auraient à prêter au préalable le serment d'abjuration de fidélité au Roi et à se rendre à l'église « sans armes [2]. »

Il y avait certes eu suffisance de serments, suffisance de discours, suffisance de compliments, et jamais convention n'eût été plus solide, s'il ne fallait que le vent des paroles pour donner à un contrat social de fermes fondements. Les cloches, les trompettes et les gosiers et les bouches d'airain des hommes et des canons avaient fait assez de vacarme, les torches, les barils de poix jeté assez d'éclat pour sanctionner — autant que le peuvent faire du bruit et des flammes — les cérémonies plus graves des temples et de l'hôtel de ville mais le temps allait sans tarder se charger de faire voir ce que valaient toutes ces démonstrations. Quoiqu'il en soit, la

[1] Bor, XVII. 303.
[2] Bor, XVII. 303.

Digitized by Google

« muselière » avait été nouée avec solennité et acceptée avec docilité. Le public reçut communication du traité auquel le Duc avait souscrit à Plessis lez Tours et à Bordeaux. Il contenait vingt-sept articles [1], qui formaient le contrat constitutionnel le plus strict et le plus sage que pût désirer un patriote des Pays-Bas. Ces articles, combinés avec les anciennes chartes dont ils stipulaient formellement le maintien, ne laissaient pas au souverain la moindre trace de pouvoir arbitraire. Il n'allait être que le président héréditaire d'une république représentative. Il allait être Duc, Comte, Marquis ou Seigneur des différentes provinces aux mêmes conditions que l'avaient été ses prédécesseurs. Ses descendants devaient hériter de ses dignités. S'il avait plus d'un rejeton, c'était aux Provinces à choisir parmi eux leur souverain. Il devait maintenir tous les priviléges, chartes, statuts et coutumes anciens, et perdre sa couronne à la première violation. Les États-Généraux devaient se réunir au moins une fois par année. Il résiderait sans interruption dans les Pays-Bas. Nul autre que des indigènes ne seraient appelés aux emplois. Son droit de nomination aux fonctions d'importance était réduit à un choix à faire entre trois candidats présentés par les États de la Province intéressée, chaque fois qu'une vacance se produisait. Il devait maintenir « la Religion » et la paix religieuse dans leur état actuel ou dans celui qu'établiraient les États de chaque province, sans pouvoir y rien changer à lui seul [2]. La Hollande et la Zélande devaient rester dans leur situation présente, tant pour la religion *que pour toutes autres choses* [3]. Son Altesse ne devait souffrir aucune recherche ou molestation des citoyens dans leurs domiciles ou autrement, en matière ou sous prétexte de religion [4]. Elle s'engageait à procurer aux Pays-

[1] Les articles se trouvent textuellement dans Bor, 3, XVII. 307-309.
[2] Article 12.
[3] « Holland en Zeland sullen blijven als sy tegenwoordlijk sijn in 't stuk van den Religie *en andersins.* » — Art. 13.
[4] Art. 14.

Bas l'existence du roi de France, et à maintenir entre ce royaume et les Provinces une alliance complète et perpétuelle, sans toutefois souffrir aucune incorporation de territoire. La guerre contre l'Espagne devait être continuée aux frais du Duc et du roi son frère, pour tout ce qui dépasserait le subside annuel de deux millions quatre cent mille florins promis par les États [1]. Le Duc congédierait toutes troupes que les États-Généraux désigneraient. Il ne devait faire aucun traité avec l'Espagne sans le consentement de ces derniers.

Il n'est pas besoin de faire ressortir quelle différence existe entre le droit public tel qu'il était conçu au seizième siècle et celui d'aujourd'hui. Entre l'Espagne, la France et l'Angleterre régnait extérieurement la paix; et cependant le frère du monarque français, à la tête de troupes françaises et entouré des principaux seigneurs d'Angleterre, acceptait solennellement la souveraineté de provinces révoltées contre l'Espagne [2]. Il n'est pas moins curieux de remarquer que le pacte constitutionnel en vertu duquel les Pays-Bas admettaient le nouveau souverain à gouverner, eût été rejeté et comme républicain et révolutionnaire par les monarques de France et d'Angleterre, si quelqu'un en eût tenté l'application dans leurs propres royaumes; et en effet les anciennes chartes dont d'Anjou avait accepté la restauration, constituaient en réalité une forme de gouvernement républicain.

Maintenant vont se produire les premiers fruits du ban proclamé contre d'Orange. Le dimanche, 18 du mois de mars 1582, jour anniversaire de la naissance du duc d'Anjou, une grande fête était organisée pour la soirée à l'abbaye de Saint-Michel; le prince d'Orange ainsi que tous les grands seigneurs français y étaient invités. Le Prince dîna, comme d'ordinaire, en son logis près de la citadelle, en compagnie

[1] Art. 18.

[2] D'autre part, le refus fait en 1572 par l'Angleterre de donner asile aux réfugiés, et leur expulsion de son sol par la violence, conduisirent à la prise de la Brielle et à la fondation de la république hollandaise.

Digitized by Google

des comtes de Hohenloto et de Laval, et deux célèbres plénipotentiaires français, Bonnivet et Des Pruneaux. Le jeune Mauriee de Nassau et deux neveux du Prince, fils de son frère Jean, assistaient également au repas. La conversation fut très animée; on raconta divers épisodes des cruautés que les Espagnols avaient exercées dans les Provinees. On se leva de table et d'Orange, conduisant ses convives de la salle à manger dans ses appartements, leur faisait remarquer en passant une tapisserie sur laquelle figuraient des soldats espagnols, quand à ce moment, et comme il était sur le seuil de l'antiehambre, un jeune homme, de petite taille, d'aspect vulgaire, aux cheveux noirs et au teint pâle, sortit de parmi les domestiques et lui présenta une pétition. Le Prince avança le bras pour la prendre, et soudain l'étranger, tirant un pistolet, le lui déchargea dans la tête. La balle pénétra dans le cou au-dessous de l'oreille droite, traversa le palais et sortit sous la mâchoire supérieure de gauche, emportant avec elle deux dents [1]. Le coup avait été tiré de si près que les eheveux et la barbe du Prince étaient brûlés par la poudre enflammée. Il resta debout, aveuglé, stupéfait et ne sachant point, pendant un instant, ce qui était arrivé. Comme il le déclara après, il croyait que peut-être une partie de la maison s'était écroulée. Mais sentant tout à coup que sa chevelure et sa barbe brûlaient, il comprit aussitôt quel était l'événement et s'écria vivement : « Ne le tuez pas; — je lui pardonne ma mort! » puis se tournant vers les seigneurs français qui l'entouraient, il ajouta : « Hélas! quel fidèle serviteur Son Altesse perd en moi! [2] »

[1] Hooft, XIX. 804. Bor, XVII. 313. Meteren, XI. 194c. Tassis, VI. 431. Strada, 2, IV. 219. « Korte verhaal van den moorddadigen aanslag, bedreven op den persoon van den zeer doorluchtigen vorst, den heere Prins van Oranje, door Jan Jauregui, een Spanjard. » — C'est là le titre d'une brochure publiée à cette époque par Plantin d'Anvers. Il existe, imprimée en même temps, une édition en français de cet opuscule, intitulée : « Bref recueil de l'assassinat, » etc. — Reiffenberg l'a republiée dans son édition de Van der Vynckt. Lettre de Derens, 27 mars 1582, dans les Archives et Correspondance, VIII. 77.

[2] « Doodt hem niet, ik vergeef hem mijnen dood! » — Korte verhaal. Bor, XVII. 312. Hooft, XIX. 804. Meteren, XI. 194.

Digitized by Google

Tels furent les premiers mots prononcés par lui, alors qu — chacun le croyait, — il venait d'être frappé à mort. Ma l'arrêt de grâce venait trop tard; deux des gentilshomm présents, cédant à un mouvement irrésistible, avaient déjà fa passer l'assassin au fil de leurs épées. Puis les hallebardie s'étaient jetés sur lui, et il était tombé frappé mortellem de trente-trois blessures [1].

Le Prince, soutenu par ses amis, gagna sa chambre, où o le mit au lit, pendant que les chirurgiens sondaient et ba daient sa blessure. Elle était des plus dangereuses, mais u circonstance bien étrange faisait naître plus d'espoir qu'o n'eût pu autrement en concevoir. La flamme du coup de fe avait été si rapprochée des chairs qu'elle avait cautérisé l plaie ouverte par la balle. Sans cela, l'effusion du sang d veines qu'avait traversé le projectile eût probablement été violente, qu'elle eût entraîné la mort avant que le pansem n'eût été achevé. Le Prince, le premier choc passé, avait co plétement recouvré ses sens, et, croyant qu'il allait mour il exprimait la plus sincère sollicitude pour la situation da laquelle sa mort allait placer le duc d'Anjou. « Hélas! pauv prince! » s'écria-t-il. « Hélas! quels soucis vont mainten t'assaillir [2]! » Les chirurgiens lui ordonnèrent et le su plièrent de garder le silence, toute parole pouvant d'un mome à l'autre rendre la blessure irremédiable. Il obéit, mais n voulut point cesser d'écrire [3]. Aussi longtemps que son cœ pouvait battre, il lui était impossible de ne point s'occuper d sa patrie.

Léon Petit, dévoué capitaine de la garde urbaine, pénétr de force jusqu'à la chambre du malade; car, disait l'honnêt bourgeois, il fallait absolument qu'il vît de ses propres yeu

[1] Ibid. Lettre de Herle, Archives et Correspondance, supplément, pp. 220, sq Lettre de Derens, Archives et Correspondance, VIII. 78.

[2] « Ach arme vorst, arme vorst! wat zull gij nog moeijelijkheden onimoeten! — Korte verhaal. Bor, XVII. 313. Meteren, XI. 194c. Hooft, XIX. 805.

[3] Korte Verhaal, etc. — « Met eene vaste hand en vlug schreef. »

Digitized by Google

que le Prince vivait encore, et pût l'affirmer à la population, sans quoi, si grande était l'irritation populaire que l'on ne pouvait répondre de rien. En réalité, on croyait le Prince mort, et le bruit commençait à courir qu'il avait été assassiné par ordre du duc d'Anjou. Cet horrible soupçon se répandit par toute la ville et y faisait naître la plus vive exaspération [1], chacun parlant du meurtre de Coligny, de la Saint-Barthélemy et du penchant à l'assassinat qui caractérisait la race des Valois. Si l'attentat avait eu lieu le soir, au banquet par lequel le Duc célébrait son anniversaire, il s'en serait inévitablement suivi un effroyable massacre. Heureusement, les circonstances mieux connues ne tardèrent pas à laver les Français de tout soupçon et à faire connaître la véritable origine du crime. En attendant, le Prince supplia par écrit le capitaine Petit d'aller immédiatement annoncer qu'il vivait encore, et de demander de sa part aux citoyens, pour le cas où Dieu le retirerait de cette terre, qu'ils gardassent de lui bon souvenir, ne fissent aucun tumulte et servissent le Duc avec soumission et fidélité [2].

Pendant tout cela, le jeune Maurice de Nassau montrait cette froide résolution qui déjà formait le trait distinctif de son caractère. Il était naturel qu'un enfant de quinze ans fût saisi de quelque émotion à l'aspect de son père, et quel père! frappé sous ses yeux d'une balle mortelle. Sa situation s'aggravait encore, par les soupçons spontanément conçus sur l'origine du crime. On murmurait déjà dans la salle que ceux qui avaient montré tant de zèle à tuer l'assassin étaient ses complices, et avaient voulu, maintenant que le fait était consommé, se garantir contre toute révélation importune de leur participation au crime. Maurice, malgré tous ces motifs de trouble et sans céder à la douleur que lui causait la mort imminente de son père, Maurice ne quitta pas un instant le

[1] Korte Verhaal, 391. Bor, ubi sup. Meteren, XI. 194. Hooft, XIX. 804. Strada, 2, IV. 219. Bor, XVII. 313.
[2] Bor, Meteren, Hooft, ubi sup. Korte Verhaal.

Digitized by Google

cadavre du meurtrier. Il était résolu à trouver le fil de ce complot, et attendait, pour s'emparer des papiers et autres objets que l'on trouverait sur la personne du mort [1].

Les assistants fouillèrent soigneusement le cadavre et remirent aux mains du jeune comte tout ce qu'ils trouvèrent. Alors Maurice exprimant sa crainte qu'un des complices du coupable n'essayât peut-être de lui ravir tout ce qu'on venait de lui confier [2], un vieux et fidèle serviteur du Prince s'avança qui, comprenant l'importance de la conservation des documents en question, prit gravement son jeune maître sous son manteau et le mena ainsi dans une chambre sûre et écartée. Là, un rapide examen montra que tous les papiers saisis étaient en langue espagnole, et écrits par des Espagnols à d'autres Espagnols, de sorte que s'il y avait conspiration, au moins la conspiration n'était pas française. Aussi, le vieux domestique conseilla-t-il à Maurice d'aller retrouver son père, tandis que lui-même redescendrait dans la grande salle avec cette importante nouvelle. Le comte de Hohenlohe, avait dès l'instant du crime, fait fermer les portes et défendre à tout le monde d'entrer dans l'appartement ou d'en sortir sans son autorisation. Les détails que vint donner le domestique, sur la nature des papiers examinés, soulagèrent les esprits d'un grand poids, car les soupçons jusqu'alors n'avaient pas même épargné quelques-uns des plus fermes amis du Prince [3].

Sur ces entrefaites Sainte-Aldegonde était arrivé, et procéda avec les autres gentilshommes à l'examen plus approfondi des papiers et des autres objets trouvés sur le cadavre. Le pistolet qui avait servi au crime était à terre; un poignard sans gaîne dont l'assassin eût probablement fait usage, s'il n'avait pas eu le pouce emporté par le coup de feu, se trouvait dans la poche de son haut de chausses. Un *Agnus Dei*, une chan-

[1] Korte Verhaal, etc. Bor, XVII. 313. Hooft, XIX. 803. Meteren, XI. 194.

[2] Korte Verhaal. — « Helas, » dit l'enfant, « ik ben zoo bevreest dat hier eenig andere booswicht zij, die mij die papieren afneeml. »

[3] Korte Verhaal. Bor, Meteren, Hooft, ubi sup. Strada, 2, IV. 219.

Digitized by Google

delle de cire verte, deux morceaux de peau de lièvre, deux crapauds séchés — que l'on supposa être des amulettes de sorcier — un crucifix, un catéchisme de jésuite, un livre de prières, un portefeuille contenant deux lettres de change en Espagnol, l'une de 2,000 et l'autre de 877 couronnes, et des tablettes pour écrire [1]. Ces dernières étaient chargées de vœux et d'invocations pieuses, relatifs au projet exécrable que ruminait l'auteur. Il avait adressé de ferventes prières à la Vierge Marie, à l'ange Gabriel, au Sauveur et *au fils du Sauveur* — « comme si, » fait observer naïvement le chroniqueur Anversois, « comme si le Christ avait un fils [2] » — pour qu'ils voulussent bien tous intercéder auprès du Tout Puissant en faveur de l'heureux et sûr accomplissement de l'acte qu'il projetait. Il faisait vœu solennel, s'il parvenait à s'en tirer sain et sauf, de jeûner toute une semaine au pain et à l'eau. En outre, il promettait au Christ, « une robe neuve d'étoffe précieuse; » à la Sainte mère de Dieu de Guadalupe, une jupe neuve; à Notre-Dame de Montserrat, une couronne, une robe et une lampe; et ainsi de suite, pour divers sanctuaires dont l'énumération formait une longue liste [3]. De plus grands misérables que ne l'était ce pauvre fou fanatique, lui avaient fait accroire que son arme allait délivrer le monde d'un tyran et lui ouvrir à lui-même les portes du ciel, si sa carrière terrestre venait à être brusquement coupée. Mais comme il désirait naturellement s'éviter cette fâcheuse catastrophe, il n'avait rien trouvé de mieux que d'acheter toute la cour céleste, à partir de la Vierge

[1] Korte Verhaal, etc., 589, 590. Strada, 2, IV. 219. — Comparez Haræi, Tum. Belg., III. 336. — « Twee stukken huid, zoo hel scheen van eenen haas ; hel geen velen aanleiding gaf om le zeggen, dal hij padden en loovery bij zich had. » Korte Verhaal, etc. Bor, Hooft, Meteren, ubi sup.

[2] « Als of Chrislus noch eenen sonne hadde. » — Meteren, XI. 194. L'extrait suivant des notes de l'assassin est digne d'attention. Ses papiers furent publiés par l'autorité, immédialement après le crime. « Al Angel Gabriel me encomiendo con todo mi spirilu y coraçon para que agora y siempre me sea mi intercessor a nuestro Senor Jesu Christo *y a su hijo preciosissimo*, y a la Virgen Sancta Maria y a todos los sanctos y sanctas de la corte del cielo de guardarme, » etc., etc. — Korte Verhaal.

[3] Korte Verhaal. Meteren, Bor, XVII. 543.

Marie, car on lui avait enseigné que l'absolution du meurtre se vendait comme toute autre marchandise. On lui avait en outre persuadé, qu'aussitôt le coup fait, *il deviendrait invisible* [1].

Sainte-Aldegonde se hâta d'aller porter au duc d'Anjou le résultat de ses investigations. On avertit également les magistrats réunis à l'hôtel de ville, et l'on réussit ainsi à faire renaître par toute la ville la confiance au nouveau gouvernement. D'Anjou réunit immédiatement le conseil d'État, publia les bans de convocation des États-Généraux, et lança une proclamation par laquelle, quiconque avait des informations à donner au sujet du crime, était sommé sous peine de mort de les produire sans délai. Le corps de l'assassin fut en même temps exposé sur la grand'place et ne tarda pas à être reconnu pour celui d'un certain Juan Jaureguy, domestique au service de Gaspard d'Anastro marchand espagnol établi à Anvers. Les lettres de change et autres papiers impliquaient également Anastro dans l'affaire, ainsi qu'on l'avait constaté à l'hôtel de ville. Sa demeure fut aussitôt cernée et visitée, mais le marchand était parti pour Calais, le mardi précédent, sous prétexte d'affaires urgentes. Venero, son caissier, et un moine dominicain nommé Antoine Timmermans, tous deux amis de la maison, furent néanmoins arrêtés et mis au secret. Le lendemain, la garde postée aux portes de la ville apporta aux magistrats les correspondances de l'étranger saisies à leur entrée; on y trouva des lettres d'Anastro à Venero, qui faisaient tout connaître [2]. Après les avoir lues avec soin, on les montra à Venero, qui se voyant perdu, demanda une plume et de l'encre et écrivit une confession complète.

Il paraît que l'attentat n'était de la part d'Anastro qu'une pure spéculation commerciale. Ce marchand, se voyant sur le point de faire banqueroute, avait conclu avec Philippe un contrat bilatéral, que le Roi avait signé de sa main et scellé de

[1] Lettre de P. Van Reigersberg, 19 mars, 1582; apud Van Wyn sur Wagenaar, 7, III. 112. Lettre de Herle, citée ci-dessus.

[2] Korte Verhaal, Bor, XVII. 315. Hooft, XIX. 805. Meteren, XI. 194.

ses armes, et suivant lequel, Anastro devait endéans un certain délai, arracher la vie à Guillaume d'Orange, et recevoir pour ce fait 80,000 ducats et la croix de Saint-Jacques [1]. Ainsi, l'entrée en qualité de membre dans le plus noble des ordres de chevalerie de l'Espagne, et en outre 80,000 pièces d'argent, voilà ce que le monarque espagnol promettait à l'assassin s'il réussissait son crime! Mais Anastro était bien trop sage et trop avisé pour risquer sa propre vie, ou laisser échapper trop grosse part de la prime. Le visage baigné de larmes, il vint dépeindre à son fidèle caissier le triste tableau de la honte qui le menaçait : ces gens qui le montreraient au doigt en disant « Voyez ce banqueroutier [2]; » et lui déclara qu'il préférait risquer ses jours en essayant de tuer d'Orange et de s'assurer ainsi la récompense promise; et en parlant de sa propre mort ses larmes se remirent à couler. Venero, voyant le désespoir de son maître, ne put s'empêcher de pleurer aussi amèrement et le supplia de ne pas risquer une vie si précieuse [3]. Après ce pathétique échange de douleurs, le marchand et son commis reprirent un peu de calme, et finirent par tomber d'accord pour confier à Jean Jaureguy l'exécution du coup concerté. Anastro avait eu l'idée — ainsi qu'il le disait dans une lettre qui fut interceptée — « d'accomplir le fait de sa propre main; mais comme Dieu le réservait probablement pour d'autres desseins, et particulièrement pour rendre service à ses très chers amis, il avait trouvé mieux de faire agir son domestique [4]. » Le maître à ce qu'il paraît ne paya

[1] Korte Verhaal. Bor. XVII. 313. Hooft, XIX. 802. Meteren, XI. 194b.

[2] « Mirad aquel hombre que ha hecho bancarote, » etc. — Confession de Venero dans « Bref Recueil. »

[3] « Todo lo dezia llorando e yo viendole tan desconsolado llorava mucho. » — Ibid.

[4] « — — Doch het mag wesen dat God mij noch heeft willen bewaren om dienst en vrundschap te mogen doen mijn geaffectioneerde vrienden, gelijk ik die hebbe op *sekere lijste.* » — Lettre d'Anastro au « très magnifique seigneur Martin Drogue, capitaine de mer à Flessingue, » datée du 28 mars 1582, dans Bor, XVII. 315. Il dut être assez désagréable au très magnifique Drogue, et à l'amiral Treslong, qui reçut également une lettre d'Anastro, de se voir inscrits par cette affreuse canaille sur la liste « de ses chers amis. »

l'œuvre à l'ouvrier qu'à raison de 2,877 couronnes. Le lâche et astucieux coquin échappa à toute peine. Il s'était rendu en toute hâte à Dunkerque, sous le prétexte que la mort de son agent principal à Calais nécessitait sa présence en cette ville. Swevezeele, gouverneur de Dunkerque, envoya un exprès demander à La Motte qui commandait à Gravelines un passeport pour Anastro. Celui-ci était tenu sur des charbons ardents par la crainte de voir arriver la nouvelle de l'attentat avant qu'il n'eût passé la frontière, aussi montra-t-il une joie extravagante en recevant le passeport et donna-t-il au messager qui l'apportait trente pistoles de pourboire. Pareille conduite ne pouvait manquer de faire naître de vagues soupçons dans l'esprit du gouverneur, mais le marchand avait bonne réputation, et portait avec lui des lettres de recommandation de l'amiral Treslong. Swevezeele n'osa donc point l'arrêter sans motifs, car il ignorait qu'un crime eût été commis et que l'homme qu'il avait devant lui fût le criminel. Deux heures après le départ du voyageur, arrivèrent la nouvelle du meurtre et l'ordre d'arrêter Anastro, mais il était trop tard. Le marchand avait trouvé refuge dans les lignes du prince de Parme [1].

Cependant, le Prince était dans la situation la plus pénible. Croyant que sa fin approchait, il dicta une lettre aux États-Généraux, pour les supplier de ne point cesser d'obéir au Duc, le meilleur prince qu'il connût pour gouverner les Provinces. Cette lettre fut portée à l'assemblée par Sainte-Aldegonde, et conformément au vœu d'Orange, une députation des États fut envoyée à d'Anjou pour protester de leur douleur et de leur fidélité [2].

Le mercredi fut consacré à un jeûne public, par ordonnance du magistrat d'Anvers; dans toute la ville tous travaux ou amusements cessèrent et dans toutes les églises des prières

[1] Bor, XVII. 344. Hooft, XIX. 803, 804.
[2] Korte Veraal.

Digitized by Google

solennelles furent dites pour le rétablissement du Prince. « Jamais, au souvenir des hommes, » dit un compte rendu publié à cette époque à Anvers, « jamais on n'avait vu pareille foule dans les Églises, jamais on n'avait versé tant de larmes. [1] »

Le procès de Venero et de Timmermans fut court, car tous deux avaient pleinement avoué leur participation au crime. Le Prince avait néanmoins eu soin d'ordonner de son lit de douleur, que la cause fut instruite avec la plus scrupuleuse justice, et quand l'exécution fut imminente il envoya aux magistrats par l'intermédiaire de Sainte-Aldegonde, une requête pour que la mort fut la moins cruelle possible. Il fut accédé à cette demande, mais il n'y a pas à douter que sans elle, les criminels auraient eu à subir en expiation de leur méfait les plus horribles tortures. Grâce à l'intercession de celui qui était leur victime, ils furent étranglés avant d'être écartelés sur un échafaud élevé sur la Grand'Place en face de l'hôtel de ville. L'exécution eut lieu le mercredi 28 mars [2].

Quant au Prince son état semblait s'améliorer, et les actions de grâces commencèrent dans les églises à se mêler aux prières offertes journellement au Très Haut; il n'en était pas moins depuis dix huit jours dans un état fort précaire. Sa femme ne quittait guère son chevet et sa sœur la comtesse Catherine de Schwarzbourg était également infatigable dans ses soins. Le duc d'Anjou lui rendait chaque jour visite et exprimait d'une façon vraiment filiale son impatience de le voir rétabli. L'espoir allait croissant de jour en jour, quand le

[1] Korte verhaal.

[2] Bor, XVII. 314. — Voici cette lettre extrêmement intéressante : « Monsieur de Saint Aldegonde : j'ay entendu que l'on doibt demain faire justice de deux prisonniers, estans complices de celuy qui m'a tiré le coup. De ma part, je leur pardonne tres volontiers de ce qu'ils me peuvent avoir offensé, et s'ils ont peut etre merité un chastoy et rigoureux, je vous prie vouloir tenir la main devers Messrs du Magistrat qu'ils ne les veuillent faire souffrir grand tourment et se contenter, s'ils l'on merité d'une courte mort. Votre bien bon amy à vous faire service, Guillaume de Nassau. » — Bref Recueil de l'assassinat commis en la personne du tres illustre prince d'Orange (Anvers, Chr. Plantin, 1582).

5 avril il dut faire place aux craintes les plus vives. Ce jour là, la croûte de cicatrisation qui, formée dès le premier moment de la blessure, avait empêché l'écoulement trop abondant du sang, se détacha et livra passage à une hémorrhagie effrayante; l'arrêter semblait impossible et tout espoir parut s'évanouir. Le Prince lui-même, résigné à son sort souhaita à ses enfants « bonne nuit pour la dernière fois, » en disant avec calme, « maintenant c'est fait de moi [1]. »

Il était difficile, sans étouffer le patient, d'attacher un bandage assez solide pour fermer la plaie; heureusement Léonard Botalli, d'Asti, médecin particulier d'Anjou, parvint à imaginer un simple moyen mécanique qui réussit. Par son ordre, une suite de domestiques se succédant jour et nuit, furent chargés d'empêcher l'effusion du sang en pressant légèrement mais soigneusement l'orifice de la blessure avec le pouce. Après un certain temps d'anxieuse attente, la plaie se referma enfin, et vers la fin du mois le Prince était convalescent. Le 2 mai, il alla à la grande cathédrale remercier le Seigneur, au milieu d'une foule immense et recueillie, dont çà et là des sanglots trahissaient l'émotion [2].

Le Prince était sauvé, mais par malheur l'assassin avait frappé une seconde victime. La princesse d'Orange, Charlotte de Bourbon, la femme fidèle qui depuis sept ans partageait avec tant de dévoûment toutes les joies et toutes les douleurs du Prince — gisait sur son lit de mort. Épuisée par l'inquiétude, les longues veilles, et les alternatives d'espoir et de crainte des dix-huit premiers jours, elle avait succombé sous le poids du désespoir, à la reprise de l'hémorrhagie. Saisie d'une fièvre violente, elle mourut le 5 mai, trois jours après les actions

[1] Bor, XVII. 314. Korte Verhaâl. Bor, XVII. 316. Hooft, XIX. 806. Meteren, XI. 194. Lettre de Marie d'Orange au Comte Jean, Archives et Corresp., VIII. 88.

[2] Hooft, XIX. 806, attribue à Botalli le succès du traitement. Bor et Meteren ne font cependant mention que de Joseph Michaëlli de Lucques. Bor ne parle point de l'ingénieux moyen employé pour arrêter l'hémorrhagie; Hooft, Meteren et d'autres le rapportent.

Digitized by Google

de grâces solennelles dites pour célébrer le rétablissement de son époux [1]. Le Prince qui l'aimait tendrement, faillit retomber malade à ce fatal événement qui quoique longuement préparé n'était pas prévu. On la mit au tombeau le 9 mai au milieu d'un deuil général [2], car chacun connaissait et chérissait ses grandes vertus. C'était une femme d'une intelligence, d'une instruction et d'une douceur rares, et dont la seule faute avait été de rompre par son mariage des vœux religieux auxquels on l'avait contrainte encore enfant, mais que toutefois des autorités compétentes tant cléricales que laïques avaient déclaré sans valeur. Cela, joint au contraste que ses vertus faisaient avec les vices de celle qu'elle avait remplacée, suffit à la rendre le point de mire des injures et de la calomnie. Mais ces attaques n'avaient pu assombrir la sérénité de sa vie d'intérieur et tant qu'elle vécut elle fut la campagne confidente et consolatrice de son époux. « Son Altesse, » écrivait le comte Jean en 1580, « est en parfaite santé, et en dépit de l'adversité, des labeurs incroyables, des perplexités et des dangers qui l'accablent, il reste de si bonne humeur que cela fait plaisir à voir. Il n'y a pas à douter qu'un des principaux motifs de cet heureux état, ne soit le réconfort dont l'entoure la femme pieuse et éclairée que le Seigneur lui a donnée —femme qui toujours se conforme à ses désirs et lui est chère au delà de toute expression [3]. »

La Princesse laissait six filles : — Louise, Juliane, Élisabeth, Catherine Belgique, Flandrine, Charlotte Brabantique et Émilie Seconde [4].

Parme reçut les premières nouvelles de l'attentat de la bouche d'Anastro lui-même, qui lui assura que l'affaire avait complétement réussi et réclama la récompense promise. En

[1] Hooft, Meteren, Bor, ubi sup.
[2] « Avec un magnifique cortége de deux mille manteaux de deuil, » dit Hooft, XIX. 807.
[3] Apologie d'Orange, Archives, etc., VII. 333.
[4] Bor, XVII. 316. Meteren, XI. 195.

Digitized by Google

conséquence Alexandre adressa aussitôt une note aux autorités d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges et d'autres villes, par laquelle, maintenant qu'elles étaient délivrées de celui qui les opprimait et les trahissait, les appelait à reprendre le sentier du devoir et à se jeter dans les bras que leur tendait leur monarque légitime [1]. Cette note était prématurée. D'un autre côté, les États de Hollande et de Zélande siégeaient en permanence, attendant pleins d'anxiété ce qui résulterait de la blessure du Prince. « Dans la mort de Son Excellence, si Dieu venait à l'appeler à lui, » disait le magistrat de Leyde, « dans la mort de Son Excellence nous voyons tous notre propre mort. » Ce furent réellement des moments de poignante angoisse, aussi le rétablissement du Prince fût-il le signal d'une crise de joie d'une égale intensité [2].

L'émotion populaire que produisit l'événement rendit impossible au Prince de refuser plus longtemps le titre de comte de Hollande et de Zélande, que deux ans auparavant il n'avait voulu aucunement accepter, et qu'en 1581 il n'avait pris que provisoirement [3]. Il était bien entendu, comme on le voit dans le traité conclu avec d'Anjou, et il avait été convenu plus tard d'une façon officielle, « que le Duc ne prétendrait jamais à aucun droit de souveraineté en Hollande ni en Zélande [4]; » on pressa donc de nouveau le Prince de la façon la plus urgente de prendre définitivement le pouvoir souverain dans ces Provinces. On n'a pas oublié qu'il ne le possédait depuis le 5 juillet 1581 que pour la durée de la guerre. Par une lettre datée de Bruges, le 14 août 1582, il accepta enfin sans réserve cette dignité nouvelle [5]. Mais cette offre et cette

[1] Bor, (XVII. 314, 315) donne les lettres. Meteren, XI. 195.
[2] Bor, XVII. 316. Kluit. I. 292.
[3] Ibid., I. 262, 201, sqq.
[4] Ibid., I. 246, 247. Bor, XV. 182, 183.
[5] Bor, XV. 183, 184, 185. — Comparez Kluit, I. 213, 214. Les actes d'offre et d'acceptation sont datés du 5 juillet 1581. L'échange de serments entre les États et le Prince eut lieu le 24 juillet, deux jours avant l'acte de déchéance du Roi. La lettre du 14 août 1582, est donnée dans Bor, XV. 186, 187.

Digitized by Google

acceptation n'étaient que des préliminaires, il fallait encore rédiger les lettres réversales, les échanger solennellement, établir une nouvelle constitution et la confirmer par les serments réciproques ordinaires. Ce n'était enfin qu'après l'accomplissement de tous ces actes que la cérémonie de l'inauguration ou reddition de l'hommage devait avoir lieu.

Tout celà eut lieu, sauf le dernier point. L'installation publique du nouveau comte de Hollande fut empêchée par sa mort, et les provinces septentrionales restèrent une république non plus seulement de fait mais aussi de nom [1].

[1] Comme tous ces arrangements, ne furent après tout que des préliminaires, il suffira d'un bref exposé des dates et des actes pour faire juger de la position respective du Prince et du peuple de la Hollande et de la Zélande. L'acte d'acceptation de la souveraineté par Guillaume le Taciturne était daté du 12 août 1582. — (Bor, XV. 186, 187.) Les lettres patentes, ou *les Réversales*, comme on les appelait alors, furent rédigées, signées et scellées par « les trois plus anciens nobles. » — (Bor, XV. 187. Kluit, I. 311, 312.) Elles furent envoyées à toutes les villes et reçurent successivement les vingt-cinq sceaux respectifs de ces dernières. — (Kluit, I. 311, 312 et Bijlagen. 451-463.) La minute fut ensuite remise au Prince et existe encore avec ses vingt-huit sceaux, dans les Archives de la famille royale d'Orange-Nassau. — (Kluit, I. 316.) Le 16 mai 1583, les États de Hollande adressèrent une lettre circulaire (Bor, XV, 187-190, lequel prétend qu'elle ne fut adressée qu'aux États d'Utrecht, tandis que Kluit (I. 322) prouve qu'elle fut adressée à tous) aux États d'Utrecht, de la Frise, de l'Overyssel, du Brabant, de la Flandre, de la Gueldre et aux États-Généraux, circulaire dans laquelle ils faisaient l'historique de la vie et des services de Guillaume le Taciturne et exposaient les puissantes raisons pour lesquelles ils le pressaient d'accepter l'ancien comté de Hollande. Ils déclaraient n'avoir pris cette résolution « qu'après de fréquentes communications avec leurs villes, chacune en particulier; après mûre délibération et conseil; après avoir pris l'avis des colléges et communautés des cités, aussi bien que des sénats et des magistratures et de toutes les autres personnes qu'il convenait de consulter et dont il est ordinairement pris conseil en matière d'importance. » — (V. le Commentaire de Kluit, I. 322-326.) Ils exprimaient en outre l'espoir que leur résolution aurait l'approbation de toutes les provinces sœurs, et l'appui surtout des États avec lesquels ils avaient l'habitude d'agir en commun. — Le 15 novembre 1583, les députés de Zélande et d'Utrecht auxquels il était ainsi fait allusion spéciale, déclarèrent solennellement leur volonté de rester dans leur ancienne amitié et union avec la Hollande « sous une même souveraineté et gouvernement. » — (Kluit, I. 329, 330.) Ils dressèrent à cet effet un acte qui devait être soumis à la ratification de leurs mandants dès la plus prochaine assemblée. — Cette ratification toutefois n'était pas encore donnée quand la mort du Prince vint mettre fin à toutes ces démarches. — (Kluit, I. 330, 331, 332, 333. Bor, XV. 186.) La Hollande accepta comme suffisante cette déclaration, et en conséquence, les lettres Réversales furent remises à qui de droit le 7 décembre 1583. — (Kluit, I. 330.) Le 30 du même mois, 49 articles (Bor les rap-

Digitized by Google

Pour l'organisation politique on prit comme base de la nouvelle constitution, le « Grand Privilége » de la duchesse Marie de Bourgogne, la « Grande Charte » du pays. Ce mémorable monument de l'histoire des Pays-Bas et du développement communal avait été renversé par le fils de Marie, avec le consentement arraché aux États, aussi fut-il stipulé par le nouveau pacte politique que lois et priviléges, même ceux tombés en désuétude, seraient tous remis en vigueur. Il était convenu en outre que le petit état constituerait une franche comté, et romprait ainsi sans bruit les liens qui le rattachaient à l'Empire [1].

En ce qui concerne sa position comme chef héréditaire de cette petite communauté politique, le Prince par sa nouvelle dignité recevait moins de réelle puissance qu'il n'en avait eu jusqu'alors. Quelle était sa position au moment où nous sommes? Il était souverain *pendant la guerre*, jouissant d'une autorité déterminée en principe général, par sa commission de Stathouder ou lieutenant du Roi. En 1581, Sa Majesté avait été déclarée déchue et le Stathouder était devenu souverain. Il tenait en main le suprême pouvoir *législatif*, *judiciaire* et *exécutif*. Les comtes de Hollande — et Philippe leur successeur — étaient la source principale d'où découlait ce triple courant. Les concessions et les exceptions avaient, il est vrai, pris tant de développement, qu'elles constituaient un vaste corps de « libertés » en rapport avec les besoins du pays. Mais les pouvoirs auxquels il n'avait pas expressément renoncé continuaient à résider dans le chef du comte [2]. Si

porte en leur entier, XV. 191-194) constituant le plan d'une organisation politique libre, le plus parfait que l'on eût vu jusqu'alors dans la chrétienté, furent adoptés de commun accord par le Prince et les Etats, comme conditions fondamentales de l'investiture du nouveau comte. Cependant le Prince n'accepta le titre et les conditions, que sous réserve d'approbation et confirmation ultérieures par les conseils de toutes les villes. — (Kluit, I. 335. — Comparez Bor, III, XV. 194*b*.

[1] Kluit, I. 346, 347. — Voyez l'Introduction de cet ouvrage. Article 5. Kluit, I. 337, note 63.

[2] Kluit, I. 11-16 et 34, sqq.

donc, l'ambition était le mobile dirigeant de Guillaume, il échangeait la proie pour l'ombre, car le nouvel état se constitua en commune politique libre — en république, sauf le nom.

Par la nouvelle constitution, il cessa d'être la source de toute vie gouvernementale, et de tirer son autorité d'en haut par droit divin. Le flot d'huile sainte qui depuis Charles le Simple coulait toujours, était tari. Le droit de souveraineté d'Orange venait des États, représentants légaux du peuple, et au lieu d'exercer tous les pouvoirs dont il ne s'était pas expressément démis, il se contentait de ceux qui lui étaient spécialement conférés. Il ne pouvait déclarer la guerre ou conclure la paix sans le concours des autorités représentatives. Son droit de nomination aux emplois était soigneusement limité : Juges, magistrats des villes, gouverneurs, baillis, en un mot tous les officiers municipaux et provinciaux devaient être désignés par les autorités locales ou les États, en une liste triple. Dans cette liste il pouvait choisir le titulaire, de l'avis et du consentement de son conseil. Il lui était expressément enjoint de veiller à ce que la loi fût vigilante pour tous, *sans aucune distinction de personnes*, de se conformer lui-même à ses prescriptions, de garder qu'aucun obstacle ne vînt arrêter le cours de la justice, d'empêcher les arrestations arbitraires, et de garantir jugement par la juridiction locale à toute personne accusée. Tout cela différait certes beaucoup des pratiques arbitraires des vingt-cinq dernières années.

Quant à la grande question de l'impôt, les étroites limites déjà existantes étaient encore resserrées. Non seulement les États restaient maîtres de fixer les taxes, mais le comte devait veiller à ce que, sauf en cas de guerre, aucune charge ne fût établie que d'un consentement unanime. Il lui était strictement défendu d'altérer les monnaies... En somme comme chef exécutif, le nouveau souverain, sauf ses pouvoirs comme commandant en chef sur terre et sur mer, était étroitement

Digitized by Google

lié par des entraves volontaires. Il lui avait été loisible de dicter ou d'accepter à son choix une constitution. Dans sa remarquable lettre du mois d'août 1582, écrite à Bruges, il avait posé comme traits généraux d'une constitution pour le petit état en voie du formation dans le nord, les conditions convenues à Plessis et à Bordeaux pour d'Anjou, en y joignant toutes les dispositions encore applicables de la Joyeuse Entrée de Brabant. Il s'était déclaré prêt à ajouter à ces clauses toutes celles qu'après mûre délibération on jugerait nécessaires au bien de la contrée.

Telles étaient donc les limites de son pouvoir exécutif. Quant à son pouvoir judiciaire, il avait cessé d'exister. Le comte de Hollande était désormais le gardien des lois, mais les juges en étaient les ministres. Il tenait en mains le glaive de la justice pour protéger et exécuter, mais les balances étaient laissées aux mains accoutumées par l'éducation à peser et à mesurer.

Quant au pouvoir législatif du comte, il était dès maintenant coordonné sinon subordonné même à celui des corps représentatifs. Il lui était absolument défendu d'intervenir dans l'exercice du droit qu'avaient les États, soit généraux soit provinciaux, de s'assembler aussi souvent qu'ils le jugeraient à propos; et il y avait spécialement prohibition de les convoquer à se réunir hors de leurs territoires[1]. C'était là un pas immense dans la voie de la liberté constitutionnelle et celui qui va suivre n'était pas moins important. — Il était stipulé que les États auraient le droit de délibérer sur toutes mesures « concernant la justice et la police, » et qu'aucun changement ne pourrait être fait, c'est à dire aucune nouvelle loi introduite, sans leur consentement et celui du conseil[2]. En principe donc, deux chambres législatives étaient instituées et le droit d'initiative, non exclusivement toutefois, laissé

[1] Kluit, I. 347.
[2] Article 20. — Comparez Kluit, I. 348.

au gouvernement; où donc au XVIe siècle eût-on trouvé des vues plus hardies en matière de liberté civile et de gouvernement représentatif?

Voilà comment fut asssurée la fondation d'une communauté politique libre qui, si Guillaume avait vécu, aurait été une monarchie représentative, mais que sa mort convertit en une république fédérale. L'unité de notre récit nécessitait cet exposé des conditions conférées au Prince. Il ne restait plus qu'à l'inaugurer solennellement, comme nous le verrons, c'est ce qui fut brusquement empêché.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

LA FURIE FRANÇAISE ET SES RÉSULTATS.

(1582-1584.)

Parme rappelle les troupes étrangères. — Siége d'Audenarde. — Sang-froid d'Alexandre. — Prise de cette ville et de Ninove. — Inauguration d'Anjou à Gand. — Attentat contre sa vie et celle d'Orange. — Lamoral d'Egmont est impliqué dans le complot. — Parme fait contre Gand une attaque infructueuse. — Plans secrets d'Anjou. — Ses adhérents surprennent Dunkerque, Ostende et d'autres villes. — Ils échouent à Bruges. — Anvers conçoit des soupçons. — Duplicité d'Anjou. — La « Furie Française. » — Détails de cette affaire. — Déconfiture et mortification du Duc. — Son effronterie. — Ses lettres aux magistrats d'Anvers, aux États et à d'Orange. — Grande correspondance entre d'Anjou et la cour de France d'une part et les États et d'Orange de l'autre. — Position difficile du Prince. — Sa politique. — Sa lettre aux États-Généraux. — Arrangement provisoire avec d'Anjou. — Mariage de l'archevêque de Cologne. — Mariage d'Orange avec Louise de Coligny. — Manifestations dans la Hollande, le Brabant, la Flandre et les autres provinces pour amener le Prince à accepter la souveraineté de tout le pays. — Il persiste dans son refus. — Trahison de Van den Berg en Gueldre. — Intrigues du prince de Chimay et d'Hembyze en Flandre. — Efforts en sens contraire d'Orange et du parti patriote. — Mort d'Hembyze. — Réconciliation de Bruges. — Mort d'Anjou.

Pendant toute l'année 1582, les opérations militaires avaient été de part et d'autre languissantes et incertaines, le prince de Parme étant forcé par la faiblesse numérique de ses troupes à une inaction relative. Cependant, par suite du traité conclu entre les Provinces-Unies et d'Anjou, Parme avait convaincu les Provinces wallonnes de l'absolue nécessité pour elles de permettre l'entrée de nouvelles troupes italien-

Digitized by Google

nes et espagnoles [1]. Ainsi finit la fameuse clause contre la soldatesque étrangère, insérée avec tant d'emphase dans le traité de réconciliation conclu par les Provinces wallonnes. L'abbé de Saint-Vaast fut immédiatement dépêché vers l'Espagne avec une mission spéciale et vers le milieu de l'été, les troupes commencèrent à se répandre dans les Pays-Bas [2].

Dans l'entretemps, Farnèse tout en attendant ces renforts, n'était point resté sans agir; il avait tranquillement pris l'une après l'autre plusieurs cités d'importance. Au commencement du printemps, il avait mis le siége devant Audenarde, ville considérable située sur l'Escaut et célèbre comme le lieu de naissance de Marguerite Van Geest, la mère de l'assiégeant [3]. Les bourgeois s'opiniâtrèrent; la défense se prolongea; les sorties furent audacieuses; les escarmouches fréquentes et sanglantes. Alexandre commandant en personne dans les tranchées, encourageait ses hommes par son exemple, maniait souvent la pioche ou la pique lors des assauts, comme un mineur ou un soldat. Vers la fin du siége, c'est à peine s'il quittait le théâtre des opérations, et afin de ne perdre aucune occasion de surveiller lui-même les travaux de ses troupes, il prenait ses repas dans les ouvrages les plus avancés. Un jour le dîner du général et de son état major se trouva servi en plein air, tout contre la tranchée [4]. Parme était occupé en personne à établir une batterie contre un point faible des murailles de la ville et n'avait voulu sous aucun prétexte quitter la place. On avait donc étendu la nappe sur plusieurs tambours rapprochés l'un de l'autre, et plusieurs nobles de distinction; d'Aremberg, Montigny, Richebourg, La Motte et autres hôtes du général, avaient pris place alentour. A

[1] Bor, XVII. 320, 321.
[2] Bor, XVII. 320, 321. — Comparez Reconc. Prov. Wall., t. v., MS.
[3] Bor, VII. 322. Strada, 2, IV. 225-234. Meteren, XI. 195. Cette ville est en Flandre sur les bords de l'Escaut, dans le pays des anciens Nerviens, d'où, suivant Van Meteren, elle tire son nom : *Oude-narde*, *Oude-Naarden*, *Oude-Nervii*. — XI. 195*b*.
[4] Bor, ubi sup. Strada, 2, IV. 225-234.

Digitized by Google

peine le repas était-il commencé, qu'un boulet vint en siffla passer au dessus de la table et emporter la tête d'un jeu officier wallon assis à côté de Parme et justement en train demander avec instance une place à la tête de l'assaut lendemain. Un fragment de son crâne alla crever l'œil à autre des assistants. Un second boulet parti des murs de ville et non moins bien dirigé coûta la vie à deux des convive l'un, avocat allemand, l'autre juge, avocat-général. Le sa et la cervelle de ces malheureux couvraient la table du fest et les autres dîneurs furent à l'instant sur pied, n'ayant pl guères d'appétit. Alexandre seul resta assis, sans montrer moindre émotion. Ayant ordonné à ses serviteurs d'enlev les cadavres et d'apporter une nappe propre [1], il pressa s hôtes de reprendre leurs places au banquet interrompu d'u si lugubre façon; déclarant d'un ton résolu qu'il ne lui plais pas de laisser aux hérétiques habitants d'Audenarde la glo de l'avoir empêché de dîner ou chassé d'un poste dangeret Les autres gentilshommes ne purent faire moins que d'imi l'impassibilité de leur chef et le repas put se terminer heure sement sans plus d'interruption. Peu de temps après, la vi serrée de près par cet intrépide guerrier, capitula à des con tions adoucies par les égards dont Alexandre voulût fa preuve envers le lieu de naissance de sa mère. Le rachat pillage eut lieu pour trente mille couronnes et le 5 juillet place fut rendue à Parme, sous les yeux mêmes d'Anjou ce moment manœuvrant en vue de faire lever le siège [2].

Ninove, place forte, alors dans la dépendance de la fami d'Egmont, fut ensuite réduite. Là aussi la défense fut p sérieuse que l'importance de la place ne l'eût fait espérer comme la saison d'automne s'avançait, les troupes de Par pensèrent mourir de faim dans leurs tranchées. Depuis p

[1] « — — solus Alexander nec sedem nec vultum mutavit — — jubet auf illinc, humarique cadavera, alia induci in *mensam tintea*, *alia dapes*. » Strada, 2, V. 233.

[2] Strada, 2, V. 232-234. — Comparez Bor, XVII. 322. Hooft, XIX. 812.

Digitized by Google

sieurs semaines, elles ne mangeaient plus que de la viande de cheval, et même celle-là vint à manquer. Les montures de la cavalerie y avaient passé, et les coursiers de bataille des officiers eurent le même sort. Un jour un des aides de camp de Parme ayant attaché son cheval à l'entrée de la tente du Prince pendant qu'il recevait à l'intérieur les instructions de son chef, ne retrouva plus quand il sortit, après quelques minutes, que la selle et la bride pendues à l'anneau d'attache. Toute plainte était inutile, car l'animal était déjà mis en quartiers, et la seule satisfaction que pût obtenir l'aide de camp fut une tranche de viande pour lui-même. Cette disette resta longtemps célèbre sous le nom de « la famine de Ninove, » mais elle n'empêcha pas la place d'être forcée enfin de se rendre [1].

Une tentative contre Lochem, ville importante de la Gueldre, échoua grâces au secours du duc d'Anjou qui forcèrent les troupes de Parme à lever le siége. A Steenwyk, les armes du Roi furent plus heureuses; le colonel Tassis conduit par un paysan traître à sa patrie, s'empara par surprise de la cité qui durant le précédent hiver avait si longtemps et si courageusement résisté à Renneberg. Cet événement clôtura pour cette année les opérations actives de Parme. Toutefois vers la fin de cet automne, il eut la satisfaction de recenser comme étant sous ses ordres soixante mille hommes de bonnes troupes bien disciplinées, y compris les puissants renforts qu'on venait de lui expédier d'Italie et d'Espagne [2]. La dépense de cette armée — dont la moitié était employée en garnisons, et l'autre moitié seulement disponible pour la guerre en pleine campagne — cette dépense montait par mois à six cent et cinquante mille florins [3]. Les forces d'Anjou et des Provinces-Unies s'étaient également considérablement augmentées, de

[1] Strada, 2. v. 242.
[2] 56,550 hommes d'infanterie et 3,537 de cavalerie, total : 60,087. — Meteren, XI. 198a.
[3] 654,356 guldens. — Ibid.

sorte que le pays se trouvait de nouveau en bonne voie d'être rapidement épuisé jusqu'à la moelle par ses défenseurs aussi bien que par ses ennemis [1].

Pendant cette même période, les incidents de l'administration d'Anjou n'avaient été ni nombreux ni importants. Après la pompeuse et exquise cérémonie de l'hommage à Anvers, la Gueldre et la Frise dans le courant de Juillet l'avaient reçu par écrit, respectivement comme Duc et comme Seigneur. « Pendant le même mois il avait été solennellement inauguré à Bruges comme comte de Flandre — et en cette occasion le prince d'Orange l'avait accompagné. Comme bien l'on pense, il y avait eu dans cette antique et magnifique cité, abondance de cortéges et d'arches triomphales, de salves et de harangues, de figures allégoriques du soleil dispersant les nuages, et d'autres symboles d'aussi bon augure, de robes de velours brodées d'hermine sur des épaules ducales, de barils de poix et de torches enflammées [2]. » Un attentat à la vie d'Orange et d'Anjou marqua également cet événement. Un Italien nommé Basa, et un Espagnol appelé Salseda furent surpris, complotant l'empoisonnement des deux princes et après leur arrestation avouèrent qu'ils avaient été soudoyés par le prince de Parme pour accomplir ce double assassinat. Basa se tua en prison. Son corps n'en fut pas moins suspendu au gibet, avec un écriteau portant qu'il avait, instigué par Parme, tenté d'ôter la vie à d'Orange et à d'Anjou. Salseda, moins heureux, fut transporté à Paris, où ayant été reconnu coupable, il fut écartelé par quatre chevaux fougueux. Chose triste à dire, Lamoral d'Egmont, le fil cadet du grand homme de guerre dont il était l'homonyme, se trouva être l'ami intime de Salseda et impliqué dans l'infâme dessein de ce dernier [3]. Sa mère, au

[1] Meteren, XI. 197. Tassis, VI. 433. Strada, 2, v. 244, 245.

[2] Bor, XVII. 328, 329, 332. Meteren, XI. 196. Un soleil levant, avec la devise « fovet et discutit, » était l'embleme favori du duc d'Anjou.

[3] Bor, XVII. 331. Hooft, XIX. 814, 815, Meteren, XI. 196. D'Egmont prétendit qu'il étudiait l'alchimie avec Salseda.

Digitized by Google

lit de mort, avait spécialement confié sa jeunesse aux soins bienveillants de Guillaume [1]. Le Prince avait fait droit à ce vœu, en ne cessant de montrer la tendresse la plus constante au fils de son infortuné camarade. Et voilà que ce jeune homme — comme si le nom d'Egmont n'avait pas déjà reçu une assez forte souillure par la trahison de son frère aîné à Bruxelles, — était le compagnon de conspirateurs à gage, lancés contre la vie de son tuteur! L'affaire fut étouffée, mais partout on répéta et l'on fut convaincu que d'Egmont lui-même avait tenté de tuer le Prince à sa propre table, au moyen d'un poison caché dans une bague. Sainte-Aldegonde devait être expédié de la même manière, et l'on prétendit qu'un anneau creux plein d'une liqueur mortelle avait été trouvé au logement d'Egmont [2].

Le jeune gentilhomme fut emprisonné; sa culpabilité n'était point fort douteuse; mais la puissante intercession de Guillaume lui-même jointe à la proche parenté existant entre la reine de France et d'Egmont, sauvèrent la vie à celui-ci et il lui fut permis après une courte captivité de partir pour la France [3].

Le duc d'Anjou, fut reçu le mois suivant à Gand, avec non moins d'éclat. Ici l'interruption aux réjouissances fut d'une autre nature. Le prince de Parme à la tête de quelques régiments wallons, attaqua un corps de troupes par lequel d'Anjou avait été escorté en Flandre. Ces troupes se retirèrent en bon ordre et sans grande perte, jusque sous les murs de Gand,

[1] Meteren, Hooft, ubi sup. Voyez une lettre d'Orange à Josse Borluut, datée du 11 octobre 1580, dans laquelle il le pria de fournir au jeune Lamoral, ce qu'il lui faut d'argent, et ajoute, « le principal poiut pour se faire valoir au chemin de la vertu pour auquel continuer au bien en mieulx, ay donné ordre qu'il soit guidé de personnes à ce bien propres et qualifiés. » — Documents inédits, par Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, II. 158.

[2] « Wreede Turkshe wonderlijcke verhaalinge van dit leste verraet teghen Ducks Dangu (sic) en tegen den edelen P. v. Orangien, » etc., etc. — Leyden, 1582. Cette brochure curieuse, dans la collection Duncan, contient une lettre de Bruges du 25 juillet, et une autre d'Anvers, du 27 juillet 1582.

[3] Louise de Vaudemont, femme d'Henry III, était fille de la sœur du grand comte d'Egmont. Elle était donc cousine germaine du jeune Lamoral.

Digitized by Google

où une action vive et longue s'engagea, au grand dommage de Parme. Le prince d'Orange et le duc d'Anjou restèrent sur les remparts de la ville pendant toute l'affaire, donnant des ordres et surveillant les mouvements de leurs forces, et à la nuit tombante, Parme fut forcé de faire retraite, laissant derrière lui un grand nombre de morts [1].

Cette année, on célébra pour la première fois la Noël le 15 décembre, conformément au nouveau calendrier établi par Grégoire XIII [2]. Ce fut l'occasion de réjouissances extraordinaires parmi les catholiques d'Anvers, qui durant l'été précédent avaient obtenu d'Anjou et des États une nouvelle confirmation du droit d'exercer publiquement leur culte. Beaucoup de seigneurs de haut rang, vinrent de France rendre hommage au nouveau duc de Brabant. Ils remarquèrent, en secret, leur dégoût pour ces étroits liens constitutionnels dans lesquels ils trouvaient leur futur monarque enserré par les Provinces. Ils regardaient comme bien au dessous de la dignité d'un « Fils de France » de jouer le second rôle avec le titre de duc de Brabant, comte de Flandre, Seigneur de Frise, etc., à côté des États dépositaires des vrais pouvoirs du gouvernement. Ils dirent tout bas, qu'il était temps de prendre des mesures pour l'incorporation des Pays-Bas dans le royaume de France, et bientôt ils eurent persuadé le perfide et vacillant d'Anjou que jamais le roi son frère ne lui prêtetait assistance, qu'à la condition bien expresse de dépenser le sang et l'argent des Français non pour accroître la puissance de provinces arrogantes et indépendantes mais celle de la couronne française [3].

Ils firent aussi vibrer les fibres les plus viles de la vile nature du Duc, en excitant sa jalousie contre d'Orange. Toute son âme frémit sous cette touche. Il haïssait déjà l'homme

[1] Bor, XVII. 334. Strada, 2, v. 240, 241. Meteren, XI. 197.
[2] Bor. XVII. 338. Meteren, XI. 198, sqq. Hooft, XIX. 827. Strada, 2, v. 245.
[3] Bor, XVII. 389, sqq. Strada, 2, v. 246, sqq. Meteren, XI. 199, 200. Hooft. XIX. 837, 838.

Digitized by Google

dont l'intelligence supérieure l'écrasait, et dont la pureté de caractère le faisait rougir. Il jura en secret mais avec détermination de faire valoir ses propres droits, et de ne pas servir plus longtemps d'ombre, de statue, de zéro, de Matthias [1]. Faut-il ajouter, que ni dans son opinion ni dans celle de ses *mignons*, les clauses des constitutions dont il venait de jurer le maintien, ni le traité solennel qu'il avait signé et muni de son sceau à Bordeaux, ne faisaient obstacle à ce qu'il s'emparât du pouvoir absolu, à la première occasion favorable. Dès ce moment il n'eut plus de repos que son dessein ne fût réalisé.

Un soir, vers le commencement du mois de janvier 1583, il fit chercher plusieurs de ses amis intimes, pour tenir conseil avec lui pendant qu'il était au lit. Il se plaignit amèrement de l'insolence des États, de l'importunité du conseil qu'il lui avait accolé de force, de l'insuffisance des sommes qu'ils mettaient à sa disposition pour ses besoins et ceux de ses troupes, des insultes journalières dont la religion catholique était l'objet. Il déclara qu'il se regarderait comme déshonoré aux yeux de toute la chrétienté, s'il consentait à rester plus longtemps dans une position aussi honteuse. Il ne lui restait que deux voies à prendre; ou abandonner complétement les Pays-Bas, ou maintenir son autorité avec vigueur, comme il convient à un prince. La première le couvrirait de honte. Il fallait donc qu'il prit la seconde. Il dévoilà alors son plan à ses confidents : La Fougère, De Fazy, La Valette, les fils du maréchal de Biron et autres. Il était résolu à se saisir à un jour donné des principales villes de la Flandre au moyen de ses troupes. Dunkerque, Dixmude, Termonde, Bruges, Gand, Vilvorde, Alost et autres places d'importance devaient être occupées en même temps, sous le prétexte d'apaiser des tumultes que l'on ferait naître et que l'on attiserait adroitement entre les bourgeois et les garnisons; quant à Anvers il se

[1] Bor, XVII. 339. Hooft, XIX. 837. Strada, 2, v. 247.

la réservait pour lui-même. Cette puissante cité serait emportée par surprise, sous sa propre direction, au même moment que ses lieutenants s'assureraient des autres villes [1].

Le complot fut déclaré excellent par les amis qui entouraient son lit, tous ardents partisans de la suprématie catholique, de l'importation du droit divin français dans les Pays-Bas, et du pillage de tant de riches cités dans lequel ils auraient bonne part. Ces infâmes *mignons* firent chorus pour applaudir leur triste maître; sur quoi, le Duc sauta à bas du lit, et se jetant en robe de nuit à genoux sur le plancher, les mains jointes, et il leva les yeux au ciel pour invoquer pieusement la bénédiction du Tout-Puissant sur le projet qu'il venait de faire connaître [2]. Il fit promesse solennelle, pour le cas où son entreprise viendrait à réussir de s'abstenir pour jamais de toutes les paillardises et les pratiques honteuses dont sa jeunesse avait été salie. Ayant ainsi acheté la divinité, et reçu les encouragements de ses flatteurs, le Duc se remit au lit. Son premier soin fut d'éloigner le seigneur Du Plessis dont il avait remarqué les fréquentes entrevues avec d'Orange; son imagination coupable et partant soupçonneuse ne pouvait que voir des dangers pour sa propre personne dans le rapprochement de ces deux nobles natures. Il renvoya donc Du Plessis en France, en apparence pour remplir auprès de sa sœur Marguerite de Navarre une mission importante, mais en réalité pour sa débarrasser de la présence d'un compatriote clairvoyant et honnête [3].

Le 15 janvier 1583, jour fixé pour l'exécution du complot, le capitaine Chamois commandant français de Dunkerque, prit occasion d'une légère querelle entre la garnison et les habitants pour s'assurer de cette importante place-frontière.

[1] Bor, XVII. 339, 340. Meteren, XI. 200, 201. Hooft, XIX. 837, 838. Strada, 2, v. 248, 249.

[2] Déposition de La Fougère, maître d'hôtel du Duc, dans Bor, XVII. 340. Hooft, XIX. 838.

[3] Ibid., Strada, 2, v. 248.

Digitized by Google

Le même moyen fut employé en même temps avec le même succès à Ostende, Dixmude, Termonde, Alost et Vilvorde, mais par malheur il y eut du retard dans une des grandes villes. La Fougère qui était avec Chamois à Dunkerque, fut arrêté se rendant à Bruges, par quelques citoyens patriotes qui avaient eu vent de ce qui venait justement de se passer dans diverses villes, de sorte que quand La Valette, le prévôt d'Anjou et le colonel de Rours à la tête de 1,500 hommes de troupes françaises se présentèrent aux portes, on leur refusa nettement l'entrée. De Gryse, bourgmestre de Bruges, par sa fermeté et ses discours encouragea ses concitoyens à résister au détestable attentat dirigé contre la liberté politique et religieuse, au profit d'une nouvelle tyrannie étrangère. [1]. Il parlait à des hommes capables de comprendre et d'appuyer sa courageuse détermination, et le délai de vingt quatre heures, qui donna aux habitants le temps de prendre les armes, sauva la ville. Toute la population fut bientôt sur pied et les Français désappointés durent reprendre le chemin par où ils étaient venus, sous peine d'être mis en pièces par les bourgeois qu'ils avaient voulu surprendre.

Pendant ce temps le duc d'Anjou resté à Anvers avait rapidement mûri son plan et, sous prétexte de préparer une expédition contre la ville d'Eindhoven, avait rassemblé à Borgerhout, village tout proche des murs d'Anvers, le nombre de troupes françaises qu'il jugeait suffisant.

Le 16 janvier, des soupçons se firent jour dans la ville. Un homme masqué, était entré de nuit à la grande garde, et d'un ton mystérieux avait déclaré qu'un grand crime se préparait, et avant qu'on n'eût pu l'arrêter, s'était esquivé. A son accent on l'avait reconnu pour Français. D'étranges rumeurs circulaient par les rues. La population tout entière, fut prise d'une sourde inquiétude à l'endroit des intentions du nouveau maître, mais rien de précis n'était connu, car le bruit de ce qui

[1] Bor, XVII. 340. Hooft, XIX. 834.

se passait en ce moment dans les autres villes n'avait pu naturellement atteindre déjà Anvers. Les colonels et les capitaines de la garde bourgeoise vinrent consulter le prince d'Orange. Il professa la plus entière confiance dans les intentions du duc d'Anjou, mais n'en recommanda pas moins, de tendre les chaînes dans les rues, de suspendre les lanternes au dehors des maisons, et de lever les ponts-levis une heure plus tôt que d'habitude, en même temps que l'on prendrait soigneusement toutes les autres précautions habituelles en cas d'attaque imminente. De plus, il envoya le docteur Alostanus bourgmestre de l'intérieur, vers le duc d'Anjou, pour communiquer à celui-ci les soupçons que les derniers mouvements de ces troupes avaient fait naître dans l'esprit des autorités de la ville [1].

Ainsi interpellé, d'Anjou protesta du ton le plus solennel que rien n'était plus loin de sa pensée, qu'une tentative contre Anvers. Il était prêt, comme il le disait en toute occasion, « à verser la dernière goutte de son sang pour sa défense. » Il jura de punir exemplairement tous ceux qui osaient inventer de pareilles calomnies contre lui et ses fidèles Français; et affirma sans rire, que ses troupes n'étaient rassemblées que pour l'accomplissement de devoirs réguliers. Le Duc parlait si haut et avec tant de chaleur, il paraissait si peu préoccupé des mesures de précautions que l'on avait prises, que le bourgmestre jugeant d'ailleurs l'attention publique suffisamment éveillée pour déjouer tous les mauvais desseins qui pouvaient avoir été conçus, s'en revint convaincu que pour cette nuit au moins la ville avait le droit de dormir tranquille [2].

[1] Corte Verclaering, ghedaen by Burgemeesteren, Schepenen ende Raedt der stadt Antwerpen, nopende den aenslaeg tegen de selve stadt aengerichtet den XVII deser maendt, Jan. 1583 — Antwerp. Christ. Plantin, 1583. C'est le compte rendu officiel publié par l'autorité immédiatement après l'événement, et la source à laquelle Bor, Meteren et les autres chroniqueurs du temps ont puisé les détails de cette importante affaire. — Comparez Bor, XVII. 341, sqq.; Meteren, XI. 201, sqq. Hooft, XIX. 838, 839, sqq. Reid., III. 46.

[2] Corte Verclaering. Bor, Hooft, Meteren, ubi sup. Ev. Reidani, III. 46, 47.

Digitized by Google

Le lendemain matin, diverses personnes notables continuant à entretenir de vagues soupçons, une députation de magistrats et d'officiers de milice urbaine, se rendit auprès du Duc, accompagnée du prince d'Orange, toujours plein de confiance quelque invraisemblable que cela nous puisse paraître. Le Duc fut plus chaleureux que jamais dans ses protestations de fidélité aux serments qu'il avait si récemment prêtés, et de vive affection pour les Pays-Bas — pour le Brabant en particulier et avant tout pour Anvers; et il mit en œuvre toutes les ressources de sa vivacité pour persuader le Prince, les bourgmestres et les colonels, de l'injustice qu'on lui faisait par tant de soupçons. Ses assertions furent acceptées comme sincères et la députation se retira, après que d'Anjou eût solennellement promis — à l'invitation d'Orange — de ne pas quitter la ville de toute la journée, afin d'écarter tout prétexte à des doutes antérieurs [1].

Cet engagement fut pour ainsi dire aussitôt violé que pris. D'Orange regagna plein de confiance sa demeure près de la citadelle et par conséquent bien éloignée du point d'attaque projeté, mais à peine y fut-il arrivé qu'il reçut la visite de Quinzay, secrétaire particulier du Duc, lequel venait l'inviter à accompagner Son Altesse dans une visite au camp. D'Orange déclina l'invitation et fit instamment prier le Duc de ne pas quitter la ville ce matin. Le Duc dîna comme de coutume à midi. Pendant le repas il reçut une lettre, pâlit en la lisant et la cacha vivement dans un manchon qu'il portait au bras gauche. S'étant levé de table, le Duc demanda son cheval. L'animal se montra rétif et se refusa si opiniâtrement à se laisser monter, bien que ce fût le coursier ordinaire du Duc, qu'on en alla quérir un autre. Ce second cheval s'emporta tellement en partant que le Duc laissa tomber son manteau et pensa tomber lui-même. Il ne perdit cependant point contenance, et se mettant à la tête de ses gardes du corps et de

[1] Bor. XVII. 342. Corte Verclaering, etc.

quelques autres soldats, en tout trois cents cavaliers, il sortit de la cour du palais pour gagner la porte Kipdorp [1].

C'est par cette porte que l'on passait pour atteindre Borgerhout où les troupes d'Anjou étaient campées; aujourd'hui même elle porte le nom de ce village. Elle est située dans la partie des remparts la plus éloignée de l'Escaut. La ville était fort tranquille, les rues presque désertes; car il était une heure : l'instant du diner pour tout le monde et tous les soupçons avaient été désarmés par les véhémentes protestations du Duc. Les gardes de la porte regardèrent avec insouciance passer la cavalcade, mais d'Anjou, à peine eut-il franchi le premier pont-levis que se dressant sur ses étriers il s'écria en montrant du doigt à ses soldats les murailles derrière lui. « Cette ville est vôtre, mes enfants, allez et prenez en possession [2]! »

En même temps il donna de l'éperon à son cheval et se lança au galop vers le camp de Borgerhout. L'instant d'après, un seigneur de sa suite, le comte de Rochepot [3], feignit de s'être cassé la jambe, son cheval ayant butté et l'ayant ainsi jeté violement contre la muraille au moment où il enfilait la porte. Keyzer, l'officier qui commandait la garde de la porte, s'avança avec bonté pour lui porter assistance, ce dont le Français le récompensa en lui poussant un furieux coup d'estoc. Il portait par bonheur une cuirasse d'acier, de sorte qu'il en fut quitte pour une légère blessure [4].

Les mots « jambe cassée, » étaient le mot d'ordre, car aussitôt, les soldats et les gardes d'Anjou se jetèrent sur les bourgeois gardiens de la porte et les égorgèrent jusqu'au der-

[1] Hooft, XIX. 839-843. Meleren, XI. 201. Bor, XVII. 342.

[2] Corte Verclaering, etc. Bor, Meleren, Hooft, ubi sup. Strada, 2, v. 249. Ev. Reid, III. 47.

[3] « Dont le nom est enseveli dans l'oubli, » dit De Thou, et il ajoute, « et plût à Dieu que l'infamie de son action le fût aussi ! » — Tom. IX, liv. 77, p. 37. Reyd, toutefois dit que ce fut le comte de Rochepot. — Ann. Belg., 347. Le journal manuscrit de De Weert donne le même nom et rapporte le même incident.

[4] De Thou, Reyd, Bor, Meleren, Hooft.

Digitized by Google

nier. Une partie des assaillants fut laissée à l'entrée dont ils venaient de se rendre si aisément les maîtres, tandis que le reste se précipitait ventre à terre dans la ville en criant : « *Ville gagnée! ville gagnée! Vive la messe! Vive le duc d'Anjou!* » Ils furent suivis par leurs camarades venant du camp hors des murs, lesquels au nombre de six cents cavaliers et trois mille mousquetaires tous parfaitement armés n'attendaient que ce signal pour envahir la ville. De la porte Kipdorp deux grandes artères : la Kipdorp-straet et la Meere menaient jusqu'au cœur de la cité, dans la direction de l'hôtel de ville et du fleuve. C'est le long de ces deux larges voies que les soldats français prirent leur course, hurlant de plus belle avec accompagnement du cliquetis des fers martelant le pavé : — « *Ville gagnée, ville gagnée! Vive la messe! tue, tue, tue* [1]! »

Les bourgeois attirés aux portes et aux fenêtres par ce tapage furent salués de volées d'arquebuses. Ils en furent au premier abord surpris, mais non alarmés, car ils croyaient que ce n'était qu'un tumulte accidentel. Mais remarquant que les soldats ne rencontraient presque aucune résistance et se dispersaient dans les maisons et les boutiques et surtout dans celles des orfèvres et lapidaires, les habitants se souvinrent des noirs soupçons dont il avait tant été parlé et plusieurs se rappelèrent que des officiers français de haut rang avaient dans les derniers jours soigneusement examiné les trésors des joailliers, sous prétexte d'acheter mais à ce que l'on voyait maintenant en réalité pour piller avec discernement [2].

Aussitôt toute la population, sûre de son fait, courut aux armes. Les chaînes et les barricades furent tendues et dressées à travers les rues; les trompettes sonnèrent par toute la ville; les gardes urbaines accoururent en masse compacte. Le centre de ralliement fut comme toujours la Bourse, jusqu'où

[1] Corte Verclaering, etc. Bor, XVII. 343. Hooft, XIX. 841, sqq. Meteren, Reyd. ubi sup. Strada, 2, v. 249, sqq.
[2] Strada, 2, v. 252. Ev. Reidani, II. 53.

un fort détachement d'assaillants avaient déjà pénétré. Toutes les classes, tous les partis, le noble et le manant, le catholique comme le protestant, se serraient la main et juraient de mourir côte à côte pour la défense de la cité contre le perfide étranger. Jamais rassemblement ne fut plus rapide et plus enthousiaste. Le gentilhomme accourait portant sa lance et sa cuirasse, le bourgeois son mousquet et sa bandoulière, l'artisan sa hache, son maillet, ses outils. Un hardi boulanger, occupé à enfourner et nu jusqu'à la ceinture, comme les boulangers d'alors en pareille occasion, au bruit du tumulte s'élança dans la rue. D'un solide coup de la lourde pelle de bois qu'il tenait à la main il jeta raide mort à bas de son cheval un officier français qui passait en criant. Le boulanger ramassa l'épée de l'officier, sauta à demi vêtu sur le coursier et s'élança d'une course furieuse par les rues de la ville, encourageant sur son chemin ses compatriotes à la résistance et jetant la terreur dans les rangs ennemis. Les services qu'il rendit à ce moment critique furent si brillants, que les magistrats lui votèrent des remerciments publics et comme récompense, une pension viagère de trois cents florins [1].

Pendant que les envahisseurs étaient d'un côté chassés de la Bourse ils pénétraient de l'autre jusque sur la Grand'Place. Mais la résistance devenait d'instant en instant plus formidable, et Fervacques un de leurs officiers fait prisonnier par les Anversois, reconnut qu'aucune troupe régulière n'eût combattu avec plus de bravoure que ne l'avaient fait ces intrépides bourgeois [2]. Les femmes et les enfants montés sur les toits ou garnissant les fenêtres jetaient sur l'ennemi non seulement des tuiles et des tuyaux de cheminée mais des tables, de lourdes chaises et tous les objets pesants qui leur tombaient sous la main [3], tandis que de leur côté les hommes qui n'avaient

[1] Corte Verclaering. Bor, XVII. 343. Meteren, XI. 201. Hooft, XIX. 841, 842. Strada, 2. v. 250. Tassis, VI. 435.
[2] Ev. Reid., III. 48.
[3] Bor, Hooft, Meteren, Strada.

Digitized by Google

plus de balles, chargeaient leurs armes au moyen des boutons de leurs pourpoints et de pièces d'or ou d'argent tordues entre leurs dents. Au milieu d'une population si résolue, les 4,000 envahisseurs malgré leur audace, se virent bientôt débordés. La ville s'était refermée sur eux comme l'eau sur le plongeur et au bout d'une heure près du tiers d'entre eux avaient mordu la poussière. Très peu de bourgeois avaient péri et chaque minute augmentait leur nombre. Les Français ahuris, démontés, battus essayèrent de faire retraite. Beaucoup se jetèrent du haut des remparts dans les fossés. Les autres survivants au prix d'immenses efforts, laissant à chaque pas des masses de cadavres derrière eux, parvinrent à regagner l'endroit par où naguères ils s'étaient introduits dans la ville. Là devant la porte Kipdorp s'étalait un horrible spectacle; les morts entassés à plus de dix pieds de hauteur dans l'étroit passage, et du sein de cette masse quelques malheureux respirant encore, cherchant à dégager qui, le bras, qui, la jambe ou poussant péniblement la tête au dehors pour aspirer une bouffée d'air [1].

Du côté de la campagne, quelques officiers du Duc cherchaient à gravir cette pile de cadavres pour pénétrer dans la ville; du côté de la ville ce qui restait de leurs compagnons haletants et frappés de terreur faisaient les mêmes efforts pour se frayer une trouée à travers cet effroyable obstacle, à chaque instant grossi par ceux d'entre eux qu'abattait la main infatigable des citoyens exaspérés [2]. D'autre part, le comte de Rochepot lui-même, à qui d'Anjou avait confié le commandement de l'entreprise, fesait face à ses soldats fugitifs, leur reprochait avec d'amères injures leur couardise et pour mieux empêcher leur retraite en tuait de sa propre main une douzaine [3]. A peine une heure s'était-elle écoulée depuis l'instant

[1] Bor, XVII. 343, 344. Meteren, XI. 201. Hooft, XIX. 841, 842, 843. Strada, 2, v. 250. « Ut duorum ad tiludinem hominum exaequaret cadaverum strues. »

[2] Meteren, XI. 201, sqq., qui tenait ses informations de témoins oculaires. — Comparez Hooft, Bor, Meteren, Strada, loc. cit.

[3] Hooft, XIX. 843. Reidani, III. 47.

Digitized by Google

où d'Anjou était sorti par la porte Kipdorp, que la troupe chargée de l'accomplissement de son lâche dessein était presque tout entière égorgée ou captive. Deux cent et cinquante Seigneurs de haut rang et de noms illustres, gisaient sur le pavé des rues, reconnaissables à leurs riches costumes. Comme d'Anjou l'avoua, la vaillante chevalerie de France avait perdu en cette perfide et honteuse entreprise plus de membres qu'en mainte bataille honorable et glorieuse. Près de deux mille simples soldats avaient péri et le reste était prisonnier. On prétendit à l'origine que 1582 Français, sans plus, avaient succombé, mais l'on n'avait fixé ce nombre que parce que c'était précisément la date de l'année et que les amateurs de coïncidences merveilleuses avaient à toute force voulu recevoir satisfaction. Cent bourgeois au plus perdirent la vie [1].

D'Anjou spectateur éloigné était l'objet des plus amers reproches de la part de plusieurs des gentilshommes qui l'entouraient, auxquels il n'avait pas oser confier son complot et dont l'honnêteté se révoltait d'une trahison aussi odieuse. Le duc de Montpensier déclara avec vivacité qu'il se lavait les mains de toute l'affaire, quelle qu'en fût l'issue [2]. Il était, dit-il, responsable de l'honneur d'une illustre maison, et cet honneur ne serait jamais tant qu'il pourrait l'empêcher, souillé par d'aussi viles actions. Laval, La Rochefoucauld, le maréchal de Biron dont les deux fils étaient engagés dans l'odieuse entreprise, tinrent le même langage, jetant à la face du Duc les plus amères injures, quand après avoir franchi la porte il leur révéla son dessein secret [3].

Depuis, d'Anjou, outre le châtiment que lui infligeaient ces reproches de la part d'hommes d'honneur, eut à souffrir les

[1] Suivant la déclaration d'un prisonnier français, il y eut parmi les tués plus de cinquante gentilshommes dont le plus pauvre avait au moins six milles livres de revenu. Bor, XVII. 343. — Comparez Meteren, XI. 202. Ev. Reid., III. 48. Strada, 2, v. 252. Hooft, XIX. 843.

[2] De Thou, IX. 37, et XXVII.

[3] Hooft, XIX. 834. Bentivoglio, 2, II. 268, 271. De Thou, loc. cit.

Digitized by Google

rapides fluctuations des sentiments les plus extrêmes. L'espoir, la crainte, le triomphe, le doute, le remords l'entraînaient tour à tour. Lorsqu'il vit les fuyards sauter du haut des remparts, il s'écria plein d'allégresse sans bien voir quelles personnes c'étaient, que la ville était à lui, que quatre mille de ses braves soldats l'occupaient et jetaient les habitants dans le fossé. Mais lorsqu'il s'aperçut de son erreur, il tomba dans un abattement non moins grand; puis quand il fut évident que l'affaire était honteusement et irrévocablement manquée et que son inutile perfidie allait éclater à tous les yeux, il s'élança à cheval et frappé de terreur prit la fuite [1].

Par suite de la confiance que d'Orange et les magistrats avaient eue en les solennelles protestations du Duc, l'attaque avait été si imprévue que naturellement personne n'avait eu le moyen de prévenir la catastrophe. Le Prince avait ses quartiers en un point fort éloigné de l'endroit où l'action avait débuté, et il semble qu'aucun avis d'événement extraordinaire ne lui parvint, avant que l'échauffourée ne fût près de sa fin. Il n'y avait plus alors rien à faire. Il courut néanmoins sur le théâtre de l'action et gravissant les remparts il persuada aux habitants de cesser de tirer sur l'ennemi battu et en retraite. Il sentait combien la situation était grave et combien il importait de calmer, si c'était encore possible la rancune, des habitants contre leurs perfides alliés [2]. Les bourgeois n'avaient fait que leur devoir, et certes il n'entrait ni dans ses idées ni d'ailleurs dans son pouvoir de protéger ces aventuriers de France contre un châtiment mérité.

Ainsi se termina la Furie Française. Il semble assez étrange qu'elle ait été moins désastreuse pour Anvers que ne le fut cette Furie Espagnole de 1576, dont nul ne pouvait parler sans un frisson. Les Français devaient encore mieux réussir dans leur entreprise que ne l'avaient fait les Espagnols. Les

[1] Corte Verclaering. Meteren, XI. 201d. Bor, XVII. 343. Hooft, XIX. 842.
[2] Meteren, XI. 201d. Hooft, XIX. 843. — Comparez Bentivoglio, 2, II. 271.

Digitized by Google

Espagnols étaient des ennemis vis à vis desquels la ville était depuis longtemps sur ses gardes. Les Français étaient des amis dont la sincérité n'avait été que fort passagèrement soupçonnée. Quand les Espagnols commencèrent l'attaque, une force respectable les attendait, rangée en bataille derrière des retranchements tout récemment augmentés. Quand les Français entrèrent à leur aise par une porte à peine gardée, la population et la garnison de la ville étaient tranquillement occupées à dîner. Le nombre des envahisseurs était à peu près le même dans les deux circonstances; mais dans la dernière il n'y avait pas comme dans l'autre pour défendre la ville une troupe considérable de soldats réguliers sous les ordres de généraux expérimentés. Ce fut là peut-être la véritable raison du résultat inexplicable au premier abord. Pour se protéger contre l'assaut des Espagnols, les bourgeois se fièrent à des mercenaires dont quelques-uns trahirent tandis que les autres furent saisis d'une panique. Contre les Français au contraire, les bourgeois ne s'en rapportèrent qu'à eux-mêmes. En outre, les Français commirent la grande faute de mépriser leur ennemi. Ayant présente à l'esprit la facilité avec laquelle les Espagnols avaient saccagé la ville, ils crurent qu'ils n'avaient qu'à entrer et prendre possession. Au lieu de réfréner leur avidité, comme l'avaient fait les Espagnols, jusqu'à ce que toute résistance eût été écrasée, ils se dispersèrent presque immédiatement dans les rues latérales et entrèrent dans les boutiques, en quête de butin. Ils semblèrent poussés par la crainte de n'avoir pas assez de temps pour faire leur razzia avant l'entrée de nouvelles troupes que d'Anjou enverrait prendre part au pillage [1]. Ils étaient moins au fait du mode à suivre pour le sac des villes des Pays-Bas, que les Espagnols auxquels une longue pratique avait fait atteindre la perfection dans l'art d'égorger méthodiquement d'abord la population, avant de tourner leur attention vers le pillage et autres vio-

[1] Strada, 2, V. 252. Reidani, II. 53.

Digitized by Google

lences accessoires. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que la panique, qui en de telles occasions décide d'ordinaire du sort de la journée, s'empara des envahisseurs et non des envahis et cela dès le premier instant. Du moment où les maraudeurs hésitèrent et voulurent s'en aller, ce fut fait d'eux. Faire retraite était pis qu'avancer et presque nécessairement ils devaient tous ou périr ou être faits prisonniers.

Le Duc se porta le même jour dans la direction de Termonde et en chemin eut à subir une autre calamité, qui coûta la vie à bon nombre de ses soldats. Les habitants de Malines voulant l'arrêter dans sa marche, rompirent une digue, et les eaux gonflées de la Dyle s'élançant à travers le pays qu'il devait parcourir, produisirent une telle inondation, que mille au moins de ses hommes périrent noyés [1].

Aussitôt de retour à son camp près de Berchem, le Duc était entré en correspondance avec le prince d'Orange et avec les autorités d'Anvers. Le langage qu'il tint était d'une effronterie sans pareille. Il souffrait, dit-il, ainsi que ses soldats, de la famine; il possédait cependant dans Anvers quantité de vaisselle et de meubles précieux; en conséquence, il désirait que cette population, qu'il venait d'attaquer lâchement, lui envoyât des vivres et lui rendît ses objets de valeur. Il réclamait de plus les prisonniers demeurés dans la ville, et pour obtenir tout cela, il invoquait l'appui de l'homme qu'il avait indignement trompé et dont il eût sans pitié sacrifié la vie, en cas de réussite dans son entreprise [2].

Il avait eu pour intention, de mettre la ville à sac, de rétablir l'exercice exclusif du culte catholique romain, de fouler aux pieds les constitutions dont il venait de jurer le maintien, d'arracher à d'Orange par la force les lettres réversales par lesquelles lui Duc reconnaissait le Prince comme souverain de la Hollande, de la Zélande et d'Utrecht [3]; sa trahison s'était

[1] Meteren, XI. 202b. Hooft, XX. 848. Strada, 2, V. 251.
[2] Hooft, XIX. 844. — Comparez De Thou, t. IX. l. 77.
[3] Bor, XVII. 344.

étalée au grand jour, hardiment, nettement, et cependant il eut l'audace d'attribuer à un accident le drame sanglant, qui venait de se jouer. Il poussa l'impudence jusqu'à se représenter comme l'offensé, comme une victime de l'ingratitude des Pays-Bas, auxquels il avait cependant rendu de si grands services. Ses envoyés, Landmeter et Scholiers, deux bourgeois d'Anvers qui se trouvaient hors des murs, furent chargés le jour même de l'attaque de transmettre aux bourgmestres et au sénat d'Anvers les explications écrites et verbales du Duc. Il y rappelait combien de fois il avait exposé ses jours pour la défense des Pays-Bas. Mais, ajoutait-il, les affronts qu'on lui avait fait essuyer, et la ruine imminente du pays, avaient aigri la bonté de son caractère et amené par suite le malheureux événement qu'il regrettait profondément à cette heure. Néanmoins les magistrats pouvaient être assurés que son affection pour la nation tout entière était encore si ardente, qu'elle lui faisait désirer de connaître la façon dont on allait le traiter maintenant. Il demandait donc qu'on l'instruisit sans retard sur ce point et qu'en même temps on mît en liberté les prisonniers et lui restituât sans retard ses meubles et ses papiers [1].

Des lettres dans le même sens, furent également envoyées aux États-Généraux, mais vis à vis du prince d'Orange, le ton du Duc fut bref et tranchant. « Mon cousin, » disait-il, « vous savez bien les nombreux motifs de juste offense que m'a donné ce peuple. Les insultes que j'ai dû souffrir ce matin, me sont entrées si profond dans le cœur, qu'elles sont *l'unique raison* de la malencontre avenue aujourd'hui. Ce néanmoins, à ceux qui désirent mon amitié, je montrerai égale amitié et affection. En cela je suivrai le conseil que vous m'avez sans cesse donné, parce que je sais qu'il vient de quelqu'un qui m'a toujours aimé. C'est pourquoi je vous prie de vous employer bénévolement à me faire obtenir une prompte décision et à

[1] Bor (XVII. 344, sqq.) donne les instructions, ainsi que toute la correspondance.

Digitized by Google

empêcher qu'aucune injure soit faite à mes gens. Autrement, le pays le payerait cher [1]. »

Ni le Prince ni les autorités d'Anvers ne répondirent immédiatement à ces appels. D'abord et sans retard ils tinrent conseil avec les États-Généraux, et renvoyèrent la réponse au Duc par l'entremise des mêmes messagers. On consentit à mettre les prisonniers en liberté, à rendre les meubles et à entrer en négociations avec le Duc par des députés auxquels il était requis de fournir d'abord un sauf-conduit [2].

D'Anjou fut transporté de joie en recevant ces propositions si favorables. Délivré pour le moment de toute crainte, quant aux conséquences de son crime, il prit aussitôt un ton plus altier. Non seulement il s'adressa aux États d'un air paternel passablement ridicule, mais il eut l'impudence *de les assurer de son pardon*. « Il était blessé, » disait-il, « de ce que l'on crût un sauf-conduit nécessaire pour la députation des États. Si les États pensaient qu'à raison du passé, *il pût avoir des motifs de se croire offensé*, il les priait de croire qu'il avait tout oublié, et que le passé était pour lui enterré dans des cendres, comme s'il n'avait jamais existé. » Il les engageait en outre, — et de toutes les insultes c'était certes la plus grave, — *à se fier dorénavant à sa parole*, et à se bien persuader que, dans toute entreprise contre eux, il serait le premier à leur offrir aide et protection [3]. »

On aura remarqué que, dans ses premières lettres, le Duc n'avait point prétendu nier sa participation à l'attentat, — participation si flagrante que tout subterfuge eût été vain. En fait, il avouait que l'attaque avait eu lieu par ses ordres, mais il cherchait à pallier son crime en l'expliquant comme le résultat du traitement humiliant qu'il avait eu à endurer de la part des États. « Les affronts que j'ai reçus, » disait-il aux magistrats d'Anvers de même qu'à d'Orange, « ont amené la

[1] V. la lettre dans Bor, XVII. 345a.
[2] Ibid., XVII. 345.
[3] V. la lettre dans Bor, XVII. 345.

présente calamité. » C'était ainsi qu'il s'exprimait encore, en écrivant alors à son frère Henri III : « Les indignités dont on l'avait écrasé et l'intention manifeste chez les États de faire de lui un Mathias avaient été la cause de la catastrophe [1]. »

Mais maintenant il risqua un pas de plus. Comptant sur l'indulgence dont on lui donnait des preuves et prenant bravement le ton de l'innocence outragée, il attribua l'entreprise, partie à un accident, partie à l'insubordination de ses troupes. Ce fut le terrain sur lequel il se plaça dans ses entrevues avec les commissaires des États. Ce fut dans le même système que, écrivant à Van der Tympel, commandant de Bruxelles, pour lui demander des vivres pour ses soldats, il présentait l'envahissement d'Anvers comme s'étant produit à l'improviste et sans qu'il eût pu l'empêcher. Il n'avait d'autre intention que de sortir de la ville pour inspecter son armée. Tout à coup s'était élevée une querelle entre ses soldats et la garde de la porte. D'autres troupes, accourues du dehors, s'étaient jetées dans la bagarre, de sorte qu'à son grand regret les plus grands désordres s'en étaient suivis. Il manifestait le même penchant à pardonner chrétiennement, dont il avait déjà fait montre. « Jamais, » faisait-il observer, « il ne se refroidirait à l'endroit des bonnes gens, et jamais elles ne verraient son affection diminuer. » Il assurait tout particulièrement Van der Tympel de la continuation de son précédent bon vouloir, et ce parce qu'il le connaissait un zélé du bien public [2].

Dans ses premières communications, le Duc avait à la fois supplié et menacé, mais au moins il n'avait pas dénié des faits aussi clairs que la lumière du jour. Sa nouvelle figure fit le plus grand tort à sa cause. Que le coupable se proclamât prêt à pardonner, c'était plus que n'en pouvaient supporter les États, quelque disposés qu'ils fussent par politique à se montrer indulgents et à passer aisément l'éponge sur le crime. Les

[1] Bor donne la lettre, XVII. 348.
[2] V. la lettre à V. der Tympel dans Bor, XVII. 345, 346.

Digitized by Google

négociations furent immédiatement rompues et les autorités d'Anvers publièrent une courte et vigoureuse défense de leur propre conduite. Elles nièrent que jamais aucun affront ou manque de respect de leur part eût provoqué l'outrage dont le Duc s'était rendu coupable. Elles traitèrent avec sévérité les contradictions dans lesquelles il tombait, en attribuant d'abord son attentat à la nécessité de se venger d'injures antérieures, et en l'expliquant plus tard par un accident ou une rébellion soudaine; et elles citèrent, comme preuves accumulées d'un dessein prémédité, les tentatives dont au même moment Bruges, Termonde, Alost, Dixmude, Nieuport, Ostende, Vilvorde et Dunkerque avaient été l'objet [1].

La publication de ces faits irréfutables n'était pas de nature à faire avancer les négociations. Quand elles furent reprises, il y eut bientôt échange de gros mots entre Son Altesse et les commissaires. D'Anjou continua à se plaindre comme toujours d'une foule d'affronts et d'indignités, et quand il était poussé dans ses derniers retranchements, se sauvant par des équivoques. Il ne voulait pas, disait-il, rouvrir des blessures déjà à demi fermées. Il désirait tout pardonner, tout oublier, et alla jusqu'à présenter les conditions de nouveaux arrangements. Qu'il nous suffise de dire que ces conditions différaient complétement de celles du traité de Bordeaux, et qu'en conséquence elles furent rejetées comme absolument inadmissibles [2].

Alors il écrivit de nouveau au prince d'Orange [3], le priant d'employer son influence à la conclusion d'une nouvelle convention. Le Prince, justement indigné de la récente trahison et de l'impudence actuelle de l'homme en qui il avait eu tant de confiance, mais convaincu que pour le salut du pays il fallait éviter à tout prix une catastrophe politique, le Prince répondit au Duc en un langage simple, ferme, triste et digne. Il n'avait jamais cessé, disait-il, de montrer à Son Altesse l'amitié

[1] Bor, XVII. 346, 347.
[2] Ibid., XVII. 347.
[3] De Vilvorde, Jan. 23, 1583. Bor, XVII. 347, 348.

Digitized by Google

la plus sincère. Il avait donc le droit de lui dire qu'un changement si grand s'était opéré que toute la grandeur et la gloire dont il était précédemment entouré avaient disparu. Tels citoyens, qui hier encore étaient prêts à mourir aux pieds de Son Altesse, se montraient aujourd'hui si exaspérés qu'ils déclaraient ouvertement préférer un ennemi déclaré à un perfide protecteur. Il avait espéré, déclarait-il, qu'après ce qui s'était produit simultanément en tant de villes, Son Altesse aurait trouvé convenable de répondre aux députés d'une façon différente et plus convenable. Il s'était, quant à lui, attendu à une réponse d'où pût découler une transaction. Mais à le déclarer franchement, les conditions posées par Son Altesse étaient si déraisonnables que personne dans le pays n'oserait ouvrir la bouche en leur faveur. Son Altesse, par de tels procédés, avait grandement accru les défiances. Ce n'était donc point cette voie que le Duc devait suivre pour se réintégrer en honneur et en gloire, et il le suppliait instamment de recourir à d'autres procédés. Non seulement le pays, mais la chrétienté tout entière le lui demandaient [1].

Cet appel touchant et calme aux bons sentiments du Duc, si toutefois de tels sentiments existaient en lui, ne reçut d'abord aucune réponse.

Sur ces entrefaites arriva un ambassadeur envoyé tout exprès par le roi de France et la reine-mère, dès qu'ils avaient appris les récents événements d'Anvers [2]. M. de Mirambeau, l'ambassadeur, dont le fils avait péri dans la Furie française, était muni de lettres de créance pour les États-Généraux et pour le prince d'Orange [3]. Il était en outre porteur d'un billet tout confidentiel, écrit de la main de Catherine de Médicis et destiné au Prince, dans les termes suivants :

« Mon cousin, le Roy mon fils et moy vous envoions le

[1] La lettre est donnée dans Bor, XVII. 348.
[2] Bor, XVII. 349. Meteren, XI. 202d.
[3] Bor, Meteren, ubi sup. Hooft, XX. 849.

Digitized by Google

Sr de Mirambeau, non pour croire ce que l'on dit, car nous vous estimons plus homme de byen que deussiez user d'une si grande ingratitude vers mon fils et ceux qui l'ont accompaigné pour vostre salut, et l'avez trop aimé pour faire un tel tour à ung prince qui a un tel appuy qu'un Roy de France pour s'en ressentir en tout temps. Mais jusques à ce que j'en sache la vérité, je ne perdray la bonne espérance que j'ay toujours eu et que n'avez appelé mon filz que ne le veulliez bien servir; ce qu'en faisant vous en serez tousjours reconnu de tout ce qui luy attouche.

« Paris, 30 janvier 1583.

« Vostre bonne cousine,

« CATHERINE [1]. »

Mon Cousin, Monsieur le Prince d'Orange.

Il eût été fort difficile de tirer de cette astucieuse missive rien de bien clair ou de bien consolant. Les menaces s'y montraient assez à nu, les promesses assez violées. En outre, une lettre de la même Catherine de Médicis venait d'être trouvée à Anvers dans un coffret oublié aux quartiers du Duc. Dans cette épître, elle conseillait nettement à son fils de rétablir la religion catholique romaine, en lui promettant comme récompense la main de l'infante d'Espagne [2]. Malgré tout cela le Prince convaincu qu'il était de son devoir de combler, par tous les moyens honorables, le fatal abîme qui s'était creusé entre le prince français et les Provinces, n'attacha pas grande importance ni aux flatteries ni aux menaces de Catherine. Il ne se préoccupait que de la nécessité absolue d'éviter le chaos dont il prévoyait déjà le retour. Il savait que, aussi longtemps

[1] Archives et Correspondance, VII. 148. Bor, VII. 349.

[2] Hooft est celui qui rapporte l'anecdote, l'ayant reçue, dit-il, de plusieurs vieux bourgeois d'Anvers. « Repiantez la Religion Catholique dans Anvers, » dit Catherine, « et je me fais forte que vous vous marierez avec l'Infante d'Espagne. » — XX. 846. Comparez Strada, 2, V. 258, qui parle d'un bruit répandu « soit par d'Anjou, soit par d'Orange, » et suivant lequel un mariage était projeté entre le Duc et l'Infante, le tout avec l'approbation et l'aide de Parme.

que les dispositions de l'empereur Rodolphe, de la reine d
gleterre et des princes protestants d'Allemagne, aussi l
temps que les querelles intérieures des Pays-Bas, rester
ce qu'elles étaient, provoquer le gouvernement français s
une folie; la perte du seul ami restant, le gain d'un no
ennemi. Il ne renonçait pas encore à l'espoir de constitue
Pays-Bas—à l'exception des provinces wallonnes déjà ré
ciliées avec Philippe—en une seule nation, à l'existence i
pendante et délivrée pour toujours de la tyrannie espagn
Il consentait à recevoir d'une maison étrangère la so
d'une dynastie, mais à la condition que la nouvelle fa
royale se naturaliserait dans les Pays-Bas, se conform
aux contrats constitutionnels étroits qui s'y trouvaient éta
et n'employerait que des nationaux pour l'administration
affaires nationales. C'est pourquoi, malgré la récente trah
d'Anjou, il était encore disposé à traiter avec lui sur
anciennes bases. Il se trouvait dans un dilemme fatal et dé
péré, car quelle que fût sa conduite elle ne pouvait man
d'être censurée. Aujourd'hui même, il nous serait difficil
dire quel eût pu être le résultat d'une rupture ouverte ave
gouvernement français, et de l'expulsion d'Anjou. Le pr
de Parme—adroit, vigilant, prompt à la parole comme à
tion — guettait avec impatience, pour en tirer parti
moindre faux pas de son adversaire. Déjà il avait, ave
plus grande éloquence, conjuré les Provinces de songer
qu'Anvers avait dû subir, et de reconnaître dans les a
récents d'Anjou quelles étaient ses véritables intentions
combien elles feraient mieux de se rejeter dans les bras de
Roi légitime [1]. D'Anjou lui-même aussi dépourvu de pu
que d'honneur, tenait des entrevues secrètes avec d'Acos
Flaminio Carnero, agents de Parme [2], au même momen
alternativement il s'indignait vis-à-vis des États de ce q

[1] Bor, XVII. 348, sqq. Meteren, XI. 202d. Hooft, XX. 849.
[2] Strada, II. 257.

Digitized by Google

osaient douter de sa sincérité, on leur offrait avec magnanimité le pardon de leurs outrageants soupçons. Il écrivait à d'Orange et aux États des lettres sur le ton de l'innocence offensée, tandis que d'un autre côté il discutait secrètement les conditions du traité par lequel il consentait à se vendre à l'Espagne. Quant à des scrupules, au sujet d'un rôle aussi infâme, c'était là le moindre souci du « Fils de France. » Jouer ainsi avec double ou triple tricherie, envers les Provinces ne le faisait point hésiter; la seule chose dont il s'inquiétât était de tirer de ses négociations avec Parme le plus grand profit personnel possible. Il offrait à Alexandre, de lui restituer Dixmude, Dunkerque et les autres villes enlevées par trahison aux États, et de conclure avec Philippe une étroite alliance; mais il exigeait qu'en échange quelques-unes des villes vers la frontière de France lui fussent livrées. Il demandait en outre qu'on protégeât sa retraite à travers un pays, qu'il sentait devoir être exaspéré contre lui. Parme et ses agents, souriaient, comme bien l'on pense, à l'audition de ces exorbitantes conditions [1]. Cependant, ils comprenaient la nécessité de ne rien brusquer vis-à-vis d'un personnage, qui aujourd'hui pauvre diable battu et bafoué, demain pouvait se trouver assis sur le trône de France. Tandis que les conditions de l'affaire se débattaient dans l'ombre entre les intéressés, le prince d'Orange reçut avis de l'intrigue [2]. Cela le convainquit de la nécessité d'arriver à une conclusion avec un homme dont l'infamie était il est vrai sans bornes, mais dont la position en somme était telle que son inimitié eût été plus dangereuse encore que son amitié. D'Anjou ayant derrière lui un politique astucieux et sans scrupules comme l'était Parme, n'était point une puissance dont on pût se rire. D'ailleurs le doute et l'inquiétude faisaient dans le pays des progrès inquiétants; beaucoup d'esprits, fermes jusqu'ici, commençaient à vaciller

[1] Strada, II. 255-257.
[2] Ibid., 257.

Digitized by Google

et, quant aux États, sauf ceux de Hollande et de Zélande, il n'en était point que le Prince fut sûr de voir garder une attitude de résistance résolue, si l'aide extérieure venait à faire défaut.

Voilà pourquoi, il se décida à réparer s'il le pouvait la brèche et à sauver ainsi l'Union. Mirambeau, de son côté, fit dans ses conférences avec les États, tout ce que la parole pouvait faire. Il exprima l'espoir, que les États dans leur prudence « composeraient quelque aimable et doux remède » pour calmer le mal présent; et qu'ils ne jugeraient point le Duc avec trop de sévérité pour une faute, qui assurait-il ne venait point d'un mauvais naturel. Il leur fit sentir que l'ennemi se hâterait de saisir l'occasion actuelle pour amener, s'il le pouvait, leur ruine, et il ajouta qu'il avait mission expresse d'aller dire au duc d'Anjou que quelles que fussent les difficultés de la position de ce dernier vis-à-vis du Pays, Sa Majesté française était résolue à opérer entre eux une réconciliation [1].

L'ambassadeur conféra également avec le prince d'Orange, et le pria instamment de faire tous ses efforts pour fermer la plaie. Le Prince, sous l'empire des sentiments que nous avons analysés, parla avec une entière franchise. Jamais, dit-il, Son Altesse n'avait eu d'ami plus fidèle et plus zélé que lui. Il s'était déjà fait grand tort dans l'esprit du peuple en soutenant avec persévérance la cause du Duc, et il ne pouvait plus se flatter de rendre grand service à Son Altesse par ses recommandations. Peut-être lui serait-il plus utile en gardant le silence. Néanmoins, il était prêt à employer tout ce qui lui restait d'influence, pour amener une réconciliation, pourvu que le Duc promit d'agir de bonne foi. Si Son Altesse était bien décidée à se conformer au *traité originaire,* et à réparer *les fautes commises par lui le même jour en tant de villes,*— fautes qu'il ne pouvait excuser en prétextant les affronts que pouvaient lui avoir fait subir les habitants d'Anvers—il serait peut-être encore possible de trouver un remède au passé. Tou-

[1] Bor, XVII. 349. — Comparez Meteren, XI. 202, 203. Hooft, XX. 850.

Digitized by Google

tefois, il déclara nettement à l'ambassadeur, que les puériles excuses présentées par le Duc produisaient plus d'irritation que s'il eût reconnu ouvertement sa faute. Il valait mieux, dit-il, manifester du repentir que de chercher à se laver en jetant du blâme sur ceux que le blâme ne devait point atteindre, mais qui, au contraire, s'étaient toujours montrés fidèles serviteurs de Son Altesse [1].

Les États de l'Union, fort perplexes quant à la conduite à suivre, eurent également recours au Prince, pour lui demander comme toujours aux temps de danger et de trouble, une déclaration publique de son opinion [2]. Quoique à regret, il se rendit à leurs désirs en rédigeant un de ses papiers d'État les plus admirables [3].

Il disait aux États qu'il hésitait quelque peu à formuler ses vues. Toujours on chargeait ses épaules du poids des mauvais succès ; comme si les hasards de la guerre étaient sous le contrôle d'homme au monde, fût-il le plus puissant des potentats. Quant à lui, avec un pouvoir en fait si petit qu'il lui était impossible de pourvoir aucune ville d'une garnison suffisante, on ne devait point lui demander de commander au sort. On prenait toujours son avis, mais pour le déclarer bon ou mauvais on attendait l'événement, comme si l'événement n'était point toujours et tout à fait dans les mains de la Providence. Un homme de sa condition et de son âge après avoir si souvent enduré la piqûre empoisonnée de la calomnie, devait être assez sage pour ne plus exposer son honneur dans les balances de la justice humaine, surtout dans des circonstances où très probablement on lui ferait supporter le blâme des crimes d'autrui [4]. Néanmoins, il était prêt à courir encore une fois ce danger, à cause de l'amour qu'il portait au pays.

[1] Ibid., XVII. 349.
[2] Ibid. Meteren, XI. 203b. Hooft, XX. 851.
[3] Il est rapporté en entier par Bor, XVII. 349-354, et en abrégé par Van Meteren, XI. 203-205, et par Hooft, XX. 851-856.
[4] Le Prince fut toujours très sensible aux attaques contre son honneur. D'un

Puis, il passait rapidement en revue, tout ce qui avait amené l'élection d'Anjou et rappelait aux États qu'ils n'avaient pris cette mesure qu'après de mûres délibérations. Ils ne pouvaient avoir oublié combien de fois il s'était déclaré prêt à admettre et à appuyer tout autre plan que le traité avec le prince français, pourvu que ce plan fut efficace à protéger les Provinces. Aussi, maintenant que cette mesure avait produit de mauvais fruits, était-on souverainement injuste en en rejetant tout le blâme sur lui, le mal fût-il encore plus grand qu'il ne l'était réellement. Il était loin de chercher à pallier le crime, ou de nier que le Duc fût entièrement déchu des droits qui lui donnaient le traité de Bordeaux. Mais enfin, on lui demandait ce qu'il fallait faire. Eh bien! disait-il, il y a trois voies possibles; faire la paix avec le Roi, consentir à une réconciliation avec d'Anjou, ou rassembler toutes les forces que Dieu nous a données et résister seul à l'ennemi.

Quant au premier moyen, il résumait tous les arguments qui démontraient l'inanité de tout espoir d'arrangement satisfaisant avec l'Espagne. La réconciliation récente des provinces wallonnes et la façon éhontée dont Parme en avait violé les conditions, en rappelant immédiatement par grandes masses les troupes italiennes et espagnoles, ne montraient que trop clairement ce que valaient les engagements les plus solennels de Sa Majesté catholique. En outre le moment était peu propice. Après ce qui venait de se passer, il était oiseux d'espérer quoi que ce fût, même de belles promesses. Puis, ce serait folie que de s'offrir en même temps aux vengeances de deux grandes puissances, comme ennemis, les Français pouvaient faire encore plus de tort aux Pays-Bas que les Espagnols. Comme amis, au contraire, c'était des Espagnols qu'il fallait

autre côté, il était tout à fait exempt de « l'ordinaire faiblesse des grandes âmes. » Il disait dans une remarquable lettre adressée vers cette époque à son frère Jean : « Car de respondre à ce qu'on diet que j'ay assez rendu mon nom célèbre, je ne pense pas qu'il en soit besoing, *puisque jamais telle vanité* ne m'a esmeu à souffrir tant de travauls et tant de pertes et à soustenir telles et si dangereuses inimitiés. » — Archives et Correspondance, VIII. 354, 355.

Digitized by Google

le plus craindre, car dans le cas d'un traité avec Philippe, au lieu d'une paix de religion, on aurait l'inquisition. Pour toutes ces raisons, le Prince se déclarait absolument contraire à toute négociation avec la couronne d'Espagne.

Quant au second moyen, il reconnaissait tout ce que l'on pouvait dire contre d'Anjou, depuis les derniers actes de ce prince; il ne niait pas que les États commettraient une grande erreur en allant trébucher une seconde fois contre la même pierre. Mais il prévoyait que le Duc, — irrité par la mort d'un grand nombre de ses fidèles et par la chute de toutes ses espérances dans les Pays-Bas, pourrait causer à ceux-ci les plus grands dommages. Se mettre sur les bras deux puissantes nations comme la France et l'Espagne, c'était vraiment trop. Puis, quel danger n'y aurait-il pas à braver en même temps et la colère ouverte du roi de France et le mécontentement secret de la reine d'Angleterre. Celle-ci n'avait-elle pas fortement recommandé le duc d'Anjou? N'avait-elle pas déclaré que les honneurs qu'on lui rendrait seraient comme rendus à elle-même? N'exigeait-elle pas impérieusement que la querelle entre les États et le Duc fût apaisée [1]? Si la France devenait une ennemie, elle s'ouvrait aussitôt au passage des troupes espagnoles. Il importait que les États examinassent soigneusement s'ils possédaient les moyens de soutenir une double guerre sans aucun appui de l'extérieur. Ils ne devaient point oublier, d'autre part, combien de villes le Duc tenait encore en son pouvoir, et quel pouvait être leur sort, si jamais le Duc était poussé à bout.

[1] Discours d'Orange, apud Bor, loc. cit. — « —— Vous conseiller et vous admonestrer, » écrit Élisabeth aux États-Généraux, « que vous donnez bien garde d'offencer un Prince de sa qualité, —— ayant déjà par *le mépris passé refroidi beaucoup en lui la première affection* qu'il vous portoit (!). Car vous pourriez aisement penser que s'il est *si avant irrité par telles façons* de faire qu'il en devienne notre ennemi. Celui sera chose assez facile de se venger sur vous avec les moyens et la force que son frère lui pourra mettre en main, » etc. — Lettre de la Ser^me Reine d'Anglet. MS., 20 avril 1583. Ord. dep. Boek der St.-gl., Ao. 1582-1583, f. 557vo. — Comparez les instructions d'Élisabeth à Sir John Somers, envoyé spécial auprès du duc d'Anjou; Meteren, XI. 203.

Digitized by Google

Enfin il en vint au dernier moyen, et le traitait d'une voix hardie. Il rappelait aux États la difficulté qu'il y avait toujours eu à lever des armées, à obtenir l'argent nécessaire à la solde des troupes, à faire accepter par les villes des garnisons suffisantes, à établir un conseil qui sût se faire obéir. Il parlait en quelques mots amers des perpétuelles querelles entre les États; de leur mutuelle jalousie; de leur opiniâtre avarice; de leur défiance envers le gouvernement central; de leur apathie et de leur inertie en présence de la ruine la plus imminente. Ce n'était pas qu'il voulût calomnier, disait-il, ceux qui conseillaient avant tout la confiance en Dieu. Lui aussi en était fort partisan. Mais entreprendre de grandes choses, et par avarice refuser d'en fournir les moyens, ce n'était point se confier en Dieu, c'était le tenter. C'était au contraire se confier en lui que d'employer les secours qu'il mettait à la portée de ses enfants.

Ainsi donc, de trois moyens, il rejetait le premier. Toute réconciliation avec le roi d'Espagne était impossible. Quant à lui, *il préférait* de beaucoup le *troisième moyen*. Il avait toujours penché du côté du maintien de l'indépendance des Provinces, avec leurs seules ressources et l'assistance du Tout-Puissant. Mais il était obligé d'avouer à sa grande douleur que l'esprit étroit d'autonomie absolue des divers États, leur tendance générale vers la désunion et leurs tiraillements continuels rendaient le troisième moyen impraticable. Restait donc le second, seul, et dès lors il fallait se réconcilier honorablement avec d'Anjou. Quelle que fût du reste leur décision, les États devaient se hâter de la prendre; ils n'avaient pas une heure à perdre. Beaucoup de belles Églises de Dieu, tombées dans les mains d'Anjou, attendaient en tremblant un dénouement, et la liberté politique et religieuse était plus exposées. Pour finir, le Prince réitérait sa déclaration de vouloir, quelle que fût leur décision, consacrer le reste de ses jours au service de son pays [1].

[1] Discours d'Orange, etc.

Digitized by Google

Le résultat de ces représentations du Prince, de nombreuses lettres de la reine Elisabeth [1] réclamant avec insistance une prompte réconciliation et de toutes les protestations du Duc et des ambassadeurs français fut un arrangement provisoire, signé le 26 et le 28 mars. Suivant les termes de cet accord, le Duc devait recevoir 30,000 florins pour ses troupes et rendre les villes qu'il détenait en son pouvoir. Les prisonniers français devaient être mis en liberté, les meubles et papiers du Duc à Anvers restitués, et le Duc lui-même devait attendre à Dunkerque l'arrivée de plénipotentiaires chargés de traiter avec lui des conditions d'un autre arrangement définitif [2].

Les négociations toutefois furent languissantes. La querelle n'était calmée qu'à la surface, et la confiance, si violemment et si récemment déracinée, était lente à reprendre vie. Le 28 juin, le duc d'Anjou quitta Dunkerque pour Paris, échangeant à son départ d'affectueuses lettres avec le Prince et avec les États. Il devait ne jamais reparaître dans les Pays-Bas. Monsieur Des Pruneaux resta pour le représenter, et il fut entendu que les négociations pour sa réinstallation aussi prompte que possible, dans la souveraineté qu'il avait perdue par sa perfidie, seraient poussées avec grande activité [3].

Au printemps de cette même année, Gérard Truchsess, archevêque de Cologne, qui, par son mariage avec Agnès de Mansfeldt, en dépit des foudres du pape, avait perdu son siége épiscopal, vint se réfugier à Delft auprès du Prince [4]. Une guerre civile éclata en Allemagne, les princes protestants ayant entrepris de soutenir l'archevêque contre Ernest de Bavière délégué pour le remplacer. Le palatin Jean Casimir crut qu'il lui fallait comme d'habitude monter à cheval et entrer en campagne. Il arrivait à la tête d'une petite armée recrutée à la hâte et tout prêt à se plonger une fois de plus

[1] Meleren, XI. 203.
[2] V. l'Accord, en vingt et un articles, dans Bor, XVII. 335-337.
[3] Bor, XVIII. 371, 372, sqq. Meleren, XI. 206c.
[4] Bor, XVIII. 360, 361.

dans le chaos, quand il apprit tout à coup la mort de son fr
aîné à Heidelberg. Abandonnant comme il avait coutume :
soldats à leur sort, et laissant le baron Truchsess, frère
l'archevêque, tomber aux mains de l'ennemi, il quitta sans r
dire le théâtre de l'action, pour aller veiller dans le Palati
à ses propres intérêts et à la tutelle des jeunes palatins [1].

C'est vers la même époque, le 12 avril, que le pri
d'Orange épousa en quatrièmes noces Louise, sœur du s
gneur de Teligny et fille de l'illustre Coligny [2].

Dans le cours de l'été, les États de Hollande et de Zélan
plus ennemis que jamais de tout traité avec d'Anjou,
confirmés dans leur hostilité contre toute négociation par
catastrophe d'Anvers, envoyèrent des commissaires au Pri
pour lui persuader de se mettre en opposition ouverte avec
qui se faisait. Ils lui remirent en outre une remontrance écr
solennelle (le 25 août 1583) dans laquelle ils lui répétai
combien l'accord projeté avec le Duc leur était odieux. I
plus sages peuvent parfois être trompés, disaient-ils, et évide
ment le Prince avait été la dupe d'Anjou et de la cour de Fran
Ils le suppliaient de ne plus s'en rapporter qu'à l'aide du To
Puissant et aux efforts de la nation; ils reparlaient de ce
souveraineté sur toutes les provinces unies, que partout
serait si joyeux de lui conférer, et enfin ils offraient, quan
eux, d'augmenter largement les sommes versées chaque an
pour la défense commune [3].

Très peu de temps après, au mois d'août 1583, les Ét
des Provinces-Unies, assemblés à Middelbourg, offrir
solennellement au Prince les fonctions de gouverneur génér
— ce qui équivalait dans les présentes circonstances à la s
veraineté, — et insistèrent avec force pour qu'il les accept
Mais lui, continuant à ressentir la même répugnance qu'au
ravant, répondit en demandant qu'au préalable le projet

[1] Bor, ubi sup.
[2] Ibid., XVIII. 366. Meteren, XI. 205. Hooft, XX. 864.
[3] Ibid., XVIII. 397, 398.

Digitized by Google

soumis aux conseils municipaux des grandes villes et aux États de quelques provinces non représentés à l'assemblée de Middelbourg. Il saisit aussi cette occasion pour appuyer sur la nécessité de pourvoir plus généreusement aux dépenses de l'armée et autres frais de l'administration de la généralité. Il restait donc toujours complètement étranger à toute vue d'ambition personnelle, et son langage n'était ni moins patriotique ni moins désintéressé qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Il exprima aux États toute sa reconnaissance pour cette nouvelle preuve de leur confiance en son caractère, pour cette nouvelle approbation de sa conduite; il leur promit de continuer à justifier cette flatteuse opinion « en bon patriote par ses fidèles services. » Mais il leur rappela qu'il n'était pas un grand monarque, ayant dans les mains les moyens de les aider et la puissance de les délivrer, et que quand même il posséderait encore tout ce que Dieu lui avait jadis donné, il serait loin d'avoir la force nécessaire pour lutter à lui seul contre leur gigantesque ennemi. Tout ce qui lui restait, dit-il, « c'était une honnête expérience des affaires; » et cela serait par lui tenu à la disposition du pays jusqu'au dernier moment. Mais quant aux moyens de rendre cette expérience utile, c'était au pays à les fournir. En un langage modeste et simple, il fit observer que depuis quinze ou seize ans il était à l'œuvre, faisant de son mieux, avec la grâce de Dieu, pour assurer la liberté de la patrie et empêcher la tyrannie des consciences; qu'au commencement, seul avec l'assistance de ses frères et de quelques parents et amis, il avait supporté tout le fardeau, qu'ensuite les États de Hollande et de Zélande s'étaient joints à lui, et qu'il ne pouvait que rendre grâces à Dieu de ce que dans sa merci il eût daigné bénir d'aussi humbles efforts et rendre ainsi tant de belles provinces à leurs antiques libertés et à la vraie religion. Pareil résultat était, ajoutait le Prince, la plus douce récompense qu'il pût recevoir pour ses labeurs, la plus grande consolation pour ses souffrances. Il avait espéré que les États, « prenant en considération ces labeurs déjà si pro-

longés, auraient consenti à lui épargner un nouveau fardeau de soins, et lui auraient permis quelque repos à l'approche de la vieillesse; » qu'ils auraient choisi « quelque autre personne plus propre à cette mission, et qu'il aurait fidèlement assistée du mieux qu'il eût pu, en lui rendant l'obéissance due à l'autorité dont elle eût été revêtue [1]. »

Ainsi, comme tous les autres efforts tentés pour amener le Prince à accepter l'autorité suprême, cette démarche fut impuissante à faire rouvrir cette main qui refusait obstinément le sceptre qu'on lui tendait.

Vers la même époque, et pour les mêmes motifs, Jacques Severius, membre du conseil du Brabant, vint en compagnie d'autres députés visiter d'Orange et lui offrir le duché souverain de Brabant [2], vacant par suite de la forfaiture d'Anjou. Le Prince refusa encore nettement d'accepter cette dignité, en assurant aux commissaires qu'il n'avait pas les moyens de fournir aux Brabançons la protection qu'ils avaient le droit d'attendre de leur Prince. Il ajouta « qu'il ne voudrait jamais donner au roi d'Espagne le droit de dire que le prince d'Orange n'avait été poussé dans toute sa carrière que par le désir d'enlever à Sa Majesté ses provinces pour se les approprier [3]. »

Après donc avoir ainsi repoussé les offres des États-Généraux et de la Hollande en particulier, il continua à pousser à la réinstallation d'Anjou, mesure qu'il croyait, après mûre délibération, la seule chance de salut et d'indépendance.

Pendant ce temps le prince de Parme n'était pas resté inactif. Il n'avait pu amener les Provinces à prêter l'oreille à ses

[1] Message d'Orange aux États-Généraux, MS. — « Ghe exhibeerl by sijne Exe^tie den VI Sept. 1583 » Ordinaris Depêchen Boek der St.-gl., Ao. 1583, 1584, f. 21-22, Archives de La Haye. Cette pièce importante et caractéristique n'a jamais été publiée.

[2] Bor, XIX. 455b, qui tenait son information de Jacques Swerius lui-même. — Comparez Wagenaar, VII. 484.

[3] « Maar dat het ayne Excellentie afstoeg seggende den middel van aich selven niet te hebben om dat te beschermen en dat hy ook de Koning van Spangien geen oorsake wilde geven te seggen dat hy anders niet hadde gesocht dan hem alle sijne landen af te nemen. » — Bor, loc. cit.

Digitized by Google

paroles tentatrices, et à se précipiter dans les bras du monarque qu'il dépeignait comme prêt à pardonner au repentir. Mais il avait passé la plus grande partie de l'été à prendre plusieurs des villes que la trahison d'Anjou avait exposées sans défense aux attaques espagnoles [1].

Eindhoven, Diest, Dunkerque, Nieuport et d'autres places furent successivement rendues à des généraux du Roi [2]. Le 22 septembre 1583, la ville de Zutphen fut à son tour surprise par le colonel de Tassis; et la chute de cette place importante révéla la trahison du beau-frère d'Orange, le comte Van den Berg, gouverneur de la Gueldre. Depuis longtemps on avait des soupçons sur sa fidélité, le comte Jean de Nassau notamment, mais toujours sa femme et ses fils les avaient combattus [3]. A la prise de Zutphen, l'on découvrit et l'on publia une pièce par laquelle Van den Berg s'engageait à livrer à Parme les principales cités de la Gueldre, Zutphen en tête, à condition de recevoir du Roi pardon complet et assurance d'amitié [4].

On ne pouvait rien attendre de mieux de Van den Berg. Sa lâche retraite du poste qu'il occupait à l'arrivée d'Albe n'a sans doute pas été oubliée, et il est certain que le Prince n'avait jamais eu confiance en lui. Mais enfin c'était la destinée de ce grand homme que d'être souvent trompé par ses amis, alors que ses ennemis n'y parvenaient pas eux-mêmes. Van den Berg fut arrêté le 15 novembre, emmené à La Haye, interrogé et emprisonné pendant quelque temps à Delftshaven.

[1] Strada, 2, V. 259, sqq.

[2] Bor, XVIII. 366, 367, 371, 372. Strada, 2, V. 259-266. Meteren, XI. 206, 207. Hooft, XX. 866-872. Tassis, VI. 436, 437, 440.

[3] V. les lettres des divers membres de sa famille dans les Archives et Correspondance, VII. passim.

[4] V. la pièce (signée et scellée le 25 août 1583) apud Bor, 3, XVIII. 402. Il avait succédé, en 1581, au comte Jean comme stathouder de Gueldre, mais cela n'avait jamais plu au prince d'Orange. Sur la demande de Van den Berg, qui sollicitait sa recommandation, il avait écrit aux États de Gueldre dans les termes suivants : « Mon beau-frère, désireux d'obtenir le gouvernement de votre province, m'a demandé ma recommandation. Il professe un grand enthousiasme pour le service et la juste cause de la patrie. Je voudrais qu'il en eut plus tôt donné des preuves. Néanmoins mieux vaut tard que jamais. » — Ev. Reid., 37. Hooft, XX. 875.

Digitized by Google

Peu après, cependant, il fut relâché et aussitôt entra avec tous ses fils au service du Roi [1].

Pendant que grâce à la trahison les armes du Roi gagnaient du terrain dans le nord, la même puissante force à laquelle les Pays-Bas devaient en si grande partie leurs malheurs, travaillait la Flandre.

Vers la fin de l'année 1583, le prince de Chimay, fils aîné du duc d'Arschot, avait été nommé gouverneur de cette province [2]. Ce gentilhomme était d'un caractère aussi inconstant, aussi vain, aussi ambitieux, aussi indélicat que son père et son oncle. Il avait d'abord voulu épouser la fille aînée du prince d'Orange, celle qui fut plus tard comtesse de Hohenlohe. Mais la duchesse d'Arschot était catholique trop stricte pour consentir au mariage [3], et elle fit épouser à son fils la comtesse de Meeghen, veuve de Lancelot de Berlaymont [4].

Au commencement de cette année, les affaires des États paraissant en bon train, le prince de Chimay avait fait montre d'une vive sympathie pour la foi réformée, et en qualité de gouverneur de Bruges avait appelé à diverses importantes fonctions des membres de cette confession de préférence à des catholiques. Cette conduite décidée lui acquit la confiance du parti patriote, et vers la fin de l'année il devint gouverneur de toute la Flandre. Il ne fut pas plutôt installé comme tel, qu'il entra secrètement en correspondance avec Parme, car son intention bien arrêtée, était de faire sa paix avec le Roi et de payer le pardon et les faveurs du monarque en lui rendant l'immense service de faire rentrer sous son autorité cette importante province. Dans la combinaison du plan à suivre, il fut assisté par Champagny qui, comme on le sait depuis longtemps, prisonnier à Gand, s'était cependant procuré les moyens

[1] Bor, XVIII. 402. Hooft, XX. 875. Archives et Corresp., VIII. 288, sqq.
[2] Bor, XVIII. 406, sqq. Meteren, XI. 206, 207.
[3] Meteren, XII. 209.
[4] La même dont le charme et la dot avaient exercé une si fatale influence sur la destinée du comte de Renneberg.

de correspondre avec ses amis du dehors [1]. Champagny passa pour être l'âme de toute cette intrigue, mais il y fut aidé, chose étrange, par Hembyze, ce farouche démagogue dont le républicanisme n'avait jamais pu supporter ce qu'il appelait la politique aristocratique d'Orange, et dont l'austère puritanisme exigeait pour être satisfait l'entière extermination des catholiques. Ce personnage, qu'on avait laissé sortir, infâme et méprisé, de la ville qu'il avait mise au bord de l'abîme, osa, après dix ans, reparaître et s'engager de nouveau dans des trames plus criminelles encore que ses premières entreprises. Cet implacable ennemi de l'Église romaine, cet ardent avocat de la démocratie à la grecque et à la suisse, se joignit maintenant à Champagny et à Chimay pour livrer la Flandre à Philippe et à l'Inquisition. Il parvint à se faire élève bourgmestre, et aussitôt mit toute son influence au service du complot en cours de formation [2]. Les efforts réunis de Parme, de Champagny, de Chimay et d'Hembyze, furent bien près de réussir. Dès le printemps de 1584, les autorités gantoises prirent la décision formelle d'entrer en négociation avec Parme. En conséquence des otages furent échangés, et une trêve de trois semaines fut conclue, pendant laquelle une active correspondance s'engagea entre les autorités de Gand et le prince de Chimay d'une part et les États-Généraux, les magistrats d'Anvers et les États de Brabant et d'autres corps importants d'autre part.

Les amis de l'Union et de la liberté, employèrent toute leur éloquence pour arrêter la ville de Gand dans sa voie fatale et pour préserver la Flandre de tout arrangement avec Parme. On rappela aux Gantois que le promoteur de toute cette négociation, était Champagny [3], un homme que sa longue

[1] Bor, XVIII. 406. Meteren, XII. 211. Ev. Reidani. III. 55.

[2] Bor, XVIII. 407. Meteren, XII. 211, 212. Hooft, XX. 885, 886. Van der Vynckt, III. 104-110.

[3] Bor, XVIII. 407, 410-419. — « Le bruit court, » écrivait le prince d'Orange aux magistrats de Gand, « qu'un passeport a été délivré à l'un de nos ennemis les plus acharnés (eenen van onze partiaelste vyanden), afin qu'il vienne dans la ville de

Digitized by Google

captivité, injuste à ses yeux, dans les murs de Gand, animait d'une haine profonde contre cette ville; un homme qui de plus était le frère de Granvelle, le père de tous les maux du pays. Prendre conseil de Champagny, c'était se livrer à un ennemi mortel, « car quiconque se confesse au loup » disaient les bourgmestres d'Anvers, « doit s'attendre à recevoir absolution de loup. » De toutes parts on remontra aux Flamands, combien il était puéril d'espérer en la bonne foi de Philippe; d'un monarque qui avait pour premier principe que tout engagement envers les hérétiques était nul! On les supplia de ne point se laisser attirer « par le doux chant des royalistes, » qui ne feignaient pour un temps de blâmer les pratiques de l'Inquisition d'Espagne, qu'afin de séparer les Gantois d'avec leurs vrais amis. « N'allez point imiter, » disaient les magistrats de Bruxelles, « ces folles brebis qui firent avec les loups traité d'alliance perpétuelle, à condition d'en exclure les chiens fidèles. » On déclarait — et certes c'était là une vérité indubitable — que du jour où les Gantois signeraient un traité avec Parme, la liberté religieuse serait morte. « Chercher, » disaient les magistrats d'Anvers, « le maintien des priviléges politiques et de la liberté évangélique dans un arrangement avec les Espagnols, c'est chercher la lumière dans les ténèbres, le feu dans l'eau. » « Philippe lui-même est l'esclave de l'Inquisition, » disaient les États-Généraux, « et toute sa vie n'a qu'un but, chérir ce tribunal partout et particulièrement dans les Pays-Bas. Avant Marguerite de Parme, on a étranglé ou brûlé cent mille citoyens des Pays-Bas, et d'Albe a passé sept années à en égorger et à en torturer bien des milliers encore. » Les magistrats de Bruxelles parlaient le même langage [1] : « Le Roi d'Espagne, » disaient-ils à leurs frères de

Gand s'entretenir de bouche avec Champagny (mondelinge met Champagny te spreecken). » — Lettre du 31 mai, dans De Jonge, Onuilgegevene Stukken, 's Gravenhage en Amsterdam, 1827. « C'est Champagny qui est au fond de tout cela, » écrivaient les États de Brabant aux magistrats de Gand. — Lettre du 14 mars, dans Bor, XVIII. 415, 416.

[1] Lettre des bourgmestre et autorités de Gand, dans Bor, XVIII. 417. — Lettre des

Gand, « est enchaîné à l'Inquisition. Oui, il est tellement en son pouvoir, que quand même il voudrait tenir ses promesses, il ne le pourrait [1]. » Le prince d'Orange ne fut pas moins infatigable dans ses efforts comme homme et comme fonctionnaire, pour contrecarrer les machinations de Parme et du parti espagnol à Gand. Il voyait avec effroi les progrès de la décomposition politique dans cette partie si importante de la généralité, car il regardait, à juste titre, la cité gantoise comme la clef de voûte des provinces; car il comprenait, par une sorte d'instinct prophétique, que la perdre, c'était perdre toutes les provinces méridionales et rendre à jamais impossible la constitution dans les Pays-Bas d'un État uni et indépendant. Déjà pendant l'été de 1583, il avait adressé aux autorités de Gand, une lettre pleine de sagesse et de prudence, dans laquelle il leur faisait ressortir l'iniquité et la sottise de leur manière d'agir, tout en s'exprimant avec assez d'adresse et d'habileté pour éviter de les offenser; des accusations qui au fond étaient conformes à la vérité, n'y étaient produites que dans une forme hypothétique [2].

Ces remontrances ne furent point stériles et les habitants et magistrats de Gand firent encore une fois halte dans le chemin qui les menait au précipice. Pendant qu'ils hésitaient, un nouvel incident vint brusquement rompre toute négociation avec Parme. Hembyze le démagogue avait organisé secrètement une expédition contre Termonde qu'il voulait prendre et livrer au duc de Parme [3]; mais le seigneur de Ryhove, ce vieil ami et complice d'Hembyze devenu depuis son ennemi, commandait la place, et fut averti du dessein avant qu'on

magistrats de Bruxelles à ceux de Gand, 16 mars 1584. — Bor, XVIII. 414. Lettre des États-Généraux au prince de Chimay et aux baillis de Bruges, 17 mars 1584. — Bor, 3. XVIII, 410b.

[1] Lettre des magistrats de Bruxelles. — Bor, XVIII. 414.

[2] La lettre est publiée en même temps que d'autres d'un grand intérêt par De Jonge, Onuitgegevene Stukken, 84-92.

[3] Bor, XVIII. 420. Meteren, XII. 212. Hooft, XX. 886. Van der Vynckt, III. 105-110.

Digitized by Google

n'eût pu l'accomplir. Ryhove, se tint donc sur ses gardes, sut arrêter son vieux camarade, qui ne tarda pas à être mis en jugement et décapité à Gand [1]. Jean de Hembyze n'était donc rentré dans la ville d'où la dédaigneuse pitié d'Orange l'avait jadis laissé partir, que pour expier par la mort des traîtres de nouvelles turbulences et de nouvelles trahisons. Quant aux Gantois, ainsi mis en défiance par les événements aussi bien que par des conseils, ils résolurent nettement de cesser tout rapport avec Parme et de rester fidèles à l'Union [2]. Toutes les autres villes flamandes suivirent leur exemple, à l'exception malheureusement de Bruges, qui se trouvant à la discrétion de Chimay fut livrée par lui au gouvernement royal. Le 20 mai 1584, le baron de Montigny envoyé par Parme, signa avec le prince de Chimay, une convention par laquelle la ville était rendue à Sa Majesté, et qui laissait à tous les habitants décidés à rester séparés de l'Église romaine, la faculté de quitter le pays. Chimay fut reçu par Parme, avec honneur dès que le contrat eut été signé, et ne tarda pas à recevoir les faveurs du Roi, tandis que la princesse sa femme qui s'était convertie à la foi réformée se retira en Hollande [3].

La seule autre ville d'importance que le gouvernement du Roi parvint encore à gagner en cette circonstance, fut Ypres assiégée depuis longtemps et qui dut enfin céder. Le nouvel évêque, eut pour premier soin, en prenant possession de son siége, de nettoyer un lieu souillé depuis tant d'années par des infidèles, et comme mesure d'inauguration, il fit déterrer les cadavres de plusieurs hérétiques et ordonna de les pendre publiquement dans leurs cercueils. Quant aux vivants, sectateurs de la Réforme, ils furent sans délai, chassés de la ville [4].

[1] Van der Vynckt, III. 110. Meteren, XII. 213a. Au mois d'août 1584.
[2] Bor, XVIII. 420.
[3] Ibid., XVIII. 420-423.
[4] Ibid., 425. Hooft, XX. 887.

Gand et le reste de la Flandre, étaient donc pour le moment tirés encore une fois des mains de l'Espagne, et les Flamands furent affermis dans leur résolution de maintenir l'union pour les autres provinces, par les nouvelles qui vinrent de France. Dès le commencement du printemps, les négociations entre Anjou et les États-Généraux avaient été sérieusement reprises, et Junius, La Mouilleric et Asseliers étaient partis pour la France chargés de conclure un nouveau traité avec le Duc. Le 19 avril 1584, ils revinrent à Delft porteurs de lettres de la cour de France, pleines de chaudes promesses d'assistance; il était convenu qu'une Constitution, sur les bases du premier traité de Bordeaux serait acceptée par le Duc [1]. Mais la mort d'Anjou vint tout mettre à néant. Il était malade depuis le commencement des négociations; il expira à Château-Thierry le 10 juin 1584, dans d'atroces souffrances, rendant le sang par tous les pores et suivant, beaucoup de témoins oculaires, frappé par le poison [2].

[1] Bor, XVIII. 423.
[2] Ibid., XVIII. 426. Meteren, XII. 214. Hooft, XX. 890, 891. Ev. Reidani, III. 54. De Thou, IX. 181-184.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

LA MORT D'UN HÉROS.

(1584.)

Les attentats contre la vie du prince d'Orange. — Delft. — Description de l'hôtel du Prince. — François Guion, *alias* Balthazar Gérard — Ses antécédents — Sa correspondance et ses entrevues avec Parme et d'Assonleville — Ses travaux en France — Son retour à Delft et son entrevue avec d'Orange. — Le crime. — L'aveu. — La châtiment. — Les conséquences. — Conclusion.

Comme on l'a vu, le Ban proclamé contre le prince d'Orange n'était pas resté sans porter ses fruits; les tentatives pour lui arracher la vie et gagner la récompense promise, avaient échoué mais ne s'en étaient pas moins reproduites avec insistance. Nous avons parlé de l'attentat de Jaureguy à Anvers, de celui de Salsedo et Baza à Bruges, il faut y ajouter en 1583, celui de Pietro Ordogno exécuté au mois de mars sur la place d'Anvers. Avant de mourir il avoua avoir été envoyé expressément d'Espagne pour cet assassinat et avoir examiné avec La Motte gouverneur de Gravelines les meilleurs moyens de parvenir à l'accomplir [1]. Au mois d'avril 1584, on pendit Hans Hanszoon, marchand de Flessingue, convaincu d'avoir essayé de se débarrasser du Prince en faisant sauter sa demeure à Flessingue ou son fauteuil à l'Église. Il avoua avoir résolu d'employer à cet effet la poudre à canon, et avoir discuté au préalable tous les détails d'exécution avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris [2]. Vers le même

[1] Meteren, XI. 205d.
[2] Ibid. Bor, XVIII. 423. Hooft, XX. 892.

temps un certain Le Goth, officier français prisonnier, avait été sollicité par le marquis de Roubaix, de la part du prince de Parme, de se charger du meurtre du Prince. Le Goth avait consenti, disant qu'il n'y avait rien de plus facile, et qu'il s'y prendrait en empoisonnant un plat d'anguilles, mets dont le Prince était fort friant. Le Français fut aussitôt mis en liberté, pour aller accomplir sa promesse; mais comme il était grand partisan d'Orange, il n'eut rien de plus pressé que d'aller lui conter toute l'affaire et resta pour le restant de ses jours serviteur fidèle des États [1]. Il est à supposer qu'il excusa la petite perfidie à laquelle il devait sa sortie de prison, par le motif qu'on ne devait pas plus tenir ses engagements envers les meurtriers qu'envers les hérétiques. Ainsi donc, dans l'espace de deux ans, le Prince avait été l'objet de cinq tentatives distinctes, toutes instiguées par le gouvernement espagnol. Une sixième allait bientôt les suivre.

Pendant l'été de 1584 Guillaume d'Orange avait établi sa résidence à Delft [2] où sa femme, Louise de Coligny avait donné le jour, l'hiver précédent, à un fils qui fut plus tard le célèbre stathouder Frédéric-Henry. Ces noms avaient été donnés à l'enfant par ses deux parrains le roi de Danemark et de Navarre, et le baptême avait été célébré avec beaucoup de pompe le 12 juin [3].

C'était un séjour bien calme, bien doux, un peu trop tranquille peut-être que cette vieille petite ville de Delft. Les canaux à l'onde lisse qui la traversaient en tous sens, étaient bordés d'ombreuses et murmurantes allées de tilleuls et de

[1] Meteren, XI. 203, 205. Hooft, XX. 891, 892. Il est quelquefois appelé Gott.

[2] Il avait quitté Anvers depuis le 22 juillet 1583. Son départ de cette métropole commerciale avait été hâté par une injure que lui avait faite une partie de la populace, à l'occasion d'une bâtisse commencée dans les environs de la citadelle. Une rumeur absurde circulait, d'après laquelle le Prince avait rempli la citadelle de troupes françaises et allait la livrer à d'Anjou. Quoique la fausseté de ce bruit eût été publiquement démontrée, et quoique la partie saine de la population s'indignât de sa persistance, les calomniateurs n'avaient pas été punis. Le Prince, justement offensé, quitta alors la ville. — Meteren, XI. 207, 208.

[3] Bor, XVIII. 407b. Hooft, XX. 883.

peupliers, et le long de ces routes liquides glissait sans bruit tout le trafic de la place. On eût dit vraiment le temple du silence et du repos. Les rues y étaient propres et aérés, les maisons bien bâties, l'aspect général prospère et dénotant l'aisance.

Une des principales artères s'appelait la vieille rue de Delft. Des deux côtés d'épais tilleuls l'ombrageaient, et à la saison où nous sommes arrivés, couvraient de leurs fleurs légères et parfumées la surface du canal dont l'eau coulait lentement entre les quais. D'un côté du canal s'élevait « la vieille Église, » bâtiment en briques, simple, antique, aux fenêtres en ogives, surmonté d'une tour haute et mince, fortement penchée vers une des maisons de l'autre quai. Cette maison était celle qu'habitait Guillaume-le-Taciturne. Elle faisait précisément face à l'église; une cour assez grande la séparait de la rue; et avec ses écuries et autres dépendances elle s'étendait en profondeur jusqu'aux murs de la ville. Une étroite ruelle, menant de la grande rue aux remparts, longeait les bâtiments. Quant à l'hôtel lui-même, c'était un édifice en briques à deux étages, très simple, couvert en tuiles rouges, jadis le couvent de Sainte-Agathe, dont le dernier prieur avait été pendu par le furieux Lumey de la Marck.

La nouvelle de la mort d'Anjou avait été apportée à Delft par un messager envoyé exprès par la cour de France. Le dimanche 8 juillet 1584, au matin, le prince d'Orange, ayant lu ces dépêches avant de quitter le lit, fit appeler l'individu qui les avait apportées, afin de lui demander verbalement quelques détails sur la dernière maladie du Duc [1]. Le courrier fut aussitôt introduit dans la chambre à coucher du Prince, c'était un nommé François Guion. Vers le commencement du printemps, cet homme s'était présenté à d'Orange, dont il avait obtenu la protection, en se disant fils d'un protestant de

[1] Bor, XVIII. 427, sqq. Meteren, XII. 214, sqq. Hooft, XX, 892-894, sqq. Wagenaar, VII. 529, sqq. Le Petit, Grande Chronique des P. B., liv. V.

Besançon, mort du dernier supplice victime de sa foi, et en se déclarant lui-même ardemment attaché à la Réforme [1]. C'était un jeune homme pieux, grand chanteur de psaumes, calviniste jusqu'au bout des doigts, ne sortant jamais sans sa bible ou son livre d'hymnes sous le bras, d'une assiduité exemplaire au prêche et aux lectures. Du reste, personnage singulièrement insignifiant, âgé de vingt-sept ans, petit de taille, maigre, d'apparence vulgaire, au teint blême, enfin un être sans importance — passant presque inaperçu de tout le monde. Si jamais quelqu'un s'était donné la peine de se former une opinion sur ce Bourguignon chétif et un peu gauche, elle consistait évidemment à le considérer comme un être inoffensif incapable d'aucune action importante. Il paraissait bien élevé, se disait de bonne famille, et possédait une remarquable facilité de parole, ce qu'avaient observé le petit

[1] La source principale où les historiens cités dans la note précédente ont puisé leurs renseignements sur Balthazar Gérard, son crime et son supplice, est le compte rendu officiel, rédigé par ordre des États-Généraux, et intitulé : « Verhaal van den moort ghedaen aen den personne des doorluchtigen fursten ende heeren Wilhelms Prince van Orangien, » etc., etc., Delft, Anno 1584 ; une copie s'en trouve à la Bibliothèque royale de La Haye, collection Duncan. La base de ce compte rendu est la confession de Balthazar Gérard, écrite au couvent de Sainte-Agathe (le Prinsen hof, résidence d'Orange) immédiatement après son arrestation, et en outre ses interrogatoires du 10 au 14 juillet. La confession a été publiée par M. Gachard (Acad. Roy. de Belg., t. XX. N° 9. Bulletins), et ce d'après une vieille copie manuscrite du temps. Un pamphlet très curieux, qui se trouve également dans la collection Duncan et qui est fort utile à consulter, est intitulé : Historie Balthazars Geeraert, alias Serach, die den tyran van 't Nederlandt, den Princen van Orangie, doorschoten heeft : ende is darom duer grouwelijcke ende vele tormenten binnen de stadt van Delft openbaertijck ghedoodt, 1584, » sans nom d'auteur ni d'éditeur. Ce compte rendu, œuvre d'un furieux papiste, peut-être l'ami de Gérard, porte aux nues l'œuvre accomplie et dépeint les souffrances du condamné comme celles d'un saint martyr. Un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne (bibliothèque royale de Bruxelles, section des manuscrits) et intitulé : « Particularités touchant Balthazar Gérard, » n° 17,386, contient plusieurs pièces importantes et lettres de Parme, de Gérard et de Corneille Aertsens. Le 5e volume de l'histoire manuscrite de Renom de France consacre à ce sujet un chapitre important, parce que l'auteur écrivait d'après les papiers d'Assonleville qui servit d'intermédiaire entre Parme et Gérard. Une partie de ces documents ont été publiés par Dewez (Histoire de Belgique, tome VI), Reiffenberg et plus récemment par le professeur Arendt (Recherches critiques et historiques sur la confession de Balthazar Gérard. Bruxelles, 1854), lequel a démontré complètement l'authenticité de la confession publiée par M. Gachard.

nombre de ceux qui avaient parfois pris la peine de converser avec lui; chose rare, car il n'attirait guère l'attention.

Cependant, cette humble enveloppe cachait une nature pleine d'audace et de résolution; ce cerveau doux et inoffensif couvait depuis sept ans un crime terrible, dont l'éclosion ne devait plus longtemps se faire attendre. François Guion, le calviniste fils d'un martyr calviniste, n'était autre que Balthazar Gérard, catholique fanatique, dont les parents vivaient encore à Villefans en Bourgogne. Avant, même d'avoir atteint l'âge d'homme il avait conçu le dessein d'assassiner le prince d'Orange, « qui, aussi longtemps qu'il vivrait semblait devoir demeurer rebelle contre le roi catholique, et à faire tous ses efforts par toutes voies illicites pour troubler l'état de l'Église catholique, apostolique dite romaine. »

Il n'avait encore que vingt ans, quand un jour enfonçant de toute sa force un poignard dans une porte il s'écria : « Je voudrais que ce coup-là eût été donné dans le cœur du prince d'Orange. » Une personne présente le réprimanda pour cet acte, en lui disant que ce n'était point à lui à tuer des princes et qu'il ne fallait pas désirer la mort d'un aussi bon capitaine que le prince d'Orange qui après tout se réconcilierait peut-être un jour avec le Roi [1].

Dès que le ban du roi d'Espagne contre d'Orange eut été publié, Balthazar, plus que jamais ardent à poursuivre l'exécution de son dessein, partit de Dôle et vint à Luxembourg. Il y apprit que Jean Jaureguy venait de réaliser ce qu'il projetait. Cette nouvelle lui produisit un certain soulagement, une vive satisfaction d'être délivré de l'obligation de risquer sa vie [2], et croyant le Prince mort, il s'engagea comme commis chez un nommé Jean Duprel, secrétaire du comte de Mansfeldt, gouverneur de Luxembourg. Il ne tarda pas à savoir que

[1] Confession de B. Gérard. — Bor. Meteren, Hooft, Le Petit, ubi sup., et al.

[2] — — « des quelles nouvelles je fus fort aise, tant pour estre (comme j'estimois) la justice faite, que pour avoir excuse de me mettre au danger. » — Conf. de Gérard.

l'attentat de Jauregny avait échoué, et « sa délibération invétérée » se ranima plus forte que jamais. Il songea aux moyens de gagner la confiance des partisans d'Orange, et ne trouva rien de mieux que de prendre l'empreinte en cire des sceaux officiels de Mansfeldt pour aller les offrir à ceux qu'il voulait se concilier.

Mais diverses circonstances le forcèrent à tarder encore. Une somme d'argent fut volée, et de peur d'être arrêté comme voleur, il n'osa point partir avant qu'on ne l'eût retrouvée. Puis son patron (qui était en même temps son cousin) tomba malade et Gérard fut obligé d'attendre qu'il fût rétabli. Enfin au mois de Mars 1584, « voyant apparence de beau temps, » pour employer ses propres expressions, Balthazar quitta Luxembourg et se rendit à Trèves. Là, il confia son plan au régent du collége des Jésuites, — un « homme à cheveux roux » dont on n'a pas conservé le nom [1]. Ce dignitaire, approuva hautement le projet, donna sa bénédiction à Gérard et lui promit que s'il perdait la vie dans son entreprise, il irait prendre place au milieu des glorieux martyrs [2]. Cependant, un autre Jésuite, du même collége, avec lequel il eut aussi conversation, lui tint un tout autre langage, faisant de grands efforts pour détourner le jeune homme de son dessein, *à cause des inconvénients que pourrait entraîner la contrefaçon des sceaux de Mansfeldt*, et ajoutant qu'au surplus ni lui ni aucun des membres de sa société ne se mêlaient volontiers de pareilles affaires et que Gérard ferait mieux d'aller exposer la chose au prince de Parme [3]. On ne voit nulle part que ce personnage « homme de bien et docte, » ait essayé de dissuader Bal-

[1] Verhaal van den Moordt, etc. — Comparez Bor, ubi sup.

[2] Ibid. — Comparez Meteren, Le Petit, ubi sup.

[3] Ce fait curieux fut malignement supprimé dans le compte rendu officiel, « Verhaal van den moordt, » etc., et n'est par suite point rapporté par les auteurs précités. Il figure dans la confession telle que l'a publiée M. Gachard; « —— et s'efforça le dit père de m'oster de teste ceste mienne délibération, pour les dangers et inconvéniens qu'il m'allégoit en pourroient survenir, au préjudice de Dieu et du Roy, par le moyen des cachets vollans; disant, au reste, qu'il ne se mesloit pas volontiers de telz affaires, ny pareillement tous ceulx de leur dicte compagnie. »

thazar de ses projets, par aucune raison tirée du caractère criminel de l'assassinat, ou du danger soit temporel soit éternel auquel le meurtrier allait s'exposer.

Peu convaincu, semble-t-il, sauf sur un seul point, de la bonté des avis de ce deuxième directeur spirituel, Balthazar vint à Tournay, et y tint conseil avec un troisième prêtre, le célèbre père Géry, moine franciscain, qui lui rendit toute sa fermeté et l'assura dans sa détermination [1]. Balthazar alors s'adressa à Parme, ainsi que le lui avait conseillé « le bon et docte » Jésuite de Trèves; il le fit par le moyen d'une lettre, rédigée avec beaucoup de soin, et dont évidemment il avait une haute idée comme œuvre de littérature. Il en confia une copie au gardien du couvent des Franciscains de Tournay; quant à l'original, il le remit lui-même à Parme en mains propres [2]. « Le vassal, y disait-il, doit toujours préférer la justice et la volonté de son roi à sa propre vie, » et dès lors, il exprimait son étonnement de ce qu'on n'eût trouvé jusqu'ici personne qui voulût exécuter la sentence portée contre le Prince « hormis le gentil Biscayen défunt. » Mais pour accomplir cette tâche, faisait observer très judicieusement Gérard, il fallait avoir accès auprès de la personne du Prince, et c'est en cela que consistait la difficulté. Ceux qui possédaient cet avantage, poursuivait-il, étaient donc tenus d'extirper sans délai « ce monstre et peste publique, » sans forcer Sa Majesté d'envoyer quérir à Rome quelque cavalier; car nul de ceux-ci ne voudrait se précipiter dans ce gouffre empoisonné, qui infectait de sa contagion et frappait de mort les âmes et les corps des pauvres sujets égarés et exposés à son influence. Gérard se déclarait être depuis si longtemps piqué et stimulé par ces considérations, et si vivement rongé de déplaisir et d'amertume en voyant cet opiniâtre coquin n'avoir pas encore

[1] Verhaal van den Moordt, etc. Bor, Meteren, Le Petit, ubi sup.

[2] Cette lettre, ainsi que plusieurs autres relatives au même sujet, est contenue en un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, n° 17,386, intitulé : « Particularités touchant Balthazar Gérard. »

subi sa juste punition, qu'il s'était enfin décidé à tendre au piége bien amorcé au renard, pour se procurer accès chez lui et le prendre au trébuchet [1]. Si proprement qu'il n'en pût échapper, il ajoutait, — sans expliquer quel était son piége et son amorce — qu'il croyait de son devoir d'exposer toute l'affaire à son altesse sérénissime le prince de Parme, et protestait en même temps qu'il n'était mû en rien par l'espoir de la récompense promise en l'édit de mise au ban, et qu'il préférait sous ce rapport s'en rapporter à l'immense libéralité de Sa Majesté [2].

Depuis longtemps Parme cherchait quelqu'un qui convînt pour l'assassinat d'Orange [3]; il sentait, comme Philippe, comme Granvelle et comme tous les précédents gouverneurs des Pays-Bas, que c'était là le seul moyen de sauver l'autorité royale dans les Provinces. Plusieurs meurtriers insuffisants, s'étaient déjà successivement présentés, et Alexandre avait à diverses reprises, vidé sa bourse dans les mains de gens divers : Italiens, Espagnols, Lorrains, Écossais, Anglais, qui généralement, dépensaient le salaire sans même essayer de faire le coup. Il y en avait d'autres engagés, à ce que l'on supposait, dans l'entreprise, et entre autres, quatre individus inconnus l'un de l'autre, et de diverses nations, étaient en ce moment dans l'enceinte de Delft, cherchant le moyen de donner la mort à Guillaume le Taciturne [4]. Chaque jour quelque bandit sordide, essorillé, en haillons, soldat chassé, ce capitaine de

[1] « Estant de long temps durement piqué et stimulé par ces deux points et poinçonné extrêmement de déplaisir et amertume — si finalement me suis advisé de donner une amorce à ce renard pour avoir accès chez lui, afin de le prendre au trébuchet, en momens opportuns, et si proprement qu'il n'en puisse échapper. »

[2] « —— Et moins encore être veu si présomptueux que de préférer la libéralité immense de S. M., » etc.

[3] « Y porque tal enemigo tuviese castigo, andava el Principe de Parma buscando maneras como quitarle del mundo. » — Herrera, Hist. del mundo en el reynado del Rey D. Phelipe II., XIV. 10, tom. II. 550.

[4] « —— Aucuns Italiens et soldats avoient paravant obtenu certaines sommes au mesme effet sans avoir riens attenté. » — Renom de France, MS., tom. V. c. 26. — Comparez Strada, 2, V. 287.

compagnie franche, chef de maraude, venait offrir ses services; c'était à n'en pas finir, et en somme rien ne se faisait. Comment Parme eût-il espéré beaucoup de ce clerc vagabond, obscur, petit de taille, presque imberbe? Aussi le regarda-t-il comme tout à fait impropre à la moindre entreprise sérieuse, et se prononça-t-il dans ce sens en en parlant au Roi et à ses conseillers intimes [1]. Il congédia donc bien vite Gérard, après avoir reçu sa lettre, et il est à supposer que le style boursouflé de cette épître n'effaça pas l'impression défavorable qu'avait produite l'apparence extérieure de son auteur. Cependant sur les observations de Claude de Berlaymont sire de Haultepenne et de quelques autres, Parme consentit à envoyer son conseiller intime d'Assonleville, chez l'étranger, pour s'informer des détails du plan de ce dernièr [2]. D'Assonleville alla donc voir Gérard et pria le jeune homme d'exposer par écrit le mode d'exécution de son projet, ce qui fut fait le 11 avril 1584.

Gérard expliqua qu'il voulait se présenter à d'Orange comme le fils d'un Calviniste exécuté; comme dévoué lui-même en secret mais avec ardeur à la foi réformée, et désireux, par suite, d'entrer au service du Prince pour se garer de l'insolence des papistes. Quand il aurait ainsi gagné la confiance des amis du Prince, il leur insinuerait la grande utilité qu'ils pourraient tirer des sceaux de Mansfeldt, en fabriquant des passeports pour les espions ou autres personnes qu'ils pourraient vouloir envoyer dans la ligne des royalistes. « Par ces ou autres semblables feintes et frivolités, » continuait Gérard, « j'obtiendrai bientôt accès près la personne dudit Nassau, » et il renouvelait sa protestation de n'avoir été mû dans sa

[1] « —— Le dit jeune homme, » écrit Parme au Roi, « m'avait communiqué sa résolution, de la quelle pour dire la vérité je tenois *peu de compte*, pour ce que la disposition du personnaige ne sembloit promettre emprinse de si grande importance. Touttefois je le laisaye aller, après l'avoir fait exorter par quelques ungz de ceux qui servent ici. » — Relation du Duc de Parme au Roy. Phil. II; au manuscrit intitulé : « Particularités touchant B. Gérard. Bib. de Bourgogne, n° 17,386.

[2] Renom de France, MS., loc. cit., qui l'écrivait d'après les papiers du conseiller d'Assonleville.

résolution, « que par le bon zèle qu'il portait à la foi et vraie religion gardée par notre mère la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, et au service de Sa Majesté. » Il demandait qu'on lui pardonnât d'avoir la contrefaçon des sceaux en question; action honteuse qu'il ne se fût jamais permise, lui préférant mille morts, — si ce n'avait été pour le grand but qu'il avait en vue. Il désirait pardon avant de se mettre à l'œuvre, spécialement « afin qu'il pût se confesser et recevoir la sainte communion aux Pâques prochaines, sans scrupules de conscience. » Il demandait au Prince de Parme d'implorer du Saint-Père absolution de cette filouterie — et d'autant plus « qu'il allait être obligé de vivre quelque temps en compagnie d'hérétiques et d'athéistes, et de se conformer plus ou moins à leurs façons [1]. »

Au ton général des lettres de Gérard, on serait au premier abord tenté de le regarder comme un pauvre fanatique religieux, convaincu qu'en exécutant le mandat conféré publiquement par Philippe à tous les meurtriers de l'Europe, il allait bien mériter de Dieu et de son Roi. Il était enthousiaste, exalté, c'est chose indubitable; mais il n'était pas que cela. Le caractère de cet homme offre des côtés bien intéressants, comme phénomène psychologique. Il s'était convaincu du mérite sans égal de l'œuvre qu'il voulait entreprendre, et n'en craignait aucunement les conséquences possibles. Mais il n'était point au fond si désintéressé, qu'il lui plaisait de le prétendre dans des lettres qui, son instinct le lui disait, devaient passer sous les yeux de la postérité. Au contraire, dans ses entrevues avec d'Assonleville il fit bien remarquer qu'il était pauvre, et qu'il désirait aussi s'enrichir par son entreprise [2], ce qui dépendait du prince de Parme, lequel par conséquent devait promettre d'user de son influence auprès du Roi pour le paye-

[1] La lettre est contenue au MS. cité ci-dessus : « Particularités touchant B. Gérard. »

[2] « Estant povre compagnon, » etc. — Verhaal van den Moordt, etc. Le Petit, Bor, loc. cit.

ment de la récompense qu'offrait le ban à quiconque tuerait d'Orange.

La seconde lettre de Gérard décida Parme à autoriser d'Assonleville de donner des encouragements au jeune Bourguignon et de lui promettre qu'en cas de succès, on lui procurerait, et s'il venait à mourir on procurerait à ses héritiers, les récompenses promises [1]. Dans sa seconde entrevue d'Assonleville transmit ces assurances à Gérard et lui enjoignit de bien se garder en cas d'arrestation d'inculper en quoi que ce fût le prince de Parme. Mais tout en exhortant l'étranger, le conseiller comme le lui avait ordonné Parme, se tint dans les généralités, refusant même d'avancer à Gérard cinquante écus, que ce dernier demandait au gouverneur pour parer aux dépenses de son entreprise [2]. Parme n'avait que trop souvent fait de pareilles avances à des individus, qui s'engageaient à tuer le Prince et puis ne faisaient rien; et il s'était résolu à refuser absolument quoi que ce soit au nouvel aventurier dont il n'attendait pas plus que des autres. Cette rebuffade ne découragea point Gérard. « J'y pourvoirai moi-même de ma propre bourse, » dit-il à d'Assonleville, « et avant six semaines vous entendrez parler de moi. » « Allez, mon fils, » lui répondit paternellement d'Assonleville, « si vous parachevez ce fait, le Roi vous tiendra toute ce qu'il a promis et serez en outre immortalisé [3]. »

Sa « délibération invétérée » ayant été ainsi bien mûrie, Gérard se disposa à l'accomplir. Il se rendit à Delft, y obtint audience de Villiers, le chapelain et l'ami intime du Prince, lui montra les sceaux de Mansfeldt, et fut aussitôt, bien contre

[1] « —— Qu'on procureroit en sa faveur ou de ses proches héritiers les mercedes et récompenses promises par l'édict qui fut toute la consolation qu'il réceut, plus propre pour le retirer et divertir que pour l'encourager à une emprinse si hazardeuse. » Renom de France, MS., loc. cit.

[2] « —— Et aianet d'Assonleville traicté là dessus avec le Prince de Parme fut conclud que on n'avanceroit riens à Balthazar Gérard, non pas les 50 escus auxquels il se restraindoit. » etc. — Ibid.

[3] Ibid. Verhaal van den Moordt. Bor, Meteren, Le Petit.

son gré envoyé en France pour aller les montrer au maréchal de Biron, qui allait d'un moment à l'autre être nommé gouverneur de Cambray. Grâces à la recommandation d'Orange, le Bourguignon fut admis à faire partie de la suite de Noël de Caron, seigneur de Schoonewalle, qui partait pour la France chargé d'une mission spéciale auprès du duc d'Anjou [1]. Pendant tout son séjour dans ce royaume, Gérard ne put trouver de repos, son désir de tuer le Prince le tourmentant jour et nuit [2], et quand le duc mourut, il obtint avec joie l'autorisation d'aller porter cette importante nouvelle à d'Orange. Muni des dépêches nécessaires, il se rendit en toute hâte à Delft, et à sa grande surprise, à peine les eut-il remises, qu'il fut appelé à pénétrer dans la chambre du Prince. Pareille occasion ne s'était jamais offerte à lui, même dans ses plus grands moments d'espoir. Le plus mortel ennemi de l'Église et de l'humanité, celui dont le meurtre devait donner au meurtrier fortune et noblesse dans ce monde et dans l'autre l'auréole des saints, était là seul, au lit, sans armes devant l'homme qui depuis sept longues années avait soif de son sang!

Balthazar en proie aux plus violentes émotions, put à peine répondre aux questions que lui adressait le Prince sur les détails de la mort d'Anjou [3], mais d'Orange plongé dans les dépêches et dans les réflexions que faisaient naître l'importance de leur contenu, ne remarqua point la tenue de l'humble exilé calviniste, que Villers lui avait récemment recommandé. Gérard ne s'était nullement préparé en vue d'une circonstance si complétement inattendue, il n'avait pas d'armes et n'avait rien disposé pour sa fuite. Il fut forcé de laisser échapper sa proie alors qu'elle était le plus facile à saisir et après avoir appris au Prince tout ce que celui-ci désirait savoir, il fut congédié et sortit de l'appartement.

[1] Confession de Gérard. Verhaal van den Moordt. Bor, Meteren, Le Petit, Hooft, ubi sup.
[2] Verhaal van den Moordt.
[3] Verhaal, etc. Bor, Meteren, Le Petit.

Digitized by Google

C'était un dimanche, au matin, et la cloche annonçait le service divin. Sorti de l'hôtel, Balthazar rôda dans la cour, examinant furtivement la disposition des lieux, tellement qu'un sergent de hallebardiers s'approcha pour lui demander ce qu'il attendait là. Gérard répondit d'un ton humble, qu'il était bien désireux d'assister à l'office dans l'Église d'en face, mais, et il montra ses vêtements râpés et salis par le voyage, — que sans une paire de bas et de souliers neufs, il n'oserait se joindre à la foule des fidèles. Insignifiant comme toujours, le pieux étranger, si frêle, si poudreux n'excita point les soupçons du bon sergent; il transmit aussitôt le désir de Gérard à un officier qui alla en parler à d'Orange, et le Prince ordonna immédiatement de remettre quelque argent au messager [1]. Balthazar obtint ainsi de la charité de Guillaume ce que l'avarice de Parme lui avait refusé : la somme nécessaire à l'accomplissement de son crime!

Le lendemain matin, au moyen de la somme qu'il avait ainsi obtenue, il acheta d'un soldat une paire de grands pistolets, au plutôt de mousquetons, après avoir longtemps marchandé sur le prix à cause de l'impossibilité où se trouvait le vendeur de lui procurer certaines balles ou chevrotines ramées auxquelles il tenait beaucoup. Avant que le lendemain ne se fut écoulé, ce soldat s'était frappé au cœur, et mourut désespéré, en apprenant à quoi avaient servi ses armes [2].

Le mardi 10 juillet 1584, vers midi et demi, le Prince ayant sa femme au bras et suivi des dames et des seigneurs de sa famille descendit pour dîner. Guillaume le Taciturne était ce jour là vêtu, comme de coutume d'une façon très simple. Il portait un chapeau de feutre mou, de couleur sombre et à larges bords, orné d'un cordon de soie, et tel qu'en portaient les Gueux aux premiers temps de la révolte. Une haute fraise lui

[1] Verhaal van den Moordt. Bor, Meteren, Hooft, loc. cit.

[2] « —— Zig op 't hooren van 't gruuwzaam gebruik, 't geen er de Booswigt van gemacht hadt, uit wanhoop, met twee of drie poignaard steeken om 't leven bragt. » — Van Wyn op Wagenaar, VII. 116.

entourait le cou d'où pendait aussi une de ces médailles des Gueux, portant pour devise, « *Fidèles au roy jusqu'à la besace;* » un grand surtout de drap gris de frise, recouvrant un pourpoint de cuir fané, avec un haut de chausses à larges plis, complétait son costume [1]. Gérard se présenta à lui dans le vestibule et lui demanda un passeport. La Princesse frappée de la pâleur et de l'agitation de cet homme, demanda avec inquiétude à son mari quel était cet étranger. Le Prince lui répondit sans plus d'attention, « que c'était tout simplement quelqu'un qui désirait un passeport, » et ordonna en même temps à un de ses secrétaires de préparer immédiatement la pièce. Mais la Princesse, non rassurée, fit remarquer à demi-voix, « qu'elle n'avait jamais vu homme d'aussi mauvaise mine [2]. » D'Orange néanmoins, sans être le moins du monde impressionné par l'aspect de Gérard, déploya à table sa gaieté ordinaire, s'entretenant beaucoup de l'état des affaires civiles et religieuses avec le bourgmestre de Leeuwaarden, le seul convive présent étranger à sa famille [3]. A deux heures on se leva de table. Le Prince montra le chemin et se dirigea vers ses appartements, à l'étage. La salle à manger qui était au rez-de-chaussée, ouvrait sur un petit vestibule carré communiquant, par un corridor voûté, avec un grand péristyle vers la cour d'honneur. Ce vestibule était précisément au pied de l'escalier de service et avait à peine six pieds de large [4]. Sur la gauche près de la première marche, une arche sombre presque entièrement cachée quand la porte était ouverte, s'enfonçait dans la muraille. Elle menait à une entrée pratiquée dans l'étroite ruelle qui comme nous l'avons dit longeait l'édifice. L'escalier était éclairé par une large fenêtre au premier palier. Le Prince sortit de la salle à manger et se mit à gravir lentement les mar-

[1] L'habit que portait le Prince se voit à La Haye au musée national.
[2] Bor, Meteren, Hooft, ubi sup.
[3] Historie Balth. Geraers alias Serach, etc.
[4] Cette maison (appelée maintenant le Prinsen Hof et qui sert de caserne) présente aujourd'hui encore à peu près le même aspect qu'en 1584.

ches. Il était à la deuxième quand un homme s'avançant de dessous l'arche sombre, s'arrêta à deux pieds de lui, et le frappa au cœur presqu'à bout portant d'un coup de pistolet. Trois balles lui labourèrent le corps, et l'une d'elles le perçant d'outre en outre alla rebondir avec force contre la muraille. Le Prince se sentant blessé, s'écria en Français : « Mon Dieu ayez pitié de mon âme! Mon Dieu ayez pitié de ce pauvre peuple [1]! »

Ce furent ses dernières paroles, sauf que quand sa sœur, Catherine de Schwartzbourg, lui demande aussitôt après s'il recommandait son âme à Jésus-Christ, il répondit d'une voix faible, « Oui. » Son écuyer, Jacques Van Maldere, l'avait reçu dans ses bras au moment où il était tombé frappé à mort. Il l'avait assis pendant un instant sur les marches, où le Prince perdit connaissance. Transporté sur un lit dressé dans la salle à manger, il y rendit au bout de quelques minutes le dernier soupir dans les bras de sa femme et de sa sœur [2].

L'assassin parvint à s'échapper par la porte dérobée et s'élança dans l'étroite ruelle. Il avait presque atteint les remparts, d'où il voulait sauter dans le fossé, quand il trébucha

[1] Korte Verhaal van den Moordt. etc. — Bor, Meteren, Hooft. Quelques écrivains ont exprimé des doutes sur la probabilité des paroles que l'on prête au Prince, et ce à cause de sa blessure mortelle. (V. Wagenaar, Vad. Hist., VII. 532, et la note.) Mais il n'y a pas à douter, car la circulaire des États, datée de Delft et adressée aux diverses provinces, contient ces mots : « Dio corts daervan t'onser grooten leedwesen ende verdriete overleden, segghende deselve ont faen bebbende, Mon Dieu, ayez pitié de mon âme; Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple! » (Brieven van de Gen.-staten, etc., nopende de dood van heere P. van Orangien. Ordinaris Dep. Boek. MS., 1584, f. 162, Archives de La Haye.) C'est là une preuve concluante. V. aussi une lettre du jeune Maurice de Nassau au magistrat de Gand, rapportant la mort et les derniers mots de son père de la même façon, mais en langue flamande. « Maer alzoo de leste woorden van zijne Exc^te waeren, myn Godt! ontfermt U mynder ziele, myn Godt! ontfermt uwer ghemeente. » (De Jonge, Onuilg. Stukken, 100-103. — Comparez Regist. der Resolut, Holl., 10 juill. 1584; Bor, Auth. Stukk., II. 58.) Le greffier Corneille Aertsens, écrivant de Delft à Bruxelles le 11 juillet, emploie le même langage : « Son Exc^te est trespassé et fini en Dieu, n'aiant parlé autre chose que ces mots bien hauts — Mon Dieu, ayez pitié de mon âme; et après, Ayez pitié de ce pauvre peuple, demeurans les deux derniers mots quasi en sa bouche. » — Relation au Mag. de Brux., N° 17,386, Bib. de Bourg., MS.

[2] Bor, Meteren, Hooft, ubi sup. Historie B. Geraerts alias Serneb.

sur un tas de décombres et tomba. En se relevant il se trouva aux mains de plusieurs pages et hallebardiers — qui le poursuivaient. Il avait laissé ses pistolets à terre à l'endroit où s'était commis le crime, et on ne trouva sur lui qu'une paire de vessies garnies d'un chalumeau, au moyen desquelles il espérait franchir plus aisément le fossé plein d'eau, au delà duquel un cheval tout sellé l'attendait. Il ne tenta nullement de nier son identité, et avoua au contraire avec audace et son nom et son crime. Il fut ramené à l'hôtel et soumis immédiatement à un interrogatoire préliminaire par les magistrats de la ville. Ensuite vinrent d'affreuses tortures, car une fureur sans bornes éclata contre le misérable qui venait d'enlever à la patrie un père, et Guillaume le Taciturne n'était plus là pour intercéder — comme souvent auparavant — en faveur de celui qui avait attenté à sa vie.

L'organisation de Balthazar Gérard serait un admirable sujet d'études pour le physiologiste comme pour le métaphysicien. Sans être tout à fait un fanatique, sans être non plus tout à fait un bandit, il réunissait en lui les éléments les plus dangereux de ces deux natures. Un corps frêle et un air vulgaire cachaient chez lui une puissante intelligence et certains talents; de l'ambition, de l'audace et une force d'âme presque surhumaine. Toutes ces qualités ne le menèrent cependant qu'à former dès son début dans la vie, une ferme résolution d'arriver à la grandeur par l'assassinat. Les récompenses offertes par le ban royal, se joignant au fanatisme religieux et à la passion de la célébrité, concentrèrent toutes les patientes énergies de Gérard sur le grand dessein pour l'exécution duquel il se croyait né et après sept années de préparatifs, il avait enfin accompli sa prétendue mission.

Dans son interrogatoire il ne manifesta ni désespoir ni contrition, mais bien plutôt une sorte de tranquille triomphe. « Comme David, » dit-il, « il avait tué Goliath de Gath [1]. »

[1] Haræi Annales, III. 363.

Quand on lui dit, contrairement à la vérité, que sa victime n'avait pas succombé, il ne montra ni crédulité ni désappointement. Il avait frappé la poitrine du Prince de trois balles empoisonnées, et il savait que déjà la mort avait dû s'ensuivre[1]. Il ne regrettait qu'une chose, c'est que la résistance des hallebardiers l'eût empêché de faire usage de son second pistolet, et il déclara que fût-il à mille lieues de distance il reviendrait encore refaire ce qu'il avait fait. Il écrivit froidement l'aveu de tous les détails de son crime, des motifs qui l'avaient poussé, des moyens qu'il avait employés, en prenant bien soin cependant de ne pas compromettre Parme dans l'affaire. Plus tard et sous le poids des plus horribles tortures, il raconta ses entrevues avec d'Assonleville et le recteur du collége des Jésuites, à Trèves, ajoutant qu'il avait été quelque peu influencé dans sa résolution par la certitude d'obtenir les récompenses promises dans l'édit de mise au ban[2]. Quand ses bourreaux se reposaient, il parlait sans aucune gêne, et même avec éloquence, répondant d'un ton apparent de sincérité à toutes les questions qu'on lui adressait. Sa constance dans les souffrances étonna à tel point ses juges, qu'ils crurent à l'intervention de quelque charme. « Ecce homo! » s'écriait-il de temps en temps, — indigne blasphème! — en soulevant de dessus le banc de torture sa tête ruisselante de sang. Dans le but de détruire l'influence du talisman qui semblait le rendre insensible à toute peine, on envoya chercher à l'hôpital la chemise d'un malade qui passait pour sorcier. Recouvert de ce vêtement, Balthazar n'en mit pas moins à bout l'esprit inventif des bourreaux, endurant tous leurs tourments, à en croire un témoin oculaire, sans oncques dire, « Ay my! » et déclarant que s'il le pouvait il reprendrait son entreprise, dût-il

[1] « —— J'ai ce jourd'hui tiré et débendé cette portant les trois balles contre l'estomach dudict Prince d'Orange, » etc. — Confession de Gérard. « —— En heeft hem also met een pistolet onder zijne mantel met drij fenijnigo ende geketende looten aen een gehecht geladen zijnde aen die treppen vander eetplatsen verwacht, » etc. — Historie B. Geraerts alias Serach.

[2] Verhaal van den Moordt. Bor, Meteren.

Digitized by Google

mourir pour cela de mille morts. Quelques-uns des assistants se refusèrent à croire qu'il ne fut qu'un homme. D'autres lui demandèrent depuis quand il s'était vendu au diable? Ce à quoi il répondit sans s'émouvoir, qu'il n'avait aucune relation que ce fût avec le Diable. Il remercia poliment les juges de la nourriture qu'on lui donnait en prison, et leur promit de les récompenser de leurs attentions. On lui demanda comment il ferait, et il répondit qu'il leur servirait d'avocat en Paradis [1].

La sentence prononcée contre l'assassin fut exécrable : — un crime contre la mémoire du grand homme qu'elle prétendait venger. Il fut arrêté que Gérard aurait la main droite brûlée au moyen d'un fer rouge ; qu'on lui arracherait la chair des os avec des tenailles en six endroits du corps, qu'on lui arracherait les entrailles et le couperait vif en quatre quartiers, qu'on lui arracherait le cœur hors de la poitrine pour le lui jeter sanglant à la face, et qu'enfin on lui couperait la tête. Ni l'horreur de son crime, et ses incalculables conséquences, ni les transports d'indignation qu'il avait soulevés ne pouvaient justifier cet arrêt sauvage que le héros, victime de l'assassin, eût flétri s'il eût pu se réveiller du sommeil de la mort. La sentence fut exécutée à la lettre le 14 juillet, sans que le condamné faiblit un instant sous la main du bourreau. Brisé et à demi brûlé déjà quand il gravit les marches de l'échafaud, il conservait cependant un calme étonnant; le valet du bourreau devait commencer l'exécution en brisant à coup de marteau le pistolet fatal instrument du crime; la tête du marteau au premier coup se sépara du manche et rasant dans son vol

[1] Verhaal van den Moordt. Bor, Meteren. — « —— Mais je n'ay ouy de ma vie une plus grande resolution d'homme ny constance, il n'a oncques dit « Ay my, » mais en tous tourmens s'est tenu sans dire mot, et sur tous interrogatoires a repondu bien àpropos et avec bonne suite, quelquefois que voulez-vous faire de moy ? je suis resolu de mourir aussy d'une mort cruelle que je n'eusse laissé mon entreprinse ni encore si j'étois libre la laisseroie, comme que je deusse mourir mille morts, » etc. — Extrait d'une Relation faite à ceux du Magistrat de Bruxelles, par Corneille Aerlsens, alors leur greffier, 11 juillet 1584. Bib. de Bourg., MS., N° 17,386, Historie B. Gerarts alias Serach.

l'oreille de l'exécuteur le blessa légèrement ; la foule partit d'un éclat de rire et l'on vit Gérard partager l'hilarité générale. Ses lèvres murmurèrent quelques mots inintelligibles quand on lui jeta son cœur à la face « et alors on le vit rendre l'esprit [1]. »

La récompense que Philippe promettait à celui qui tuerait d'Orange fut payée aux héritiers de Gérard. Parme informa son souverain que le « pauvre homme » avait été exécuté, mais que « *son père et sa mère* » vivaient encore, et qu'il convenait de leur payer la « mercède » que la généreuse résolution « de leur fils avait si bien méritée [2]. » C'est ce qui fut fait, et les excellents parents, anoblis et enrichis par le crime de leur fils, au lieu des vingt-cinq mille couronnes que promettait le Ban, reçurent les trois seigneuries de Lièvremont, Hostal et Dampmartin en Franche-Comté, et prirent immédiatement place dans les rangs de l'aristocratie terrienne[3]. La charité du prince d'Orange, avait fourni l'arme au moyen de laquelle il devait périr, et ses biens fournirent le moyen de payer le prix du sang à la famille de l'assassin. Plus tard, quand le malheureux fils aîné d'Orange, revint d'Espagne après vingt-sept années d'exil, renégat et Espagnol, Philippe II lui offrit la restitution de ces seigneuries dont nous venons de parler, *à condition qu'il consentit à payer une partie de leur revenu à la famille de l'assassin de son père.* Mais l'éducation que sous la direction du Roi, Philippe Guillaume avait reçue, n'avait pu détruire en lui tout sentiment humain, et il rejeta cette offre avec mépris [4]. Ces biens restèrent donc

[1] Extrait d'une Relation de Corneille Aertsens (14 juillet 1584.) Cet Aertsens assista à toutes les tortures et à l'exécution et rédigea son rapport séance tenante. MS. précité. — Comparez Meteren, Bor, Le Petit, Historie B. Geraerts alias Serach.

[2] Relation du Duc de Parme au Roy Phil. II, 12 août 1584. — « Le pauvre homme est demeuré prisonnier. L'acte est tel qu'il mérite grande louange, et je me vais informant des parens du deffunt, duquel j'entends le père et la mère être encoires vivans, pour après supplier V. M. leur faire le mercède qu'une si généreuse résolution mérite. » — MS. précité.

[3] MS. précité.

[4] Van Kampen, t. 545.

dans la famille de Gérard et les lettres de noblesse qu'elle avait reçues furent produites par elle pour profiter de l'exemption d'impôt, jusqu'à ce qu'enfin la Franche-Comté ayant été réunie à la France, un gouverneur français lacéra ces pièces infâmes et les foula aux pieds [1].

Guillaume d'Orange, lorsqu'il mourut était âgé de cinquante et un an et seize jours. Il laissait douze enfants. De sa première femme Anne d'Egmont il avait un fils Philippe et une fille, Marie, mariée plus tard au comte de Hohenlohe. De sa deuxième femme Anne de Saxe, il avait un fils, le célèbre Maurice de Nassau et deux filles, Anne mariée par la suite à son cousin le comte Guillaume Louis et Émilie qui épousa le prétendant de Portugal, le prince Emmanuel. De Charlotte de Bourbon, sa troisième femme, il avait six filles; et de sa quatrième Louise de Coligny un fils, Frédéric Henry, qui devint stathouder de la République pendant ses plus grands jours de gloire [2]. Le prince fut inhumé le 3 août, à Delft, au milieu du deuil de toute une nation [3]. Jamais douleur plus profonde, plus sincère, et plus juste n'avait suivi la mort d'un homme.

La vie et les travaux d'Orange avaient placé la communauté politique émancipée sur de solides fondements, mais sa mort fit s'évanouir le dernier espoir d'une république de tous les Pays-Bas. Les efforts des nobles Malcontents, les discordes religieuses, l'habileté profonde de Parme, comme politique et comme général, eurent bientôt, Guillaume le Taciturne une fois disparu, consommé la séparation définitive des provinces catholiques du midi d'avec la confédération du nord. Tant que le Prince avait vécu, il avait été le père de toute la patrie; les Pays-Bas, sauf deux des provinces wallonnes, ne formaient qu'un ensemble. Malgré l'esprit de faction et la plaie d'une longue guerre civile, il y avait au moins une nation, ou l'espoir d'une nation, un cœur fort, une tête ferme qui pût

[1] Van der Vynckt, III. — Notes de Tarte et Reiffenberg.
[2] Bor, ubi sup. Archives, ubi sup. Meteren, XII. 216.
[3] Bor, XVIII. 433. Meteren, XII. 215. Hooft, XX. 896.

servir de guide au parti patriote par tout le pays. Philippe et Granvelle avaient raison dans leur appréciation des avantages que leur donnerait la mort du Prince; lorsqu'ils croyaient que la main d'un assassin ferait plus que ne pouvaient faire toutes les ruses de l'école politique italienne ou espagnole, toutes les forces des soldats d'Italie et d'Espagne. Le pistolet de l'obscur Balthazar Gérard détruisit seul la possibilité de la constitution des Pays-Bas en un seul État, car pendant la vie de Guillaume il y eut toujours union dans la politique, unité dans l'histoire de cette contrée.

L'année d'après, Anvers, jusqu'alors le centre autour duquel se groupent tous les intérêts nationaux, tous les événements historiques de cette époque, Anvers tomba sous les coups méthodiques de Parme La ville, qui si longtemps avait été la plus libre et en même temps la plus riche des capitales de l'Europe, descendit pour jamais au rang de ville provinciale. Sa chute se joignant à d'autres circonstances, que nous ne narrerons pas ici, consomma la division finale des Pays-Bas. D'autre part, la mort d'Orange dont l'inauguration solennelle comme comte souverain n'avait pas encore eu lieu, rendit la souveraineté aux États de Hollande et de Zélande. La petite nation que Guillaume avait à toujours délivrée de la tyrannie espagnole continua à exister comme grande et puissante république pendant plus de deux siècles, sous les Stathoudérats successifs de ses fils et descendants.

Sa vie donna l'être à un état indépendant, — sa mort en détermina les limites. S'il eût vécu vingt ans de plus, il est probable qu'au lieu de sept provinces il y en eût eu dix-sept; et que l'Espagne eût disparu du sol de la Gaule celtique comme du sol de la Basse Germanie. Il fallut, il est vrai, une guerre de deux générations encore, pour forcer l'Espagnol à reconnaître le nouveau gouvernement, mais avant la fin de cette période les Provinces-Unies n'en étaient pas moins devenues la première puissance maritime et une des premières républiques du monde; quant à la liberté civile et religieuse,

à l'indépendance politique, et à l'entière expulsion de l'antique tyrannie étrangère, elles étaient réalisées avant que Guillaume ne fermât les yeux pour jamais. La République hollandaise exista en fait, dès que la déchéance de l'Espagne eût été proclamée en 1581.

Nous avons déjà exposé les traits les plus marquants du système politique que la république des Provinces-Unies fit resplendir. Il ne constituait point une révolution, un changement radical. Ce fut tout simplement l'arbre antique et nerveux des libertés nationales — géant au tronc moussu, aux branches serrées, aux racines profondes—qui poursuivant sa lente croissance séculaire, reprit une séve nouvelle, et continua pour des siècles encore à se renforcer chaque année de nouvelles couches concentriques. Quoique privé de quelques-uns de ses plus beaux rameaux, il était encore solide du cœur et destiné à une vie plus large qu'en aucun des moments les plus sains de son existence au moyen âge.

En écrivant l'histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies, nous avons en même temps fait la biographie de Guillaume le Taciturne. Après avoir donné plus d'unité à notre récit, cela nous dispense maintenant d'un examen détaillé de ce grand caractère. Sa vie fut la noble épopée d'un chrétien; inspirée depuis son commencement jusqu'à sa fin par la même grande idée; semblable à ces fleuves qui depuis leur source enflent de plus en plus leurs ondes, mais sans rien perdre de leur limpidité première. Il nous suffira pour finir de quelques observations générales.

De sa personne, d'Orange était d'une taille au dessus de la moyenne, bien fait et musculeux, mais plutôt maigre que gras. Ses yeux, ses cheveux, sa barbe, son teint étaient bruns, sa tête était petite, symétrique, unissant la tournure alerte et la brièveté de traits caractéristiques du soldat, au large front sillonné prématurément des rides horizontales qui marquent la pensée et dénotent le sage et l'homme d'état. Son extérieur était donc en harmonie avec sa vraie nature : tous deux de

type antique. De ses qualités morales, la plus saillante était sa piété. C'était avant tout un homme religieux. Aux moments les plus sombres, c'est à sa foi en Dieu qu'il demandait appui et consolation. En la sagesse et la bonté du Tout-Puissant il mettait une confiance aveugle, et grâces à cela contemplait la figure souriante, le danger en face, et endurait des travaux et des épreuves sans nombre avec une sérénité en apparence surhumaine. Mais si son âme était pleine de piété, elle était aussi tolérante pour l'erreur. Converti de cœur et de tête à la foi réformée, il n'en était pas moins tout prêt à concéder la liberté de culte aux Catholiques d'une part et aux Anabaptistes de l'autre, car jamais personne ne sentit plus vivement que lui, que le protestant qui devient intolérant et fanatique est doublement odieux.

Sa fermeté était l'égale de sa piété. Sa constance sous le poids écrasant de la lutte la plus inégale que jamais homme eût entreprise était un thème d'admiration, même pour ses ennemis. Le roc de l'Océan, « tranquille au milieu des ondes en fureur [1], » était l'emblème par lequel ses partisans aimaient à exprimer son inébranlable force. Depuis le jour, ou, otage auprès du roi de France, il découvrait le plan qu'avait formé Philippe pour implanter l'Inquisition dans les Pays-Bas, jusqu'au dernier souffle de son existence, il ne chancela pas un instant dans sa résolution de résister à cet inique dessein. Cette résistance fut l'œuvre de sa vie. Repousser l'Inquisition, maintenir les anciennes libertés de sa patrie, telle fut la tâche qu'à peine âgé de vingt-trois ans il s'imposa. Sans jamais parler de mission céleste, sans jamais tromper autrui ou s'énivrer lui-même au moyen de la phraséologie ordinaire des enthousiastes, il accomplit cette tâche, à travers les dangers, au milieu des labeurs et avec des sacrifices tels que peu d'hommes en ont jamais pu faire sur l'autel de la patrie ;—son généreux désintéressement était au niveau de sa force d'âme.

[1] Sævis tranquillus in undis.

Prince de première noblesse et d'une fortune royale, il se priva de rang, de richesses et parfois des plus ordinaires nécessités de la vie, et pour la cause de son pays consentit à devenir un mendiant aussi bien qu'un proscrit. Et ce ne fut point par quelque coup de tête, rendu plus tard irréparable, qu'il fut poussé dans cette voie. La retraite lui fut toujours ouverte. A de nombreuses reprises on lui offrit avec instances non seulement le pardon mais encore des faveurs : officiellement, officieusement, par voie directe et par voie indirecte, à chaque grande occasion, on lui parlait de la restitution de ses biens confisqués, et on se déclarait prêt à y joindre des gratifications infinies et sans bornes. A l'arrivée de Don Juan, aux négociations de Breda, aux conférences de Cologne, nous avons vu avec quelle simplicité calme il écartait de la main ces offres, comme si les rejeter était chose si naturelle qu'à peine il fallut y employer beaucoup de paroles; et cependant, ses États étaient si fortement hypothéqués, que ses héritiers hésitèrent à accepter sa succession [1], de peur qu'elle ne les endettât. Dix ans après sa mort, le compte réglé entre ses exécuteurs testamentaires et son frère Jean, se soldait en faveur du compte par une dette de un million quatre cent mille florins [2], garantie par divers gages en meubles et en immeubles. Il était du reste endetté auprès de tous ses parents, et à tel point que l'acquittement des charges qui grevaient sa fortune fut bien près de justifier les craintes de ses enfants. Tandis que d'un côté ces énormes sommes sortaient à grands flots de ses caisses, et qu'il refusait de prêter l'oreille aux offres tentatrices du gouvernement du Roi, d'un autre, il prouvait la nature désintéressée de ses services, en déclinant, tous les ans la souveraineté des Provinces; et en n'acceptant dans les derniers temps de sa vie, et alors que tout refus était devenu presque impossible; qu'une suprématie limitée, con-

[1] Ev. Reyd., III. 59.
[2] Bor, XVIII. 438.

stitutionnelle sur cette partie des Pays-Bas qui forme aujourd'hui le royaume de ses descendants. Il vécut et mourut, non pour lui-même mais pour son pays : « Mon Dieu ayez pitié de ce pauvre peuple ! » s'écria-t-il en mourant.

Ses capacités intellectuelles étaient variées et de premier ordre. Il avait cette précision, ce sens pratique, cette puissance de combinaisons qui font le grand général, et ses amis prétendaient, que comme génie militaire il n'avait point en Europe de supérieur [1]. C'était là, sans doute, une de ces exagérations que l'affection engendre, mais cependant l'empereur Charles avait aussi la plus haute opinion de sa valeur à la guerre. La fortification de Philippeville et de Charlemont en face de l'ennemi,—le passage de la Meuse presque sous les yeux d'Albe,—la campagne malheureuse quoique bien conçue, soutenue contre ce général, — l'admirable plan de secours pour Leyde assiégée, conçu et dirigé avec succès de son lit de malade, — resteront d'éternels monuments de son habileté militaire.

Des grands vertus du soldat : la constance au milieu des revers, le dévoûment au devoir, l'espérance après la défaite, il les possédait aussi larges qu'aucun des généraux soit antiques soit modernes. Il parvint, à travers une série de revers, à une victoire complète. Il éleva un État libre, sous les batteries mêmes de l'Inquisition, et en dépit du plus puissant empire du monde. Il fut donc un conquérant dans le plus haut sens du mot, car il conquit pour tout un peuple la liberté et une existence indépendante. La lutte fut longue, et il périt, mais la victoire resta au héros mort, et non au roi vivant. Il faut noter en outre, qu'il n'eut jamais à son service que de médiocres instruments. Ses troupes furent d'habitude, des mercenaires, fort portés hélas ! à se mutiner la veille de la bataille, tandis qu'on lui opposait les plus terribles vétérans

[1] « Belli artibus neminem suo tempore parem habuit, » dit Ev. Reyd., Ann. III. 59.

de l'Europe, commandés successivement par les premiers capitaines de l'époque. Que, seul, sans aucun lieutenant de grande valeur ou d'expérience, à part pendant un temps son frère Louis, Guillaume ait réussi à rendre vains tous les efforts d'Albe, de Requesens, de Don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse — noms qui brillent d'un éclat sans pareil dans les annales militaires du monde — c'est ce qui prouve par soi-même, les capacités du Prince comme soldat. Au moment de sa mort, il avait réduit à deux le nombre des provinces fidèles ; l'Artois et le Hainaut seuls reconnaissaient encore Philippe, les quinze autres étaient en pleine révolte, et pour la plupart avaient renié leur souverain.

La supériorité de son génie politique est entièrement hors de question. Il fut le premier homme d'État de l'époque. Rien n'égalait sa perspicacité, sauf la prudence avec laquelle il savait mûrir les résultats de ses observations. Sa connaissance de la nature humaine était admirable. Il gouvernait les passions et les sentiments d'une grande nation comme s'il se fût agi des clefs et des cordes de quelque immense instrument d'orchestre, et sa main manquait rarement de faire jaillir l'harmonie même au milieu des tempêtes les plus sauvages. Gand la turbulente, cette ville qui ne voulait obéir à aucun maître et que le hautain Empereur lui-même pût écraser mais non conduire, répondait au toucher magistral d'Orange. Sa présence en chassa Hembyze et sa bande nocturne, confondit les plan de Jean Casimir, déjoua les artifices du prince de Chimay, et tant qu'il vécut, Gand fut ce qu'elle eût dû rester toujours, le boulevard de la liberté populaire dont elle avait été le berceau. Après la mort du Prince elle en devint la tombe.

Gand, sauvée trois fois par l'habileté, l'éloquence, l'abnégation d'Orange, tomba trois mois après qu'on l'eût assassiné, dans les mains de Parme. La perte de cette ville importante, arrivée l'année suivante de la chute d'Anvers, scella la destinée des Pays-Bas du Sud. Si le Prince eût vécu, combien autre eût pu être le sort de cette contrée ! Si sept provinces parvinrent

en peu de temps à cette expansion de puissance que déploya bientôt la république de Hollande, que n'eussent pu atteindre les dix-sept provinces formées en une confédération où se fussent trouvées unies la ténacité de diamant des races bataves et frisonnes, et la souplesse, la délicatesse, la grâce de ces parties de la nation issues de la fusion intime des génies divers du Franc, du Romain et du Celte romanisé. Tant que vécut le père de la patrie, semblable union resta possible. Son adresse à manier les hommes était si grande, qu'il y eut toujours une lueur d'espoir même aux heures les plus sombres, car chacun se confiait aveuglément à ses ressources intellectuelles comme à son intégrité.

Il déployait cette aptitude à conduire ses semblables sous toutes les formes habituelles aux hommes d'État. Sa facile éloquence se montrait passionnée parfois, plus souvent raisonneuse, toujours sérieuse et noble. Les annales de son pays ou de son époque ne nous montrent rien qui puisse être comparé à l'influence qu'il savait exercer sur un auditoire; toutefois jamais il ne s'abaissa jusqu'à flatter le peuple. Jamais il ne suivit la nation; toujours il la guida dans les sentiers du devoir et de l'honneur, et fut davantage porté à flageller les vices qu'à servir les passions de ceux qui l'écoutaient. Jamais il ne manqua de châtier par sa parole, l'avarice, la jalousie, l'insubordination, l'intolérance, la trahison, chaque fois qu'il le fallut et n'eut jamais peur d'affronter les États ou le peuple dans leurs jours de plus grande colère et de leur dire la vérité en face. Lui seul pouvait assumer cette attitude dominatrice, car ses compatriotes savaient avec quelle générosité il avait tout sacrifié pour eux, avec quelle abnégation il avait fui plutôt que cherché tout accroissement de pouvoir soit de la part du roi soit de celle du peuple, avec quelle infatigable dévoûment il avait consacré toute une vie de labeurs et de dangers à la cause de leur émancipation. Mais s'il n'hésita jamais à blâmer, s'il fut toujours trop honnête pour flatter, il savait aussi l'art de convaincre et de persuader. Il savait les moyens

de gagner à la fois et l'esprit et le cœur de ses auditeurs. Ses discours, soit improvisés soit préparés, — ses messages écrits aux États-Généraux, aux autorités provinciales, aux corps municipaux, — sa correspondance privée avec gens de tout rang, depuis les empereurs et les rois jusqu'aux plus humbles secrétaires et même des enfants, — toutes ces œuvres étalent une aisance de langage, une profondeur de pensée, une puissance d'expression rare à cette époque, un fonds d'allusion historiques, une force d'imagination, une chaleur de sentiments, une largeur de vues, une netteté de plan, — en un mot une telle masse de qualités qu'elles eussent à elles seules suffi pour marquer à tous les yeux le Prince comme un des grands esprits de son siècle, alors même que ces restes de son éloquence écrite ou parlée eussent été le seul monument élevé à sa mémoire. Ce qu'il a fait dans cet ordre de travaux est prodigieux. Philippe lui-même ne fut pas plus actif devant l'écritoire. La plume même de Granvelle ne fut pas plus coulante. Il écrivait et parlait également bien le Français, l'Allemand et le Flamand et connaissait en outre l'Espagnol, l'Italien et le Latin. La charge de sa correspondance presque à elle seule eût dévoré l'entière activité d'une vie ordinaire, et quoique ses lettres et ses discours publiés fassent déjà des volumes, il reste encore dans les archives des Pays-Bas et de l'Allemagne bien des documents sortis de sa plume et qui probablement ne verront jamais la lumière. Si l'aptitude à un travail d'esprit sans trève au profit d'une cause honorable, peut servir à mesurer la grandeur d'un homme, il en est peu même parmi les plus grands, que l'on puisse comparer à Guillaume d'Orange : Les efforts faits par le plus laborieux et le plus opiniâtre des tyrans, pour détruire les Pays-Bas, furent victorieusement contrecarrés par l'activité du plus infatigable des patriotes.

Donc, son éloquence soit écrite soit parlée, lui donnait sur ses compatriotes un pouvoir presque sans limites. Il possédait de plus une rare faculté d'apprécier les caractères jointe à une

mémoire d'acier; toute figure, tout bien, tout événement qui l'avait une fois frappé, y restait à jamais gravé. Il lisait dans le cerveau, sur la face même des hommes comme dans un livre ouvert. Nul autre ne le trompa que ceux auxquels il donna son cœur. On pouvait le prendre quand on gagnait sa confiance, on ne le pouvait point quand on n'avait que sa défiance ou même son indifférence. Il fut déçu par Renneberg, par son beau-frère Van den Berg, par le duc d'Anjou. Si son frère Louis ou son frère Jean avaient été du bois dont on fait les traîtres, ils eussent pu le tromper. Mais Philippe, mais Granvelle, mais Don Juan, mais Alexandre de Parme ne le jouèrent jamais. Anne de Saxe le trahit et entra en correspondance avec le Roi et ses gouverneurs; Charlotte de Bourbon ou Louise de Coligny en eussent aisément pu faire autant, si leurs natures avaient été capables de descendre en de pareils abîmes.

Quant aux d'Aerschot, aux d'Havré, aux Chimay, ni leurs louanges ni leurs complots n'eurent jamais sur lui la moindre influence. Il fut toujours prêt à les employer quand leur intérêt en faisait des amis, prêt à les écraser quand leurs intrigues les rendaient dangereux. L'adresse avec laquelle il transforma en renfort pour sa cause leurs trames avec Mathias, avec Don Juan, avec d'Anjou, ne saurait être trop étudiée. Il est intéressant, de voir les ruses de l'école machiavélique, aux mains d'un passé-maître en cet art, servir à déjouer de vils projets, et non à les favoriser. Sa politique porta presque toujours, il faut le dire, ce cachet. Profondément versé dans les subtilités de la politique italienne, que tout jeune il avait apprise à la cour impériale, il les employa, devenu homme, au service, non de la tyrannie mais de la liberté. Il combattit l'Inquisition avec ses propres armes : il rencontra Philippe sur son propre terrain. Le sol sur lequel marchait le Roi, fut par lui creusé plus discrètement que ne l'avait jamais fait sous aucun de ses ennemis, ce monarque le plus dissimulé qu'eût jamais eu l'empire d'Espagne, et Philippe tout cuirassé qu'il fût de ruses

compliquées fut frappé au cœur par une habileté plus grande encore que la sienne.

Pendant dix années, le Roi remit chaque jour ses lettres les plus secrètes en des mains qui aussitôt en envoyaient copie au prince d'Orange, avec la clef des écritures en chiffres et toutes les autres explications dont il pouvait avoir besoin [1]. Les secrets du Roi étaient ainsi aussi bien connus d'Orange que de lui-même, et comme le Prince était aussi prompt que Philippe hésitant, souvent les trames royales étaient déjouées avant même d'être entrées en commencement d'exécution. Le crime du malheureux secrétaire agent du Prince, Jean del Castillo, fut découvert à l'automne de 1581, et pour châtiment il fut écartelé [2]. Peut-être sa trahison envers le monarque dont il mangeait le pain, tout en recevant un salaire régulier de l'ennemi mortel du Roi, méritait-elle cette punition terrible; quant à la part de culpabilité qui revient à d'Orange, c'est une question de délicate casuistique. Cet ouvrage n'est point un éloge du Prince, quoiqu'il soit difficile, en discutant cette grande figure, d'éviter la monotonie du panégyrique. Jugée au criterium d'une morale sévère, la subornation ne sera jamais vertueuse ou honorable, quand même elle aurait pour but l'accomplissement d'une noble tâche; et cependant, à toutes les époques, l'humanité par une pratique universelle a toléré les ruses de guerre; or jamais peuple fut-il engagé dans une lutte plus sainte et plus désespérée que celle des Pays-Bas contre l'Espagne? D'Orange possédait à un haut degré la prudence, qualité rare qui depuis sa jeunesse fut son trait distinctif. A quinze ans il était le conseiller confidentiel, à vingt et un ans le général en chef du potentat le plus rusé en même temps que le plus belliqueux de l'époque, et si parfois il se permit des ruses que la politique moderne condamne, tout en les employant, il eut toujours soin de ne point lâcher le seul

[1] Bor, XVI. 288b. Hooft, XVIII. 791.
[2] Meteren, Bor, ubi sup.

fil qui pût l'empêcher de se perdre dans ce tortueux labyrinthe : un but sublime.

A part ce côté spécial, son caractère ne saurait prêter à aucune censure grave, aussi ses ennemis ont-ils eu recours à un procédé plus facile. Ne trouvant guères dans cette nature de défauts à exploiter, ils l'ont flétrie en bloc. Cette pierre précieuse n'avait point de taches, soit ont-ils dit, mais elle était fausse. Le patriotisme d'Orange, mensonge; son abnégation sa générosité, mensonges; il n'eut jamais que de l'ambition, qu'un ardent et égoïste désir de se grandir. Jamais ils n'ont tenté de nier ses talents, son activité, ses immenses sacrifices de fonction et de fortune; mais ils ont tourné en ridicule cette croyance à la noblesse des mobiles du Prince [1]. Dieu seul connaît le cœur de l'homme. Lui seul peut démêler l'échevau embrouillé des motifs humains, et découvrir les sources cachées des actions humaines, mais autant que l'on en peut juger par une observation soigneuse de faits incontestables, par une lecture attentive d'écrits publics ou intimes, jamais homme semble-t-il — pas même Washington — ne fut inspiré

[1] « C'était un homme né pour la plus grande gloire, » dit Bentivoglio, « si, content de sa fortune, il n'en avait cherché au milieu des abimes une plus grande encore. » Tout en rendant hommage au génie extraordinaire du Prince, à son énergie, à son éloquence, à sa perspicacité dans toutes les affaires, à son empire absolu sur l'esprit et le cœur de ses semblables, à l'habileté extrême qu'il mettait à améliorer sa position en prenant avantage des faux mouvements de son adversaire, le cardinal Bentivoglio l'accuse « d'ambition, de fraude, d'audace et de rapacité. » Cette dernière imputation paraîtra assez absurde à ceux mêmes qui n'ont fait de la vie de Guillaume le Taciturne qu'une étude superficielle. Naturellement les changements de religion du Prince sont attribués à des motifs d'intérêt. « Videsi variare di Religione secondo chevario d'interessi. Da fanciullo in Germania fù Luterano. Passato in Fiandra mostrossi Cattolico Al principio della rivolte si dichiara fautore delle nuove sette ma non professore manifesto d'alcuna; sinche finalmente gli parve di seguitar quella de' Calvinisti, come la più contraria di tutte alla Religione Cattolica sostenuta dal Rè di Spagna. » (Guerra di Fiandra, p. 2, l. II. 276.) Le cardinal *n'ajoute pas* que le Prince se convertit à la religion calviniste alors qu'elle était le plus menacée. Cabrera est plus net et plus rude. Suivant lui, le Prince était tout simplement un imposteur. L'Empereur lui-même aurait souvent été mis en garde contre l'arrogance, la perfidie et l'ingratitude de son favori et reçu l'avis que le Prince était « un renard qui dévorerait les poules de Sa Majesté. » Tout en reconnaissant « qu'il parlait bien des affaires publiques, » et qu'il « traitait les ambassadeurs et la noblesse avec splendeur et magnificence, »

par un plus pur patriotisme. Quoi qu'il en soit, à l'accusation d'ambition et d'égoïsme nous ne saurions donner de meilleure réponse, que la chaîne d'événements déroulée dans les volumes de cette histoire. On y trouve les paroles et les actes du personnage. C'est dans ses lettres confidentielles qu'il faut aller chercher le fond de son âme, et celui qui regarde de bonne foi ne saurait manquer de voir ce qu'il réclame.

Qu'il ait été ou non dans l'origine timide devant le danger, toujours est-il certain, qu'il finit par être le plus courageux des hommes. Dans les siéges et les batailles, — dans l'atmosphère mortelle de villes empestées, — dans le long épuisement de corps et d'esprit que produisent les veilles et les inquiétudes incessantes, — dans les conspirations d'assassins sans nombre, — il affrontait chaque jour la mort sous toutes ses formes. En deux années, on avait découvert cinq complots différents contre sa vie. Noblesse et fortune étaient offertes au premier bandit venu, pourvu qu'il tuât le Prince. Déjà une balle lui avait traversé la tête, et peu s'en était fallu que la blessure ne fût mortelle. Au milieu de telles circonstances, le

l'historien le déclare « sans foi et menteur, flatteur et traître. » (Cabrera. V. 233.) Nous avons vu que Tassis accuse le Prince d'avoir empoisonné le comte de Bossu, au moyen d'huîtres, et que Strada fait un long conte sur la présence du Prince au lit de mort de Bossu, sans autre dessein que celui d'insulter le Saint-Viatique. Mais nous avons vu aussi, dans les lettres intimes du Prince, l'expression simple et sincère des regrets que lui causa la mort de ce gentilhomme et nous savons les services qu'il lui rendit pendant sa vie. Il y a un monde de fausses accusations de ce genre! Une des plus atroces a été récemment reproduite. En 1578, un certain Christophe de Holstein accusa le Prince de l'avoir excité à assassiner le duc Eric de Brunswick. L'assassin disait avoir accepté, mais avoir été détourné de ce projet par un saignement de nez mystérieux et providentiel. Comme ce témoin respectable avait, suivant son propre aveu, tué son propre père pour de l'argent et en outre deux marchands, avait de plus été impliqué dans le meurtre et le dépouillement « d'un curé, d'un moine et de deux hermites, » et n'avait été toute sa vie qu'un assassin et un voleur de grands chemins, on croirait pouvoir se dispenser de discuter ses accusations. Très probablement des milliers de calomnies de même nature ont circulé successivement contre le Prince. Cependant nous voyons, pendant trois siècles, reproduire gravement le témoignage de cet infâme bandit, comme s'il était digne de quelque attention. Le proverbe a raison : « Calomniez, il en resteratoujours quelque chose. » V. Compte rendu de la Com. Roy. d'histoire; tome XI. Bruxelles, 1846. Notice sur les aveux de Chr. de Holstein, etc., etc., par le recteur Coremans, p. 10-18.

plus brave eût peut-être vu une trappe sous chacun de ses pas, un poignard dans toutes les mains, du poison dans tous les verres. Lui au contraire, ne perdit jamais sa gaieté, et ne prit guères plus de précaution qu'auparavant. « Mais je ne doubte, que Dieu par son tresjuste jugement, » dit-il, avec une simplicité non affectée, « ne face tomber la juste vengeance de son ire sur le chef de tels ministres, et que il ne maintienne par sa grande bonté mon innocence et mon honneur de mon vivant et envers la postérité. Quant à mes biens, et à ma vie, il y a long temps, que je les ai dediez à son service, il en fera ce qu'il lui plaira pour sa gloire et pour mon salut[1]. » Ainsi, l'étrange expression de Balthazar Gérard, quand il se présenta au seuil de la salle où le Prince devait mourir, ne put même parvenir à faire naître les soupçons de ce dernier; la prophétique appréhension de sa femme et l'aspect du meurtrier, le fit sourire et jusqu'au dernier moment il demeura joyeux.

Il possédait aussi, ce bien suprême du philosophe païen : — un esprit sain dans un corps sain. Après sa mort, son organisme fut trouvé si parfait, malgré tout ce qu'il avait souffert, qu'il eût pu fournir encore une longue carrière. Sa maladie mortelle de 1574, l'affreuse blessure ouverte par Jaureguy en 1582, n'avaient laissé aucune trace. Les médecins déclarèrent que son corps présentait tous les signes d'une santé intacte[2]. Il était du reste d'un caractère gai. A table, où il aimait à se trouver, ne prenant point d'autre délassement que celui-là et toujours sans excès, il était toujours animé et joyeux, et cela autant par parti pris que par nature. Même aux heures les plus sombres des épreuves de la patrie, il affectait une sérénité qu'il était loin de posséder, tellement que son apparente gaieté en ces moments terribles était l'objet du blâme des sots, qui ne

[1] Apologie, p. 133.
[2] Reydani, III, 59.

pouvaient en saisir les motifs et s'indignaient de la frivolité de Guillaume le Taciturne [1]!

Il passa en souriant à travers la vie, portant sur ses épaules le fardeau des douleurs d'un peuple. Soldat du droit pendant toute son existence il mourut en recommandant son âme « à son grand capitaine, le Christ! » puis le dernier murmure de ses lèvres, fut le nom de ce peuple. Aussi, ce peuple ne fut-il jamais ingrat, il pensa toujours avec affection à ce père « *Vader Willem,* » comme il l'appelait; tous les nuages qu'avait pu amonceler la calomnie n'étaient point parvenus à éteindre aux yeux de la nation, l'éclat de la grande âme, vers laquelle aux jours de calamités sombres ces yeux cherchaient la lumière. Pendant toute sa vie il fut l'étoile polaire de toute une brave nation, et quand il mourut les petits enfants pleurèrent dans les rues [2].

Peut-être cette appréciation sera-t-elle blâmée, comme étant entachée d'un excès d'enthousiasme. L'auteur a toujours voulu voir avec calme, discuter de sang froid, mais il l'avoue, il n'est pas très facile de ne point s'émouvoir devant une aussi rare nature. Après avoir lu consciencieusement l'histoire de toute sa vie, après avoir pesé ses paroles constantes, il n'est personne qui ne se sente forcé d'admettre que Guillaume d'Orange fut un homme comme on en trouve peu dans le cours des âges : — largement doué, au cœur grand, patriote dévoué et prince!

[1] « Imprimis inter cibos hilaris et velut omnium securus : quâ re et tetricos atque arrogantiores nonnullos offendit, qui simulatam saepe et coactam eam laetitiam haud capiebant : cum illius aspectu cuncti refoverentur, illius ex vultu spei quisque aut desperationis caussam sumeret. » — Ev. Reyd., ubi sup.

[2] Expressions littérales du rapport fait par le greffier Corneille Aerlsens : « dont par toute la ville l'on est en si grand deuil tellement que les petits enfans en pleurent par les rues. » — Relation faite à ceux du Magistrat de Bruxelles, 11 juillet 1584, MS., Bib. de Bourg., n° 17,386.

TABLE DES MATIÈRES.

CINQUIÈME PARTIE (Suite).

DON JUAN D'AUTRICHE.

(1576-1578.)

Chapitre III : *Un lion dans les rêts* (1577). La ville de Namur. — Marguerite de Valois. — Ses intrigues dans le Hainaut en faveur du duc d'Alençon. — Sa réception par Don Juan à Namur. — Fêtes en son honneur. — La citadelle de Namur est surprise par Don Juan. — Projet de surprendre celle d'Anvers. — Lettres des États à Philippe portées par Escovedo. — Aventures et sort d'Escovedo à Madrid. — Réparation des digues. — Voyage du Prince en Hollande. — Sa lettre aux États-Généraux au sujet de la citadelle de Namur. — Sa visite à Utrecht. — Correspondance et négociations entre Don Juan et les États. — Caractère violent et amer de ces rapports. — Tentative de Treslong sur Anvers déjouée par De Bourse. — Panique opportune des mercenaires allemands. — Anvers est évacué par les troupes étrangères. — Nouvelles correspondances. — Audace des exigences du Gouverneur. — Lettres d'Escovedo et d'autres, elles sont interceptées. — Projets personnels de Don Juan, les États ne les pénètrent pas. — Sa lettre à l'impératrice douairière. — Troisième correspondance avec les États. — Position pénible et fausse du Gouverneur. — Démolition partielle de la citadelle d'Anvers et d'autres forteresses par les patriotes. — Statue du duc d'Albe. — Lettres des États-Généraux au Roi 5

Chapitre IV : *Le retour du proscrit* (1577). Le prince d'Orange est invité à se rendre à Bruxelles. — Sa correspondance à ce sujet avec les États-Généraux. — Voyage du Prince vers la capitale. — Le Prince rompt ses négociations avec Don Juan. — Nouvelles et instantes demandes faites au Gouverneur. — Son indisposition. — Rupture déclarée. — Intrigues des nobles néerlandais avec l'archiduc Mathias. — Politique d'Orange. — Attitude de la reine Élisabeth. — Fuite de Mathias loin de Vienne. — Anxiété d'Élisa-

Digitized by Google

beth. — Adresse du Prince. — Les fonctions de *Ruward*. — Nomination d'Orange à cette dignité. — Ses plaintes contre la haute noblesse. — Aerschot, gouverneur des Flandres. — Un orage couve à Gand. — Ryhove et Hembyze. — Hessels, membre du Conseil de Sang. — Arrogance du parti aristocratique en Flandre. — Entrevue secrète de Ryhove avec d'Orange. — Sédition à Gand. — Arrestation d'Aerschot, de Hessels et d'autres membres du parti réactionnaire. — Le Duc est mis en liberté à la demande du Prince. — Visite d'Orange à Gand. — Démonstrations des « chambres de Rhétorique. » — La nouvelle union de Bruxelles se caractérise. — Traité avec l'Angleterre. — Clauses par lesquelles l'archiduc Mathias est nominalement désigné comme Gouverneur général. — Son inauguration à Bruxelles — Fêtes brillantes. — Lettre de Don Juan à l'Empereur. — Sa colère contre l'Angleterre. — Une armée rassemblée. — Arrivée d'Alexandre Farnèse. — Distribution peu judicieuse des emplois dans l'armée des États. — Celle-ci rebrousse chemin vers Gembloux, suivie par Don Juan. — Défaite terrible des patriotes. — Disparité énorme entre les pertes respectives des deux armées 50

CHAPITRE V : *Le tuteur et les prétendants de la fiancée néerlandaise* (1578). Villes prises par Don Juan. — Colère du peuple contre le parti aristocratique à cause de la récente défaite. — Tentatives contre Amsterdam. — La *Satisfaction* d'Amsterdam et ses résultats. — De Selles arrive d'Espagne avec des lettres du Roi. — Conditions offertes par Philippe. — Proclamation de Don Juan. — Correspondance entre de Selles et les États-Généraux, entre le Roi et le Gouverneur général. — Les États lèvent de nouvelles troupes. — Sainte-Aldegonde à l'assemblée. — Révolution municipale à Amsterdam. — Lettre du Prince au sujet des Anabaptistes de Middelbourg. — Inaction des deux armées. — De la None. — Combat de Rymenants. — Jean Casimir. — Politique perfide de la reine Élisabeth. — D'Alençon dans les Pays-Bas. — Portrait de ce prince. — Situation d'Orange vis à vis de lui. — Politique avouée et politique supposée de la Cour de France. — Colère d'Élisabeth. — Arrangements entre le Duc d'Alençon et les États. — Les négociations avec Don Juan sont reprises. — Dures conditions qu'on lui soumet. — Entrevue des envoyés anglais avec le Gouverneur. — Découragement de Don Juan. — Tentatives d'Orange pour amener une paix de religion. — Son isolement dans ces idées. — Le parti des malcontents. — Le comte Jean, gouverneur de la Gueldre. — Projet d'une paix de religion. — Proclamation d'Orange, à Anvers, en vue de cette paix. — Pétition en faveur de l'Eglise romaine présentée aux États-Généraux, par Champagny et d'autres seigneurs catholiques. — Mouvement qui s'ensuit à Bruxelles. — Champagny et d'autres sont emprisonnés. — Inaction et pénurie des deux armées. — Maladie et

Digitized by Google

mélancolie de Don Juan. — Ses lettres à Doria, à Mendoza et au Roi. — Mort de Don Juan. — Soupçons d'empoisonnement. — Pompeuses funérailles. — Translation de son corps en Espagne. — Remarques finales sur son caractère 109

SIXIÈME PARTIE.

ALEXANDRE DE PARME.

(1578-1584.)

CHAPITRE I : *Une nation se divise ; une république naît* (1578-1579). Alexandre Farnèse; sa naissance, son éducation, son mariage, sa jeunesse. — Ses aventures. — Ses exploits à Lépante et à Gembloux. — Il prend les rênes du gouvernement. — Son extérieur; quelques traits de son caractère. — Aspect des affaires publiques. — Dissensions intestines. — D'Anjou à Mons. — Intrigues de Jean Casimir à Gand. — D'Anjou licencie ses troupes. — Les Pays-Bas sont en proie aux ravages de mercenaires de toutes les nations. — Anarchie et confusion à Gand. — Hembyze et Ryhove. — Fin tragique de Hessels et de Visch. — Nouvelle Pacification établie par d'Orange. — Représentation de la reine Élisabeth. — Remontrance de la ville de Bruxelles. — Émeutes et Iconoclastie à Gand. — Mécontentement d'Orange. — On implore sa présence à Gand, où il vient établir une paix de religion. — Position difficile de Jean Casimir. — Aigres reproches de la reine Élisabeth. — Jean Casimir quitte les Provinces. — Ses troupes demandent à Farnèse la permission de se retirer; ce qui leur est accordé. — Départ et proclamation du duc d'Anjou. — Lettre d'Élisabeth aux États-Généraux au sujet de ce dernier. — Adresse des États au Duc. — Mort de Bossu. — Calomnies lancées contre d'Orange. — Rivalité des chefs des malcontents. — Trahison de La Motte. — Intrigues du prieur de Renty. — Sainte-Aldegonde à Arras. — Efforts du prieur de Saint-Vaast. — Le clergé des provinces wallonnes refuse de se laisser taxer par le gouvernement d'Espagne. — Triple conflit. — Révolution municipale effectuée à Arras par Gosson et autres. — Contre-révolution. — Jugements et exécutions sommaires. — « La Réconciliation » des chefs des malcontents. — Traité secret du Mont Saint-Éloy. — Turbulence du prieur de Renty. — Ses accusations contre les seigneurs ralliés. — La vengeance qu'ils en tirent. — Contre-manœuvre du parti libéral. — Union d'Utrecht. — Analyse et appréciation de cet acte 161

Digitized by Google

Chapitre II : *La trahison triomphe* (1579). Feinte attaque de Parme contre Anvers. — Il investit Maestricht. — Députation et lettres des États-Généraux de Bruxelles et de Parme aux provinces wallonnes. — Négociations actives de la part d'Orange et de Farnèse. — Envoyés wallons au camp de Parme devant Maestricht. — Fêtes. — Le traité de réconciliation. — Réjouissances du parti royaliste. — Comédie jouée sur les théâtres de Paris. — Tumultes religieux à Anvers, Utrecht et dans d'autres villes. — Orange fait observer la paix de religion. — Tentatives infructueuses de Philippe d'Egmont contre Bruxelles. — Siége de Maestricht. — Échec à la porte de Tongres. — Mines et contremines. — Destruction partielle du ravelin de Tongres. — Attaque simultanée contre les portes de Tongres et de Bois le Duc. — Les Espagnols repoussés avec grandes pertes. — Progrès graduels des assiégeants. — Luttes sanglantes. — La ville est prise. — Horrible massacre. — Entrée triomphale et solennelle. — Actions de grâces. — Attaques calomnieuses contre Orange. — Renouvellement des troubles à Gand. — Hembyze et Dathenus. — On réclame la présence du Prince. — Coup d'État d'Hembyze. — L'ordre est rétabli et Hembyze est expulsé par Orange 217

Chapitre III : *Conférences stériles. Intrigues fécondes* (1579). Les conférences de Cologne. — Intentions des parties délibérantes. — Tentative préalable d'acheter le prince d'Orange risquée par le gouvernement. — Propositions et rejet de divers articles par les plénipotentiaires. — Départ des commissaires impériaux. — Comparaison entre l'ultimatum des États et celui du gouvernement du Roi. — Clôture de ces vaines négociations. — Trahison de De Bours, gouverneur de Malines. — Théories sur la forme du gouvernement. — La déchéance de Philippe est imminente. — Abnégation d'Orange. — Attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre. — Négociations matrimoniales entre Élisabeth et le duc d'Alençon. — D'Orange pousse à l'élection du duc comme souverain. — Ses adresses et ses discours. — Il lutte contre l'avarice et la jalousie réciproque des Provinces. — Correspondance secrète du comte de Renneberg avec le gouvernement royal. — Sa trahison à Groningue 256

Chapitre IV : *Déclaration d'indépendance* (1580-1581). Captivité de La Noue. — Cruelles propositions de Philippe. — Siége de Groningue. — Mort de Barthold Entes. — Son caractère. — Hohenlohe chargé du commandement dans le nord. — Son incapacité. — Il est défait dans la bruyère d'Hardenberg. — Opérations sans importance. — Isolement d'Orange. — Mécontentement et départ du comte Jean. — Remontrance de l'archiduc Mathias. — Ambassade d'Anjou. — La Hollande et la Zélande offrent la souveraineté à d'Orange. — Conquête du Portugal. — Granvelle propose le ban contre le Prince. — Il est publié. — Analyse de ce docu-

ment. — Analyse et caractère de l'Apologie d'Orange. — Siége de Steenwyk par Renneberg. — Lettres supposées. — Le siége est levé. — Mort de Renneberg. — Établissement du *Conseil national* (*Land-Raed*). — La duchesse de Parme est envoyée dans les Pays-Bas. — Irritation d'Alexandre. — Défense d'exercer le culte catholique à Anvers, à Utrecht et ailleurs. — Déclaration d'indépendance faite par les Provinces-Unies. — Négociations avec d'Anjou. — D'Orange accepte provisoirement la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Division des Pays-Bas en trois parties. — Définition des pouvoirs du Prince. — Esquisse du pacte gouvernemental. — Acquiescement du peuple aux actes posés par les États. — Départ de l'archiduc Mathias 287

CHAPITRE V : *Deux souverains sont élus* (1581-1582). De l'élection d'Anjou comme souverain. — Ses avantages et ses inconvénients. — Avis d'Orange. — Opinions de la cour de France. — D'Anjou secourt Cambray. — Parme assiége Tournay. — Courageuse défense de la princesse d'Espinoy. — Capitulation honorable. — Les amours d'Anjou en Angleterre. — Son arrivée dans les Pays-Bas. — Portrait de ce prince. — Fêtes à Flessingue. — Inauguration à Anvers. — Conditions acceptées par le duc d'Anjou. — Attentat à la vie d'Orange. — Papiers de l'assassin. — Aveux de Venero. — Gaspard Anastro. — Sa fuite. — Exécution de Venero et de Zimmermann. — La vie du Prince est en danger. — Il guérit. — Mort de la Princesse. — Lettres trop hâtives de Parme. — Continuation des négociations nouées avec d'Orange au sujet de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Caractère de la nouvelle constitution de ces provinces. — Comparaison entre la position du Prince après et avant l'acceptation par lui du titre de comte 332

CHAPITRE VI : *La furie française et ses résultats* (1582-1584). Parme rappelle les troupes étrangères. — Siége d'Audenarde. — Sang-froid d'Alexandre. — Prise de cette ville et de Ninove. — Inauguration d'Anjou à Gand. — Attentat contre sa vie et celle d'Orange. — Lamoral d'Egmont est impliqué dans le complot. — Parme fait contre Gand une attaque infructueuse. — Plans secrets d'Anjou. — Ses adhérents surprennent Dunkerque, Ostende et d'autres villes. — Ils échouent à Bruges. — Anvers conçoit des soupçons. — Duplicité d'Anjou. — La « Furie Française. » — Détails de cette affaire. — Déconfiture et mortification du Duc. — Son effronterie. — Ses lettres aux magistrats d'Anvers, aux États et à d'Orange. — Grande correspondance entre d'Anjou et la cour de France d'une part et les États et d'Orange de l'autre. — Position difficile du Prince. — Sa politique. — Sa lettre aux États-Généraux. — Arrangement provisoire avec d'Anjou. — Mariage de l'archevêque de Cologne. — Mariage d'Orange avec Louise de Coligny. — Manifestations dans la Hollande, le Bra-

bant, la Flandre et les autres provinces pour amener le Prince à accepter la souveraineté de tout le pays. — Il persiste dans son refus. — Trahison de Van den Berg en Gueldre. — Intrigues du prince de Chimay et d'Hembyze en Flandre. — Efforts en sens contraire d'Orange et du parti patriote. — Mort d'Hembyze. — Réconciliation de Bruges. — Mort d'Anjou 378

CHAPITRE VII : *La mort d'un héros* (1584). Les attentats contre la vie du prince d'Orange. — Delft. — Description de l'hôtel du Prince. — François Guion, *alias* Balthazar Gérard — Ses antécédents — Sa correspondance et ses entrevues avec Parme et d'Assonleville — Ses travaux en France — Son retour à Delft et son entrevue avec d'Orange. — Le crime. — L'aveu. — La châtiment. — Les conséquences. — Conclusion. 414

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Les chiffres romains se rapportent au volume, les chiffres arabes à la page.

ACCORD, signé entre Marguerite de Parme et les nobles confédérés des Pays-Bas, 1556, II, 100. — Du 29 octobre 1576, entre Sanche d'Avila et le comte d'Oberstein, III, 351.

ADRIEN VI, Pape, dénonce les crimes de l'Église, I, 132.

AERSCHOT (duc d'), sa naissance et son caractère, I, 165. — Ses démêlés avec d'Egmont et son refus de prendre part à la ligue contre Granvelle, I, 466. — Est nommé gouverneur de la citadelle d'Anvers, après l'évacuation par les troupes espagnoles, III, 440. — Son égoïsme et ses mobiles d'action, III, 440. — Tous les partis s'en méfient, III, 440. — Escovedo lui fait prêter serment de fidélité, III, 441. — Sa perfidie envers Don Juan et le prince d'Orange en même temps, III, 481. — Il informe Don Juan que le prince d'Orange projette de s'emparer de sa personne par la violence, III, 483. — Il donne à d'Orange des avis secrets sur les projets du gouvernement et lui fait parvenir des lettres interceptées de ses ennemis, III, 483. — Il abandonne Don Juan et se réconcilie avec d'Orange, après l'insuccès du plan formé par le premier contre la citadelle d'Anvers, IV, 40. — Il est le chef de la cabale pour amener l'archiduc d'Autriche dans les Pays-Bas, IV, 70. — Mécontentement du peuple à sa nomination comme gouverneur de la Flandre, IV, 70. — Son entrée à Gand en qualité de gouverneur de la Flandre, IV, 70. — Soupçons qu'y nourrit contre lui le parti réformé, IV, 71. — Il capitule avec les insurgés à Gand, IV, 79. — Est tenu en prison par eux, IV, 79.

ALAVA (Don Francis de), ses lettres supposées à Marguerite de Parme, II, 138. — Fait rapport à Philippe sur l'état des Pays-Bas et sur la conduite d'Albe, II, 480.

Digitized by Google

Albe (Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'), inimitié entre Ruy Gomez et lui, I, 215. — N'est d'abord pas aimé par Philippe, I, 216. — Est éclipsé par Ruy Gomez, I, 216. — Est regardé comme irrésolu et timide, I, 216. — Sa conduite pendant la campagne d'Italie, I, 232. — Il signe le traité de paix avec le pape Paul IV, I, 236. — Il négocie avec le roi de France un plan pour l'extirpation du protestantisme, I, 313. — Il conseille à Philippe de dissimuler avec les nobles des Pays-Bas, I, 314. — Avis qu'il donne à Philippe sur le renvoi de Granvelle, I, 497. — Accompagne la reine d'Espagne à Bayonne pour rejoindre Catherine de Médicis, I, 576. — Reçoit pour instructions de Philippe de favoriser de tout son pouvoir le plan pour l'extermination simultanée des hérétiques en France et dans les États espagnols, I, 576. — Ses talents diplomatiques se révèlent dans ses lettres de Bayonne, I, 576. — Propose une ligue secrète contre les Protestants, I, 578. — Est envoyé de Madrid avec une armée espagnole pour anéantir les dernières libertés des Pays-Bas, II, 193. — Son aptitude spéciale pour une pareille tâche, II, 215. — Ses grands mérites militaires, II, 215. — Sa famille, son éducation et sa jeunesse, II, 216. — Cause de sa haine contre d'Egmont, II, 219. — Son caractère et ses manières, II, 219. — Sa personne et son apparence, II, 221. — Excellence de l'armée avec laquelle il se rend dans les Pays-Bas, II, 222. — Commandants de son armée, II, 222. — Il s'embarque à Carthagène le 10 mai, II, 223. — Ordre de marche de son armée, II, 223. — Corps d'observation qui surveillent sa marche, II, 223. — S'établit sur le territoire des Pays-Bas, sans avoir rencontré aucune opposition, II, 224. — Son mépris pour la Régente et le peuple, II, 225. — Commence à recevoir les tremblants souhaits de bienvenue des cités et des autorités, II, 225. — Sa première entrevue avec d'Egmont, II, 226. — Sa réception par Marguerite de Parme, II, 227. — Circulaires du Roi et de la Régente enjoignant une soumission absolue à ses ordres, II, 229. — Répartit ses troupes entre les principales cités dont il réclame les clefs, II, 231. — But dans lequel il était envoyé dans les Pays-Bas, II, 231. — Perfides moyens employés pour surprendre de Hornes, II, 235. — Informe Philippe de la réussite de son plan, II, 241. — Établit le Conseil des troubles, II, 250. — Il est assisté par Viglius dans le choix des membres de ce tribunal, II, 253. — Son assiduité au Conseil des troubles ou Conseil de Sang, II, 258. — Est nommé gouverneur général des Pays-Bas, II, 264. — Propositions qui lui sont faites par la cour de France, II, 266. — Envoie dans ce royaume un corps d'armée auxiliaire, II, 267. — Son plan pour s'emparer du comte de Buren, fils du prince d'Orange, II, 273. — Réponse féroce faite au magistrat d'Anvers qui sollicitait la grâce de citoyens emprisonnés, II, 275. — Sa réplique aux appels qui lui sont adressés en faveur d'Egmont et de Hornes, II, 282. — Première mesure prise contre l'armée nationale, II, 305. — Sa fureur en apprenant la perte de la bataille d'Heiligerlée, II, 318. — Mesures atroces prises ensuite contre les nobles, II, 319. — Sa réponse cruellement ambiguë à la

comtesse d'Egmont, II, 321. — A la suite de l'exécution d'Egmont et de Hornes la haine augmente contre lui, II, 333. — Mesures prises pour venger la défaite d'Aremberg, II, 336. — Met Louis de Nassau en déroute près de Groningue, II, 340. — Le défait de nouveau à Jemmingen, II, 343. — Détruit l'armée de Nassau auprès de l'abbaye de Selwaert, II, 345. — Retourne à Utrecht et y fait décapiter une vieille dame, II, 349. — Regagne Bruxelles et recommence ses persécutions contre les citoyens, II, 364. — Son plan de campagne contre Guillaume d'Orange, II, 378. — Incidents de la compagne, II, 380. — Retourne en triomphe à Bruxelles après la déroute de Guillaume d'Orange, II, 391. — Se fait ériger un monument, II, 392. — Différend avec la reine Elisabeth d'Angleterre, II, 404. — Mesures rigoureuses prises contre des sujets anglais, II, 406. — Continuation d'une atroce persécution religieuse, II, 406. — Témoignages éclatants de l'approbation que donne le pape à ses exploits, II, 409. — Nouveau système d'impositions proposé aux États provinciaux de Bruxelles, II, 413. — Moyens barbares employés pour faire accepter les nouveaux impôts, II, 417. — Demande à être rappelé des Pays-Bas, II, 421. — Proclame une amnistie, II, 423. — Nouvelle lutte engagée avec les États des Pays-Bas au sujet des impôts, II, 459. — Symptôme d'affaiblissement de sa puissance, II, 462. — Son opinion sur le projet formé contre la reine d'Angleterre, II, 468. Ses remontrances pleines de prudence et d'habileté contre les instructions de Philippe, II, 468. — Envoie des assassins en Angleterre pour attenter à la vie de la reine, II, 471. — Son successeur dans les Pays-Bas est nommé, II, 473. — Ses protestations d'affection pour les Pays-Bas, II, 474. — Son entrevue avec d'Alava à Bruxelles, II, 479. — Révolte ouverte contre ses nouveaux impôts, II, 482. — Sa colère en voyant les succès rapides de la révolte dans les différentes provinces et cités, III, 15. — Envoie son fils assiéger Mons, III, 16. — Consent à abolir l'impôt du dixième denier à la condition d'un subside annuel des États, III, 18. — Félicite Philippe du sac de Malines, ordonné par lui seul, III, 55. — Ses infamies dans le compte rendu de son épouvantable conduite envers Naarden, III, 68. — Ses relations avec Medina Cœli, III, 108. — Tentatives pour ramener les autres villes à l'obéissance après la chute de Harlem, III, 110. — Lettres à Philippe au sujet d'Alkmaar, III, 114. — Ses soupçons sur le compte du roi de France, III, 123. — Sa situation dans les Pays-Bas en 1573 et ses relations avec différents personnages, III, 145. — Son départ subit d'Amsterdam, III, 148. — Il quitte enfin les Pays-Bas, III, 149. — Dénombrement des personnes exécutées dans les Pays-Bas pendant son gouvernement, III, 150. — Fin de sa carrière, III, 150. — Coup d'œil rétrospectif sur ses grands talents militaires, III, 150. — Son ignorance et son manque d'habileté comme financier, III, 153. — Sa capacité comme administrateur dans les affaires civiles et judiciaires, III, 154. — Sa réflexion d'adieu en quittant les Pays-Bas, III, 156. — Son inconcevable cruauté, III, 156. — Justification du jugement porté sur son caractère, III, 158, en note.

Aldegonde (seigneur de Sainte), V. Marnix.
Alençon (duc d'Anjou et d'), ses intrigues avec les nobles catholiques des Pays-Bas, IV, 127. — Son caractère et sa carrière, IV, 129. — Ses relations avec le prince d'Orange, IV, 130. — Il envoie des émissaires aux États-Généraux des Pays-Bas et à d'Orange pour leur offrir du secours après la bataille de Gembloux, IV, 132. — Engagements convenus entre lui et les États-Généraux, IV, 133. — Son départ des Pays-Bas, IV, 187. — Échange de courtoisie avec les États, IV, 187. — Projet de l'élire souverain des Pays-Bas, IV, 332. — Limites qui devaient être mises à son pouvoir, IV, 337. — Il arrive dans les Pays-Bas en 1581 à la tête de cinq mille hommes de troupes, IV, 339. — Son départ pour l'Angleterre, IV, 339. — Une ambassade spéciale des États s'embarque pour l'Angleterre, afin de prendre les derniers arrangements relatifs à son installation officielle comme souverain des Pays-Bas, IV, 341. — Il retourne aux Pays-Bas, accompagné d'un certain nombre de gentilshommes anglais, IV, 342. — Il est reçu à Flessingue par le prince d'Orange et une députation des États-Généraux, IV, 342 — Son portrait, IV, 343. — Son caractère et ses capacités, IV, 343. — Cérémonie de son inauguration, IV, 344. — Cortége qui l'accompagne à Anvers, IV, 347. — Fêtes à son entrée dans la cité, IV, 347. — Levée des restrictions apportées au culte catholique, IV, 350. — Constitution qu'il signa à Bordeaux, IV, 351. — Il est suspecté de complicité dans le projet d'assassiner d'Orange, IV, 355. — Il est définitivement reconnu comme duc de Gueldre et seigneur de Frise, IV, 374. — On projette de l'empoisonner lui et d'Orange, IV, 374. — Les cérémonies de sa réception à Gand sont interrompues par une attaque du prince de Parme, IV, 375. — Premières rumeurs d'un projet de trahison contre d'Orange et contre les États, IV, 376. — Complot formé pour s'emparer par surprise des cités les plus importantes et pour se rendre maître absolu, IV, 377. — Ce complot échoue à Bruges, IV, 378. — Solennels mensonges qu'il met en œuvre afin de calmer les soupçons, IV, 380. — Sa tentative contre Anvers, IV, 381. — Insuccès complet, IV, 384. — Indignation des nobles français de sa suite en apprenant sa perfidie, IV, 386. — Causes de sa défaite à Anvers, IV, 387. — Son effronterie dans les négociations qu'il entame ensuite avec d'Orange et les magistrats d'Anvers, IV, 389. — Il déclare qu'il est demeuré tout à fait étranger à la tentative faite sur Anvers, IV, 391. — Ses efforts pour obtenir une réconciliation, IV, 393. — Ses intrigues avec les agents du prince de Parme, IV, 376. — Accord provisoire signé entre lui et les Provinces les 26 et 28 mars 1583, IV, 403. — Il quitte les Pays-Bas pour n'y jamais revenir, IV, 403. — Il entre avec les États-Généraux en de nouvelles négociations, IV, 413. — Il tombe malade et meurt, IV, 413.
Alkmaar (ville de), sa situation topographique, III, 111. — Est investie par Don Frédéric de Tolède, III, 113. — Résistance héroïque aux assauts de l'ennemi, III, 118. — Le siége est levé, III, 122.
Allemagne (état des sectes religieuses en), III, 316.

Digitized by Google

Amnistie, proclamée à Anvers en 1570, II, 425. — Exceptions qui y sont faites, II, 426. — Mécontentement qu'elle provoque, II, 428. — Elle est publiée en 1574, III, 215. — Effet qu'elle produit, III, 217.

Amsterdam, sa position critique durant le siége de Harlem, III, 87. — Refuse de reconnaître l'autorité du prince d'Orange, II, 111. — Différents plans mis en avant par les États des provinces pour gagner la cité, IV, 112. — Le traité de « Satisfaction » est enfin accepté, IV, 112. — Complot formé pour mettre la ville dans les mains de Don Juan avec l'aide de vaisseaux suédois, IV, 119. — Révolution municipale dans la ville, IV, 121. — Incidents du mouvement populaire, IV, 121.

Anabaptistes, leurs excès, I, 134. — (Persécution des), I, 135.

Anastro (Gaspard d'), marchand espagnol à Anvers, sauvé de la banqueroute par Philippe II, à la condition d'assassiner le prince d'Orange, IV, 358.

Anvers (citadelle d'), complots et contre-ruses pour s'en emparer ou la défendre, IV, 30. — Est heureusement acquise par les États, IV, 31. — Est complétement rasée du côté de la ville, IV, 48. — Furie populaire contre la statue d'Albe, IV, 48.

Anvers (ville d'), son importance commerciale, I, 139. — Origine de son nom et de son écusson, I, 139. — Ses grandes maisons de commerce, I, 140. — Ses institutions civiles, I, 140. — État de ses écoles, I, 142. — Spectacles magnifiques en l'honneur de Philippe II, I, 203. — Réjouissances à l'occasion de la naissance supposée d'un héritier de Philippe et de Marie, I, 206. — A l'occasion de la trève de Vaucelles, I, 223. — Réjouissances à la conclusion de la paix de Cateau Cambrésis, I, 280. — Explosion populaire lors de l'exécution de Christophe Smedt, I, 546. — Effets sur la prospérité de la ville ou rétablissement des édits et des canons du concile de Trente, I, 582. — Réception enthousiaste faite à Guillaume d'Orange en 1566, II, 61. — Émeute soulevée à Anvers par la destruction des forces calvinistes à Austruweel, II, 172. — Consent à recevoir garnison, II, 192. — Construction de la citadelle d'Anvers, II, 267. — Description de la citadelle, II, 267. — Les magistrats sollicitent la grâce de citoyens emprisonnés, II, 275. — Proclamation d'amnistie faite à Anvers en 1570, II, 425. — Est envahie par des troupes espagnoles mutinées, III, 208. — Les habitants prennent entre eux l'engagement de chasser les mutins, III, 208. — Elle est menacée de nouveau par les soldats révoltés, III, 349. — Son état florissant au milieu de la désolation générale, III, 350. — Mesures prises pour la défense, III, 352. — Conseils tumultueux, III, 354. — Zèle déployé par les citoyens de tout rang pour la défense de la ville, III, 355. — La citadelle ouvre le feu, III, 357. — Efforts de Champagny, III, 359. — Le matin avant l'attaque, III, 359. — L'attaque, III, 361. — Épisodes de la lutte, III, 362. — Saccagement de la ville, III, 363. — Horrible massacre, III, 365 — Actes atroces commis par la soldatesque espagnole pour arracher aux habitants leur or, III, 366. — Affreux spectacle que présente la cité après le massacre et le pillage,

III, 370. — Spéculation des vainqueurs, III, 372. — Dénombrement des morts, III, 374. — Négociations entamées par De Bours avec les troupes allemandes après la prise de la citadelle, IV, 32. — Fuite des mercenaires, IV, 33. — Tentative infructueuse faite par le duc d'Anjou pour s'emparer de la ville, IV, 385. — Incidents de la lutte contre les bourgeois et les troupes du duc d'Anjou, IV 387, . — Défense de leur conduite publiée par les autorités de la ville, IV, 398.

Apologie du prince d'Orange en réponse au ban du roi d'Espagne, IV, 303.

Architecture des Pays-Bas, II, 73. — Destruction des monuments d'architecture par les iconoclastes, II, 75. — Cathédrale d'Anvers, II, 76.

Arenberg envoyé en compagnie de Meghen avec des forces espagnoles contre Louis de Nassau, II, 309. — Il rencontre Nassau auprès de l'abbaye d'Heiligerlée, II, 311. — Sa défaite, II, 315. — Sa mort, II, 316.

Aristocratie. Ses tendances au commencement de la régence de Marguerite de Parme, I, 329. — Ses intentions envers l'Église, I, 333.

Armée. Sa paye dans les Pays-Bas, III, 297,

Armenteros (Thomas d'), envoyé par la Régente en Espagne, I, 475. — Son caractère, I, 475. — Ses instructions, I, 476. — Sa première entrevue avec Philippe, I, 477. — Sa cupidité et sa vénalité, I, 539. — Son intimité avec la Régente, I, 540.

Arras. Intrigues qui s'y trament pour détacher l'Artois et les autres provinces wallonnes de la cause nationale, IV, 191. — Révolution municipale excitée par Gosson, IV, 196. — Contre-révolution, IV, 198.

Arssens (Pierre), président d'Artois implore d'Albe en faveur d'Egmont, II, 300.

Artois (états d'), leur adresse à Philippe II lors de son départ des Pays-Bas, I, 288.

Austruweel, défaite de Marnix de Tholouse et des troupes protestantes, II, 170.

Auto-da-fé, au retour de Philippe II en Espagne, I, 295. — Description des cérémonies qui y étaient observées, I, 410.

Autriche (don Juan d'), son entrée romanesque dans les Pays-Bas, III, 383. — Sa naissance, III, 387. — Sa première éducation, III, 390. — Manière théâtrale dont son origine impériale lui est révélée, III; 391. — Inimitié entre lui et don Carlos, III, 392. — Ses campagnes contre les Maures et les Turcs, III, 393. — Bataille de Lépante, III, 394. — Son immense renommée, III, 397. — Sa désobéissance envers Philippe, III, 399. — Ses vues sur Marie Stuart et les royaumes d'Angleterre et d'Écosse, III, 399. — Est nommé gouverneur-général des Pays-Bas, III, 400. — Pendant son voyage aux Pays-Bas il s'arrête à Paris où il devient amoureux de la reine de Navarre, III, 400. — Sa beauté, III, 400. — Comparaison entre lui et Guillaume d'Orange, III, 402. — Instructions qui lui sont données par Philippe, III, 403. — Fausse position dans laquelle il se trouve placé dans les Pays-Bas, III, 404. — Les habitants de Namur se refusent à lui prêter le serment de fidélité jusqu'à ce qu'il ait accepté les conditions préliminaires des États, III,

409. — Sa première entrevue avec les députés des États-Généraux à Luxembourg, III, 410. — Demandes qui lui sont adressées par les députés, III, 410. — Réponse qu'il y fait, III, 410. — Nouvelles discussions avec les députés des États à Huy, III, 415. — Langage hardi tenu par les députés, III, 416. — Sa réponse aux trois questions posées par les députés, III. 416. — Déclare son intention de ne pas maintenir le traité de Gand, III, 417. — Altercation avec les députés, III, 417. — Concessions qu'il leur offre, III, 419. — Il accède virtuellement à la Pacification de Gand, III, 420. — Il désire et s'efforce de se concilier le prince d'Orange, III, 429. — Son opinion sur la position conquise par d'Orange dans l'estime des peuples des Pays-Bas, III, 430. — Départ pour Louvain, III, 434. — Son affabilité et sa popularité, III, 434. — Intercède auprès de Philippe en faveur des commandants des troupes espagnoles sorties des Pays-Bas, III, 439. — Son entrée triomphale à Bruxelles, III, 442. — Sa haine contre les Pays-Bas, III, 443. — Sa correspondance avec Antonio Perez et trahison de celui-ci, III, 444. — Lettres à Philippe sur sa position dans les Pays-Bas, III, 446. — Ses relations avec l'Angleterre, III, 447. — Lettres de Perez sur le même sujet, III. 450. — Communications subséquentes à Philippe à ce même sujet, III, 461. — Fait de nouvelles avances à d'Orange, III, 465. — Publication d'un édit ordonnant la stricte observation des canons du concile de Trente, III, 479. — Ses intrigues avec les troupes allemandes dans les Pays-Bas, III, 482. — Sa crainte constante d'être arrêté ou assassiné, III, 482. — S'enfuit de Bruxelles à Malines, III, 483. — Est informé par d'Arschot que le prince d'Orange songe à s'emparer de sa personne par la violence, III, 483. — Repart pour Namur afin d'y recevoir la reine de Navarre, IV, 8. — Réception chevaleresque faite à la reine de Navarre, IV, 9. — S'empare par trahison du château de Namur, IV, 12. — Plan pour surprendre la citadelle d'Anvers, IV, 14. — Ses plaintes réitérées aux États au sujet de complots contre sa vie, IV, 27. — Demande que les soldats et les citoyens soient désarmés dans tout le Brabant, IV, 27. — Et qu'une liste des personnes ayant qualité pour faire partie de l'assemblée générale des États lui soit soumise pour qu'il en écarte quelques-unes, IV, 28. — Somme les États d'avoir à cesser d'entretenir des communications avec le prince d'Orange si celui-ci n'observe pas le Traité de Gand, IV, 28. — Demande à être pourvu d'une garde du corps, IV, 29. — Réponse des États à ses demandes, IV, 29. — Ses menées secrètes sont découvertes par l'interception de ses lettres, IV, 29. — Se plaint amèrement des intrigues d'Orange, IV, 29. — Résultat de ses projets sur le château d'Anvers, IV, 30. — Sa fureur en apprenant l'insuccès de sa tentative contre la citadelle d'Anvers, IV, 35. — Demandes extraordinaires qu'il adresse aux États par sa lettre du 7 août 1577, IV, 35. — Lettre à l'Impératrice douairière, sa sœur, dépeignant les habitants des Pays-Bas comme un mauvais peuple et le prince d'Orange comme un tyran pervers et hérétique, IV, 38. — Ses courtisans commencent à l'abandonner, IV, 40. —

Lettre aux États, datée du 13 août 1577, exprimant son extrême désir de la paix, IV, 40. — Réponse des États à sa lettre; ils lui déclarent que ses lettres interceptées le rendent indigne de leur confiance, IV, 41. — Arrangements pris avec Ayamonte et Idiaquez pour le retour des troupes espagnoles en Flandre, IV, 44. — Le ton tranchant pris par les États dans leur correspondance avec lui, augmente, IV, 44. — Conditions catégoriques de réconciliation stipulées par les Etats, IV, 45. — Dans sa réponse aux États il tente la justification de sa propre conduite, IV, 46. — Demande une conférence formelle aux États accompagnée d'un échange d'otages, IV, 47. — Conditions nouvelles et plus dures qui lui sont imposées par les États après l'arrivée du prince d'Orange à Bruxelles, IV, 57. — Son extrême indignation en recevant ces propositions, IV, 58. — Quitte Namur pour Luxembourg après avoir envoyé un dernier message aux États, IV, 60. — Ses intrigues avec le duc de Guise, IV, 65. — Il est déclaré ennemi du pays par les États-Généraux, IV, 82. — Lettre à l'empereur d'Allemagne pressant celui-ci d'embrasser la cause du gouvernement espagnol dans les Pays-Bas, IV, 5. — Menaces qu'il profère dans une entrevue avec l'ambassadeur anglais, Leyton, IV, 97. — Rassemble une armée à Luxembourg, IV, 98. — Sa vieillesse prématurée, IV, 98. — Lance une proclamation en français, en allemand et en flamand, IV, 98. — Qualités militaires qu'il possédait, IV, 99. — Priviléges que lui confère le pape, IV, 101. — Villes qu'il prend après la bataille de Gembloux, et atrocités qu'il y commet, IV, 109. — Préparatifs pour une nouvelle campagne, IV, 117. — Efforts infructueux pour amener le roi à une politique plus décidée, IV, 118. — Publie un manifeste dissolvant les États-Généraux et provinciaux, IV, 119. — Renouvelle ses essais de conciliation avec les États, IV, 136. — Convention qui lui est soumise par les États-Généraux, IV, 138. — Elle est rejetée par lui comme inique, IV, 138. — Réduit à l'inactivité dans son camp fortifié de Bouge, il se laisse aller au désespoir, IV, 146. — Sa lettre mélancolique à André Doria, IV, 147. — Idem à Pedro Mendoza, IV, 148. — Idem à Philippe II, IV, 148. — Sentant sa mort venir il désigne Alexandre Farnèse pour son successeur, IV, 151. — Sa mort est regardée comme produite par le poison, IV, 151. — Cérémonies de ses funérailles, IV, 152. — Manière dont son corps est transporté en Espagne à travers la France, IV, 153. — Son corps est présenté à Philippe, IV, 154. — Examen rétrospectif de son caractère et de ses capacités, IV, 155.

Autriche, Maximilien d'Autriche, épouse Marie de Bourgogne, I, 96. — Sa politique astucieuse, I, 96. — Gouverneur des Pays-Bas pendant la minorité de ses enfants, I, 97. — Est fait prisonnier par les bourgeois de Bruges, I, 97. — Est délivré par les autres États, I, 98. — Jure le traité avec les Flamands, I, 98. — Succède au trône impérial, I, 99. — Ses intrigues pour être élu pape, I, 127.

Autriche (maison d'), son avénement, I, 97. — Obtient la souveraineté des Flandres et de toutes les autres provinces des Pays-Bas, I, 98.

Autriche (Mathias, archiduc d'), appelé à Bruxelles par les nobles catholiques, IV, 61. — Fuit secrètement de Vienne et se rend dans les Pays-Bas, IV, 64. — Opposition de la reine d'Angleterre à sa nomination, IV, 65. — Est reçu à Anvers par d'Orange, IV, 66. — Est reconnu comme gouverneur général des Pays-Bas, IV, 89. — Limitation de ses pouvoir en cette qualité, IV, 89. — Articles formant la base sur laquelle on l'accepte, IV, 90. — Cérémonies de son inauguration, IV, 90. — Convoque l'assemblée des États à Anvers pour leur faire des remontrances contre leurs négociations avec d'Anjou, IV, 297. — Quitte les Pays-Bas, IV, 330. — Rôle insignifiant qu'il y joue, IV, 330

Avila (don Sanche d'), ses opérations heureuses contre Louis de Nassau à Maestricht, III, 191. — Défait Louis à la bataille de la Mookerheyde, III, 195. — Entretient ouvertement des relations avec les mutinés pendant qu'il occupe la citadelle d'Anvers, III, 332. — Est proclamé chef des mutins, III, 351. — Gagne les chefs des troupes allemandes qui occupent Anvers, III, 351.

Badoaro, son témoignage du dévouement de Ruy Gomez pour Philippe II, I, 218.

Bakkerzeel, secrétaire intime d'Egmont, son caractère et son influence sur son maître, I, 570. — Son influence sur d'Egmont et son excessive cruauté, II, 116. — Est arrêté le même jour que son maître, II, 240. — Est soumis à la torture pour lui arracher ses secrets, II, 246. — Est exécuté par ordre d'Albe, II, 364.

Ballades populaires, qui font connaître l'opinion du peuple flamand sur les actes d'Albe, III, 160.

Ban, contre le prince d'Orange, publié par le roi d'Espagne, IV, 301.

Bandes d'ordonnance, armée permanente des Pays-Bas, I, 284.

Bardez (Guillaume), chaud partisan du prince d'Orange, opère une révolution municipale dans Amsterdam, IV, 120.

Barthélemy (le massacre de la Saint-), III, 31. — Réjouissances auxquelles elle donne lieu dans le camp espagnol établi devant Mons, III, 36.

Bataves, ce qui les caractérise, I, 23. — Estime en laquelle Rome les tenait, I, 24. — Forment une alliance avec Rome, I, 35. — Aident Germanicus à détruire la liberté de leurs frères de Germanie. I, 35. — Extinction du nom de Batave, I, 45.

Batave (île), I, 18.

Batenbourg est envoyé à la tête d'une force considérable mais irrégulière pour secourir Harlem, III, 95. — Ses plans sont découverts par les Espagnols, III, 95. — Est tué et ses troupes mises en pleine déroute, III, 97.

Bavière (duc Guillaume de), installé comme comte de Hainaut, I, 76. — Est remplacé par son frère Albert, I, 76.

Beauvoir (Philippe de Lannoy, seigneur de), attaque et disperse les forces de Tholouse à Austruweel, II, 169.

Bède ou requête présentée aux États en 1556, I, 226.

Berg (comte Van den), beau frère du prince d'Orange, abandonne son parti et fuit le pays, III, 62. — Conséquences sérieuses qui résultent pour la cause nationale de cette défection, III, 63. — Livre l'importante ville de Zutphen au prince de Parme, IV, 407. — Est arrêté et emprisonné, IV, 407. — Il se met avec tous ses fils au service de Philippe II, IV, 408.

Berghes (marquis de), son horreur pour le système de persécution, I, 431. — Refuse de signer la lettre des nobles à Philippe dans laquelle ils se plaignent de Granvelle, I, 469. — Sa maladie et sa mort à Madrid, II, 247. — Confiscation de ses biens, II, 250.

Bergue-Saint-Winoch, pris par De Thermes, I, 266.

Berlaymont (baron de), son caractère, I, 164. — Nommé membre du conseil d'État par Philippe, I, 305. — Différentes opinions sur son caractère, I, 305. — S'efforce de concilier les deux partis et se discrédite auprès d'eux, I, 468. — Accepte la charge de membre du Conseil de sang, II, 256.

Berty (le secrétaire) envoyé par la Régente en mission spéciale à Anvers, pour gagner Guillaume d'Orange, II, 196. — Obtient du Prince qu'il assiste à une entrevue avec les autres seigneurs à Willebroeck, II, 198.

Billy (seigneur de), dépêché en Espagne par Marguerite de Parme, pour démontrer combien il est imprudent d'envoyer d'Albe dans les Pays-Bas, II, 194. — Prévient d'Egmont du danger qui le menace, II, 233. — Entretient De Hornes dans une fausse sécurité, II, 235.

Blaise Bouzet, savetier de Mons, pendu pour avoir mangé de la soupe grasse un vendredi, III, 49.

Blas (Bertrand de), fabricant de velours de Tournay, arrache l'hostie consacrée des mains du prêtre dans la cathédrale et la foule aux pieds, I, 421. — Châtiment effroyable inventé pour lui, I, 422.

Blomberg (Barbe), mère de don Juan d'Autriche, III, 388. — Son humeur acariâtre fait le tourment de la vie d'Albe, III, 389.

Boisot, amiral, assemble une flotte pour secourir Leyde, III, 225. — Sa marche graduelle vers Leyde, III, 227. — S'empare de Zoeterwonde, III, 230. — Désespère de forcer le passage du fort de Lammen, III, 235. — Est secouru par la fuite des Espagnols, III, 237. — Entre dans Leyde, III, 239. — Tentative infructueuse pour délivrer Zierickzee, III, 319. — Sa mort, III, 319.

Boisot (Charles de), massacré par ses propres soldats à Duiveland, III, 286.

Bosse (comte de), nommé commandant en chef de l'armée patriote, IV, 124. — Défait les royalistes près de Rymenants, IV, 125. — Évite un engagement général avec l'ennemi, IV, 125. — Soupçons qu'il fait naître, IV, 125. — Sa mort est calomnieusement attribuée au poison que lui aurait administré le prince d'Orange, IV, 188.

Bourbon (Charlotte de), sa jeunesse, III, 267. — Épouse Guillaume d'Orange, III, 272.

Bourgeoisie (puissance de la) dans les Pays-Bas, I, 78.

Bourgogne (Marguerite de), épouse Guillaume de Hainaut, I, 76.
Bourgogne (Marie de), succède à son père Charles le Téméraire, I, 89. — Le peuple des Pays-Bas se soulève contre elle pour recouvrer ses libertés, I, 90. — Louis XI s'empare de son héritage en Bourgogne, I, 90. — Octroie le « Grand Privilége » et d'autres chartes, I, 91. — Ses intrigues avec Louis XI, I, 94. — Épouse Maximilien d'Autriche, I, 96. — Son fils Philippe lui succède, I, 97.
Bourgogne (Philippe de), surnommé le Bon, obtient les comtés de Hollande, Zélande et Hainaut, I, 77. — Ses autres possessions, I, 77. — Épouse Isabelle de Portugal, I, 78. — Institue l'ordre de la Toison d'Or, I, 78. — Détruit les libertés des Pays-Bas, I, 80. — Sa mort, I, 83. — Ses nombreux octrois de monopoles, I, 84. — Son caractère et son administration, donne des encouragements aux arts et à la littérature, I, 84.
Bourgogne (Bibliothèque de), fondée à Bruxelles, par Philippe le Bon, I, 85.
Bours (De), prend la citadelle d'Anvers pour les États, IV, 31. — Est amené par Peter Lupus à trahir d'Orange et la cause patriotique, IV, 267. — Livre la ville, IV, 269.
Bordeaux (traité de) signé par le duc d'Anjou, en acceptant la souveraineté des Pays-Bas, IV, 351.
Brabant (ancienne constitution du), appelée la « Joyeuse Entrée, » I, 349. — Compromis conclu entre les abbayes et les évêques, I, 404. — Quatre des principales villes y font une protestation solennelle contre les Édits comme violant la Joyeuse Entrée, I, 583. — Est déclaré exempt de toute inquisition, I, 585.
Bray (Guy de), prédicateur réformé à Valenciennes, II, 190. — Sa réponse à la comtesse du Rœulx, II, 190. — Sa fermeté sur l'échafaud, II, 191.
Breda (négociations de paix ouvertes à), III, 260. — Clôture des conférences, III, 264.
Brederode, son extérieur et son caractère, I, 165. — Ses efforts pour ridiculiser Granvelle, I, 442. — Son dévouement pour d'Egmont et sa conduite insultante envers l'archevêque de Cambray, I, 556. — Est choisi pour présenter la Requête à la régente, II, 27. — Ses droits généalogiques à la souveraineté des Pays-Bas, II, 27. — Ses habitudes et son caractère, II, 28. — Est un des premiers à signer le Compromis, II, 8. — Son fameux banquet des confédérés, II, 37. — Est accusé d'avoir mangé un chapon le vendredi saint, II, 43. — Ses excentricités pendant l'automne et l'hiver de 1567, II, 159. — Présente la Nouvelle Pétition ou Requête à la Régente, II, 165. — Enrôle des troupes contre le gouvernement et prépare un attaque contre Walcheren, II, 167. — Propose de marcher au secours de Valenciennes, II, 169. — Sa ridicule conduite à Amsterdam, II, 204. — Arrête La Torre, envoyé par la Régente pour obtenir du magistrat son expulsion de la ville, II, 205. — Fait sa soumission à Marguerite de Parme, II, 205. — Meurt en Allemagne, II, 206. — Sort de ses descendants, II, 206.
Brielle (La), attaque et prise de cette forteresse, par les Gueux de mer,

II, 488. — Vain effort fait pour la reprendre par les Espagnols, II, 492. — La population prête serment de fidélité au prince d'Orange comme stathouder, II, 492.

Briseurs d'images, commencement de leurs violences à Anvers, II, 80. — Les excès qu'ils commettent, II, 89. — Explosion simultanée de leur mouvement dans toutes les provinces, II, 89. — Incidents des émeutes à Tournay, II, 90. — A Anzin, II, 93. — A Valenciennes, II, 93. — Cette secte est désavouée par tous les ministres de la Religion réformée, II, 95. — Abstention remarquable de la part des séditieux de tout vol ou violence aux personnes, II, 95. — Prétexte que fournissent les mutins à un redoublement d'oppression, II, 97.

Brueuil (de), commandant à Saint-Quentin, demande des renforts pour résister à l'attaque de l'armée espagnole, I, 246.

Bruges (les habitants de) présentent une remontrance à la Régente contre les actes de Pierre Titelman, l'inquisiteur, I, 548. — Heureuse résistance des citoyens contre la tentative faite par d'Anjou pour s'emparer de leur ville, IV. 379. — Est livrée par le prince de Chimay au gouvernement espagnol, IV, 412. — Accord signé à, permettant aux protestants de quitter le pays, IV, 412.

Bruges (Jean de), élève de Hubert Van Eyck, I, 84.

Bruxelles, description de cette ville, I, 160. — Assemblée des États-Généraux à Bruxelles, à l'occasion de l'abdication de Charles-Quint, I, 162. — Préparatifs faits pour l'exécution d'Egmont et de Hornes, II, 319. — Réjouissances forcées à l'occasion du retour triomphal d'Albe après la première campagne contre d'Orange, II, 391. — Révolte contre les Espagnols, III, 330. — Son nouvel acte d'Union y est signé le 10 décembre 1577, garantissant les droits des catholiques et des protestants, IV, 82. — Troisième et dernière confédération de tous les Pays-Bas, IV, 86. — Cérémonie de l'inauguration de l'archiduc Mathias, comme gouverneur-général des Pays-Bas, IV, 90. — Exaspération du peuple contre les nobles après la bataille de Gembloux, IV, 110. — Défense complète de la ville, IV, 110.

Buren (comte de), fils de Guillaume d'Orange, enlevé par d'Albe et conduit en Espagne, II, 273. — Changement que subit son caractère sous l'influence espagnole, II, 274.

Cabrera, biographe de Philippe II, son éloge des auto-da-fé, I, 411. — Soutient que don Carlos est mort de mort naturelle, II, 356.

Calais est pris par le duc de Guise, I, 261.

Calberg (Thomas), ouvrier en tapis de Tournay, brûlé vivant pour avoir copié quelques hymnes, I, 420.

Cambray (l'archevêque de), insulté par les nobles, à un banquet donné en l'honneur d'Egmont, I, 556. — Son caractère, I, 560.

Camisade, ou assaut simulé de Rome en 1557, I, 235.

Caraffa (cardinal de), s'efforce d'exciter la France contre l'Espagne, I, 228. — Se rend à Paris en qualité de légat du Pape, I, 231. — Sa duplicité, I, 231.

Carlos (Don), fils de Philippe II, sa haine contre son père, et son indignation à la nomination d'Albe comme gouverneur des Pays-Bas, II, 350. — Absurdité de sa prétendue passion pour sa belle-mère, III, 350. — Lettres secrètes de Philippe adressées au Pape à son occasion, II, 351. — Fables et récits relatifs à sa mort, II, 352. — Son caractère, II, 358. — Preuves de son excessive cruauté et de sa méchanceté, II, 360.

Casimir (Jean), Prince-palatin, se joint aux patriotes néerlandais avec douze mille hommes, IV, 125. — Son caractère et ses intentions, IV, 126. — Est méprisé par Orange, IV, 126. — Motifs qui poussent la reine Elisabeth à lui confier le commandement de ses troupes, IV, 127. — Fomente une insurrection à Gand, IV, 180. — Ses mercenaires pillent les provinces méridionales, IV, 180. — Difficultés de sa position, IV, 181. — Reproches réitérés de la reine d'Angleterre, IV, 182. — Est secouru par le prince d'Orange, et le paie d'ingratitude, IV, 183. — Quitte les Pays-Bas, IV, 183. — Se rend en Angleterre, IV, 184. — Est honoré de l'ordre de la jarretière, IV, 185. — Ses troupes allemandes sont chassées des Pays-Bas par le duc de Parme, IV, 184.

Castillo (Jean del), son châtiment, pour avoir livré la correspondance de Philippe II avec le prince d'Orange.

Cateau-Cambrésis (traité de), I, 275.

Cercamps (congrès de), I, 275.

Champagny, sa conduite comme gouverneur de la ville d'Anvers, pendant la lutte contre les mutins espagnols, III, 353. — S'échappe d'Anvers, III, 363. — En qualité de chef du parti catholique, il présente une pétition au magistrat de Bruxelles contre le projet de paix religieuse, proposé par le prince d'Orange, IV, 143. — Tumultes et arrestation de nobles qui sont la conséquence de cette pétition, IV, 144. — Est conduit captif à Gand, IV, 145.

Charles-Quint, sa naissance, I, 100. — Publie le décret appelé « Kalf Vel » (la charte de vélin), I, 109. — Se décide à écraser l'insurrection dans les Flandres, I, 111. — Son entrée à Gand, I, 112. — Rend un arrêt contre la ville, I, 113. — Promulgue une nouvelle forme de gouvernement municipal, I, 114. — Manière cruelle dont il traite les habitants, I, 115. — Son hypocrite clémence, I, 116. — Ses efforts contre la Réforme, I, 131. — Sa persécution sanglante des hérétiques dans les Pays-Bas, I, 132. — Cérémonies de son abdication, I, 159. — Son portrait, I, 166. — Son discours aux États à cette occasion, I, 171. — L'oppresseur des Pays-Bas, I, 176. — Introduit l'inquisition dans les Pays-Bas, I, 179. — Sa feinte piété, I, 180. — Ses talents, I, 181. — Sa popularité dans les Pays-Bas, I, 182. — Ses qualités personnelles, I, 183. — Ses habitudes, I, 189. — Difficultés relatives à son abdication, I, 190. — Ses revers, I, 194. — Causes qui l'amenèrent à abdiquer, I, 196. — Sa retraite à Yuste, I, 197. — Ses efforts pour assurer la succession des Pays-Bas à ses sœurs dans le cas où tout héritier mâle lui ferait défaut, I, 203. — Ses obsèques à Bruxelles, I, 278.

Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, son caractère et sa car-

rière, I, 85. — Extorsions qu'il commet dans les Pays-Bas, I, 87. — Il transporte la cour suprême de Hollande de La Haye à Malines, I, 87. — L'investit de la juridiction souveraine sur les chartes des provinces, I, 88. — Proclame que tous les pouvoirs de cette cour émanent de son bon vouloir comme monarque. I. 88. — Centralise le gouvernement des Pays-Bas, I, 88. — Établit une armée permanente, I, 88. — Meurt en 1477, I, 89.

Charles, archiduc d'Autriche, envoyé à Madrid par Maximilien II en mission spéciale à propos des Pays-Bas et des actes de Guillaume d'Orange, II, 396. — Lettre publique et lettre secrète du roi d'Espagne, II, 397. — Est autorisé par Maximilien à offrir à Philippe la main de l'archiduchesse Anne, II, 409.

Charles IX, de France, ses alarmes lorsque le prince d'Orange et son armée franchissent la frontière française, II, 386. — Lettre au comte Louis dans laquelle il exprime sa détermination de venir au secours des Pays-Bas, III, 30. — Donne le signal du massacre de la Saint-Barthélemy, III, 31. — Duplicité de sa conduite envers d'Albe et d'Orange, III, 35. — Son changement de ton lorsqu'il s'aperçoit de l'effet de la Saint-Barthélemy sur les différentes cours d'Europe, III, 127. — Sa détresse quand le roi d'Espagne déserte sa cause, III, 128. — Ses vues sur la couronne de Pologne, III, 131.

Chartes, premières dans les Pays-Bas, I, 68. — Anciennes chartes des provinces flamandes, I, 349.

Chimay (prince de), fils aîné du duc d'Aerschot est élu gouverneur de la Flandre, IV, 408. — Il ouvre immédiatement des négociations avec le prince de Parme pour livrer la province à Philippe II, IV, 408.

Claudius Civilis, noble batave, opère une confédération générale de tribus belges (germaniques), I, 37. — Il échoue et est abandonné par ses concitoyens, I, 39. — Entre en négociations avec les Romains, I, 40. — Rencontre Cerialis sur le pont de la Nabalia (Wahal), I, 40.

Clergé (pouvoir du), I, 120. — Déclin de ce pouvoir, I, 122. — Son opposition aux canons du concile de Trente, I, 570.

Cocqueville (de), commandant une division sous Louis de Nassau, est défait à Saint-Valéry, II, 305.

Coligny (amiral de), nommé gouverneur de Picardie, reçoit l'ordre de faire une incursion sur les frontières de la Flandre, I, 238. — Recule devant la rupture de la trêve qu'il a signée lui-même, I, 238. — Echoue dans une attaque contre Douay, I, 239. — Attaque et saccage Lens, I, 239. — Se réfugie dans Saint-Quentin, I, 245. — Est fait prisonnier à Saint-Quentin, I, 256. — Se convertit au calvinisme pendant sa captivité en Flandre, II, 260. — Conclut la paix avec la cour de France, II, 453. — Mémoire sur l'invasion des Pays-Bas qu'il écrit à la demande de Charles IX, II, 453.

Cologne (conférences à), pour mettre fin aux différends entre le roi d'Espagne et les Provinces-Unies, IV, 236. — Rupture des conférences après sept mois de négociations laborieuses, IV, 264. — Ultimatum du

Digitized by Google

parti patriote, IV, 265. — Dépenses faites par les envoyés aux conférences, IV, 266.
Commerce, mouvement du commerce avec l'Angleterre et la Baltique, I, 70. — Avec la Méditerranée, I, 71.
Commission des Troubles établie à Mons après la capitulation, III, 48. — Ses procédures injustes et cruelles, III, 49. — Infâmies des commissaires, III, 50.
Compromis des nobles, fondation de la ligue de ce nom, II, 8. — Ce que contenait la pièce signée par les Confédérés, II, 12. — Caractère des seigneurs qui adhérèrent à la ligue, II, 14. — Audace croissante et turbulence des Confédérés, II, 18. — Ils proposent de présenter une Requête à la Régente, II, 22. — Entrée des Confédérés à Bruxelles, II, 28. — Cortége des Confédérés allant remettre la Requête à la Régente, II, 29. — Les Confédérés présentent une seconde requête promettant de maintenir l'ancienne religion, II, 35. — Assemblée des membres de la ligue à Saint-Trond, II, 67.
Conseils, leur constitution, I, 282. — Leur nombre, I, 282.
Conseil de Philippe, comment il était constitué, I, 215.
Conseil royal d'Espagne, comment il était constitué, II, 103.
Conseil d'État, prend les rênes du gouvernement à la mort de Requesens, III, 303. — Noms de ses membres, III, 303. — Confirmé dans ses pouvoirs par le roi, III, 304. — Est retenu captif à Bruxelles, III, 324. — Tombe dans le mépris public pour n'avoir pu maîtriser la mutinerie des troupes, III, 325. — Arrestation en règle des membres du conseil d'État, III, 344. — Ses membres sont remis en liberté, III, 345.
Conseil des Troubles ou Conseil de Sang, établi par d'Albe, II, 250. — Sa constitution et ses attributions, II, 251. — Sa première séance, II, 257. — Sa procédure, II, 259. — Nombre de ses victimes, II, 260. — Prétextes futiles de poursuites, II, 262. — Abolition de l'institution, III, 247.
Conseil général exécutif pour les Provinces-Unies établi en 1581, IV, 311. — Constitution de ce conseil, IV, 311.
Constitution nouvelle de la Hollande et de Zélande, IV, 366.
Consulte, sa constitution, I, 282. — Ses membres, I, 283.
Convention conclue entre l'Angleterre et l'Espagne relative aux difficultés des Pays-Bas, publiée en 1573, III, 124.
Cornaille, Pierre, serrurier et prédicateur calviniste, se met à la tête de 3,000 combattants pour marcher au secours de Valenciennes, II, 154. — Est défait à Launoy, II, 155.
Cossé (de), gouverneur de Picardie, bat l'armée des patriotes néerlandais à St. Valéry, II, 305.
Coster, Laurent, invente l'imprimerie en caractères mobiles, I, 83.
Cour flamande (organisation de la) pendant le règne de Philippe II, I, 214.
Culembourg est cité devant le Conseil de Sang, II, 270.
Dathenus, Pierre, moine défroqué et prédicateur réformé, II, 52. — Son caractère, II, 52.

Delft (diète assemblée à), décide à l'unanimité de déclarer la déchéance du roi d'Espagne et de chercher des secours à l'étranger, III, 291. — Les États de Hollande et de Zélande assemblés à Delft forment un nouvel acte d'union, III, 308.—Articles de l'Union de, III, 308.—Caractères de la ligue ainsi conclue, III, 310. — L'Assemblée des Provinces-Unies, en 1581, y établit un conseil général exécutif, IV, 311. — Description de la ville et de la maison du prince d'Orange, IV, 415.

Diemen (la dame Van), femme de quatre-vingts ans, est décapitée pour avoir donné asile pendant une nuit à un prédicateur hérétique. II, 349.

Diaz (Francisco), soldat espagnol, fait prisonnier l'amiral de Coligny au désastre de St. Quentin, I, 257.

Dirkzoon (Arent) et trois autres ecclésiastiques mis à mort pour crime d'hérésie, II, 409.

Dordrecht (congrès de) décide de mettre à la disposition d'Orange l'or et le sang du pays, III, 22.—Investit le Prince d'un pouvoir dictatorial, III, 23.

Douay (la ville de) trahie par un vieux spéculateur, est sauvée par une vieille femme, I, 238, 239.

Duyveland et Schouwen, expédition dans ces îles, III, 282. — Héroïsme des Espagnols, III, 285. — Conquête de ces îles, III, 287. — Résultats importants de l'expédition, III, 295.

Dunkerque pris d'assaut, I, 266.

Écoutètes et échevins, premiers magistrats et magistrats assesseurs des villes flamandes; comment ils étaient nommés, I, 70.

Édit de 1550, ses dispositions principales, I, 339. — Du 24 mai 1567, contre les protestants, soulève la colère de Philippe, à cause de sa douceur, II, 208. — Contre les mutins espagnols, III, 325. — Discussion qu'il cause, III, 327. — Perpétuel, signé à Marche en Famenne et à Bruxelles, III, 421. — Clauses de cet acte, III, 422. — Est confirmé par Philippe, III, 422. — Mécontentement d'Orange, III, 423. — Tendances de ce traité, III, 424. — Publié en Hollande, suspendant l'exercice du culte catholique romain, IV, 313. — Causes de ces mesures, IV, 314.

Éducation (condition florissante de l'), I, 144.

Églises, dépravation de l'Église catholique romaine, I, 120.

Egmond (Nicolas van), moine carmélite, nommé coadjuteur de l'inquisiteur général, I, 414.

Egmont (Anne d'), la plus riche héritière des Pays-Bas, mariée à Guillaume d'Orange, I, 315.

Egmont (la comtesse d'), sa douleur après l'arrestation de son époux, II, 281. — Essaie de le sauver, II, 281. — Sa misère et sa détresse après la mort du comte, II, 334.

Egmont (Philippe, comte d') accompagne le marquis d'Havré à Anvers, III, 353. — Est fait prisonnier par les Espagnols, III, 375. — Essaie de s'emparer de Bruxelles afin de livrer cette ville aux Espagnols, IV, 230. — Sa déroute complète, IV, 231. — On lui permet de se retirer sain et sauf, IV, 232. — Ses efforts hypocrites pour se justifier, IV, 232. — Sa servilité pour obtenir la faveur du gouvernement espagnol, IV, 232.

Digitized by Google

Egmont (Lamoral d'), le fils, est impliqué dans le complot d'empoisonner d'Orange et d'Anjou, formé par Salseda, IV, 374. — Échappe à tout châtiment, grâce à sa parenté avec la reine de France, IV, 375.

Egmont (Lamoral, comte d'). Son extérieur, I, 164. — Ses victoires brillantes en Picardie décident du sort de la campagne d'Italie, I, 234. — Son caractère, sa famille et histoire de sa jeunesse, I, 241. — Persuade au duc de Savoie de livrer bataille à Montmorency devant Saint-Quentin, I, 249. — Sa conduite à la bataille de Saint-Quentin, I, 250.— Force De Thermes à accepter le combat, I, 266. — Sa conduite à la bataille de Gravelines, I, 267. — Devient l'idole du peuple, I, 271. — Ce qui lui vaut l'inimitié du duc d'Albe, I, 271. — Est un des otages garants de l'exécution du traité de Câteau-Cambrésis, I, 276.— Sa haine pour le cardinal de Granvelle, I, 363. — Lui et d'Orange se plaignent au Roi du cardinal, I, 368. — Se joint à d'Orange et à de Hornes pour adresser à Philippe une lettre montrant le danger de laisser des pouvoirs illimités aux mains de Granvelle, I, 464.—Sa querelle avec d'Aerschot, I, 466. — Et avec d'Arenberg, I, 467. — Son insouciance et sa légèreté, I, 468. — Décline l'invitation de Philippe de se rendre en Espagne, I, 473.— Adopte la livrée à « la marotte de fou, » dite des Sottelets, dans le but d'humilier Granvelle, I, 494. — Appréciation de son caractère par Granvelle, I, 528. — Sa prédilection pour les édits, I, 529. — Sa crainte de l'Inquisition, I, 530. — Changement de sentiments envers Granvelle, I, 530. — Sa faveur croissante à la cour de la Régente, I, 539. — Courtise les bonnes grâces des classes populaires, I, 539. — Accepte une mission en Espagne, I, 552. — Conduite outrageante des nobles envers l'archevêque de Cambray à l'occasion du passage d'Egmont par cette ville lors de son voyage en Espagne, I, 556. — Distinction avec laquelle il est traité en Espagne, I, 561. — A son retour d'Espagne en Flandre il se déclare parfaitement satisfait, I, 566. —Fait au conseil un récit de son entrevue avec le roi et un exposé des intentions royales, I, 566. — Les grands éloges qu'il fait de Philippe et ses chaudes expressions de dévoûment et de fidélité, I, 567. — Son indignation en découvrant la duplicité de Philippe, I, 567.— Influence qu'exerce Bakkerzeele sur lui, I, 570.— Retourne à son gouvernement de Flandre et agit comme un partisan absolu du gouvernement, II, 114. — Les opinions qu'il émet à Termonde, II, 140. — Offre de se rendre lui-même dans l'île de Walcheren pour résister aux rebelles, II, 168.— Se rend à Valenciennes avec d'Aerschot chargé d'une mission de la Régente, II, 186. — Indique le point où doit se donner l'assaut de Valenciennes, II, 187. — Son empressement à satisfaire les désirs de Philippe et de Marguerite, II, 187. — Déclare dans son entrevue avec d'Orange à Willebroeck sa résolution de ne prendre en aucun cas les armes contre le roi d'Espagne, II, 198. — Se rend à Tirlemont pour recevoir et complimenter d'Albe, II, 226.—Son aveuglement en ce qui concerne les dangers qui le menacent, II, 233. — Son intimité avec le fils d'Albe, II, 234.—Son arrestation, II, 238.—Commencement du sem-

blant de procès qu'on instruit contre lui, II, 279. — Jugement prononcé contre lui, II, 281. — Efforts tentés pour le sauver, II, 281. — Chefs d'accusation, II, 293. — Réponse qu'il y fait, II, 295. — Est condamné à mort par d'Albe, II, 320. — Est informé de son sort par l'évêque d'Ypres, II, 322. — Sa dernière nuit, II, 323. — Sa lettre au roi, II, 324. — Son exécution, II, 327. — Sympathie du peuple, II, 330, en note. — Sa tête envoyée à Madrid, II, 331. — Coup d'œil rétrospectif sur ce personnage, II, 331.

Électeurs d'Allemagne, leur intercession auprès de l'empereur en faveur des Pays-Bas, II, 395.

Élisabeth d'Angleterre, sa querelle avec le duc d'Albe, II, 404. — Complot formé contre elle dans lequel trempe Philippe, II, 465. — Accusée d'avoir salarié un assassin pour attenter à la vie du prince Jean de Nassau, III, 215 (voy. note). — Ses coquetteries politiques vis à vis des Pays-Bas, III, 292. — La souveraineté de la Zélande et de la Hollande lui est offerte, III, 293. — Première réponse aux commissaires des États de ces provinces, III, 294. — Vaines promesses et actes dérisoires, III, 295. — Attitude qu'elle prend vis à vis des Pays-Bas après la mort de Requesens, III, 314. — Fait des avances au prince d'Orange, IV, 62. — Son indignation en apprenant les intrigues des nobles avec l'archiduc d'Autriche, IV, 62. — Son ministre informe l'envoyé des Pays-Bas qu'elle retirera tout secours aux Provinces si d'Orange est privé de sa puissance, IV, 65. — Réponse de Meetkercke, IV, 66. — Consent à un traité d'alliance offensive et défensive avec les Pays-Bas, IV, 87. — Conditions du traité, IV, 87. — Menace d'abandonner la cause des patriotes des Pays-Bas et même de prendre les armes contre eux à cause de leurs relations amicales avec d'Anjou, IV, 134.

« Encamisada » ou attaque nocturne faite par don Frédéric de Tolède et Julian Romero contre l'armée du prince d'Orange à Harmignies, III, 41.

Ende (Van), sa trahison lors de l'attaque d'Anvers par les mutins espagnols, III, 356.

Entes (Barthold), un des Gueux de mer ; son caractère et sa carrière, IV, 290. — Sa mort devant Groningue, IV, 290.

Érasme, de Rotterdam ; ce qu'il dit de la puissance et de l'importance de Gand, I, 107. — Sa modération, I, 125. — Soutient Luther, I, 129. — Est attaqué par le clergé, I, 130.

Escaut, victoire de la flotte patriote contre la flotte espagnole, pendant l'année 1574, III, 182. — Victoire de l'amiral patriote Haemstede devant Anvers, III, 209.

Esclaves et serfs dans les Pays-Bas, I, 66.

Escovedo, secrétaire de don Juan d'Autriche, est chargé de régler le départ des troupes espagnoles des Pays-Bas, III, 436. — Difficultés de sa tâche, III, 437. — Communications à Philippe au sujet du départ des troupes, III, 438. — Lettres à Antonio Perez sur l'état des affaires dans les Pays-Bas, III, 448. — Conseille le rappel de don Juan et la nomination d'une femme comme gouvernante, III, 450. — Exprime à Perez

son intention de provoquer des complots pour assassiner le prince d'Orange, III, 456. — Indique à Philippe l'avantage qu'il pourrait tirer d'une politique qui exciterait les uns contre les autres les catholiques et les réformés, III, 460. — Part pour Madrid, et se charge d'une remontrance des États de Brabant au Roi quant aux conséquences fâcheuses à résulter de la marche suivie par le gouverneur de Sa Majesté dans les Pays-Bas, IV, 15. — Complots contre lui à Madrid, IV, 16. — Sa mort en est la conséquence, IV, 18. — Diverses tentatives et réussite finale du meurtre, IV, 19. — Récompenses accordées aux assassins, IV, 20.

Escurial (palais de l') érigé en commémoration de la bataille de Saint-Quentin, I, 257.

Eslesmes (François de Glarges, seigneur d'), gentilhomme catholique innocent, condamné à mort par le Conseil de Sang à Mons ; confiscation de ses propriétés pour enrichir Noircarmes, III, 49.

Espagnols, haine croissante entre eux et les Flamands, I, 187.

Espinoy (Marie de Montmorency, princesse d') entreprend la défense de Tournay, en l'absence de son mari, IV, 339.

États-Généraux, leur pouvoir, I, 142. — Leurs éléments constitutifs, I, 142. — Remontrance contre les troupes étrangères, I, 284. — Clameur du peuple et des nobles pour obtenir la convocation des États, II, 149. — Lettres adressées à Philippe, le 24 août et le 8 septembre 1577, sur la situation des Pays-Bas, IV, 49. — Déclarent formellement que don Juan d'Autriche a forfait à ses devoirs et est un ennemi du pays, IV, 82. — Déclarent vouloir accepter l'archiduc Mathias comme gouverneur-général, IV, 89. — En leur propre nom et au nom de l'archiduc Mathias, demandent à Philippe le rappel de Don Juan et le maintien de la Pacification de Gand, IV, 115. — Il leur est enjoint en réponse d'obéir aux ordres du Roi, IV, 115. — Proclament leur résolution de ne jamais se soumettre à la tyrannie espagnole, et de ne jamais souffrir que l'on revienne aux errements de Charles-Quint et du duc d'Albe, IV, 116. — Leurs efforts pour prévenir le démembrement imminent du pays, IV, 208. — Députations envoyées aux Provinces wallonnes pour tenter la réconciliation des partis, IV, 220. — Appel solennel adressé aux Provinces, IV, 223. — Invités par le prince de Parme à accepter les conditions posées aux Wallons, et à restaurer le système de Charles-Quint, IV, 223. — Leur réponse acerbe, IV, 224.

États de Hollande, s'assemblent à Dordrecht, pour prendre des mesures régulières, afin de renverser l'autorité d'Albe, III, 18. — Et de Zélande offrent la souveraineté de ces Provinces à un prince français, III, 316.

États des Provinces-Unies offrent formellement le gouvernement-général au prince d'Orange, IV, 404.

Estouteville (d') succède à de Thermes, I, 266.

Évêques, augmentation de leur nombre, I, 345. — Bulle de Paul IV, autorisant l'érection de nouveaux évêchés, I, 346. — Mécontentement que font naître ces mesures, I, 351.

Eyck (Van), Jean et Hubert, attirés à Bruges par la générosité de Philippe le Bon, I, 81.
Faveau et Maillart, ministres protestants, condamnés à mort pour lecture de la Bible, I, 431. — Tentative du peuple pour les délivrer, I, 432. — Leur fuite, I, 433. — Ils sont repris et brûlés, I, 433.
Femmes (condition des) dans les Pays-Bas, I, 152.
Flandre, elle refuse de reconnaître Maximilien comme gouverneur, I, 97. — Est obligée de se soumettre et de faire amende honorable, I, 98. — Les quatre États de Flandre présentent une adresse solennelle au roi contre les actes monstrueux de Pierre Titelman, I, 548. — Est pacifiée en apparence par les cruautés d'Egmont, II, 116. — Explosion de la révolution anticatholique dans la Flandre, IV, 79.
Flessingue (la ville de) se met en rébellion ouverte après la prise de la Brielle et répudie le gouvernement espagnol, II, 494.
Flotte portugaise capturée par les patriotes insurgés, III, 17.
Frise, séparation en Frise orientale et occidentale, I, 72. — Constitution politique de la Frise orientale, I, 73. — Le peuple frison élit comme podestat le duc de Saxe, I, 100. — La Province est vendue par lui à la maison d'Autriche, I, 100.
Frisons, territoire habité par les, I, 24. — Définitivement subjugués par les Francs, I, 47. — Acceptent le christianisme, I, 48. — Leurs anciennes lois, I, 56.
Fuente (Ponce de la), ses ossements sont brûlés à Séville, I, 297.
Furie espagnole, III, 371.
Gand (assemblée à), I, 90. — Richesse et puissance de cette ville, I, 107. — Sa constitution, I, 108. — Insurrection sous Charles-Quint, I, 111. — Ses priviléges et immunités annulés, I, 113. — Humiliation des habitants, I, 114. — Convocation des États provinciaux, I, 285. — Congrès de, en 1576, III, 346. — Traité d'union avec Guillaume d'Orange et les États de Hollande et de Zélande, III, 381. — Assemblées tumultueuses des États après l'arrivée du duc d'Aerschot en qualité de gouverneur des Flandres, IV, 72. — Dissensions des partis à, IV, 74. — Commencement de révolution, IV, 78. — Les nobles et la commune de, publient une défense de leur révolution, IV, 79. — Effet de cette révolution dans les Pays-Bas, IV, 80. — Fêtes pompeuses à l'occasion de la visite du prince d'Orange après l'insurrection, IV, 81. — Dissensions entre les malcontents et les bourgeois, IV, 171. — Acte d'accord entre les partis rivaux réconciliés par le prince d'Orange, IV, 176. — Remontrances adressées aux magistrats municipaux par la reine d'Angleterre, IV, 177. — Idem par les envoyés des États-Généraux de Bruxelles, IV, 177. — Nouveaux troubles, IV, 178. — État permanent d'anarchie à, IV, 249. — Le gouvernement de la ville ouvre des négociations avec le prince de Parme, IV, 409. — Efforts des autres États pour les dissuader de ce projet, IV, 410. — Rupture brusque des négociations, IV, 411. — La citadelle occupée par les mutins espagnols est assiégée par les patriotes, III, 346. — Est rasée jusqu'aux fondements, IV, 181.

Gembloux (bataille de), IV, 102. — Défaite des patriotes, IV, 104. — Cruauté des vainqueurs envers les captifs, IV, 106. — Noms des commandants de l'armée espagnole victorieuse, IV, 107.

Genlis (de) est envoyé en France pour obtenir des renforts après la prise de Mons, III, 25. — Son retour avec des forces huguenotes, qui sont mises en déroute par les Espagnols, III, 26. — Est fait prisonnier et ensuite mis à mort, III, 27.

Gérard (Balthasar), meurtrier du prince d'Orange, est accueilli par d'Orange sous le nom de Guion, IV, 416. — Son portrait, sa famille et son éducation, IV, 417. — Sa résolution depuis longtemps arrêtée de tuer le prince d'Orange, IV, 418. — Expose son projet au prince de Parme, IV, 419. — Est regardé comme peu propre à remplir sa tâche, IV, 421. — D'après le désir d'Assonleville expose son plan par écrit, IV, 422. — Les mobiles qui le poussent, IV, 422. — Est complétement approuvé par le prince de Parme, IV, 424. — Se met en devoir d'accomplir son projet, IV, 425. — Le crime, IV, 427. — Est arrêté et mis à la torture, IV, 429. — Horrible sentence portée contre lui, IV, 431.— Prix de son crime payé à ses héritiers par Philippe II, IV, 432.

Ghildes (institution des), I, 68. — Militaires, I, 146. — Littéraires, I, 146.

Goard (de Saint-), ambassadeur français à Madrid, exhorte Philippe à ordonner l'exécution immédiate de Genlis et des autres prisonniers huguenots dans les Pays-Bas, III, 33. — Exposé des motifs pour lesquels Maximilien II se posait comme médiateur entre les Pays-Bas et le roi d'Espagne, III, 256.

Godelævus témoigne de l'émotion produite chez le peuple flamand par l'abdication de Charles-Quint, I, 175.

Gomez (Ruy), sa haine contre d'Albe, I, 215. — Histoire de sa jeunesse, I, 216. — Son influence sur Philippe II, I, 216. — Son caractère et ses qualités, I, 217. — S'efforce d'empêcher le départ d'Albe pour les Pays-Bas, II, 217. — Jalousie et haine constantes entre d'Albe et lui, II, 214. — Sa perfide conduite envers le marquis de Berghes à ses derniers moments, II, 248.

Gonzague (Ferdinand de) conseille à Philippe II de marcher sur Paris, après la bataille de Saint-Quentin, I, 255.

Gosson, chef du parti des bourgeois d'Arras, IV, 196. — Provoque une révolution municipale dans la ville, IV, 197. — Contre-révolution et représailles, IV, 198. — Est condamné à mort et exécuté, IV, 200.

Grandfort (le docteur) appelé « la lumière du monde, » I, 125. — Dénonce les erreurs de l'Église, I, 125. — Combat l'infaillibilité du Pape et différentes autres doctrines romaines, I, 125.

Grange (Pérégrin de la), prédicateur protestant à Valenciennes, excite les citoyens à refuser l'entrée à une garnison régulière, II, 151. — Est pendu après la reddition de la ville, II, 190. — Ses dernières paroles, II, 191.

Granvelle (le père), son influence auprès de Charles-Quint, I, 188.

Granvelle (Antoine Perrenot de), évêque d'Arras, par la suite cardinal, prononce un discours au peuple flamand au nom de Philippe II lors de l'abdication de Charles-Quint, I, 173. — Conseille la remise en vigueur de l'édit de 1550, I, 224. — Désapprouve la guerre avec la France et le Pape, I, 233. — Négociations avec le cardinal de Lorraine, à Péronne, I, 262. — Est nommé président de la Consulte, I, 323. — Sa famille et son éducation, I, 323. — Conquiert la faveur et la confiance de Charles-Quint, I. 324. — Traits caractéristiques de son intelligence et de sa moralité, I, 325. — Ses principes politiques, I, 325. — Son mépris pour le peuple, I. 327. — Son activité sans pareille, I, 327. — Ses richesses et sa cupidité, I, 328. — Est nommé archevêque de Malines, I, 352. — Son impopularité croissante, I, 352. — Se dédommage de la perte pécuniaire que lui faisait éprouver l'acceptation de l'archevêché de Malines, I, 353. — Son zèle à traquer les hérétiques, I, 360. — Marguerite obtient pour lui le chapeau de cardinal, I, 360. — Son orgueil croissant et ses premiers démêlés avec d'Egmont, I, 362. — Son ancienne intimité avec d'Orange, I, 364. — Rupture avec d'Orange, I, 366. — Prévient Philippe contre le comte de Hornes, I, 369. — Suggère au roi sa réponse aux remontrances des nobles des Pays-Bas, I, 371. — Ses intrigues relatives au mariage du prince d'Orange avec la princesse de Lorraine, I, 377. — Son entrée dans la ville de Malines en qualité d'archevêque de Malines, I, 404. — Son influence funeste sur Philippe II, I, 429. — Son zèle dans l'accomplissement des désirs de Philippe en ce qui touche à l'Inquisition, I, 430. — Haine croissante que lui porte le peuple, 434. — Satires dirigées contre lui, I, 437. — Hostilité des nobles, I, 439. — Accusations mal fondées de couardise, I, 443. — Sa maison de campagne de La Fontaine, I, 144. — Ses rapports à Philippe sur ce qui se passe dans les Pays-Bas, à propos de l'introduction de l'Inquisition ; ses accusations et insinuations contre les nobles, I, 452. — Évité par les grands nobles, il s'entoure de la petite noblesse et de bourgeois, I, 455. — Indique à Philippe comment il doit se comporter, agir contre les nobles flamands et dans ses entrevues avec Montigny, I, 458. — Concerte un plan avec le Roi et la Régente pour semer la discorde entre les nobles, I, 459. — Est instruit de la lettre collective d'Orange, d'Egmont et de Hornes et indique au Roi sa réponse, I, 466. — Il a conscience de sa propre impopularité, I, 470. — Ses rapports contre les nobles, pleins d'artificieuses insinuations continuent, I, 479. — Exhorte Philippe à venir dans les Pays-Bas pour conjurer l'orage qui menace, I, 490. — Expressions méprisantes à propos du peuple, I, 492. — Approche du moment critique pour sa puissance, I, 492. — Résolution des nobles de l'accabler d'insultes et d'humiliations, I, 492. — Il est rappelé par Philippe, I, 502. — Son départ de Bruxelles, I, 503. — Joue dans la comédie de sa retraite le rôle que lui a imposé Philippe, I, 504. — Ses partisans mêmes sont trompés par sa fourberie et celle du roi, I, 505. — Sa vie dans la retraite, I, 507. — Est ridiculisé dans une mascarade organisée à l'hôtel du comte de Mansfeldt, I, 514. — Renonce à toute idée de retourner dans les

Pays-Bas et se rend à Rome, I, 516. — Est employé par Philippe à la négociation d'un traité entre l'Espagne, Rome et Venise, I, 516. — Est nommé vice-roi de Naples et retourne à Madrid en 1575, I, 516. — Il y meurt, I, 516. — Coup d'œil rétrospectif sur son caractère et sa conduite, I, 516. — Plan politique formé par lui et Spinosa, pour la complète soumission des Pays-Bas, I, 516. — Sa duplicité à l'occasion de l'arrestation des nobles flamands, II, 193. — Ses regrets de ce que Guillaume d'Orange ait pu s'échapper, II, 244. — Insinuations perfides contre d'Egmont, II, 245. — Sa joie en apprenant la défaite du prince d'Orange dans sa première campagne contre d'Albe, II, 389.

Gravelines (bataille de), I, 267.

Gresham (sir Thomas), son pressentiment de la tempête qui se prépare dans les Pays-Bas, II, 121. — Témoigne de la fureur extrême des habitants d'Anvers pendant le tumulte qui suivit la défaite d'Austruweel, II, 181.

Griet-Man, nom du gouverneur principal d'un district dans la Frise orientale, I, 73.

Groninque (ville de) livrée au prince de Parme par le comte de Rennebergh, IV, 285. — Assiégée par les forces patriotes, IV, 286. — Siége de la ville, IV, 289. — Mort de Barthold Entes, IV, 290. — Le siége est levé par suite de la défaite de Hohenlohe dans la bruyère d'Hardenberg, IV, 293.

« Grand privilége, » la grande charte de Hollande, octroyée par Marie de Bourgogne, I, 91.

« Gueux, » origine de l'application de ce nom à un parti politique, II, 32. — Défense de cette origine contre l'opinion de M. Gachard, II, 33, en note. — Adoption du nom et des insignes, II, 38. — Adoption du costume, II, 41. — Sort final des confédérés, II, 207.

Gueux des bois (les), origine de la confrérie, II, 278. — Cruautés commises par eux, II, 278.

Gueux de mer, règlements qui leur sont donnés par le prince d'Orange, II, 455.—Assemblés par Boisot pour secourir Leydo, III, 225.

Guines reddition de, I, 262.

Guise (duc de), est défait par d'Albe dans la campagne d'Italie, I, 233. — Est rappelé d'Italie pour prendre le commandement sur les frontières flamandes, menacées par d'Egmont, I, 234. — Est blâmé par le pape, I, 236. — Rassemble une nouvelle armée, I, 261. — Prend Calais d'assaut, I, 262. — Renouvelle les hostilités par une attaque contre Thionville, I, 264. — Néglige de poursuivre ses succès en Flandre, I, 265. — Rassemble une nouvelle armée à Pierrepoint, I, 274.

Hammes (Nicolas de), son ardeur à propager la ligue du Compromis, II, 11. — Son imprudente impétuosité, I, 12.

« Harangue » (la), mémoire rédigé par Guillaume d'Orange et adressé aux princes d'Allemagne, II, 477.

Harino (Jean), sa conduite héroïque à la bataille de la digue du Diemer, III, 88. — Perd la vie dans un combat naval sur le Zuyder-Zee, III, 144.

Digitized by Google

Harlem (lac de), sa situation, III, 75. — Batailles livrées sur ce lac, III, 92.

Harlem (la ville de) est menacée par l'armée espagnole, III, 72. — Escarmouches sur la glace, III, 73. — Une partie des magistrats entre en négociation secrète avec d'Albe, III, 74. — Situation de la ville et beautés naturelles des environs, III, 75. — Nature des fortifications, III, 76. — Investissement de la ville, III, 76. — Caractère de la lutte et incident du siége, III, 77. — Premier assaut, III, 79. — Continuation du siége et horreurs qui s'ensuivirent, III, 81. — Second assaut, III, 83. — Le général espagnol décide de prendre la ville par la famine, III, 84. — Les forces accourues au secours des assiégés sous la conduite de Sonoy sont défaites, III, 88. — Cruauté et héroïsme des habitants, III, 89. — Horreurs de la famine, III, 93. — Projets désespérés des assiégés, III, 99. — La ville se rend à discrétion, III, 100. — Boucherie et pillage, III, 103.

Hasselaer (Kenau), dame de Harlem, qui se distingua pendant le siége comme chef de la cohorte des femmes, III, 78.

Havré (marquis d'), envoyé par Philippe aux Pays-Bas pour essayer d'apaiser le peuple, III, 327. — Est dépêché à Anvers avec des renforts, III, 352. — Son insuffisance ainsi que celle des jeunes nobles qui l'accompagnent, III, 353.

Heiliger Lee (bataille de), II, 311.

Hembyze, chef de parti à Gand, IV, 72. — Donne le branle à la révolution à Gand, IV, 77. — Arrête les magistrats et établit une nouvelle forme de gouvernement, IV, 252. — Son plan est déjoué par d'Orange, IV, 254. — Cherche un refuge auprès de Jean Casimir, IV, 254. — Ses intrigues à Gand dans le but de mettre Chimay à même de livrer la Flandre à Philippe, IV, 409. — Son sort, IV, 412.

Henri II, de France, conclut un traité secret avec le Pape Paul IV pour chasser les Espagnols de l'Italie, I, 222. — Se résout à la guerre avec l'Espagne, I, 230. — Rejoint l'armée à Pierrepoint, I, 274. — Sa mort, I, 277. — Arrangements qu'il prend avec le roi d'Espagne pour l'extermination des Huguenots, I, 278. — Révèle à Guillaume d'Orange le plan pour l'extirpation du protestantisme, I, 313.

Hérétiques (persécution des), I, 131. — Les persécutions redoublent, I, 434. — Mesures de police qui les excluent de toute participation aux avantages de la vie sociale, I, 551.

Herlin (Michel), habitant de Valenciennes, décapité, en même temps que son fils, par ordre de Noircarmes, après la reddition de la ville, II, 190.

Herpt (le seigneur de), partisan d'Orange, excite les habitants de Flessingue à la révolte, II, 494.

Hessels, membre du Conseil de Sang, sa cruauté, II, 257. — Sa lettre au comte du Rœulx précipite la révolution dans les Flandres, IV, 73. — Est mis à mort avec Visch par Ryhove, IV, 174.

Heuterus (Pontus) témoigne de l'émotion du peuple flamand lors de l'abdication de Charles-Quint, I, 175.

Hohenlohe (comte Philippe de), chef de l'armée patriote au siége de Groningue, IV, 292. — Peu estimable par son caractère et par ses mœurs, IV, 292. — Marche sur Coevoorden pour rejoindre les troupes royalistes et est défait par elles sur la bruyère de Hardenberg, IV, 293.
Hollande, sa séparation géographique d'avec la Frise, I, 72. — Les comtes de, I, 75. — Réunie au comté de Hainaut, I, 75. — Importance de ses pêcheries, I, 81.
Hollande (Jacqueline, comtesse de), son histoire romanesque, I, 76.
Hollande, son union avec la Zélande, III, 266. — Conditions de l'Union, III, 266. — Ratification de ces conditions, III, 267.
Hollande et Zélande renoncent au « Grand Privilége, » I, 93. — Conditions morales et physiques des provinces à l'époque de la mort de Requesens, III, 308. — Changement dans sa constitution politique, III, 308. — La suprême autorité en est conférée au prince d'Orange, III, 309. — Caractère de la ligue conclue, III, 310. — Les États de, offrent la souveraineté à d'Orange, IV, 298. — Nouvelle constitution rédigée à l'occasion de la remise de l'autorité souveraine au prince d'Orange, IV, 364. — Les États de, font une remontrance solennelle contre les arrangements avec le duc et d'Anjou, IV, 404.
Hongrie (Marie, reine de), régente des Pays-Bas. se démet de sa charge, I, 174. — Son caractère, I, 218. — Sa haine contre les Pays-Bas, I, 218.
Hoogstraeten (d'), sa conduite inconvenante à l'égard de l'archevêque de Cambray, I, 557. — Sa conduite à Anvers pendant l'hiver de 1566, II, 167. — Est cité devant le Conseil de Sang, II, 270. — Charges contre lui, II, 271. — Publie une réponse à l'arrêt de condamnation, II, 302. — Sa mort, II, 384.
« Hoeks, » première apparition du parti de ce nom, I, 75.
Hopper (Joachim) remplace Viglius dans le conseil, I, 555. — Sa carrière antérieure et aperçu de son caractère, I, 555. — Son inhabileté, III, 304.
Hornes (comte de), son extérieur et son caractère, I, 164. — Se joint à d'Orange et à d'Egmont dans leur remontrance contre le pouvoir donné à Granvelle, I, 464. — Sa lettre particulière à Philippe concernant la politique de Granvelle dans les Pays-Bas, I, 475. — Preuve qu'il était protestant, I, 527 (en note). — Sa conduite à Tournay à la suite des excès commis par les briseurs d'images, II, 121. — Est rappelé de Tournay par la Régente, II, 127. — Accorde aux congrégations protestantes la permission de prêcher dans la halle des Drapiers à Tournay, II, 127. — Se rend à Bruxelles, II, 128. — Son état d'esprit et ses dispositions après son rappel de Tournay, II, 142. — Arrive à Bruxelles attiré par les artifices d'Albe, II, 236. — Est arrêté, II, 239. — Ses papiers sont saisis, II, 241. — Commencement de son procès, II, 279. — Sentence prononcée contre lui, II, 281. — Efforts tentés pour le sauver, II, 281. — Charges contre lui, II, 286. — Répond aux accusations, II, 289. — Est condamné à mort par d'Albe, II, 320. — Préparatifs pour son exécution et celle d'Egmont, II, 325. — Sa mort, II, 329. — Sa tête envoyée à Madrid, II, 331. — Coup d'œil rétrospectif sur son caractère, II, 331.

Hugonet, entre en négociations coupables avec Louis XI, I, 94. — Est décapité, I, 94.
Huguenots, explosion de nouvelles dissensions entre ce parti et la faction des Guise en France, II, 265.
Hulst (François Van der), nommé inquisiteur-général pour les Pays-Bas, I, 414. — Son caractère, I, 414. — Est chassé de ses fonctions, I, 415.
Huy (délibérations à) entre don Juan d'Autriche et les députés des États, III, 415. — Trois questions posées par les députés, III, 416. — Altercations entre les députés et le gouverneur, III, 417.
Iconoclastes. — *V. Briseurs d'images.*
Imbercourt trahit son pays, I, 94. — Est décapité, I, 94.
Indépendance (déclaration d') signée à La Haye, le 26 juillet 1581, IV, 315. — Événements qui précèdent immédiatement cet acte, IV, 317.
Infulgence (vente des) dans les Pays-Bas, I, 124.
Inondation des Pays-Bas en 1570, II, 444.
Inquisiteurs du pape dans les Pays-Bas, I, 415. — Leurs pouvoirs et leurs fonctions, I, 415. — Se plaignent auprès du Roi et de la Régente du mauvais vouloir que montrent les fonctionnaires laïcs quand il s'agit de les aider dans l'exécution de leurs devoirs, et d'autres difficultés rencontrées dans l'accomplissement des devoirs de leur charge, I, 574.
Inquisition, son introduction dans les Pays-Bas par Charles-Quint, I, 179. — Dénombrement de ses victimes en Hollande et en Frise, I, 179. — Cause réelle du soulèvement des Pays-Bas, I, 406. — Les trois variétés de l'institution, I, 407. — Description de l'inquisition d'Espagne, I, 407. — Introduction de l'inquisition dans les provinces des Pays-Bas, I, 413. — Différence entre l'inquisition d'Espagne et celle des Pays-Bas, I, 426. — Conseil des docteurs et des théologiens pour régler ce qui la concerne, I, 570. — Fureur croissante du peuple contre l'inquisition, I, 573. — Nouveau mode de châtiment adopté contre les hérétiques, I, 575. — Fureur du peuple à la proclamation du rétablissement de l'inquisition, I, 582. — Insistance des habitants des Pays-Bas à réclamer l'abolition de l'institution, II, 103. — Arrêt de mort unique lancé par l'inquisition contre les habitants des Pays-Bas, II, 276.
Institutions des Pays-Bas en 1570, I, 137.
Isabelle de France mariée à Philippe II, I, 297.
Italie (campagnes d') en 1556, I, 232.
Jemmingen (défaite de), II, 342.
Jonge (Junius de), représentant du prince d'Orange, répond aux propositions du gouverneur Requesens, III, 250.
Jaureguy (Jean) attente à la vie du prince d'Orange à Anvers, IV, 353. — Est tué sur place, IV, 354. — Soupçons de complicité contre d'Anjou et les Français, IV, 355. — Conduite résolue de Maurice de Nassau, IV, 355. — Examen des papiers trouvés sur l'assassin, IV, 356. — Curieux indices de fanatisme et de superstition chez le meurtrier, IV, 356. — Résultat de l'examen transmis à d'Anjou par Ste Aldegonde, IV, 358. — Preuve que le crime n'a été qu'une spéculation commerciale, IV, 358.

Junius (François), huguenot français, invité à Bruxelles pour prêcher dans l'hôtel de Culembourg, II, 6. — Sa carrière antérieure, II, 7.
« Kabeljauws, » première apparition du parti de ce nom, I, 75.
« Kalf Vel, » décret lancé par Charles-Quint, I, 109. — Destruction de ce document, I, 111.
Kapelle (Gauthier) brûlé pour hérésie, I, 420. — Singulière affection que lui porte un idiot, I, 420.
Knuttel (Guillaume), employé par le prince d'Orange pour obtenir le consentement du landgrave de Hesse à son mariage avec la princesse Anne, I, 389.
Koop van Vlaenderen, tradition du Rachat de Flandre, I, 111.
Koppezoon (Nanning), soumis à d'atroces tortures par le gouverneur Sonoy, III, 277.
Koppestock (Pierre), passeur d'eau sur la Meuse, aide les Gueux de mer dans la prise de la Brielle, II, 487.
Lalaing (comte de), gouverneur du Hainaut, gagné par la reine de Navarre, lui promet de mettre son gouvernement à la disposition du duc d'Alençon, IV, 8.
La Loo (Adrien de), secrétaire du comte de Hornes, est exécuté par ordre d'Albe, II, 364.
La Torre, dépêché par la Régente à Amsterdam afin d'obtenir l'expulsion par force de Brederode, II, 204.
Laurens, président du Grand Conseil de Malines, son caractère, I, 414.
Lens (ville de), mise à sac par Coligny, I, 239.
Leoninus (docteur Elbertus) et Hugo Bonte, nommés par Requesens pour traiter avec le prince d'Orange, III, 250. — Sa jeunesse, III, 252, en note. — Envoyé en mission par don Juan d'Autriche au prince d'Orange, III, 429. — Instructions qui lui sont données, III, 429. — Réponse du prince à ses propositions, III, 431.
Lettres du prince d'Orange aux principales villes des Pays-Bas, réclamant des fonds pour l'entretien de son armée, III, 19. — Effet de ces lettres, III, 19.
Leyde (préparatifs pour faire lever le siége de), III, 186. — Commencement du second siége, III, 212. — Description de la ville, III, 212. — Préliminaires du siége, III, 213. — Efforts des « Gilppers » pour persuader à leurs concitoyens de se soumettre, III, 217. — Réponse des habitants de Leyde, III, 218. — Plan d'Orange pour secourir la ville, III, 219. — Sommée de se rendre par Valdez, III, 220. — Joie des habitants à la réception de la nouvelle que les écluses ont été ouvertes, III, 221. — Appel désespéré adressé aux États, III, 222. — Les patriotes prennent possession de la « Landscheiding, » III, 226. — Marche graduelle de la flottille de secours à travers les digues, III, 227. — La peste et la famine se déclarent dans la ville, III, 231. — Conduite héroïque d'Adrien Van der Werff, III, 233. — Tempête providentielle, III, 235. — Approche de la flottille, III, 235. — La dernière nuit, III, 238. — La ville est sauvée, III, 238. — Fuite des Espagnols, III, 238.—

Digitized by Google

Actions de grâces après le danger, III, 239. — Récompense des souffrances, III, 242. — Charte de l'université, III, 242. — Solennité de son inauguration, III, 243.

Livres de conjuration consultés par Auguste de Saxe, III, 196 ,ennot e.

Llorente, son opinion sur la mort de don Carlos, II, 357.

Lodrono (Sanche de) et Sanche de Avila défont l'armée nationale à Daelhem, II, 305.

Longehaye, l'un des membres de la commission des troubles à Mons, intercède en faveur du peuple, III, 50.

Lorraine (cardinal de) négocie avec l'évêque d'Arras la paix entre la France et l'Espagne, I, 262.

Lorraine (Christine de) cherche à devenir Régente des Pays-Bas, I, 281.

Louvain (université de), I, 144. — Caractère de son enseignement, I, 145, — Réjouissances à, à l'occasion de la présence de don Juan d'Autriche. III, 436.

Lupus (Pierre), frère carmélite de Malines, forme le dessein de livrer la ville au prince de Parme, IV, 267.

Luxembourg (négociations entre don Juan d'Autriche et les députés des États à), III, 410.

Maas (Jacques), prononce une harangue au nom des États-Généraux lors de l'abdication de Charles-Quint, I, 174.

Maes (Englebert), chancelier du Brabant, est publiquement accusé de fourberie et de corruption par Guillaume d'Orange, I, 553.

Maestricht (habitants de) enlèvent la ville des mains des troupes espagnoles, III, 348. — Moyen infâme dont se servent les soldats espagnols pour regagner la place, III, 348. — La ville reprise par les Espagnols, III, 349. — Importance de la ville comme clef de la frontière allemande des Pays-Bas, IV, 218. — Est investie par le prince de Parme, IV, 218. — Récit du siége, IV, 235. — Un assaut est repoussé, IV, 239. — L'assaut victorieux, IV, 245. — Massacre, IV, 246.

Malines (ville de) abandonnée par d'Albe à la licence des soldats espagnols, III, 52. — Rendue au prince de Parme par la trahison de Bours, IV, 267. — Reprise pour les États par Van der Tympel, IV, 269.

Mansfeldt (Charles de) signe le Compromis, II, 8. — Envoyé hors du pays par son père avant l'arrivée du duc d'Albe, II, 244.

Mansfeld (Pierre Ernest de) trahit les nobles des Pays-Bas qui le bafouent, II, 132. — Revêtu du suprême commandement militaire après la mort de Requesens, III, 303. — Entrevue avec les mutins à Hérenthals, III, 323. — Arrive dans les Pays-Bas avec une armée de troupes aguerries, IV, 98.

Manufactures, leur influence sur la naissance de petites républiques, I, 67.

Marck (Robert de la), son animosité contre Granvelle et ses efforts pour le ridiculiser, I, 443.

Marck (Guillaume de la), chef des Gueux de mer, II, 485. — Est chassé des ports anglais avec ses compagnons par ordre de la Reine, II, 486. —

Met à la voile pour la Hollande, II, 486. — Somme la forteresse de la Brielle de se rendre, II, 488. — Attaque et prend la ville, II, 490. — Exige des habitants qu'ils prêtent serment de fidélité au prince d'Orange, II, 493. — Envoyé à Leyde, par ordre d'Orange, avec des forces au secours de Harlem; il est défait en route, III, 78. — Est privé de sa charge, III, 81. — Énormités exercées par lui et que l'on fait retomber sur le prince d'Orange, III, 125. — Meurtre de Cornelius Musius, III, 125. — Meurt de la morsure d'un chien enragé, III, 126.

Marie Tudor, son aveugle affection pour Philippe II, I, 202. — Ses dehors, I, 202. — Son caractère et ses talents, I, 205. — Sa mort, I, 275.

Marnix (Philippe de, seigneur de Sainte Aldegonde) est regardé comme l'auteur du Compromis des nobles, II, 6. — Son caractère et ses talents, II, 9. — Discours au congrès de Dordrecht en faveur du prince d'Orange, III, 21. — Est envoyé à Harlem par le prince d'Orange pour opérer un changement complet dans le corps des magistrats, III, 74. — Sa vie est sauvée par la capture de l'amiral espagnol Bossu, III, 145. — Il sort de prison et est envoyé en mission secrète vers d'Orange et les États, III, 248. — Rapport des États en réponse à ses propositions, III, 249. — Il est envoyé en qualité de chef de mission à Élisabeth afin de lui offrir la souveraineté de la Hollande et de la Zélande, III, 293. — Il quitte l'Angleterre sans avoir réussi, III, 295. — Il expose aux États le maigre résultat de son ambassade, III, 296. — Sa douleur de ce que le prince d'Orange est tolérant en religion, III, 466.

Mason (sir John) témoigne de l'émotion du peuple à la cérémonie de l'abdication de Charles-Quint, I, 175.

« Mau-Brulés » (journée des), I, 433.

Maurice (duc de Saxe) intercède avec Philippe pour l'élargissement du Landgrave de Hesse, I, 202.

Maximilien II, empereur d'Allemagne, son intervention en faveur des nobles des Pays-Bas, II, 395. — Envoie l'archiduc Charles à Madrid en mission spéciale concernant l'état des Pays-Bas et les actes de Guillaume d'Orange, II, 396. — Réponse publique du roi d'Espagne; sa réponse secrète, II, 397. — Changement dans ses opinions occasionnées par le veuvage de Philippe II, II, 399. — Publie de nouvelles défenses contre les mouvements militaires d'Orange, III, 28. — Réponse qu'y fait d'Orange III, 28. — Nouveaux essais de médiation entre les Pays-Bas et le roi d'Espagne, III, 258.

Médicis (Cosme de) recueille les bénéfices de la guerre entre la France et l'Espagne, I, 236.

Médicis (Catherine de), son entrevue avec la reine d'Espagne à Bayonne, I, 576. — Propositions qu'elle fait, I, 577. — Refuse d'entrer dans une ligue secrète contre les protestants, I, 578. — Sa lettre au prince d'Orange après la tentative d'Anjou pour se rendre maître absolu des Provinces-Unies, IV, 394. — Sa lettre à d'Anjou lui recommandant de rétablir la religion catholique dans les Pays-Bas, IV, 395.

Medina Cœli (duc de), nommé gouverneur-général des Pays-Bas, II, 473.

— Arrive dans les Pays-Bas, III, 17. — Conflit avec d'Albe, III, 108. — Son départ des Pays-Pas, III, 109.

Meghen dénonce à la Régente une conspiration d'hérétiques et de sectaires, II, 21. — Convoque une grande assemblée de notables, II, 26.

Mey (Pierre van der), charpentier d'Alkmaar accepte pour l'assiégé une mission dangereuse, III, 117.

Middelbourg (siége de), III, 178. — Capitulation de, III, 186. — Restauration de l'ancienne constitution de la ville par le prince d'Orange, III, 186.

Mirambeau (de), ambassadeur français aux Pays-Bas, s'attache à amener une réconciliation entre les Provinces et le duc d'Anjou, IV, 398.

Mondoucet (de), envoyé français dans les Pays-Bas, par ordre de son roi, excite d'Albe à mettre à mort tous les seigneurs français pris devant Mons, III, 39.

Mondragon, colonel espagnol, se met à la tête d'une expédition des plus aventureuses pour aller au secours de la ville de Tergoes, III, 59. — Est assiégé par les patriotes dans Middelbourg, III, 178. — Est forcé d'abandonner Zieriekzee, III, 383.

Monluc, son opinion sur le traité de Câteau-Cambrésis, I, 277.

Mons (prise de) par Louis de Nassau, III, 11. — Est assiégée par don Frédéric de Tolède, III, 25. — Capitulation de, III, 45. — Violation brutale des articles de la capitulation, III, 48. — Établissement d'une Commission des Troubles, III, 48.

Montigny est envoyé comme ambassadeur en Espagne, I, 451. — Il révèle imprudemment à Philippe son opinion sur Granvelle, I, 462. — Retourne aux Pays-Bas, I, 463. — Expose au conseil d'État le résultat de sa mission, I, 463. — Scène violente dans le conseil occasionnée par cet exposé, I, 463. — Refuse de signer la lettre à Philippe au sujet de l'illégalité des pouvoirs de Granvelle, I, 469. — Preuve qu'il fut protestant, I, 527, en note. — Avec De Berghes et Mansfeldt refuse de mettre les édits en vigueur dans leurs gouvernements, I, 583. — Ses noces avec la princesse d'Espinoy, I, 586. — Avec De Berghes il se rend en mission à Madrid, II, 48. — Il représente à Philippe II l'état des Pays-Bas et la détermination du peuple de ne pas se laisser écraser, II, 103. — Les trois points principaux de ses instructions, II, 103. — Il est cité devant le Conseil de Sang, II, 270. — Est emprisonné à Ségovie, II, 431. — Stratagème au moyen duquel il apprend le sort de son frère et celui d'Egmont, II, 431. — Plan malheureux pour son évasion, II, 432. — Sa cause jugée par le Conseil de Sang dans les Pays-Bas, II, 433. — Intercession de sa femme en sa faveur, II, 433. — Sentence de mort prononcée contre lui par d'Albe, II, 435. — Son exécution secrète est résolue, II, 436. — Soin avec lequel elle est organisée, II, 437. — Ses dernières heures, II, 440. — Il est défendu sous peine de mort aux témoins de révéler le secret de son trépas, II, 442. — Mesures laborieusement combinées pour cacher qu'il mourut de mort violente, II, 442.

Montmorency, connétable de France, prend le commandement de l'armée

française à Pierrepont, I, 244. — Forme un projet pour secourir Saint-Quentin, I, 248. — Est blessé à la bataille de Saint-Quentin et fait prisonnier, I, 252. — Querelle que provoque sa capture après la bataille de Saint-Quentin, I, 253. — Déclin de son influence après la bataille, I, 255. — Reçoit plein pouvoir d'entrer en négociation pour la paix, I, 274. — Sa mort, II, 266.

Mook (bataille de la), III, 192. — Défaite et mort de Louis de Nassau, III, 195.

Morillon, favori de Granvelle, appelé double A B C, I, 439. — Sa fureur à cause de la lettre de Schwendi à la Régente, I, 491.

Motte (seigneur de La), gouverneur de Gravelines, se vend, lui et ses troupes, aux Espagnols, IV, 189.

Meuler (Gedin de), maître d'école d'Audenarde, exécuté pour crime de lecture de la Bible, I, 419.

Musius (Cornélius), curé de Sainte-Agathe, mis à mort par De la Marck avec raffinement de cruauté, III, 125.

Mutinerie des troupes espagnoles après la reddition de Zierickzee, III, 321. — Les mutins se rendent de Zélande en Brabant, ravageant tout sur leur passage, III, 323. — Démonstration contre Malines, III, 324. — Alarme qu'elle produit à Bruxelles, III, 324. — Les mutins sont déclarés hors la loi par le gouvernement espagnol, III, 325. — Ils sont rejoints par les régiments allemands, III, 330. — Par Sanche d'Avila, III, 332. — Les mutins en possession de toutes les forteresses principales, III, 333. — La mutinerie s'étend à toute l'armée espagnole et a pour chef Sanche d'Avila, III, 351.

Naarden, petite ville de Hollande, se refuse à abandonner la cause du prince d'Orange, III, 63. — Est investie par don Frédéric de Tolède, III, 65. — Se rend, III, 66. — Les habitants sont massacrés et la ville incendiée, III, 66. — Atrocités commises par la soldatesque espagnole, III, 67.

Namur (ville de), description, IV, 5. — Réjouissances à l'occasion de la présence de la reine de Navarre, IV, 9.

Namur (citadelle de) prise par don Juan d'Autriche grâce à un stratagème, IV, 12.

Nassau (histoire de la famille de), I, 308.

Nassau (Henri de), gouverneur et ami intime de Charles-Quint, par son influence, place la couronne impériale sur la tête de Charles-Quint, I, 309.

Nassau (Guillaume de), surnommé le Riche, père du grand prince d'Orange, I, 310.

Nassau-Chalons (René de) laisse ses titres et ses domaines à son cousin germain, Guillaume de Nassau, qui succède ainsi au titre de prince d'Orange, I, 310.

Nassau (Louis de), l'un des premiers signataires du Compromis, II, 8. — Son caractère et sa physionomie, II, 110. — Envoyé avec ses douze apôtres à Bruxelles pour présenter à la Régente les réclamations des Confédérés, II, 69. — On fait appel à son intercession en faveur des

réformés persécutés par d'Egmont, II, 116. — Est cité devant le Conseil de Sang, II, 270. — Est regardé comme le futur chef des Huguenots de France pour le cas où Coligny viendrait à manquer, II, 303. — Commence à lever des troupes et de l'argent, II, 303. — Fait une tentative infructueuse pour s'emparer d'Ath et de Bruxelles, II, 304. — Son plan de campagne, II, 304. — Entre en Frise, II, 305. — Somme Groningue de se joindre à lui, II, 307. — Prend position près de l'abbaye de Heiligerlée, II, 311. — Défait d'Aremberg, II, 315. — Se retranche devant Groningue, II, 318. — Sa position après la bataille de Heiligerlée, II, 337. — Son armée est mise en déroute près de Groningue, II, 340. — Il est de nouveau défait à Jemmingen, II, 342. — Destruction totale de son armée près de l'abbaye de Selwaert, II, 345. — Se réfugie en Allemagne, II, 348. — Rejoint l'armée des Huguenots en France, II, 152. — Sa conduite à la bataille de Montcontour, II, 432. — Ses efforts pour gagner des amis aux Pays-Bas, II, 454. — Prend Mons, la capitale du Hainaut, III, 13. — Sa proclamation aux habitants de Mons, III, 13. — Sa situation dans Mons, III, 44. — Va rendre visite aux généraux victorieux après sa capitulation, III, 46. — Incidents qui accompagnent sa sortie de la ville, III, 46. — Accord entre lui et les ambassadeurs de France de ce qui concerne les Pays-Bas, III, 135. — Promet d'employer son influence pour procurer la couronne de Pologne au duc d'Anjou, III, 135. — Sa lettre franche et fière au roi de France, III, 135. — Rassemble une petite armée en Allemagne, III, 187. — Passe le Rhin en février 1574 et établit son camp à quatre milles de Maestricht, III, 189. — Désastres qu'il y subit, III, 190. — Est obligé d'abandonner sa position, III, 191. — Mutinerie de son armée, III, 192. — Bataille de la Mookerheyde, III, 193. — Mort de Louis de Nassau et de son frère Henri, III, 195.

Nassau (Adolphe de), frère de Guillaume d'Orange, est tué par d'Aremberg à la bataille de Heiligerlée, II, 316.

Nassau (comte Jean de) est nommé gouverneur de la Gueldre, IV, 141. — Harassé de petites tracasseries il se détermine à quitter les Pays-Bas, IV, 294. — Excessive pauvreté de son train de maison, IV, 295. — Excuses de sa retraite, IV, 295. — Son second mariage, IV, 296.

Nassau (Maurice de), fils du premier d'Orange, sa conduite ferme après la tentative d'assassinat dirigée contre son père, IV, 355.

Nerviens, résistance héroïque opposée par ce peuple à César, I, 23.

Nevers (duc de), gouverneur de la Champagne, dispose son armée afin de repousser toute attaque de l'armée espagnole, I, 245. — Parvient à s'échapper après la bataille de Saint-Quentin, I, 252. — Sa fuite était regardée comme impossible, I, 252.

Ninove (la famine de), IV, 372.

Nobles, la désaffection de ceux d'entre eux qui tiennent des commandements dans l'armée patriote, IV, 100. — Parti des malcontents suscité par le duc de Parme, IV, 202. — Jalousies, aigreurs et récriminations mutuelles parmi eux, IV, 205.

Noircarmes, son caractère cruel, I, 165. — Procède à Tournay au désarmement des habitants, II, 129. — Ses rapports calomnieux à la Régente sur un prétendu projet de massacre des catholiques, II, 131. — Investit Valenciennes, II, 153. — Sa conduite après la capitulation de Valenciennes, II, 190. — Persuade à d'Egmont de mépriser les conseils réitérés qu'il reçoit de prendre la fuite, II, 237. — Accepte la charge de membre du Conseil de Sang, II, 256. — Son témoignage sur l'état désespéré des habitants des Pays-Bas à la suite des cruelles persécutions d'Albe, II, 477. — Ses actes cruels à Mons, III, 48. — Sa basse cupidité, III, 50.

Noue (de la) est fait prisonnier près d'Ingelmunster, IV, 287. — Vains efforts du parti patriote pour obtenir son élargissement, IV, 288. — Est gardé en prison pendant cinq ans et reçoit ensuite sa mise en liberté à la condition de consentir à perdre la vue, IV, 288. — Ouvrages qu'il compose en prison, IV, 289.

Ogier (Robert), de Lille, et sa famille, exécutés pour crime de non fréquentation de la messe, I, 422.

Olivier (Antoine), natif de Mons, concerte un plan pour s'emparer de la ville avec Louis de Nassau et d'autres chefs huguenots, III, 11. — Est tué à la bataille de Diemerdyk, III, 89.

Orange (Guillaume de Nassau, prince d'), son portrait, I, 171. — Est autorisé à ouvrir secrètement des négociations pour la paix après la bataille de Gravelines, I, 276. — Un des otages pour l'exécution du traité de Câteau-Cambrésis, I, 278. — Apprend de la bouche du roi de France les desseins formés contre les protestants, I, 278. — Appuie les sollicitations de la duchesse de Lorraine qui désire devenir Régente des Pays-Bas, I, 281. — Appelé en même temps qu'Egmont au commandement des troupes étrangères, I, 292. — Est repoussé par Philippe II quittant les Pays-Bas, I, 294. — Hérite, à l'âge de onze ans, de la principauté d'Orange, I, 310. — Est envoyé à Bruxelles pour y faire son éducation, I, 311. — Devient l'ami et le favori de Charles-Quint, I, 311. — Nommé général en chef de l'armée sur les frontières de France, I, 312. — Négociateur secret de la paix de 1559 avec la France, I, 312. — L'un des otages choisis par le roi de France pour l'exécution du traité, I, 313. — Découvre le plan de Henri II et de Philippe II pour l'extirpation du protestantisme, I, 313. — Acquiert le surnom de « le Taciturne, » I, 314. — Quoique encore catholique, il se décide à sauver les protestants s'il le peut, I, 115. — Augmente ses biens par son mariage avec Anne d'Egmont, I, 315. — Devient veuf en 1558, I, 315. — Est accusé d'avoir tué sa femme, I, 316. — Son caractère et sa conduite pendant les dernières années de sa carrière, I, 316. — Son faste et son hospitalité, I, 317. — Son aménité et son abord séduisant, I, 319. — Ses habitudes coûteuses, I, 318. — Les dettes qui en sont la conséquence, I, 320. — Ses différentes sources de revenu, I, 320. — Est faussement accusé de manquer de courage, I, 321. — Ses talents et ses qualités, I, 322. — Son opposition à l'établissement de nouveaux évêchés, I, 355. — Dépose le comman-

Digitized by Google

dement de la légion espagnole, I, 357. — Son amitié d'enfance avec Granvelle. I, 364. — Sa querelle avec le cardinal, I, 366. — La lettre qu'il adresse avec d'Egmont au Roi pour se plaindre du pouvoir illégal que s'arroge le cardinal de Granvelle, I, 368. — Son mariage avec Anne de Saxe et difficultés qui en résultent, avec la justification de sa conduite à cet égard, I, 377. — Cérémonies et fêtes à l'occasion de ses noces, I, 394. — Assemblée des chevaliers de la Toison d'Or, à son hôtel, pour discuter la situation politique, I, 447. — Est appuyé par le peuple dans son opposition à Granvelle et à la Régente, I, 452. — Écrit à Philippe une lettre collective avec d'Egmont et de Hornes sur la nécessité de retirer tout pouvoir à Granvelle, I, 462. — Hardiesse et légalité de cette opposition justifiée, I, 462. — Déclare qu'il a l'intention de se retirer du gouvernement si Granvelle n'est pas rappelé, I, 465. — Ses querelles avec d'Arenberg parce que celui-ci refuse de s'adjoindre à la ligue contre Granvelle, I, 467. — D'Egmont et de Hornes écrivent une seconde lettre collective à Philippe, contenant leur démission de membres du Conseil d'État, I, 472.—Fait des remontrances à la Régente, I, 476. — S'abstient de siéger au Conseil d'État, I, 477. — Tentatives pour mettre un frein à la corruption croissante après le départ de Granvelle, I, 536. — Sa noble ambition et sa pureté de caractère, I, 537. — Perd toute faveur à la cour de la Régente, I, 539. — Son discours à l'occasion de la mission d'Egmont en Espagne et des instructions de Viglius, I, 553. — Effet de ce discours sur les membres du Conseil, I, 554. — Indignation que lui inspire la persistance de Philippe dans la persécution religieuse, I, 568. — Reproche à d'Egmont d'avoir oublié les intérêts de son pays pendant sa mission en Espagne, I, 569. — Déclare que les ordres du roi relatifs à l'Inquisition sont trop péremptoires pour ne point être obéis, mais qu'il se lave les mains de leurs conséquences, I, 580. — Est appuyé par d'Egmont et par de Hornes, I, 580. — N'est pas consulté dans la formation de la ligue du Compromis, II, 14. — Ses opinions sur l'exécution par la force, des Édits et de l'Inquisition, II, 14. — Désapprouve la ligue du Compromis, II, 17. — Organise un système d'espionnage autour de Philippe II, II, 17. — Invite les principaux nobles à se rendre à Breda pour assister à une conférence sur les affaires publiques, II, 22. — Obtient un changement dans le ton et la teneur de la Requête, II, 24.— Sa modération, II, 25. — Incline au luthéranisme. II, 58. — Repart pour Anvers à la sollicitation des habitants pour y rétablir la tranquillité publique, II, 61. — Est considéré par tous les partis comme le seul homme capable de résister au flot montant de la révolution, II, 64. — Fait des représentations à Duffel à la députation des membres du Compromis assemblés à Saint-Trond, II, 68. — N'est pas trompé par les fausses promesses de Philippe, II, 209. — Sa conduite modérée à Anvers à l'égard des briseurs d'images, II, 117. — Rédige en seize articles un accord entre les chefs de la religion réformée et le gouvernement, II, 118. — Ses opinions deviennent de plus en plus larges, II,

119. — Il établit une paix religieuse à Utrecht et à Amsterdam sur les mêmes bases qu'à Anvers, II, 120. — Sa conduite personnelle à Anvers lorsqu'il s'efforçait d'y restaurer l'ordre après les émeutes des iconoclastes, II, 134. — Ses premières idées de résistance aux plans du gouvernement espagnol et ses propositions à d'Egmont et de Hornes sur ce sujet, II, 136. — Entrevues à Termonde entre d'Orange, de Hornes, d'Egmont, d'Hoogstraeten et le comte Louis de Nassau, II, 137. — Son isolement, II, 141. — Sa vigilance croissante, II, 147. — Publie un pamphlet sur la nécessité d'accorder un certain degré de liberté religieuse, II, 150. — Encourage les habitants à résister à l'introduction de garnisons mercenaires, II, 153. — Ses efforts en faveur des protestants à Amsterdam, II, 161. — Refuse de prêter le nouveau serment de fidélité imposé par le gouvernement, II, 163. — Offre sa démission, II, 163. — Est consulté par Brederode et d'autres seigneurs quant à la nouvelle pétition à présenter à la Régente, II, 165. — Admet en partie les opinions de Brederode, II, 167. — Son intrépide conduite à Anvers pendant les tumultes produits par la défaite d'Austruweel, II, 173. — Propose les termes d'un arrangement, II, 177. — Se sert de l'antagonisme existant entre les luthériens et les calvinistes pour sauver la ville, II, 178. — Réunit les insurgés sur le Meir et propose les articles d'un arrangement, II, 181. — Réussit à rétablir l'ordre, II, 182. — Ses efforts ne sont pas appréciés par la Régente, II, 183. — Sa résistance décidée à toutes les tentatives faites pour le gagner au parti espagnol, II, 195. — Entrevue avec Mansfeldt et d'Egmont à Willebroek, II, 198. — S'efforce de sauver d'Egmont, II, 199. — Lettre à Philippe, lui annonçant son intention de quitter les Pays-Bas, II, 200. — Ses lettres à de Hornes et à d'Egmont sur le même sujet, II, 201. — Est informé par Vandenesse que d'Albe a ordonné son arrestation et sa condamnation immédiates, II, 203. — Il est cité avec d'autres seigneurs devant le Conseil de Sang, II, 270. — Chefs d'accusation contre eux, II, 270. — Sa réponse à la citation II, 171. — Son fils est emmené captif comme otage, II, 273. — Il publie une réponse à son arrêt de condamnation, II, 301. — Ses efforts pour lever des troupes et gagner des alliés en Allemagne, en Angleterre et en France, II, 302. — Donne commission au comte Louis de lever des troupes et de soutenir la guerre contre Philippe, II, 303. — Ses amis d'Allemagne lui conseillent d'abandonner ses tentatives pour sauver les provinces des Pays-Bas, II, 366. — S'enrôle lui-même pour la vie comme soldat de la Réforme, II, 368. — Changement qui s'opère dans ses convictions religieuses, II, 369. — Sincérité de sa piété, II, 369. — Est sommé par l'empereur de mettre bas les armes sous peine de perdre ses droits et priviléges, II, 371. — Sa réponse à l'ordre de l'empereur, II, 371. — Sa déclaration formelle de guerre contre d'Albe, II, 374. — Proclamation au peuple des Pays-Bas, II, 375. — Passe la Meuse avec son armée, II, 376. — Entre dans le Brabant et prend position à une courte distance du camp d'Albe, II, 378. — Est déçu constamment par son adversaire,

Digitized by Google

II, 378. — Incidents de la campagne, II, 380. — Opère sa jonction avec Genlis, à Wavre, II, 384. — Son désappointement en voyant l'apathie du peuple, II, 385. — Rébellion de son armée, II, 385. — Passe la frontière de France, II, 386. — Est sommé par le roi de France de déclarer ses intentions, II, 386. — Sa réponse, II, 387. — Est forcé de ramener son armée et de la licencier, II, 388. — Va avec ses deux frères rejoindre la bannière de Condé, II, 389. — Entre en France après la dispersion de son armée à Strasbourg, II, 451. — Retourne en Allemagne, II, 455. — Sa correspondance étendue avec les principaux personnages des Pays-Bas, II, 455. — Délivre des commissions à des corsaires, II, 456. — Donne une organisation aux Gueux de mer, II, 456. — Sa situation est désespérée après son retour de France, mais son courage n'est point abattu, II, 457. — Efforts persévérants pour se procurer argent et alliés, II, 475. — Instructions données à Thierry Sonoy, II, 476. — Document appelé la Harangue, adressé aux princes d'Allemagne, II, 477. — Serment de fidélité que lui prêtent les provinces révoltées, comme Stathouder du roi d'Espagne, III, 9. — Reprend le stathoudérat de la Hollande et de la Zélande, III, 9. — Tolérance religieuse manifestée dans ses instructions aux fonctionnaires nommés par lui, ainsi que dans le nouveau serment de fidélité qu'il impose, III, 10. — Rassemble une nouvelle armée en Allemagne, III, 19. — Lettres adressées aux principales villes des Pays-Bas les adjurant d'être fidèles à sa cause qui est la leur, III, 19. — Pouvoir qui lui est conféré par le congrès de Dordrecht, III, 23. — Ordonnance qu'il publie déterminant la forme provisoire du gouvernement et par laquelle il s'impose volontairement des limites de pouvoir, III, 24. — Franchit le Rhin à Duysbourg avec une armée considérable, III, 27. — Prend Ruremonde, III, 27. — Différence entre son caractère comme commandant militaire et celui d'Albe, III, 28. — Sa marche dans les Pays-Bas, III, 29. — Apprend la nouvelle du massacre des Huguenots à Paris, III, 30. — S'avance avec son armée jusqu'auprès de Mons dans l'espoir d'attirer l'ennemi en une bataille rangée, III, 40. — Attaque nocturne contre son armée par don Frédéric de Tolède, III, 41. — Il se retire sur Péronne et Nivelle, III, 43. — Est suivi par un assassin salarié par d'Albe, III, 43. — Ses soldats refusent de tenir plus longtemps la campagne, III, 43. — Il est obligé de conseiller à son frère de capituler, III, 43. — Repasse le Rhin, III, 43. — Congédie son armée et repart pour la Hollande, III, 43. — Sa réception dans la province de Hollande après le licenciement de son armée, III, 70. — Expose son plan d'opérations futures en séance secrète des États des provinces à Harlem, III, 70. — Envoie des forces sous le commandement de De la Marck au secours de Harlem, III, 78. — Fait un nouvel effort pour ravitailler la ville, III, 79. — Dernières tentatives dans le même but, III, 87. — Demeure inébranlable dans sa foi et son espoir en dépit de ces échecs répétés, III, 105. — A cause du manque de fonds est obligé de décliner l'offre que lui fait la soldatesque espagnole de lui livrer Harlem, III, 112. — Son sublime enthousiasme, III, 116.

— Difficultés qu'il trouve à se procurer des fonds pour son entreprise, III, 125. — Son grand et généreux dessein, III, 126. — Accusations lancées contre lui par les fanatiques des deux religions, III, 126. — Sa confiance en de secrètes négociations reprises avec la cour de France, III, 127. — Motifs qu'il avait de surmonter sa répugnance pour le roi de France, III, 131. — Esquisse du nouveau traité avec la France, tracée par lui, III, 132. — Sa solitude et ses anxiétés pendant les infortunes de Haarlem et d'Alkmaar, III, 139. — Appel à l'assemblée générale des États des Pays-Bas, exhortant la patrie à s'unir contre les oppresseurs, III, 140. — Épître au roi d'Espagne, III, 140. — Sa confiance en Dieu, principale source de son énergie, III, 142. — La liberté de conscience accordée au peuple, tel est son but constant, III, 142. — Embrasse publiquement à Dordrecht la foi calviniste, III, 143. — Ses craintes à propos de l'impression qu'il prévoit devoir être produite par la promesse d'amnistie faite par le Roi, III, 180. — Position qu'il prend pendant le siége de Leyde, III, 219. — Plan désespéré formé pour délivrer Leyde, III, 219. — Sa maladie à Rotterdam, III, 223. — Reprend des mesures pour assister Leyde, III, 225. — Se rend à bord de la flotte devant Leyde, III, 230. — Reçoit la nouvelle de la délivrance de cette ville, III, 240. — Fait son entrée dans la cité, III, 240. — Accorde des privilèges à la ville en compensation de ses souffrances, III, 242. — Sa réponse aux propositions de Requesens faites par l'entremise de Sainte-Aldegonde, III, 243. — Réponse faite aux autres négociateurs, III, 251. — Pouvoirs qui lui sont accordés, III, 253. — Se plaint dans l'assemblée des États de Hollande de la conduite des villes, et offre de se démettre de ses charges, III, 254. — Pouvoirs que lui votent les États, III, 255. — Refuse d'accepter le gouvernement à ces conditions, à moins d'être assuré d'une allocation mensuelle, III, 255. — Soupçons du gouvernement espagnol et crainte d'une paix désastreuse, III, 258. — Accepte le gouvernement de Hollande et de Zélande, III, 266. — Résultats de son mariage avec Anne de Saxe, III, 268. — Épouse la princesse Charlotte de Bourbon, III, 272. — Inimitiés excitées par ce mariage, III, 273. — Fâcheuses conséquences, III, 275. — Résolution de proclamer la déchéance du roi d'Espagne, III, 290. — Difficultés quant au choix d'un nouveau souverain, III, 291. — Ses embarras pécuniaires et ceux de son frère Jean, III, 297. — Plan désespéré pour secourir les habitants de la Hollande et de la Zélande, III, 298. — Sa conduite prompte et décidée après la mort de Requesens, III, 305. — Changements qu'il introduit dans la constitution de la Hollande et de la Zélande, III, 308. — L'autorité suprême en Hollande et en Zélande lui est conférée, III, 309. — Des pouvoirs spéciaux lui sont votés, III, 309. — Absence de toute vue d'ambition personnelle, III, 312. — Titre honorable que lui accorde le peuple, III, 312. — Son inébranlable tolérance religieuse, III, 312. — Réintégré dans sa principauté d'Orange par le roi de France, III, 316. — Se prépare à prendre avantage d'une mutinerie des troupes espagnoles pour amener l'unité et l'organi-

Digitized by Google

sation régulière de la Généralité, III, 337. — Lettre au comte de Lalaing, III, 337. — Aux États de Gueldre, III, 338. — Aux États de Brabant, III, 338. — Supplie les diverses provinces d'envoyer des députés à un congrès général, afin de constituer une étroite union entre la Hollande et la Zélande et les autres provinces, III, 341. — Envoie des troupes pour délivrer la Flandre des mutins, III, 347. — Lettres adressées par lui aux États-Généraux, assemblés à Gand, les pressant de hâter la conclusion d'un traité d'union, III, 377. — Difficultés produites par l'arrivée de don Juan d'Autriche, III, 405. — Conseils aux États-Généraux relatifs à l'arrivée du nouveau gouverneur général, III, 406. — Plan des négociations à entamer avec don Juan, III, 408. — Bases de sa politique, III, 408. — Ses combinaisons sont dérangées par la largeur des concessions faites par don Juan d'Autriche, III, 423. — Sa défiance envers don Juan et ses motifs, III, 424. — Est irrité de la hâte avec laquelle les États concluent un traité avec don Juan, III, 425. — Son mécontentement des dispositions de l'Édit perpétuel, III, 426. — Refuse de publier ou de reconnaître le traité en Hollande et en Zélande, III, 427. — Son opinion écrite sur le traité, donnée aux États-Généraux, à leur demande, III, 427. — Parfait accord entre lui et les États de Hollande et de Zélande, III, 428. — Sa réponse aux propositions faites par le docteur Léoninus au nom de don Juan d'Autriche, III, 431. — Son influence sans bornes en Hollande et en Zélande, III, 432. — Respect que l'on professait pour lui dans les autres provinces, III, 433. — Sa réponse aux lettres de don Juan, III, 434. — Témoignages d'affection qu'il reçoit de sa mère, III, 463. — Et de son fils, III, 464. — Les embarras financiers de sa famille causés par leurs sacrifices pour la cause des Pays-Bas, III, 464. — Nouvelles avances que lui fait don Juan d'Autriche, III, 465. — Ses efforts pour établir un système de tolérance, III, 466. — Son entrevue et ses discussions avec les envoyés dépêchés par don Juan d'Autriche et par les États-Généraux des provinces catholiques, III, 469. — Les négociateurs lui font ainsi qu'aux États de Hollande et de Zélande, une sommation officielle, III, 478. — Dans sa réponse il proteste contre l'Édit perpétuel, III, 478. — Encourage et surveille le rétablissement des digues en Hollande et en Zélande, IV, 21. — Témoignage d'amour et de gratitude que lui rend le peuple, IV, 22. — Lettre, jusqu'à présent inédite, aux États-Généraux sur la prise de la citadelle de Namur et la conduite générale de don Juan, IV, 23. — Sa propre apologie en réponse aux crimes dont il est accusé par don Juan et d'autres, IV, 24. — Repart pour Utrecht, sur l'invitation du magistrat, IV, 25. — Cordiale bienvenue qui lui est faite, IV, 26. — Il rédige un traité de « satisfaction, » IV, 27. — Stratagème pour surprendre les troupes allemandes enfermées à Breda, IV, 36. — Sa détermination de remettre l'administration à un conseil d'État nommé par les États-Généraux, IV, 45. — Est invité par les États-Généraux à venir à Bruxelles les aider de ses conseils, IV, 50. — Son pouvoir et son influence grandissent, IV, 51. — Mémoire qui lui est présenté à Ger-

trudenberg par les commissaires envoyés pour l'inviter à se rendre à Bruxelles, IV, 52. — Il obtient des États-Généraux de Hollande et de Zélande l'autorisation de faire le voyage, IV, 54. — Sa réponse au mémoire des commissaires, IV, 54.— Réception enthousiaste à Anvers, IV, 55. — Son entrée à Bruxelles, IV, 56. — Mesures ultérieures qu'il médite, IV, 56. — Met un terme aux négociations avec don Juan, IV, 57. — Extrême attachement que lui témoigne le peuple de Bruxelles, IV, 63. — Sa sage conduite à l'égard de l'archiduc Mathias, IV, 66. — Il est élu Ruwaert de Brabant, IV, 67. — Signification de cette charge, IV, 67. — Sa nouvelle dignité est confirmée par les États-Généraux, IV, 68. — La couronne est à sa portée, IV, 69. — Son indignation de la conduite perfide des nobles, IV, 69. — Son entrevue avec Ryhove avant l'explosion de la révolution à Gand, IV, 72. — Sa conduite envers la révolution, IV, 80. — Repart pour Gand sur l'invitation de quatre États de Flandre, IV, 81. — Fait réussir un nouvel acte d'union, assurant les droits religieux des catholiques et des protestants, IV, 83. — Réussit dans la négociation d'un traité d'alliance et de subside avec l'Angleterre, IV, 87. — Établit les conditions essentielles auxquelles l'archiduc Mathias sera reçu comme gouverneur-général des Pays-Bas, IV, 88. — Est nommé lieutenant-général par l'archiduc Mathias, IV, 90. — Les nobles le jalousent, IV, 99. — Sa loyale conduite à l'égard d'Amsterdam, IV, 112. — Ses préparatifs pour la campagne de 1578, IV, 117. — Négociations avec l'Angleterre, IV, 117. — Confère de nouveau les principaux commandements à des nobles catholiques, IV, 117. — Blâme sa propre Église à cause de son intolérance, IV, 123. — Ses motifs de maintenir ses relations avec le duc d'Alençon, IV, 131. — Détermine les conditions auxquelles le secours d'Alençon peut être accepté, IV, 134. — Fait adopter par Mathias un système provisoire de tolérance religieuse, IV, 140. — Ses contemporains sont incapables de comprendre sa tolérance, IV, 140. — Arrangement provisoire pour la tolérance à Anvers, IV, 142. — Mécontentement causé parmi les chefs catholiques et la population wallonne par ses essais d'établir la tolérance religieuse, IV, 143. — Efforts pour concilier les partis ennemis à Gand, IV, 177. — Son indignation en apprenant les excès des briseurs d'images, IV, 179. — Est amené à se rendre à Gand pour apaiser le tumulte, IV, 180. — Obtient le consentement de tous les partis à la constitution d'une paix religieuse, publiée le 27 décembre 1578, IV, 181. — Contenu de ce traité de paix, IV, 181. — Les Malcontents, sommés de mettre bas les armes, refusent, IV. 181. — Conviction croissante de plus en plus chez ses ennemis, que sa mort seule pourrait mettre un terme à la rébellion des Pays-Bas, IV, 194. — Amène la conclusion de l'Union d'Utrecht, fondement de la République des Pays-Bas, IV, 209. — Fausses accusations lancées contre lui relativement à l'Union d'Utrecht, IV, 213. — Ses efforts incessants pour déjouer la politique dissolvante du duc de Parme, IV, 220. — Est blâmé à cause de la chute de Maestricht et est accusé de travailler en secret à mettre le pays dans les mains de la

France, IV, 248. — Lettre diffamatoire dirigée contre lui, adressée à l'assemblée des États, IV, 249. — Ses efforts pour apaiser les nouveaux désordres de Gand, IV, 251. — Se rend une seconde fois à Gand et par sa présence y rétablit l'ordre, IV, 253. — Accepte le gouvernement des Flandres et retourne à Anvers, IV, 255. — Tentatives faites par les membres de la confession de Cologne pour le corrompre, IV, 260. — Leur complet insuccès, IV, 262. — Il offre de céder ses pouvoirs à un successeur nommé par les États-Généraux, IV, 262. — Nouveau plan de gouvernement qu'il médite, IV, 271. — Ses arguments en faveur du duc d'Anjou comme futur souverain des Pays-Bas, IV, 274. — Reproches, avertissements et justification de sa conduite, adressés aux différentes corporations et assemblées en 1579, IV, 275. — Discours aux États-Généraux à Anvers, en 1579, gourmandant le peuple de l'étroitesse de son patriotisme, IV, 279. — Lettre de janvier 1580 sur l'état du pays, démontrant vivement la nécessité de lever une armée nombreuse et efficace, IV, 280. — Les États de Hollande et de Zélande lui offrent la souveraineté, IV, 298. — Sa tête est mise à prix suivant le conseil du cardinal Granvelle, IV, 301. — Teneur du Ban de proscription, IV, 301. — Il répond par sa première Apologie, IV, 303. — Accepte à contre-cœur la souveraineté temporaire sur la Hollande et la Zélande, IV, 318. — Contenu de l'acte qui lui confère cette souveraineté, IV, 318. — Limitation de la souveraineté quant à sa durée, annulée par les États sans le consentement de Guillaume, IV, 318. — L'absence chez lui de toute ambition personnelle est nuisible à sa patrie, IV, 329. — Ses motifs pour désirer de voir élire d'Anjou comme souverain des Pays-Bas, IV, 334. — Presse de nouveau le pays de pourvoir à sa défense et de prendre des mesures pour l'inauguration d'Anjou, IV, 340. — On tente de l'assassiner à Anvers, IV, 352. — Il pardonne généreusement à son assassin, IV, 353. — Ses inquiétudes pour d'Anjou et son pays lorsqu'il se sent mortellement atteint, IV, 354. — Agitation du peuple, IV, 355. — Recherches au sujet de ce crime, IV, 356. — Découverte de celui qui en est l'instigateur, IV, 358. — Lettre aux États-Généraux les implorant, au cas de sa mort, de demeurer fidèles à d'Anjou, IV, 360. — Jeûne solennel à Anvers, IV, 360. — Son désir de voir traiter avec la plus stricte justice le procès contre ses assassins, IV, 361. — Sa convalescence et sa rechute, IV, 361. — Leonard Botalli, médecin d'Anjou, lui sauve la vie grâce à un ingénieux expédient, IV, 362. — Joie du peuple à cette guérison, IV, 362. — Mort de sa femme, Charlotte de Bourbon, IV, 362. — Bonheur qu'il avait goûté pendant son union avec elle, IV, 363. — Est forcé, au milieu de l'émotion que cause son rétablissement, d'accepter définitivement le comté de Hollande et de Zélande, IV, 364. — Position qui lui est assignée par la nouvelle constitution, IV, 366. — Autres dispositions de la nouvelle constitution, IV, 367. — Appel qu'il adresse à d'Anjou à propos de la tentative contre Anvers, IV, 393. — Lettre de Catherine de Médicis, IV, 394. — Efforts tentés pour amener si possi-

ble une réconciliation honorable entre le duc d'Anjou et les Provinces, IV, 395. — Son désir incessant de voir toutes les provinces des Pays-Bas unies en une nation indépendante, IV, 396. — Découvre les intrigues d'Anjou avec Parme et Philippe, IV, 397. — Répond à Mirambeau, envoyé par le roi de France dans les Pays-Bas pour s'efforcer d'amener une réconciliation entre d'Anjou et les Provinces, IV, 398. — Exposé de ses opinions sur la nécessité de ne pas rompre avec d'Anjou, rédigé à la requête des États, IV, 399. — Accord signé en conséquence, IV, 403. — Marié, en quatrièmes noces, avec Louise, veuve de Teligny et fille de Coligny, IV, 404. — Il refuse la souveraineté des Provinces-Unies que lui offrent les États, IV, 404. — Ton patriotique et plein d'abnégation de la réponse qu'il fait à cette occasion, IV, 405. — La dignité souveraine de duc de Brabant, perdue par d'Anjou, lui est offerte, IV, 406. — Il la refuse également et continue ses démarches en faveur d'Anjou, IV, 406. — Ses efforts infatigables pour déjouer les machinations du parti espagnol à Gand, IV, 411. — Divers attentats nouveaux contre sa vie, IV, 414. — Le dernier attentat réussit, IV, 426. — Ses dernières paroles, IV, 428. — Les enfants issus de ses quatre mariages, IV, 433. — Profonde douleur du peuple à sa mort, IV, 433. — Effet de sa mort dans le pays, IV, 433. — Son portrait et ses qualités morales, IV, 434. — Le grand but de sa vie et de sa politique, IV, 435. — Désintéressement de ses services, IV, 436. — Ses facultés intellectuelles, IV, 438. — Sa constance inébranlable, IV, 438. — Son génie politique, IV, 439. — Son aptitude à conduire ses concitoyens, IV, 439. — Éloquence de ses discours et de ses écrits, IV, 441. — Son activité, IV, 441. — Sa pénétration et son habileté, IV, 442. — Sa prévoyance, IV, 443. — Faux jugement que portent sur son caractère ses ennemis, IV, 444, en note. — Son courage calme et sa gaîté de caractère, IV, 446. — Amour invariable et estime que lui porte le peuple, IV, 447.

Oudewater, assiégé et pris d'assaut par les Espagnols, III, 280.

Outreman (d'), pensionnaire de Valenciennes, excite la fureur de ses concitoyens en se faisant le porteur des propositions de Noircarmes, II, 154.

Pacification de Gand, opinion des jurisconsultes et des théologiens sur ce traité, III, 412.

Pacheco ou Paciotto, ingénieur italien, attaché à l'armée du duc d'Albe, II, 222. — Employé à l'érection de la fameuse citadelle d'Anvers, II, 267. — Est mis à mort par la population de Flessingue, II, 498.

Paix (désir universel en faveur de la) dans les Pays-Bas après le départ d'Albe, III, 160.

Panis, tailleur de Malines, condamné à mort pour y avoir prêché la foi réformée, III, 480.

Parme (Alexandre de), sa conduite et son caractère, I, 587. — Son mariage avec Marie de Portugal, I, 591. — Rejoint don Juan d'Autriche à Luxembourg avec plusieurs régiments d'élite tirés d'Espagne et d'Italie, IV, 98. — Sa conduite brillante à la bataille de Gembloux, IV,

103. — Sa naissance et traits caractéristiques de sa jeunesse, IV, 162. — Son éducation et ses goûts d'enfance, IV, 163. — Sa manière de vivre à Parme, IV, 163. — Sa conduite héroïque à la bataille de Lépante, IV, 164. — Son portrait, IV, 166. — Ses qualités militaires et son intelligence, IV, 167. — Ses sentiments religieux, IV, 168. — Auspices favorables sous lesquels il assume le pouvoir dans les Pays-Bas, IV, 169. — Sa politique adroite et sans scrupule, IV, 188. — Commence la campagne de 1579 par une feinte attaque contre Anvers et se dirige ensuite sur Maestricht, IV, 218. — Il continue ses négociations et ses intrigues avec les provinces wallonnes, IV, 219. — Signe un traité d'accord avec les provinces wallonnes, IV, 226. — Pantomime par laquelle on célèbre à Paris ses exploits, IV, 227. — Son entrée à Maestricht après la prise de la ville, IV, 249. — Indignation à l'arrivée de sa mère dans les Pays-Bas pour y prendre l'administration civile des Provinces, IV, 312. — Il se déclare bien résolu à ne pas se soumettre et à ne pas partager son autorité ni ses conquêtes, IV, 313. — Mesures prises par lui par suite du projet de faire assassiner le prince d'Orange, IV, 364. — Fait entrer des troupes étrangères dans le pays en dépit de la défense contenue au traité conclu avec les provinces wallonnes, IV, 370. — Met le siége devant Audenarde, IV, 371. — Traits de courage et sangfroid qu'il déploie pendant le siége, IV, 371. — Réduit Ninove, IV, 372. — Attaque sans succès contre Lochem, IV, 373. — Dépenses de son armée, IV, 373. — Sa position à la fin de l'automne, en 1582, IV, 374. — Il est accusé d'avoir instigué les tentatives d'empoisonnement d'Anjou et d'Orange à Bruges, IV, 374. — Ses intrigues avec le prince de Chimay, par lesquelles Bruges est remise à Philippe, IV, 412. — Sa participation au meurtre d'Orange, IV, 421. — Intercède auprès de Philippe afin d'assurer aux héritiers du meurtrier la récompense due pour l'assassinat du prince d'Orange, IV, 432.

Parme (Marguerite de). Nommée régente des Pays-Bas, I, 282. — Sa naissance et sa première éducation, I, 301. — Est donnée en mariage à Alexandre de Médicis, I, 302. — Mariée en secondes noces avec Octave Farnèse, I, 302. — Son aversion pour son mari, I, 303. — Ses remords à la nouvelle de la mort de ce dernier, I, 303. — Sa haine se change en une tendresse passionnée, I, 303. — Motifs pour lesquels elle fut nommée régente des Pays-Bas, I, 303. — Sa bigotterie, I, 304. — Son portrait et son caractère, I, 304. — Stratagème dont elle use pour amener le conseil à accueillir la requête de Philippe d'envoyer des troupes en France, I, 446. — Empêchée par Philippe de convoquer les États-Généraux, elle assemble les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, I, 447. — S'efforce elle-même de réconcilier les factions ennemies, I, 449. — Informe Philippe que le prince d'Orange passe pour ruminer de grands projets, I, 460. — Instruit Philippe des dissensions qui règnent parmi les seigneurs, I, 467. — Envoie Armenteros en Espagne, I, 475. — Instructions qu'elle lui donne, I, 476. — Ses alarmes à propos du mécontentement croissant des nobles, I, 477. — Exhorte Philippe à

donner satisfaction aux nobles flamands, I, 497. — Son bonheur lorsqu'elle est délivrée de la domination de Granvelle, I, 511. — Sa conduite outrageante envers les amis de celui-ci, I, 512. — Dénonciations qu'elle adresse au Roi contre Granvelle et son parti; et ses protestations d'amitié à Granvelle lui-même, I, 512. — Son intimité avec Armenteros et sa honteuse participation aux concussions de ce dernier, I, 540. — Conduite méprisante envers les principaux adhérents de Granvelle, I, 541. — Ses insinuations contre Viglius, I, 544. — Difficultés de sa position, I, 574. — Supplie Philippe de changer les instructions aux inquisiteurs, I, 575. — Dépenses et embarras causés par les noces de son fils, I, 580. — Elle est poussée au désespoir par l'état orageux du pays et le mécontentement des nobles, II, 19. — Informe Philippe qu'il doit prendre les armes ou faire des concessions, II, 25. — Son agitation lors de la présentation de la Requête, II, 31. — Accueil fait à la Requête, II, 34. — Réponse à la seconde adresse des confédérés, II, 35. — Publie l'acte de « modération, » II, 45. — Objet de la « Modération, » II, 46. — Lance des proclamations pour mettre fin aux assemblées religieuses, II, 54. — Fausses accusations contre d'Orange, II, 70. — Sa colère en apprenant le langage énergique des membres du Compromis assemblés à Saint-Trond, II, 71. — Indignation et terreur qu'excitent les briseurs d'images, II, 97. — Elle se décide à chercher un refuge dans Mons, II, 98. — Elle est sollicitée par les seigneurs de demeurer à son poste, II, 98. — Elle est forcée d'accorder la liberté des cultes là où elle est déjà établie de fait, II, 100. — Elle signe les articles de l'acte de concession nommée « Accord, » II, 100. — Elle annonce à Philippe que, si les trois points demandés par de Berghes et Montigny ne sont point accordés, elle ne saurait contenir davantage la rébellion, II, 105. — Sa lettre à Philippe au sujet des concessions faites aux confédérés, II, 111. — Calomnies contre d'Orange, d'Egmont, de Hornes et d'Hoogstraeten, II, 112. — Convention intervenue avec les confédérés pour la pacification des Provinces, II, 114. — Elle commence à prendre le ton du défi vis-à-vis des mécontents, II, 125. — Elle rappelle de Hornes de Tournay, II, 127. — Envoie Noircarmes à Tournay pour désarmer les habitants et suspendre l'Accord, II, 129. — Elle continue à avoir une conduite astucieuse vis-à-vis d'Orange, Hornes et d'Egmont, II, 130. — Elle informe le Roi qu'un plan était arrangé pour partager le pays et pour massacrer le peuple, II, 131. — Elle déclare Valenciennes en état de siége et tous les citoyens rebelles, II, 153. — Elle fait appel à d'Orange pour la secourir contre les entreprises de Brederode, II, 160. — Elle accorde la permission aux protestants d'Amsterdam de prêcher au Lastage et la retire immédiatement après, II, 161. — Elle refuse d'accepter la démission d'Orange, II, 163. — Sa réponse hautaine à la seconde requête de Bréderode, II, 166. — Elle visite Anvers après la pacification des tumultes calvinistes, II, 192. — Son impression à cette occasion, II, 193. — Son indignation d'être remplacée par d'Albe, II, 193. — Ses efforts pour circonvenir d'Orange, II, 195. — Son indignation à

Digitized by Google

l'arrivée d'Albe, II, 227. — Sa conduite après l'arrestation d'Egmont et de Hornes, II, 242. — Sa démission est finalement acceptée, II, 263. — Elle quitte les Pays-Bas, II, 264.

Parme (Octave Farnèse, par la suite duc de), marié à Marguerite, fille de Charles-Quint, I, 302. — Accompagne l'empereur en Barbarie, I, 303.

Partis, trois partis politiques, dans les Pays-Bas pendant le gouvernement de don Juan d'Autriche, III, 480.

Passau (traité de), que Granvelle affirme avoir été secrètement révoqué par Charles-Quint, II, 403.

Pater Noster (serviteurs du), surnom donné aux Malcontents wallons par les calvinistes, IV, 140.

Patriotes (position des) après le départ d'Albe, III, 179.

Paul IV (indignation de) à la trève de Vaucelles, I, 226. — Son caractère ambitieux, I, 227. — Sa haine des Espagnols, I, 228. — Absous le roi de France d'avoir manqué à la promesse envers l'Espagne, I, 230. — Fait la paix avec l'Espagne, I, 235.

Pays-Bas (leur histoire primitive), I, 17. — Géographie physique, I, 18. — Leur configuration primitive, I, 20. — habitants autochtones, I, 22. — État des populations après les grandes migrations de races, I, 46. — Ils deviennent une province de l'empire de Charlemagne, I, 49. — Sont englobés dans l'empire d'Allemagne, I, 50. — Aspect du pays au commencement de la régence de Marguerite de Parme, I, 329. — Causes premières de la révolte, I, 334. — Reçoivent de France les idées de la Réforme, I, 337. — Anciennes chartes, I, 349. — Impôts levés sur leur industrie afin de donner à la France les moyens d'attaquer les Huguenots, I, 417. — Anarchie et confusion après le départ de Granvelle, I, 536. — Corruption publique, I, 537. — Progrès de la religion réformée et enthousiasme croissant de ses adhérents, II, 51. — État du pays après le départ de Guillaume d'Orange pour l'Allemagne, II, 207. — Manifestation à l'arrivée d'Albe, II, 231. — Consternation que produit l'arrestation d'Egmont et de Hornes, II, 241. — État de découragement causé par les actes du Conseil de sang, II, 263. — Dépopulation du pays par suite des actes cruels d'Albe, II, 263. — (Tous les habitants des) sont condamnés à mort par l'Inquisition, II, 276. — Exécution en masse et cruautés effroyables, II, 277. — Coup sensible à leur commerce par suite de querelle entre le duc d'Albe et la reine d'Angleterre, II, 406. — Continuation des persécutions religieuses, II, 406. — Nouveau système de taxes introduit en violation des chartes provinciales, II, 412. — État de l'industrie manufacturière en l'année 1570, II, 414, en note. — Opposition au nouveau système de taxation, II, 415. — Terrible désastre par suite d'inondation en 1570, II, 444. — Révolte ouverte contre les nouvelles taxes, II, 482. — Insurrections successives dans les différentes villes et provinces, III, 7. — État du pays à la mort de Requesens, III, 308. — État des partis religieux dans les différentes provinces, III, 335. — État du pays à l'époque de la mort de don Juan d'Autriche, IV, 169. — Division du pays en trois fractions, IV, 316.

Perez (Antonio), secrétaire intime de Philippe II, sa trahison envers don Juan d'Autriche, III, 444. — Conspire avec Philippe contre don Juan d'Autriche tout en faisant des protestations d'amitié à ce dernier, III, 453. — Sa conduite envers Escovedo, III, 454. — Suggère à don Juan la nécessité de faire assassiner le prince d'Orange, III, 456.

Perez (Gonzalo), secrétaire de Philippe II, écrit la lettre par laquelle le roi rappelle Granvelle, I, 507.

Péronne, entrevue du cardinal de Lorraine et de l'évêque d'Arras à, I, 262.

Peuple (condition misérable du), I, 66. — (État du) au commencement de la régence de Marguerite de Parme, I, 336. — Refuse de réparer les digues si les troupes espagnoles ne sont pas rappelées, I, 357. — Crainte et fureur croissante à propos de l'Inquisition, I, 553. — Appel à d'Orange, à d'Egmont et de Hornes pour qu'ils viennent à son secours et se posent ses champions, I, 580. — Son désespoir à la republication des Edits et au rétablissement de l'Inquisition, I, 582. — (Souffrances du) et commencement de son émigration en Angleterre, II, 20.

Philibert de Bruxelles, son discours à l'abdication de l'Empereur, I, 169.

Philippe le Beau reçoit l'hommage des États de Hollande, I, 90. — Diminue les priviléges des Etats, I, 99. — Épouse Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle de Castille et d'Aragon, I, 100. — Meurt à Burgos, I, 101.

Philippe II, roi d'Espagne et des Pays-Bas, son portrait, I, 167. — Son ingratitude envers son père, I, 195. — Son accession aux trônes des Pays-Bas, I, 201. — Sa première apparition dans les Pays-Bas en qualité de prince héréditaire, I, 202. — Son mariage avec Marie de Portugal, I, 201. — Jure sans réserve d'observer toutes les constitutions et les priviléges des Provinces, I, 202. — Son mariage avec Marie d'Angleterre, I, 204. — Ses manières froides et hautaines, I, 207. — Son tempérament et son caractère, I, 208. — Ses qualités et ses habitudes, I, 213. — Prend la résolution de rétablir l'édit de 1550, I, 225. — Son désir d'anéantir les libertés provinciales des Pays-Bas, I, 225. — Scrupules de conscience que lui cause son attitude hostile envers l'Église, I, 233. — Ses concessions au pape Paul IV, I, 236. — Amène l'Angleterre à déclarer la guerre à la France, I, 239. — Refuse de camper devant Saint-Quentin, I, 253. — Néglige de poursuivre la victoire de Saint-Quentin en marchant sur Paris, I, 256. — Fait transporter les reliques de Saint-Quentin dans sa tente, I, 260. — Licencie son armée après la victoire de Saint-Quentin, I, 261. — Se propose d'épouser la fille du roi de France, I, 275. — Enjoint aux conseils des Provinces d'extirper tous les hérétiques, I, 285. — Prend congé des États, I, 286. — Adresse une « Requête » pour de nouveaux subsides, I, 287. — Nomme la duchesse de Parme régente, I, 287. — Sa fureur à la remontrance présentée par les États-Généraux au sujet des troupes étrangères, I, 290. — Sa dissimulation, I, 291. — Donne de nouvelles instructions pour la persécution des hérétiques, I, 292. — Blâme publiquement Guillaume d'Orange, I, 294. — Se rend en Espagne après avoir quitté

les Pays-Bas, I, 295. — Célèbre son retour par un *auto-da-fé*, I, 295. — Jure de maintenir l'Inquisition, I, 296. — Ses motifs pour nommer Marguerite d'Autriche régente des Pays-Bas, I, 303. — Prépare les mesures relatives à la création de nouveaux évêchés, sans consulter Antoine Perrenot, I, 352. — Dirige d'Espagne des procès criminels contre des gens résidant aux Pays-Bas, I, 359. — Sa fureur à propos des plaintes exprimées contre Granvelle et de l'opposition à l'érection des nouveaux évêchés, I, 370. — Sa soumission aux avis de Granvelle, I, 372. — État de ses finances, I, 373. — Confirme les instructions de Charles-Quint aux inquisiteurs des Pays-Bas, I, 417. — Son opinion sur l'Inquisition des Pays-Bas, I, 428. — Conseillé par Granvelle il nie son intention d'introduire l'Inquisition d'Espagne dans les Pays-Bas, I, 442. — Affirme à Montigny qu'il n'a jamais eu l'intention d'introduire l'Inquisition d'Espagne dans les Pays-Bas, et que Granvelle n'avait pas été consulté sur l'érection des nouveaux évêchés, I, 461. — Demande l'opinion d'Albe sur les lettres et les remontrances des nobles flamands, I, 478. — Ordonne à Marguerite de Parme de publier et de faire observer les canons du concile de Trente dans les Pays-Bas, I, 550. — S'efforce de gagner d'Egmont pendant son séjour en Espagne, I, 561. — Sa dissimulation envers tous les partis, I, 568. — Il invente un nouveau mode d'exécution des hérétiques, I, 575. — Instructions à d'Albe sur la conduite qu'il doit tenir lors de son entrevue avec Catherine de Médicis à Bayonne, I, 576. — Lettres aux inquisiteurs des Pays-Bas, I, 578. — Exprime son mécontentement de l'opposition des Flamands à l'Inquisition et enjoint à la Régente de mettre sévèrement à exécution les décrets relatifs à la religion, I, 579. — Applaudit à la décision de l'assemblée des théologiens, I, 579. — Ses actes publics et ses actes secrets après l'arrivée de Berghes et de Montigny à Madrid, II, 102. — Ses communications au Pape touchant les prétendues concessions aux Flamands, II, 107. — Fausses promesses de visiter les Pays-Bas, II, 109. — Déclare à la Régente sa résolution de ne jamais permettre la réunion des États-Généraux, mais désire que le peuple soit maintenu dans un faux espoir sur ce point, II, 210. — Lettre à d'Egmont approuvant ce dernier de ce qu'il a prêté de nouveau serment ainsi que de toute sa conduite, II, 202. — Lettre à Marguerite de Parme lui exprimant sa désapprobation de l'édit du 24 mai 1567 qu'il trouve trop adouci, II, 209. — Il déchire son voile de clémence hypocrite à l'égard des Pays-Bas, II, 214. — Ruy Gomez lui conseille de se rendre en personne dans les Pays-Bas, II, 214. — Ses intentions en envoyant d'Albe dans les Pays-Bas, II, 231. — Sa joie en apprenant le succès d'Albe dans la capture des nobles flamands, II, 244. — Instructions perfides à d'Eboli touchant sa conduite envers de Berghes et Montigny, II, 248. — Publie une proclamation confirmant le décret du Saint-Office condamnant à mort tous les habitants des Pays-Bas, II, 276. — Exprime sa résolution de sacrifier son propre fils si le seigneur le lui demandait, II, 357. — Réponse publique à l'empereur d'Allemagne intercédant en

faveur des Flamands et de Guillaume d'Orange, II, 397. — Réponse secrète qu'il fait au même, II, 399. — Il prépare avec soin l'exécution secrète de Montigny, II, 436. — Donne pour instructions à d'Albe de faire croire que Montigny est mort de mort naturelle, II, 443. — Hypocrisie consommée dont il fait preuve à cette occasion, II, 443. — Complot formé contre la reine d'Angleterre, II, 467. — Ordonne à d'Albe de fournir des troupes pour l'exécution de son plan contre la reine d'Angleterre, II, 468. — Nomme le duc de Medina Cœli en qualité de gouverneur général des Pays-Bas en lieu et place d'Albe, II, 473. — Réprimande les députés des provinces flamandes envoyés en Espagne pour se plaindre de l'établissement des nouvelles taxes, II, 481. — Sa joie en apprenant le massacre des Huguenots en France, III, 32. — Lettre à d'Albe à ce sujet, III, 34. — Efforts secrets pour obtenir la couronne impériale d'Allemagne, III, 130. — S'engage à retirer les troupes espagnoles des Pays-Bas et à accorder le libre exercice de la religion réformée, III, 130. — Ses ministres et gouverneurs ne sont que de simples pantins entre ses mains, III, 168. — Sa dissimulation sur le vrai caractère de ses intentions envers les Pays-Bas, III, 170. — Dépenses produites par la rébellion flamande, III, 174. — Sa colère à la mort de Requesens, III, 303. — Politique hésitante à la suite de cet événement, III, 303. — Envoie d'Havré essayer de pacifier le pays, III, 327. — Lettres adressées aux États de Brabant et au conseil d'État, III, 329. — Ses machinations avec Antonio Perez pour prendre don Juan au piége, III, 453. — Insinue à don Juan, par l'intermédiaire de Perez, la nécessité d'assassiner le prince d'Orange, III, 456. — Lettre adressée aux États-Généraux des Pays-Bas en réponse à leurs communications des 24 août et 8 septembre 1577, IV, 114. — Il insiste sur la nécessité de maintenir la suprématie royale et la religion catholique sur les bases adoptées par son père, IV, 115. — Publie le ban de proscription contre le prince d'Orange, IV, 301. — Envoie la duchesse Marguerite de Parme dans les Pays-Bas, IV, 312. — Offre de rendre au fils aîné du prince d'Orange les biens de ce dernier, confisqués au profit de ses meurtriers, à la condition de payer à ceux-ci une pension, IV, 432.

Philippe, Landgrave de Hesse, son opposition au mariage de sa petite-fille, Anne de Saxe, avec Guillaume d'Orange, I, 382. — Sa protestation contre ce mariage, I, 393.

Pierrepont, l'armée française assemblée à, en 1557, I, 239. — Armée rassemblée à, I, 274.

Plessis-lez-Tours (traité de) entre les États-Généraux des Pays-Bas et le duc d'Anjou, IV, 298.

Podesta, chef-magistrat de la Frise orientale, élu par les Provinces, I, 73.

Pontus Payen, auteur d'une histoire de ce temps, I, 243, en note.

Portugal (Marie de), première femme de Philippe II, I, 201.

Portugal (Marie de), femme d'Alexandre de Parme, sa beauté et ses talents, I, 588.

Proclamation royale, publiée par le duc d'Albe après la chute de Harlem, III, 110.
Protestants, pureté de leur vie, I, 585.
Races celtique et germaine, distinctions caractéristiques entre elles, I, 25. — Différence de leur organisation politique, I, 27. — De leur industrie, I, 28. — De leur religion, I, 29. — Caractères de leur instinct de sociabilité, I, 31.
Rachat de Flandre (voir Koop).
Rassenghien, défait les sectateurs à Watrelots, II, 155.
Ratcliff et Gray, deux Anglais exécutés pour avoir voulu assassiner don Juan d'Autriche, IV, 151.
Réforme (progrès de la) dans les Pays-Bas, I, 122. — Tentatives pour la supprimer dans les Pays-Bas, I, 131.
Réformateurs, leur audace croissante et meetings religieux en plein air, II, 52. — Leurs prêches, II, 55. — Sectes auxquelles ils appartiennent principalement, II, 57. — Commencent à bâtir leur premier temple en dehors de Tournay, II, 125. — Demandent la permission de prêcher à l'intérieur de la ville, II, 125. — Leur conduite à Valenciennes, II, 151. — Leur conduite à Anvers après la défaite de Tholouse, II, 172.
Religion réformée ou calviniste, triomphante en Hollande et en Zélande, IV, 123. — Sa propagation rapide dans les provinces, IV, 123.
Remontrance des États du Brabant à propos de la destruction d'Anvers, III, 376.
Renard (Simon), soupçonné d'avoir écrit un pamphlet mordant contre le cardinal Granvelle, I, 437.
Renneberg (comte de), frère du comte d'Hoogstraeten et stathouder de Frise et de Drenthe, trahit la cause nationale, IV, 280. — Prix payé pour sa trahison, IV, 281. — Influence puissante de sa sœur Cornélie de Lalaing, baronne du Monceau, IV, 282. — Son caractère, IV, 283. — Lettres interceptées révélant sa trahison à d'Orange, IV, 284. — Incidents qui suivent la prise de la ville de Groningue par le prince de Parme, IV, 284. — Met le siége devant Steenwyk, IV, 307. — Est obligé d'abandonner le siége, IV, 310. — Sa carrière ultérieure et sa mort, IV, 310.
Requesens (don Louis de), nommé successeur d'Albe, arrive à Bruxelles III, 148. — Sa carrière antérieure, III, 168. — Instructions qu'il reçoit de Philippe en prenant possession du gouvernement des Pays-Bas, III, 170. — Ses intentions envers les Pays-Bas lorsqu'il inaugura ses fonctions, III, 176. — Opposition entre ses opinions et celles d'Albe, III, 176, 177. — Envoie deux flottes sous le commandement de Romero et d'Avila pour assayer de secourir Middelbourg, III, 181. — Pourparlers avec les troupes espagnoles mutinées, III, 205. — Vaines négociations avec une assemblée de députés des États à Bruxelles, III, 247. — Négociations diverses avec Orange, III, 240. — Son ignorance en ce qui concerne les désirs réels et les intentions de Philippe au sujet de la paix, III, 264. — Préparatifs pour prendre possession des Iles de

Digitized by Google

Zélande, III, 281. — Ses difficultés financières, III, 296. — Sa mort soudaine, III, 299. — Coup d'œil rétrospectif sur sa carrière et son caractère, III, 299, 300.

Requête, destinée à être présentée à Marguerite de Parme par les membres de la ligue du Compromis, II, 22. — Conduite d'Orange à ce propos, II, 23. — L'objet de cette requête discuté dans une assemblée de notables, II, 25. — Sa présentation, II, 29. — Teneur de ce document, II, 30. — Réponse qui y est faite, II, 34.

Rœulx (comte du), gouverneur des Flandres, sollicite l'aide du prince d'Orange contre les mutinés, III, 346.

Révoltes des Réformés contre les Catholiques à Anvers, IV, 229. — A Utrecht, IV, 229.

Rhétorique (chambres de), leurs tendances libérales et leur influence sur le peuple, I, 435.

Richardot (Jean), neveu de l'évêque d'Arras, témoigne des horreurs incroyables du sac de Malines, III, 54.

Ripperda, commandant de la garnison de Harlem, avertit les habitants de la nécessité absolue de faire un suprême effort en faveur de leur liberté, III, 74.

Roda (Jérôme de), prétend être seul gouverneur des Pays-Bas, III, 331. Traitement indigne qu'il fait subir aux nobles Flamands après la prise d'Anvers, III, 375. — Écrit une lettre de félicitations à Philippe après la prise de la ville, III, 376.

Rodolphe II, monte sur le trône impérial, III, 420. — Ses sentiments envers les Pays-Bas, III, 421.

Romero (Julian), est regardé comme étant l'officier qui exhorta d'Egmont à fuir, II, 237. — Sa conduite déshonorante à Naarden, III, 65.

Rotterdam (assaut des troupes espagnoles contre) après de vains essais tentés pour reprendre la Brielle, II, 493.

Ruyter (Herman de), marchand de bestiaux et partisan d'Orange, assassine le gouverneur de Loewestein et prend possession du château, II, 448. — Fait sauter le château, II, 449.

Ryhove, noble Gantois, passionnément attaché au prince d'Orange et désireux de constituer les Pays-Bas en une confédération libre, IV, 72. — Recherche une entrevue avec le prince d'Orange, à Anvers, pour lui proposer de révolutionner Gand, IV, 75. — Incidents et résultats de cette entrevue, IV, 75. — Retourne à Gand, et excite le peuple à secouer le joug espagnol, IV, 78. — Est placé à la tête du gouvernement provisoire, IV, 79. — Sa conduite atroce envers Visch et Hessels, IV, 174. — Lutte pour obtenir le pouvoir contre Hembyse, à Gand, IV, 251.

Rythovius (Pierre), docteur en théologie, excite un soulèvement populaire en entrant en discussion avec un prédicateur reformé, II, 65.

Saint-Quentin (ville de), importance stratégique de sa position, I, 245. — Est menacée par le duc de Savoie, I, 250 à 252. — Bataille de, I, 247. — Assaut et sac de la ville, I, 256 à 259.

Saint-Trond (assemblée des membres de la ligue du Comprimis à), II, 67. — Dissolution de la réunion, II, 71.
Salsedo, Espagnol, et Basa, Italien, complotent l'empoisonnement d'Anjou et d'Orange à l'instigation du duc de Parme, IV, 374. — Terrible exécution à Paris, IV, 374.
Sarrasin (Jean), prieur de Saint-Vaast, son zèle à recruter des adhérents à la cause royaliste et ses services dans le rétablissement de l'autorité royale sur les provinces wallonnes, IV, 192. — Il achète beaucoup de nobles catholiques, IV, 202.
Savoie (Emmanuel Philibert, duc de), régent des Pays-Bas, son caractère et son enfance, I, 219. — Prend le commandement de l'armée, I, 241. — Investit Saint-Quentin, I, 243. — Recouvre sa souveraineté, I, 277. — Promet d'épouser Marguerite, sœur du roi de France, I, 276. — Reproche aux États l'affront qu'ils ont fait à Philippe II, II, 341.
Saxe (Auguste, électeur de), son ardente opposition contre le mariage de sa nièce Anne avec Guillaume d'Orange, I, 394.
Saxe (Anne de), épouse Guillaume d'Orange, I, 389. — Ses excentricités, III, 269. — Sa conduite envers d'Orange, III, 269. — Son intempérance, III, 270. — Ses lettres à d'Albe, III, 270. — Son infidélité, III, 271. — Son emprisonnement en cellule, III, 271. — Sa mort, III, 271.
Schetz (Gaspard), baron de Grobbendonck, sa position, I, 453. — Sa vénalité, I, 493. — Résolution d'insulter Granvelle prise par les grands nobles en un banquet donné par lui, I, 494.
Schoonhoven, se rend au baron de Hierges, III, 280.
Schouwen, conquis par les Espagnols, III, 286.
Schwarzbourg (comte Gunther de), envoyé en Allemagne, pour obtenir la main de la princesse Anne de Saxe pour Guillaume d'Orange, I, 384.
Schwendi (Lazare de), ami du prince d'Orange, supplie le Roi et la Régente de prendre des mesures pour prévenir la tempête qui gronde dans les Pays-bas, I, 491.
Sectes religieuses dans les Pays-Bas, I, 119. — Persécution épouvantable dont elles sont l'objet, I, 120.
Ségovie (réunion d'un concile espagnol à), au sujet du mécontentement dans les Pays-Bas, II, 103.
Selwaert (abbaye de), destruction totale de l'armée de Nassau près de, II, 345.
Serbelloni (Gabriel de), l'un des ingénieurs constructeurs de la fameuse citadelle d'Anvers, II, 128.
Sessa (Carlos de), brûlé comme hérétique, I, 297.
Sienne, cédée à Cosme de Médicis, I, 236.
Smedt (Christophe), moine carmélite converti au protestantisme, mis à mort à Anvers, I, 546.
Soldatesque espagnole, se mutine, II, 170. — Offre de livrer Harlem à d'Orange, III, 112. — Mutinerie apaisée par d'Albe, III, 113. — Sa situation anormale et son organisation dans les Pays-Bas, III, 202. — Mutinerie immédiatement après la bataille de Mook, ou de la Mooker-

heyde, III, 204. — S'empare d'Anvers, III, 205. — La mutinerie s'apaise grâce à un traité fait avec le gouverneur général, III, 207. — Son départ des Pays-Bas, III, 438.

Sonnius (Dr François), envoyé en mission à Rome afin d'y exposer la nécessité d'augmenter les évêchés dans les Pays-Bas, I, 346.

Sonoy (Thierry), nommé par d'Orange lieutenant général de la Nord-Hollande, III, 9. — Instructions écrites qui lui sont données par le Prince, III, 10. — Submerge le pays pour sauver Alkmaar, III, 120. — Découvre une conspiration de quelques habitants de la Hollande en faveur d'une invasion espagnole, III, 275. — Établit une sorte de Conseil de Sang, III, 276. — Commet d'horribles cruautés envers quelques-uns des conspirateurs, III, 276.

Sorrente (archevêque de), sa mission dans les Pays-Bas, II, 50.

Spa (assemblée des nobles à) pour jeter les bases du Compromis, II, 8.

Stathouders des provinces, leurs fonctions et leurs pouvoirs, I, 284.

Statistique des hommes sacrifiés et de l'argent dépensé dans les Pays-Bas pendant la lutte pour la liberté, III, 374.

Steenwyk, clef de la province de Drenthe, est assiégée par Renneberg, IV, 307. — Est bombardée à boulets rouges et en même temps lardée d'insipides sarcasmes, IV, 308. — Prétendue lettre d'Orange interceptée, IV, 308. — Sermons du capitaine Cornput, IV, 310. — Le siége est abandonné par Renneberg, IV, 310.

Stolberg (Julienne de), mère de Guillaume d'Orange, I, 310. — Sa piété et son influence salutaire sur ses enfants, I, 310.

Straelen (Antoine van), bourgmestre d'Anvers, arrêté le même jour que d'Egmont et de Hornes, II, 240. — Est exécuté par ordre d'Albe, II, 364.

Strada, ses doutes au sujet de la lettre de Francis de Alava à Marguerite de Parme, II, 140.

Strozzi, maréchal, commence la campagne d'Italie en 1556, I, 229. — Sa mort, I, 265.

Strycker (Herman de), moine converti, harangue une réunion de huit mille individus dans un faubourg de Gand, II, 52.

Swarte (Jean de) et d'autres personnes sont brûlés pour le crime d'avoir lu la Bible, I, 424.

Taffin (Nicolas) demande que la commune de Tournay défraie les dépenses de l'édification de temples protestants, II, 103.

Tanchelyn, son caractère et sa carrière, I, 118.

Teligny, gendre de Coligny, enfermé dans Saint-Quentin, fait une sortie imprudente et augmente ainsi les dangers que court la forteresse, I, 246. — Tombe dans cette escarmouche, I, 247.

Tergoes, assiégé par Jérôme Van 't Zevaerts, III, 57. — Position de la ville, III, 58. — Expédition pour secourir la place, III, 59. — Défaite de l'armée assiégeante, III, 61.

Termonde, assemblée de nobles à, II, 140.

Thermes (Paul de), gouverneur de Calais, attaque et prend Dunkerque, I, 267. — Est fait prisonnier après la bataille de Gravelines, I, 270.

Digitized by Google

Thionville (siége de), I, 264.
Tholouse (Marnix de), commande l'expédition contre l'île de Walcheren projetée par Brederode, II, 169.
Tiskaen (Hans), son exécution pour crime d'hérésie, faite par ordre de la Régente, II, 45.
Titelman (Pierre), inquisiteur des Flandres, de Douay et de Tournay, son caractère et sa cruauté, I, 418. — Remontrance que font les habitants et les États contre ses actes monstrueux, I, 548. — Augure mal de la fuite d'Orange, II, 215.
Toison d'or (ordre de la), institué par Philippe de Bourgogne, I, 83. — — Assemblée des chevaliers de la, convoquée par la Régente en 1562, I, 447. — Réunion provoquée plus tard par le prince d'Orange, I, 448. — Cette assemblée est dissoute, I, 450. — Les chevaliers de la, déclarent à la Régente qu'il est au dessous de la dignité de tous les chevaliers de leur ordre d'entreprendre un long et pénible voyage pour accuser Granvelle, I, 473. — Ses statuts sont invoqués pour sauver les comtes d'Egmont et de Hornes, II, 283. — Annulés par Philippe, II, 285. — Mode légal de procédure contre les chevaliers de, II, 286, en note.
Tolède (don Ferdinand de), le grand-prieur, fils naturel du duc d'Albe son amitié pour d'Egmont, II, 235. — Supplie d'Egmont de fuir, II, 237.
Torquemada, premier grand inquisiteur, I, 408. — Nombre de personnes brûlées vives durant son administration, I, 408.
Tournay, ses libertés détruites par Charles-Quint, I, 178. — Habitants de, désarmés, II, 130. — Est assiégée par Alexandre de Parme, IV, 339. — Défendue par la princesse d'Espinoy, IV, 339. — Capitulation de, IV, 340.
Traité d'union signé entre le prince d'Orange et les États de Hollande et de Zélande, d'une part, et les autres provinces des Pays-Bas, d'autre part, III, 379. — Grand crédit et grands bienfaits résultant du traité, III, 381. — Popularité du traité, III, 383.
Trente (canons du concile de); ordre de les mettre en vigueur dans les Pays-Bas, I, 551. — Leur contenu, I, 551. — Ils sont contraires aux priviléges des provinces, I, 551. — Opposition à leur promulgation, I, 551. — Opposition du clergé, I, 570. — Ordre de publier les édits du concile de Trente dans tous les Pays-Bas, I, 582.
Treslong (Guillaume de Blois, seigneur de), l'un des chefs des Gueux de Mer, sa part dans la prise de la Brielle, II, 487.
Triboulet, bouffon à la cour de François Ier, I, 190.
Truchsess (Gérard), archevêque de Cologne, cherche un refuge à Delft auprès du prince d'Orange, IV, 404.
Union de Bruxelles, III, 412. — Teneur, motifs et effet de cette convention, III, 413. — Germe de destruction qu'elle contient, III, 414.
Utrecht (fondation de l'archevêché d'), I, 48. — Ville et province de, déclarées déchues de tous droits et priviléges pour leur opposition au nouveau système de taxes, II, 418. — En appellent à Philippe contre d'Albe, II, 420. — Union de, effectuée par Guillaume d'Orange, IV, 208.

— Objet et dispositions de l'Union d'Utrecht, IV, 210. — Caractère de l'Union, IV, 213.
UYTTENHOVE, noble flamand, rôti à petit feu pour avoir pris part à la prise de La Brielle, III, 147.
VALENCIENNES (ville de), son origine et sa situation, II, 151. — Elle refuse de recevoir une garnison de mercenaires espagnols, II, 152. — Est investie par Noircarmes, II, 153. — Appel qu'elle adresse aux chevaliers de la Toison d'Or pour en obtenir secours, II, 158. — Bases d'arrangement proposées par la Régente et contre-propositions, II, 186. — Assaut et prise de, II, 189. — Souffrance des habitants, II, 191.
VALLADOLID, premier *auto-da-fé*, I, 295.
VALOIS (Marguerite de), reine de Navarre, son extrême beauté et ses grands talents, IV, 6. — Ses intrigues dans le Hainaut en faveur du duc d'Alençon, IV, 8. — Sa réception à Namur par don Juan d'Autriche, IV, 9.
VANDENESSE, secrétaire particulier de Philippe II et agent secret d'Orange, informe ce dernier qu'Albe a reçu l'ordre de l'arrêter, II, 203.
VARGAS (François de), son opinion quant à l'infaillibilité du concile de Trente, I, 550.
VARGAS (Jean de), membre du Conseil de Sang, son caractère vicieux et cruel, II, 256.
VAUCELLES (trêve de), conclue le 5 février 1556, I, 222. — Réjouissances qu'elle occasionne, I, 223.
VELLEDA, prophétesse germaine, promet la victoire à Claudius Civilis et lui gagne les confédérés, I, 38. — Est achetée par les Romains, I, 38.
VENERO et Timmermans (exécution de), complices de l'assassin du prince d'Orange, Jaureguy, IV, 358.
VERDUGO décrit l'état des affaires à Bruxelles et à Anvers après la mutinerie des soldats espagnols, III, 331.
VERVINS (ville de), incendiée et pillée par l'armée espagnole sous les ordres du duc de Savoie, I, 245.
VIGLIUS, d'Aytta, président du Conseil, son extérieur, I, 165. — Son origine, I, 306. — Ses talents et son savoir, I, 306. — Sa jeunesse, I, 306. — Nommé membre du conseil d'État et de la Consulte, I, 306. — Est haï à cause de ce qu'il est supposé avoir participé à la rédaction de l'édit de 1550, I, 306. — Sa bigoterie et son intolérance, I, 306. — Sa pusillanimité, I, 439. — Désire se retirer et efforts que fait Philippe pour le retenir dans sa charge, I, 440. — Son discours à l'assemblée des chevaliers de la Toison d'Or, convoquée en 1562, I, 448. — Ses inquiétudes à la suite de la chute d'un mûrier, I, 450. — Son embarras après le rappel de Granvelle et mépris avec lequel il est traité par la Régente, I, 542. — Son amour du lucre, I, 543. — Accusations de la Régente contre lui, I, 544. — Frappé d'une attaque d'apoplexie, il est remplacé par Hopperus, I, 554. — Ses efforts pour calmer les ondes irritées, I, 580. — Insiste sur la nécessité de la présence du Roi dans les Pays-Bas, II, 110. — Son obséquiosité envers d'Albe, II, 253. — Aide au choix des membres du Conseil de Sang, II, 256. — Son éloge de

Digitized by Google

la prudence et de l'amabilité d'Albe, II, 263. — Opposé au nouveau système de taxes que d'Albe veut appliquer dans les Pays-Bas, II, 415. — Ses efforts pour obtenir l'amnistie, II, 421. — Embrasse la cause du peuple en opposition avec d'Albe, II, 460. — Affirmations en sens opposé quant à sa présence au sein du conseil d'État lors de l'arrestation de ce corps par le seigneur de Héze, III, 344, en note. — Sa mort, III, 467.

Villages (nombre de), I, 152.

Villes (développement des), I, 64. — Premières chartes, I, 68. — Elles acquièrent le droit d'envoyer des députés aux États des provinces, I, 72. — Il leur est octroyé de choisir leurs magistrats, I, 152. — Nombre des, I, 152.

Villers (de), commandant une division de l'armée des patriotes sous les ordres de Louis de Nassau, est défait une première fois à Ruremonde, I, 305. — Est encore défait à Erkelens et à Daelhem, I, 306. — Trahit les projets d'Orange; I, 306.

Vissenaeken (engagement à) entre les troupes espagnoles mutinées et une masse d'étudiants, de bourgeois et de paysans, III, 342.

Vitelli (Chiappin), son caractère et son obésité extraordinaire, III, 287, — Sa mort, III, 288.

Vroedschappen, ou conseillers choisis par les villes dans les Pays-Bas. I, 72.

Walcheren, horrible guerre civile dans l'île, III, 7. — Effroyable cruauté des habitants envers les Espagnols, III, 7.

Wallonnes (provinces); l'Artois, le Hainaut, Lille, Douay et Orchies forment une ligue à part, IV, 204. — Conférences de cette ligue avec les députations des États-Généraux, IV, 220. — Députation envoyée au prince de Parme devant Maestricht, IV, 224. — Réception flatteuse faite à la députation, IV, 224. — Fascination exercée par le prince sur la députation, IV, 225. — Accord préliminaire signé avec le gouvernement du Roi, IV, 226. — Teneur de l'accord, IV, 226. — Effet que produit l'accord dans les Pays-Bas sur le prince d'Orange et en France, IV, 227.

Walsingham (sir Francis) et lord Cobham envoyés aux Pays-Bas par la reine d'Angleterre pour s'efforcer d'aplanir le différend survenu entre les États-Généraux et le gouverneur don Juan d'Autriche, IV, 136. — Conférences avec don Juan, IV, 136. — Quittent les Pays-Bas, ayant échoué dans leur mission, IV, 137.

Willebroeck, entrevue entre d'Orange, d'Egmont et Mansfeldt à Willebroeck, II, 198.

Willemszoon (Thierry), anabaptiste, mis à mort avec d'horribles tortures après un acte admirable de charité chrétienne, II, 407.

Ypres forcé de se rendre au gouvernement espagnol, et cadavres hérétiques pendus et hérétiques vivants exécutés, IV, 412.

Zélande (Iles de) reprises par les patriotes, III, 382.

Zeraerts (Jérôme van 't) nommé par d'Orange gouverneur de l'île de Walcheren, II, 499.

Digitized by Google

ZIERICKZÉE, assiégée par Mondragon, III, 288.— Tentatives pour secourir la ville, III, 318. — Se rend d'après les conseils d'Orange, III, 320. — Conditions de sa soumission, III, 320. — Mutinerie des troupes espagnoles après la reddition, III, 321.
ZUTPHEN (cruautés inouïes commises à) par les ordres d'Albe, III, 61.
ZUYDER ZEE formé par la submersion des terres le long du Vlie, I, 72. — Engagement naval dans le, entre le comte de Bossu et l'amiral Dirkzoon, III, 143.— Victoire des patriotes et capture de l'amiral espagnol, III, 147.

FIN.

S'ON VA1 1535467

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLES PUBLICATIONS.

HISTOIRE.

G. Bancroft. Histoire des Etats-Unis d'Amérique, 10 v. in-8°. 5 fr. le vol. (*Sous presse*).

R. W. Emerson. Les représentants de l'humanité. 1 v. ch°. 3 fr. 50. (*Sous presse.*)

Xavier Eyma. La République américaine. Les institutions, les hommes. 2 beaux et forts vol. in-8°. Prix 12 fr.

Les 34 étoiles de l'Union américaine. (Histoire des 34 Etats de l'Union et des territoires.) 2 vol. in-8°. Prix 12 francs. (*Sous presse.*)

G. G. Gervinus. Introduction à l'histoire du XIX° siècle. 1 v. in-8°. Prix 3 fr.

J. G. Herder. Idées sur la philosophie de l'histoire. 3 vol. in-8°. 15 fr.

A. Lacroix et Van Meenen. Notices historique et bibliographique sur Philippe de Marnix avec portrait. In-8°. 1 fr. 60 c.

F. Laurent. Van Espen. Etude sur l'Eglise et l'Etat. 1 vol. charpentier. Prix 3 fr. 50 c.

P. De Marnix. Ecrits politiques et historiques. 1 vol. in-8°. 4 fr.

Correspondance et Mélanges. 1 fort vol. in-8°. Prix 5 fr.

J. L. Motley. Fondation de la République des Provinces-Unies. La Révolution des Pays-Bas au XVI° siècle. 8 demi-volumes in-8°. Prix 16 francs.

Guillaume de Nassau. Apologie de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, avec tous les documents de l'époque: la justification de 1568, etc. 1 fort. vol. in-12 rolié. Prix 5 francs.

VOYAGES ET DESCRIPTION DE PAYS.

H. Barth (le docteur). Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale. 4 beaux vol. in-8° avec gravures portrait, chromo-lithographies et carte. Prix 24 francs.

Chine contemporaine (la). Mœurs, description du pays, histoire, religion, arts, etc. 2 vol. charp. Prix 7 fr.

J. Frœbel. A travers l'Amérique. 4 vol. charp. 14 fr. (*sous presse.*)

PHILOSOPHIE ET RELIGION.

P. Larroque. Examen critique des doctrines de la religion chrétienne. beaux vol. in-8°. Prix 15 fr., 2° édition.

Rénovation religieuse. 1 vol. in-8°. Prix 7 fr., 2° édition.

De l'esclavage chez les nations chrétiennes. 1 vol. in-12. 2 francs.

Philippe de Marnix. Le tableau des différends de la religion. 4 vol. in-8°. Prix 16 francs.

De Bijenkorf. (La ruche à miel de l'Eglise romaine.) 2 vol. in-8°. 7 fr.

P. Volturon. Recherches philosophiques sur les principes de la Science du Beau. 2 vol. in-8°.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

H. Aubertin. Grammaire moderne des écrivains français. 1 fort vol. in-8°. (*Sous presse.*)

G. Bancroft. Essais et Mélanges. 1 vol. in 8° Prix 5 fr.

A. Castelnau. Zanzara. Etudes sur la renaissance en Italie. Roman historique. 2 vol. format charp. Prix 7 fr.

C. L. Chassin. A. Petœfi. Le Poète de la révolution hongroise. 1 v. charp. 3 fr. 50 c.

G. W. Curtis. Rêveries d'un homme marié. 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

Doering (docteur H.). Mozart, sa biographie et ses œuvres. 1 vol. in-18 Prix 1 fr. 25 c.

Grétry. Mémoires ou Essais sur la musique, suivis de Mélanges. 2 vol. format charpentier.

A. De Humboldt. Correspondance avec Varnhagen von Ense et autres contemporains célèbres. 1 beau et fort vol. in-12 5 fr.

Albert Lacroix. De l'influence de Shakspeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours. Ouvrage couronné. 1 vol. gr. in-8°. Prix 5 fr.

H. G. Muke. Du sort de la femme dans les temps anciens et modernes. 1 vol. in-12. Prix 2 fr.

Nibelungen (Le Poème des), traduction par Emile de Laveleye, sur les textes originaux. 1 fort v. in-12. 3 fr. 50.

Ligne (Prince Charles de). Œuvres historiques, littéraires, poétiques, dramatiques, mélanges, correspondance. 4 vol. charpentier. Prix 14 fr.

Mémoires, suivis de Pensées. 1 vol. charpentier. 3 fr. 50 c.

Le roman du Renard. Poème, trad. en vers, sur les textes originaux. par Ch. Potvin. 1 vol. charp. 3 fr. 50 c.

Digitized by Google

D. G. Weber. Histoire universelle. 10 vol. charp.

A. Wiertz. Peinture mate. Procédé nouveau. 1 vol. in-18. 1 fr.

Crowe et Cavalcaselle. Les anciens peintres flamands ; leur histoire et leurs œuvres. Traduit de l'anglais par Octave Delepierre. 1 beau vol. in-8° avec 6 planches gravées (*S presse*).

Ik Marvel. Rêveries d'un célibataire. 1 vol. charp. 3 fr.

Nouvelles calabraises Cinq Nouvelles par Biagio Miraglia. 1 vol. charp.

J. Schmidt. Histoire de la littérature française depuis 1789 jusqu'à nos jours. 4 beaux vol. in-8°. 20 fr. (*En préparat.*)

A. Siret. Dictionnaire des peintres, par ordre alphabétique. 2° édition, corrigée et améliorée. 1 vol. gr. in-8° à 2 colonnes de 1,000 à 1,200 pages. (*En préparation.*)

Université libre de Bruxelles. Statuts, discours, rapports, documents divers, programme des études, liste des professeurs, bibliographie, etc. 1 vol. charp. 5 francs.

POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCES.

H. Brasseur. Manuel d'économie politique. 2 vol. in-8° 15 fr.

D' Ad. Bargrave. Amélioration de l'espèce humaine. 1 vol. in-12 avec frontispice et fac-simile d'une lettre de M. Flourens. Prix 3 fr. 50.

Fl. Cruysmans. Des droits et obligations des armateurs vis-à-vis des assureurs sur corps. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

F. J. Deroyer. Economie à l'usage de tout le monde. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

D' L. Durant. Hygiène sociale et privée. Manuel des pères de famille et des maîtres de pension. 1 v. in-12. 2 fr.

Études sur les États constitutionnels. Angleterre ; Pays-Bas ; Suisse, Belgique ; Piemont ; Grèce ; Suède, Norwège, Danemarck ; Espagne et Portugal ; Allemagne ; Etats-Unis d'Amérique, Brésil et Mexique, etc. 1 vol. charp. de 3 fr. 50 c. par pays.

Ch. Le Hardy de Beaulieu. Traité élémentaire d'économie politique. 1 vol. charpentier. Prix 4 fr.

Gustave Leonhard. Traité de minéralogie. 2° édition, revue et corrigée. Traduit de l'allemand, par Eug. Pluous. 1 vol. in-8°, avec 24 gravures sur bois. (*Sous presse.*)

Em. de Laveleye. L'enseignement obligatoire. 1 vol. in-12. Prix 75 cent.

G. de Molinari. Cours d'économie politique. 2 vol. in-8°, 2° édition (*Sous presse*).

— Questions d'économie politique et de droit public. 2 vol. in-8°.

Lettres sur la Russie. 1 vol. charpentier (*Sous presse*).

Peel (sir Robert). Mémoires, 2 vol. in-8° 10 francs.

Armand Thielens. Flore médicinale belge (*Sous presse*).

Digitized by Google

Digitized by Google

EN VENTE CHEZ LES MÊMES

V. HUGO. Les misérables.

1re partie. *Fantine.* — 2 v. — 12 fr.
2e » *Cosette.* — 2 v. — 12 fr.
3e » *Marius.* — 2 v. — 12 fr.
4e » *L'idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis.* — 2 v. — 12 fr.
5e » *Jean Valjean.* — 2 v. — 12 fr.

—

HISTOIRE.

Collection des grands historiens.

G. BANCROFT. Histoire des États-Unis d'Amérique, 6 vol. in-8°. 5 fr le vol.

PRESCOTT. Histoire du règne de Philippe II. — 3 v. in-8°. — 25 fr.

Histoire de Ferdinand et d'Isabelle — 4 vol. in-8°. — Prix 20 fr.

Histoire de la Conquête du Perou. — 3 vol. in-8°. — Prix 15 fr.

Histoire de la Conquête du Mexique. — 3 vol. in-8° avec gravures. — 18 fr.

Essais et mélanges historiques et littéraires. — 2 vol. in-8°.

WASHINGTON IRVING. Histoire et légende de la Conquête de Grenade. 2 vol in-8°. — 10 fr.

Vie et voyages de Christophe Colomb 3 vol in-8°. — 15 fr.

MOMMSEN. Histoire romaine.

PEEL (SIR ROBERT). Mémoires 2 vol. in-8°. — Prix 10 fr.

J. MICHELET. Histoire de la littérature française depuis 1789 jusqu'à nos jours. 6 vol. in-8°.

G. GROTE. Histoire grecque.

HERDER. Philosophie de l'histoire de l'humanité. 3 v. in-8°. 15 fr.

—

EMERSON. Les représentants de l'humanité. 1 v. ch°. 3 fr. 50 c.

XAVIER EYMA. La République américaine. — Les institutions, les hommes. — 2 beaux et forts vol. in-8°. — Prix 12 francs.

Les 34 étoiles de l'Union américaine. (Histoire des 34 États de l'Union et des territoires.) — 2 vol. in-8°. — Prix 12 francs.

A. BORGNET, professeur à l'université de Liége. Histoire des Belges à la fin du XVIIe siècle. 2 vol. in-8°, 2e édit — 10 fr.

ALFRED HOUSSAYE. *Danton.* Documents authentiques pour servir à l'histoire de la révolution française. in-8°. 7 fr. 50.

THÉODORE JUSTE. Histoire du Congrès national de Belgique. 2e édition. — 2 vol. charpentier.

Les Pays-Bas sous Charles-Quint. Vie de Marie de Hongrie, 2e édition. 1 vol charpentier.

Souvenirs diplomatiques du XVIIIe siècle. Le comte de Mercy-Argenteau. 1 vol. charpentier. — 3 fr. 50 c.

Le comte d'Egmont et le comte de Hornes. 1 vol. in-8°. — 6 fr.

E. LAURENT. Van Espen. Étude sur l'Église et l'État. — 1 vol. charpentier. Prix 3 fr. 50 c.

Études sur l'histoire de l'humanité, 8 tomes à 7 fr. 50 c. le vol.

P. DE MARNIX. Écrits politiques et historiques. 1 v. in-8°. 4 fr.

Correspondance et Mélanges. — 1 fort vol. in-8°. — Prix 5 fr.

E. VAN BRUYSSEL. Histoire de la marine et du commerce en Belgique. — 1 beau vol in-8°.

J. L. MOTLEY. Fondation de la République des Provinces-Unies. — La Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle. — 8 demi-volumes in-8°. — Prix 16 francs.

CH. POTVIN. Albert et Isabelle (leur règne). 2 v. in-8°. 7 fr.

G. E. WEBER. Histoire universelle. 10 vol. charp.

VOYAGES ET DESCRIPTION DE PAYS

H. BARTH (Le docteur). Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale. — 4 beaux vol. in-8° avec gravures, portrait, chromo-lithographies et carte. — Prix 24 fr.

CHINE CONTEMPORAINE (La). Mœurs, description du pays, histoire, etc. — 2 v. charp. — 7 fr.

J. FROEBEL. A travers l'Amérique. 3 v. ch°. — Prix 10 fr 50 c.

PHILOSOPHIE ET RELIGION.

P. LAROQUE. Examen critique des doctrines de la religion chrétienne. — 2 beaux vol. in-8°. — Prix 15 francs, 2e édition.

Rénovation religieuse. — 1 vol. in-8°. — Prix 7 fr., 2e édit.

La guerre et les armées permanentes. — 1 vol in-8°. — Prix 5 fr.

PHILIPPE DE MARNIX. Le tableau des différends de la religion. — 4 vol. in-8°. — Prix 16 fr.

Ile Bijenkorf. (La ruche à miel de l'Église romaine.) 2 v. in-8°. 7 fr.

C. H. DE SAINT-SIMON. Œuvres, précédées d'un essai sur sa doctrine, avec portrait et lithographie 3 vol. charp. — 10 fr. 50 c.

P. J. PROUDHON. Théorie de l'impôt. Mémoire couronné au concours ouvert à Lausanne en 1860, par le Congrès. 1 vol. charpentier. — 3 fr. 50 c.

La guerre et la paix. Recherches sur le principe et la constitution du droit des gens. 2 v. in-18. 7 fr.

P. RENAND. Identité des origines du christianisme et du paganisme. 1 fort vol. in-8°. — 6 fr.

P. VOITHON. Recherches philosophiques sur les principes de la science du beau. 2 vol. in-8°.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

G. BANCROFT. Essais et Mélanges, 1 vol. in-8°. — Prix : fr.

A. D'ANTELNAU. Zanzara. Études sur la renaissance en Italie. Roman historique. — 2 vol. format charpentier. — Prix 7 fr.

C. L. FRANSIN. A. Petœfi. Le poète de la révolution hongroise. — 1 vol. charp. — 3 fr. 50 c.

NIBELUNGEN (Le Poème des), traduction par Emile de Laveleye. 1 fort vol. in-12. 3 fr 50

GRETRY. Mémoires ou Essais sur la musique, suivis de mélanges — 2 vol. format charpentier.

A. DE HUMBOLDT. Correspondance avec Varnhagen von Ense et autres contemporains célèbres. — 1 beau et fort vol. in-12. 6 fr.

Le même ouvrage. — 1 vol. in-8° avec portrait. — 6 francs.

ALBERT LACROIX. De l'influence de Shakspeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours. Ouvrage couronné. — 1 vol. grand in-8°. — Prix 5 francs.

G. W. CURTIS. Rêveries d'un homme marié, 2 v. in-32. 2 fr. 50 c.

LIGNE (Prince Charles de). Œuvres historiques, littéraires, poétiques, dramatiques, mélanges, etc. — 4 vol. charp — 14 fr.

Mémoires, suivis de Pensées. — 1 vol. charpent. — Prix 3 fr. 50 c.

NOUVELLES CALABRAISES par B. Miraglia — 1 v. ch°. 3 fr. 50 c.

LE ROMAN DU RENARD Poème. — 1 vol. charp. — 3 fr. 50 c.

G. H. SCHERTIN. Grammaire moderne des écrivains français. 1 vol. in-8° compacte. — 6 fr.

J. A. CROWE et G. B. CAVALCASELLE. Les anciens peintres flamands, leur histoire et leurs œuvres. 2 vol. in-8°, ornés des mêmes planches que l'édition originale anglaise. — 15 fr.

KLENCKE. Le Panthéon du XIXe siècle (Vie d'Alexandre de Humboldt), traduit de l'Allemand par Burckly. 1 vol. charp. 3 fr. 50 c.

A. SIRET. Dictionnaire des peintres, par ordre alphabétique. 2e édition corrigée et améliorée. — 1 vol. gr. in-8° à 2 colonnes de 1,000 à 1,200 pages.

POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCES.

CH. MAYNZ. Éléments de droit romain. 3 vol. in-8°. — 24 francs.

G. DE MOLINARI. Questions d'économie politique et de droit public. — 2 vol. in-8°. 10 fr.

Cours d'économie politique. 2 vol. in-8°.

Lettres sur la Russie. — 1 v. ch

CH. LE HARDY DE BEAULIEU. Traité élémentaire d'économie politique. — 1 vol. 4 fr.

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES. Statuts, discours, rapports, documents divers, programme des études, bibliographie, etc. — 1 vol. charp. — 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE ET DES ÉCOLES.

OTTO HUBNER. Petit manuel populaire d'économie politique. In-12. — 2e édition. — 1 fr.

BOICHOT. Petit traité de connaissances à l'usage de tous. 1 vol. in-12 avec de nombreuses gravures sur bois.

A. de HUMBOLDT. Résumé du Cosmos. In-18. — 75 cent.

Divers ouvrages à l'usage du peuple et de la jeunesse sont sous presse pour cette collection.

Digitized by Google

PASQUALE PULLANO
LEGATORE DI LIBRI
Fabbrica di Scatole
Lavori di Lusso in Cartona
NAPOLI
Strada della Sapienza

Digitized by Google